TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 548 — MARDI 16 MARS 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,80 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

The University of Jordan Library — Serials Dept.

Washington est prêt à discuter de l'Amérique centrale avec Moscou

LIRE PAGE 23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Polémiques gréco-turques

Entre Athènes et Ankara l'échange d'avertissements, de protestations et d'affirmations de bonne volonté, s'agissant du statut de la mer Egée, s'était ranimé à l'automne avec l'arrivée au pouvoir de M. Andréas Papandréou. Une nouvelle étape a été franchie le 13 mars lorsque le premier ministre grec a *répondu* à un discours de M. Bulent Ulusu, son homologue turc.

Appelant à des « négociations bilatérales », celui-ci a affirmé que la Turquie ne renoncerait pas à ses droits en mer Egée et n'accepterait pas la thèse de l'appartenance à la Grèce de la totalité du plateau continental en Egée. Immédiatement, M. Papandréou a répliqué que son pays n'avait aucune revendication, mais ne céderait aucun pouce du terrain qui lui appartient dans cette mer. Il a ajouté une nouvelle allusion à la « menace permanente faite à l'intégrité territoriale de la Grèce » et à la « stratégie agressive de la Turquie ».

Ces thèmes ne sont pas nouveaux. Athènes et Ankara sont accoutumés à jouer du nationalisme, en dénonçant la menace extérieure, jointe à la carence de crédibilité de leurs alliés.

La Grèce, dont le territoire national englobe trois mille îles de la mer Egée, a porté de 6 à 12 milles la limite de ses eaux territoriales, ce qui lui assure la souveraineté sur 64 % (au lieu de 35 %) de cette mer. Elle considère simultanément que la « zone de vol en information », dépendant du contrôle d'Athènes, relève de sa souveraineté nationale, bien que cette circonscription aérienne ait été délimitée à l'usage de la seule aviation civile.

Face à cette transformation de la mer Egée en mer intérieure grecque, la Turquie, dont le littoral occidental est bordé d'îles grecques, se voit privée d'accès immédiat aux eaux internationales. Ses avions militaires risquent nécessairement de pénétrer dans la « zone de vol en information », même sans volonté délibérée de la violer. D'où les protestations d'Athènes qui se sont multipliées ces dernières semaines. Tandis que les adversaires se renvoient l'accusation de créer des « faits accomplis », ils soutiennent à l'envi que rien n'est négociable, tout en proclamant tous deux leur désir d'éviter une crise grave et leur « disposition au dialogue ».

Cette stratégie, indépendamment de son rôle de ciment des réactions nationales, vise surtout à forcer la main de Washington. Dans sa déclaration d'investiture, M. Papandréou affirmait que l'OTAN « ne garantissait pas les frontières de la Grèce vers l'Est ». Lorsqu'il dénonce l'existence d'une armée turque de l'Egée, forte de cent vingt mille hommes et de cent quatre-vingts péniches de débarquement, entend-il vraiment laisser croire à l'imminence d'une offensive turque en Thrace ? Quand Ankara évoque les difficultés de la minorité turque dans cette province grecque, comment y voir une réelle intention d'en découdre ?

En fait, la polémique rassemble les éléments d'un plus vaste marchandage. Pour M. Papandréou, il s'agit d'échanger une telle garantie contre son acceptation du maintien des bases américaines en Grèce, en renégociant l'accord de 1980, et la continuation de son appartenance aux structures militaires de l'OTAN. Pour les dirigeants militaires de la Turquie, il s'agit de ne pas perdre à nouveau les avantages acquis depuis un an du côté américain. Athènes comme Ankara voudraient contraindre leurs alliés à un choix que rien n'impose. Au contraire,

Aux élections cantonales, la gauche et l'opposition sont presque à égalité en métropole

- Le R.P.R. et l'U.D.F. recueillent 49,92 % et la majorité 49,59 % des suffrages exprimés
- Le parti communiste ne se redresse pas (15,87 %)

A l'issue du premier tour des élections cantonales qui se sont déroulées dimanche 14 mars, neuf cent onze des mille neuf cent quarante-cinq sièges qui étaient en jeu en métropole ont été pourvus.

La première phase de la consultation confirme assurément que le P.S. demeure le « premier parti de France » mais elle met un terme à la domination de la gauche considérée dans son ensemble, puisqu'elle ne totalise que 49,59 % des suffrages exprimés au lieu de 52,50 % il y a six ans. Sa déconvenue s'explique essentiellement par le persistant recul du P.C.F., qui perd près de sept points par rapport à la consultation analogue de mars 1976 (15,87 % au lieu de 22,80 %).

Sur les huit membres du gouvernement qui étaient sur les rangs, trois sont réélus (MM. Abadie, Lemoine, Le Pensec) et cinq sont en ballottage (M. Auroux, Mme Cresson, MM. Emmanuelli, Fillioud, Bigout).

L'opposition, qui profite de sa stratégie unitaire, parvient à dépasser de peu, avec 49,92 % des suffrages exprimés, les forces de la majorité, mais la question est posée de savoir si elle n'a pas « engrangé » dès le premier tour la grande majorité des sièges qu'elle peut espérer occuper à l'issue du scrutin de ballottage.

Les résultats publiés par le ministère de l'intérieur font l'objet de vives critiques de l'U.D.F. et du Centre national des indépendants.

Le jugement des électeurs devrait conduire le gouvernement à s'interroger et éventuelement à procéder à des réajustements. M. Pierre Mauroy devait s'exprimer mercredi soir au journal télévisé de TF 1, à 20 h. M. François Mitterrand aura l'occasion de le faire au conseil des ministres de mercredi. Le bureau exécutif du P.S. s'est réuni lundi matin 15 mars et a accepté la proposition d'une rencontre au sommet avec le P.C.F. suggérée par M. Marchais. Elle devait avoir lieu lundi, à 18 heures, entre le premier secrétaire du P.S. et le secrétaire général du P.C.F.

Le R.P.R. et l'U.D.F. se félicitent des résultats du scrutin et des effets positifs de leur union électorale et espèrent que le deuxième tour leur permettra de contrôler toujours la majorité des présidences des conseils généraux.

Le réajustement

La gauche dans l'opposition était, en 1976 et en 1979, majoritaire aux élections cantonales. En 1982, la gauche au pouvoir, la gauche présidentielle et législative, n'a plus la même faveur — c'est-à-dire la même majorité — à l'échelle du département.

Les deux niveaux de responsabilité et de légitimité ne sont évidemment pas interchangeables et, pas plus qu'il y a trois ou six ans, les élections cantonales ne sauraient remettre en cause les choix faits à l'occasion des consultations majeures de la vie politique nationale.

L'importance quelque peu forcée qui a été donnée au renouvellement des assemblées départementales des 14 et 21 mars 1982, parce qu'il était le premier grand rendez-vous électoral après l'alternance survenue non sans surprise dix mois auparavant, ne change rien à cette constatation de bon sens. On aura du mal à suivre ce député, M. Gantier (U.D.F.), qui dès lundi matin envisage la dissolution d'une Assemblée nationale élue sous *« l'empire de l'émotion »*...

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 4.)

Tenté pour la première fois à l'occasion d'élections cantonales, l'opération estimation Antenne 2-Honeywell-Bull était allée un peu loin en accréditant, tout au long de la soirée de dimanche l'idée que l'opposition avait pris un avantage de 4 points sur la majorité (51,5 % des suffrages exprimés contre 47,5 %) les écologistes, politiquement inclassables, étant crédités du 1 % restant.

Lundi, un peu avant 4 heures, M. Gaston Defferre a fait ses comptes d'où il ressort que les forces qui contestent et combattent le pouvoir en place ne l'ont emporté que d'extrême justesse, dans les mille neuf cent quarante-cinq cantons à pourvoir en métropole, sur celles qui le soutiennent : 49,92 % pour le R.P.R., l'U.D.F., les « divers droites » et l'extrême droite contre 49,59 % pour l'extrême gauche, le P.C.F., le P.S., le M.R.G. et les « divers gauche », les écologistes (0,44 %) n'étant intégrés ni à un bloc ni à l'autre.

Ce faisant le ministre de l'intérieur annexe sans hésiter à la majorité tous les candidats « divers gauche » (1,54 %) ce qui apparaît excessif. Si l'on « affine » un peu davantage, ce que nous avons cru devoir faire, on arrive toutefois à des résultats bien peu différents de ceux de M. Defferre, ce qui dispense de chicaner le ministre.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 4.)

Convaincre

LA France s'était endormie dimanche soir avec la certitude que la gauche avait subi une lourde défaite ; elle s'est réveillée en apprenant qu'il s'agissait d'un simple et relatif échec. Entre-temps, la plupart des quotidiens du matin, qui s'impriment dans la nuit, en étaient restés à la défaite, ses faux chiffres et ses conclusions.

Ainsi va l'information. Ce ne sont plus les électeurs qui font le résultat ; c'est un poste de télévision couplé avec un institut de sondages. Ce ne sont plus ni les partis ni la presse qui font l'opinion ; c'est l'audiovisuel. Pouvoir d'autant plus redoutable qu'il agit avec précipitation.

***

Seconde leçon : c'est le régime présidentiel, tant combattu jadis par la gauche, qui la préserve des soubresauts électoraux ou du moins de leurs effets. Qu'il s'agisse d'élections partielles ou d'élections locales défavorables, la majorité parlementaire n'en est pas directement ébranlée. Même si elle tenait à peu de voix, même si l'éternel marais l'abandonnait, le président a pour lui la durée et l'autorité. Ses adversaires eux-mêmes ne peuvent les remettre en cause sans se déjuger, si du moins ils demeurent fidèles à l'esprit du régime qu'ils n'ont cessé de défendre.

Reste l'avertissement. Le pouvoir a commis deux erreurs. La première est d'avoir sous-estimé la résistance au changement des milieux ruraux, ceux qui, précisément, sont le plus concernés par les élections cantonales. La seconde est d'être entré dans le jeu de l'opposition à l'occasion soit de l'obstruction parlementaire, soit des manifestations agricoles, soit encore des « affaires ». Mieux eût valu leur opposer « la force tranquille » que veut incarner le président de la République.

***

Les élections municipales ont lieu dans un an. Plus que les cantonales, elles constituent des bases de départ pour les législatives. L'opposition s'emploie déjà à les préparer ; la majorité sera tentée de la suivre sur ce terrain, celui de la facilité. Mais ce n'est pas en s'en tenant à une politique de « défense catégorielle », même justifiée, que le pouvoir améliorera la condition des Français. C'est en s'efforçant de convaincre une plus large partie de l'opinion du bien-fondé de sa politique de réformes, ce qu'il n'a visiblement pas encore réussi à faire.

Une équipe plus réduite, une politique plus cohérente, un président plus présent, seraient de nature à convaincre la part de l'opinion qui ne refuse pas le changement mais redoute le bouleversement.

J. F.

AU JOUR LE JOUR

BALANCIER

C'est le retour du balancier. On l'avait un peu oublié depuis le 10 mai. On imaginait le changement solidement installé aux commandes. On supposait que, pour des années, le pouvoir sans contrôle qu'il exerça si longtemps sur la France passerait au rayon souvenirs, au compte pertes et profits du sens de l'histoire. Le nouveau pouvoir croyait faire écran entre la France et lui.

Las, le grand ordinateur en a décidé autrement. Ses estimations sont tombées comme un couperet : Guy Lux est majoritaire. Il revient. Pour la « pause » culturelle.

BRUNO FRAPPAT.

Vingt ans après les accords d'Évian

Le 18 mars 1962, le général de Gaulle annonçait la conclusion des accords d'Evian à l'issue d'une ultime négociation qui s'était déroulée à l'hôtel du Parc, dans cette ville. De son côté, M. Ben Khedda, président du G.P.R.A. (gouvernement provisoire de la République algérienne), annonçait sur les antennes des radios de Tunis, Rabat, Tanger, Tripoli et Le Caire, que le cessez-le-feu prendrait effet le 19 mars à midi. Ces accords, qui par la suite ont été en grande partie vidés de leur contenu par les deux parties, constituaient une étape décisive vers la paix et la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, le 3 juillet 1962.

M. Louis Terrenoire, ancien résistant — il a été secrétaire du Conseil national de la résistance en 1944 et déporté à Dachau en avril 1945, puis journaliste à « l'Aube », organe du M.R.P., à la libération, avant de devenir ministre du général de Gaulle en 1961, — relate dans une série de trois articles les conditions dans lesquelles ont été conclus les accords d'Evian.

M. Terrenoire, qui a toujours été attentif à la sensibilité arabe et musulmane, est président d'honneur de l'Association de solidarité franco-arabe.

I. — Le conseil historique du 19 mars 1962

par LOUIS TERRENOIRE

Le dimanche 18 mars, peu après 13 heures, le collaborateur que j'ai dépêché à Evian me téléphone au ministère (1) et je l'entends me dire, d'un accent soulagé : « C'est fait ! »

Un conseil des ministres extraordinaire se réunit le lendemain, à 15 heures.

Le général de Gaulle donne aussitôt la parole à M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, qui présente un rapide compte rendu des douze derniers jours de négociations à Evian, pendant lesquels, dit-il, *« le génie de ces hommes, qui consiste à discuter pour discuter, s'est affirmé avec une insistance croissante »*. Les délégués du Gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.) auraient rencontré auprès de leurs pairs une opposition très vive, notamment à propos des clauses militaires. Robert Buron, qui avait déjà participé aux rencontres secrètes du Jura avec Jean de Broglie, confirme l'impression rapportée par le ministre d'Etat : *« Nous les avons trouvés plus méfiants qu'aux Rousses, vis-à-vis de nous et vis-à-vis d'eux-mêmes. La « chikaïa » était à l'ordre du jour. »*

Le premier ministre, M. Michel Debré, s'inquiète de la portée des textes sur l'amnistie. Il demande et obtient vingt-quatre heures de délai pour les mettre au point, quoique le président de la République fasse observer : *« On ne peut revenir là-dessus. »*

M. Bernard Chenot, garde des Sceaux, présente des observations de détail, en particulier quant à l'institution d'un tribunal de l'Ordre public, et propose plusieurs rectifications qui sont rejetées.

(Lire la suite page 22.)

(1) Le ministère de la marine que je partage avec l'amiral Cabanier et ses services, et où je me suis installé après avoir troqué, le 25 août 1961, mes fonctions de ministre de l'information contre celles de ministre délégué chargé des relations avec le Parlement. Mais le général de Gaulle avait décidé de me conserver en outre la mission de porte-parole.

RENE REMOND
LES DROITES EN FRANCE
Un ouvrage de référence qui éclaire le sens des événements politiques les plus récents.
Aubier | collection historique

LE MUSÉE D'ART NAIF A NICE

Jardins secrets

Une grande maison carrée peinte en rouge ocre, couronnée de balustrades, domine la légère colline sur l'avenue Fabron à Nice. Naguère, son grand parc, aujourd'hui en partie loti, roulait ses frondaisons jusqu'en bord de mer.

Construite il y a cent ans, au moment où la bourgeoisie enrichie du Second Empire descendait vers la Côte d'Azur pour ses séjours d'hiver, elle fut longtemps laissée à l'abandon après que la ville l'eut acquise de son dernier propriétaire, la famille du parfumeur Coty.

Son air neuf et les couleurs ravivées de ses façades, elle les doit à sa fonction nouvelle : le château Sainte-Hélène, c'est son nom, est devenu un musée d'art naïf. Il a été ouvert le 6 mars.

La peinture naïve, c'est le jardin secret d'Anatole Jakovsky, critique d'art et écrivain. Il a consacré cinquante années de sa vie à l'étudier, à en collectionner les tableaux et à en amasser les documents qui témoignent de son existence.

En vérité, il n'espérait pas voir de son vivant dans un musée les quelque six cents œuvres qu'il a fini par réunir et que la ville de Nice a accepté en donation, à la condition d'en faire un musée permanent. Près de la moitié y est accrochée dans les salles nouvellement dallées de marbre, où les souvenirs de la belle époque niçoise ont laissé place à de gentilles images.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 25.)

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

Marx

Les héritiers de Marx, souvent brouillés entre eux, sont aujourd'hui au pouvoir dans des dizaines de pays. Jean Lacroix félicite Jean Elleinstein d'avoir resitué une œuvre gigantesque par rapport à son auteur. Christine Buci-Glucksmann rend compte du tome V de la somme de Robert Fossaert, qui voit dans Marx la meilleure protection contre le Goulag. Christian Descamps sort de la lecture du tome VIII de la correspondance Marx-Engels en émettant le vœu qu'on lise désormais Marx comme on étudie Aristote ou Platon.

L'homme et son œuvre

par JEAN LACROIX

IL y a beaucoup de livres sur Marx et le marxisme, mais celui d'Elleinstein, qui étudie le rapport direct de la vie et de l'œuvre marxistes, est bien le meilleur. L'auteur analyse tout ce qu'a fait Marx, dégage ses affirmations et ses contradictions, le *découvre* sans cesse, ce qui oblige à lier sa pratique et sa réflexion. Toutes les pages sont aussi claires que profondes : en lisant l'ouvrage, on imagine et on entend en quelque sorte Marx avec ses écrits, sa famille, ses amis et ses adversaires. On ne peut résumer en quelques lignes près de huit cents pages, mais je voudrais choisir des exemples qui pourraient entraîner bien des lecteurs dans la lecture de Marx et d'Elleinstein.

En 1841, Marx a soutenu sa thèse sur Démocrite et Epicure. Dès 1835, à dix-sept ans, il s'est épris de Jenny, la considérant comme la plus belle fille de Trèves et la reine du bal. Ils s'éprirent l'un de l'autre, mais ne purent se marier que huit ans plus tard, en 1843, Marx devant aller d'abord à l'université. Au moment de son mariage, Elleinstein montre comment il se détourna dès lors de l'abstraction, ce qui le mena fort loin. Dès 1842, il avait découvert que la religion n'est pas vide d'elle-même, mais qu'il faut cependant la repousser. En 1844, il trouve les phrases célèbres qui sont les augures de ce qui suivra : *« La détresse religieuse est pour une part l'*expression *de la détresse réelle et pour une autre la protestation contre la détresse réelle. La religion est le soupir de la créature opprimée, la chaleur d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit des conditions sociales dont l'esprit est exclu. Elle est l'*opium *du peuple »*, ce qui signifie un ferment. En 1844, il avait écrit dans des *Cahiers*, devenus célèbres sous le titre de *Manuscrits*, qui ne furent publiés que longtemps après sa mort.

Dans les années de 1845 à 1848, Marx écrit des *Cahiers* de plus de six cents pages et découvre que le communisme doit être universel ou ne pas être. Elleinstein montre que l'homme-bourgeois, admiré par Marx les siècles précédents, doit désormais suivant lui faire place à l'homme-communiste du dix-neuvième siècle. La bourgeoisie selon Marx a bien joué un rôle révolutionnaire. Elleinstein, d'ailleurs, montre clairement qu'ici Marx exagère, qu'il a raison au point de départ, mais n'a pas vu que les bourgeois perdaient peu à peu leur origine à mesure que l'État lui-même voyait s'accroître son importance. De toute façon, le *Manifeste communiste* de 1848 montre que c'est un monument élevé à la gloire de la libération humaine. *« Ce n'est pas sans raison,* écrit Marx, *que les classes dominantes tremblent devant la menace d'une révolution communiste. Les prolétaires risquent de n'y perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à gagner. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »*

Dès lors, Marx ne parlera plus de l'athéisme. Ce que beaucoup ont mal compris. Elleinstein montre très bien que pour Marx l'athéisme est en réalité *« le dernier degré du théisme, reconnaissance bourgeoise de Dieu »*. S'opposer à Dieu, c'est discuter d'une réalité qui n'existe pas, le nier, c'est encore le refléter. Le but du communisme est dès lors net et précis : il signifie l'abolition des classes, de la monnaie et de l'État. Marx a été jusqu'à déclarer que le sol ne saurait être la propriété d'associations rurales, car *« la nationalisation de la terre abolira finalement la forme capitaliste de la production matérielle et rurale »*. Trente ans après le *Manifeste communiste*, le socialisme est devenu une science, en 1878. Engels alors soutient la pensée marxiste suivant laquelle *« disparaîtra la dernière puissance étrangère qui se réfléchit dans la religion et par là disparaîtra le reflet religieux pour la bonne raison qu'il n'aura plus rien à refléter »*. L'Etat, en quelque sorte, est presque aussi détruit que la religion, et même il disparaîtra complètement lorsqu'il n'y aura plus différentes classes. *« La liberté consiste à transformer l'Etat, qui est mis au-dessus de la société, en un organisme entièrement subordonné. »* Marx a développé tous ces problèmes jusqu'à sa mort, sans pouvoir les achever. Cet ultime travail, inachevé et admiré, c'est *le Capital*, dont le livre I fut publié par Marx, le livre II, en deux volumes, par Engels, en 1885, et le livre III, en trois volumes, en 1895, toujours par Engels.

La famille et les amis

Cette analyse en suppose une autre, essentielle, sur l'attitude de Marx, qui n'est pas seulement son « œuvre », mais sa « vie », c'est-à-dire sa famille et ses amis. Engels a été le meilleur ami et comme le frère de Marx, depuis 1844 jusqu'en 1883, au moment de la mort de ce « frère ». Il a toujours écrit avec lui, notamment avec les ouvrages de *la Sainte-Famille* (1845), *l'Idéologie allemande* (1845-1846), et le *Manifeste communiste*, de 1848. Il a continué jusqu'après la mort de Marx pour les cinq volumes du *Capital*. D'une façon bien différente, il a été l'ami de Proudhon, de 1844 à 1846. Mais ce fut la séparation et l'opposition, et Marx écrivit un violent livre contre lui. Cependant — ce dont on n'a guère parlé, Elleinstein le montre bien, — Proudhon est mort le 26 janvier 1865, et Marx, alors, rendit hommage, notamment, à la brochure proudhonienne *« Qu'est-ce que la propriété ? »* Il reconnut alors que ce *« même Proudhon était dénoncé par les économistes et même les socialistes comme un hérétique archi-ultrarévolutionnaire. C'est pourquoi, par la suite, je n'ai jamais vociféré avec ceux qui lui reprochaient de trahir la Révolution »*. Marx distinguait inconsciemment le domaine des conceptions théoriques de sa vie privée, mais savait les utiliser en bien des cas.

Cette vie privée, Elleinstein l'analyse à fond. Les parents ont eu six enfants, mais en ont perdu trois. En 1859, il restait à Marx trois filles : Jenny (même nom que sa mère), quinze ans, Laura, treize ans, et Eleanor, trois ans. Les deux premières ont reçu cette éducation bourgeoise que montre Elleinstein. Elles ont appris le piano, le dessin, la littérature anglaise. Pour Marx, la détente consistait à jouer avec ses enfants, à aller sur les collines. Le soir, le retour se faisait en chantant des hymnes populaires et, parfois, des chants patriotiques. Elleinstein montre ce que peut être la souffrance de Marx Jenny, née von Westphalen, la femme de Karl : il lui a brisé sa vie. Elle voulait proposer des sacrifices qu'il ne pouvait tous accepter. Son attitude révolutionnaire impose une vie de moine ou, du moins, d'ascète, détaché des biens et plaisirs de ce monde, à son mari. Toutefois, celui-ci reste bourgeois en fait et veut demeurer dans sa conception du rôle de la sexualité et de la femme. Après bien des observations, Laura peut se fiancer, en 1866, avec Paul Lafargue. C'est que Marx est intervenu pour défendre ses décisions auprès du père de Paul, qui a fini par accepter et *« a demandé pour son fils le titre de fiancé et m'a fait, au point de vue financier, des conditions très favorables »* (*dixit* Marx). Le mariage a donc été alors autorisé, mais quand le fils Lafargue aura passé son doctorat !

L'essentiel de ce livre est d'aller directement à l'homme et à son œuvre, de les étudier dans leur siècle : celui des débuts de l'industrialisation, de l'essor du capitalisme et du mouvement des nationalités. Philosophe, économiste, sociologue, historien, mathématicien, journaliste et militant, Marx crée, avec Engels, une méthode dont on fera des dogmes. Il ne craint pas de se contredire. D'origine juive, il va jusqu'à écrire : *« Le juif est l'ennemi du genre humain. Il faut envoyer cette race en Asie ou l'exterminer ! »* D'où l'on conclut que Marx *« est devenu le père spirituel de régimes si étrangers à sa pensée »*. Tel est, résumé en quelques lignes, le sens et la signification d'un auteur, encore toujours présent dans le monde moderne, même si des nations qui affirment leur « marxisme » sont, cependant, bien différentes de ses pensées. La Russie et la Chine, par exemple, sont « marxistes », mais elles n'ont rien de commun et même s'opposent. Beaucoup, aujourd'hui, continuent des manières de penser et de vivre qui se font et se feront entendre par des centaines de millions de « marxistes divers ». Divers, en effet, puisque le grand ami de Marx, et peut-être plus communiste encore que lui, Engels, écrivait à Edouard Bernstein, le 2 novembre 1882 : *« Ce que disait Marx à Lafargue, ce qu'il y a de certain, c'est que moi je ne suis pas marxiste. »*

★ *Marx : sa vie, son œuvre*, par Jean Elleinstein, Fayard, 1 vol. de 735 pages, 120 francs.

Un forgeron des concepts

par CHRISTIAN DESCAMPS

LIRE la correspondance de Marx c'est le rencontrer au travail, dans le doute aussi. Dans ce huitième tome (1), l'auteur du *Capital* sue *« comme un bœuf de labour »*. Il veut finir vite le premier volume du grand livre pour *« intervenir au bon moment »*. Pour le presser, Engels lui promet même une douzaine de bouteilles de vin. Ici les grands hommes racontent tout, ou presque. Mais, s'il croit à sa méthode, Marx est loin de n'avoir que des certitudes. Le suivre au jour le jour, c'est pénétrer l'atelier de ce forgeron des concepts dont le gendre écrira le plaisant *Droit à la paresse*. Pourtant, il ne dédaigne jamais l'activité de l'Internationale qui vient d'être fondée en 1864.

En Angleterre, en France, en Italie, en Belgique, elle fait de rapides progrès, accompagnés d'inévitables jalousies, de conflits de personnes. Et puis quand l'influence allemande se fait trop pressante : *« Il se manifeste une grande envie de se révolter contre le « tyran » absent, mais aussi de foutre la pagaille dans toute la boutique. »* De temps à autre le penseur éprouve le besoin de se retirer dans la théorie ; mais il se l'interdit aussitôt *« pour ne pas porter tort à la cause »*. Ainsi se force-t-il à réfuter le vieux charpentier Oweniste Weston. Pour cela, il condense en une heure tout un cours d'économie (2) : *« Même s'il n'est pas facile d'exposer à des ignorants toutes les questions économiques qui agissent concurremment dans ce cas. »*

Quand il se trompe c'est avec talent

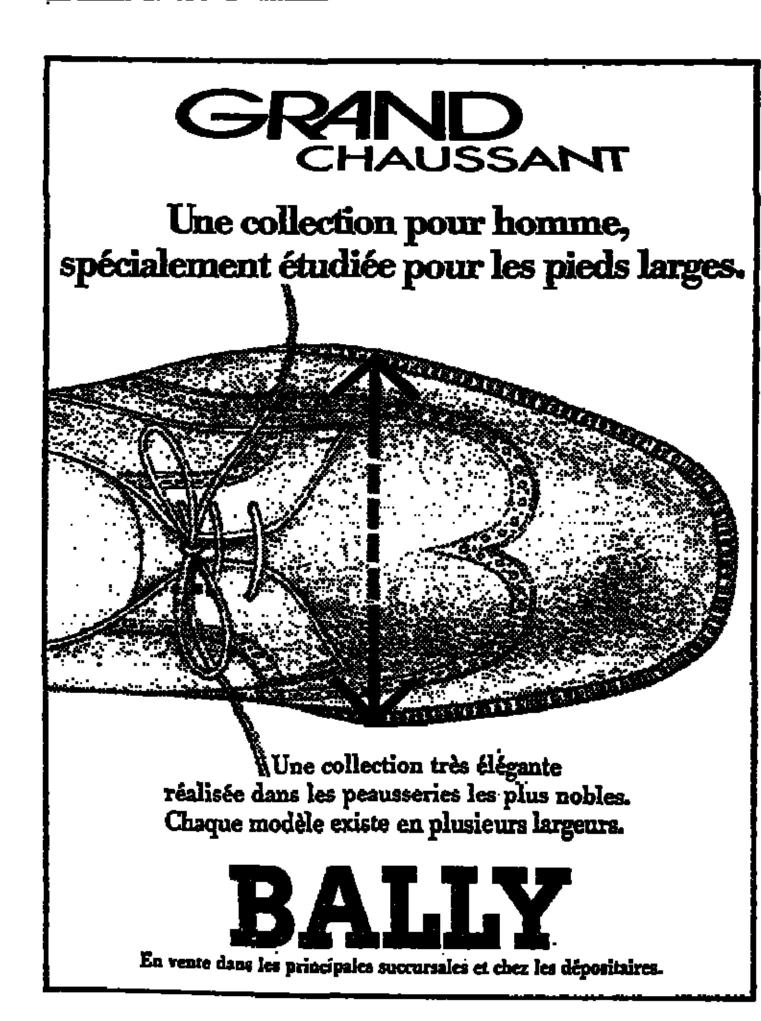
En politique extérieure, Marx saisit bien l'importance de la question nationale polonaise. Il ferraille contre les représentants de la Jeune France qui ne voient dans l'idée de nation qu'une notion périmée. Mais l'humour garde ses droits ; et Marx raconte qu'on a beaucoup ri lorsque Lafargue prétendit réfuter l'idée de nation, en s'exprimant — en français — devant un auditoire qui n'entendait pas cette langue. Pourtant en ce qui concerne la guerre austro-prussienne le philosophe se fourvoie. Ce *« crétin de Bismarck »* et l'histoire, contingente, refusent obstinément d'obéir aux lois de la dialectique. On retrouvera d'ailleurs Bismarck un peu plus loin quand les amis — clairvoyants cette fois — dénoncent les accords secrets qu'il avait passés avec Lassale, tour à tour traité de *« crapule de bas étage »* ou de *« Richelieu de la classe ouvrière »*.

Et puis, il y a les merveilleuses lettres de Marx à ses filles, qui toutes deviendront des militantes du mouvement ouvrier. Laura a rencontré Lafargue, mais le père sévère demande à ce tempérament créole de savoir aimer selon le méridien de Londres. *« J'aimerais avoir des éclaircissements sur votre situation économique. J'ai sacrifié toute ma fortune aux luttes révolutionnaires. Si ma carrière était à recommencer je ferais de même, mais je ne me marierais pas. »* Car Marx, qui ne gagne pas une livre, vit — grâce à la générosité d'Engels — bien au-dessus de moyens inexistants. Pourtant — autant que l'argent — c'est le temps qui lui manque, constamment. Et Dieu sait si ce boulimique ne musarde guère. Pendant une crise de foie il étudie le calcul différentiel, pendant ses loisirs il lit Auguste Comte : *« Lamentable, si on le compare à Hegel, bien qu'il lui soit supérieur en mathématiques. »* Ni la maladie ni la pauvreté n'empêchent *le Capital* d'avancer ; et après une traversée épique — qui faillit engloutir le précieux manuscrit, — voilà l'ouvrage dans un coffre-fort de Hambourg.

A suivre les péripéties de cette recherche, pimentée de l'ironie de Marx, on se prend parfois à mettre en question le sens unique de l'histoire. En effet, Marx sait compliquer sans cesse les évidences ; et même quand il se trompe, il le fait — presque toujours — avec talent. Peut-être serait-il enfin temps — après les effets de mode — de lire Marx comme on étudie Aristote ou Descartes. C'est ce que réclamait Merleau-Ponty.

(1) *Marx-Engels, Correspondance*, tome VIII (janvier 1865 - Juin 1867). Traduit sous la responsabilité de Gilbert Badia et de Jean Mortier. Éditions sociales, 476 pages.

(2) Qui deviendra *Salaires, Prix et Profits*.



Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

Toujours lui

par CH. BUCI-GLUCKSMANN (*)

QUE Marx ne soit pas le père du goulag, mais bien « la meilleure protection contre lui », que le marxisme débarrassé de ses aveuglements meurtriers, mis en crise par ses étatismes autoritaires, soit encore le meilleur instrument d'analyse des sociétés inégalitaires reposant sur l'exploitation et la domination : tels sont les défis que Robert Fossaert se plaît à poursuivre et même à relancer, faisant fi des modes et pessimismes anti-marxistes des temps de désillusion. Tel est en tout cas l'enjeu théorique du tome V, *les États*, de sa gigantesque somme sur la société (1). Enjeu politique également, puisque cette approche systématique et comparée des formations politiques dans l'histoire — pas moins de quatorze types d'État ! — se fixe aussi un objectif précis. A savoir : *« Nous apprendre à maîtriser théoriquement l'obstacle principal sur lequel les expériences socialistes ont jusqu'ici fait naufrage : l'État. »* Ni plus ni moins...

A la différence d'ouvrages récents qui découvrent la politique derrière la politique et ses formes irrationnelles (2), R. Fossaert assume un paradoxe marxiste et rationaliste initial : partir des États sans tomber dans une vision « étatiste » de la politique, critiquer en marxiste l'étatisation des sociétés « socialistes » (ce qu'il appelle l' « État plus ») tout en relançant la recherche d'un « État moins » propre à une transition socialiste démocratique. Propos systématique assez périlleux puisque, comme il le reconnaît lui-même, la théorie marxiste de l'État, fût-elle fondatrice et délivrée de sa déformation léniniste, n'en reste pas moins lacunaire et inachevée. Inutile donc de chercher ici le marxisme sclérosé des certitudes qui réduit l'État à un simple « instrument » de domination de classe, à la pure traduction immédiate d'intérêts économiques. Certes, tout État est bien la domination plus ou moins contradictoire d'un « bloc de classes ». Mais, dans l'espace ouvert par les travaux de Louis Althusser et Nicos Poulantzas, avec lequel il mène un dialogue critique permanent, R. Fossaert approche l'État à partir d'un objet bien plus vaste : l'instance politique et, plus précisément, les « formations politiques », ces « réseaux de pouvoirs polarisés par le pouvoir d'État ». Ainsi de l' « articulation citoyenne » des cités grecques antiques à appareil d'État encore peu autonomisé. Ainsi des « articulations walfaristes » des Etats capitalistes d'assistance contemporains. Par leur tutelle financière, leur gestion des transferts sociaux, leurs mesures redistributives keynésiennes, ils enserrent l'ensemble des rapports sociaux et ne se limitent pas — on le voit en France aujourd'hui — à la classique « domination » de classe.

Une telle démarche comparative doublée d'une méthode combinatoire rigoureuse mais parfois un peu formaliste éclaire de près les développements de la forme-État dans l'histoire, ses différents âges politiques et son débouché sur l'étatisation des sociétés du vingtième siècle. Mais surtout elle implique une véritable réévaluation marxiste de la société civile qui échappe enfin à l'alternative libérale de la société contre l'État. A contre-courant de tout un marxisme français qui a souvent réduit la société à un face-à-face de l'État et du « mode de production » économique, R. Fossaert, dans son long voyage à travers les familles, les Églises, l'émergence des syndicats et des partis, jusqu'au Parlement comme « expression de la société civile dans l'État », renoue avec l'inspiration théorique de Gramsci, sa recherche de l'hégémonie dans les « casemates de la société civile » que dissimule l'État. Dès lors, pas d'analyse de l'État sans approche de « l'unité de la société civile et de l'État » propre aux formes de régimes, sans exploration systématique des sociétés civiles.

Les conséquences politiques d'une telle réappropriation marxiste du social sont claires. Les « États soviétiques » sous contrainte communiste débouchent invariablement sur des dictatures étatiques qui refoulent une société civile qui finit par se venger. A preuves : la dissidence, la Tchécoslovaquie du « printemps de Prague », la Pologne de Solidarité. D'où cette contradiction pathologique issue de la négation stalinienne de la société civile : un « socialisme » à parti unique, donc d'État.

Mais une telle critique de l'étatisme vu de gauche réintroduit à titre théorique et multiséculaire le fameux horizon du « dépérissement » de l'État. R. Fossaert le met en chantier dans la recherche et la définition d'un « État moins » de la transition socialiste. Un tel État se doit de nationaliser pour maîtriser l'économie nationale au niveau de son impact mondial. Mais il se doit aussi de « désétatiser le plan », de reconnaître et de promouvoir des centres de pouvoirs et des mouvements sociaux autonomes, de déspécialiser les classes régnantes en favorisant les identités culturelles... On le voit, nous sommes revenus dans la France de 1981, à laquelle le dernier chapitre du livre est consacré.

Dans un pays comme la France à forte direction hégémonique de droite de 1945 à 1974, on ne saurait contrer les impasses d'un simple « réformisme d'État » qu'en animant politiquement et culturellement une société civile particulièrement complexe et stratifiée. Dès lors, pour passer d'un bloc électoral de gauche à un « bloc historique » pluraliste, ne faut-il pas reconnaître que *« tout reste à faire pour asseoir, sous une puissante convergence d'associations politiques, syndicales et autres, une autre alliance de classes centrée sur la classe ouvrière »* (p. 507) ? On aimerait évidemment en savoir plus. Dans une économie-monde en pleine restructuration, comment une société civile nationale peut-elle échapper à la logique de l'étatisation, sans tomber pour autant dans le corporatisme des intérêts, le néo-libéralisme des puissants et les utopies d'un retour à des pratiques non marchandes parfois précapitalistes ? Un défi à la mesure de la crise de l'État providence keynésien qui exige sans doute d'en repenser toutes les issues possibles et les formes rationnelles et irrationnelles de la politique qu'elles suscitent.

(1) *La Société*, 5 vol., aux éditions du Seuil.

(2) Cf. Régis Debray.

(*) Agrégée de philosophie. Auteur de *Gramsci et l'État* et du *Défi social-démocrate* (Maspero).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX•

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

politique

LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

LES RÉSULTATS EN VOIX DES DIFFÉRENTES FORMATIONS (MÉTROPOLE) selon le ministère de l'intérieur

INSCRITS	18 660 337	
VOTANTS	12 768 851	(68,42 %)
ABSTENTIONS	5 891 486	(31,57 %)
SUFFRAGES EXPRIMES	12 399 121	(66,44 %)

	Nombre de candidats	Voix	% exprimés
Extrême gauche	241	68 737	0,55
P.C.	1 937	1 968 536	15,87
P.S.	1 859	3 706 415	29,89
M.R.G.	245	216 315	1,74
Divers gauche (1)	246	191 684	1,54
U.D.F.	980	2 331 412	18,80
R.P.R.	853	2 228 746	17,97
Divers droite	968	1 606 414	12,95
Extrême droite	65	25 273	0,20
Ecologistes	177	55 589	0,44

(1) Dans un communiqué diffusé, lundi 15 mars, à 4 heures, M. Gaston Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, affirme que « *les résultats définitifs, seuls résultats indiscutables, sont les suivants en métropole : majorité gouvernementale, 49,59 % ; opposition, 49,92 % ; écologistes, 0,44 %* ». M. Defferre a précisé que les suffrages « divers gauche » ont été « *abusivement ajoutés aux voix de droite* ».

L'estimation CII-Honeywell-Bull était-elle opportune ?

La nouveauté introduite par C.I.I.-Honeywell-Bull consistant à donner dès 20 h. 10 une estimation nationale des résultats du scrutin cantonal provoque une querelle avec le ministère de l'intérieur. On est, en effet, passé de 51,5 % pour l'opposition, selon l'estimation, à 49,92 %, selon les chiffres officiels, tandis que la gauche, créditée de 47,5 % par C.I.I.-H.-B., obtient, *in fine*, 49,59 %, selon les services de M. Gaston Defferre.

Faut-il incriminer l'opération d'estimation elle-même ? Son opportunité n'était guère évidente : à preuve la prudence de ceux qui, tels la Sofres ou l'IFOP, lancèrent de telles opérations lors des grandes consultations nationales.

Prudence qu'expliquent le morcellement des circonscriptions, les inégalités de représentation, plus marquées dans les cantons que partout ailleurs, et de délicats problèmes de codification des candidatures : de plus en plus politisées, les élections cantonales font tout de même leur place à nombre de notables classés « divers » ou « sans étiquette ». Or une estimation implique que l'on délimite aussi clairement que possible les deux camps. Dès lors, que faire de candidats difficiles à situer et dont le nombre, dans un rapport de force équilibré, est décisif ?

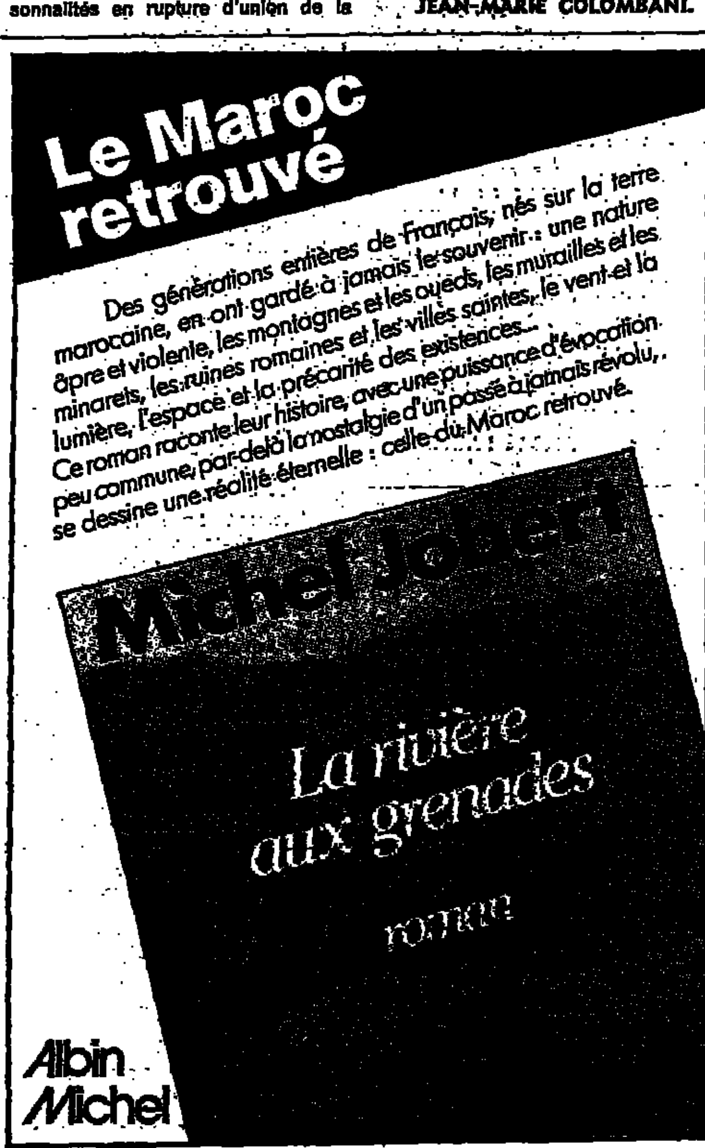
L'erreur des politologues de C.I.I.-H.-B. est d'avoir crédité l'opposition de la plupart des candidats classés « divers gauche », et qui représentent 1,54 % des suffrages exprimés, selon les chiffres officiels. Sans doute, parmi ces derniers, va-t-on en retrouver un certain nombre face aux représentants de la gauche partisane au second tour ; on ne saurait oublier non plus que sont placées dans cette catégorie des personnalités en rupture d'union de la gauche. S'il est excessif de les ranger à droite, il est tout aussi hasardeux et plus dangereux de les étiqueter tous à gauche, comme le voudrait M. Defferre. Plus dure est alors la chute ! Car la référence n'est plus le total de la gauche institutionnelle au scrutin de 1976 (52 %) mais l'addition de celui-ci et des... « divers gauche » de l'époque, soit 56,3 % (calculés, il est vrai, par le ministre de l'époque, d'opposition aujourd'hui). Le recul de la gauche n'en apparaît alors que plus net.

Reste l'« effet médias », politique ô combien ! et l'amplification donnée à un rapport de forces plus large qu'il n'est dans la réalité : elle est la conséquence du succès de la formule. La Sofres et l'IFOP nous ont habitués à une telle précision que les commentateurs en ont oublié la réserve qu'imposait la novation.

Réserve qui ne pouvait être que relative, il est vrai : car l'estimation de C.I.I.-H.B. n'a pas induit en erreur. Les grandes tendances étaient bien là : une gauche minoritaire, du fait d'un recul communiste que les progrès du P.S. ne permettent pas de combler.

Mme Béatrice Moine-Roy et M. Gérard Grimbert, chercheurs au C.N.R.S., qui ont mis sur pied cette opération avec C.I.I.-H.B., peuvent, à cet égard, plaider une marge d'erreur convenable ; ils soulignent que la nouveauté de l'entreprise ne leur permettait pas d'isoler les « divers gauche ». A l'instar des instituts qui travaillent, pour l'élection présidentielle ou les élections législatives, à partir d'un échantillon de quelque trois cents bureaux de vote, ils avaient choisi cent cinquante cantons, selon des critères politiques et régionaux. L'expérience est à leurs yeux concluante, et l'échantillon considéré comme représentatif.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



Les commentaires des leaders de la majorité...

AU P.S.

M. LIONEL JOSPIN (premier secrétaire du parti socialiste) :

« Le P.S. a fait un bon résultat puisqu'il se situe à un niveau jamais atteint dans des élections cantonales en France. Le P.S. confirme largement sa place de premier parti de France. Alors que la droite a fait le plein de ses voix, la gauche n'a pas rassemblé la totalité de ses forces. Ce qui lui reste à faire en vue du second tour des cantonales. »

M. JEAN POPEREN (secrétaire national du parti socialiste) :

« D'abord il y a eu une forte participation de l'électorat, due en partie à ce que les conseillers généraux auront davantage de pouvoir. Ces messieurs de la droite ont bavardé de la décentralisation pendant des années ; nous, nous l'avons faite. Deuxièmement, le parti socialiste enregistre une nouvelle progression, son implantation locale se consolide. Enfin, il est évident que l'ensemble des forces de gauche ne se sont pas rassemblées comme il aurait fallu. »

M. LOUIS MERMAZ (président de l'Assemblée nationale) :

« La gauche dispose d'une très bonne base de départ pour gagner le deuxième tour. L'heure de vérité, *pour M. Mermaz*, sera l'élection des présidents des conseils généraux. »

M. JEAN AUROUX (ministre du travail) :

« Je ne crois pas que les Français souhaitent qu'il y ait un changement fondamental de politique dans ce pays car ils ne veulent sûrement pas d'un retour au passé. Toutefois, nous devons parvenir à un rythme nouveau qui soit plus adapté et plus en phase avec les espérances des Français. »

M. PAUL QUILES (secrétaire national du parti socialiste) :

« Le parti socialiste fait un score relativement bon. Il y a eu certainement un manque de mobilisation d'une partie de la gauche. D'autre part, les socialistes ont entrepris au niveau gouvernemental une politique de changement hardie, à court terme et à long terme, et les gens sont plus sensibles aux effets des mesures à court terme que des mesures à long terme. Or, le pays est dans une période où l'effet de tous les changements ne se fait pas encore sentir. »

AU P.C.

M. GEORGES MARCHAIS (secrétaire général du parti communiste français) :

« Les résultats et les estimations actuellement en notre possession permettent de constater que notre parti améliore son pourcentage par rapport aux élections législatives de 1981. Dans un nombre assez important de cantons, il enregistre un pourcentage qui témoigne d'une remontée intéressante par rapport aux élections législatives.

» Ces résultats se situent dans le contexte d'une progression de la droite. Celle-ci a rassemblé ses forces en menant contre le changement, contre la gauche, une campagne excessive et agressive. C'est elle qui porte l'entière responsabilité de la situation dans laquelle sa politique, au service du grand patronat, a plongé la France. C'est à elle que notre pays doit de souffrir du chômage, de la hausse des prix et de la crise. Ce lourd passif ne l'a pas empêchée de développer les attaques les plus démagogiques contre la majorité. Elle n'a pas hésité à exploiter le fait que les effets du changement ne sont pas, au bout de quelques mois, pleinement ressentis par tous les Français qui ont mis leur espoir en lui.

» Avec cela, elle a tiré profit de l'attitude des grands moyens d'information, en particulier de la télévision. Elle aurait bien tort de pavoiser. Sans aucun doute, les électeurs de gauche, fort de leur victoire du 10 mai, n'ont pas accordé d'importance à ce premier tour des élections cantonales. La gauche a des réserves. En raison de l'enjeu de ce deuxième tour, nous appelons toutes les électrices et les électeurs à se mobiliser dans tous les cantons en ballottage, route à la droite et pour l'abattre. »

M. ANDRE LAJOINIE (président du groupe communiste de l'Assemblée nationale) :

« Les résultats montrent une mobilisation incontestable de la droite. C'est le résultat d'une campagne ultra-démagogique, l'opposition a utilisé les mécontentements provoqués par les difficultés économiques et sociales dont elle est responsable. Les médias ont aidé la droite dans cette campagne. La gauche n'a pas mobilisé toutes ses réserves, il semble qu'un certain nombre d'électeurs a trouvé que le changement n'allait pas assez vite. »

AU P.S.U.

Mme HUGUETTE BOUCHARDEAU (secrétaire nationale du P.S.U.) :

« Le gouvernement de gauche va devoir tenir le plus grand compte des indications de ce scrutin. Il ne s'agit pas de faire une pause comme ici et là on l'y invite. Ce n'est pas le rythme du changement qui est en cause, mais son contenu, si l'on veut revenir au plus près des espoirs de changement du 10 mai.

» Le P.S.U. parvient, dans les cantons où il est présent, à un score bien supérieur à ceux obtenus lors des dernières élections présidentielles et législatives. En effet, pour cent quatre-vingts cantons, la moyenne des candidats présentés ou soutenus par le P.S.U., devrait se situer aux alentours de 4,5 %. »

AU M.R.G.

M. ROGER-GERARD SCHWERZENBERG (président du Mouvement des radicaux de gauche) :

« *Je constate, à ces élections cantonales, le résultat positif de la gauche socialiste et radicale, qui continue donc de bénéficier du soutien des Françaises et des Français.*

» *Au demeurant, ces élections cantonales sont des élections locales qui ne remettent donc pas en cause les grandes orientations de politique nationale adoptées par le suffrage universel aux élections présidentielles et législatives du printemps dernier. C'est là que les choix politiques majeurs ont été arrêtés. Certes, chaque parti peut naturellement souhaiter tel ou tel infléchissement en direction de ses propres thèses, mais l'essentiel, c'est aujourd'hui de penser au second tour et au rassemblement de la majorité. C'est pourquoi j'appelle les électeurs de la majorité à se mobiliser et à s'unir le 21 mars pour que la gauche l'emporte dans le maximum de cantons et puisse donc largement agir au plan départemental pour faire avancer les idées de justice et de progrès.* »

AU P.S.D.

M. ERIC HINTERMANN, président du parti socialiste démocrate :

« Les cantonales montrent que le socialisme démocratique au pouvoir doit, d'une part élargir son assise aux Français de sensibilité réformiste et social-démocrate qui, avec nous, ont voté pour François Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle. Il doit d'autre part, réussir le changement en l'ordonnant, en l'harmonisant, en l'expliquant, non y renoncer, ce qui enlèverait au socialisme démocratique sa raison d'être et lui ferait perdre à gauche des voix qu'il ne regagnerait pas à droite. »

A L'EXTRÊME GAUCHE

M. PIERRE BAUBY (secrétaire politique du parti communiste marxiste-léniniste) :

« La droite a su gommer les divisions qui avaient provoqué son échec de 1981. Les deux grands partis de gauche n'ont pas réuni l'ensemble des suffrages ouvriers et populaires. Le P.C.M.L., dans les quatre cantons où il s'est présenté, a dépassé les 4 %. Une fois de plus le mode de scrutin, les barrages financiers et des médias ont empêché l'ensemble des forces populaires de s'exprimer.

...et ceux de l'opposition

AU R.P.R.

M. JACQUES CHIRAC (président du R.P.R.) :

« Le scrutin traduit la déception engendrée par la gestion du gouvernement socialiste et communiste. C'est un échec cuisant pour les forces qui exercent actuellement le pouvoir en France. L'opposition est vraisemblablement majoritaire dans le pays et doit avoir son mot à dire. C'est une victoire pour elle et un coup de semonce très sérieux à l'égard de la politique du gouvernement. »

M. BERNARD PONS (secrétaire général du R.P.R.) :

« Le verdict rendu par les Français est clair, il est net : ce soir l'opposition est majoritaire dans le pays et le pouvoir est en minorité. C'est tout à fait remarquable dix mois seulement après l'élection présidentielle.

» Les Français ont condamné la violence, l'intolérance, le laxisme, l'échec économique. La majorité devra en tirer des leçons et modifier son comportement. La politique d'union (des formations de la majorité) vient de porter ses premiers fruits. Il y a là une mobilisation évidente des électeurs de l'opposition. »

M. JACQUES TOUBON, député R.P.R. de Paris :

« *Ces résultats constituent le premier coup d'arrêt à la progression continue de la gauche depuis le début des années 70. C'est aussi la première fois depuis 1973 que le total des voix modérées est supérieur au total des voix de gauche.*

» *Quant au seul R.P.R., il gagne huit points par rapport à ses résultats de 1976 alors qu'il ne présentait que neuf cents candidats, dont six cents uniques.*

» *La majorité socialo-communiste est fragile et se révèle précaire dix mois après son installation au pouvoir. En revanche l'opposition démontre qu'elle a vocation à la majorité dans les prochaines élections nationales.*

» *Le choix du gouvernement est donc difficile. Ou bien il arrête le processus révolutionnaire et il risque la défection des plus engagés de ses électeurs ; ou bien il continue dans la voie suivie depuis dix mois, et la désaffection des classes moyennes continuera.* »

M. ALAIN PEYREFITTE (ancien ministre) :

« Les Français repoussent ce qui leur est proposé ou imposé par le nouveau pouvoir. Ils ont manifesté qu'ils ne veulent pas des bouleversements qui leur sont imposés. Seul Jacques Delors a posé le véritable problème. »

A L'U.D.F.

M. VALERY GISCARD D'ESTAING :

« Je voudrais simplement dire ceci : je remercie de tout cœur les Chamaliéroises et les Chamaliérois pour leur témoignage de confiance et d'affection. Je remplirai mon mandat dans un esprit de liberté, de raison et d'union. »

M. JEAN LECANUET (président de l'U.D.F.) :

« Les Français portent un jugement assez rigoureux sur dix mois de gestion socialiste. Ils veulent l'évolution, une transformation vers la justice, mais ils ne veulent pas de rupture de la société. L'opposition a été mieux entendue cette fois, parce que la majorité d'hier a montré ses contradictions, et l'opposition son unité. »

M. MICHEL PINTON (secrétaire général de l'U.D.F.) :

« Le pouvoir socialo-communiste a reçu une gifle. Et il est clair qu'il paie son sectarisme, son mépris des réalités économiques et sociales mais surtout, qu'il paie les fanfaronnades de l'année dernière. L'élan est cassé, le refus de la vague socialiste est plus ample encore qu'on ne le prévoyait il y a quelque temps. Il est probable que le pouvoir socialiste ne tirera pas les leçons politiques qui s'imposent, lié comme il l'est à ses promesses figées de l'élection présidentielle et lié surtout, pour le pire, à la puissance et à la surenchère du parti communiste. Le premier devoir de l'opposition c'est de préparer dans l'unité les termes de l'alternative que les Français attendent désormais. »

M. JACQUES BLANC (secrétaire général du parti républicain) :

« Les Français ont fait signe au pouvoir socialo-communiste. Ils ont bien compris l'enjeu de cette première consultation nationale. Les Français ont montré qu'ils refusaient la mainmise totale du pouvoir socialo-communiste sur notre pays. »

M. JEAN-PIERRE FOURCADE (président des clubs Perspectives et Réalités) :

« On retrouve une loi générale de la Vᵉ République : les électeurs profitent des élections partielles, cantonales, pour censurer le gouvernement. L'élément nouveau, c'est que cette censure se produit après dix mois de pouvoir. Il est clair que la coalition qui est au gouvernement n'a pas fait preuve de cohésion et que les doctrinaires, les sectaires et les intolérants, qui ont paradé dans les médias depuis quelques semaines, ont profondément nui à la cause qu'ils défendaient. L'ampleur du changement d'attitude du corps électoral va effacer les quelques astuces du gouvernement : l'opposition va regagner des présidences de conseils généraux. »

M. ROGER CHINAUD (conseiller politique du parti républicain) :

« Les Français ne veulent pas voir l'idéologie socialiste s'installer dans leur département. Une majorité d'entre eux viennent de montrer que la France n'était pas devenue socialiste. »

M. MICHEL D'ORNANO (ancien ministre) :

« Les Français considèrent qu'ils ont été trompés. Ces élections ont été considérées comme l'occasion pour eux d'exprimer leur mécontentement de l'action menée par le gouvernement et de dire que ce gouvernement n'a pas reçu un mandat pour socialiser la France comme il est en train de faire. »

M. ANDRE DILIGENT (secrétaire général du Centre des démocrates sociaux) :

« La victoire de l'opposition est due en grande partie à la nette progression du centre et en premier lieu du C.D.S. Nombre d'électeurs épris de progrès et de justice sociale ont été rebutés par le sectarisme et l'intolérance du P.S. et ont reporté leurs voix sur nos candidats. »

M. GILBERT GANTIER, député U.D.F. de Paris :

« Ces élections ont ouvert au sein de la majorité de gauche un débat sans solution entre partisans d'une pause et jusqu'au-boutistes du changement. On voit mal comment ces contradictions pourraient se prolonger encore quatre ans. Il faudra bien se résoudre à dissoudre un jour une Assemblée élue sous l'empire de l'émotion, et qui n'a jamais su écouter les préoccupation réelles des Français. »

DIVERS OPPOSITION

● *M. Max Lejeune (président du parti démocrate socialiste) :* « Sur le plan national, c'est à mon sens plus qu'un avertissement, c'est une véritable sanction que le peuple français vient de donner à la politique d'intolérance et de laxisme menée par la coalition socialo-communiste. »

● *Le parti libéral* « se réjouit du renversement de majorité dans le pays, renversement qui est encore plus important que les chiffres annoncés étant donné que Paris n'est pas concerné. Cela prouve que les électeurs refusent le changement socialo-communiste et réagissent contre la politique du gouvernement, qui se traduit par une augmentation des impôts, du chômage et de l'inflation. »

EXTRÊME DROITE

● *Le Front national* « se félicite de l'échec de la gauche au premier tour des élections cantonales, ainsi que des gros progrès réalisés par ses candidats. Au deuxième tour, il faut parfaire la défaite des candidats marxistes et préparer, par une large union de toutes les oppositions, les prochains rendez-vous électoraux et la substitution d'une politique nationale à la politique marxiste.

● *Le Parti des forces nouvelles :* « Les résultats confirment le très net recul du parti communiste. Le Parti des forces nouvelles constate que le seul parti totalitaire de France est largement désavoué par les électeurs, qui, ainsi, protestent contre la présence des ministres communistes au gouvernement. Le P.F.N. note que ses candidats obtiennent une moyenne de 6 % des suffrages. Il s'agit d'une progression qui tend à confirmer le rôle qu'il doit jouer dans la vie politique. »

LE SORT DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Huit des quarante-quatre membres du gouvernement de M. Pierre Mauroy sollicitaient leur élection ou leur réélection.

● 3 SONT REELUS : MM. François Abadie (M.R.G.), secrétaire d'État au tourisme, à Lourdes-Est (Hautes-Pyrénées) ; Georges Lemoine (P.S.), secrétaire d'État à la défense, à Chartres-Sud-Est (Eure-et-Loir) et M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, à Quimperlé (Finistère).

● 5 SONT EN BALLOTTAGE : M. Jean Auroux (P.S.), ministre du travail, conseiller sortant de Roanne-Sud (Loire) ; Mme Edith Cresson (P.S.), ministre de l'agriculture, qui brigue le canton nouveau de Châtellerault-Ouest (Vienne) ; M. Henri Emmanuelli (P.S.), secrétaire d'État aux DOM-TOM, qui brigue le canton de Tartas-Ouest (Landes) ; M. Georges Fillioud (P.S.), ministre de la communication, conseiller sortant de Romans-I (Drôme) ; M. Marcel Rigout (P.C.F.), ministre de la formation professionnelle, conseiller sortant du canton de Pierre-Buffière (Haute-Vienne).

La situation des présidents de conseil général

Depuis le décès de M. Labonde, U.D.F.-P.R., le conseil général de l'Aube n'avait plus de président. Ne se représentaient pas le 14 mars quatre présidents sortants : MM. Auguste Joubert, CNIP (Doubs), Henri Mouche, app. CNIP (Charente), Marcel Prévoteau, U.D.F.-C.D.S. (Marne) et René Regaudie, P.S. (Haute-Vienne).

Le sort des quarante présidents qui sollicitaient en métropole le renouvellement de leur mandat est le suivant :

● 30 SONT REELUS : MM. Michel d'Aillières, U.D.F.-P.R. (Sarthe) ; Jacques Barrot, U.D.F. - C.D.S. (Haute - Loire) ; Jacques Baumel, R.P.R. (Hauts-de-Seine) ; Louis Besson, P.S. (Savoie) ; Charles de Cossé-Brissac U.D.F. - rad. (Loire-Atlantique) ; Joseph Caupert, U.D.F.-P.R. (Lozère) ; Michel Crucis, U.D.F.-P.R. (Vendée) ; Emile Didier, M.R.G. (Hautes-Alpes) ; Franz Duboscq, R.P.R. (Pyrénées-Atlantiques) ; Léon Eeckhoutte, P.S. (Haute-Garonne) ; Maurice Faure, M.R.G. (Lot) ; Jean François - Poncet, U.D.F. (Lot - et-Garonne) ; Henri Goetschy, U.D.F.-C.D.S. (Haut-Rhin) ; Raymond Hanin, U.D.F.-P.R. (Haute-Marne) ; Roland Huguet, P.S. (Pas - de - Calais) ; Léon Jozeau-Marigné, CNIP (Manche) ; Jean Lecanuet, U.D.F. - C.D.S. (Seine-Maritime) ; Max Lejeune, U.D.F.-M.D.S. (Somme) ; Kléber Loustau, mod. (Loir-et-Cher) ; Kléber Malécot, U.D.F.-C.D.S. (Loiret) ; Louis Mermaz, P.S. (Isère) ; Michel d'Ornano, U.D.F. - P.R. (Calvados) ; Jean Palluy, U.D.F.-C.D.S. (Rhône) ; Bernard Pellérin, U.D.F.-P.R. (Haute-Savoie) ; Christian Poncelet, R.P.R. (Vosges) ; Jean Puech, U.D.F. - P.R. (Aveyron) ; Jean-Marie Rausch, U.D.F.-C.D.S. (Moselle) ; Henri Torre, U.D.F. - P.R. (Ardèche) ; Georges Treille, U.D.F. - rad. (Deux-Sèvres) et Georges Valbon, P.C.F. (Seine-Saint-Denis).

● 2 SONT BATTUS : MM. Denis Maire, P.S. (Territoire de Belfort) et Pierre Palau, P.S. (Côte-d'Or).

● 8 SONT EN BALLOTTAGE : MM. Arsène Boulay, P.S. (Puy-de-Dôme) ; Georges Debat, mod. (Corrèze) ; Michel Germa, P.C.F. (Val-de-Marne) ; André Laignel, P.S. (Indre) ; André Madoux, U.D.F. (Meuse) ; Louis Orvoen, U.D.F. - C.D.S. (Finistère) ; Jacques Roynette, P.S. (Seine-et-Marne) et Marcel Ville, P.S. (Oise).

Presque à égalité

(Suite de la première page.)

Au-delà des inévitables querelles de chiffres, traditionnelles lorsqu'il s'agit de « cantonales », l'essentiel est évidemment que dix mois après ses victoires de mai et de juin 1981, la gauche n'est plus en position dominante. La mobilisation des électeurs, qui s'est soldée par une participation de 68,42 % sans aucun précédant pour ce genre de consultation depuis 1945, a eu pour effet de mettre en lumière un recul de son audience : le P.C.F., le P.S. et le M.R.G. ne totalisent plus que 47,51 %des voix selon le ministère de l'intérieur alors qu'ils en avaient obtenu 51,82 % (22,80 pour le P.C.F., 29,02 % pour le P.S. et le M.R.G.) lors du renouvellement de mars 1976, seul point de comparaison rigoureuse).

Tel étant le recul global, on constate une nouvelle fois, au sein de la gauche, un rééquilibrage des forces au profit du P.S.-M.R.G. et au détriment du P.C.F. qui souffre de « l'affaire polonaise » et de son attitude souvent « maximaliste » dans le domaine économique et social plus qu'il ne profite de sa participation au gouvernement.

Par rapport à 1976, les socialistes et les radicaux de gauche progressent en effet de 29,02 % à 31,63 % tandis que les communistes reculent de près de sept points : 15,87 % au lieu de 22,80 %. On se demande comment M. Georges Marchais peut parler pour son parti de « commencement de remontée » alors qu'il persévère sur la pente du déclin en « faisant » à peine mieux qu'au premier tour de la « présidentielle » le 26 avril 1981 (15,48 %) et un peu moins qu'au premier tour des législatives le 14 juin (16-12 %).

Alors que le P.S. dépasse la barre des 40 % des suffrages exprimés dans cinq départements (Ariège, Pas-de-Calais, Aude, Gers, Territoire de Belfort), le P.C.F. ne dépasse celle des 30 % qu'en Seine-Saint-Denis.

« On » ne manquera pas de dire, que le parti socialiste a fortement bénéficié du redécoupage opéré par M. Defferre, qui visait à juste titre à rééquilibrer démographiquement les cantons, à commencer par ceux où la population urbaine était sous-représentée. Il se trouve que les faits ne le prouvent nullement.

Les récents remodelages ont *créé* en métropole 165 cantons mais en ont *ipso facto modifié* 120 autres. Si l'on raisonne sur les 1 660 cantons (1945 — 285) qui sont restés ce qu'ils étaient en 1976 on constate une hausse de l'audience du parti socialiste qui passe de 25,84 % à 29,03 % des suffrages exprimés.

S'agissant de l'opposition, l'évolution des forces qui en font partie est sujette à caution, et l'on doit ne donner qu'une valeur relative aux pourcentages qui l'U.D.F. (18,80 % au R.P.R. (17,97 %) aux divers droite (12,95 Z) et à l'extrême droite (0,20 %). Contrairement à ce qui se passait à gauche où les « primaires » étaient dimanche la règle, chiraquiens et giscardiens avaient en effet, eu une attitude nettement « unitaires » ne présentant respectivement selon le ministère de l'intérieur que 853 et 900 candidats.

Cette stratégie leur a été bien souvent bénéfique. La barre des 30 % étant dépassée par les candidats R.P.R. dans sept départements (Hauts-de-Seine, Territoire de Belfort, Corrèze, Haute-Corse, Alpes-de-Haute-Provence, Gironde, Dordogne) et par les candidats U.D.F. dans treize autres (Lozère, Yonne, Haute-Saône, Ardèche, Maine-et-Loire, Puy-de-Dôme, Haute-Savoie, Jura, Morbihan, Moselle, Aube, Meuse, Ileet-Vilaine).

La question qui se pose pour l'opposition est de savoir si elle n'a pas « engrangé » dès le 14 mars la plus grande partie des sièges sur lesquels elle peut compter à l'issue du second tour.

C'est seulement après ce second tour et surtout après l'élection des présidents de conseil général, futurs maîtres de l'exécutif dans les départements, qu'il sera possible d'apprécier la situation dans toutes ses données. Il semble toutefois exclu, après ce qui s'esé passé le 14 mars, que la gauche parvienne à renverser l'équilibre des forces actuel, qui donne à l'opposition un avantage de onze présidences (cinquante-deux contre quarante-quatre en métropole et quatre contre une outre-mer).

RAYMOND BARRILLON.

La plus forte participation depuis 1945

Le scrutin du 14 mars 1982 est celui qui a connu — s'agissant d'élections cantonales — le plus faible taux d'abstentions depuis 1945. Il s'établit pour la métropole à 31,57 %.

Deux départements de métropole ont enregistré un taux supérieur à 40 % : la Seine-Saint-Denis (41,89 %) et le Rhône (40,03 %).

Le record de participation revient à la Lozère où 20,91 % seulement des inscrits se sont abstenus.

Nous présentons ci-dessous la liste des départements par ordre décroissant de taux d'abstention :

Rhône (40,03) ; Bouches-du-Rhône (39,56) ; Haute-Savoie (38,75) ; Val-de-Marne (38,23) ; Réunion (37,24) ; Isère (37,24) ; Hauts-de-Seine (37,02) ; Yvelines (36,43) ; Meurthe-et-Moselle (36,05).

Doubs (35,96) ; Val-d'Oise (35,72) ; Loire (35,06) ; Ain (34,73) ; Essonne (34,71) ; Corse du Sud (34,69) ; Côte d'Or (34,40) ; Haut-Rhin (34,08) ; Savoie (33,93) ; Loire-Atlantique (33,83) ; Saône-et-Loire (33,78) ; Moselle (33,75) ; Hérault (33,46) ; Charente Maritime (33,46) ; Gironde (33,40).

Haute-Garonne (33,34) ; Seine-et-Marne (33,30) ; Pyrénées-Orientales (33,19) ; Marne (32,91) ; Alpes - Maritimes (32,66) ; Drôme (32,48) ; Indre-et-Loire (32,31) ; Manche (32,28) ; Gard (31,73) ; Bas-Rhin (31,73) ; Ille-et-Vilaine (31,55) ; Haute-Marne (31,48) ; Var (31,47) ; Territoire de Belfort (31,44) ; Charente (31,39).

Vienne (30,90) ; Seine-Maritime (30,86) ; Jura (30,83) ; Aube (30,75) ; Hautes-Alpes (30,59) ; Oise (30,58) ; Haute-Corse (30,47) ; Ardennes (30,45).

Puy-de-Dôme (30,44) ; Maine-et-Loire (30,39) ; Ariège (30,19) ; Nièvre (30,13) ; Calvados (29,99) ; Orne (29,61) ; Eure (29,45) ; Nord (29,37) ; Loiret (29,10) ; Finistère (28,89) ; Vaucluse (28,87) ; Cher (28,67) ; Creuse (28,65) ; Morbihan (28,49) ; Yonne (28,08) ; Eure-et-Loir (27,93) ; Allier (27,83) ; Sarthe (27,65) ; Pyrénées - Atlantiques (27,41) ; Aisne (27,27) ; Alpes-de-Haute-Provence (27,07) ; Deux Sèvres (27,05) ; Loir-et-Cher (26,93) ; Meuse (26,89) ; Hautes-Pyrénées (26,80) ; Indre (26,78) ; Haute-Vienne (26,74) ; Aude (26,40) ; Gers (26,33) ; Ardèche (26,13).

Tarn et Garonne (25,85) ; Lot-et-Garonne (25,53) ; Vosges (25,45) ; Vendée (25,02) ; Haute-Loire (24,97) ; Cantal (24,70) ; Mayenne (24,18) ; Haute-Saône (24,00) ; Aveyron (23,84) ; Somme (23,65) ; Landes (23,52) ; Côtes-du-Nord (23,47) ; Pas-de-Calais (22,87) ; Tarn (22,44) ; Corrèze (22,20) ; Lozère (22,11) ; Dordogne (21,34) ; Lot (20,91).

Les commentaires de la presse parisienne

LE MATIN : deux lectures des résultats.

« Il y a deux lectures de ces résultats, lesquels touchent, d'une part, à la manière dont est reçu, en termes électoralistes, le gouvernement de coalition socialiste et communiste et, d'autre part, à la façon dont l'opposition peut, désormais, embrayer sur un véritable pouvoir local à travers les présidences départementales (...). Sur le premier point, le recul des candidats communistes confirme une tendance que nous avons, plusieurs fois, soulignée ici même (...). Le second point est également préoccupant dans la mesure où la loi de Gaston Defferre sur la décentralisation offre aux présidents de conseil général une palette de pouvoirs quasi identiques à ceux dont disposaient traditionnellement les préfets. Si l'opposition progressait substantiellement, on pourrait se trouver devant des situations conflictuelles très délicates, une majorité des assemblées départementales refusant de s'aligner sur les options gouvernementales. »

L'HUMANITE : faire front pour imposer une nouvelle défaite à la réaction.

« La violente campagne de la droite contre la participation des communistes au gouvernement et l'exploitation scandaleuse de la situation en Pologne n'ont pas eu le succès escompté. On peut penser aussi que cette partie de l'électorat communiste qui n'avait pas voté en juin dernier pour nos candidats parce qu'elle avait été sensible à la campagne nous présentant comme des adversaires de l'union a commencé à opérer un retour aux sources. Nous veillerons à ce que ce mouvement s'accentue car le renforcement de notre parti, c'est notre conviction, est indispensable (...). La droite ne va pas manquer de monter en épingle les quelques succès qu'elle a obtenus. A entendre les cris insolents de certains de ses leaders, sa débâcle de l'an dernier ne serait plus qu'un lointain souvenir. Voire. Il s'agit de ramener les choses à leur juste proportion. Et d'abord en renforçant l'union en vue du scrutin de dimanche prochain. Partout, sans tarder, sans hésitation, il faut mettre tout en œuvre pour que les candidats de gauche arrivés en tête au premier tour battent ceux de la droite au second. Nous y sommes pour notre part résolus. Il est indispensable qu'ensemble les partis communiste et socialiste fassent front et qu'ils prennent toutes les initiatives nécessaires pour infliger une nouvelle défaite aux forces de la réaction. »

RENE ANDRIEU.

LIBERATION : échec des ambiguïtés d'un projet flou.

« En moins de dix mois, l'opposition laissée K.O. par l'alternance, sans programme, sans idées et sans leader unique, allant mendiant dans les allées du pouvoir les gaffes gouvernementales et les petites affaires pour passer le temps en attendant de se refaire une santé politique, cette opposition vient de remporter une telle victoire. Dénudée et dépourvue de tout, ce ne sont évidemment pas ses cris d'orfraie ou le souvenir qu'elle a laissé qui ont de nouveau forcé la sympathie. Même si on assite à la fin du combat fratricide R.P.R.-U.D.F. depuis mai dernier, même si le R.P.R. paraît s'imposer face à une U.D.F. qui ressemble de plus en plus à une tente abandonnée sous la pluie, les raisons essentielles de ce succès ne sont pas le fait de l'opposition elle-même (...). Cet échec n'est pas celui d'un projet mais des ambiguïtés d'un projet flou, qui contraste les arêtes saillantes et les zones obscures où tout semble possible, y compris le pire.

» Cette douche écossaise devrait être l'occasion d'un ré-ajustement stratégique. C'est possible, ce n'est malheureusement pas certain. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le dépit des classes moyennes.

« Les socialistes n'ont pas changé la vie des Français. Pourtant, ils le leur avaient promis. Ils leur avaient tout promis, et ils continuent de le faire. Mais dix mois ont déjà passé, et rien d'important ne s'est produit qui ait modifié le sort des plus modestes. En revanche, et sans parler des privilégiés, qui de toute façon ne voteront jamais socialiste, la condition d'un grand nombre de citoyens des classes moyennes, attirés en mai et juin derniers par le discours socialiste, ne s'est en aucune façon améliorée. Ces Français-là pressentent au contraire qu'ils vont devoir prochainement contribuer au financement des libéralités désordonnées que le nouveau régime consent à ses clientèles familières, alors qu'ils espéraient en prendre leur part. C'est le dépit de cette France-là qui a fait hier la décision. »

PHILIPPE TESSON.

FRANCE-SOIR : coup de semonce.

« Il est évident que ces élections sont un coup de semonce très sérieux pour le gouvernement. La coalition au pouvoir a été désavouée, c'est là un avertissement qui a autrement plus de valeur que tous les sondages ou que toutes les élections partielles et qui va, inévitablement, changer la vie politique française. »

(THIERRY DESJARDINS.)

LE FIGARO : attention au « ras-le-bol ».

« Les succès éclatants obtenus par des personnalités du R.P.R. ou de l'U.D.F. que l'on disait en situation délicate, les défaites ou les ballottages difficiles de candidats de gauche que l'on affirmait au contraire assurés de la victoire montrent bien que le pays a voulu, dans le cadre de ce scrutin, signifier qu'il était temps de mettre un coup d'arrêt à certains délires idéologiques (...). Le pouvoir peut ne pas en tenir compte, puisqu'il continue de disposer à l'Assemblée d'une majorité inconditionnelle et même, à certains égards, activiste. Mais ce serait une attitude dangereuse : le scrutin d'hier est un avertissement qui, s'il n'était pas pris au sérieux, pourrait aboutir à des phénomènes de « ras-le-bol » difficilement contrôlables. »

PIERRE THIBON.

LES ECHOS : deux paradoxes.

« Peut-être faut-il s'habituer à un paradoxe : la majorité cantonale serait, dans ce pays, à l'opposé de la majorité nationale... Ce n'est toutefois pas ce genre d'acrobatie comptable qui peut rassurer la gauche aujourd'hui. La conquête du pouvoir suprême par les socialistes avait commencé dans les cantons. Aujourd'hui, c'est l'opposition qui y est majoritaire.

» Autre paradoxe, plus sérieux celui-là : c'est de la trop parfaite réussite d'un volet de leur stratégie que les socialistes doivent s'inquiéter aujourd'hui.

» En effet, le pourcentage obtenu par le P.S. hier n'est pas en soi un échec. Il se situe à un niveau raisonnable après la grande vague du printemps. L'échec, c'est le score de la gauche dans son ensemble. Et la baisse de la gauche dans son ensemble tient au déclin du P.C.

» Le parti communiste, au plus bas niveau, abaise bel et bien la gauche en dessous du seuil fatidique sauf quand le P.S. compense cette baisse par un bond extraordinaire. Hier, ce n'était pas le cas. »

LA LETTRE DE LA NATION : le changement à l'envers.

« Pierre Mauroy, Jean Poperen et consorts vont-ils encore nous parler, comme ils le faisaient la semaine dernière, d'une « consolidation du changement » ? En fait de consolidation du changement il y a changement à l'envers. Cette inversion est d'autant plus marquée que les élections cantonales sont traditionnellement plus favorables que les autres aux socialistes et aux communistes. Et cela pas seulement quand ils étaient dans l'opposition. C'est une constante liée à une technique d'implantation locale qui date de bien avant la V[e] République (...). L'opposition apprécie à sa juste mesure le succès qu'elle a emporté. Elle a réussi à mobiliser un électorat pour des élections dont elle avait jadis le tort de minimiser l'importance. Elle n'espérait qu'un succès en voix. D'après les éléments d'information dont nous disposons il est vraisemblable, qu'en dépit des trucages du ministre de l'intérieur, ce succès en voix va se traduire par des gains en sièges et que le bilan des présidences du conseil général — auxquelles la loi de décentralisation donne une importance sans précédent — sera finalement positif. »

PIERRE CHARPY.

Le réajustement

(Suite de la première page.)

Cela étant, le vote de plus de douze millions d'électeurs qui sont allés déposer un bulletin dans l'urne n'est pas vain. Sans doute convient-il de se demander ce qu'il signifie et savoir de quelle manière il faut en tenir compte.

Cette France « moitié-moitié », qui resurgit soudain, n'est pas nouvelle. Elle correspond à un partage ancien qui, au niveau national, a longtemps tenu la gauche en lisière du succès jusqu'à ce fameux 10 mai 1981.

On revient, en somme, à la case départ, sauf que, cette fois, la gauche détient le pouvoir et les moyens qu'il donne pour agir en tenant, éventuellement, compte du jugement ou des états d'âme des électeurs. Quelles leçons le pouvoir, la gauche et l'opposition tireront-ils de cet avertissement sans frais ?

● L'électorat corrige le tir sans renverser vraiment la tendance en faveur des précédents dirigeants du pays. On peut estimer que le vote du 14 mars confirme bien que ceux du 10 mai et du 24 juin ne traduisaient pas une adhésion sans retour à la gauche et à son programme ; mais à supposer qu'il n'ait été qu'un rejet de l'ancienne majorité, celle-ci n'est pas encore tout à fait rentrée en grâce.

● La majorité enregistre un échec non seulement parce qu'elle perd des voix, mais aussi parce qu'elle n'atteint pas ses objectifs : elle n'obtiendra pas, comme elle le souhaitait, plus de la moitié des présidences de conseil général ; sa régression du 14 mars aura des conséquences sur le prochain renouvellement sénatorial et sur les élections municipales et régionales de 1983, dans la mesure où la conquête des cantons est souvent un investissement à plus long terme. Dans la prespective de la décentralisation qu'elle va mettre en œuvre, la gauche augure mal l'une de ses réformes majeures ; et si elle commettait d'autres faux pas dans les élections locales, la décentralisation pourrait se retourner contre elle.

● Toute consultation défavorable à la majorité en place pose la question du régime électoral. L'interrogation n'est pas gratuite, puisque la gauche préconise en principe le retour à un système de représentation proportionnelle. Le gouvernement a l'intention de mettre à l'étude, aussitôt après les cantonales, une modification du mode de votation pour les prochaines élections municipales. Sera-t-il conduit à aller plus loin et à s'intéresser aux législatives ? M. Mitterrand a déjà dit à ses amis socialistes que le succès de juin 1981, grâce au scrutin majoritaire, ne justifiait pas le statu quo électoral : on risque de voir le 21 mars le rôle négatif que peut avoir l'effet amplificateur du système majoritaire.

Ne vaudrait-il pas mieux s'orienter vers un régime électoral qui fixe plus durablement, et à l'abri des fluctuations excessives, les principaux courants politiques ? La question prend tout son intérêt si l'on considère que, dans une gauche globalement fragile, le P.S. se maintien à un bon niveau, puisqu'il s'impose comme parti dominant et principale formation du pays.

● La confirmation de la relative marginalisation du parti communiste, dans un type de consultation où il lui est difficile d'avancer les mêmes explications qu'au printemps dernier (personnalisation de l'élection, vote utile, dérive présidentielle), pose un double problème : celui d'une majorité qui se rétrécit, celui d'un allié dont on souhaitait qu'il fût moins pesant et dont on risque de regretter qu'il n'apporte plus son comptant de voix.

Le problème se pose au P.S. et au P.C.F. Les socialistes seront-ils tentés de continuer leur pression sur les communistes pour obtenir d'eux que leur collaboration à l'union de la gauche soit mieux reçue, et donc plus rentable, ou bien mettront-ils une sourdine à leurs exigences vis-à-vis de leurs partenaires ? Quant aux communistes eux-mêmes, comment ne seraient-ils pas conduits à s'interroger sur une ligne politique qui prétend à accomoder le partage de responsabilités gouvernementales avec le P.S. et une méfiance toujours aussi entière envers ce partenaire, surtout si ce délicat exercice n'est même pas gratifiant ?

● Les électeurs n'avaient sans doute pas en tête ces préoccupations « politiciennes ». D'accord ou non, ils ont d'abord jugé l'action du gouvernement, quand ce n'est pas ce qu'on leur dit de cette action. L'opposition, qui n'a pas d'autre occupation et dont c'est le rôle, a réussi à mieux faire passer dans l'opinion sa propre appréciation, alors que le gouvernement était soit trop absent dans la vulgarisation de ses réformes et de ses décisions, soit trop présent dans les polémiques vaines, sinon les maladresses de langage. Toujours est-il que la gauche a vu utiliser avec succès contre elle le thème de l'intolérance.

● Le débat sur le rythme du changement — la pause réclamée par des radicaux de gauche notamment, l'accélération préconisée par le parti communiste — est déjà relancé. Remontera-t-il jusqu'au gouvernement, comme ce fut le cas il y a quelques mois ? Il est probable que le pouvoir ne renoncera pas au programme de réformes en cours d'élaboration et pour lequel il a décidé notamment de recourir à la procédure des ordonnances (pour l'abaissement de l'âge de la retraite notamment). Il n'abandonnera pas davantage les projets de loi sur l'extension des droits des travailleurs et la réorganisation de l'audiovisuel.

Le gouvernement travaille contre la montre, avec cette durée chère à M. Mitterrand qu'il faut en finir au plus vite avec les changements essentiels ; même s'ils polarisent un certain mécontentement. Après quoi viendra sinon la pause, du moins le temps du répit qui permettra de digérer les réformes et de les juger plus sereinement à leurs premiers fruits. Pour le pouvoir, les élections cantonales n'auront donc eu le tort que de survenir trop tôt.

Nul doute qu'une remise en ordre s'impose, qui passe par des réajustements au niveau du gouvernement et dans la manière dont l'action de celui-ci est relayée auprès de l'opinion. Dix mois après l'alternance, le pouvoir de la gauche n'a pas encore tout à fait acquis droit de cité. Pour beaucoup, il reste encore un étranger qui inquiète plus par les intentions qu'on lui prête que par la réalité de sa démarche.

ANDRÉ LAURENS.

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

présente une Sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

LES ANATHÈMES COMMUNISTES

En direct de *l'Humanité*, sur Antenne 2, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., est resté fidèle à son style. Il a porté quelques accusations : contre la télévision en général, pour avoir accordé une importance démesurée aux « affaires » les jours précédant les élections, contre Noël Copin, dont l'attitude lui semblait étonnante « pour un socialiste ». Contre M. René Rémond, enfin, pour ses commentaires « fantaisistes ». Noël Copin a demandé sèchement à M. Marchais de ne pas lui donner d'étiquette, et René Rémond a vigoureusement protesté de son objectivité.

M. Marchais avait peut-être donné le mot au rédacteur en chef de *l'Humanité*, René Andrieu, qui, sur TF 1, s'est demandé à quel titre Jean-François Kahn, des *Nouvelles littéraires*, était présent sur le plateau. Ce qui a valu une réplique cinglante de la part de l'intéressé.

Interrogé lundi matin, Noël Copin, rédacteur en chef d'Antenne 2, nous a déclaré : *« La technique de Georges Marchais est bien connue : il s'agit, pour lui, de tenter de transformer le journaliste qui l'interroge en homme politique et si possible en adversaire, et de polémiquer avec lui. Je n'ai pas l'intention de tomber dans ce panneau. Tout ce que j'ai à dire est que je n'appartiens à aucun parti politique. J'ai déjà eu l'occasion de le dire aux dirigeants du parti communiste à la suite d'insinuations de même nature. Ce ne sont ni les commentaires de René Rémond que Georges Marchais a injurié dimanche soir ni mes questions qui sont la cause du recul du P.C. Georges Marchais devrait expliquer les raisons politiques de ce recul plutôt que de se livrer à des attaques personnelles contre des politologues et des journalistes. »*

LYCEE FRANÇAIS de FLORIDE

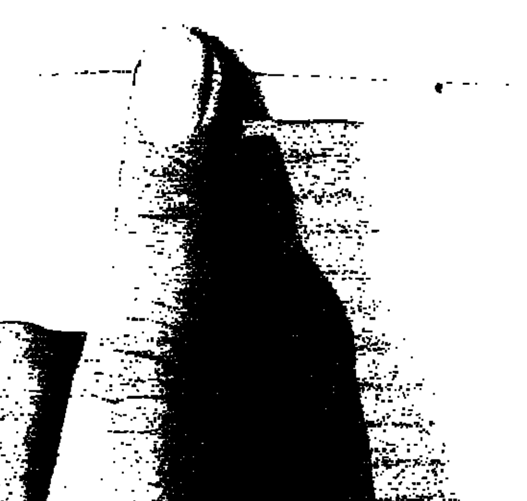
INTERNAT

SECONDE A TERMINALES A, B, C, D

Renseign. c/o CEPES : 57, r. CH.-LAFFITTE, 92200 NEUILLY - TEL. 722.94.94

et classe prépa. entrée **SC. PO.** PARIS

et classe prépa. entrée **UNIVERSITES U.S.A.** TOEFL, SAT, GRE, GMAT, etc.



EN ILE-DE-FRANCE, LE ROSE NE PREND PAS

La banlieue parisienne, depuis les élections du printemps dernier, n'est plus tout à fait rouge. Mais, contrairement aux espérances des socialistes, ces élections cantonales ne l'ont pas fait virer au rose. Pour le P.S., le réveil risque d'être douloureux : non seulement il ne peut plus espérer prendre la présidence du conseil général de l'Essonne à son allié communiste, non seulement il ne peut plus raisonnablement rêver ravir à l'opposition la présidence de l'assemblée départementale du Val-d'Oise, mais encore il doit aujourd'hui s'apprêter à rendre à la droite la majorité du conseil général de Seine-et-Marne, que la gauche avait enlevée il y a trois ans. La seule présidence que les socialistes détenaient dans un des huit départements d'Ile-de-France

Après avoir été, au soir du 26 avril 1981, le premier parti de la région parisienne, après avoir permis, à François Mitterrand de recueillir 53,21 % des suffrages exprimés, après avoir fait élire, en juin, 39 députés sur les 83 de la région, le choc, pour le P.S., est dur. Mais il devra bien convenir que nulle part il n'a réussi à transformer les essais marqués au printemps.

Dans les Hauts-de-Seine, par exemple, au vu des résultats des présidentielles et des législatives, les socialistes pouvaient espérer prendre quatre sièges aux communistes et un à la droite : ils n'en prendront qu'un, à leurs alliés de gauche. Cette impossibilité à concrétiser n'est pas réservée à la proche banlieue de Paris. Dans les Yvelines, là où la région parisienne prend parfois des allures de province, le P.S. pouvait rêver à un résultat exactement semblable : il ne prendra au mieux que deux sièges au P.C. Même situation dans l'Essonne, dans le Val-d'Oise ou la Seine-et-Marne.

Quelques chiffres sont particulièrement éclairants dans leur brutalité. Dans le canton de Perthe-en-Gâtinais, en Seine-et-Marne, M. François Mitterrand avait obtenu, le 10 mai, 50,90 % des suffrages exprimés, et M. Alain Vivien, candidat socialiste, le 21 juin, 56,01 % ; au premier tour des cantonales, le challenger R.P.R. obtient face au socialiste 54,80 %. Certes, l'agriculture n'est pas absente d'Ile-de-France ; cela a pu jouer dans ce cas, comme à Château-Landon, dans le même département, où M. Victor Prud'homme, apparenté P.S., pourtant vétérinaire et élu depuis douze ans, est balayé dès le premier tour par le candidat U.D.F.

Mais cet argument ne peut pas être avancé pour Villeneuve-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine. Le 10 mai, le candidat de la gauche avait recueilli 63,9 % des suffrages ; le 14 juin, le P.C. et le P.S. avaient totalisé 66,2 %. Pourtant, ce dimanche, M. Roger Prévot, modéré proche de l'U.D.F., a obtenu 64,47 % des voix. Seulement, M. Prévot est maire et conseiller général de sa commune depuis de nombreuses années. Même en Ile-de-France, les élections cantonales sont aussi des scrutins locaux. L'importance de l'implantation locale joue un rôle non négligeable. C'est probablement ce qui explique que, par exemple, en Seine-Saint-Denis, le P.S. n'ait pas réussi, comme il l'espérait, à devancer M. Macé, maire communiste de Neuilly-Plaisance, dans un canton qui se confond avec la commune, et qu'à Aulnay-sous-Bois le maire, M. Thomas, ait pu refaire tout le chemin perdu par le parti communiste à l'élection présidentielle ou aux législatives. Des situations semblables se retrouvent dans l'Essonne.

Voilà qui va renforcer les arguments des leaders de l'opposition qui, comme M. Michel Giraud, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne et président du conseil régional, expliquent que la « reconquête » du pouvoir central se prépare sur le terrain local. Or le P.S. doit bien constater qu'il n'est encore que faiblement installé dans les communes d'Ile-de-France : il ne dirige que 7 mairies sur 40 en Seine-Saint-Denis, 3 sur 36 dans les Hauts-de-Seine, 8 sur 47 dans le Val-de-Marne. Justement, ces cantonales devaient lui servir dans de nombreux cas à améliorer ses points d'appui pour les municipales de l'an prochain. Il devra partir à la bataille moins armé qu'il n'espérait. Et si les socialistes conservent l'ambition d'arracher à la droite la présidence du conseil régional grâce à l'élection de l'assemblée au suffrage universel, ils savent aujourd'hui que la lutte sera particulièrement acharnée.

THIERRY BRÉHIER.

Les élections cantonales du dimanche 14 mars visaient à pourvoir les sièges de 2 029 conseillers généraux : 1 945 en métropole où tous les départements étaient concernés à l'exception de Paris (les conseillers généraux du département qui sont également les conseillers municipaux de la capitale ont été élus en 1977 et ne seront soumis à renouvellement qu'en 1983), 76 dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Saint-Pierre-et-Miquelon) et 8 dans la collectivité territoriale de Mayotte.

En métropole, 1 766 sièges appartiennent à la série renouvelée les 7 et 14 mars 1976, 165 sont des cantons supplémentaires issus du récent remodelage de la carte cantonale, et 14 appartenant à la série renouvelée les 18 et 25 mars 1979 sont vacants du fait de la démission ou du décès récents de leur titulaire.

Le nom de chaque département est suivi de l'indication du nombre de cantons appartenant à la série renouvelable et dont les limites n'ont pas été modifiées depuis 1976, soit au total 1 660. Le nombre des cantons dont les limites ont été modifiées ainsi que celui des nouveaux cantons figurent entre crochets, soit au total 271 (y compris le canton de Luzarches (Val-d'Oise), dont le découpage décidé en 1976 avait été annulé en 1978 par le Conseil d'État). Le nom de ces cantons est précédé du signe ●.

Le nom des cantons vacants n'appartenant pas à la série renouvelable est précédé du signe ■. Dans trois cas, ces cantons qui ont été affectés par le récent découpage sont donc précédés des signes ● et ■.

Dans chaque département figure en tête la liste des cantons pourvus dès le premier tour par réélection. Dans cette liste les nouveaux cantons sont précédés du signe ●. Pour les cantons pourvus au premier tour par un nouvel élu et pour ceux qui donnent lieu à ballottage, nous indiquons par ordre décroissant le nombre des voix recueillies par chacun des candidats.

Étant donné que de nombreux cantons remodelés procèdent de la fusion de tout ou partie de cantons préexistants, il n'est pas étonnant que pour certains cantons précédés du signe ●, il ne soit pas possible de désigner le conseiller sortant.

Nous rappelons, après les résultats de chaque département et le commentaire qui les accompagne, la composition politique du conseil général de ce département avec, le cas échéant, l'indication de l'appartenance politique de conseillers décédés.

ABRÉVIATIONS

I. – TITRES

a.d. : ancien député.
a.s. : ancien sénateur.
c.s. : conseiller général sortant.
dép. : député.
prés. : président du conseil général.
sén. : sénateur.

II. – ÉTIQUETTES

app. : apparenté.
aut. : autonomiste.
bon. : bonapartiste.
C.D.S. : centre des démocrates sociaux (U.D.F.).
cent. : centriste.
C.N.I.P. : Centre national des indépendants et paysans.
diss. : dissident.
div. g. : divers gauche.
écol. : écologiste.
ext. d. : extrême droite (dont les candidats du Front national et du Parti des forces nouvelles).
ext. g. : extrême gauche.
I.A. : Initiative alsacienne.
M.D. : mouvement des démocrates (Michel Jobert).
M.D.S. : mouvement démocrate socialiste (M. Max Lejeune).
mod. : modéré (= candidats de l'opposition n'appartenant pas à l'U.D.F. ou au R.P.R., candidats d'action locale et autres « divers droite »).
M.R.G. : mouvement des radicaux de gauche.
P.C. : parti communiste.
P.R. : parti républicain (U.D.F.).
P.S. : parti socialiste.
P.S.U. : parti socialiste unifié.
rad. : parti rad. socialiste (U.D.F.).
rég. : régionaliste.
R.P.R. : rassemblement pour la République.
soc. ind. : socialiste indépendant.
sout. : soutien.
U.D.B. : Union démocratique bretonne.
U.D.F. : Union pour la démocratie française.

Quand un candidat se présente sans qu'il ait reçu l'investiture de son parti, on fait suivre le nom de ce parti de la mention « dissident ».

ESSONNE (18)

BIÈVRES

M. Simonin, c. s., R.P.R., 4 534 ; Mme Tozzi, P.S., 2 596 ; MM. Le Beguec, P.C., 1 216 ; Launay, U.D.F., 860 ; Bezy, P.S.U., 364 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

BRÉTIGNY-SUR-ORGE

MM. Blin, c. s., P.C., 3 260 ; Vallin, P.S., 2 72 ; Perrin, U.D.F.-C.N.I.P., 2 506 ; Ribes, U.D.F., 2 322 ; Mme Faucheux, écol, 596 ; MM. Mabillat, P.S.U., 151 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

CORBEIL-ESSONNES

Mme Marty, c. s., P.C., 5 512 ; MM. Blais, R.P.R., 3 661 ; Albouy, P.S., 3 276 ; Lebigre, mod., 1 460 ; Mme Valero, P.S.U., 229 ; Bourg, mod., 142 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

ETAMPES

MM. Coulombel, U.D.F.-C.N.I.P., 5 642 ; Lefranc, P.C., 3 201 ; Beaumont, P.S., 2 374 ; Deleporte, écol., 471 ; Brossier, div. g., 221 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

LA FERTÉ-ALAIS

MM. Conte, U.D.F., 2 556 ; Boinier, P.S., 2 233 ; Mme Marcarelli, R.P.R., 1 332 ; Mme Guenezec, P.C., 1 008 ; M. Camus, écol., 0. *Ballottage.*

M. Pelat, c.s., div. g., ne se représentait pas.

LIMOURS

MM. Vancampen, P.S., 1 961 ; Hugonet, R.P.R., 1 900 ; Beaupparrain, c. s., U.D.F., 1 520 ; Dupouy, P.C., 981 ; Dortet, M.R.G., 394 ; Leste Lasserre, U.D.F.-C.N.I.P., 260 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

LONGJUMEAU

M. Jeu, U.D.F.-R.P.R., 10 931, *ELU.*

MM. Lucente, P.S., 5 469 ; Freychet, P.C., 2 948 ; Chenuil, P.S.U., 559 ; Camus, écol., 0.

M. Colin, U.D.F., ne se représentait pas.

MENNECY

MM. Robert, c. s., R.P.R., 4 886 ; Djivelekian, P.S., 2 758 ; Lafon, P.C., 1 729 ; Garro, U.D.F., 1 370 ; Maraninchi, mod., 430 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

MONTGERON

MM. Josse, R.P.R., 3 953 ; Carrigou, c.s., P.S., 2 892 ; Mme Guirandou, mod., 1 033 ; MM. Garçon, P.C., 976 ; Laurent, écol., 551 ; Gruder, P.S.U., 113 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

PALAISEAU

MM. Vizet, c.s. P.C., 6 517 ; Allain, R.P.R., 6 431 ; Casteigts, P.S., 4 684 ; Benignus, U.D.F., 1 585 ; Camus, écol., 648 ; Ripeau, P.S.U., 380. *Ballottage.*

RIS-ORANGIS

MM. Leveau, R.P.R., 3 539 ; Perrin, P.C., 2 819 ; Renucci, P.S., 2 700 ; Dunez, mod., 362 ; Souyri, P.S.U., 155 ; Abramovicz, div. g., 77 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

M. Marcou, R.P.R., ne se représentait pas.

SAINT-CHÉRON

MM. Marest, R.P.R., 4 032 ; Sanvoisin, c.s., P.S., 3 008 ; Rouault, P.C., 948 ; Lalanne, P.S.U., 176 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

MM. Campredon, R.P.R., 2 589 ; Despierre, c.s., P.S., 2 352 ; Joccotton, U.D.F., 1 051 ; Gozman, P.C. ; 887 ; Martin, mod., 541 ; Carion, div. g., 0 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

MM. Englander, c.s., P.C., 3 020 ; Fischer, R.P.R., 1 947 ; Soppelsa, P.S., 1 299 ; Cire, U.D.F., 1 212 ; Caroz, P.S.U., 158 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

SAVIGNY-SUR-ORGE

MM. Bockelandt, c.s., P.C., 4 296 ; Marsaudon, R.P.R., 3 763 ; Clévenot, P.S., 3 067 ; Morigny, U.D.F.-P.R., 2 016 ; Camus, écol., 287 ; Laik, P.S.U., 163 ; Ponticelli, mod., 140. *Ballottage.*

VILLEBON-SUR-YVETTE

MM. Nevers, U.D.F., 3 008 ; Morichaud, P.S., 1 661 ; Chaquat, P.S.U., 187 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

VIRY-CHATILLON

MM. Bussery, P.S., 5 266 ; Chastel, U.D.F., 5 198 ; Dupuis, R.P.R., 3 292 ; Chaunac, P.C., 1 868 ; Le Scornet, P.S.U., 244 ; Camus, écol., 1. *Ballottage.*

M. Longuet, mod., ne se représentait pas.

YERRES

MM. Galhaut, c.s., P.S., 4 121 ; Prats, R.P.R., 3 631 ; Pore, U.D.F., 2 110 ; Mme Quainquard, P.C., 1 697 ; MM. Ponvienne, écol., 793 ; Varroud Vial, P.S.U., 300 ; Renard, mod., 63 ; Camus, écol., 0. *Ballottage.*

La poussée socialiste attendue dans le département de l'Essonne n'a pas eu lieu, bien au contraire. Un seul canton pourra vraisemblablement être « enlevé » à la droite, dimanche prochain, celui de Ris-Orangis, où M. Michel Marcou (R.P.R.) ne se représentait pas. L'opposition peut, en revanche, espérer conquérir quatre sièges : Etampes, au parti communiste ; Montgeron ; Saint-Chéron et Saint-Germain-lès-Corbeil, au parti socialiste.

Or il suffirait de trois sièges pour renverser la majorité du conseil général, actuellement présidé par M. Robert Lakota (P.C.).

Contre toute attente, le parti communiste semble toutefois devoir conserver six de ses sept élus sortants, car seul M. Gérard Lefranc est vraiment mis en difficulté par M. Jean Coulombel, candidat unique de l'opposition sous l'étiquette C.N.I. à Etampes.

Sur dix-huit sièges à pourvoir, un seul l'a été dès le premier tour : M. Christian Jeu (R.P.R.) succède, avec 54,91 % des suffrages exprimés, à M. Jean Colin, sénateur centriste, qui ne se représentait pas.

CONSEIL GÉN. (prés. : M. Robert Lakota, P.C.) : 12 P.C., 8 P.S., 2 U.D.F., 5 R.P.R., 8 mod.

HAUTS-DE-SEINE (20 + 1)

ONT ÉTÉ RÉÉLUS : Mme Verge, R.P.R (Asnières-Sud) ; MM. Tricon, R.P.R. (Bois-Colombes) ; Gorse, c. s., R.P.R. (Boulogne-Billancourt-Nord-Est) ; Duhamel, R.P.R. (Boulogne-Billancourt-Sud) ; Guyot, R.P.R. (Clamart) ; Pinchaux, R.P.R. (Courbevoie-Nord) ; Baumel, c.s., R.P.R. (Garches) ; Figuères, P.C.(Malakoff) ; Bary, U.D.F.-R.P.R. (Neuilly-sur-Seine-Sud) ; Prevot, mod. (Villeneuve-la-Garenne).

ANTONY

MM. Aubry, c.s., P.C., 6 431 ; Devedjian, R.P.R., 5 120 ; Pietri, P.S., 3 331 ; Marinnes, U.D.F., 2 187 ; Prevert, écol., 890 ; Jacquin, P.S.U., 284 ; Croissant, mod., 200 ; Grisoni, écol., 97. *Ballottage.*

BAGNEUX

Mme Jambu, P.C., 5 214 ; Macherey, P.S., 3 537 ; MM. Doniguian, R.P.R., 2 997 ; Chene, U.D.F., 1 616 ; Ravera, P.C., ne se représentait pas ; Grisoni, écol., 0. *Ballotage.*

CHATILLON

MM. Marino, R.P.R., 7 193 ; Legros, P.S., 4 910 ; Le Dauphin, c.s., P.C., 4 533 ; Dolivet, U.D.F.-M.D.S., 2 037 ; Roux, écol., 575 ; Gelli, P.S.U., 349 ; Grisoni, écol., 156. *Ballottage.*

■ CHAVILLE

M. Houlier, U.D.F., 6 427 ; Mme Pestre, R.P.R., 5 085 ; MM. Dieuset, P.S., 3 452 ; Meunier, P.C., 1 045 ; Levain, M.R.G., 456 ; Grisoni, écol., 2 ; Germain, démis de son mandat, R.P.R. *Ballottage.*

CLICHY

MM. Deodato, R.P.R., 4 108 ; Schmaus, c.s., sén., P.C., 3 748 ; Le Gall, P.S., 3 093 ; Ponge, écol., 336 ; Grisoni, écol., 137 ; Frager, P.S.U., 129. *Ballottage.*

COLOMBES-SUD

M. Aubert, R.P.R., 6 901, *ELU.*

M. Frelaut, c.s., dép., P.C., 3 839 ; Mme Chevrel, P.S., 1 588 ; MM. Grisoni, écol., 260 ; Brunstein, P.S.U., 175.

(Lire la suite page 6.)

Depuis 38 ans, le journal spécialisé
"Les Annonces" est le n° 1 pour la vente des fonds de commerce
En Vente Partout 3 F et 36 r. Malte. 75011 PARIS TEL. (1) 805.30.30

SI VOUS AVEZ UN PROBLÈME
« CHEVEUX »

pellicules, démangeaisons, cheveux gras, secs, cassants, etc., n'attendez pas qu'il soit TROP TARD pour bien les soigner
L'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP
spécialiste des soins du cheveu
— plus de 20 ans d'expérience —
vous offre un examen-conseil de votre chevelure
Prenez vite rendez-vous à :
4, rue de Castiglione, 75001 PARIS, tél. (1) 260-38-84
EUROCAP : 9, place d'Erlon, 51100 REIMS, tél. (26) 88-65-74
et à BORDEAUX (56) 48-06-34 - GRENOBLE (76) 49-21-41 - LILLE (20) 51-24-19 LIMOGES (55) 34-15-20 - LYON (7) 838-06-76 - MULHOUSE (89) 45-80-88 - NANCY (8) 332-91-98 - NANTES (40) 48-74-57 - RENNES (99) 30-16-88 - SAINT-ETIENNE (77) 38-10-76 - TOULON (94) 93-55-30 - TOULOUSE (61) 23-29-84 - ROUEN (35) 73-08-22

EN FAMILLE, AVEC VOS ENFANTS ? ALLEZ EN AFRIQUE POUR MOINS CHER
...SUR VOLS RÉGULIERS AIR AFRIQUE
Vous voyagez en famille? Profitez-en pour découvrir l'Afrique à tarif réduit.
Le Tarif Découverte "Famille" d'Air Afrique vous offre jusqu'à 50% de réduction.
Des Tarifs Découverte, il en existe 21, tous sur vols réguliers.
LES TARIFS "DECOUVERTE"
AIR AFRIQUE
IL Y A UN TARIF POUR VOUS. ALLEZ VOIR AIR AFRIQUE OU VOTRE AGENT DE VOYAGES.

Dans la région parisienne

LE PREMIER TOUR

ISSY-LES-MOULINEAUX-OUEST

MM. Veneau, R.P.R., 2 894 ; Ducoloné, c.s., dép., P.C., 2 805 ; Margnes, P.S., 2 104 ; Audebert, U.D.F.-M.D.S., 1149 ; Dupuy, écol., 358 ; Robert, P.S.U., 115 ; Grisoni, écol., 68. *Ballottage.*

LEVALLOIS-PERRET-SUD

M. Balkany, R.P.R., 5 013, *ELU.*

MM. Jans, c.s., dép., P.C., 2 909 ; Grandazzi, P.S., 1 146 ; Grisoni, écol., 134 ; Gontier, P.S.U., 112 ; Igonin, U.D.F., 1.

NANTERRE-NORD

MM. Laubier, P.C., 4 601 : Collin, R.P.R., 2 970 : Renaude, P.S., 2 264 ; Montillot, U.D.F., 1 148 : Collange, P.S., 260 : Grisoni, écol., 0. *Ballottage.*

Mme Fraysse-Cazalis, c.s., P.C., ne se représentait pas.

SÈVRES

M. Caillonneau, U.D.F., 4 593, *ELU.*

Mme Morhange, P.S., 2 056 ; MM. Lenormand, c.s., P.C., 1 964 ; Dewulf, écol., 207 ; Puzin, P.S.U., 105 ; Grisoni, écol., 74.

SURESNES

MM. Pontillon, c.s., sén., P.S., 4 699 ; Dupuy, R.P.R., 3 227 ; Commare, U.D.F., 2 635 : Lacombe, P.C., 2 509 ; Guilhaumon, P.S.U., 378 : Grisoni, écol., 0. *Ballottage.*

La majorité départementale R.P.R.-U.D.F. des Hauts-de-Seine sort considérablement renforcée de ce premier tour : neuf de ses dix sortants sont réélus avec de confortables majorités. M. Prévot réussit même à conserver le canton de Villeneuve-la-Garenne, jugé pourtant très menacé, puisque le 10 mai comme le 24 juin 1981 la gauche y était majoritaire.

Si le R.P.R. a perdu face à l'U.D.F. la seule primaire « organisée » à Chaville, il élimine dès le premier tour deux conseillers généraux communistes sortants, de surcroît députés, MM. Jans et Frelaut, à Levallois et à Colombes, deux cantons qui, il est vrai, avaient, aux élections du printemps dernier, donné leur préférence à la droite. Le P.C. perd un autre canton à Sèvres, au profit de l'U.D.F., cette fois. On peut y voir une conséquence du conflit qui l'oppose au maire de la commune, M. Fajnzylberg, exclu pour avoir suivi M. Henri Fiszbin. De plus, le P.C. devra laisser le canton de Châtillon-sous-Bagneux au P.S., qui l'a devancé au premier tour.

Les socialistes ne peuvent néanmoins être que déçus : au vu des résultats des élections du printemps dernier, ce n'est pas un siège qu'ils pouvaient espérer conquérir, mais quatre... Dans les Hauts-de-Seine, le P.C. a, comme aux législatives, mieux résisté qu'il pouvait le craindre à l'implantation socialiste.

CONSEIL GÉN. (prés. : M. Jacques Baumel, R.P.R., dép.) : **16 P.C., 2 P.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 13 R.P.R., 1 mod.**

STAGES d'ANGLAIS à OXFORD

● Vacances scolaires : bac, prépa H.E.C. et Sciences-Po, D.E.U.G., Licence, CAPES et Agrégation.
● Toute l'année formation continue.

OISE Oxford Intensive School of English

21, rue Th. Renaudot 75015 Paris - (1) 533.13.02

PROMO J

PA

Export moyen-orient — **Strasbourg**

Bâtiments industrialisés - La société ERGE (600 personnes, un chiffre d'affaires en progression de 40% en 1981), fabrique et commercialise des bâtiments industrialisés pour chantiers, bases-vies, industries et collectivités locales. Elle bénéficie d'une excellente image de marque et réalise près de 43% de son chiffre d'affaires à l'exportation. Le développement de sa structure commerciale l'amène à rechercher un responsable export pour le Moyen-Orient. Rendant compte directement au Président-Directeur Général, il sera responsable du développement commercial et œuvrera principalement en Arabie Saoudite, Irak et Egypte, qui représentent actuellement 25% du chiffre d'affaires total de la société. Passant 50% de son temps sur le terrain dans des missions de 2 à 3 semaines, il aura à négocier directement les contrats avec la clientèle locale et les filiales locales des entreprises occidentales. Le candidat recherché, âgé de 35 ans minimum, pourra faire valoir une bonne expérience de la vente au Moyen-Orient. Il est nécessaire qu'il ait une expérience du bâtiment, de l'ingénierie ou des corps d'états secondaires. La pratique de la langue anglaise est impérative, la connaissance de l'arabe constituant un atout. La rémunération pourra atteindre un niveau important et sera fonction de l'expérience. Ecrire à R. SPIELER à Strasbourg. Réf. A/6116M

Développement de produits nouveaux — **Paris**

Responsable développement et applications technologiques - PATSCENTRE International, département du groupe PA spécialisé dans les applications de la technologie, occupe une place de leader dans le monde pour le conseil en développement de produits et procédés de fabrication. Pour faire face au développement rapide de l'activité de Patscentre France, nous recherchons pour Paris un responsable développement et applications technologiques. Chargé du suivi des contrats, tant au niveau technique que financier, planning, ou commercial, il devra assurer la qualité de l'interface entre les sociétés clientes et les équipes Patscentre en place dans les différents laboratoires de recherche et développement (Cambridge - Bruxelles - Princeton...), depuis la phase d'études jusqu'à la phase finale et les extensions de projets. Cette offre s'adresse à des candidats âgés d'au moins 30 ans, diplômés d'une grande école d'ingénieurs, ayant acquis si possible une spécialisation en électronique, et justifiant d'une expérience convaincante d'au moins 5 ans dans la direction d'activités de recherche et développement à caractère multitechnologique. En outre, les négociations et relations commerciales impliquent une aisance naturelle dans les contacts humains. Enfin, la pratique quasi-courante de la langue anglaise s'avère indispensable. La rémunération, motivante, tiendra essentiellement compte de l'expérience offerte. Ecrire à J. HAXAIRE à Paris. Réf. A/065M

Business systems analysts — **160 - 180.000 F**

GRACE Pour faire face à l'expansion soutenue de ses activités en Europe, W.R GRACE, un groupe américain particulièrement performant notamment dans le secteur chimique (8.300 personnes, chiffre d'affaires de 750 millions de dollars en Europe), renforce ses structures par la mise en place d'un système d'information commun aux différentes filiales de ses divisions. Ce très important projet, en cours de développement, intégrera à terme l'ensemble des fonctions de l'entreprise : vente, production, comptabilité... Il est conçu dans un environnement DB/DC, et réalisé en utilisant les plus récents outils IBM (4341, 8100, SNA...). Pour renforcer son équipe «Développement», basée à Epernon (près de Rambouillet, à 40mn par train de Paris-Montparnasse), GRACE recherche des analystes de formation supérieure, ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le développement ou la mise en place de systèmes de gestion intégrés. Ce seront soit des informaticiens, soit des gestionnaires désireux de projeter leur expérience au travers de la conception, la réalisation et «l'implementation» d'un ambitieux système d'information. La fonction nécessitant des contacts à tous niveaux, la pratique courante de l'anglais est indispensable, et quelques déplacements en Europe seront à prévoir. La rémunération annuelle pourrait être de l'ordre de 160.000 francs, ou éventuellement supérieure si l'expérience et les compétences des candidats le justifient. Ecrire à J. M. JACLOT à Paris. Réf. A/2188M

Ingénieur électronicien — **Paris**

Etudes et développement - Une importante société d'électronique française du secteur privé recherche pour son activité instrumentation basée à Paris, un ingénieur d'Études et de Développement. Au sein d'une petite équipe d'ingénieurs et en liaison fréquente avec les services commerciaux et la fabrication, il sera chargé d'étudier, concevoir et développer des instruments de mesure sophistiqués destinés aux marchés des Télécommunications et de la Téléinfomatique. Il bénéficiera dans cette structure à taille humaine de l'acquis technique d'un leader et de matériel performant. Ce poste impliquant un bon degré d'autonomie s'adresse à un Ingénieur Electronicien diplômé ayant acquis en bureau d'études ou en laboratoire une bonne maîtrise de la technologie numérique et des microprocesseurs. Une connaissance complémentaire des testeurs M.I.C. serait un précieux atout. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience, sera motivante. Ecrire à J. SCARINOFF à Paris. Réf. A/2182M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505.14.30
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25
3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82
78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

SEINE-SAINT-DENIS (20)

ONT ÉTÉ RÉÉLUS : **MM. Karman, P.C. (Aubervilliers-Ouest) ; Valbon, P.C. (Bobigny) ; Mme Coulon, P.C. (Stains) : M. Calmejane, R.P.R. (Villemomble).**

AULNAY-SOUS-BOIS-SUD

MM. Abrioux, R.P.R., 4 519 ; Thomas, c. s., P.C., 3 456 ; Louis, P.S., 1 590 ; Mantovani, écol., 371 ; Cuzon, P.S.U., 203. *Ballottage.*

BAGNOLET

MM. Mongeau, c. s., P.C., 4 241 ; Bourquelot, R.P.R., 3 147 ; Joly, P.S., 2 783 ; Mme Saladin, écol., 0. *Ballottage.*

LE BLANC-MESNIL

MM. Frégossy, c. s., P.C., 7 596 ; Renard, R.P.R., 4 995 ; Morel, P.S., 3 209 ; Baillon, P.S.U., 577. *Ballottage.*

BONDY-NORD-OUEST

MM. Fuzier, c. s., sén., P.S., 3 166 ; Ladel, U.D.F.-P.R., 2 511 ; Hacquemand, P.C., 1 197 ; Juton, écol., 494. *Ballottage.*

BONDY-SUD-EST

MM. Beaufort, c. s., P.S., 2 810 ; Bavoil, R.P.R., 2 066 : Chapelain, P.C., 1 717 ; Mme Bacque, écol., 433 ; M. Brunelet, mod., 271. *Ballottage.*

LE BOURGET

MM. Gonzalès, c. s., P.C., 6 963 ; Bergougnoux, R.P.R., 5 558 ; Bailly, P.S., 3 730. *Ballottage.*

LIVRY-GARGAN

MM. Vincent, c. s., P.S., 5 878 ; Leroy, U.D.F.-P.R., 5 255 ; Buisson, P.C., 2 004. *Ballottage.*

MONTREUIL-EST

MM. Foulon, c. s., P.C., 4 738 ; Louvel, R.P.R., 3 204 ; Beaucaire, P.S., 2 591. *Ballottage.*

MONTREUIL-NORD

Mme Robert, c. s., P.C., 3 750 ; M. Goetz, U.D.F.-M.D.S., 3 379 ; Mme Rochet, P.S., 2 683 ; M. Tilleman, mod., 468. *Ballottage.*

NEUILLY-PLAISANCE

MM. Demuynck, R.P.R., 2 230 ; Macé, c. s., P.C., 1 985 ; Mme Plessis, P.S., 1 061 ; MM. Bousiges, U.D.F.-C.D.S., 917 ; Baccichetti, écol., 295 ; Laupa, div. g., 72. *Ballottage.*

NEUILLY-SUR-MARNE

Mme Maheas, P.S., 2 916 ; MM. Derouard, R.P.R., 2 619 ; Sens, P.C., 1 797 ; Misrachi, U.D.F.-P.R., 671 ; Mme Eskennazi, écol., 607. *Ballottage.*

M. Maheas, P.S., ne se représentait pas.

NOISY-LE-SEC

Mme Calais, U.D.F. 4 372 ; MM. Mons, c. s., P.C., 4 211 ; Fabre, P.S., 2 820 ; Segrestan, écol., 566 ; Triboulet, P.S.U., 210. *Ballottage.*

PANTIN-EST

MM. Berthelot, c. s., P.C., 3 288 ; Pouchard, U.D.F.-C.D.S., 2 479 ; Mme Pietruszynski, P.S., 1 976 ; Vargnaud, écol., 467. *Ballottage.*

SAINT-DENIS-NORD-EST

MM. Oesterwind, P.C., 5 631 ; Lerosey, P.S., 3 262 ; Mme Nicol, R.P.R., 3 080 ; Delsart, P.S.U., 469. *Ballottage.*

M. Dumay, c. s., P.C., ne se représentait pas.

SAINT-DENIS-SUD

Mme Andros, c. s., P.C., 4 301 ; MM. Borderie, U.D.F., 2 656 ; Castel, P.S., 2 529. *Ballottage.*

TREMBLAY-LÈS-GONESSE

MM. Prudhomme, c. s., P.C., 4 250 ; Tarlet, R.P.R., 2 887 ; Revel, P.S., 2 459 ; Dupuy, P.S.U., 222. *Ballottage.*

En 1976, le parti communiste avait réussi à enlever dix cantons dès le premier tour : cette fois, il n'évite le ballottage que dans trois. C'est le signe le plus frappant de l'effritement de la prééminence du P.C. dans la Seine-Saint-Denis. Sur les quinze sièges renouvelables qu'il détenait, ses candidats subissent des pertes de voix s'échelonnant entre trois et vingt et un points de pourcentage par rapport aux suffrages exprimés, si l'on se réfère aux résultats de 1976. Certes, il a en général réussi à accroître un écart avec les socialistes, qui avait été sensiblement réduit lors des scrutins du printemps dernier. A Neuilly-Plaisance, M. André Macé reprend même l'avantage sur le P.S., alors que le candidat socialiste avait pris le dessus il y a neuf mois. Au deuxième tour, M. Macé devra jouer une partie serrée contre son challenger R.P.R.

Les socialistes, eux aussi, qui avaient eu deux élus, MM. Alfred Vincent et Claude Fuzier, sénateur, au premier tour de 1976, n'en ont pas un cette fois.

L'opposition a tout lieu d'être satisfaite de ce scrutin. Non seulement elle conserve – dès le premier tour – son seul siège en jeu, celui de Villemomble, alors que son porte-drapeau, M. Robert Calméjane, avait été battu dans son canton aux législatives, mais, en moyenne, elle a réalisé des scores supérieurs de douze points à ceux d'il y a six ans. Cela ne lui permettra quand même pas de mettre à mal la majorité absolue dont dispose le parti communiste au conseil général.

CONSEIL GÉN. (prés. : M. Georges Valbon, P.C.) : **28 P.C., 6 P.S., 1 U.D.F., 4 R.P.R., 1 mod.**

Le journal mensuel de documentation politique
après-demain
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur
PRÉVENTION ET SANTÉ
avec Gilbert Bonnemaison, Michel Pezet, Alain Richard, Michel Rocard, Bernard Stasi, etc.
Envoyer 30 francs (timbres à 1 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 90 F pour abonnement annuel (60 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

VAL-DE-MARNE (19)

ONT ÉTÉ RÉÉLUS : **MM. Poirier, U.D.F.-P.R. (Boissy-Saint-Léger) ; Lefèvre d'Ormesson, U.D.F.-CNIP (Chennevières-sur-Marne) ; Viens, P.C. (Orly) ; Vivien, c. s., R.P.R. (Saint-Mandé) ; Favas, CNIP (Vincennes - Fontenay-Nord) ; Vernaudon, R.P.R. (Vincennes-Ouest) ; Villette, soutien P.S. (Fresnes).**

BRY-SUR-MARNE

M. Audfray, U.D.F.-C.D.S., 4 636. *ÉLU.*

MM. Goby, P.S., 1 927 ; Pieterarens, P.C., 1 132 ; Mme Vincent, P.S.U., 219 ;

M. Lasne, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE-EST

MM. Bargero, c. s., P.C., 5 609 ; Décamp, R.P.R., 3 730 ; Mme Monnin, P.S., 1 926 ; M. Desseigne, P.S.U., 441. *Ballottage.*

CHAMPIGNY-SUR-MARNE-OUEST

MM. Chevallier, R.P.R., 4 308 ; Poussy, c. s., P.C., 4 043 ; Jacquemin, P.S., 2 384 ; Buron, écol., 555 ; Aubert, P.S.U., 226 : Collin, extrême droite, 184. *Ballottage.*

CRÉTEIL-NORD

MM. Lagauche, c. s., P.S., 3 373 ; Valade, R.P.R., 3 321 ; Attuel, U.D.F., 1 875 ; Martin, P.C., 1 144 ; Mignault, mod., 456 ; Valle, P.S.U., 283. *Ballottage.*

JOINVILLE-LE-PONT

MM. Aubry, U.D.F., 3 651 ; Gibout, P.C., 2 294 ; Seve, P.S., 1 087 ; Menant, écol., 312 ; Jousset, P.S.U., 149. *Ballottage.*

M. Garchery, c. s., CNIP, ne se représentait pas.

L'HAY-LES-ROSES

MM. Méchain, P.S., 4 540 ; Favre, R.P.R., 4 271 ; Citerne, P.C., 2 324 ; Gatel, écol., 956. *Ballottage.*

M. Tabanou, c.s., P.S., ne se représentait pas.

LE KREMLIN-BICÊTRE

Mme Martelli, P.C., 2 317 ; MM. Tanguy, R.P.R., 1 841 ; Laurent, P.S., 1 838 ; Maigne, U.D.F.-C.D.S., 1 758 : Mme Buring, écol., 264 ; M. Kayser, c.s., est décédé, P.C. *Ballottage.*

VILLECRESNES

MM. Redon, c.s., mod., 5 649 ; Gadet, P.S., 2 455 ; Kalinsky, a.d., P.C., 2 252 ; Massip, écol., 715 ; Le Roux, P.S.U., 273. *Ballottage.*

VILLENEUVE-LE-ROI

MM. Hermellin, U.D.F.-C.D.S., 4 061 ; Le Cam, c.s., P.C., 3 868 ; Murat, P.S., 1 610 ; Zennaro, écol., 382 ; Besse, div. g., 182 ; Vaysse, P.S.U., 114. *Ballottage.*

VILLIERS-SUR-MARNE

MM. Delaporte, P.S., 3 666 ; Jegou, mod., 2 073 ; Mme Gourraud, R.P.R., 1 929 ; MM. Roudergues, div. g., 1 655 ; Briant, P.C., 1 535 ; Van Craeynest, U.D.F., 771 ; Mme Sauvage, P.S.U., 383. *Ballottage.*

M. Rouy, c.s., div. g., ne se représentait pas.

VITRY-SUR-SEINE-EST

MM. Germa, c.s., P.C., 5 605 ; Deshoux, R.P.R., 4 193 ; Bourjac, P.S., 2 885 ; Lepri, P.S.U., 309. *Ballottage.*

VITRY-SUR-SEINE-OUEST

Mmes Mercieca, P.C., 5 936 ; Mercier, R.P.R., 3 647 ; MM. Perrot, P.S., 3 512 ; Saal, div. g., 777 ; Blambert, P.S.U., 253. *Ballottage.*

Dans le département du Val-de-Marne, dont le partage politique paraissait intangible, l'opposition a mieux réussi que la gauche. Qu'on en juge : M. Michel Germa, P.C., président du conseil général, à Vitry-Est, et Mme Mercieca, P.C., à Vitry-Ouest, sont en ballottage ; les positions du parti communiste s'effritent à Champigny, Fontenay, La Queue-en-Brie, et seul M. Viens est élu dès le premier tour à Orly. Sur les huit élus du 14 mars, six appartiennent à l'opposition, notamment M. Robert-André Vivien, député R.P.R., et Jean-Marie Poirier, U.D.F. Elle peut non seulement conserver le canton de Joinville, où elle présente un nouveau candidat, mais en espère d'autres. Le huitième élu est le conseiller sortant de Fresnes, M. Vilette, apparenté socialiste.

CONSEIL GÉN. (prés. : M. Michel Germa, P.C.) : **15 P.C., 6 P.S., 1 div. g., 3 U.D.F.-P.R. et 1 app. P.R., 2 U.D.F., 3 CNIP, 6 R.P.R., 1 mod.**

1 P.C. est décédé.

VAL-D'OISE (17 + [1])

ONT ÉTÉ RÉÉLUS : **MM. Berthod, mod. (Ermont) ; Le Coat de Kerveguen, U.D.F.-P.R. (Vigny).**

ARGENTEUIL-EST

Mmes Krivopissko, c.s, P.C., 5 234 ; Gaffet, R.P.R., 4 442 ; MM. Bracq, P.S., 2 563 ; Alborghetti, écol., 760 ; Sarthe Moureou, P.S.U., 274. *Ballottage.*

ARGENTEUIL-BEZONS

MM. Leser, P.C. 6 600, *ELU* ; Bongau, R.P.R., 3 354 ; Lecomte, P.S., 2 529 ; Sonder, P.S., 481. *Ballotage.*

M. Baude, P.C., ne se représentait pas.

CERGY

Mmes Massin, P.S., 3 083 ; Cordon, sout. R.P.R., 2 581 ; MM. Jessen, c.s., sout. U.D.F., 1 872 ; Cunis, P.C. 943. *Ballottage.*

CORMEILLES-EN-PARISIS

MM. Buttard, R.P.R., 3 102 ; Hue, P.C., 3 060 ; Vallée, P.S. 2 443 ; Grondin, U.D.F., 2 391. *Ballottage.*

M. Weber, P.C., ne se représentait pas.

DOMONT

MM. Bourgeois, R.P.R., 2 076 ; Rieucau, P.S., 2 062 : Lefevre, P.C., 1 065 ; Sery, mod., 819 ; Martin, U.D.F.-rad., 738. *Ballottage.*

Mme Barraud, c.s., ne se représentait pas.

ENGHIEN-LES-BAINS

Mme Kolher-Chevrot, U.D.F.-C.D.S., 4 772 ; MM. Billia, R.P.R., 4 282 ; Bouchard, P.S., 3 248 ; Cochelin, P.C., 1 873 ; Girard, div. gauch., 670. *Ballottage.*

M. Hatrel, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

GARGES-LÈS-GONESSE

MM. Cukierman, P.C., 3 490 ; Lesne, P.S., 2 527 ; Kreif, mod., 1 497 ; Galland, U.D.F., 1 372. *Ballotage.*

M. Pochon, c.s., P.C., ne se représentait pas.

GOUSSAINVILLE

MM. Gaston, c. s., 3 851 ; Canto, U.D.F.-C.D.S., 3 705 ; Mme Gagneur, P.S., 3 072. *Ballottage.*

L'ISLE-ADAM

MM. Nomblot, c. s., U.D.F.-P.R., 3462 ; Renou, P.S., 2 901 ; Guiot, R.P.R., 2332 ; Graselli, P.C., 1 083. *Ballottage.*

LUZARCHES

MM. Lenoir, P.C., 3 186 ; Amalou, P.S., 3 059 ; Dermer, c.s. mod., 2 869 ; San Juan, R.P.R., 2 508. *Ballottage.*

OSNY

MM. Gineste, c. s., P.S., 1 647 ; Gourmelen, mod., 1 582 ; Talgorn, U.D.F., 987 ; Turmine, P.C., 508. *Ballottage.*

PONTOISE

M. Lachenaud, U.D.F., 5 823, *ELU.*

Mme Le Loch, P.S., 3 071 ; M. Musat-Grunenwald, P.C., 925.

Mme Lecuir, c. s., P.S., ne se représentait pas.

SAINT-LEU-LA-FORÊT

MM. Gayet, c. s., M.R.G., 3 385 ; Pijot, R.P.R., 2 511 ; Bauer, U.D.F.-C.D.S., 1 767 ; Nadin, P.C., 767. *Ballottage.*

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

MM. Faugeron, c. s. sout., U.D.F., 3 071 ; Maire, P.S., 2 271 ; Doute, R.P.R., 1 773 ; Mme Gallian, P.C., 537 ; M. Barentin, P.S.U., 160. *Ballottage.*

TAVERNY

M. Demanet, R.P.R., 4 643 ; Mme Bodet, P.S., 3 494 ; MM. Arzalier, c. s., P.C., 2 885 ; Rialland, U.D.F.-rad., 1 867. *Ballottage.*

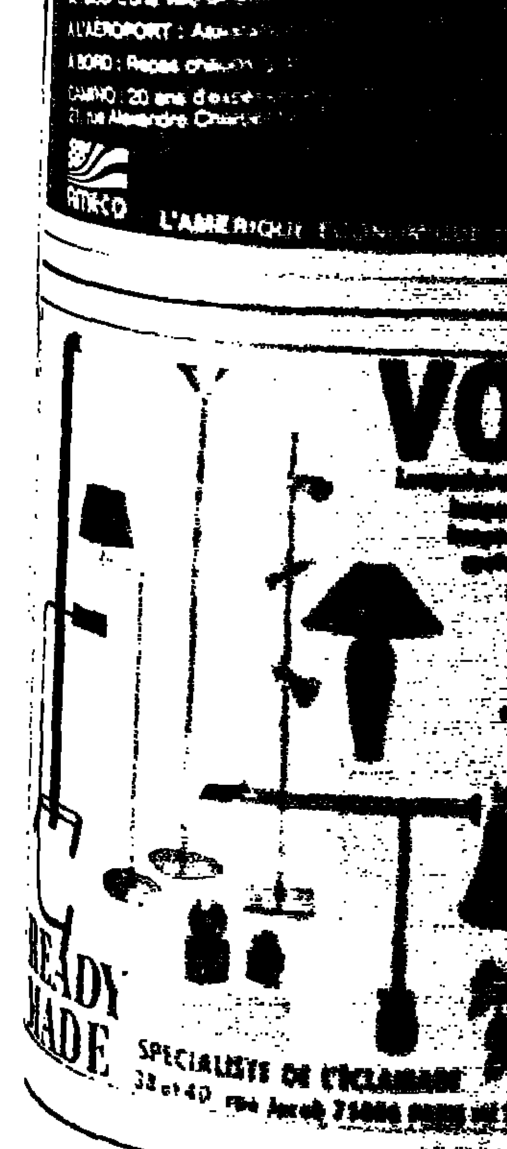
VILLIERS-LE-BEL

MM. Perrein, c. s., sén., P.S., 3 327 ; Hussenot, U.D.F., 3 124 ; Bigel, div. g., 2 314 ; Bonnard, P.C., 2 218 ; Mme Dutouquet, P.S.U., 351. *Ballottage.*

Les partis de droite ont fait dès le premier tour une nette avancée dans le Val-d'Oise. Deux conseillers de l'opposition sont réélus dès le premier tour, à Vigny et à Ermont (malgré la nette poussée socialiste en 1981 dans cette dernière commune). Trois autres cantons resteront probablement sans difficulté à l'opposition : L'Isle-Adam, Enghien-les-Bains et Soisy-sous-Montmorency. Mais la victoire la plus marquante pour la droite est Pontoise, où le maire, M. Jean-Philippe Lachenaud (U.D.F.), enlève le siège que détenait Mme Marie-France Lecuir, député socialiste, qui ne se représentait pas pour éviter le cumul des mandats. Sa remplaçante n'a pu rassembler que 31 % des voix.

Sur quatre cantons renouvelables, le parti socialiste n'est assuré d'en conserver qu'un, celui de Villiers-le-Bel, tandis qu'il est en ballottage difficile à à Osny, à Cergy et à Domont. Même situation pour le canton de Saint-Leu-la-Forêt, tenu par un candidat M.R.G., et pour deux cantons communistes, Taverny et Cormeilles-en-Parisis, où se présentait Robert Hue, maire de Montigny-lès-Cormeilles. M. Jacques Leser (P.C.) est élu au premier tour à Argenteuil-Bezons.

CONSEIL GÉN. (prés. : M. Pierre Salvi, U.D.F.-C.D.S., sén.) : **10 P.C., 6 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 8 mod.**





DES ÉLECTIONS CANTONALES

Dans la région parisienne

SEINE-ET-MARNE (17 + [2] + 1)

ONT ÉTÉ RÉÉLUS : MM. Peyrefitte, c. s., R.P.R. (Bray-sur-Seine) ; Pochon, mod., (La Chapelle-la-Reine) ; Piat, U.D.F.-M.D.S. (La Ferté-Gaucher) ; Séramy, c. s., U.D.F.-C.D.S. (Fontainebleau) ; Deramaix, mod., (Lorrez-le-Bocage) ;

BRIE-COMTE-ROBERT

MM. Kirchheim, R.P.R., 5973 ; Aubert, P.S., 5792 ; Mme Solin, U.D.F., 2 954 ; Teyssandier, P.C., 2228 ; Bauchet P.S.U., 829. *Ballottage.*

Vivien, c. s., dep., P.S., ne se représentait pas.

CHATEAU-LANDON

M. Hyest, U.D.F., 3012 *ELU.*
MM. Prudhomme, c. s., sout.P.C., 2140 ; Vana, P.C., 834.

CHELLES

MM. Cova, R.P.R., 5632 ; Fourre, c. s., dép., P.S., 3751 ; Faburel, P.C., 2036. *Ballottage.*

CLAYE-SOUILLY

MM. Albarello, R.P.R., 4969 ; Hennequin, P.S., 3693 ; Torras, P.C., 2857 ; Moriniere, div. g., 323. *Ballottage.*

COULOMMIERS

MM. Bastie, P.S., 3085 ; Morin, R.P.R., 2642 ; Jourdain, U.D.F., 1841 ; Villeneuve, mod., 1282 ; Mme Coulon, P.C., 1206 ; MM. Luciani, M.R.G., 934 ; Riffis, mod., 484. *Ballottage.*

Gehan, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CRÉCY-EN-BRIE

MM. Heraud, U.D.F., 4793 ; Dagniaud, P.S., 2868 , Tempette, R.P.R., 1887 ; Jego, P.C., 1799. *Ballottage.* M. Moustier, c. s., mod., ne se représentait pas.

DAMMARTIN-EN-GOËLE

MM. Cuomo, R.P.R.,4502 ; Romandel, P.S., 3509 ; Gautier, c. s., P.C., 2527. *Ballottage.*

DONNEMARIE-DONTILLY

M. Ballot, Mod., 2422, *ELU.*
MM. Fromion, c.s., P.S., 1715 ; Villatte, P.C., 342.

LISY-SUR-OURCQ

MM. Elu, P.S., 1922 ; Meutey, sout. U.D.F., 1476 ; François, R.P.R., 1287 ; Raffanel, P.C., 495 ; Pinault, div. g., 261 ; Leveau, M.R.G., 148 ; Lhuilier, dem. mandat., P.S. *Ballottage.*

MEAUX-SUD

MM: Vallier, c.s., P.S., 3744 ; Morin, R.P.R., 2999 ; Pinson, U.D.F.-R.P.R., 1571 ; Patron, P.C., 1405. *Ballottage.*

MELUN-NORD

MM. Carassus, P.S., 3914 ; Lespiat, c.s., U.D.F.-Rad., 3761 ; Lemaitre, Mod., 1755, Blanchard, P.C., 1050. *Ballottage*

MITRY-MORY

MM. Ozieblo, Mod., 2924 ; Fraboulet, c.s., P.C., 2711 ; Gemerat, P.S., 1869. *Ballottage.*

NANGIS

M. Recurt, R.P.R., 3214, *ELU.*
MM. Pasquier, P.C., 1836 ; Veller, P.S., 1152.
M. Recouvreur, c.s., R.P.R. ne se représentait pas.

PERTHES-EN-GATINAIS

M. Mignon, R.P.R., 8543, *ELU.*
MM. Henault, P.S., 4837 ; Laporte, P.C., 2208.

SAVIGNY-LE-TEMPLE

MM. Roynette, c.s., P.S., 6170 ; Le Mouellic, R.P.R., 4726 ; Pozzo di Borgo, U.D.F.-C.D.S., 1509 ; Sanchez, P.C., 1391. *Ballottage.*

L'opposition, avec 53 % des voix, pour l'ensemble du département enlève dès le premier tour trois sièges aux socialistes : Château-Landon, Perthes et Donnemarie, où la victime est M. Marc Fromion, qui n'avait pas réussi à conserver le siège du député qu'il avait ravi pendant quelques mois à M. Peyrefitte. Cela devrait lui suffire pour renverser à son avantage la majorité départementale qui depuis trois ans jouait par dix-neuf voix contre dix-sept au profit de M. Roynette, P.S. Mais il y a plus. La gauche est en ballottage difficile à Brie, Coulommiers, Lisy, Chelles, et ne paraît assurée de son succès qu'à Mitry-Mory. Dammartin, où le candidat socialiste a devancé le sortant communiste, Meaux-Sud et Savigny. Dans leurs fiefs traditionnels, les conseillers sortants de l'opposition, sont généralement très bien réélus. C'est le cas de M. Peyrefitte à Bray, de M. Seramy, à Fontainebleau, de M. Pia à La Ferté-Gaucher et de M. Dérameix à Lorrez.

CONSEIL GÉN. (prés. : M. Jacques Roynette, P.S.) : 5 P.C., 12 P.S. et 1 app. P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 14 D.G.-M.D.S., 3 R.P.R., 10 mod.

YVELINES (18 + [1])

ONT ÉTÉ RÉÉLUS : MM. Saubobert, mod. (Bonnières-sur-Seine) ; Chombeau, R.P.R. (Chatou) ; Dumond, mod. (Chevreuse) ; Duprés, mod. (Maisons-Laffitte) ; Chastang, U.D.F.-P.R. (Saint-Germain-en-Laye-Nord) ; Brame, R.P.R. (Saint-Nom-la-Bretèche) ; Leport, U.D.F.-C.D.S. (Versailles-Nord) ; Schmitz, U.D.F.-P.R. (Versailles-Ouest) ; Martin, U.D.F.-rad. (Viroflay) ; Wagner, c.s., R.P.R. (Velizy-Villacoublay).

HOUILLES

MM. Mahiet, R.P.R., 5 234 ; Seleskovitch, c.s., P.C., 4 271 ; Bellanger, P.S., 3 243 ; Larionoff, U.D.F.-rad., 1 497 ; De la Rochette, mod., 733 ; Chaillet, P.S.U., 397 ; Mme Brousse, écol., 0. *Ballottage.*

MANTES-LA-JOLIE

MM. Picard, c.s., P.S., 3 800 ; Coumel, R.P.R., 2 115 ; Sevin, mod., 1 892 ; Guilleron, P.C., 1 516 ; Martin, U.D.F.-rad., 1 147 ; Grumbach, P.S.U., 264 ; Mme Brousse, écol., 242. *Ballottage.*

MANTES-LA-VILLE

MM. Boyer, P.S., 3 900 ; Martin, c.s., P.C., 3 197 ; Daniel, R.P.R., 2 716 ; Michel, U.D.F.-rad., 975 ; Mme Brousse, écol., 0. *Ballottage.*

MAUREPAS

MM. Mougeot, P.S., 4 918 ; Neveu, R.P.R., 4 017 ; Chateaureynaud, U.D.F., 2 984 ; Miserey, c.s., P.C., 2 432 ; Galbiati, P.S.U., 474 ; Leroux, mod., 455 ; Mme Brousse, écol., 0. *Ballottage.*

MEULAN

MM. Roubeau, R.P.R., 4 585 ; Le Toullec, c.s., P.C., 4 320 ; Brisset, P.S., 3 322 ; Vastel, M.R.G., 1 403 ; Koenig, U.D.F., 1 238 ; Mme Brousse, écol., 0. *Ballottage.*

POISSY-NORD

MM. Masdeu Arus, R.P.R., 4 708 ; Desbordes, c. s., P.S., 3 389 ; Thouzeau, P.C., 1 922 : Groise, U.D.F., 1 283 ; Poli, écol., 813 ; Mme Brousse, écol., 103. *Ballottage.*

RAMBOUILLET

M. Malandain, c. s., dép., P.S., 6 051 ; Mme Boutin, U.D.F.-P.R., 4 967 ; MM. Hayard, R.P.R., 4 632 ; Blume, P.C., 1 594 ; Mme Brousse, écol., 0. *Ballottage.*

TRAPPES

M. Espinat, P.C., 2 848 ; Mme Vilain, P.S., 2 835 ; M. Vermander, U.D.F.-C.D.S., 1 987 ; Mme Brousse, écol., 0. *Ballottage.*

TRIEL-SUR-SEINE

MM. Moulin, c. s., P.S., 3 025 ; Massacre, R.P.R., 3 013 ; Lefèvre, U.D.F., 1 915 ; Liquet, P.C., 1 069 ; Carre, M.R.G., 807 ; Mme Brousse, écol., 0. *Ballottage.*

L'opposition a fait preuve, à l'occasion de ce premier tour des élections cantonales dans les Yvelines, d'une vigueur exemplaire : ses dix candidats sortants sont réélus dès le premier tour y compris à Bonnières-sur-Seine, où pourtant la gauche avait devancé la droite lors des différents scrutins du printemps dernier. Plusieurs d'entre eux ont même amélioré leurs scores précédents. Dans les deux cantons de Versailles renouvelables, les candidats dissidents de la droite qui avaient voulu mener des élections primaires ont réalisé des scores dérisoires et ont nullement empêché la réélection de MM. Schmitz et Leport, tous deux U.D.F.

A gauche, aucun sortant n'est réélu dès le premier tour et le ballottage sera très difficile pour MM. Guy Malandain, député P.S., à Rambouillet, et Paul Picard, maire socialiste de Mantes-la-Jolie, alors même que dans ce dernier canton la gauche avait été largement majoritaire le 10 mai 1981, comme le 21 juin 1981.

En revanche, le candidat socialiste a dévancé le conseiller sortant communiste à Mantes-la-Ville et Maurepas ; dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, où l'on assiste à une régulière érosion des communistes, pourtant jusque-là majoritaires dans cette nouvelle cité, le P.C. a résisté dans ses deux autres cantons renouvelables, Houilles et Meulan, alors que les candidats du P.S. y avaient largement devancé les siens aux élections présidentielle et aux législatives de 1981. Pour les communistes, le résultat de ce premier tour n'est donc pas aussi mauvais qu'ils pouvaient le craindre, d'autant qu'ils devraient gagner le nouveau siège créé dans leur fief de Trappes.

CONSEIL GÉN. (prés. : M. Paul-Louis Tenaillon, U.D.F.-C.D.S.) : 7 P.C., 6 P.S., 1 U.D.F.-rad., 4 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 10 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 3 mod.

L'UNIVERS HALLUCINANT DES MULTINATIONALES



MILLE MILLIARDS DE DOLLARS
Un document de Robert Lattès

- Les 27 grandes sociétés dont le chiffre d'affaires, en 81, a dépassé 1000 000 000 000 $:
- Leur rôle dans la compétition économique mondiale :
- Comment faire face à la puissance sans cesse croissante de ces géants :

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS, un document de Robert Lattès.

UN CLASSIQUE DE L'ÉCONOMIE
Le livre qui a donné à Henri Verneuil l'idée de son film

J.C.LATTES



CHUTE DRAMATIQUE

S'il est une chute qui est souvent mal acceptée, c'est bien la chute... des cheveux ! Et pourtant, il existe des moyens, des techniques. même si le remède miracle n'existe pas.
24 h. sur 24, au 633.49.20, un disque NORGIL vous informe sur ce problème et ses solutions.
10, rue Toullier 75005 PARIS.

Bucarest ➤

Austrian Airlines vous offre un service de qualité en Première classe comme en classe Touriste, et le confort de ses DC9.

AUSTRIAN AIRLINES

Austrian Airlines, Orly-Sud. *Réservations : 266.34.66.*





UNE PUBLICATION Le Monde

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1981

Un an de gouvernement de M. Reagan, six mois de pouvoir de la gauche en France. Face à la crise persistante de l'économie mondiale, deux programmes d'inspirations opposées. Le bilan économique et social 1981 que publie *le Monde* en analyse les contenus et les premiers effets : fluctuation du dollar, réajustement du franc, mesures fiscales et sociales adoptées ici et là. Une large place est faite aux nationalisations en France, avec étude comparative des secteurs publics dans six grands pays d'Europe, ainsi qu'au débat sur l'énergie nucléaire.

La relance du dialogue Nord-Sud, les rapports des Etats-Unis avec le Japon et l'Europe, les difficultés des agricultures des pays de l'Est sont quelques-uns des thèmes qui complètent ce bilan. Une centaine de tableaux et de graphiques illustrent ce panorama de l'économie mondiale, qui fait le point sur la situation de 137 pays du monde à la fin de 1981. Une chronologie des grands événements de l'année et un index par thème complètent cette étude.

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1981 : NOUVELLES DONNES
Supplément aux « DOSSIERS ET DOCUMENTS DU MONDE »
184 pages - 25 F

En vente chez tous les marchands de journaux.



NUMÉRO SPÉCIAL

12 PAGES

POLOGNE :
LA RÉVOLUTION INTERROMPUE

- Cinq cents jours d'espoir
- Les négociations
- Le congrès de Solidarité
- A la veille du coup de force
- La loi martiale

LA CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

Le Monde
dossiers et documents

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX 5 F





LE PREMIER TOUR

AIN (16 + [6])

ONT ETE REELUS : MM. Rappy, mod. (Ceyzeriat) ; Prost, U.D.F. (Gex) ; Tricaud, U.D.F. (Pont-de-Vaux) ; Vial, U.D.F. (Saint - Trivier - sur - Moignans) ; Robin, U.D.F. (Treffort-Cuisiat).

AMBERIEU-EN-BUGEY

MM. Lora tTonet, P.S., 2 363 ; Dentresangle, U.D.F., 1 459 ; Rambaud, R.P.R., 1 189 ; Roustit, P.C., 1 121. *Ballottage.*

M. Combier, c.s., P.S., ne se représentait pas.

● BOURG-EST

M. Veylon, P.S., 1 504 ; Mme Convert, R.P.R., 1 218 ; MM. Champenier, U.D.F., 1 208 ; Benoit, P.C., 681 ; Muzy, ext. g., 177. *Ballottage.*

● BOURG-NORD-CENTRE

MM. Morin c.s., U.D.F.-rad., 1 311 ; Vuitton, R.P.R., 1 278 ; Charpe, P.S., 1 228 ; Mornet, P.C., 243 ; Peulet, P.S.U., 119 ; Coulin, U.D.F.-M.D.S., 90. *Ballottage.*

● BOURG-SUD

MM. Godin, c.s., P.S., 2 057 ; Diehl, R.P.R., 1 672 ; Guido, U.D.F. - C.D.S., 779 ; Brunaud, mod., 517 ; Bouilloux, P.C., 474 ; Jaquinod, P.S.U., 308. *Ballottage.*

BRENOT

M. Carirer, U.D.F., 1 042, *ELU. ELU.*

MM. Tardy, c.s., M.R.G., 610 ; Burato, P.C., 119.

CHALAMONT

MM. Lamarche, c. s., M.R.G., 1 049 ; Noël, R.P.R., 720 ; Bouchard, U.D.F., 218 ; Mme Blanchet, P.C., 157. *Ballottage.*

CHAMPAGNE-EN -VALMOREY

MM. Frangin, mod., 968 ; Charvet, M.R.G., 614 ; Paret, U.D.F.-C.D.S., 557 ; Cordaillat, P.C., 206. *Ballottage.*

M. Bailly, c.s., P.S., ne se représentait pas.

COLLONGES

MM. Juliet U.D.F.-C.D.S., 1 072 ; Dallemagne, R.P.R., 610 ; Schittly, P.S., 476 ; Paccoud, mod., 320 ; Mme Beyrand, P.C., 231. *Ballottage.*

M. Gourgier, c.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

IZERNORE

MM. Carminati, U.D.F. - P.R., 574 ; Frolin, P.S., 374 ; Gros, P.C., 268 ; Daly, R.P.R., 254 ; Dussuc, mod., 91. *Ballottage.*

M. Massonnet, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

LAGNIEU

MM. de la Verpillière, c.s., sén., U.D.F.-P.R., 2 781 ; Fabinzohn, P.S., 1 431 ; Martin, mod., 978 ; Bourdet, P.C., 641. *Ballottage.*

MEXIMIEUX

Mmes Léonard, P.S., 1 408 ; Durand - Maniclas, U.D.F., 834 ; M. Ramel, mod., 778 ; Mme Venard, R.P.R., 772 ; MM. Bouchard, U.D.F.-C.D.S., 678 ; Pilloix, P.C., 331. *Ballottage.*

M. Thimon, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

● MIRIBEL

MM. Beaufort, mod., 1 959 ; Coquard, P.S., 1 748 ; Moratin, R.P.R., 1 545 ; Falcot, P.C., 467 ; Richard, P.S.U., 139. *Ballottage.*

MONTREVEL-EN-BRESSE

MM. Jannel, c.s., M.R.G., 2 457 ; Tissot, U.D.F.-C.D.S., 1 499 ; Ravet, R.P.R., 1 283 ; Mme Berliat, P.C., 174 ; M. Maistre, P.S.U., 129. *Ballottage.*

● OYONNAX-NORD

MM. Guichon, R.P.R., 2 023 ; Vazzoler, U.D.F., 1 422 ; Annen, P.S., 912 ; Arpin, P.C., 834 ; Bardet, ext. g., 132. *Ballottage.*

● OYONNAX-SUD

MM. Emin, U.D.F., 1 708 ; Barcellini, P.S., 1 010 ; Subtil, P.C., 925 ; Sautin, R.P.R., 752 ; Chanal, mod., 312. *Ballottage.*

M. Chavanne, c.s., P.C., ne se représentait pas.

SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY

MM. Marquis, U.D.F., 1 394 ; Perrot, c. s., P.S., 939 ; Campioli, P.C., 257 ; Reverdy, mod., 234. *Ballottage.*

TREVOUX

Baise, R.P.R., 2 908 ; Large, c.s., P.S., 2 711 ; Merle, mod., 1 162 ; Tebib, mod., 969 ; Finaz, P.C., 739 ; Chirouzes, ext. g., 228. *Ball.*

La gauche, qui, dans l'Ain, ne détenait au sein du conseil général que quinze sièges sur trente-huit, risque d'y être encore plus minoritaire. Un siège est pour elle déjà perdu dans le canton de Brenot au profit de l'U.D.F. A Bourg-en-Bresse, dont le maire est socialiste, les trois candidats du P.S. sont en position difficile, y compris M. Godin, conseiller sortant.

Le parti socialiste aura du mal à conserver ses sièges dans les cantons de Saint-Rambert et de Trevoux. La gauche est également en très mauvaise posture à Champagne-en-Valmorey dont le conseiller sortant, M. Bailly (P.S.), ne se représentait pas.

CONS. GEN. (prés. : M. Roland Ruet, U.D.F.-P.R., sén.) : 2 P.C., 9 P.S., 4 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 9 U.D.F.-P.-R., 6 U.D.F., 4 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 1 C.N.I.P.

AISNE (21)

ONT ETE REELUS : MM. Hollande, Mod. (Aubenton) ; Blériot, U.D.F.-C.D.S. (Le Catelet) ; Rossi, U.D.F.-Rad. (Charly - sur - Marne) ; Brazier, Mod. (Crécy-sur-Serre) ; Girod, U.D.F.-P.R. (Oulchy-le-Château).

CONDE-EN-BRIE

MM. Larangot, sout. U.D.F., 1 334 ; Fontaine, c.s., P.C., 1 312 ; Baijot, R.P.R., 740 ; Mathieu P.S., 579 ; Picart, mod., 245. *Ballottage.*

COUCY-LE-CHATEAU

M. Martin c.s., R.P.R., 2 418 ; Mme Meurice, P.C., 1 673 ; MM. Nochez, P.S., 770 ; Dessoubrie, mod., 765 ; Del Arco, div. g. 108. *Ballottage.*

GUISE

MM. Rimbaux, U.D.F., 1 653 ; Cuvelise, div. g., 1 539 ; Briquet, P.C., 1 313 ; Cornu, P.S., 1 023 ; Meynard, R.P.R., 1 007.

M. Decourcelle, c.s., mod., ne se représentait pas. *Ballottage.*

HIRSON

MM. Brugnon, c.s., a.d., P.S., 3 880 ; Maboudeaux, P.C., 2 617 ; Lapeyre R.P.R., 2 571 ; Péronne, sout. U.D.F., 1 170. *Ballottage.*

LA FERE

MM. Catalifaud, c.s., R.P.R., 3 066 ; Cavez, P.S., 1 637 ; Kroczek, P.C., 1 461. *Ballottage.*

LAON-SUD

MM. Lamant, R.P.R., 4 673 ; Aumont, c.s., dép., P.S., 3 589 ; Moreau, P.C., 1 469. *Ballottage.*

MOY-DE-L'AISNE

MM. Lahire, mod., 1 954 ; Garyga, P.S., 1 343 ; Paillot, P.C., 603 ; Zaczek, mod., 222.

M. Abrassart, c.s., U.D.F., ne se représentait pas. *Ballottage.*

NEUILLY-SAINT-FRONT

MM. Roy, sout. U.D.F., 1 925 ; Penit, c.s., P.C., 1 546 ; Larchier, P.S. 693. *Ballottage.*

ROZOY-SUR-SERRE

MM. Hagouel, sout. R.P.R., 1 647 ; Dufourg, c. s., U.D.F., 1 539 ; Braem, P.S., 1 389 ; Pilton, P.C., 553. *Ballottage.*

SAINT-QUENTIN-SUD

MM. Montfourny, c.s., P.C., 4 708 ; Panicali, P.S., 2 788 ; Huel, R.P.R. 2 751 ; Josinski, U.D.F.-C.D.S., 971 ; Lipka, mod., 571. *Ballottage.*

SAINT-SIMON

MM. Renard, c.s., dép., P.C., 2 595 ; Lecomte, R.P.R., 2 051 ; Lancon P.S., 1 062. *Ballottage.*

SOISSONS-NORD

MM. Fourcade, c.s., P.S., 4 074 ; Stanek, sout. U.D.F., 4 055 ; Donnet, P.C., 1 825. *Ballottage.*

SOISSONS-SUD

MM. Léon Dufour, R.P.R., 4 548 ; Craighero, P.S., 3 378 ; Vallée, P.C., 2 477.

M. Laurent, c.s., P.C., ne se représentait pas. *Ballottage.*

TERGNIER

MM. Hauriez, c.s., P.C., 3 719 ; Desallangre, P.S., 2 963 ; Kowalinski, R.P.R., 2 393. *Ballottage.*

VILLERS-COTTERETS

MM. Laviolette, U.D.F., 2 699 ; Brun, c. s., P.S., 2 471 ; Curot, P.C., 772. *Ballottage.*

WASSIGNY

MM. Bouchart, c.s., R.P.R., 1 836 ; Manesse, P.S., 1 653 ; Druon, P.C., 499. *Ballottage.*

La présidence du conseil général, qui, en 1979, était revenue à M. André Godart (mod.), au bénéfice de l'âge (la gauche et la droite disposaient chacune de 21 sièges) reste incertaine. Le P.S. peut gagner deux cantons sur l'opposition (Wassigny, La Fère), tandis que l'U.D.F. est bien placée pour ravir au P.C. le canton de Condé-en-Brie.

CONS. GEN. (prés. : M. André Godart, mod.) : 11 P.C., 10 P.S., 1 U.D.F. - C.D.S., 1 U.D.F. - rad., 6 U.D.F., 4 R.P.R., 9 mod.

ALLIER (16 + [1])

ONT ETE REELUS : MM. Fontaine, U.D.F.- (Neuilly - le - Réal) ; Bertucat, R.P.R. (Varennes-sur-Allier) ; Lacarin, U.D.F. - P.R. (Vichy-Nord).

CHEVAGNES

MM. Potin, mod., 1 953 ; Migeon, c. s., P.S., 1 331 ; Nely, P.S., 783. *Ballottage.*

COMMENTRY

MM. Rougeron, c. s., P.S., 2 108 ; Landron, P.C., 1 645 ; Desjobert, R.P.R., 1 183. *Ballottage.*

EBREUIL

MM. Barthoux, c. s., P.C., 1 315 ; Baudet, mod., 1 232 ; Bailly, P.S., 538. *Ballottage.*

GANNAT

MM. Huguet, c. s., P.S., 2 290 ; Michalet, U.D.F., 1 534 ; Vallon, R.P.R., 822 ; Bongrain, P.C., 585. *Ballottage.*

HURIEL

MM. Emery, c. s., P.S., 1 869 ; Petitjean, P.C., 1 206 ; Mounier, R.P.R., 1 013. *Ballottage.*

LAPALISSE

MM. Le Provost, R.P.R., 2 170 ; Daumur, c. s., P.S., 1 767 ; Gay, P.C., 886 ; Drouin, sout.-U.D.F., 468 ; Mme Laurent, mod., 254. *Ballottage.*

LE DONJON

MM. Chevalier, U.D.F., 1 413 ; Cortez, M.R.G., 1 253 ; Petiot, P.C., 1 123.

M. Gantheret, c. s., P.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

LURCY-LEVIS

MM. Tissier, R.P.R., 1 334 ; Dumont, c. s., P.C., 1 115 ; Pisani, P.S., 809. *Ballottage.*

MONTLUÇON-EST

MM. Brun, c. s., a.d. div. g., 2 438 ; Loury, P.C., 2 270 ; Page, P.S., 1 759 ; Rossi, U.D.F., 1 713. *Ballottage.*

● MONTLUÇON-NORD-EST

MM. Golberg, a.d., P.C., 2 865 ; Laplanche, P.S., 1 722 ; Semeilhon, R.P.R., 1 122 ; Mme Leichet, div. gauche, 87. *Ballottage.*

MONTLUÇON-SUD

MM. Gravier, mod., 3 673 ; Flouzat, c. s., P.C., 2 832 ; Mathiaux, P.S., 2 332. *Ballottage.*

MONTMARAULT

MM. Tabutin, c. s., P.C., 2 134 ; Jacquelin, R.P.R., 1 429 ; Pinton, P.S., 1 136. *Ballottage.*

MOULINS-SUD

MM. Martin, R.P.R., 3 488 ; Avelin, P.S., 1 699 ; Guillaumin, P.C., 1 341 ; Veissières, mod., 700.

M. Rolland, c. s., a.d. R.P.R., ne se représentait pas. *Ballottage.*

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

MM. Maximin, c. s., P.C., 2 867 ; Coulon, U.D.F., 2 500 ; Esteve, P.S., 624. *Ballottage.*

Le parti communiste devrait conserver la présidence du conseil général de l'Allier à l'issue du second tour. Les cinq conseillers communistes sortants ne sont pas menacés, et, dans le nouveau canton de Montluçon-Nord-Est, M. Goldberg devrait l'emporter facilement le 21 mars. Il est vrai que ce redécoupage d'un fief traditionnel du parti communiste ne ménageait pas de surprise. Les socialistes, en revanche, ne peuvent espérer augmenter leur représentation au conseil général. Ils risquent même de perdre un siège, dans le canton de Lapalisse, où le conseiller sortant, M. Daumur, est — théoriquement — battu par le candidat de l'opposition, qu'il devra affronter au second tour, M. Le Provost (R.P.R.). L'opposition a, en effet, une avance de 239 voix. A Chevagnes, M. Migeon (P.S.) devrait pouvoir l'emporter, bien que son avance sur le candidat de l'opposition ne soit que de 161 voix. La réélection de M. Migeon est entre les mains du parti communiste...

Dans le canton du Donjon, le parti socialiste avait choisi de ne pas présenter de candidat et de soutenir un membre du mouvement des radicaux de gauche, M. Cortez. Celui-ci, qui devance le candidat du P.C., devrait être élu sans difficulté. Le canton de Moulins-Sud avait pris valeur de test : le conseiller sortant, M. Hector Rolland (R.P.R.), maire de la ville, ancien député (battu aux élections législatives de juin 1981), avait choisi de ne pas se représenter, au profit de M. Martin, considéré comme son « dauphin ». La gauche avait bon espoir de gagner ce siège. M. Martin apparaît cependant bien placé pour l'emporter au second tour.

CONS. GEN. (prés. : M. Henri Guichon, P.C.) : 11 P.C., 9 P.S., 1 M.R.G., 1 div. g., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 4 U.D.F., 2 R.P.R., 2 mod.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (16)

ONT ETE REELUS : MM. Rinaldi, R.P.R. (Digne-Est) ; Vial, mod. (Moustiers-Sainte-Marie) ; Cabanne, U.D.F. - P.R. (Saint - Etienne-lès-Orgues) ; Rolland, R.P.R. (Senez) ; Savornin, R.P.R. (Seyne) ;

COLMARS-LES-ALPES

MM. Ducoffe, U.D.F., 274 ; Florent, P.S., 264 ; Guirand, c. s., R.P.R., 155 ; Coquilhat, mod., 134 ; Mme Serafini, P.C., 37. *Ballottage.*

DIGNE-OUEST

MM. Tardy, c. s., sén., P.S. 2 280 ; Lorient, R.P.R., 2 035 ; Isoard, P.C., 787. *Ballottage.*

ENTREVAUX

MM. Don, c. s., P.S., 310 ; Brun, P.C., 207 ; Gubert, U.D.F., 153 ; Grac, R.P.R., 131 ; Deshayes, div. g., 71. *Ballottage.*

LA MOTTE-DU-CAIRE

MM. Clément, c. s., P.S., 546 ; Ayasse, mod., 387 ; Garcin, P.C., 196. *Ballottage.*

LE LAUZET

MM. Therminarias, c. s., P.S., 339 ; Lanfranchi, R.P.R., 281 ; Michel, P.C., 72. *Ballottage.*

LES MEES

MM. Santucci, P.S., 1 713 ; Philippe, c. s., P.C., 1 478 ; Pinatel, R.P.R., 573 ; Breger, U.D.F., 452. *Ballottage.*

MANOSQUE-SUD

MM. Girardot, c. s., anc. dép., P.C., 1 924 ; Leytier, mod., 1 620 ; Couiet, R.P.R., 1 256 ; Tatessian, P.S., 1 221. *Ballottage.*

PEYRUIS

M. Galizi, R.P.R., 958, *ELU.*

MM. Bellon, dép. P.S., 486 ; Demanet, P.C., 310.

M. Jourdan, c. s., P.C., ne se représentait pas.

SAINT-PAUL-SUR-L'UBAYE

M. Jacques, R.P.R., 173, *ELU.*

M. Benoit, P.C., 77.

M. Goirand, c. s., mod., ne se représentait pas.

SISTERON

M. Andrieu, R.P.R., 1 798, *ELU.*

Laurent, P.S., 934 ; Rolland, P.C., 734.

M. Fauque, c. s., P.S., ne se représentait pas.

TURRIERS

MM. Massot, c. s., dép., P.S., 269 ; Magaud, mod., 262 ; Denier, P.C., 60. *Ballottage.*

Huit sièges sur les seize soumis à renouvellement ont été pourvus : tous sont revenus aux représentants de l'opposition qui bénéficiaient du soutien du R.P.R. et de l'U.D.F. Le R.P.R. se taille d'ailleurs la part du lion avec trois réélus, MM. Rinaldi à Digne-Est, Savornin à Seyne-les-Alpes, Rolland à Senez, et trois nouveaux élus, qui succèdent à des conseillers sortants qui ne se représentaient pas. Il s'agit de MM. Jean Andrieu dans le canton de Sisteron, qui remplace M. Fauque (P.S.) élu au premier tour en 1976, Galizy dans le canton de Peyruis, qui succède à M. Laurent (P.C.) également élu au premier tour en 1976 et Jacques qui, dans le canton de Saint-Paul-sur-Ubaye, succède à M. Goirand (modéré).

Quant aux deux autres sièges pourvus ce 14 mars, ils sont allés à M. Jean Cabanne (U.D.F.) à Saint-Etienne-les-Orgues et M. Roger Vial (socialiste indépendant) exclu du P.S. en 1979, dans le canton de Moustiers-Sainte-Marie. Tous deux étaient conseillers sortants.

Le parti socialiste, comme le parti communiste, a perdu un siège, toutefois les socialistes sont en ballottage favorable dans six des huit cantons qui restent à pourvoir : Le Lauzet, Entrevaux, La Motte-du-Caire, Turriers, Digne-Ouest et Les Mees, où M. Santucci (P.S.) devance le conseiller sortant M. Philippe (P.C.).

M. Pierre Giardot (P.C.) est en ballottage favorable à Manosque-Sud, bien que le second tour s'annonce très serré puisque 269 voix séparent les candidats de majorité de ceux de l'opposition. Les trois mille abstentionnistes du premier tour auront donc un rôle déterminant.

L'élection de deux R.P.R. : M. Jean Andrieu à Sisteron et M. Francis Galizy à Peyruis malgré la présence de M. André Bellon, député socialiste de la deuxième circonscription, spécialement délégué dans ce canton à la demande de la section locale du P.S. mais qui ne recueille que 27,70 % des suffrages, constituent donc les deux grandes surprises de cette consultation au même titre que la mise en ballottage de M. François Massot, député apparenté socialiste.

CONS. GEN. (prés. : M. Claude Delorme, P.S., a. d.) : 6 P.C., 12 P.S., 1 M.R.G., 2 U.D.F., 5 R.P.R., 6 mod.

HAUTES-ALPES (12 + [4])

ONT ETE REELUS : MM. Didier, M.R.G. (Barcelonnette) ; Dijoud, U.D.F.-P.R. (Embrun) ; Juge, div. g. (La Grave) ; Benard, div. g. (Guillestre) ; Chauvet, P.S. (Orpierre) ; Moullet, M.R.G. (Ribiers) ; Blein, div. g. (Briançon-Sud).

ASPRES-SUR-BUECH

M. Blanc, U.D.F.-P.R., 522 ; Mme Jacquemet, P.C., 313 ; MM. Février, P.S., 286 ; Bonhomme, M.R.G., 80. *Ballottage.*

M. Villard, c. s., ne se représentait pas.

GAP-CAMPAGNE

MM. Brochier, U.D.F.-C.D.S., 521 ; Bérard, P.S., 371 ; Bompar, R.P.R., 279 ; Queyrel, mod., 174 ; Pizzella, P.S., 100 ; Séard, mod., 62. *Ballottage.*

M. Serres, c.s., a.d., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

● GAP-NORD-EST

M. Bernard Reymond, a. d., U.D.F.-C.D.S., 1 346, *ELU.*

M. Roche, P.C., 780 ; Mme Celse, P.C., 221.

M. Payan, c. s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

● GAP-NORD-OUEST

M. Fabbian, R.P.R., 809 ; Mme Bertin, P.S. 448 ; MM. Rochaud, M.R.G., 293 ; Mascarelli, 139. *Ballottage.*

● GAP-SUD-EST

MM. Chappa, U.D.F.-C.D.S., 1 085 ; Graglia, P.S., 793 ; Mme Rougny, R.P.R., 364 ; MM. Ferrero, P.C., 297 ; Peytavi, M.R.G., 128. *Ballottage.*

● GAP-SUD-OUEST

MM. Manavella, U.D.F.-C.D.S., 797 ; Boloch, P.S., 737 ; Gaillard, R.P.R., 486 ; Julian, c. s., P.C., 463. *Ballottage.*

LARAGNE-MONTEGLIN

M. Bini, R.P.R., 1 610, *ELU.*

MM. Rostain, c. s., P.S., 873 ; Roche P.C., 489.

ORCIERES

MM. Reynier, c. s., P.S., 384 ; Papet, a. d., U.D.F.-P.R., 364 ; Ricou mod., 184 ; Bertrand, P.C., 113. *Ballottage.*

SAINT-ETIENNE-EN-DEVOLUY

M. Eynaud U.D.F.-C.D.S., 275, *ELU.*

Mme Abrard, P.S., 130 ; Roumieu, R.P.R., 65 ; Mme Allouis, P.C., 12.

M. Vexiau, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

Six candidats de la majorité, dont le président du conseil général, M. Emile Didier, sénateur (M.R.G.), et un de l'opposition, M. Paul Dijoud, ancien ministre (U.D.F.), ont été réélus. Le canton de Laragne, acquis depuis toujours au parti socialiste, s'est donné un conseiller général R.P.R., M. Pierre Bini. A cette surprise s'ajoute la défaite subie à Briançon par M. Robert de Caumont, député socialiste de la 2e circonscription depuis juin dernier, où le conseiller sortant, dissident du P.S., a été réélu. De son côté, M. Pierre Bernard-Reymond (C.D.S.), ancien ministre, a conquis le siège de Gap-Nord-Est, où le conseiller sortant, qui appartient au même parti, ne se représentait pas. L'unique représentant du parti communiste au conseil général des Hautes-Alpes, M. Gaston Julian, a fait le plus mauvais score de sa carrière et il est éliminé à Gap-Sud-Ouest.

Il y a ballottage dans sept cantons, et il est en général favorable à l'opposition.

CONS. GEN. (prés. : M. Emile Didier, M.R.G., sén.) : 1 P.C., 10 P.S., 3 M.R.G., 4 div. g., 5 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 app. U.D.F., 3 R.P.R.

ALPES-MARITIMES (16 + [11])

ONT ETE REELUS : MM. Merli, U.D.F.-rad. (Antibes-Nord) ; Sauvaigo, R.P.R. (Cagnes-Ouest) ; Carles, P.C. (Contes) ; Bosio, U.D.F. - rad. (Nice - I) ; Robaut, R.P.R. (Nice-II) ; Ehrmann, U.D.F.-P.R. (Nice-IV) ; Morani, mod. (Roquesteron) ; Bellon, mod. (Saint-Auban) ; Pascal, mod. (Saint - Etienne - de - Tinée) ; Santucci, mod. (Saint-Sauveur - sur - Tinée) ; Balarello, mod. (Tende) ; Angier, U.D.F.-rad. (Nice - VI) ; Bachelet, R.P.R. (Le Cannet).

BEAUSOLEIL

MM. Vanco, c.s., P.C., 2 512 ; Bernardi, MOD., 2 107 ; Cabrera, sout. U.D.F., 1 020 ; Mme Mathieu, P.S., 529. *Ballottage.*

BREIL-SUR-ROYA

MM Mary, MOD., 1 029 ; Charvin, c.s., P.C., 560 ; Marino, P.S., 528. *Ballottage.*

● CAGNES-EST

M. Moschetti, MOD., 7 668, *ELU.*

M. Rolant, P. S., 3 363 ; Mme Riger, U.D.F.-P.R., 1 546 ; MM. De Lorenzi, P.C., 1 454 ; Venturi, Mod., 265.

CANNES-EST

Mme Dupuy, R.P.R., 6 967 ; MM. Sallebert, c.s., U.D.F., 4 658 ; Rossi, P.S., 3 206 ; Ceci, MOD., 1 572 ; Rocca, P.C., 1 098 ; Pommier, Mod., 581. *Ballottage.*

LE BAR-SUR-LOUP

MM. Benne, R.P.R., 3 181 ; Escalier, c.s., MOD., 1 785 ; Tabet, P.S., 1 532 ; Giraud, U.D.F.-P.R., 1 198 ; Beunard, P.C., 781. *Ballottage.*

MENTON

MM. Palmero, c.s., sén., U.D.F.-rad., 6 707 ; Bineau, R.P.R., 6 045 ; Guidez, P.S., 4 017 ; Morbidelli, P.C., 2 371 ; Leroux, div.-g., 797 ; Anton, mod., 165. *Ballottage.*

● MOUGINS

MM. Duhalde, R.P.R., 5 514 ; Aschieri, mod., 2 319 ; Mmes Pinaud, P.S., 1 589 ; Amar, sout. U.D.F., 1 103 ; Salomon, P.C., 1 056. *Ballottage.*

● NICE-III

M. Icart, U.D.F., 7 823, *ELU.*

MM. Giolitti, P.S., 3 595 ; Victor, P.C., 2 751.

● NICE-VII

MM. Pietruschi, mod., 4 192 ; Lucas, P.S., 1 996 ; Barrie, U.D.F.-P.R., 1 583 ; Mme Gianno, P.C., 806. *Ballottage.*

● NICE-IX

M. Calza, U.D.F.-C.D.S., 6 068, *ELU.*

MM. Fiori, c.s., P.C., 2 427 ; Pierotti, P.S., 1 689.

● NICE-X

MM. Icart, a. d., U.D.F.-P.R., 4 189 ; Martin, c.s., mod., 2 305 ; Pinto, P.S., 2 143 ; Mme Mayer, P.C., 777. *Ballottage.*

● NICE-XIII

MM. Chapelin, R.P.R., 3 609 ; Broch, c.s., P.C., 3 016 ; Carlotti, P.S., 2 819. *Ballottage.*

SOSPEL

MM. Gianotti, c.s., mod., 1 060 ; Alessi, P.C., 548 ; Citais, P.S., 519. *Ballottage.*

VENCE

M. Falcoz, R.P.R., 6 415, *ELU.*

MM. Galy, c.s., P.S., 3 915 ; Papi, P.C., 2 012.

Avec 60 % des suffrages exprimés, l'opposition a consolidé les positions qu'elle détenait au sein du conseil général : douze conseillers généraux ont retrouvé leur siège dès le premier tour. Dans les cinq nouveaux cantons, quatre de ses candidats ont, d'autre part, été élus, et elle pourrait bien emporter le cinquième dans le septième canton de Nice. La majorité conserve un siège, celui du conseiller général communiste de Contes.

Sur les dix cantons en ballottage, six sont favorables à l'opposition, un à la majorité (dans le treizième canton de Nice), tandis que dans trois autres le scrutin sera serré (Sospel, Breil-sur-Roya et Beausoleil).

Si l'opposition est en tête dans l'ensemble du département, ce n'est pas sans rivalité entre les partis qui la composent. Ce scrutin a, en effet, donné lieu à des « primaires » entre candidats R.P.R. et U.D.F. Ainsi, à Cannes-Est, le conseiller général sortant, U.D.F., M. Jacques Sallebert — qui avait, par ailleurs, contre lui un candidat P.R., M. Cecci, qui se présentait sans étiquette — est-il en ballottage, nettement devancé par la candidate du R.P.R., Mme Anne-Marie Dupuy, ancien directeur du cabinet de Georges Pompidou. En représailles contre cette candidature, l'U.D.F. présentait au Cannet un candidat face au R.P.R., M. Pierre Bachelet. Or ce dernier a été facilement réélu. Dans le dixième canton de Nice, M. Fernand Icart, ancien député P.R., et ancien ministre de l'équipement a largement devancé le conseiller sortant, M. Antoine Martin (mod.) contre qui il s'est présenté alors que M. Martin lui avait apporté son soutien lors des dernières législatives, mais sans succès puisqu'il avait été battu par un socialiste.

CONS. GEN (prés. : M. Jacques Médecin, app. R.P.R., dép.) : 8 P.C., 3 P.S., 7 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 3 R.P.R. et 1 app., 14 mod.

ARDÈCHE (17)

ONT ETE REELUS : MM. Torre, U.D.F.-P.R. (Serrières) ; Tourasse, U.D.F. (Tournon).

AUBENAS

M. Hugo, sén., R.P.R., 4 126, *ELU.*

MM. Alaize, c. s., dép., P.S., 2 922 ; Delauche, P.C., 799.

BOURG-SAINT-ANDEOL

MM. Rouvière, c. s., U.D.F., 2 573 ; Carrière, P.S., 1 719 ; Mathieu, P.C., 1 311. *Ballottage.*

BURZET

MM. Reot, div. g., 298 ; Audigier, U.D.F., 200 ; Comte, mod., 191 ; Plantevin, mod., 169 ; Veydarier, P.S., 125 ; Pailhes, mod., 98 ; Vigne, P.C., 59. *Ball.*

M. Plantevin, c. s., C.N.I.P., ne se représentait pas.

CHOMERAC

MM Perrin, U.D.F., 1 751 ; Dumas, c. s., P.C., 1 319 ; Perez, P.S., 671. *Ballottage.*

COUCOURON

MM. Bonhomme, c. s., U.D.F., 856 ; Chabanis, mod., 442 ; Chapuis, R.P.R., 416 ; Mmes Grau, P.S., 87 ; Etienne, P.C., 45. *Ball.*

LARGENTIERE

MM. Chabanel, c.s., U.D.F.-P.R., 1 076 ; Lapière, mod., 1 001 ; Leyral, P.S., 938 ; Bernard, P.C., 491. *Ballottage.*

ROCHEMAURE

MM. Chagounoff, R.P.R., 1 076 ; Chaze, c. s., P.C., 1 020 ; Mme Sudre, P.S., 495. *Ballottage.*

SAINT-AGREVE

MM. Cheynel, R.P.R., 983 ; Herdt, c. s., P.S., 911 ; Tourasse, sout. U.D.F., 528 ; Gonzato, P.C., 258. *Ballottage.*

SAINT-PERAY

M. Arnaud, U.D.F., 4 978, *ELU.*

MM. Charra, c. s., P.S., 3 890 ; Campanale, P.C., 609.

SATILLIEU

M. Giraud, div. g., 2 046, *ELU.*

MM. Bertrand, c. s., U.D.F., 1 487 ; Pukall, P.S., 162 ; Ducolombier, P.C., 132.

THUEYTS

MM. Moulin, c. s., de Valgorge, U.D.F.-C.D.S., 1 899 ; Vidal, c. s., P.C., 1 294 ; Moulin, P.S., 901 *Ball.*

VALLON-PONT-D'ARC

MM. Serre, P.S., 1 331 ; Arcis, U.D.F., 1 273 ; Rochette, P.C., 918. *Ballottage.*

M. Peschier, c. s., P.C., ne se représentait pas.

VALS-LES-BAINS

MM. J. Pontal, P.S., 1 917 ; Ribeyre, U.D.F., 1 703 ; Callot, U.D.F.-rad., 1 049 ; Krief, P.C., 707 ; Magoutier, mod., 101. *Ballottage.*

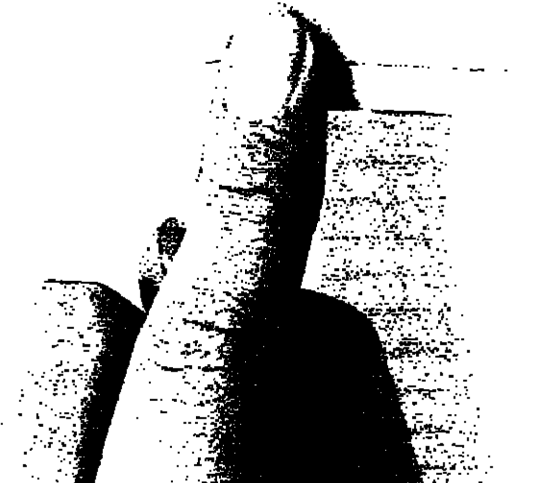
M. G. Pontal, c. s., P.S., ne se représentait pas.

VERNOUX-EN-VIVARAIS

MM. Michel, U.D.F. - C.D.C., 1 064 ; Finiels, c. s., P.S., 946 ; Vaux, P.C., 366 ; Pres, mod., 139. *Ballottage.*

LOTO
c'est pas cher
c'est facile
ça peut rapporter gros
RESULTATS DU LOTO
2.82 LO

VERS L'EXPERTISE COMPTABLE
préparation au
D.E.C.S.
autres préparations :
— Capacité en Droit
— Ecoles de Service Social
L'ECOLE CHEZ SOI
enseignement privé à distance
1, rue Thénard
75240 PARIS CEDEX 05
Tél. 634.21.99



DES ÉLECTIONS CANTONALES

VILLENEUVE-DE-BERG

MM. Champanhet, mod., 1 640 ; Auzès, c. s., P.S., 1 592 ; Pradal, P.C., 631. *Ballottage.*

L'opposition parait bien placée pour récupérer la majorité au sein du conseil général qu'elle avait perdue en août 1979, à la suite d'une élection partielle. Depuis lors, la gauche disposait de dix-sept sièges et l'opposition de seize.

Dès le premier tour, l'opposition a enlevé au P.S., les cantons d'Aubenas, dont le sortant était M. Alaize, député socialiste, et de Saint-Peray. Elle peut lui enlever, au second tour, les cantons de Saint-Agrève et Vals-les-Bains.

En revanche, le P.S. peut conquérir Bourg-Saint-Andréol. Un candidat « divers gauche » a gagné, dès le premier tour, le siège de Satillieu jusqu'alors détenu par l'U.D.F.

CONS. GEN. (prés. : M. Henri Torre, U.D.F.-P.R., sén.) : 3 P.C., 11 P.S. et 1 app. P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 8 U.D.F., 1 C.N.I.P., 6 R.P.R., 1 mod.

ARDENNES (16 + [3])

ONT ETE REELUS : M. Brevot, mod. (Asfeld) ; Mme Gentil, Mod. (Attigny) ; MM. Decorne, R.P.R. (Buzancy) ; Pilard, U.D.F.-P.R. (Charleville-Centre) ; Cheyère, Mod.; (Château-Porcien) ; Bocahut, U.D.F.-P.R. (Chaumont-Porcien) ; Sourdille, c. s., R.P.R. (Grandpré).

CARIGNAN

M. Vin, R.P.R., 2 810, *ELU.*
MM. Rambourg, P.S., 1 769 ; Pierret, P.C., 997.
M. Munault, c.s., P.S., ne se représentait pas.

CHARLEVILLE-LA-HOUILLERE

MM. Chariot, R.P.R., 2 421 ; Saliou, c.s., P.S., 2 062 ; Gilles, P.C., 1 039. *Ballottage.*

FLIZE

MM. Villemaux, c.s., P.C., 1 864 ; Mineur, R.P.R., 1 517 ; Laplace, P.S., 1 119. *Ballottage.*

GIVET

MM. Bertrand, R.P.R., 2 183 ; Majeweski, P.C., 1 251 ; Bouchet, P.S., 1 032 ; Lambert, ext. g., 896 ; Ebling, mod., 544. *Ballottage.*
M. Galliot, c.s., P.S., ne se représentait pas.

LE CHESNE

M. Touzelet, mod., 1 036, *ELU.*
MM. Lardenois, P.S. 457 ; Morlacchi, P.C., 211.
M. Reble, c.s., mod., ne se représentait pas.

● MEZIERES-CENTRE-OUEST

MM. Chataux, U.D.F.-C.D.S., 2 501 ; Léger, c.s., a.d., P.C., 1 760 ; Pandini, P.S., 1 595. *Ballottage.*

● MEZIERES-EST

MM. Bauchart, P.S., 1 963 ; Marquet, U.D.F.-C.D.S., 1 614 ; Ninitte, P.C., 1 453 ; Vassal, mod., 323 ; Peltriaux, mod., 87. *Ballot.*
M. Mas, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

MOUZON

M. Legris, U.D.F.-C.D.S., 1 780, *ELU.*
MM. Saliou, c.s., P.S., 1 164 ; Poncin, P.C., 368.

REVIN

MM. Dahout, P.S., 1 378 ; Hannevart, R.P.R., 1 323 ; Lambert, P.C., 880 ; Richard, ext. g., 321. *Ballottage.*
M. Istace, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

ROCROI

MM. Sobanska, mod., 1 168 ; Carbon, R.P.R., 1 141 ; Dalcette, P.S., 1 048 ; Mme Deram, P.C., 474. *Ballottage.*
M. Petit, c.s., P.S., ne se représentait pas.

SEDAN-OUEST

MM. Stevenin, c.s., P.S., 2 374 ; Domange, U.D.F.-P.R., 2 351 ; Soulet, P.C., 1 891. *Ballottage.*

● VILLERS-SEMEUSE

MM. Aubry, mod., 2 626 ; Pihet, P.S., 1 525 ; Louis, P.C., 1 366. *Ballottage.*

Après avoir envoyé trois députés socialistes à l'Assemblée nationale en juin, l'électorat ardennais a cette fois penché en faveur de l'opposition : dix candidats élus ou réélus dès le premier tour et l'assurance de conserver la majorité à l'assemblée départementale. Majorité qui, jusque-là, n'avait réussi à conserver la présidence qu'au bénéfice de l'âge.

L'événement a toutefois été le coup de commando de l'intersyndicale (C.F.D.T., F.O., C.G.C.) de la société des aciers spéciaux de la Chiers, à Vireux, qui, pour protester contre la restructuration de son usine, a enlevé des urnes à Rocroy, Vireux-Wallerand et Givet et les a déposées dans la cour de la centrale nucléaire de Chooz.

Dans la soirée treize personnes étaient gardées à vue.

Bien que de nombreux bulletins aient été souillés par l'huile que les membres du « commando » ont versée dans les urnes, les résultats du canton de Givet ont pu être comptabilisés.

CONS. GEN. (prés. : M. Gabriel Sacrez, app. R.P.R.) : 3 P.C., 15 P.S., 2 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F.-C.N.I.P., 2 U.D.F., 2 R.P.R. et 1 app., 8 mod.

ARIÈGE (10)

ONT ETE REELU MM. Bourepaux, c.s., P.S. (Ax-les-Thermes) ; Authie, c. s., P.S. (Les Cabannes) ; Zouch, P.S. (Castillon-en-Couserans) ; Carol, P.S. (Foix) ; Faureux, P.S. (Saint-Lizier) ; Rumeau, P.S. (Varilhes).

LA BASTIDE-DE-SEROU

M. Nayrou, P.S., 929, *ELU.*
N.S.R.P., P.S.
MM. Begou, P.C., 162 ; Boineau, écol., 73 ; Pedoya, c.s., P.S., ne se représentait pas.

MASSAT

MM. Masse, P.S., 596 ; Galy Gasparou, c.s., M.R.G., 565 ; Sutra, P.C., 163 ; Cabau, U.D.F., 135. *Ballottage.*

MIREPOIX

M. Ettori, P.S., 2 819 ; Mme Tournil, P.C., 1 952 ; MM. Roger, R.P.R., 1 810. *Ballottage.*
M. Faure, c.s., a.d., P.S., ne se représentait pas.

SAVERDUN

M. Trigano, M.R.G., 2 886, *ELU.*
Mme Couret, P.S., 1 218 ; M. Laffargue, P.C., 784 ; M. Amiel, c.s., P.S., ne se représentait pas.

Pas de surprise dans l'Ariège : dans les dix cantons soumis à renouvellement, six conseillers socialistes ont été réélus dès le premier tour, et un autre, M. Jean Nayrou, qui se présentait pour la première fois à La Bastide-de-Serou — profitant de la défection du conseiller général socialiste sortant, M. Pedoya, — l'a emporté sans coup férir. Il laisse ainsi vacant son siège de conseiller général de Vicdessos où il y aura donc une élection partielle.

Dans le canton de Massat, M. Léon-Pierre Galy Gasparrou (M.R.G.), conseiller général sortant, est en ballottage difficile face au socialiste M. Alain Massé. A Mirepoix, M. Jean Ettori (P.S.) est en ballottage favorable face au R.P.R. M. Raymond Roger. Enfin, dans le canton de Saverdun, M. André Trigano (M.R.G.), qui se présentait pour la première fois, a été élu face à la candidate socialiste qui tentait de succéder à M. Amiel (P.S.), conseiller général sortant.

CONS. GEN. (prés. : M. André Saint-Paul, P.S., a.d.) : 1 P.C., 16 P.S., 1 M.R.G., 2 U.D.F.-P.R.

AUBE (16)

ONT ETE REELUS : MM. Lemeland, U.D.F.-P.R. (Aix-en-Othe) ; Maitrot, U.D.F.-P.R. (Chavanges) ; Gailliard, U.D.F.-rad. (Essoyes) ; Six, R.P.R. (Piney) ; Galley, c.s., R.P.R. (Les Riceys) ; Granet, c.s., U.D.F.-rad. (Romilly-sur-Seine-I) ; Micaux, c.s., U.D.F.-P.R. (Vendœuvre-sur-Barse) ; Royer, U.D.F.-P.R. (Troyes-VI).

BAR-SUR-AUBE

MM. Davot, c. s., U.D.F.-P.R., 2 338 ; Helle, P.S., 1 670 ; Renard, R.P.R., 1 452 ; Gaudot, P.C., 684. *Ballottage.*

BAR-SUR-SEINE

M. Garreau, mod., 2 602, *ELU.*
MM. Weinling, P.S., 2 032 ; Hubschwerlin, P.C., 342 ; Perrotin, M.R.G., 57.
M. Dossot c. s., P.S., ne se représentait pas.

CHAOURCE

M. Coutord, mod., 1 502, *ELU.*
MM. Moretto, P.C., 965 ; Prestat, P.S., 343.
M. Martin, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

LUSIGNY-SUR-BARSE

MM. Richer, c. s., U.D.F.-P.R., 1 450 ; Gaillard, P.S., 862 ; Berthelin, R.P.R., 725 ; Pillot, P.C., 256. *Ballottage.*

MÉRY-SUR-SEINE

MM. Adnot, mod., 1 427 ; Reffay, P.S., 937 ; Cadot, U.D.F.-P.R., 780 ; Godot, R.P.R. 496 ; Doucet, P.C., 344 ; Ludot, mod., 314 ; M. Lalonde, c. s., U.D.F.-C.D.S., décédé. *Ballottage.*

SAINTE-SAVINE

M. Collot, U.D.F.-rad., 3 288 ; Mmes Steffann, c. s., P.S., 2 622 ; Conchon, P.C., 808 ; M. Konietzko, mod., 483. *Ballottage.*

TROYES-I

MM. Gravelle, c. s., anc. dép., P.S., 1 900 ; Sommier, R.P.R., 1 159 ; Gontero, U.D.F.-P.R., 621 ; Roy, P.C., 608 ; Gervilliers, div. g., 88. *Ballottage.*

TROYES-IV

MM. Predieri, c. s., P.S., 3 298 ; Krzyzaniak, R.P.R., 2 948 ; Mathieu, P.C., 1 271 ; Pitois, P.S. diss., 1 203. *Ballottage.*

Les résultats de ce premier tour sont à l'avantage de l'opposition. Sur seize sièges, dix sont d'ores et déjà pourvus. Dans neuf cantons, Aix-en-Othe, Chaource, Chavanges, Essoyes, Piney, Les Riceys, Romilly-I, Troyes-VI, Vendœuvre, c'est la stabilité : sept U.D.F. et deux R.P.R. sont réélus. En revanche, le canton de Bar-sur-Seine, fief traditionnel des socialistes a basculé. Il est allé au docteur Garreau, soutenu par l'U.D.F. et le R.P.R. Ce résultat constitue la grande surprise du premier tour. MM. Galley, député (R.P.R.), maire de Troyes, Pierre Micaux, député U.D.F., et Paul Granet, ancien député (U.D.F.-rad.), ont été réélus dès le premier tour.

Les chiffres expriment dans tous les secteurs une nette baisse du P.C. Dans l'agglomération troyenne, les deux partis de gauche ont faibli.

Sur les six sièges restant à pourvoir, les sortants sont en ballottage favorable à Bar-sur-Aube (M. Davot, U.D.F.) ; à Lusigny (M. Richer, U.D.F.) ; à Troyes IV (M. Predieri, P.S.) et Troyes-I (M. Gravelle, P.S.). A Sainte-Savine, le conseiller sortant, Mme Steffann (P.S.), est en ballottage défavorable.

A Mery-sur-Seine, la primaire de l'opposition pour la succession de M. Labonde, sénateur, président du conseil général, qui est décédé, a tourné à l'avantage de M. Philippe Adnot, libéral modéré qui n'avait le soutien d'aucune formation.

CONS. GEN. (prés. : P. Labonde, U.D.F.-P.R., sén. est décédé) : 3 P.C., 7 P.S., 2 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 5 U.D.F.-P.R., 9 U.D.F., 4 R.P.R.
1 U.D.F.-P.R. est décédé.

AUDE (17)

ONT ETE REELUS : MM. Azeau, P.S. (Capindu) ; Cambolive, c. s., P.S. (Fanjeaux) ; Bernard, P.S. (Ginestas) ; Vidal, c. s., P.S. (Montréal) ; Barc, P.S. (Monthoumet) ; Durand, P.S. (Salssac) ; Mouly, Mod. (Narbonne-Sud).

BELCAIRE

M. Pelofy, R.P.R., 836, *ELU.*
MM. Bayle, c. s., P.S., 735 ; Herrera, P.C., 85.

CARCASSONNE-II

M. Bauret, c. s., P.S., 3 873 ; Mme Bertrou, U.D.F.-C.D.S., 3 156 ; M. Garino, P.C., 2 199. *Ballottage.*

CARCASSONNE-III

MM. Chesa, R.P.R., 2 393 ; Moffre, c. s., P.C., 1 528 ; Ancely, P.S., 1 215 ; Bercharg, div. g., 0. *Ballottage.*

CASTELNAUDARY-SUD

M. Cassabel, A.D., R.P.R., 3 934, *ELU.*
MM. Dofny, c. s., P.S., 3 105 ; Coourdesses, P.C., 784.

CONQUES-SUR-ORBIEL

MM. Roquefort, c. s., P.C., 2 132 ; Blanc, P.S., 1 208 ; Calvet, R.P.R., 1 004. *Ballottage.*

LIMOUX

MM. Badoc, c. s., P.S., 3 354 ; Pech, R.P.R., 2 197 ; Mme Rivera, P.C., 1 409 ; M. Tournie, M.R.G., 546. *Ballottage.*

NARBONNE-OUEST

MM. Gouiry, U.D.F.-P.R., 3 655 ; Courteau, sén., P.S., 3 472 ; Chappart, P.C., 1 739. *Ballottage.*
M. Souquet, c. s., P.S., ne se représentait pas.

QUILLAN

MM. Bastie, C.S., SEN, P.S., 2 373 ; Mullot, U.D.F.-P.R., 1 949 ; Illac, P.C., 1 394. *Ballottage.*

SAINT-HILAIRE

M. Authier, P.S., 752. *ELU.*
M. Soler, P.C., 533.
M. Costeseque, P.S., ne se représentait pas.

SIGEAN

MM. Martinez, P.S., 2 505 ; Mourrut, P.C., 2 192 ; Malquier, R.P.R., 1 852. *Ballottage.*
M. Ferran, c. s., P.S., ne se représentait pas.

Dix conseillers généraux sont élus dès le premier tour. Parmi eux, sept socialistes dont les deux députés Joseph Vidal (Montréal) et Jacques Cambolive (Fanjeaux). Le parti socialiste perd toutefois deux cantons au profit de M. Jean-Pierre Cassabel, ancien député R.P.R. à Castelnaudary, qui retrouve le siège que lui avait pris M. Henry Dofny en 1976, et de M. Pelofy, R.P.R., à Belcaire.

A Narbonne, Me Hubert Mouly, maire de la ville, soutenu par l'opposition, est réélu avec le pourcentage record de 61 % (il gagne dix points par rapport à 1976). A Narbonne-Ouest, le jeune sénateur socialiste Roland Courteau, qui brigue le siège de l'ancien sénateur Marcel Souquet, est en ballottage favorable bien qu'il soit devancé par le candidat de l'opposition.

A Carcassonne-III, le candidat communiste, qui a devancé le maire socialiste, devra faire le plein des voix de gauche pour barrer la route au R.P.R. Dans le reste du département, le parti communiste semble en perte de vitesse. L'exemple le plus frappant en est la mise en ballottage pour la première fois depuis le début de sa carrière politique de M. Félix Roquefort, conseiller sortant à Conques, qui devance le candidat socialiste de 44 voix. Malgré son léger recul (deux sièges d'ores et déjà), le parti socialiste est assuré de conserver sa confortable majorité au conseil général.

CONS. GEN. (prés. : M. Robert Capdeville, P.S., a. s.) : 4 P.C., 27 P.S., 3 mod.

AVEYRON (22 + [2 + 1])

ONT ETE REELUS : MM. Mazars, P.S. (Aubin) ; Castan, sout. U.D.F. (Camarès) ; Riols, P.S. Capdenac-Gare) ; Riom, U.D.F.-P.R. (Conques) ; Delpech, P.C., Decazeville) ; Cayron, U.D.F.-C.D.S. (Espalion) ; Bloy, P.S. (Peyreleau) ; Azam, U.D.F.-P.R. (Requista) ; Puech, c.s., U.D.F.-P.R. (Rignac) ; Vernhettes, sout. P.S. (Saint-Beauzely) ; Cayrel, U.D.F.-P.R. (Saint-Chély-d'Aubrac) ; Maynier, U.D.F.-P.R. (Sainte-Geneviève) ; Ladsous, R.P.R. (Saint-Geniez-d'Olt) ; Barrau, mod. (Saint-Rome-de-Tarne) ; Dumoulin, U.D.F.-P.R. (Villeneuve) ; Laur, U.D.F.-C.D.S. (Rodez-Ouest).

BARAQUEVILLE-SAUVETERRE

MM. Jaudon, P.S., 2 228 ; Boubal, R.P.R., 1 727 ; Lacombe, U.D.F.-P.R., 1 439 ; Layly, P.C., 99. *Ballottage.*
M. Boscus, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

CASSAGNES-BEGONHES

MM. Destours, R.P.R., 1 823 ; Jaudon, c. s., P.S., 1 035 ; Almes, Mod., 935 ; Andrieu, P.C., 128. *Ballottage.*

CORNUS

MM. Geniez, Sout. P.S., 293 ; Marcorelles, U.D.F.-P.R., 237 ; Rousselin, Div. g., 215 ; Mme Roucaute, R.P.R., 204 ; MM. Calvo, M.R.G., 114 ; Léotard, mod., 103 ; Mme de la Cruz, P.C., 48. *Ballottage.*
M. Bolton, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

MILLAU-EST

MM. Coulon, c. s., P.S., 1 946 ; Jammet Masclet, R.P.R., 1 578 ; Dubuisson, P.C., 546 ; Cauvy, U.D.F.-Rad., 376. *Ballottage.*

RIEUPEYROUX

MM. Marty, P.S., 1 075 ; Lombard, R.P.R., 1 009 ; Chinchole, c. s., M.R.G., 899 ; Couderc, P.C., 85. *Ballottage.*

■ ● RODEZ-EST

MM. Censi, U.D.F.-P.R., 2 293 ; Astoul, R.P.R., 1 925 ; Balmigère, P.S., 1 415 ; Lafon, P.C., 440 ; Mottet, M.R.G., 116.
M. Rey, U.D.F.-P.R., démiss., présent., Rodez-Nord. *Ballottage.*

● RODEZ-NORD

M. Rey, c. s., de Rodez-Est, U.D.F.-P.R., 2 783. *ELU.*
MM. Bon, P.S., 2 082 ; Drillin, P.C., 401.

SALLES-CURAN

MM. Fabre de Morlhon, c. s., U.D.F.-P.R., 574 ; Bouviala, R.P.R., 516 ; Vaysse, U.D.F.-C.D.S., 429 ; Gayraud, mod., 397 ; Caro, P.S., 164 ; Chanchard, P.C., 24. *Ballott.*

SEVERAC-LE-CHATEAU

MM. Alazard, sout. R.P.R., 991 ; Gros, P.S., 957 ; Angles, P.C., 439 ; Gral, sout. U.D.F., 290 ; Cartier, mod. 47. *Ballottage.*
M. Testor, c. s., P.S., ne se représentait pas.

L'Aveyron demeurera majoritairement acquis à l'opposition au sein de laquelle l'U.D.F. — et surtout le Parti républicain — continuera plus que jamais de dominer. La seule surprise de taille renforce d'ailleurs cette tendance : dans le nouveau canton de Rodez-Nord, que l'on croyait généralement acquis à la gauche, le maire d'Onet-le-Château, M. François Rey (U.D.F.-P.R.), conseiller sortant de Rodez-Est, l'emporte nettement devant le candidat du P.S., M. Yves Bon, en recueillant 52,85 % des suffrages exprimés. Dans le canton de Rodez-Est, la primaire attendue entre l'U.D.F. et le R.P.R. a tourné à l'avantage de celle-là, M. Censi (P.R.) devançant M. Astoul (R.P.R.) de 368 voix et prenant ainsi l'avantage dans la lutte pour la succession de M. Roland Boscary-Monsservin (U.D.F.-P.R.) à la direction de la mairie du chef-lieu.

A Millau-Est, où le conseiller sortant, M. Coulon (P.S.), est en ballottage favorable, le candidat R.P.R., M. Jammet, réalise la percée qu'il espérait, tandis que le courant de l'actuel maire radical valoisien enregistre un effondrement. A Baraqueville, le président de la F.D.S.E.A., M. Lacombe, qui avait le soutien de l'U.D.F., rate son entrée : le R.P.R., par M. Bouval, lui dame le pion. A Cassagne-Begonhès, comme prévu, le conseiller sortant, M. Jaudon, P.S., est en ballottage défavorable. A Séverac-le-Château, en revanche, le candidat socialiste, M. Gros, est en ballottage favorable.

Dans le bassin houiller, qui reste majoritairement à la gauche, un seul changement prévisible : dans le canton de Rieupeyroux, M. Chinchole (M.R.G.), conseiller sortant, est nettement devancé par le socialiste, M. Marty, mais aussi par le candidat du R.P.R., M. Lombard.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Puech, U.D.F.-P.R.) : 1 app. P.C., 8 P.S., 2 M.R.G., 1 div g., 4 U.D.F.-C.D.S., 19 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 4 R.P.R., 4 mod.

BOUCHES-DU-RHONE (17 + [8])

ONT ETE REELUS : MM. Lombard, P.C. (Martigues) ; Manaud, P.S. (Saintes-Maries-de-la-Mer).

● AIX-EN-PROVENCE - CENTRE

M. de Peretti, R.P.R., 6 675 ; Mme Gay, P.S., 4 469 ; MM. Gleizes, P.C., 1 521 ; Vidal, mod., 1 051 ; Filippi, U.D.F.-M.D.S., 714 ; Rondanina, ext. d., 302. *Ball.*

● AIX-EN-PROVENCE-NORD-EST

M. de Peretti Della Rocca, U.D.F.-P.R., 8 787, *ELU.*
Mmes Pivasset, P.S., 4 545 ; Bellan, P.C., 1 218 ; MM. Mariani, R.P.R., 1 066 ; Delgiovine, écol., 836 ; Bastide, mod., 635.
M. Ciccolini, c. s., P.S., ne se représentait pas.

ARLES-EST

MM. Van Migom, c. s., U.D.F.-C.D.S., 6 587 ; Vulpian, P.S., 5 482 ; Couedou, P.C., 4 303 ; Morin, écol., 436. *Ballottage.*

AUBAGNE

MM. Tardito, c. s., P.C., 8 968 ; Boniffacy, U.D.F.-P.R., 8 184 ; Mme Horras, P.S., 2 463 ; MM. Reynaud, écol., 1 047 ; Chausse, mod., 367. *Ballottage.*

CHATEAURENARD

M. Inisan, U.D.F.-R.P.R., 7 332, *ELU.*
MM. Ginoux, P.C., 3 257 ; Ajouc, P.S., 2 245.
M. Marignan, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

GARDANNE

MM. Sauvadet, U.D.F.-P.R., 9 434 ; Mei, c. s., P.C., 9 433 ; Vega, P.S., 6 917. *Ballottage.*

ISTRES

MM. Siffre, P.S., 9 970 ; Rossi, c. s., P.C., 8 176 ; Beuillard, U.D.F.-P.R., 7 208 ; Orlandi, mod., 1 545. *Ballottage.*

● MARSEILLE-XIII

MM. Roatta, U.D.F.-P.R., 4 730 ; Safrani, P.S., 4 558 ; Mme Grand, R.P.R., 4 316 ; MM. Pellicani, P.C., 2 810 ; Soler, ext. d., 433 ; Carlini, mod., 208. *Ballottage.*
M. Vigouroux, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MARSEILLE-I

MM. Sportiello, c. s., P.S., 2 213 ; Affre, R.P.R., 1 941 ; Pons, P.C., 395. *Ballottage.*

MARSEILLE-III

M. Guerini, P.S., 3 029, *ELU.*
MM. Gasperi, U.D.F.-rad. 1 325 ; Fasulo, P.C., 604.
M. Guerini, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MARSEILLE-IV

MM. Manovelli, R.P.R., 2 693 ; Leonetti, c. s., dép., P.S., 2 374 ; Massiani, P.C., 1 150. *Ballottage.*

MARSEILLE-V

MM. Donadio, c. s., P.C., 4 379 ; Jourdan, U.D.F.-R.P.R., 3 177 ; Tramoni, P.S., 2 788 ; Teyssier, div. g., 717. *Ballottage.*

MARSEILLE-VIII

Mme Porte, c. s., a. d., P.C., 5 899 ; M. Berberian, U.D.F.-R.P.R., 3 509 ; Mme Carlotti, P.S., 3 288. *Ballottage.*

● MARSEILLE-XII

M. Gaudin, dép., U.D.F.-P.R., 12 446, *ELU.*
M. Pepratx, M.R.G., 3 061 ; Mme Carrière, P.C., 1 585.
M. Lucas, c. s., M.D., ne se représentait pas.

● MARSEILLE-XIV-A

MM. Dutto, P.C., 3 614 ; Prunet, R.P.R., 2 296 ; Mme Broc, P.S., 2 113. *Ballottage.*

MARSEILLE-XV

MM. Millo, c. s., P.C., 6 302 ; Guidi, P.S., 5 300 ; Mattei, R.P.R., 3 568. *Ballottage.*

MARSEILLE-XVI

MM. Weygand, c. s., P.S., 5 426 ; Payan, R.P.R., 5 256 ; Mme Carbuccia, P.C., 3 463 ; MM. Pantaleo, ext. d., 465 ; Mota, mod., 174. *Ballottage.*

● MARSEILLE-XVIII

MM. Bonat, P.S., 4 713 ; Benassi, c. s., P.C., 4 706 ; Gurrieri, U.D.F.-C.D.S., 4 308 ; Mme Attanasio, mod., 241. *Ballottage.*

● MARSEILLE-XX-A

MM. Mattei, R.P.R., 6 370 ; Manivet, c. s., P.S., 3 868 ; Allio, P.C., 2 166 ; Bescheron, ext. d., 324 ; Labasty, mod., 170. *Ballottage.*

● MARSEILLE-XX-B

M. Teissier, U.D.F.-P.R., 9 315, *ELU.*
M. Cordonnier, P.S., 4 485 ; Mme Gargani, P.C., 1 935 ; MM. Touitou, ext. d., 463 ; Amarger, mod., 203.

ORGON

MM. Beynet, c. s., P.S., 3 040 ; Agostini, mod., 2 389 ; Tell, P.C., 1 665 ; Giaroli, R.P.R., 1 172. *Ballottage.*

ROQUEVAIRE

MM. Pelissier, c. s., P.C., 4 936 ; Vigne, P.S., 2 956 ; Parent, R.P.R., 2 798 ; Roubaud, U.D.F.-C.D.S., 1 316. *Ballottage.*

SALON-DE-PROVENCE

MM. Bermond, R.P.R., 12 210 ; Vallet, P.S., 9 976 ; Chapus, P.C., 4 153 ; Soullet, ext. d., 1 099 ; Vergier, div. g., 0. *Ballottage*
M. Carcassonne, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CONS. GEN. (prés. : M. Louis Philibert, P.S., dép.) : 16 P.C. et 1 app. P.C., 22 P.S., 1 M.D., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R.

Dès le premier tour de scrutin, l'opposition s'octroie quatre sièges dont deux dans les cantons nouvellement créés de Marseille XX-B et d'Aix-en-Provence-Nord-Est, auxquels s'ajoutent ceux de Marseille XII (remodelé) — où M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, triomphe avec 72,82 % des suffrages exprimés — et de Châteaurenard. Dans ces deux derniers cantons, les conseillers généraux sortants, MM. Pierre Lucas, un ancien R.P.R. qui avait rejoint l'an dernier les rangs du Mouvement des démocrates de M. Jobert, et Robert Marignan, ancien sénateur (rad. soc.), ne se représentaient pas. Les candidats de l'opposition sont en mesure de gagner au deuxième tour les sièges d'Aix-en-Provence-Centre (canton nouveau), de Marseille-XIII et sans doute de Marseille XX-A, au détriment du parti socialiste.

Le parti communiste enregistre un recul spectaculaire en pourcentage de voix. Il perd ainsi 16,52 % à Aubagne, 16,30 % dans le quatrième canton, 15,86 % dans le cinquième canton, 14 % à Martigues, 12,17 % dans le huitième canton et n'a qu'un seul conseiller sortant réélu, M. Paul Lombard à Martigues, au lieu de quatre en 1976. Il a d'ores et déjà perdu les cantons de Marseille XVIII et d'Istres au profit du P.S., mais se trouve en position de gagner le nouveau canton de Marseille XIV au détriment de l'opposition. A Arles-Est, le candidat socialiste devrait ravir son siège au conseiller général sortant M. Van Migom (C.D.S.). Dans l'ensemble, le P.S. se maintient avec quelques progressions ou diminutions légères. Toutefois dans le premier canton de Marseille, M. Fortuné Sportiello, élu ou réélu sans interruption depuis 1963 au premier tour perd 12,54 % des suffrages exprimés, mais se trouve en ballottage favorable.

La veille du scrutin, la Cour de cassation avait autorisé à voter treize électeurs radiés des listes électorales par un jugement du tribunal d'instance de Marseille du 11 février. La cour a également cassé un jugement du même tribunal qui maintenant inscrits sur les listes quatre habitants de Marseille. Ces décisions ont été prises pour des motifs basés sur des vices de forme.

CALVADOS (17 + [8 + 1])

ONT ETE REELUS : MM. Olivier de San erval, mod. (Blangy-le-Château) ; Chabriac, mod. (Douvres) ; Liabastre, mod. (Isigny-sur-Mer) ; Bourdon, mod. (Morteaux-Coulibœuf) ; Vicquenel, mod. (Orbec) ; de Bourgoing, U.D.F.-P.R. (Ryes) ; Restout mod. (Saint-Sever) ; Gautier, mod. (Thury-Harcourt) ; Imhof, U.D.F.-P.R. (Tilly-sur-Seulles) ; Jouet, U.D.F.-C.D.S. (Trévières) ; d'Ornano, c.s. U.D.F.-P.R. (Trouville) ; Geoffroy, mod. (Vassy) ; Stirn, U.D.F.-rad. (Vire).

● CABOURG

MM. Chapron, R.P.R., 3 299 ; Ecobichon, P.S., 2 914 ; Fougue, c. s., de Troarn, P.C., 1 854. *Ball.*

● CAEN-II

MM. Maillard, P.S., 2 961 ; Cardinean, mod., 2 856 ; Charlier, P.C., 615. *Ballottage.*

● CAEN-VI

M. Saint-Ellier, U.D.F.-P.R., 2 614. *ELU.*
Mme Jaffre, P.S., 1 903 ; M. Leneuveu, P.C., 424.

● CAEN-VII

M. Michel, P.S., 2 883. *ELU.*
M. Beaumont, R.P.R., 1 934 ; Mme Gouslard, P.C., 856.

■ ● CAEN-VIII

M. Duncombe c. s. Caen, démiss. U.D.F.-P.R., 4 150. *ELU.*
M. Egasse, P.S., 1 898 ; Mme Tillard, P.C., 822.

● CAEN-IX

Mmes Larrieu, R.P.R., 2 695 ; Robert, P.S., 2 603 ; Goueslard, P.C., 738. *Ballottage.*

EVRECY

MM. Girard, U.D.F.-P.R., 2 479 ; Rousseau, P.S., 2 044 ; Boutrois, R.P.R., 1 320 ; Leclerc, mod., 382 ; Mme Bonnet, P.C., 342. *Ball.*
M. Vaucray, c. s., mod., ne se représentait pas.

MEZIDON

MM. Manchon, R.P.R., 2 184 ; Delisle, c. s. dép., P.S., 2 215 ; Mme Pouteau, P.C., 634. *Ball.*

● OUISTREHAM-RIVA-BELLA

MM. Le Joncour, mod., 2 512 ; Ledran, P.S., 2 231 ; Bayron, P.C., 1 340 ; Fontenier, Mod., 1 321. *Ballottage.*

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

M. Rivière, R.P.R., 2 494. *ELU.*
MM. Monette, P.S., 1 137 ; Duclos, mod., 258 ; Piquet, P.C., 188.
M. Denoly, c. s., mod., ne se représentait pas.

● TROARN

MM. Allix, U.D.F.-P.R., 3 285 ; Besse, P.S., 3 031 ; Romy, P.C., 2 118. *Ballottage.*
M. Fouque, c. s., P.C., ne se représentait pas.

VILLERS-BOCAGE

MM. Leveque, c. s., R.P.R., 1 488 ; Vanneste, P.S., 1 265 ; De Clermont-Tonnerre, U.D.F.-P.R., 1 009 ; Simon, P.C., 159. *Ballottage.*

La majorité des sièges à pourvoir (vingt-six cantons, dont neuf renouvelés) l'ont été au premier tour. Quinze conseillers sortants, tous de l'opposition, ont été réélus, et trois candidats, deux U.D.F.-P.R. et un P.S., l'ont emporté dans de nouveaux cantons de Caen. M. Michel d'Ornano, U.D.F.-P.R., président du conseil général, a facilement conservé son siège dans le canton de Trouville. Comme par le passé, M. Olivier Stirn (U.D.F.-rad.) a été plébiscité dans le canton de Vire. A Caen, le redécoupage a été favorable à la fois à M. Franck Duncombe (U.D.F.-P.R.), qui avait démissionné plutôt que d'être nommé par le préfet sur un canton remodelé et, plus inattendu, à M. Francis Saint-Ellier (U.D.F.-P.R.), attaché parlementaire de J. Jean-Maurice Girault, sénateur, maire de Caen. M. Saint-Ellier, après une campagne très active dans le canton de Caen-VI, comprenant une partie d'Hérouville-Saint-Clair (municipalité d'union de la gauche), a obtenu un succès qui dépasse certainement ses propres espérances.

Le P.S. enlève toutefois un siège dans le nouveau canton de Caen-VII. M. André Ledran, premier secrétaire de la fédération départementale du parti socialiste, n'a pas eu la réussite escomptée dans le nouveau canton de Ouistreham, où il est en ballottage défavorable face au docteur Pierre-Claude Le Joncour (mod.), qui se présentait pour la première fois.

Le deuxième tour pourrait toutefois apporter cinq sièges au P.S., dont un au détriment du P.C. M. Jean-Louis Fouques, conseiller sortant de Troarn, qui est dépassé par son concurrent socialiste dans le nouveau canton de Cabourg.

CONS. GEN. (prés. : M. Michel d'Ornano, U.D.F.-P.R., dép.) : 2 P.C., 8 P.S., 2 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 8 U.D.F.-P.R., 2 C.N.I.P., 3 R.P.R., 15 mod.

(Lire la suite page 10.)



1er serrure à 8 points à pompe
LAPERCHE
(Fabrication Française) depuis 1788
Matériel GARANTI 5 ANS
+
1 blindage acier 15/10e
+
4 goujons d'acier anti-dégondage
+
renforcement du bâti bois par 1 cornière en acier
+
1 cornière anti-pince à l'extérieur sur le pourtour de la porte
Offre exceptionnelle (limitée)
au lieu de 3.350 F
3.150 F TTC
Pose et dépl. compris PARIS-BANLIEUE
Société PARIS PROTECTION
55, av. de la Motte Picquet 75015 PARIS
566.65.20
CREDIT GRATUIT 6 MOIS

LE PREMIER TOUR

CANTAL (10 + [3])

ONT ETE REELUS : MM. Jarry, U.D.F. (Allanche) ; Malassagne, c. s., R.P.R. (Massiac) ; Perrot, C.N.I.P. (Pierrefort) ; Chanut, R.P.R. (Pleaux) ; Godenèche, R.P.R. (Riom-ès-Montagnes) ; Clavillier, U.D.F. (Ruynes-en-Margeride) ; Besse, R.P.R. (Saignes) ; Tourdes, C.N.I.P. (Vic-sur-Cère).

● AURILLAC-I-NORD

MM. Dejou, mod., 2 028 ; Olivier, P.S., 1 450 ; Taurant, P.C., 573 ; Mezard, M.R.G., 465. *Ballottage.*

M. Souchon, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● AURILLAC-II-OUEST

MM. Debord, P.S., 1 750 ; Froger, mod., 1 683 ; Riotte, P.C., 596. *Ballottage.*

M. Geindre, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● AURILLAC-III-SUD

MM. Liandier, R.P.R., 2 429 ; Bec, P.S., 2 309 ; Cousin, P.C., 718. *Ballottage.*

AURILLAC-IV

MM. Maurs, c. s., U.D.F.-P.R., 2 411 ; Gaillard, P.S., 1 436 ; Veyrat, U.D.F.-D.S., 974 ; Serouge, P.C., 348. *Ballottage.*

LAROQUEBROU

MM. Meiniel, U.D.F.-rad., 1 483 ; Nicolas, P.S., 950 ; Murat, P.C., 447 ; Brousse, div. g., 249. *Ball.*

M. Robert, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

Dans huit cantons sur les treize renouvelables ou redécoupés, les candidats de l'opposition sont réélus dès le premier tour. Quatre des cinq cantons restant en ballottage sont situés sur la ville d'Aurillac. A Aurillac-I, canton où le conseiller sortant, M. Souchon (P.S.), maire de la ville, ne se représentait pas, le candidat socialiste, M. Olivier, devrait l'emporter au second tour. La situation est la même à Aurillac-II, où M. Debord dispose d'une avance — théorique — de 648 voix sur le candidat de l'opposition, ainsi qu'à Aurillac-III-Sud. Le P.S. peut, en outre, espérer emporter le siège de Laroquebrou, jusque-là détenu par l'opposition. Enfin, à Aurillac-IV, M. Maurs (U.D.F.) est en ballottage favorable. Une grande stabilité s'est révélée en zone rurale (les huit cantons pourvus dès le premier tour), par exemple à Pierrefort, où M. Perrot (C.N.I.P.) obtient 51,61 % des suffrages exprimés.

CONS - GEN. (prés. : M. Pierre Raynal, R.P.R., dép.) : 1 P.C., 4 P.S., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 3 R.P.R.

CHARENTE (15 + [3])

ONT ETE REELUS : MM. Tournerie, R.P.R. (Chalais) ; Jouaron, R.P.R. (Champagne-Mouton) ; Mourier, U.D.F.-P.R. (Mansle) ; Mesnard, mod. (Rouillac) ; Motard, P.S. (La Couronne).

● ANGOULEME-EST

MM. Davo, P.S., 1 765 ; Ratier, U.D.F - R.P.R., 1 641 ; Chiron, U.D.F.-C.N.I.P., 749 ; Debien, P.C., 365 ; Mme Boucheron, div. g., 219 ; M. Raspiengeas, mod., 38. *Ballottage.*

BARBEZIEUX

MM. Bobe, sout. U.D.F., 1 482 ; Schreiner, R.P.R., 1 440 ; Michelon, P.S., 1 184 ; Schilersmair, P.C., 581 ; de Pierrefixe, mod., 132. *Ballottage*

M. Pauquet, c. s., mod., ne se représentait pas.

BLANZAC

M. Arnaud, U.D.F.-C.D.S., 2 090. *ELU.*

MM. Rambaud, P.S., 762 ; Bélanger, mod., 490 ; Mandin, P.C., 219 ; Boissavie, M.R.G., 14.

M. Péraud, c. s., mod., ne se représentait pas.

BROSSAC

MM. Soulard, sout. U.D.F., 716 ; Frappier, P.S., 415 ; Raboute, P.C., 249 ; Marias, mod., 196 ; Filhon, mod., 37. *Ballottage.*

M. Mouche, c. s., mod., ne se représentait pas.

CHABANAIS

MM. Soury, c. s., dép., P.C., 2 628 ; de Richemont, R.P.R., 1 233 ; Lacoeuille, P.S., 957 ; Michaud, mod., 341 ; Lassagne, mod., 206. *Ballottage.*

CHATEAUNEUF

MM Chevalier, R.P.R., 1 627 ; Boisseau, P.S., 1 434 ; Rivière, U.D.F. - C.D.S., 823 ; Dugarcein, P.C., 169 ; Bulan, ext. d., 94 ; Hugonnard Bruyère, M.R.G., 69 ; Laurent, mod., 46. *Ballottage.*

M. Audebert, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

COGNAC-SUD

MM. Roux, U.D.F.-R.P.R., 3 206 ; Adam, P.S., 1 963 ; Poussard, c. s., P.C., 1 688 ; Chambelin, mod., 598. *Ballottage.*

LA ROCHEFOUCAULD

MM. Gascon, P.S., 2 209 ; Linard, U.D.F.-R.P.R., 2 076 ; Rambaud, c. s., M.R.G., 1 333 ; Lhomme, mod., 1 042 ; Orru, P.C., 854. *Ballottage.*

● LE GOND-PONTOUVRE

Mme Filloux, P.S., 1 910 ; MM. Gesson, U.D.F.-R.P.R., 1 816 ; Nebout, P.S. diss., 1174 ; Morillon, mod., 954 ; Le Moel, P.C., 795 ; Rassat, div. g., 348 ; Baynaud, div. g., 221. *Ballottage.*

MONTEMBŒUF

MM. Marsaud, c. s., P.S., 1 315 ; Matti, sout. U.D.F., 1 200 ; Cormelier, P.C., 387 ; Destrait, mod., 167. *Ballottage.*

● RUELLE

MM. Poitevin, c. s., P.S., 3 109 ; Persyn, P.C., 2 132 ; Haag, mod., 1 413 ; Bouet, U.D.F.-R.P.R., 1 301. *Ballottage.*

SOYAUX

MM. Petit, c. s., P.S., 2 425 ; Roullet Renoleau, R.P.R., 1 843 ; Lafleuriel, P.C., 851 ; Pasquet, mod., 515. *Ballottage.*

VILLEFAGNAN

MM. Couturier, sout. R.P.R., 1 186 ; Dindinaud, P.S., 1 093 ; Mme Regeon, U.D.F.-P.R., 753 ; MM. Banlier, P.C., 362 ; Sauteraud, M.R.G., 197. *Ballottage.*

M. Le Gueut, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

Sur les dix-huit cantons où l'on votait, quinze avaient donné l'avantage aux candidats de la gauche au premier tour de l'élection présidentielle, et seize lors des législatives. La majorité n'a conservé son avantage que dans sept d'entre eux qui correspondent à ses fiefs traditionnels dans la banlieue d'Angoulême (le Gond-Pontouvre, Ruelle, la Couronne et Soyaux) ou du nord-est du département (La Rochefoucauld, Montembœuf et Chabanais).

Six sièges ont été pourvus au premier tour, dont cinq au bénéfice de l'opposition. Restent donc douze sièges à pourvoir. La majorité est en ballottage favorable dans quatre cas, et l'opposition dans quatre autres. La situation est indécise dans les deux nouveaux cantons d'Angoulême-Est et du Gond-Pontouvre, ainsi que dans les deux cantons dont les sortants ont été battus et ne devraient pas figurer au second tour (Cognac-Sud et La Rochefoucauld).

La majorité avait treize élus dans le conseil général sortant. Il lui aurait fallu disposer de dix-huit sièges pour prétendre à la présidence. L'objectif apparaît comme tout à fait hors de portée.

CONS. GEN. (prés. : M. Henri Muche, app. C.N.I.P.) : 2 P.C. et 1 app P.C., 7 P.S., 2 M.R.G., 1 div. g., 2 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F. - P.R., 1 U.D.F., 1 app. C.N.I.P., 5 R.P.R. et 3 app. R.P.R., 6 mod.

CHARENTE-MARITIME (19 + [4])

ONT ETE REELUS : MM. Blaizot, U.D.F.-C.D.S. (Ars-en-Ré) ; Baron, P.S. (Aulnay) ; Belot, U.D.F.-rad. (Jonzac) ; Dronet, R.P.R. (Saint-Agnant) ; Beix, P.S. (Saint - Hilaire - de - Villefranche) ; Branger, mod. (Tonnay-Charente).

CHATEAU-D'OLERON

MM. Arzac, R.P.R., 1 885 ; Jousseaume, c. s., anc. dép., M.R.G., 1 122 ; Grangeon, P.S., 587 ; Roumegous, P.C., 428. *Ballottage.*

COURÇON

MM. Margerie, c. s., mod., 1 883 ; Montagnac, P.S., 949 ; Luc, M.R.G., 703 ; Theau, div. g., 566 ; Moret, P.C., 274. *Ballottage.*

COZES

MM. Berthelot, c. s., sout. M.R.G., 2 055 ; Roudier, mod., 1 964 ; Moulineau, P.S., 865 ; Herviot, P.C., 283. *Ballottage.*

GEMONAC

MM. Vallet, mod., 2 435 ; Dane, P.S., 1 267 ; Boireaud, M.R.G., 1 137 ; Garnier, P.C., 249 ; Moulineau, U.D.F., 2. *Ballottage.*

M. Latreuille, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

LA JARRIE

MM. Ranson, U.D.F. - C.D.S., 2 362 ; Guilloteau, P.S., 1 479 ; Guéret, c. s., M.R.G., 1 375 ; Blanc, P.C., 536. *Ballottage.*

● LA BOCHELLE-I

MM. Gomes, P.S., 1 819 ; Piérard, R.P.R., 1 798 ; Renouard, M.R.G., 1 635 ; Boissinot, P.C., 1 096 ; Mme Lethiec, U.D.F., 818. *Ballottage.*

● LA ROCHELLE-II

MM. Harel, R.P.R., 2 069 ; Perrotin, U.D.F., 1 301 ; Michon, P.S., 1 181 ; Kalbach, M.R.G., 1 028 ; Bessière, P.C., 876. *Ball.*

● LA ROCHELLE-IV

MM. Agnès, R.P.R., 1 768 ; Robert, c. s., P.S., 1 575 ; Mme Chaigneau, dép., M.R.G., 1 257 ; M. Barres, U.D.F., 1 014 ; Mme Libert, P.C., 909 ; M. Dupuy, mod., 1. *Ballottage.*

● LA ROCHELLE-VI

MM. Lizot, R.P.R., 2 827 ; Belly, c. s., P.C., 2 203 ; Burlier, P.S., 2 160 ; Bouchet, M.R.G., 1 059. *Ball.*

LA TREMBLADE

MM. Ravet, R.P.R., 2 184 ; Mandin, c. s., M.R.G., 1 787 ; Chatillon, P.S., 979 ; Courpron, P.C., 590. *Ballottage.*

MATHA

MM. Olivre, c. s., P.S., 2 447 ; Binaud, mod., 1 697 ; Nesa, R.P.R., 1 037 ; Grene, P.C., 414. *Ballottage.*

MIRAMBEAU

MM. Bouche, U.D.F., 1 963 ; Rigou, c. s., sén., M.R.G., 1 916 ; Durand, P.C., 426. *Ballottage.*

MONTGUYON

MM. Boisvert, c. s., sout. M.R.G., 2 547 ; Duhard, R.P.R., 2 154 ; Girard, P.C., 769. *Ballottage.*

ROCHEFORT-NORD

MM. Frot, c. s., mod., 2 169 ; Danet, P.S., 1 554 ; Dumas, mod., 949 ; Moreau, P.C., 692. *Ballottage.*

SAINT-PORCHAIRE

MM. Doublet, R.P.R., 2 011 ; Mithonneau, c. s., mod., 1 586 ; Mme Gagnier, P.S., 882 ; M. Peloton, P.C., 400. *Ballottage.*

SAINT-SAVINIEN

MM Barraud, c. s., P.S., 1 350 ; Bobrie, U.D.F.-rad., 1 088 ; Mineau, mod., 502 ; Rocher, M.R.G., 320 ; Crommer, P.C., 200. *Ball.*

SAINTES-NORD

MM. Marchand, c. s., dép., P.S., 4 731 ; Guérinaud, R.P.R., 3 878 ; Cartais, P.C., 1 608. *Ballottage.*

Le P.S. gagne deux sièges et peut en espérer un troisième au second tour. Le M.R.G. en perd un. Le parti communiste s'affaiblit en voix. A La Rochelle-VI, le conseiller sortant, M. Léon Belly, P.C., ne l'emporte que de 43 voix devant le socialiste, mais un R.P.R. arrive en tête, nettement détaché devant l'U.D.F. Une demi-surprise : l'échec de la suppléante de M. Michel Crépeau : Mme Colette Chaigneau, député de La Rochelle-IV. Après le deuxième tour, la présidence du conseil général pourrait aller à un socialiste. Les négociations entre le M.R.G. et le P.S. seront serrées.

CONS. GEN. (prés. : M. Josy Moinet, M.R.G., sén.) : 3 P.C., 13 P.S., 12 M.R.G. et 2 app., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 4 U.D.F., 3 R.P.R., 6 mod.

CHER (15 + [3])

ONT ETE REELUS : MM. de Vogüé, U.D.F. (Aubigny - sur - Nère) ; Rimbault, c.s., P.C. (Bourges-I) ; Dumas, mod. (Châteaumeillant) ; Monin, mod. (Graçay) ; Goudon, mod. (Léré) ; Jouannin, mod. (Saint-Martin-d'Auxigny).

BOURGES-II

M. Pean, R.P.R., 2 892, *ELU.*

MM. Chavanaz, P.S., 1 443 ; Ferdonnet, P.C., 1 220 ; Morin, mod., 154 ; Tabare, mod., 0.

M. Lebrun, c. s., mod., ne se représentait pas.

BOURGES-III

M. Deschamps, R.P.R., 3 382 ;

Mme Renaudat, C.S., P.C., 2 828 ; Houques, P.S., 1 301. *Ballot.*

CHER (18)

● BOURGES-V

MM. Michel, U.D.F., 1 793 ; Camuzat, P.C., 1 262 ; Saulnier, P.S., 1 007 ; Claudon, mod., 360 ; Moccolupi, div. g., 90 ; Buchet, ext. g. *Ballottage.*

CHATEAUNEUF-SUR-CHER

MM. Perrot, C.S., P.C., 1 171 ; Lesage, R.P.R., 645 ; Mme Freger, P.S., 433 ; M. Doucy, U.D.F.-P.R., 392. *Ballottage.*

DUN-SUR-AURON

M. Boussard, mod., 1 680 ; Mme Plévet, dép., P.S., 1 126 ; M. Philippon, P.C., 572.

M. Chartier, C.S. mod., ne se représentait pas. *Ballottage.*

CHER (18)

LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

MM. Gignoux, mod., 1 879 ; Gigot, C.S., P.C., 1 703 ; Peyruchaud, P.S., 877. *Ballottage.*

LES AIX-D'ANGILLON

MM. Millet, C.S., mod., 2 949 ; Camuzat, P.C., 1 779 ; Ledoux, P.S., 1 203. *Ballottage.*

LURY-SUR-ARNON

MM. Sicard, C.S., mod., 968 ; Tatin, mod., 660 ; Baduel, P.S., 451 ; Trotereau, P.C., 400. *Ballot.*

● SAINT-DOULCHARD

M. Debord, mod., 2 926, *ELU.*

MM. Bernardet, P.S., 1 455 ; Renard, P.C., 945.

SANCERGUES

MM. Berthelot, C.S., P.C., 1 963 ; La(fay, R.P.R., 1 660 ; Pouvesle, P.S., 433 ; Sabassier, mod., 345 ; Dubois, ext. g., 181 ; Chagnon, mod., 128. *Ballottage.*

SANCERRE

M. Genton, sén., U.D.F.-C.N.I.P., 3 703, *ELU.*

MM. Laloue, P.S., 1 690 ; Le fèvre, P.C., 697.

M. Fleuriet, C.S., mod., ne se représentait pas.

SAULZAIS-LE-POTIER

M. Chagnon, C.S., P.S., 1 009 ; Mme de la Rochefoucauld, mod., 813 ; M. Guillaumet, P.C., 239. *Ballottage.*

Neuf conseillers généraux ont été élus ou réélus dans le Cher sur les dix-huit renouvelables. Un siège est allé à la majorité, celui de Bourges-I, qu'a gardé M. Jacques Rimbault (P.C.), député, maire de la ville.

Les deux autres élus du département, socialistes, n'ont pas connu le même « succès », puisque M. Jean Rousseau, s'est fait battre à Graçay, tandis que Mme Berthe Fievet est en ballottage difficile à Dun-sur-Auron.

M. Jacques Genton, sénateur (C.N.I.P.), candidat pour la première fois aux cantonales, a été élu brillamment à Sancerre, avec 60,80 % des suffrages exprimés. L'U.D.F. et le R.P.R., qui présentaient dans les quatre cantons de Bourges des candidatures uniques, n'a pu obtenir qu'un seul siège dès le premier tour, celui de Bourges-II où a été élu M. Jean-Claude Péan (R.P.R.).

L'opposition, qui, dès le premier tour, totalise vingt des trente-cinq sièges du conseil général, conservera une majorité confortable, tandis que M. Jean-François Deniau est assuré de garder la présidence.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean-François Deniau, U.D.F.-P.R.) : 8 P.C., 3 P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 16 mod.

CORRÈZE (11 + [10])

ONT ETE REELUS : MM. Dupont, R.P.R. (Bort-les-Orgues) ; Crouzette, R.P.R. (Egletons) ; Decaie, R.P.R. (Lubersac) ; Teilhet, R.P.R. (Mercœur) ; Chirac, R.P.R. (Meymac) ; Ceyrac, R.P.R. (Meyssac).

BEYNAT

MM. Terrieux, P.S., 1 063 ; Debat, c. s., sout. R.P.R., 839 ; François, P.C., 355. *Ballottage.*

● BRIVE-NORD-EST

M. Lacombe, R.P.R., 2 466 ; Mmes Foltz, P.S., 1 480 ; Contie, P.C., 725 ; M. Domenech, U.D.F.-rad., 410. *Ballottage.*

● BRIVE-NORD-OUEST

MM. Chapoulie, mod., 1 476 ; Cassaing, dép., P.S., 1 275 ; Grostin, P.C., 517 ; Rassinier, U.D.F.-rad., 109. *Ballottage.*

● BRIVE-SUD-EST

M. Rioux, U.D.F., 1 685 ; Mmes Labrunie, P.S., 1 483 ; Meunier, P.C., 986 ; MM. Mentas, U.D.F.-rad., 199 ; Mouly, div. gauche, 178 ; Sabate, M.R.G., 103. *Ballottage.*

● BRIVE-SUD-OUEST

MM. Chaminade, c. s., de Brive sud., P.C., 2 056 ; Delsart, U.D.F., 1 851 ; Pouch, P.S., 1 431 ; Van Den Heede, U.D.F.-rad., 302. *Ballottage.*

● BRIVE-CENTRE

M. Charbonnel, c. s., Brive-Nord, R.P.R., 2 383, *ELU.*

MM. Delpy, sout. P.S., 926 ; Prat, P.C., 378 ; Mme Sarnel, U.D.F.-rad., 251.

● MALEMORT

MM. Boisserie, R.P.R., 2 101 ; Le Panse, P.S., 1 973 ; Pamboutzoglou, P.C., 1 085 ; Duroy, U.D.F.-rad., 339. *Ballottage.*

SAINT-PRIVAT

MM. Bechter, s. d., R.P.R., 1 578 ; Denis, c. s., P.S., 1 329 ; Reynier, P.C., 407. *Ballottage.*

SEILHAC

MM. Chauffour, c. s., P.C., 1 998 ; Goeuriot, R.P.R., 1 629 ; Chausset, P.S., 953. *Ballottage.*

SORNAC

MM. Cloup, R.P.R., 909 ; Chavastelon, P.C., 514 ; Mme Godet, P.S., 481.

M. Coutaud, c. s., P.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

● TULLE-CAMPAGNE-NORD

MM. Boucheteil, c. s., P.C., 1 770 ; Madelmont, R.P.R., 1 303 ; Murat, P.S., 961. *Ballottage.*

● TULLE-CAMPAGNE-SUD

MM. Mouly, c. s., sén., U.D.F.-2 374 ; Loche, P.C., 1 657 ; Gaban, P.S., 1 072. *Ballottage.*

● TULLE-URBAIN-NORD

MM. Beal, R.P.R., 2 072 ; Fraysse, P.C., 1 305 ; Pradeau, P.S., 1 244 ; Chauffour, div. g., 148. *Ballottage.*

● TULLE-URBAIN-SUD

MM. Lestieu, R.P.R., 1 564 ; Jaubert, P.C., 1 372 ; Diederichs, P.S., 1 298. *Ballottage.*

VIGEOIS

MM. Mouly, mod., 1 234 ; Bourg, P.C., 885 ; Chastre, P.S., 799.

M. Rougerie, c. s., P.C., ne se représentait pas. *Ballottage.*

Sept des neuf conseillers sortants de l'opposition sont réélus au premier tour, mais, du côté de MM. Chirac et Charbonnel, on ne se faisait guère d'illusions, dimanche soir : la gauche est en position de l'emporter dans douze des quatorze cantons restant à pourvoir. Si la discipline de vote est observée dans ses rangs, elle prendra la majorité, dimanche prochain, et la présidence de l'assemblée départementale ira à M. Chaminade (P.C.), en ballottage favorable dans son nouveau canton, à Brive.

Le P.C.F., qui détenait onze sièges dans l'assemblée sortante, peut passer à quatorze et le P.S. peut passer de quatre à sept sièges. Ces deux partis confirment leurs progrès, l'un à Tulle, l'autre à Brive. L'opposition recule à Beynat, où le président du conseil sortant est en ballottage défavorable, mais elle a tenu bon à Meyssac. Elle peut l'emporter à Brive-Nord-Est. Elle conserve une chance, enfin, à Sornac, lieu d'une vieille rivalité entre socialistes et communistes.

CONS. GEN. (prés. : M. Georges Debat, app. R.P.R.) : 11 P.C., 4 P.S., 1 U.D.F., 12 R.P.R. et 2 app. R.P.R.

HAUTE-CORSE (14 + [2])

ONT ETE REELUS : MM. Galetti, U.D.F. - P.R. (Borgo) ; Gambini, R. P. R. (Ghisoni) ; Riolacci, R. P. R. (Orezza - Alesani) ; Giacomi, R. P. R. (Fiumalto - Dampugnani) ; Calloni, M.R.G. (Bastia-Lupino).

BASTIA-II

MM. H. Zuccarelli, M.R.G., 1 244 ; Comte, R.P.R., 1 073 ; Geromini, P.S., 511. *Ballottage.*

M. J. Zuccarelli, c. s., dép., M.R.G., ne se représentait pas.

BASTIA-IV

M. Gandolfi, R.P.R., 756, *ELU.*

M. Stefanini, c. s., P.C., 536 ; Mme Sallembien, P.S., 117.

● BASTIA-VI-FURIANI-MONTESORO

MM. De Casalta, P.S., 629 ; De Zerbi, U.D.F.—P.R., 484 ; Tamburini, P.C., 449. *Ballottage.*

BUSTANICO

MM Celeri, R.P.R., 1 092 ; Moracchini, C.S., M.R.G., 936 ; Vincensini, P.S., 366 ; Campana, P.C., 341. *Ballottage.*

CALENZANA

MM. Santelli, R.P.R., 830 ; Spinosi, P.S., 617 ; Leca, mod., 508 ; Mariani, M.R.G., 314 ; Villanova, div. g., 33. *Ballottage.*

M. Pinelli, c. s., mod., ne se représentait pas.

CALVI

MM. Ceccaldi, R.P.R., 1 134 ; Leandri, mod., 944 ; Colonne, c. s., M.R.G., 796 ; Vincensini, P.C., 383. *Ballottage.*

LE HAUT-NEBBIO

MM. Pietrotti, c s., div. g., 720 ; Casta, R.P.R., 518 ; Valery, P.S., 428 ; Flori, U.D.F.-P.R., 399 ; Maroselli, M.R.G., 374 ; Leccia, div. g., 172 ; Murati, P.C., 141. *Ballottage.*

MOITA-VERDE

MM. Gully, R.P.R., 1 117 ; Carlotti, C.S., P.S., 922 ; Andrei, M.R.G., 821 ; Lepidi, P.C., 157. *Ballottage.*

SAN-MARTINO-DI-LOTA

MM. Baggioni, C.S., mod., 916 ; Padovani, P.C., 838 ; Sisco, div. g., 637 ; Retali, R.P.R., 573. *Ball.*

VESCOVATO

MM. Castelli, P.C., 1 167 ; Filippi, 882 ; Orlanducci, c. s., U.D.F.-P.R., 863 ; Arrighi, R.P.R., 792. *Ballottage.*

VEZZANI

MM. Alessandrini, c. s., M.R.G., 942 ; Griscelli, R.P.R., 866 ; Mariani, P.S., 150 ; Vincensini, P.C., 101. *Ballottage.*

En Haute-Corse, où les électeurs de seize cantons sur trente étaient appelés aux urnes, cinq des six élus du premier tour appartiennent à l'U.D.F. ou au R.P.R. Ce dernier conforte sa position en Balagne ainsi qu'en plaine orientale, et crée une surprise à Bastia-IV où son candidat, M. Antoine Gandolfi, enlève un siège au parti comuniste, pourtant solidement implanté dans cette ville. En outre, M. Pierre-Paul Giacomi, ancien député, est réélu à Fiumalto d'Ampugnani.

Le P.S. a du mal à s'implanter dans le département, notamment à Bastia. Toutefois son candidat peut emporter le siège à Bastia-VI. En outre, les socialistes ont progressé en zone rurale, où ils sont parvenus à mordre sur un électorat traditionnellement partagé, à gauche, entre le P.C.F. et le M.R.G. Les candidats radicaux de gauche voient, d'ailleurs, globalement, leur influence reculer notamment en Balagne et dans le Haut-Nebbio. Cela ne devrait cependant pas remettre en cause la suprématie du M.R.G., entre autre, pour la présidence du conseil général.

CONS. GEN. (pré. : M. François Giacobbi, M.R.G., sén.) : 2 P.C., 2 P.S., 15 M.R.G., 1 div. g., 3 U.D.F., 4 R.P.R., 2 mod.

CORSE-DU-SUD (9 + [3] + 1)

ONT ETE REELUS : MM. Sarrola, M.R.G. (Celavo-Mezzane) ; Mondoloni, P.S. (Sartène) ; Pandolfi, U.D.F.-P.R. (Tallano - Scopamène) ; Colonna, M.R.G. (Les Deux-Sorru) ; Ornano, c. s., mod. (Ajaccio-II) ; Finidori, R.P.R. (Figari).

● AJACCIO-VI

MM. Borelli, P.C., 881 ; Pantaloni, P.S., 586 ; Appietto, mod., 466 ; Martinetti, U.D.F.-P.R., 397 ; Armani, R.P.R., 392. *Ballotage.*

MM. Simongiovanni U.D.F.-C.N.I.P., 799 ; Fabiani, P.S., 794 ; Mancini, P.C., 781 ; Chiappe, mod., 623 ; Billard, U.D.F., 485. *Ballot.*

● AJACCIO-VII

MM. Luciani, c.s., P.S., 1 409 ; Tirroloni, mod., 601 ; Casalonga, mod., 560 ; Martinetti, mod., 399 ; Alessandri, P.C., 382. *Ballotage.*

CRUZINI-CINARCA

MM. Graziani, c.s, U.D.F.-rad., 935 ; Chiappini, mod., 570 ; Pieni, R.P.R., 517 ; Taviani, M.R.G., 245 ; Andarelli, P.S., 173 ; Brandizi, P.C., 99 ; Torre, mod., 19. *Ballotage.*

PETRETO-BICCHISANO

MM. Luciani, c.s., M.R.G., 783 ; Pianelli, R.P.R., 772 ; Brunetti, U.D.F., 591 ; Bungelmi, P.C., 394 ; Cesari, P.S., 183 ; Istria, mod., 3. *Ballotage.*

SANTA-MARIA-SICHE

M. Grossetti, U.D.F., 2 894. *ELU.*

MM. Peretti, P.S., 707 ; Mariani, P.C., 473.

M. Tomi, c s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

■ ZICAVO

M. Fiamma, M.R.G., 1 465, *ELU.*

M. Francisci, R.P.R., est décédé.

La nouvelle assemblée comptera vingt-deux sièges contre vingt à la sortante, qui comporte actuellement dix élus de l'opposition et sept de la gauche. Huit des treize sièges pour lesquels les électeurs étaient appelés à voter ont été pourvus au premier tour (parmi lesquels celui de M. Charles Ornano, maire d'Ajaccio), sans modifier radicalement les rapports de force. Sur les cinq en ballottage, trois reviendront probablement à des sortants : deux à gauche (Ajaccio-VII et Petreto-Bicchisano) et un à droite (Cruzini-Cinarca). C'est donc comme prévu à Ajaccio-V et à Ajaccio-VI, deux nouveaux cantons, que se jouera la présidence du conseil général, actuellement détenue par M. Jean-Paul Rocca Serra (R.P.R.). A Ajaccio-V le ballottage paraît favorable à M. Paul Borelli (P.C.F.), tandis qu'à Ajaccio-VI, il semble l'être à M. Jacques Simongiovanni (CNIP) si dans les deux camps les reports se font bien.

Dans toute la Corse, les autonomistes ne présentaient pas de candidats et recommandaient l'abstention. Consigne qui n'a cependant pas empêché une participation élevée, à l'exception du canton de Zicavo, en Corse-du-Sud, où M. Jacques Fiamma (M.R.G.) était seul candidat, après l'assassinat de Marcel Francisci, conseiller sortant R.P.R. et patron de cercles de jeux parisiens.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean-Paul de Rocca Serra, R.P.R., dép.) : 2 P.S., 7 M.R.G. et 1 app., 2 U.D.F.-d., 2 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 3 « bonapartiste » et 1 app. ; 1 R.P.R. est décédé.

COTE-D'OR (22)

ONT ETE REELUS : MM. Moine, R.P.R. (Beaune-Sud) ; Berger, R.P.R. (Fontaine-Française) ; Recq, mod. (Laignes) ; Lecat, R.P.R. (Nolay) ; Patriat, P.S. (Pouilly-en-Auxois) ; Lavault, mod. (Saulieu) ; Couzon, mod. (Seurre) ; Mercusot, mod. (Sombernon) ; Rebourg, M.R.G. (Venarey - lès - Laumes) ; Lombard, R.P.R. (Dijon-VII).

BAIGNEUX-LES-JUIFS

MM. Languereau, c. s., mod., 450 ; Verdot, R.P.R., 409 ; Mousseron, div. g., 153 ; Jouanneau, P.S., 110 ; Laurent, P.C., 33. *Ballottage.*

CHATILLON-SUR-SEINE

MM. Serex, P.S., 2 081 ; Dabe, U.D.F. - P.R., 1 565 ; Brigand, R.P.R., 1 414 ; Commaret, P.C., 532. *Ballottage.*

M. Petitfour, c. s., mod., ne se représentait pas.

CHENOVE

MM. Jacquelinet, R.P.R., 4 277 ; Esmonin, c. s., P.S., 3 870 ; Tanelli, P.C., 824. *Ballottage.*

DIJON-I

M. Berthou, mod., 5 329. *ELU.*

MM. Berthaut, c. s., P.S., 2 844 ; Guéret, P.C., 504 ; Perron, div. g., 361.

DIJON-II

MM. Remond, c. s., P.S., 4 195 ; Bataillard, U.D.F. - P.R., 3 569 ; Mme Belleville, P.C., 652. *Ballottage.*

DIJON-III

M. Nudant, R.P.R., 3 374. *ELU.*

MM. Charuau, c. s., P.S., 2 201 ; Mestas, P.C., 521 ; Moreau, écol., 152.

DIJON-VIII

M. Jacquey, R.P.R., 3 468. *ELU.*

MM. Palau, c. s., p. c. g., P.S., 2 170 ; Yanelli, P.C., 601.

GENLIS

MM. Hélie, R.P.R., 2 075 ; Orssaud, c. s., M.R.G., 1 782 ; Mme Mutin, P.S., 1 511 ; MM. Vitrey, U.D.F.-P.R., 686 ; Pinon, P.C., 464. *Ballottage.*

LIERNAIS

MM. Bizouard, R.P.R., 631 ; Charles, c. s., d., M.R.G., 601 ; Dunand, mod., 289 ; Martin, P.S., 197 ; Beerli, P.C., 88. *Ballottage.*

PRECY-SOUS-THIL

MM. Bourachot, mod., 759 ; Lucand, c. s., M.R.G., 568 ; Lamas, div. g., 341 ; Boulay, P.C., 91. *Ballottage.*

RECEY-SUR-OURCE

M. Mathiaut, mod., 471 ; Mme Prévost, R.P.R., 389 ; MM. Polles, P.S., 283 ; Capelle, mod., 228 ; Mortier, div. g., 115 ; Albert, P.C., 58. *Ballottage.*

Mme Parisot, c. s., mod., ne se représentait pas.

SEMUR-EN-AUXOIS

MM. Morievat, c. s., M.R.G., 1 711 ; Neugnot, P.S., 1 397 ; Garraut, R.P.R., 1 240 ; Julien, P.C., 238. *Ballottage.*

La gauche a d'ores et déjà perdu la majorité au conseil général de Côte-d'Or après la défaite de trois des six conseillers sortants. Première victime de marque : le président socialiste sortant du conseil général, M. Pierre Palau. Battu sèchement dans le canton de Dijon-VIII (il ne fait que 34 %), par un conseiller municipal R.P.R. de Dijon, M. le docteur André Jacquey, M. Palau ne possède plus aucun mandat électif.

Autre conseiller socialiste sortant battu à Dijon, M. René Berthaut, dans le canton I, qui laisse nettement, là encore, la place à un R.P.R., M. Louis Berthou, maire de Saint-Apollinaire, dans la proche banlieue de Dijon. Battu également M. Michel Charreau à Dijon-III, qui doit s'effacer dès le premier tour en faveur d'un autre conseiller municipal R.P.R. de Dijon, M. Jean-Marc Nudant.

Au parti socialiste, seul M. François Patriat, député de la troisième circonscription et conseiller sortant de Pouilly-en-Auxois, parvient à passer sans encombre le barrage du premier tour. Sa victoire devrait asseoir son autorité au sein de la fédération de la Côte-d'Or du P.S. après les démêlés qu'il avait eus, en 1981, lorsqu'il s'était opposé au radical de gauche officiellement soutenu par le P.S.

A gauche, le M.R.G. réussit à sauver un siège à Venarey-les-Laumes, où le conseiller sortant, M. Pierre Rebourg, réalise un score très honorable. Par contre, à Semur-en-Auxois, M. Robert Morievat, ancien député, est mis en ballottage. Ballottage également, mais plus délicat, pour les deux autres conseillers sortants du M.R.G., M. Charles Lucand à Précy-sous-Thil, et M. Paul Orssaud à Genlis. L'opposition, en revanche, obtient des réélections brillantes pour MM. Lombard et Berger (R.P.R.), et pour M. Lecat, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing.

Enfin, le président du groupe centriste du conseil général de Côte-d'Or, M. Jacques Mercusot, passe également sans encombre l'obstacle du premier tour et se place dès à présent en position pour conquérir le fauteuil de la présidence du conseil général.

CONS. GEN. (prés. : M. Pierre Palau, P.S.) : 1 P.C., 14 P.S., 6 M.R.G., 2 div. g., 1 U.D.F. - C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 5 R.P.R., 7 mod.

COTES-DU-NORD (23 + [5])

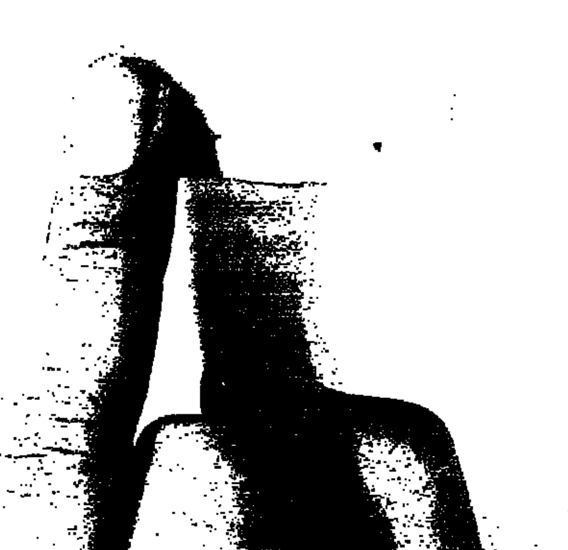
ONT ETE REELUS : MM. Bernard, P.C. (Begard) ; Coantiec, P.S. (Belle-Isle-en-Terre) ; Leyzour, P.C. (Callac) ; Lemarie, U.D.F.-C.D.S. (Caulnes) ; Benoit, U.D.F.-P.R. (Dinan-Est) ; Launay, P.S. (Gouarec) ; Couepel, U.D.F. - C.D.S. (Lamballe) ; Simon, P.S. (Lezardrieux) ; Sohier, U.D.F.-C.D.S. (Merdrignac) ; Guedo, U.D.F. - C.D.S. (Pleneuf-Val-André) ; Le Cozannet, c.s., U.D.F. - C.D.S. (Tréguier).

BROONS

MM. Després, c. s., P.S., 2 900 ; Poinant, U.D.F.-P.R., 2 381 ; Guyomard, P.C., 536. *Ballottage.*

COLLINEE

MM. Renault, c.s., P.C., 1 348 ; Lemaitre, mod., 1 135 ; Hervé, P.S., 406. *Ballottage.*



DES ÉLECTIONS CANTONALES

GUINGAMP

MM. Pasquiou, U.D.F.-P.R., 3 940 ; Le Merrer, P.S., 3 719 ; Leizour, c. s., a. d., P.C., 2 899 ; Le Bras, U.D.B., 771. *Ballottage.*

● LANGUEUX

MM. Lesage, P.S., 3 273; Martell, R.P.R., 2 627; Denieul, mod., 1 293; Domalain, P.C., 971. *Ballottage.*

LANNION

MM. Tase, P.C., 3 273 ; Gouriou, P.S., 2 627; Nédélec, R.P.R., 1 293; Le Mée, U.D.B., 971. *Ballottage.*

M. Jagoret, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

LANVOLLON

MM. Boizard, c. s., P.S. 2 086 ; Nicolas, U.D.F., 1 911 ; Le Fournis, U.D.B., 269 ; Flohic, ext. g., 220. *Ballottage.*

MUR-DE-BRETAGNE

Mme Le Brun, c. s., P.S., 1 263 ; MM. Melin, R.P.R., 1 107 ; Chaumet, P.C., 189. *Ballottage.*

PLANCOET

MM. Villalon, mod., 3 236 ; Gaubert, P.S., 2 865 ; Cade, P.C., 483. *Ballottage.*

M. Samson, c. s., mod., ne se représentait pas.

PLŒUC-SUR-LIE

MM. Bozec, P.S., 2 210 ; Charles, R.P.R., 1 814 ; Toinard, div. g., 488 ; Le Floch, P.C., 427. *Ballottage.*

M. Morel, c.s., P.S., ne se représentait pas.

PLOUARET

MM. Cadoudal, c.s., P.C., 2 599 ; Le Guyader, R.P.R., 2 270 ; Jacob, P.S., 1 475. *Ballottage.*

● PLOUFRAGAN

MM. Tenand, mod., 2 967 ; Derian, P.C., 2 832 ; Mme Caradec, P.S., 2 601. *Ballottage.*

PLOUGUENAST

M. Boscher, mod., 1 827 ; Mme Darcel, P.S., 1 451 ; MM. Clero, mod., 1 065 ; Presse, P.C., 109. *Ballottage.*

Mme Dienesch, c.s., a.d., R.P.R., ne se représentait pas.

QUINTIN

MM. Le Jean, c.s., P.S., 2 379 ; Hillion, U.D.F.-C.D.S., 2 182 ; Logeat, PC., 303. *Ballottage.*

● SAINT-BRIEUC-NORD

Mme Le Mot, U.D.F., 2 673 ; MM. Saunier, P.S., 2 418 ; Prual, P.C., 1 355 ; Le Chartier, U.D.B., 243 ; Le Foll, ext. d., 220. *Ballottage.*

● SAINT-BRIEUC-OUEST

MM. Joncour, R.P.R., 2 995 ; Dollo, dép., P.S., 2 836 ; Fraboulet, P.C., 1 198 ; Le Guellec, U.D.B., 368. *Ballottage.*

● SAINT-BRIEUC-SUD

MM. Morin, U.D.F., 3 007 ; Bommert, P.S., 2 223 ; Clorennec, P.C., 1 192 ; Guillou, U.D.B., 243. *Ballottage.*

M. Le Foll, c.s., a.d., P.S., ne se représentait pas.

UZEL

MM. Paillardon, c. s., mod., 1 196; Jegoux, P.S., 816; Le Guyader, mod., 572 ; Le Bigre, P.C., 162. *Ballottage.*

Onze sortants ont été réélus au premier tour sur les vingt-huit sièges (dont cinq sont nouveaux). C'est l'illustration d'une relative stabilité qui voit le P.S. poursuivre sur sa lancée victorieuse de 1976 au détriment du P.C. en léger tassement, et l'opposition se redresser sur les onze conseillers réélus, six sont de l'opposition.

Si la gauche régresse d'un peu plus d'un point en pourcentage, elle n'apparaît pas pour autant menacée.

Les onze candidats de l'Union démocratique bretonne font de bons scores en général, entre 3 et 5 % et jusqu'à près de 8 % à Lanion et 7,5 % à Tréguier. Le P.S. quant à lui risque d'être finalement le grand bénéficiaire de ces élections grâce aux nouveaux cantons créés dans l'agglomération de Saint-Brieuc. Dans l'un de ces cantons (Ploufragan), le candidat communiste arrive en tête du ballottage ; son élection permettrait au P.C. de compenser la perte du siège de Guingamp où le maire et conseiller sortant, M. Leizour, est devancé par le représentant du P.S. Dans les trois cantons de Saint-Brieuc, le P.S. est bien placé pour l'emporter ainsi que dans un canton de la banlieue (Langueux). Si bien qu'avec le gain de quatre nouveaux sièges, le P.S. passera de vingt-trois à vingt-sept sièges, ce qui lui assurerait la majorité à l'Assemblée départementale.

CONS. GEN. (prés. : M. Charles Josselin, P.S., dép.) : 11 P.C., 23 P.S. et 1 app. P.S., 5 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 app. R.P.R., 5 mod.

CREUSE (14 + 1)

ONT ETE REELUS : MM. Lavédrine, mod. (Chénérailles) ; Maginier, P.S. (La Courtine-le-Trucq) ; Bardolle, mod. (Crocq) ; Delille, mod. (Dun-le-Palestel) ; Cleret, U.D.F.-M.D.S. (Evaux-les-Bains) ; Chazeirat, P.S. (Pontarion) ; Chervy, c. s., P.S. (Saint-Vaury).

BENEVENT-L'ABBAYE

MM. Mavigner, P.S., 1 270 ; de Froment, R.P.R., 1 260 ; Tourte, P.C., 353. *Ballottage.*

M. Cailland, c. s., P.S., ne se représentait pas.

BOUSSAC

M. Romaine, c. s., a. s., U.D.F.-rad., 1 798 ; Mme Prévost, P.S., 993 ; MM. Michel, P.C., 919 ; Pillet, mod., 232. *Ballottage.*

FELLETIN

MM. Chausselat, R.P.R., 1 158 ; Mazet, c. s., mod., 837 ; Gasdon, P.S., 705 ; Delarbre, P.C., 310. *Ball.*

GUERET-NORD

MM. Gayand, R.P.R., 1 725 ; Coubret, P.S., 1 568 ; Dexet, P.C., 653 ; Lejeune, c. s., dép., s. s., P.S. *Ballottage.*

GUERET-SUD-OUEST

Mme Robert, P.S., 1 156 ; MM. Boulle, mod., 1 029 ; Defaix, P.C., 362 ; Lansade, sout. R.P.R., 329. *Ballottage.*

M. Beck, c. s., a. d., P.S., ne se représentait pas.

JARNAGES

MM. Valette, mod., 1 059 ; Pinet, c. s., mod., 534 ; Fernandez, P.S., 479 ; Delcourt, P.C., 228. *Ballott.*

LA SOUTERRAINE

MM. Gardet, c. s., P.C., 2 550 ; Bourdier, R.P.R., 2 394 ; Bourdin, P.S., 1 286. *Ballottage.*

■ LE GRAND-BOURG

MM. Moutaud, P.S., 1 162 ; Cerbelaud, P.C., 1 065 ; Buffet, R.P.R., 621. *Ballottage.*

M. Lacroix, P.C., est décédé.

Sept sortants retrouvent leur siège (trois socialistes et quatre opposants). Les ballottages sont favorables au P.S. dans les trois autres cantons jusqu'alors détenus par ce parti. Le P.C.F. semble devoir perdre, au bénéfice des socialistes, le canton du Grand-Bourg, où son conseiller est décédé, mais il devrait conserver La Souterraine.

Deux sortants de droite ont été l'un devancé, l'autre mis en ballottage défavorable par des candidats soutenus par le R.P.R. sur l'ensemble du département, les candidats de l'opposition, appuyés par cette formation, obtiennent de bons résultats, ce qui confirme l'indication donnée par le niveau que M. Chirac avait atteint, ici, à l'élection présidentielle (28,17 %). Cela ne devrait pas empêcher le P.S. de conserver la majorité absolue au sein de l'assemblée départementale.

CONS. GEN. (prés. : M. André Chandernagor, P.S., a. d.) : 3 P.C., 13 P.S., 1 U.D.F.-M.D.S., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-P.R., 1 R.P.R., 6 mod. 1 P.C. est décédé

DORDOGNE (24)

ONT ETE REELUS : MM. Bonnet, c. s., M.R.G. (Champagnac-de-Bel-Air) ; François, P.S. (Monpazier) ; Guéna, c. s., R.P.R. (Périgueux-Centre) ; Laviale, mod. (Saint-Aulaye).

BELVES

MM. Secret, mod., 964 ; Loubière, c.s., M.R.G., 946 ; Boulanger, P.C., 435 ; Rames, reg., 262. *Ballottage.*

CARLUX

MM. Leonard, P.C., 979 ; Brard, P.S., 916 ; Frances, R.P.R., 771. *Ballottage.*

M. Lespinasse, c.s., P.S., ne se représentait pas.

DOMME

MM. Bournazel, c.s., R.P.R., 1 879 ; Magnanou, P.S., 1 570 ; Helion, P.C., 527. *Ballottage.*

EXCIDEUIL

MM. Pagnon, c.s., P.C. 1 461 ; Detivaud, R.P.R., 1 361 ; Lamoure, P.S., 973. *Ballottage.*

EYMET

MM. Marty, U.D.F., 1 267 ; Raffier, P.C., 714 ; Reny, P.S., 527 ; Lavaud, M.R.G., 322 ; Buffat, div. g., 125. *Ballottage.*

M. Jarry, c.s., P.S., ne se représentait pas.

ISSIGEAC

MM. Baron, R.P.R., 1 107 ; Vaubal, c.s., P.S., 999 ; Fradet, P.C., 243. *Ballottage.*

MAREUIL-SUR-BELLE

MM. Rousseau, mod., 1 253 ; Clément Colas, c.s., M.R.G., 1 027 ; Irtan, P.C., 308. *Ballotage.*

MUSSIDAN

MM. de Vignet, R.P.R., 2 195 ; Bonneau, c.s., M.R.G., 1 761 ; Lachaux, P.C., 1 731. *Ballottage.*

NEUVIC

MM. Roussel, R.P.R., 1 983 ; Defarge, c.s., P.S., 1 901 ; Coustillas, P.C., 804. *Ballottage.*

RIBERAC

MM. Janaillac, mod., 2 275 ; Cazeau, c.s., P.S., 2 122 ; Cheminade, P.C., 718. *Ballottage.*

SAINT-ALVERE

MM. Ducene, R.P.R., 694 ; Labroue, c.s., M.R.G., 691 ; Vrielynck, P.C., 275. *Ballottage.*

SAINT-ASTIER

MM. Dumaine, R.P.R., 3 320 ; Chanraud, c.s., P.S., 3 053 ; Mme Boutet, P.C., 1 848. *Ballottage.*

SAINT-CYPRIEN

MM. Bonnefon, U.D.F., 1 511 ; Merlhiot, c. s., P.S., 1 378 ; Moullac, P.C., 1 119. Ballottage.

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE

M. Guillout, R.P.R., 1 531 ; Mme Millet-Lacombe, c.s., M.R.G., 1 238 ; MM. Marquet, P.C., 790 ; Peyrefiche, U.D.F., 227. *Ballottage.*

SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC

MM. Felix, c.s., P.S., 2 978 ; Gouaud, R.P.R., 2 846 ; Passerieux, P.C., 1 874. *Ballottage.*

TERRASSON

MM. Gardet, mod., 2 938 ; Bardague, P.C., 2 520 ; Rouby, c. s., P.S., 2 178. *Ballottage.*

THENON

MM. Bousquet, R.P.R., 963 ; Delage, P.S., dissident, 958 ; Deschamps, P.S., 730 ; Simon, P.C., 301. *Ballottage.*

THIVIERS

MM. Bost, R.P.R., 2 375 ; Passerieux, P.C., 1 731 ; Chasseriaud, P.S., 908. *Ballottage.*

M. Beylot, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

VELINES

MM. Lourec, R.P.R., 1 657 ; Philit, P.S., 1 387 ; Fournier, mod., 500 ; Guignard, P.C., 440 ; Descoins, M.R.G., 414 ; Kerjan, P.S.U., 241 ; Noyer, mod., 125. *Ballottage.*

M. Bonamy, c.s., M.R.G., ne se représentait pas.

VILLAMBLARD

MM. de Montferrand, c.s., R.P.R., 1 414 ; Fourloubey, P.S., 962 ; Fedou, P.C., 703. *Ballottage.*

Participation record en Dordogne avec 78,82 % de votants. Parmi les quatre réélus dans les vingt-quatre cantons renouvelables, à noter le très bon score de M. Yves Guéna (R.P.R.) à Périgueux-Centre (67,26 %) et celui de M. Christian Laviale (mod.) à Saint-Aulaye avec 59,82 %. MM. Alain Bonnet (M.R.G.) dans le canton de Champagnac-de-Bel-Air et Lucien François (P.S.) dans celui de Monpazier, qui recueillent respectivement 50,39 % et 52,21 % des suffrages exprimés sont réélus un peu moins largement. Les positions du M.R.G. s'effritent à Mareuil-sur-Belle, Mussidan, Sainte-Alvère, Saint-Pardoux-la-Rivière et surtout dans le canton de Vélines où le conseiller sortant, M. Bonamy, élu au premier tour en 1976, ne se représentait pas. Dans ce canton, le M.R.G. n'obtient que 8,69 % des suffrages exprimés, et le candidat du R.P.R., M. Lourec, arrive en tête. Le ballottage est favorable au candidat du P.S.

De leur côté, les candidats sortants socialistes des cantons d'Issigeac, Neuvic et Saint-Cyprien obtiennent moins de voix que l'opposition mais ils devraient cependant retrouver leurs sièges. M. Cazeau (P.S.) connaît, lui aussi, à Riberac, une érosion de son électoral, bien qu'en 1976 il ait été élu sous la bannière du M.R.G. Et dans le canton de Terrasson M. Rouby, conseiller sortant, ancien maire du chef-lieu, élu au premier tour en 1976, est devancé par le candidat communiste M. Bardague. Le parti communiste devrait également gagner les sièges de Carlux et d'Eymet où MM. Lespinasse (P.S.), élu au premier tour en 1976, et Jarry (P.S.) ancien député ne se représentaient pas.

Le P.C. conservera, en outre, le siège de son seul conseiller sortant M. Pagnon dans le canton d'Excideuil. Et il peut encore espérer gagner celui de Thiviers où M. Beylot (R.P.R.), ancien député, élu au premier tour en 1976, ne se représentait pas. Outre Velines, le parti socialiste peut emporter les sièges de Villamblard et de Domme, détenus par l'opposition, tandis que dans le canton de Thenon où M. Deschamps, le candidat désigné par le P.S. pour succéder à M. Robert Lacoste, ancien ministre, ancien président du conseil, est devancé par le socialiste dissident et exclu du parti, M. André Delage.

CONS. GEN. (prés. : M. Michel Manet, P.S., sén.) : 5 P.C., 29 P.S., 10 M.R.G., 1 div. g., 4 R.P.R., 1 mod.

DOUBS (12 + [7])

ONT ETE REELUS : MM. Bourgeon, U.D.F.-C.D.S. (Amancey) ; Gérard, R.P.R. (Laisle-sur-Doubs) ; Philippe, U.D.F.-C.D.S. (Levier) ; Bobillier, mod. (Maiche).

AUDEUX

M. Girard, R.P.R., 2 831 ; Mme Querach, c. s., P.S., 2 553 ; MM. Meunier, U.D.F.-rad., 1 603 ; Maitrugue, P.C., 571. *Ballottage.*

● AUDINCOURT

MM. Jeanfaivre, U.D.F.-C.D.S., 3 058 ; Paganelli, c. s., P.C., 2 918 ; Ponceau, P.S., 2 421 ; Mme Petrequin, ext. g., 294. *Ballottage.*

BAUMES-LES-DAMES

M. Petrement, R.P.R., 2 310, *ELU.*

MM. Mery, c. s., P.S., 1 472 ; Million, P.C., 487.

BESANÇON-EST

M. Salomon, R.P.R., 5 158, *ELU.*

MM. Brezard, P.S., 2 941 ; Troncin, P.C., 547 ; Olivier, ext. g., 329.

M. Tourrain, c.s., a.d., R.P.R., ne se représentait pas.

● BESANÇON-NORD-EST

MM. Chevrot, U.D.F.-P.F., 3 286 ; Pinard, c. s., dép., P.S., 2 875 ; Vagneron, P.C., 647 ; Marquiset, ext. g., 307. *Ballottage.*

● BESANÇON-NORD-OUEST

MM. Verdot, R.P.R., 2 074 ; Vie, P.S., 1 525 ; Mme Briot, P.C., 325 ; MM. Monniotte, ext. g., 167 ; Riedoz, M.R.G., 144. *Ballottage.*

● BESANÇON-OUEST

MM. Helvas, U.D.F.-P.R., 2 850 ; Robert, P.S., 2 254 ; Beligat, mod., 1 304 ; Mmes Aebischer, P.C., 482 ; Silvant, ext. g., 198 ; M. Prost, M.R.G., 173. *Ballottage.*

● BESANÇON-PLANOISE

M. Roth, R.P.R., 1 142 ; Mme Courtot, P.S., 1 088 ; MM. Carrez, P.C., 422 ; Renard, div. g., 197 ; Rueff, ext. g., 137 ; Christelle, M.R.G., 98. *Ballottage.*

M. Schwint, c. s., sén., P.S., ne se représentait pas.

BESANÇON-SUD

M. Bittard, U.D.F.-P.R., 2 542, *ELU.*

MM. Pourcelot, P.S., 886 ; Reigney, P.C., 178 ; Lande, ext. g., 169 ; Joubert, c. s., U.D.F.-C.N.I.P., ne se représentait pas.

(Lire la suite page 12.)

LES COPIEURS CANON NE SONT PAS RÉSERVÉS AUX SECRÉTAIRES DE LUXE.

Canon NP400

Votre secrétaire, vous l'avez choisie pour ses qualités de secrétaire: c'est capital pour la bonne marche de vos affaires. Alors, choisissez aussi un copieur pour ses qualités de copieur: offrez-lui un copieur Canon.

Canon fabrique non seulement des copieurs modèles mais beaucoup de modèles de copieurs à des vitesses et des prix différents.

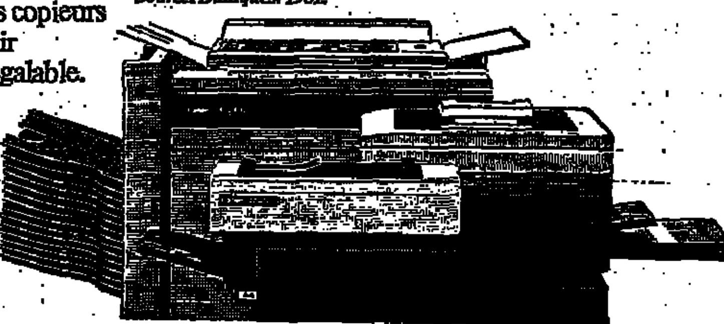
Canon est aujourd'hui en tête des placements de copieurs sur papier ordinaire sur le marché européen.*

La raison? La fiabilité et la technologie révolutionnaire de ses produits qui situent Canon à l'avant-garde du marché.

Ainsi, par exemple, le nouveau système TPD (système à projection d'encre) équipe les tout derniers copieurs de la gamme et permet d'obtenir une qualité de reproduction inégalable.

Alors, si vous avez de l'estime pour votre secrétaire, offrez-lui un Canon. Un bon copieur n'est pas un luxe.

*Source: Dataquest 1981.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT POUR LA FRANCE: CANON FRANCE S.A., 93154 LE BLANC MESNIL CEDEX. TÉL. (1) 865.42.23.
POUR LES AUTRES PAYS EUROPÉENS: CANON EUROPA N.V., B.P. 7907, 1008 AC AMSTERDAM, PAYS BAS.

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 11.)

BOUSSIERES

MM. Picard, R.P.R., 2 057 ; Amiot, U.D.F.-P.R., 1 260 ; Boucon, P.S., 1 232 ; May, M.R.G., 648 ; Bulle, P.C., 635. *Ballottage.*
Carmille, c.s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

CLERVAL

MM. Cartier, U.D.F.-rad., 1 392 ; Cretin, c. s., R.P.R., 1 318 ; Mielle, P.S., 659 ; Voinchet, P.C., 124. *Ballottage.*

HERIMONCOURT

MM. Maillard Salin, c. s., P.S., 2 501 ; Pracht, R.P.R., 1 636 ; Mognetti, U.D.F.-M.D.S., 991 ; Crelier, P.C., 886. *Ballottage.*

MARCHAUX

MM. Angelot, R.P.R., 3 412 ; Mercadie, c. s., P.S., 2 737 ; Bohin, P.C., 806. *Ballottage.*

● SOCHAUX-GRAND-CHARMONT

MM. Cencig, R.P.R., 2 449 ; Maître, P.S., 1 884 ; Bailly, P.C., 815 ; Cuny, ext. g., 303. *Ballottage.*

● VALENTIGNEY

MM. Massacrier, P.S., 2 144 ; Mognetti, R.P., 2 020 ; Boehnlen, mod., 1 183 ; Bourquin, P.C., 1 142 ; Bourdenet, U.D.F.-M.D.S., 990 ; Mamet, ext. g., 432. *Ballottage.*

L'opposition emporte les sept sièges pourvus au premier tour. Parmi ceux-ci, quatre sortants, MM. Bourgon (U.D.F.-C.D.S.) à Amancey, Philippe (U.D.F.-C.D.S.) à Levier, Bobillier (mod.) à Maiche et Gérard (R.P.R.) à l'Isle-sur-le-Doubs. Dans le canton de Besançon-Sud, M. Bittard, que l'on donnait jusqu'ici pour appartenir à l'U.D.F. et qui se rapproche du R.P.R., succède à M. Auguste Joubert (C.N.I.), président du conseil général, qui ne se représentait pas, et M. Salomon, R.P.R., retrouve le siège de M. Tourrain, ancien député R.P.R., dans le canton de Besançon-Est. Le septième siège va à M. Petrement, R.P.R., qui bat le conseiller sortant M. Mery, socialiste, à Baume-les-Dames.

Sept autres cantons sont en ballottage favorable à la gauche et cinq en ballottage favorable à l'opposition. Mais en tout état de cause, la gauche qui avait besoin de gagner quatre sièges pour emporter la majorité au conseil général du Doubs, ne parait pas être en mesure de parvenir à ce résultat. Elle va, outre celui de Baume-les-Dames, perdre le canton d'Audeux et les redécoupages des cantons urbains ne lui seront pas aussi favorables qu'il y avait paru au premier tour. Il est vrai que l'opposition a mobilisé sur des questions politiques d'ordre général, telles que que le chômage, la situation des producteurs de lait ou les atteintes au pouvoir des petits patrons, une partie importante de l'électorat et que la participation au scrutin (voisine de 80 % dans certains cas) parait être essentiellement due à l'action offensive du R.P.R. et de l'U.D.F. Dans l'ensemble, le scrutin rétablit la carte politique traditionnelle d'un département qui a une longue histoire conservatrice, et que les consultations de 1981 avaient sensiblement bouleversée. La droite totalise 53 % des suffrages sur l'ensemble des dix-neuf cantons concernés.

CONS. GEN. (prés. : M. Auguste Joubert, C.N.I.P., a.d.) : 1 P.C., 13 P.S., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 C.N.I.P., 8 R.P.R., 3 mod.

DROME (17)

ONT ETE REELUS : Mme Chancel, P.S. (Bourdeaux) ; MM. Bec, U.D.F. (Buis-lès-Baronnies) ; Bonthoux, mod. (La Chapelle-en-Vercors) ; Sauvan, U.D.F. (Marsanne) ; Liotard, P.S. (Saillans) ; Michel, P.S. (Saint-Paul-Trois-Châteaux) ; Andréolety, P.S. (Sederon).

CREST-NORD

M. Eyraud, U.D.F., 3 197, *ELU.*
ELU.
MM. Blanc, P.S., 2 050 ; Basset, P.C., 732.
M. Rozier, c. s., div. g., ne se représentait pas.

CREST-SUD

MM. Tabardel, c. s., P.S., 1 492 ; Point, R.P.R., 1 307 ; Serre, P.C., 449. *Ballottage.*

LE GRAND-SERRE

MM. Biancheri, R.P.R., 1 441 ; Dupuis, P.S., 1 394 ; Langlais, P.C., 778 ; Roy, U.D.F., 746. *Ballottage.*
lottage.
M. Brunet, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LORIOL

MM Clément, c. s., P.S., 2 830 ; Vernet, U.D.F.-rad., 1 857 ; Hilaire, P.C., 990. *Ballottage.*

PORTES-LES-VALENCE

MM. Maisonni, mod., 2 309 ; Pinède, P.C., 2 213 ; Bardet, P.S., 1 983 ; Mme Burgaz, ext. d., 462. *Ballottage.*
M. Coulland, c. s., P.C., ne se représentait pas.

ROMANS-I

MM. Durand, mod., 3 401 ; Fillioud, c. s., a. d., P.S., 3 281 ; Guilleminot, R.P.R., 2 088 ; Faure, P.C., 1 023. *Ballottage.*

ROMANS-II

MM. Lapassat, c. s., P.S., 2 701 ; Saillard, R.P.R., 1 695 ; Bossan, U.D.F.-C.D.S., 1 613 ; Belle, P.C., 909. *Ballottage.*

SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

MM. Galland, c. s., P.S., 1 047 ; Bossanne, U.D.F.-C.D.S., 911 ; Gouin, R.P.R., 594 ; Mori, P.C., 249. *Ballottage.*

SAINT-VALLIER

MM. Steinberg, c. s., P.S., 3 937 ; Oriol, R.P.R., 2 543 ; Rey, U.D.F.-C.D.S., 2 253 ; Michalet, P.C., 1 835. *Ballottage.*

VALENCE-I

MM. Parent, R.P.R., 1 819 ; Dragon, c. s., P.S., 1 698 ; Estour, U.D.F., 1 149 ; Jury, P.C., 429 ; Vernet, M.R.G., 121. *Ballottage.*

Sept conseillers sortants (P.S.), sont en ballottage dont M. Fillioud à Romans, qui est en mauvaise posture. A Portes-les-Valence où le conseiller sortant (P.C.), ne se représentait pas, M. Pinède (P.C.), devrait garder le deuxième siège du parti communiste au conseil général. Au Grand-Serre, le conseiller sortant (P.S.), ne se présentait pas et le second tour devrait être très serré entre MM. Langlais (P.S.) et Biancheri (R.P.R.), ainsi qu'à St-Donnat entre le conseiller sortant P.S. et le candidat du C.D.S.

Sur 17 sièges à pourvoir 8 l'ont été au premier tour, quatre socialistes et trois conseillers de l'opposition conservent leur siège et un nouvel élu, M. Eyraud (mod.) remporte celui de Crest-Nord.

EURE (15 + [7])

ONT ETE REELUS : MM. de Montule, U.D.F. (Broglie) ; Collard, U.D.F.-rad. (Lyons-la-Forêt) ; Meunier, U.D.F. (Le Neubourg) ; Poniatowski, U.D.F. (Quillebeuf-sur-Seine) ; Couraye du Parc, U.D.F. (Thiberville).

BRIONNE

M. Pontet, U.D.F.-P.R., 2 692, *ELU.*
MM. Beauvain, c.s., M.R.G., 1442 ; Grimault, P.C., 998.

● EVREUX-EST

M. Hubert, U.D.F., 3 246, *ELU.*
MM. Leroux, P.S., 2 235 ; Leblanc, P.C., 684 ; Rolland, M.R.G., 344.

● EVREUX-OUEST

MM. Malard, R.P.R., 3 283 ; Recours, P.S., 2 399 ; Foubert, P.C., 779 ; Schaeffer, mod., 521. *Ballottage.*

● EVREUX-SUD

MM. Pavon, U.D.F., 2 224 ; Plaisance, c. s., P.C., 2 183 ; Saussaye, P.S., 1 496 ; Garcia, écol., 325 ; Courtin, ext. g., 60. *Ball.*

FLEURY-SUR-ANDELLE

MM. Rémy, R.P.R., 3 842 ; Duval-Destin, P.S., 2 272 ; Bellavoine, P.C., 1 695. *Ballottage.*
M. Mauge, c.s., P.S., ne se représentait pas.

GISORS

MM. Larmanou, c. s., P.C., 3 493 ; Aubry, R.P.R., 3 181 ; Mme Folle, P.S., 639. *Ballottage.*

● LOUVIERS-NORD

MM. Vaur, mod., 2 519 ; Recher, P.S., 1 494 ; Fromentin, div. g., 1 382 ; Pinot, P.C., 406. *Ballottage.*

● LOUVIERS-SUD

Mme Proust, R.P.R., 2 797 ; MM. Doucet, c.s., P.S., 2 414 ; Brossaud, P.C., 600. *Ballottage.*

PONT-AUDEMER

MM. Mottin, U.D.F., 2 690 ; Dabat, P.S., 2 302 ; Triplet, M.R.G., 1 741 ; Courtois, R.P.R., 799 ; Saint-Thaurin, P.C., 769. *Ballottage.*
M. Swertvaegher, c.s., M.R.G., ne se représentait pas.

PONT-DE-L'ARCHE

M. Leroy, U.D.F., 4 664, *ELU.*
MM. Amsalem, P.S., 2 029 ; Binay, P.C., 1 950 ; Avril, div. g., 525.
M. Montagne, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

ROUTOT

MM. Michel, c.s., dép., P.S., 2 217 ; Hulin, U.D.F., 1 682 ; Henry, R.P.R., 1 575 ; Lambert, P.C., 557. *Ballottage.*

RUGLES

MM. de Broglie, mod., 1 578 ; Le Goff, c. s., M.R.G., 1 177 ; Monfrais, a. d., U.D.F., 938 ; Chinal, P.C., 344. *Ballottage.*

SAINT-ANDRE-DE-L'EURE

Mmes Schaad, R.P.R., 3 859 ; Oger, c.s., P.C., 3 265 ; M. Poilvert, P.S., 1 869. *Ballottage.*

SAINT-GEORGES-DU-VIEVRE

MM. Duval, U.D.F., 778 ; Dreux, mod., 534 ; Berneval, P.S., 446 ; Marie, div. g., 326 ; Benard, P.C., 100. *Ballottage.*
M. Legouez, c. s., sén., U.D.F., ne se représentait pas.

VERNEUIL-SUR-AVRE

M. Demaire, c. s., M.R.G., 2 056 ; Mme Menfrais, U.D.F., 1 297 ; Fosse, R.P.R., 1 028 ; Bigot, P.C., 622 ; Miguet, mod., 325. *Ballottage.*

● VERNON-NORD

MM. Cailloux, U.D.F.-rad., 2 031 ; Gambu, div. g., 1 793 ; Turc, P.S., 1 738 ; Deneux, P.C., 637 ; Surgeon, ext. d., 238. *Ball.*
M. Azemia, c.s., div. g., ne se représentait pas.

● VERNON-SUD

MM. Asphe, R.P.R., 3 024 ; Goudeau, P.S., 1 859 ; Lecomte, P.C., 796 ; Biensaime, div. g., 789. *Ball.*

Huit conseillers U.D.F. ont été élus ou réélus dès le premier tour. Vingt-deux cantons, dont sept remodelés, étaient en jeu.

A Routot, M. Claude Michel, député socialiste, conseiller sortant, est en ballottage défavorable. A Fleury-sur-Andelle, où le sortant socialiste ne se représentait pas, le candidat P.S., M. Duval-Destin, est en position difficile. Il en va de même pour M. Le Goff, conseiller sortant (M.R.G.), de Rugles, où M. Victor-François de Broglie, fils de l'ancien ministre décédé, lui disputera le siège et M. Demaire, conseiller sortant (M.R.G.), à Verneuil-sur-Avre. Le M.R.G. a perdu le siège de Brionne au profit de M. Philippe Pontet, ancien député U.D.F.-P.R.

M. Guilbaud (M.R.G.), président du conseil général, dispose dans l'assemblée départementale de deux voix de majorité. Cette avance pourrait être insuffisante pour que la gauche conserve, au soir du second tour, la présidence du conseil général.

CONS. GEN. (prés. : M. Paul Guilbaud, M.R.G.) : 4 P.C., 7 P.S., 7 M.R.G., 2 div. g., 5 U.D.F.-P.R., 8 U.D.F., 3 R.P.R.

EURE-ET-LOIR (12 + [4])

ONT ETE REELUS : MM. Bizard, U.D.F.-P.R. (Courville-sur-Eure) ; Beaujouan, mod. (Nogent-le-Roi) ; Grandon, mod. (Senonches) ; Lemoine, c.s., P.S. (Chartres-Sud-Est).

ANET

MM. Baraine, c.s., R.P.R., 3 088 ; Lesage, P.S., 1 207 ; Brunel, div. g., 1 168 ; Moyse, mod., 554 ; Capitaine, P.C., 409 ; Biewesch, ext. d. 267. *Ballottage.*

AUNEAU

MM. Legrand, U.D.F.-P.R., 2 017 ; Héron, P.S., 1 199 ; Perrot, c.s., M.R.G., 1 167 ; Parcineau, P.C., 931 ; Amar, div. g., 495. *Ballottage.*

AUTHION-DU-PERCHE

MM. Alcover, c. s., M.R.G. ; 1 818 ; Provot, mod., 1 311 ; Dain, P.C., 568. *Ballottage.*

BONNEVAL

MM. Dufer, U.D.F.P.R., 2 116 ; Haricot, P.S., 1 354 ; Bouhours, P.C., 1 018 ; Lamirault, c.s., div. g. 743 ; Mme Illich, mod., 493. *Ballottage.*

BREZOLLES

MM. Nespoulous, c.s., P.S., 2 238 ; Berranger mod., 2 136 ; Benso, P.C., 447 ; Bachelet, ext. d., 294. *Ballottage.*

CLOYES

MM. Maulny, c.s., M.R.G., 2 332 ; Manceau, U.D.F.-P.R., 1 153 ; Dourdan, mod., 1 098 ; Ferrand, P.S., 600 ; Saudmont, P.C., 325. *Ballottage.*

● DREUX-EST

MM. Lethuillier, R.P.R., 1 915 ; Cauchon, U.D.F.-C.D.S., 1 572 ; Fillon, P.S., 1 453 ; Mme Stirbois, ext. d., 619 ; MM. Ameline, M.R.G., 485 ; Lochouarn, P.C., 416.
Ballottage.
M. Cauchon c.s., sén. U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

● DREUX-OUEST

M. Fontanille, R.P.R., 981 ; Mme Bazou, P.S., 978 ; MM. Le Coq, U.D.F.-C.D.S., 774 ; Rossignol, P.C., 581 ; Stirbois, ext. d., 534 ; Thenaisy, ext. g., 283 ; Maillard M.R.G., 98. *Ballottage.*

LA LOUPE

M. Semery, R.P.R., 2 870, *ELU.*
MM. Georgeaud, c.s., M.R.G., 1 434 ; Letertre P.C., 656.

● LUCE

MM. Desouches, c.s., M.R.G., 2 626 ; Benoist, P.S., 2 064 ; Peyratout, U.D.F.-C.D.S., 1 898 ; Taurines, P.C., 613 ; Boulfroy, div. g., 120. *Ballottage.*

● MAINVILLIERS

MM. Charpentier P.S., 3 183 ; Nivet, U.D.F.-C.D.S., 1 710 ; Petelet, R.P.R., 1 082 ; Mme Rousseau, P.C., 623. *Ballottage.*

VOVES

MM. Genin c.s., P.S., 1 901 ; Cosson, U.D.F.-C.D.S., 1 805 ; Jouron, R.P.R., 802 ; Cohu, P.C., 374. *Ballottage.*

En Eure-et-Loir, M. Georges Lemoine, maire de Chartres (P.S.) et secrétaire d'Etat à la défense, aura été le seul élu de la majorité au premier tour. Pour la troisième fois, il a été réélu dans le canton de Chartres-Sud-Est. En revanche, quatre candidats de l'opposition ont été élus : les trois sortants à Nogent-le-Roi, Courville et Senonches et un nouveau venu. Ce dernier, M. Michel Semery (R.P.R.), a « torpillé » dans son fief de La Loupe le président départemental des M.R.G., M. Maurice Georgeaud.

L'opposition a également des chances de marquer des points à Voves, contre le socialiste sortant, et à Dreux-Ouest dans un nouveau canton qu'on disait pourtant redécoupé pour la gauche. A noter que le candidat du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois y fait un score important de 12,63 % à l'issue d'une campagne axée sur l'arrêt de l'immigration dans une ville qui connait un des plus forts taux d'étrangers.

Le second nouveau canton, celui de Mainvilliers, dans la banlieue ouest de Chartres, devrait revenir au P.S., dont les candidats ont devancé les radicaux sortants à Auneau et à Bonneval ; dans ce dernier canton, le ballottage n'est pas facile pour la gauche.

Ces élections de « clarification » si elles bénéficient au P.S. et à l'opposition auront sonné le déclin des radicaux dans un département où ils eurent leur heure de gloire. Ils espèrent cependant pouvoir garder la présidence, actuellement aux mains de M. Robert Huwart, maire (M.R.G.) de Nogent-le-Rotrou.

CONS. GEN. (prés. : M. Robert Huwart, M.R.G.) : 7 P.S., 8 M.R.G., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 4 R.P.R., 3 mod.

FINISTÈRE (25 + [1])

ONT ETE REELUS : MM. Nedelec, U.D.F.-C.D.S. (Briec) ; Le Jeune, U.D.F.-C.D.S. (Châteaulin) ; Crenn, R.P.R. (Le Faou) ; Cozan, U.D.F.-C.D.S. (Ouessant) ; Abeguille, U.D.F. (Ploudiry) ; Becam, R.P.R. (Quimper-I) ; Le Pensec, P.S. (Quimperlé) ; Cheminant, mod. (Saint-Renan) ; Pouliquen, P.S. (Sizun) ; Briant, R.P.R. (Brest-VII).

BREST-III

MM. de Bennetot, c.s., a.d., R.P.R., 3 687 ; Marzin, U.D.F.-P.R., 2 412 ; Maille, P.S., 2 092 ; Mme Le Roux, P.C., 488 ; Phillips, mod., 395 ; Morvannou, U.D.B., 180 ; Scolan, M.R.G., 137. *Ballottage.*

BREST-V

MM. Gourmelon, c.s, dép., P.S., 3 687 ; Berthelot, R.P.R., 3 067 ; Aminot, P.C., 1 125 ; Colloc, U.D.F.-C.D.S., 804 ; Mme Kervern, U.D.B., 369. *Ballottage.*

CHATEAUNEUF-DU-FAOU

MM. Hourmant, c.s., mod., 3 234 ; Riou, P.S., 3 025 ; Kerneis, P.C., 1 350 ; Le Moigne, mod., 1 294. *Ballottage.*

DOUARNENEZ

MM. Guermeur, c.s., a.d., R.P.R., 6 366 ; Peuziat, dép., P.S., 4 771 ; Mazeas, P.C., 2 252 ; Le Goff, U.D.B., 556. *Ballottage.*

HUELGOAT

MM. Creoff, P.C., 1 865 ; Cozilis, P.C., 1 278 ; Le Borgne, mod., 942 ; Herry, P.S., 370 ; Mme Melou, U.D.B., 97. *Ballottage.*
M. Penven c.s., P.C., ne se représentait pas.

LANDERNEAU

MM. Le Borgne, c.s., mod., 4 568 ; Thomin, P.S., 3 337 ; Grall, mod., 2 833 ; Meurice, P.C., 495. *Ballottage.*

LANDIVISIAU

MM. Miossec, dép., R.P.R., 3 225 ; Cabioch, c.s., U.D.F.-C.D.S., 2 794 ; Seite, P.S., 1 614 ; Souamme, P.C., 154, *Ballottage.*

LESNEVEN

MM. Calvez, mod., 4 116 ; Bourges, R.P.R., 2 705 ; Le Hir, U.D.F.-C.D.S., 1 591 ; Mme Hernot, P.S., 1 158 ; Uguen, mod., 851 ; Jestin, U.D.B., 728 ; Calvarin, P.C., 164. *Ballottage.*
M. Airiau, c.s., mod., ne se représentait pas.

MORLAIX

MM. Cleach, c.s., P.S., 4 957 ; Duplant, R.P.R., 4 422 ; David, P.C., 1 723 ; Mme Marguerite, P.S.U., 819. *Ballottage.*

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN

M. Guellec, U.D.F.-C.D.S., 5 700. *ELU.*
M. Hatton, P.S., 3 453 ; Bernard, P.C., 700 ; Mme Ansquer, U.D.B., 468.
M. Pavec, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

PLOUIGNEAU

MM. Urien, U.D.F., 2 884 ; Moreau, P.S., 1 610 ; Cleuziou, P.C., 1 479. *Ballottage.*
M. Le Nagard, c.s., P.C., ne se représentait pas.

PONT-AVEN

MM. Orvoen, c.s., a.s., U.D.F.-C.D.S., 3 705 ; Le Meur, P.S., 2 926 ; Le Bihan, R.P.R., 1 384 ; Le Doze, P.C., 783. *Ballottage.*

● PONT-L'ABBE

MM. Benard, mod., 3 820 ; Richard, P.S., 2 346 ; Lautredou, mod., 1 125 ; Le Dilosquer, ext. g., 607 ; Marzin, P.C., 561. *Ballottage.*

QUIMPER-II

MM. Paubert, U.D.F.-C.D.S., 7 365 ; Youinou, c.s., P.S., 5 790 ; Madec, P.C., 1 419 ; Morvan, ext. g., 601 ; Uguen, ext. g., 306. *Ballottage.*

SCAER

MM. Fiche, c.s., mod., 2 653 ; Nicolas, P.S., 1 758 ; Poulichet, P.C., 1 174 ; Flegeo, ext. g., 363. *Ballottage.*

TAULE

M. Bernard, U.D.F., 2 794, *ELU.*
MM. Corre, c.s., P.S., 2 523 ; Le Leuch, P.C., 184.

Dans l'arrondissement de Brest, où huit sièges étaient à renouveler, quatre ont été pourvus par des conseillers généraux sortant appartenant à l'opposition. Dans le canton de Châteaulin, M. Edouard Le Jeune (U.D.F.-C.D.S.), sénateur du Finistère, retrouve son siège malgré la fronde de la population de Cast. Les électeurs de cette commune ont massivement suivi les consignes d'abstention données par le comité de défense contre l'aménagement d'une décharge à ordures sur le territoire communal et la section locale de la F.D.S.E.A. Sur 1 141 inscrits, 26 électeurs seulement ont voté

A Huelgoat, M. Marc Cozilis, adjoint au maire d'Huelgoat, candidat officiel du P.C., a été devancé par M. Daniel Créoff, maire de Berrien, dissident communiste.

Dans le sud du Finistère, le parti socialiste renforce quelque peu ses positions. M. Louis Le Pensec (P.S.), ministre de la mer, a été réélu dans le canton de Quimperlé.

CONS. GEN. (prés. : M. Louis Orvoën, U.D.F.-C.D.S., a.s.) : 2 P.C., 17 P.S., 16 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 4 U.D.F., 5 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 8 mod.

GARD (21 + [2])

ONT ETE REELUS : MM. Bassoul, P.S. (Anduze) ; Bolmont, P.C. (Génolhac) ; Gazaix, P.S. (Lasalle) ; Pradille, P.S. (Sauve) ; Cavalier Bénezet, P.S. (Valleraugue) ; Gache, U.D.F. (Villeneuve-lès-Avignon).

ALES-SUD-EST

MM. Masseguin, U.D.F., 3 892 ; Verdelhan, c.s., P.C., 3 760 ; Roland, P.S., 1 979 ; Maurin, div.g., 1 160. *Ballottage.*

ARAMON

MM. Poudevigne, c.s., a.d., U.D.F.-C.D.S., 2 549 ; Jullian, P.S. 1 657 ; Milesi, P.C., 990. *Ballottage.*

BAGNOLS-SUR-CEZE

MM. Benedetti, c.s., dép., P.S., 4 591 ; Faure, R.P.R., 3 740 ; Roux, P.C., 2 437 ; Broche, Mod., 2 145. *Ballottage.*

BEAUCAIRE

MM. Deschamps, P.C., 3 536 ; Abric, R.P.R., 3 019 ; Maccioni, P.S., 2 892 ; Grégoire, écol., 296. *Ballottage.*
M. Boyer, c.s., P.C., ne se représentait pas.

LA GRAND-COMBE

MM. Durand, c.s., P.C., 3 771 ; Benoit, Mod., 2 254 ; Stec, P.S., 2 173. *Ballottage.*

● LA VISTRENQUE

M. Yannicopoulos, Mod., 3 397. *ELU.*
MM. Barrère, P.S., 2 261 ; Grimaud, P.C., 932 ; Piton, ext. g., 101.

LUSSAN

M. Marcel, c.s., M.R.G., 723 ; Mme Batifol, P.S., 304 ; MM. Laurent, ext. g., 247 ; Sonzogni, U.D.F.-C.D.S., 191 ; Dupont, P.C., 138 ; Mazert, Mod., 58. *Ballottage.*

MARGUERITTES

MM. Quiot, P.S., 1 918 ; Comte, U.D.F.-P.R., 1 798 ; Ponge, Mod., 1 475 ; Peyre, P.C., 969 ; Gleizes, c.s., M.R.G., 629. *Ballottage.*

NIMES-I

MM. Andrieu, R.P.R., 4 432 ; Bruguelrolle, P.S., 2 984 ; Payet, c.s., P.C., 2 308 ; Chaleil, écol., 195 ; Boissin, écol., 162. *Ballottage.*

NIMES-II

MM. Raynal, U.D.F., 4 353 ; Testanière, c.s., P.C. 3 087 ; Schwartz, P.S., 2 149. *Ballottage.*

● NIMES-VI

MM. Robert, U.D.F.-C.D.S., 1 886 ; Clary, P.C., 1 775 ; Sigal, P.S., 1 671 ; Lorgens, div. g., 426. *Ballottage.*

QUISSAC

MM. Rousset, c.s., P.S. diss.,
MM. Rousset, c.s., P.S. Dis., 1 045 ; Clément, P.S., 490 ; Santonja, mod., 378 ; Mme Balaguer, P.C., 374. *Ballottage.*

REMOULINS

MM. Soulier, U.D.F.-P.R., 1 189 ; Blisson, c.s., P.S., 1 126 ; Mme Taurelle, M.R.G., 878 ; M. Souchon, P.C., 376. *Ballottage.*

SAINT-AMBROIX

MM. Blanc, c.s., P.C., 3 839 ; Argillier, U.D.F.-C.D.S., 2 277 ; Courtial, P.S., 1 941. *Ballottage.*

SAINT-GILLES

MM. Girard, c.s., Mod., 2 128 ; Londez, P.C., 1 401 ; Veyrun, P.S., 1 256 ; Lapierre, R.P.R., 1 113. *Ballottage.*

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

MM. Leonard, c.s., P.C., 1 019 ; Alary, P.S., 662 ; Teissier du Cros, U.D.F.-M.D.S., 538 ; Cruveiller, Mod., 310. *Ballottage.*

VAUVERT

MM. Dupont, P.C., 3 878 ; Richard, c.s., P.S., 3 556 ; Molko, R.P.R., 2 963 ; Gautier, mod., 971 ; Isnardon, écol., 449 ; Mme Sirieys, écol., 0. *Ballottage.*

Le nouveau canton de La Vistrenque, que l'on croyait taillé pour un socialiste, est revenu à un indépendant hostile à la majorité. A Nîmes, premier canton, autre surprise considérable avec l'éviction du sortant communiste par un jeune socialiste en ballottage théoriquement favorable malgré un score spectaculaire de M. Andrieu, candidat unique d'opposition. Il y a eu six réélections attendues, quatre du parti socialiste à Anduze, Lassalle, Sauve et Valleraugue, une du P.C. à Génolhac et une du sortant U.D.F., à Villeneuve-lès-Avignon.

Parmi les résultats inattendus, on peut classer la mise en ballottage (pour 59 voix) de M. Poudevigne (U.D.F.) à Aramon par M. Jullian (soc.) et le score démonstratif de M. Rousset (P.S.), dissident à Quissac, contre son challenger désigné par la fédération socialiste.

CONS. GEN. (prés. : M. Gilbert Baumet, P.S., sén.) : 14 P.C., 19 P.S., 2 M.R.G., 1 div. g., 4 U.D.F., 2 mod.

HAUTE-GARONNE (25)

ONT ETE REELUS : MM. Paloudier, P.S. (Auterive) ; Arnaud, P.S. (Barbazan) ; Boyer, P.S. (Caraman) ; Roujas, P.S. (Carbonne) ; Lardit, div. g. (Léguevin) ; Massat P.S. (Montesquieu) ; Méric, P.S. (Nailloux)) ; Dinguirard, P.S. (Saint-Beat) ; Ducap, R.P.R. (Toulouse-II) ; Eeckhoutte, P.S. (Villemur) ; Osete, R.P.R. (Toulouse-V).

ASPET

MM. De Pradère, c. s., mod., 1 634 ; Sost, P.S., 897 ; Mme Sajous, P.C., 437 ; MM. Gambart, div. g., 288 ; Friez, M.R.G., 171. *Ballottage.*

GRENADE

MM. Moulères, c. s., mod., 3 747 ; Gouze, P.S., 3 143 ; Caussat, P.C., 932. *Ballottage.*

LE FOUSSERET

MM. Amiel, P.S., 684 ; Roca, mod., 613 ; Bellecourt, div. g., 577 ; Roques, P.C., 507 ; Mme Dubrez, R.P.R., 383 ; M. Goulily, écol., 97. *Ballottage.*
M. Brunet, c. s., div. g., ne se représentait pas.

MONTGISCARD

MM. Cassan, c. s., M.R.G., 2 302 ; Gendre, P.S., 2 246 ; Dagou, R.P.R., 1 376 ; Correch, P.C, 495 *Ball.*

MONTREJEAU

MM. Pousson c. s., P.S., diss., 1 645 ; Jorda, R.P.R., 1 164 ; Larque, P.S., 727 ; Puissegur, M.R.G., 558 ; Marquerie, P.C., 467. *Ball.*

SAINT-LYS

MM. Verdier, c. s., div. g., 1 855 ; Lafontan, P.S., 1 693 ; Pautot, R.P.R., 1 220 ; Condat, P.C., 807. *Ballottage.*

SALIES-DU-SALAT

MM. Masquere, c. s., A.D., P.S., 1 868 ; Descaillaux, U.D.F., 1 567 ; Pavan, P.S., diss., 1 523 ; Prost, P.C., 500. *Ballottage.*

TOULOUSE-VI

MM. Brun, U.D.F.-M.D.S., 2 789 ; Plancade, P.S., 2 634 ; Llabres, c. s., P.C., 1 437 ; Mme Delas, écol., 120 ; MM. Viers, mod., 109 ; Donat, mod., 87. *Ballottage.*

TOULOUSE-VIII

M. Bonnet, U.D.F., 7 276, *ELU.*
M. Andrieu, c. s., a. d., P.S., 5 446 ; Mme Poux, P.C., 1 279.

TOULOUSE-IX

M. Regis, R.P.R., 5 466 ; Mmes Raynal, c. s., P.S., 4 678 ; Savioz, P.C., 1160 ; M. Berry, ext., g., 499. *Ballottage.*

TOULOUSE-X

MM Durand, U.D.F.-M.D.S., 3 793 ; Garrigues, c. s., P.S., 3 531 ; Medan, P.C., 1 329 ; Carlier, ext. g., 393. *Ballottage.*

TOULOUSE-XI

MM. Peraldi, P.S., 4 957 ; Fontes, U.D.F.-P.R., 3 764 ; Pecastaing, P.C., 2 471 ; Levy, c. s., M.R.G, 840 ; Belhomme ext. d., 532 ; Delay, écol., 368 ; Caulhac, ext. g., 223. *Ballottage.*

TOULOUSE-XV

MM. Bordes, c. s., P.S., 6 933 ; Mansat R.P.R., 6 413 ; Rubio, P.C., 1 953. *Ballottage.*

VERFEIL

MM. Viguier, c. s., P.S., 1 002 ; Roudière, mod., 864 ; Havet, P.C., 328. *Ballottage.*

La Haute-Garonne demeure socialiste puisque neuf des conseillers généraux du P.S. sont réélus dès le premier tour. Pourtant, dans le canton de Toulouse-VIII, M. Maurice Andrieu (ancien député) a été battu par M. Eugène Bonnet, candidat unique de l'opposition, ce qui constitue une surprise et traduit localement la poussée de l'opposition jusque dans ce département. MM. Antoine Osete, dans le canton de Toulouse-V, et Armand Ducap, dans le canton de Toulouse-II, les deux conseillers sortants du R.P.R., ont été réélus. M. Claude Llabres, l'unique conseiller général communiste, perd le siège de Toulouse-VI puisque M. Jean-Pierre Plancade, le candidat socialiste, affrontera au deuxième tour M. Lucien Brun, candidat de l'opposition, qui obtient le meilleur score avec 38,86 % des voix.

Le vice-président du conseil général, M. Jacques Levy (M.R.G.), conseiller sortant de Toulouse-XI, n'a pas résisté à la présence de M. François Peraldi (P.S.) ; il n'a obtenu que 6,35 % des suffrages exprimés. Le président du conseil général M. Léon Eeckhoutte, réélu, considère comme un avertissement la progression de l'opposition. Il estime que « le message socialiste n'est pas bien passé ces derniers mois. Ce n'est pas un raz de marée mais nous devrons dans l'avenir mieux expliquer notre programme », a-t-il déclaré.

CONS. GEN. (prés. : M. Léon Eeckhoutte, P.S., sén.) : 1 P.C., 38 P.S., 3 M.R.G., 2 div. g., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 2 mod.

GERS (15)

ONT ETE REELUS : MM. Joseph, p.s. (Lectoure) ; Dupuy, P.S. (Nogaro) ; Castex, U.D.F.-P.R. (Vic-Fezensac).

AIGNAN

M. Sempé, c. s., sén., div. g., 611 ; Mme Fabre, R.P.R., 495 ; MM. Vienne, P.S., 462 ; Darribère, P.C., 360. *Ballottage.*

AUCH-SUD-EST

M. Mauco, c. s., P.S., 1 956 ; Mme Couret Lepoittevin, mod., 1 538 ; M. Maître, P.C., 456. *Ballottage.*

AUCH-SUD-OUEST

MM. Barbat, mod., 1 540 ; Betaille, P.S., 1 432 ; Schmit, P.C., 449 ; Fueyo, M.R.G., 189. *Ballottage.*
M. Marsol, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CONDOM

MM. Dubos, R.P.R., 2 203 ; Abeille, c. s., P.S., 2 054 ; Degans, P.C., 612 ; Place, mod., 350. *Ballottage.*

EAUZE

M. Faget, a. d., R.P.R., 1 909, *ELU.*
MM. Desqué, c. s., P.S., 1 603 ; Laberenne, P.C., 262.

GIMONT

MM. De Montesquiou, U.D.F.-P.R., 1 469 ; Balas, c. s., P.S., 1 413 ; Lacroix, R.P.R., 673 ; Favre Félix, P.C., 151. *Ballottage.*

TÉLEX PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TELEX PARIS ☎ 345.21.62

DES ÉLECTIONS CANTONALES

L'ISLE-JOURDAIN

MM. Arque, c. s., P.S., 1 789 ; Lacroix, R.P.R., 1 785 ; Basseau, P.C., 625. *Ballottage.*

MARCIAC

MM. Daguzan, P.C., 881 ; Toulouse, P.S., 772 ; Di Giorgio, R.P.R., 476. *Ballottage.*
M. Laffitte, c. s., P.C., ne se représentait pas.

MAUVEZIN

MM. Laspougeas, R.P.R., 1 071 ; Montane, c. s., P.S., 928 ; Marcet, P.C., 578. *Ballottage.*

MIRANDE

MM. Dupouey, P.S., 1 672 ; Poudot, R.P.R., 1 346 ; Roussel, U.D.F.-P.R., 738 ; Herrero, P.C., 412. *Ballottage.*
M. Cazeneuve, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MONTESQUIOU

MM. Lasserre, mod., 966 ; Perrussan, P.S., 890 ; Delom, P.C., 172. *Ballottage.*
M. Lasbennes, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas. Ballot- ne se représentait pas.

SAMATAN

M. Chaze, P.S., 1 426, *ELU.*
Mme Brocas, c. s., U.D.F.-P.R., 546 ; MM. Daubert, R.P.R., 536 ; Lopez, P.C., 116.

Peu de changements : élus au premier tour voilà six ans, MM. Dupuy (P.S.), Joseph (P.S.) et Castets (U.D.F.), l'ont été dans les mêmes conditions, dimanche. Si à Eauze, M. Desqué, conseiller général socialiste sortant, a été battu par M. Jean Faget (R.P.R.), maire d'Eauze, ancien député, qui retrouve son siège perdu voilà six ans, par contre, à Samatan, c'est M. Yves Chaze, maire socialiste du chef-lieu, qui s'est imposé dès le premier tour en éliminant Mme Marie-Josèphe Brocas (U.D.F.), qui détenait le siège.

Le P.C. s'effondre, sauf à Marciac, où son candidat, M. Daguzan, est en ballottage favorable.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Laborde, P.S., dép.) : 2 P.C., 19 P.S., * M.R.G., 1 div. g., 2 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F., 2 app. R.P.R.

GIRONDE (25 + [10])

ONT ETE REELUS : MM. Martin, R.P.R. (Bordeaux - III) ; Valade, c. s., R.P.R. (Bordeaux-IV) ; Grondeau, R.P.R. (Bordeaux-V) ; Bover-Andrivet, c.s., U.D.F. (Castillon-la-Bataille) ; Deloubis, U.D.F.-C.N.I.P. (Targon) ; Barande, P.S. (Villenave-d'Orgnon).

BAZAS

MM. Martin, mod., 1 575 ; Marchal, P.S., 1 315 ; Mme Sahuc, M.R.G., 1 038 ; MM. Darnige, mod., 623 ; Bardin, P.C., 282. *Ball.*
M. Durand, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

● BLANQUEFORT

MM. Brans, P.S., 6 165 ; Baron, R.P.R., 3 799 ; Bron, U.D.F.-P.R., 1 863 ; Mme Gomes, P.C., 1 444. *Ballottage.*

BLAYE

MM. Madrelle, c. s., dép., P.S., 2 915 ; Bergeon, R.P.R., 2 391 ; Cartigny, mod., 499 ; Florence, P.C., 324. *Ballottage.*

BORDEAUX-I

MM. Roquain, R.P.R., 3 234 ; Bœuf, c. s., sén., P.S., 2 845 ; Taillefumier, P.C., 1 228. *Ballottage.*

BORDEAUX-VII

MM. Jault, P.S., 2 282 ; Dauguet, U.D.F., 2 266 ; Mme Vialemaringe, P.C., 894. *Ball.*

COUTRAS

MM. Jambon, c. s., P.S., diss., 3 549 ; Boscq, R.P.R., 3 285 ; Rateau, P.S., 2 294 ; Faure, P.C., 889. *Ballottage.*

CREON

MM. Trupin, c. s., P.S., 5 574 ; Ussel, R.P.R., 4 840 ; Alloza, P.C., 1 801 ; Jacquet, mod., 1 039. *Ball.*

● FLOIRAC

MM. Darriet, P.S., 3 234 ; Chamorin, U.D.F.-M.D.S., 1 704 ; Broqua, P.C., 1 306 ; Le Bars, écol., 348. *Ballottage.*

FRONSAC

MM. Dubos, c. s., mod., 2 676 ; Lartigue, P.S., 1 836 ; Obissier, M.R.G., 866 ; Mme Montion, P.C., 487. *Ballottage.*

● GRADIGNAN

MM. Ducout, P.S., 6 473 ; Jovène, R.P.R., 5 093 ; Moresmau, P.C., 1 400. *Ballottage.*

GRIGNOLS

MM. Espagnet, c. s., R.P.R., 764 ; Mothes, P.S., 608 ; Bonnac, div. g., 432 ; Prouteau, P.C., 242. *Ballott.*

LA REOLE

MM. Pauly, c. s., P.C., 2 960 ; Perret, R.P.R., 2 429 ; Jautard, P.S., 1 348. *Ballottage.*

LA TESTE

MM. Foulhac, R.P.R., 4 486 ; Haye, dép., P.S., 4 094 ; Laymand, U.D.F.-C.D.S., 2 584 ; Dudognon, P.C., 1 576 ; Malvaes, P.S., diss., 614. *Ballottage.*
M. Bezian, c. s., mod., ne se représentait pas.

LANGON

MM. Pourrat, R.P.R., 2 814 ; Vérité, P.S., 2 604 ; Augey, P.C., 1 851. *Ballottage.*
M. Langlois, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LE BOUSCAT

M. Vibert, R.P.R., 6 434, *ELU.*
MM. Lalumière, P.S., 4 827 ; Soulé, P.C., 1 544.
M. Treuille, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LESPARRE-MEDOC

MM. Prévot, P.S., 2 977 ; Mayeux, R.P.R., 2 726 ; Mme Pintat, U.D.F., 970 ; M. Defol, P.C., 631. *Ballottage.*
M. Andron, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

● LORMONT

M. Belleaud, P.S., 5 180, *ELU.*
M. Viau, R.P.R., 2 889 ; Mme Demarty, P.C., 2 170.

LUSSAC

M. Trocard, mod., 2 331, *ELU.*
M. Delord, c. s., P.S., 1 677 ; Mme Mathieu, P.C., 387.

● MERIGNAC-I

Mme Amouroux, P.S., 5 095 ; MM. Lemaître, R.P.R., 4 680 ; Pénichon, P.C., 1 358. *Ballottage.*
M. Sainte-Marie, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● MERIGNAC-II

MM. Favre, U.D.F., 4 428 ; Férillot, P.S., 4 291 ; Mme Lorenzo, P.C., 1 070. *Ballottage.*

PELLEGRUE

MM. Goudard, c. s., P.C., 739 ; Morève, U.D.F.-rad., 559 ; Pimouguet, P.S., 367. *Ballottage.*

● PESSAC-I

M. Dalbos, R.P.R., 5 491, *ELU.*
M. Pujol, P.S., 3 626 ; Mme Dupuy, P.C., 1 036.

● PESSAC-II

MM. Sicre, R.P.R., 3 929 ; Sautereau, c. s., P.S., 3 020 ; Baloup, P.C., 1 285. *Ballottage.*

PODENSAC

M. Dubourg, R.P.R., 4 224, *ELU.*
M. Manceau, P.S., 3 247 ; Mme Soler, P.C., 860.
M. Lagorge, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

MM. Maugein, c. s., P.S., 2 803 ; Simon, R.P.R., 2 724 ; Martin, P.C., 783. *Ballottage.*

● SAINT-MEDARD-EN-JALLES

MM. Meyniac, mod., 4 679 ; Dulout, P.S., 3 681 ; Laporte, P.S., diss., 2 985 ; Chancogne, P.C., 1 415 ; Mme Lacaze, mod., 616 ; MM. Julien, c. s., a. d., M.R.G., 0 ; Rudant, mod., 0. *Ballottage.*

SAINT-SAVIN

MM. Guirriec, c. s., mod., 2 870 ; Cottreau, P.S., 2 557 ; Pionat, R.P.R., 1 239 ; Mercadie, P.C., 750. *Ballottage.*

SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC

MM. Pintat, sén., U.D.F., 2 424 ; Noël, c. s., P.S., 2 175 ; Mme Decker, P.C., 389. *Ballottage.*

SAINTE-FOY-LA-GRANDE

MM. Escarmant, mod., 3 059 ; Lart, c. s., P.S., 2 746 ; Mirande, P.C., 743. *Ballottage.*

Le recul de la majorité a été d'autant plus surprenant en Gironde que les six cantons nouveaux semblaient acquis à la gauche. Ce ne fut pourtant pas le cas de à Pessac-I, où l'ancien maire, M. Jean-Claude Dalbos (R.P.R.), a pris le meilleur, dès le premier tour, sur son vainqueur des municipales de 1978, tandis qu'à Pessac-II, le candidat R.P.R. a devancé le conseiller socialiste sortant, M. Sautereau. Le candidat de l'opposition y est en ballottage défavorable, mais le résultat global des deux cantons permet à celle-ci d'espérer regagner la mairie de Pessac en 1983.

Le maire du Bouscat, M. Pierre Lalumière, époux du ministre de la consommation, n'a pu conserver le siège de M. Alain Treuillé, socialiste sortant. Cet échec est d'autant plus grand qu'il intervient dès le premier tour. Il en est de même dans deux autres cantons auparavant détenus par des socialistes, celui de Podensac, où le député, M. Pierre Lagorce, qui ne se représentait pas, était d'habitude facilement élu, et dans le canton de Lussac, à Coutras. M. Jean Jambon, exclu du P.S. pour avoir refusé de retirer sa candidature, arrive en tête et il paraît difficile qu'il soit battu au second tour. Le recul du P.C. est assez sensible, notamment dans le septième canton de Bordeaux, généralement considéré comme celui où il était le mieux implanté.

A Bordeaux, tous les conseillers sortants de l'opposition sont élus dès le premier tour. Ils réalisent même des scores qui vont bien au-delà de leurs espérances (entre 73 % et 63 % des suffrages exprimés), tandis que pour les deux sièges qui restent à pourvoir les ballottages sont favorables au P.S., mais avec une marge assez étroite. Un résultat qui laisse à penser que la mairie de Bordeaux ne sera pas facile à conquérir.

CONS. GEN. (prés. : M. Philippe Madrelle, P.S., sén.) : 3 P.C. et 1 app. P.C., 27 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 3 C.N.I.P., 10 R.P.R., 8 mod.

HÉRAULT (23)

ONT ETE REELUS : MM. Martinez, P.C. (Bédarieux) ; Jean, P.S. (Claret) ; Souche, div. g. (Saint-Martin-de-Londres) ; Marchand ; U.D.F.-C.D.S. (Sète-I) ; Dimeglio, U.D.F.-P.R. (Montpellier-IV) ; Pons, U.D.F.-C.D.S. (Montpellier-VI).

AGDE

MM. Tourneau, R.P.R., 4 996 ; Balmigère, c. s., dép., P.C., 3 422 ; Gailbardy, P.S., 2 324 ; Bordères, M.R.G. 885. *Ballottage.*

ANIANE

MM. Roux, mod., 989 ; Ruiz, P.S., 805 ; Sanier, c.s., P.C., 702. *Ballottage.*

BEZIERS-I

M. Fontes, P.S., dissident, 4 279, *ELU.*
Mme Baudouin, P.S., 1 713 ; MM. Pastre, P.C., 1 278 ; Baleux, M.R.G., 1 093.
M. Brousse, c.s., a.d., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

BEZIERS-II

MM. Bousquet, c. s., P.C., 3 082 ; Faro, P.S., 2 735 ; Mazet, R.P.R., 2 684 ; Couderc, U.D.F. - P.R., 1 441 ; Hortoland, M.R.G., 636 ; Pennes, ext. g., 254. *Ballottage.*

FLORENSAC

MM. Gaudy, P.S., 1 402 ; Bouis, c. s., P.C., 1 090 ; Lafon, mod., 973. *Ballottage.*

FRONTIGNAN

MM. Chappotin, c.s., P.S., 4 470 ; Burgiere, P.C., 3 375 ; Vernhet, R.P.R., 2 832 ; Teyssier, P.S.U., 842. *Ballottage.*

GIGNAC

M. Villaret, P.S., 3 908, *ELU.*
MM. Gabaudan, U.D.F., 2 470 ; Giner, P.C., 1 281 ; Fuchs, div. g., 151.
M. Senes, c.s., dép. P.S., ne se représentait pas.

LODEVE

MM. Alibert, c.s., P.S., 1 977 ; Roqueblave, U.D.F.-P.R., 1 663 ; Beaumes, div. g., 1 150 ; Alart, P.C., 571. *Ballottage.*

LUNAS

MM. Ciffre, c.s., P.S., 1 139 ; Boutet, P.C., 924 ; Ocana, U.D.F.-C.N.I.P., 557. *Ballottage.*

MEZE

MM. Pietrasanta, c. s., M.R.G., 3 679 ; Simonet, U.D.F.-C.D.S., 1 744 ; Jeanjean, P.C., 1 352 ; Pelegrin, P.S., 1 036. *Ballottage.*

MONTAGNAC

MM. Espitalier, M.R.G., 1 296 ; Galan, P.C., 1 197 ; Nos, P.S., 1 143 ; Carrère, R.P.R., 1 041. *Ball.*
M. Allies, c.s., P.S., ne se représentait pas.

MONTPELLIER-I

M. Delmas, a. d., U.D.F.-P.R., 1 543, *ELU.*
M. Levy, P.S., 625 ; Mme Boissonade, P.C., 191 ; MM. Larbiou, P.S.U., 167 ; Parseval de, ext. d., 38.
M. Noualhac, c.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

MONTPELLIER-II

M. Serrou, R.P.R., 2 846, *ELU.*
MM. Antonini, c.s., P.S., 1 655 ; Pallies, P.C., 530 ; Degans, écol., 194 ; Cavanna, mod., 139 ; Gil, ext. d., 112 ; Mme Rebuttato, ext. gauche, 0.

MONTPELLIER-VIII

MM. Couderc, c.s., P.S., 5 173 ; Martin, U.D.F.-P.R., 4 622 ; Tomas, P.C., 2 118 ; Mme Girlat, R.P.R., 1 931 ; MM. Tartas, P.S.U., 445 ; Pons, ext. g., 168. *Ballottage.*

OLONZAC

M. Chabbert, P.S., 1 826, *ELU.*
MM. Divaret, U.D.F., 653 ; Legendre, P.C., 356.
M. Casanave, P.S., est décédé.

ROUJAN

MM. Verdeil, c.s., P.C., 1 217 ; Sebe, U.D.F.-C.N.I.P., 1 161 ; Sutra de Germa, P.S., 968. *Ballottage.*

SAINT-PONS

Mme Tailhades, c. s., P.S., 1 155 ; M. Lunes, mod., 1 030 ; Mme Vialiet, P.C., 292. *Ballottage.*

A Montpellier, Béziers et Sète, le premier tour a été favorable aux candidats de l'opposition, qui totalisent six élus ou réélus au premier tour. M. François Delmas, ancien maire de Montpellier, ancien secrétaire d'Etat à l'environnement (P.R.), reprend avec 69 % des suffrages le siège qu'il a détenu pendant plusieurs mandats et qu'il avait cédé, en 1976, à un ami politique. A Béziers, M. Georges Fontes, proche du R.P.R., est élu au siège de M. Pierre Brousse, ancien ministre radical, qui ne se représentait pas et qui, en 1976, n'avait été élu qu'au second tour. A Montpellier - II, M. Bernard Serrou (R.P.R.), enlève le siège que ce dernier avait gagné en 1976.

Sauf imprévu, l'opposition a fait le plein de ses élus et la majorité de gauche ne sera pas remise en cause.

Les socialistes, qui maintiennent leur position dans les cantons ruraux, comptent trois élus ou réélus à Olonzac, Claret et Gignac, sièges qu'ils détenaient déjà. Au second tour, ils devraient conserver les sièges de Frontignan, Saint-Pons (où Mme Tailhades, épouse du président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, maire de Saint-Pons, n'est en ballottage que pour 67 voix), Lunas, Montpellier-VIII et gagner aux dépens du P.C. ceux d'Aniane et de Florensac.

Le P.C., qui n'a qu'un seul élu au premier tour à Bédarieux, doit conserver les sièges de Béziers-II, Agde et Roujan, où M. Sutra, P.S., député européen, n'a pas réussi à l'inquiéter.

Le M.R.G., enfin, qui ne compte qu'un seul élu au conseil général, doit conserver son siège à Mèze et pourrait gagner aux dépens du P.S. celui de Montagnac, où le retrait de M. Charles Alliès (P.S.), ancien sénateur, élu depuis la libération, a laissé aux électeurs l'embarras du choix. Mais le P.C. semblait hésiter, dimanche soir, à se désister en faveur du candidat radical.

CONS. GEN. (prés. : M. Gérard Saumade, P.S.) : 10 P.C., 22 P.S., 1 M.R.G., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 2 R.P.R.
1 P.S. est décédé.

ILLE-ET-VILAINE (25 + [2])

ONT ETE REELUS : MM. Bourdais, U.D.F.-C.D.S. (Argentré - du - Plessis) ; Le Treut, mod. (Châteaugiron) ; Bourges, c. s., R.P.R. (Dinard) ; Hamelin, c. s., R.P.R. (Dol - de - Bretagne) ; Madelain, c. s., U.D.F.-C.D.S. (Fougères-Nord) ; Pontais, U.D.F.-C.D.S. (La Guerche-de-Bretagne) ; Renault, R.P.R. (Guichen) ; Drouet, c. s., U.D.F.-C.D.S. (Janzé) ; Barre, U.D.F.-C.D.S. (Maure-de-Bretagne) ; Faramin, U.D.F.-C.D.S. (Montauban-de-Bretagne) ; Chatel, U.D.F. - C.D.S. (Mordelles) ; Lelièvre, U.D.F.-C.D.S. (Redon) ; Cressard, c. s., R.P.R. (Rennes-IV) ; Guillou, R.P.R. (Saint-Méen-le-Grand) ; Negues, U.D.F.-C.D.S. (Tinteniac) ; Méhaignerie, c. s., U.D.F.-C.D.S. (Vitré-Est).

ANTRAIN

MM. Duval, c.s., mod., 1 581 ; Legrand, mod., 1 448 ; Gautier, mod., 1 265 ; Mme Vollier, P.S., 751 ; Payen, P.C., 156. *Ballottage.*

CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE

MM. Cos, c.s., U.D.F. - P.R., 2 189 ; Daniel, P.S., 1 589 ; Fantou, mod., 966 ; Lohat, P.C., 252. *Ballottage.*

MONTFORT-SUR-MEU

MM. Beaulieu, c.s., P.S., 3 802 ; Blanchet, mod., 2 290 ; Kervella, mod., 2 604 ; Legros, P.C., 379. *Ballottage.*

RENNES-III

MM. Cloarec, R.P.R., 3 102 ; Venien, P.S., 2 961 ; Mme Palm, P.S.U., 555 ; Guyard, P.C., 452 ; Genin, U.D.B., 267. *Ballottage.*
M. Hervé, c.s., a.d., P.S., ne se représentait pas.

RENNES-IV

Mme Moulin, U.D.F. - C.D.S., 3 365 ; MM. Renouf, c.s., P.S., 3 108 ; Géraud, P.C., 633. *Ballottage.*

RENNES-V

MM. Boucheron, c.s, dép., P.S., 3 146 ; Abegg, U.D.F., 2 822 ; Rolland, P.C., 463. *Ballottage.*

● RENNES-VII-2

M. Normand, P.S., 3 393, *ELU.*
M. Menges, U.D.F., 2 369 ; Mme Bleas, P.C., 793.

● RENNES-VIII-2

MM. Richou, P.S., 2 095 ; Pottier, R.P.R., 1 987 ; Benoist, P.C., 536 ; Fournier, P.S.U., 243. *Ballottage.*

RENNES-X

MM. Cano, c.s., P.S., 3 888 ; Chevy, U.D.F. - C.D.S., 3 511 ; Mme Bouleux, P.C., 558. *Ballottage.*

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

M. Renault, R.P.R., 2 239, *ELU.*
MM. Taillandier, c.s., P.S., 1 825 ; Le Toux, P.C., 90.

SAINT-MALO-NORD

MM. Morvan, c.s., mod., 5 899 ; Chopier, P.S., 5 674 ; Planchet, mod., 2 259 ; Le Bourg, P.C., 535 ; Martini, U.D.B., 208. *Ballottage.*

Le premier tour des élections cantonales a marqué un coup d'arrêt à la progression socialiste enregistrée depuis dix ans en Ille-et-Vilaine. Et si les candidats socialistes ont néanmoins obtenu 31,4 % des suffrages exprimés, aucun n'a été réélu dans les vingt-cinq cantons qui n'ont pas été remodelés. Les candidats communistes, pour leur part, ont recueilli 5,4 % des voix dans le département.

Le seul socialiste élu, M. Jean Normand, l'a donc été à Rennes, dans le nouveau canton Rennes-VII-2. Le maire de cette ville, par ailleurs ministre de l'énergie, M. Edmond Hervé, conseiller général sortant (Rennes-III), avait, quant à lui, décidé de ne pas se représenter afin de limiter le cumul des mandats.

Parmi les élus de ce premier tour au sein de l'opposition figurent MM. Jacques Cressard (R.P.R.), ancien député, Yvon Bourges (R.P.R.), sénateur, et Pierre Méhaignerie (U.D.F.), député.

A Saint-Malo-Nord, où M. Christian Morvan avait été élu le 13 septembre 1981 avec 53,5 % des voix, l'issue du scrutin de dimanche prochain dépendra du retrait ou du maintien de M. Marcel Planchet, modéré, ancien maire, qui n'a pas réussi sa tentative de retour en piste. Son retrait facilitera la réélection de M. Morvan, tandis que son maintien provoquerait une triangulaire dont le bénéficiaire serait probablement M. Louis Chopier, maire socialiste de la ville.

CONS. GEN. (prés. : M. François Le Douarec, R.P.R., dép.) : 10 P.S., 1 div. g., 14 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 C.N.I.P., 9 R.P.R., 11 mod.

INDRE (13)

ONT ETE REELUS : MM. Jamet, U.D.F.-P.R. (Châteauroux-Centre) ; Levasseur, U.D.F. (Vatan).

ARDENTES

MM. De Fougeres, c. s., U.D.F.-P.R., 2 513 ; Plat, mod., 1 266 ; Pirot, P.C., 1 024 ; Tréfault, P.S., 1 016. *Ballottage.*

BELABRE

M. Taillebourg, mod., 1 444, *ELU.*
MM. Pinault, P.S., 487 ; Mabit, P.C., 396.
M. Couturaud, c. s., mod., ne se représentait pas.

BUZANÇAIS

MM. Benard, c. s., sén., U.D.F.-C.N.I.P., 2 956 ; Tribault, P.S., 2 500 ; Marlaut, mod., 956 ; Boistard, P.C., 665. *Ballottage.*

CHATILLON-SUR-INDRE

MM. Freville, P.S., 2 085 ; Teste, R.P.R., 1 913 ; Plessard, P.C., 664 ;
Tixier, c. s., P.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

CHATEAUROUX-SUD

MM. Massonneau, c. s., P.S., 2 187 ; Bernardeau, mod., 1 755 ; Barrois, P.C., 1 028 ; Mme Robin, U.D.F.-C.D.S., 589 ; M. Bouyat, mod., 189. *Ballottage.*

ISSOUDUN-SUD

MM. Laignel, c. s., dép., P.S., 4 726 ; Creuze, R.P.R., 2 378 ; Renault, U.D.F.-P.R., 2 160 ; Goumain, P.C., 1 367. *Ballottage.*

LA CHATRE

MM. Chauvet, c. s., sout. P.S., 2 873 ; Massoubre, R.P.R., 2 142 ; Bilot, mod., 1 083 ; Mme Rapoport, P.C., 939 ; M. Valeix, ext. gauche, 305. *Ballottage.*

LE BLANC

MM. Gasnier, c. s., mod., 2 122 ; Girault, U.D.F.-P.R., 1 694 ; Chanteguet, P.S., 1 564 ; Boizeau, P.C., 1 101. *Ballottage.*

LEVROUX

MM. Gerbaud, c. s., R.P.R., 1 687 ; Fried, mod., 1 091 ; Tavernier, P.S., 793 ; Mme Gaultier, P.C., 584. *Ballottage.*

NEUVY-SAINT-SEPULCRE

MM. Boulade Perigois, c. s., sout. P.S., 1 593 ; Coulandou, U.D.F.-R.P.R., 816 ; Labrune, P.C., 620 ; Mme Cornette, mod., 605 ; Jarrigeon, mod., 60. *Ballottage.*

SAINT-BENOIT-DU-SAULT

MM. Chatelut, P.C., 1 315 ; Mayaud, mod., 1 073 ; David, R.P.R., 776 ; Bost, P.S., 711 ; Magnier, écol., 85.
Charret, c. s., P.C., ne se représentait pas. *Ballottage.*

Trois seulement des treize renouvelables sont pourvus dès le premier tour, mais l'issue des ballottages ne devrait guère modifier l'assemblée départementale que préside M. Laignel, député socialiste.

CONS. GEN. (prés. : M. André Laignel, P.S., dép.) : 2 P.C., 13 P.S., 2 M.R.G., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 C.N.I.P., 3 R.P.R., 2 mod.

INDRE-ET-LOIRE (13 + [5])

ONT ETE REELUS : MM. Debré, dép. de la Réunion, R.P.R. (Amboise) ; Delaneau, anc. dép. U.D.F.-P.R. (Château-Renault) ; de Beaumont, U.D.F. - rad. (Neuille - Pont - Pierre) ; Guignard, mod. (Sainte-Maure-de-Touraine) ; Bertault, mod. (Tours centre - I) ; Griveau U.D.F. (Saint-Cyr-sur-Loire).

● BALLAN-MIRE

MM Lezeau, mod., 2 704 ; Henry, P.S., 1 676 ; Guion, mod., 1 257 ; Guillon, P.C., 703. *Ballottage.*

CHINON

MM. Dauge, c. s., P.S., 3 855 ; Percevault, mod., 3 527 ; Retail, P.C., 738. *Ballottage.*

DESCARTES

MM. Petit, c. s., P.S., 2 157 ; Guiet, mod., 2 134 ; Chertier, P.C., 660. *Ballottage.*

LANGEAIS

MM. Cottet, mod., 1 381 ; Fruchon, P.S., 1 066 ; Tulasne, mod., 1 056 ; Berneau, mod., 805 ; Bontemps, P.C., 528. *Ballottage.*
M. Fremondière, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

LOCHES

MM. Diacre, mod., 5 612, *ELU.*
MM. Le Garrec, c. s., P.S., 2 565 ; Turpaud, P.C., 1 021.

● MONTBAZON

MM. Bordas, U.D.F., 6 143 ; Lemoine, c s., P.S., 4 815 ; Tapin, P.C., 1 290 ; Ruel, M.D., 1 087. *Ball.*

PREUILLY-SUR-CLAISE

MM. Dufour, mod., 1 561 ; Maveyraud, c. s., P.S., 1 555 ; Brault, P.C., 395 ; Courteix, div. g., 285. *Ballottage.*

● SAINT-AVERTIN

MM. Lussault, P.S., 3 545 ; Pouzioux, mod., 3 462 ; Petibon, mod., 1 953 ; Mme Chapeau, P.C., 1 190. *Ballottage.*

● SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Mmes Beaufils, P.C., 3 407 ; Boussiquet, P.S., 2 005 ; MM. Ferretti, U.D.F.-C.D.S., 1 110 ; Pouillault, mod., 575. *Ballotage.*
M. Longuet, c. s., P.C., ne se représentait pas.

● TOURS-NORD-EST

Mme Beuzelin, mod., 3 690, *ELUE.*
Mme Jamet, P.S., 1 925 ; M. Lacombe, P.C., 502.

TOURS-VAL-DU-CHER-VI

Mme Vieillault, sout. U.D.F., 2 630 ; MM. Durand, P.S., 2 135 ; Dubois, P.C., 418 ; Menou, mod., 218 ; Olivier, ext. g., 196 ; Coti, ext. d., 83 ; Guinu, mod. 62. *Ballottage.*
M. Carrette, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

VOUVRAY

M. Bobet, mod., 4 645, *ELU.*
MM. Thierry, P.S., 2 152 ; Pipereau, sout. M.R.G., 971 ; Monchatre, P.C., 540.
M. Huet, c. s., mod., ne se représentait pas.

La gauche qui espérait combler, au moins en partie, le fossé de huit sièges qui la séparait de la majorité dans la précédente assemblée voit ses ambitions limitées. Non seulement elle ne peut plus faire référence à ses succès éclatants des élections législatives de juin 1981, où elle avait ravi trois sièges à l'opposition, mais elle ne peut plus espérer confirmer sa légère progression depuis les dernières cantonales. Elle perd le canton de Loches, tandis que le président du groupe socialiste au conseil général, M. Yves Maveyraud, est en position délicate à Preuilly-sur-Claise. Elle doit aussi abandonner à Mme Beuzeulin, soutenue par M. Jean Royer, maire de Tours, le nouveau canton de Tours-Nord-Est, comme elle devrait perdre les deux autres créations de Ballan-Miré et Saint-Avertin.

Les victoires les plus spectaculaires de l'opposition sont celles de MM. Michel Debré (R.P.R.) à Amboise avec 53,74 % des suffrages exprimés et Jean Delaneau (U.D.F.-P.-R.), président du conseil régional, à Château-Renault.

CONS. GEN. (prés. : M. André-Georges Voisin, app. R.P.R., a. d.) : 1 P.C., 9 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 4 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 11 mod.

ISÈRE (25)

ONT ETE REELUS : MM. Nucci, P.S. (Beaurepaire ; Boyer, U.D.F.-P.R. (La Côte-Saint-André) ; Pillet, P.S. (Pont-en-Royans) ; Perrin, mod. (Saint-Laurent-du-Pont) ; Mermaz, P.S. (Vienne-Nord) ; Carignon, R.P.R. (Grenoble-IV).

ALLEVARD

MM. Arnaud, c.s., P.C., 1 047 ; Billaz, P.S., 830 ; Boban, R.P.R., 811 ; Mme Boulaine, écol., 62. *Ballottage.*

BOURGOIN-JALLIEU

MM. Roy c.s., P.S., 4 742 ; Bernard, R.P.R., 3 369 ; Verrier, U.D.F., 2 848 ; Pellet, P.C., 2 565. *Ballottage.*

DOMENE

MM. Savin, U.D.F., 3 520 ; Miguet, c.s., P.C., 2 459 ; Jay, P.S., 1 788 ; Repellin, mod. 300. *Ballottage.*

ECHIROLLES

MM. Biessy P.C., 5 903 ; Chain, R.P.R., 3 296 ; Montergnole, P.S., 2 664 ; Maurice, ext. d., 621 ; Mme Perrin, écol., 439 ; M. Laroche, mod., 141. *Ballottage.*
M. Kioulou, c.s., P.C., ne se représentait pas.

GONCELIN

MM. Giraud, P.S., 1 829 ; Cerantola, P.C., 1 582 ; Galland, mod., 1 370 ; Bourgeois U.D.F., 1 112.
M. Zougs, c.s., P.S., ne se représentait pas.

GRENOBLE-II

M. Descours, R.P.R., 4 307, *ELU.*
M. Couffignal, P.S., 1 900 ; Mme Paramelle, mod., 793 ; Mme Chaboud, P.C., 565 ; M. Berthet, mod., 188.
M. Genin, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

GRENOBLE-V

MM. Sagnard, R.P.R., 3 914 ; Nevache, c.s., P.S., 3 357 ; Anselmet, P.C., 1 572 ; Machefaux, U.D.F., 958 ; Mme Gonthier, mod., 426 ; Mme Doussot, écol., 418 ; Roccia, ext. d., 297. *Ballottage.*

LA TOUR-DU-PIN

MM. Rabatel, c.s., U.D.F.-C.D.S., 3 177 ; Bonaz, P.S., 2 509 ; Pichon, R.P.R., 1 455 ; Archer, P.C. 1 199. *Ballottage.*

LE PONT-DE-BEAUVOISIN

M. Touraine U.D.F., 3 798, *ELU.*
M. Bally, c.s., dép., P.S., 2 578 ; Mme Blanc P.C., 720 ; Dupuy, mod., 481.

LE TOUVET

MM. Vandeventer, U.D.F., 2 270 ; Jargot, sén., P.C., 1 833 ; Treguer, P.S. 1 160 ; Faiella, R.P.R., 823 ; Bouquet div. g., 50 ; Paquet, c.s., a.d., U.D.F.-P.R., *Ballottage.*

MEYLAN

M. Cabanel, a. d., U.D.F.-P.R., 9 753, *ELU.*
M. Philibert, P.S., 4 293 ; Mme Masson, P.C., 1 033.
M. Buisson, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

PONT-DE-CHERUY

MM. Chenguelia, c.s., P.S., 1 987 ; Tunesi, U.D.F., 1 705 ; Poissonnet, P.C. 650 ; Serrière, ext. d., 501. *Ballottage.*

(Lire la suite page 14.)

(Publicité)

HAIR 2000

AVANT



APRÈS



CHUTE DU CHEVEU
CALVITIE

Toutes les solutions modernes pour remplacer des cheveux. Depuis dix ans. Pour de plus amples renseignements, téléphoner ou découper le bon ci-joint

HAIR 2000
LA GARANTIE DU NATUREL

Nom ....
Adresse ....
Tél ....

HAIR 2000
M. FAMECHON
91 avenue du Général Leclerc 1er étage Métro Alésia
B P 121 75663 PARIS Cedex 14
Tél 540-81-81
32 centres en France

LE PREMIER TOUR

(Suite de la page 13.)

RIVES

Mme Experton, mod., 4 343 ; MM. Veyret, c.s., P.C., 3 820 ; Grillon, P.S., 1 708. *Ballottage.*

BOYBON

MM. Metay, P.S., 886 ; Bouillol, c.s., mod., 866 ; Point, R.P.R. 851 ; Germain P.C., 273. *Ballottage.*

SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS

M. Vette, R.P.R., 2 399. *ELU.*
MM. Sibut, P.S., 1 263 ; Bonzi, P.C. 693.
M. Bernard, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

SAINT-MARTIN-D'HERES

MM. Blanchon, c.s., P.C., 4 465 ; Setboune, R.P.R., 3 633 ; Luppi, P.S. 3 154. *Ballottage.*

VIF

MM. Couétoux, c.s., P.C., 3 048 ; Vial, P.S., 2 732 ; Schalk, R.P.R. 2 593 ; Manna, U.D.F., 835 ; Vendran, div. g., 108. *Ballottage.*

VIRIEU

M. Barbier, U.D.F.-C.D.S., 1 749, *ELU.*
MM. Impériali, c.s., P.S., 1 291 ; Jayet, P.C., 433.

VIZILLE

MM. Gryelec, c.s., P.C., 3 607 ; Danz, R.P.R., 2 337 ; Bariol, P.S., 1 985 ; Faivre, U.D.F., 1 002. *Ball.*

L'opposition craignait que les socialistes obtiennent la majorité absolue des sièges au conseil général. Elle est aujourd'hui rassurée. M. Georges Bally, député socialiste, a été battu dès le premier tour à Pont-de-Beauvoisin dont il était le conseiller sortant. A Virieu, M. Impériali, sortant P.S., a été battu par le candidat de l'U.D.F. Les socialistes sont en position difficile pour le second tour à Grenoble-V.

Les communistes devraient garder les sièges de leurs conseillers sortants renouvelables. Ils pourraient même gagner le canton de Touvet.

CONS. GEN. (prés. : M. Louis Mermaz, P.S., dép.) : 10 P.C., 19 P.S., 1 M.R.G., 2 div. g., 5 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 R.P.R.

JURA (17)

ONT ETE REELUS : MM. Pelleterat de Borde, U.D.F. (Gendrey), Jaillon, c.s., U.D.F.-C.D.S. (Saint-Claude) ; Bouvet, R.P.R. (Saint-Laurent-en-Grandvaux) ; Bach, R.P.R. (Salins-les-Bains).

BLETTERANS

MM. Perraudin, U.D.F.-C.D.S., 1 526 ; Ambert, P.S., 849 ; Simonin, M.R.G., 425 ; Mme Martin, P.C., 271. *Ballottage.*
M. Ducret, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

CHAMPAGNOLE

MM. Fumey-Badoz, c. s., P.S., 2 712 ; Jourdain, R.P.R., 2 347 ; Pernot, U.D.F.-C.D.S., 1 607 ; Busi, P.C., 689 ; Coquet, div. g., 537. *Ball.*

CHAUMERGY

M. Ecoiffier, U.D.F., 895, *ELU.*
MM. Magnin, M.R.G., 641 ; Aurousseau, P.C., 88.
M. Macheley, c. s., sout. P.S., ne se représentait pas.

CHAUSSIN

MM. Julien Prost-Magnin, U.D.F., 1 328 ; Babet, P.S., 1 232 ; Maublanc, P.C., 416 ; Gabriel, P.S. diss., 170 ; Muzard, P.S.U., 98. *Ballottage.*
M. Ernest Prost-Magnin, c. s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

CONLIEGE

MM. Barthélémy, U.D.F., 1 581 ; Colin, c. s., P.S., 1 081 ; Buffet, div. g., 269 ; Pernot, P.C., 267. *Ballottage.*

DOLE-SUD-OUEST

MM. Faivre-Picon, c. s., P.C., 2 204 ; Barbier, U.D.F.-Rad., 1 954 ; Berthelon, P.S., 1 330 ; Gautherot, R.P.R., 882 ; Grandvaux, écol., 358 ; Garot, ext. g., 287. *Ballottage.*

LONS-LE-SAUNIER-SUD

MM. Meyer, U.D.F., 2 753 ; Elvezi, P.S., 1 792 ; Auger, c. s., P.C., 1 622 *Ballottage.*

ORGELET

M. Perrier, U.D.F., 1 290, *ELU.*
M. Michel, c. s., P.S., 1 039 ; Mme Camelin, P.C., 127.

POLIGNY

MM. Girod, c. s., P.S., 1 532 ; Meunier, R.P.R., 1 457 ; Tinguely, U.D.F.-C.D.S., 990 ; Jouffroy, P.C., 421 ; Chanois, div. g., 253. *Ball.*

ROCHEFORT-SUR-NENON

MM. Fernoux-Coutenet, U.D.F., 821 ; Cordier, c.s., P.S., 587 ; Lehmann, R.P.R., 486 ; Jeanguiot, P.C., 465 ; Mme Alonzo, P.S.U., 128. *Ballottage.*

SAINT-AMOUR

MM. Celard, R.P.R., 1 148 ; Serrière, P.S., 751 ; Giroud, cent., 481 ; Gsell, P.C., 210. *Ballottage.*
M. Mollard, c.s., U.D.F. ne se représentait pas.

SAINT-JULIEN

M. Lazzarotto, U.D.F., 698, *ELU.*
MM. David, P.S., 387 ; Vialait, P.C., 136.
M. Brun, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

VOITEUR

MM. Millet, U.D.F., 1 104 ; Richard, R.P.R., 1 058 ; Bourgeois, P.S., 534 ; Campy, P.C., 211. *Ball.*
M. Gravier, c. s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

L'opposition enlève 7 sièges dont deux au détriment des sortants de gauche. A Lons-le-Saunier, M. Auger, maire communiste, est d'ores et déjà éliminé, étant distancé par un candidat U.D.F et par un socialiste. Ce siège pourrait toutefois rester à la gauche. En revanche, M. Faivre-Picon, conseiller sortant communiste, paraît assuré de sa réélection à Dole-Sud-Ouest, canton dans lequel le P.C. recueille près de 35 % des voix, alors que dans le reste du département il subit une érosion assez nette.

Le deuxième tour reste indécis dans la plupart des cantons. La gauche semble en mesure de reprendre le siège de Chaussin, détenu par l'U.D.F. Le R.P.R., qui n'était guère représenté dans le département, fait une poussée remarquée, mais l'U.D.F. reste le groupe le plus puissant de l'opposition. Dans plusieurs cantons, des candidats coopératistes-paysans, représentant une coopérative d'insémination, ont brouillé les cartes. Il s'agit de MM. Coquet à Champagnole, Buffet à Conliège, Lary à Gendrey, Chanois à Poligny et Longchampt à Saint-Laurent-en-Granvaux. Il est difficile de prévoir vers quels candidats vont se porter au deuxième tour les suffrages qu'ils ont recueillis et qui sont surtout des votes de protestation.

La gauche, qui ne détient la majorité qu'à la suite d'une élection partielle en 1981, se trouve donc dans une situation fragile.

CONS. GEN. (prés. : M. Pierre Brantus, U.D.F.-C.D.S.) : 2 P.C., 13 P.S. et 3 app. P.S., 5 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 7 U.D.F., 3 R.P.R.

LANDES (15 + 1)

ONT ETE REELUS : MM. Clèdes, div. g. (Aire-sur-l'Adour) ; Harribey, mod. (Sore) ; Goussebaire Dupin, U.D.F.-P.R. (Dax-Sud).

■ DAX-NORD

M. Lagenèbre, P.S., 4 195 ; Lasserre, R.P.R., 2 137 ; Defos du Rau, U.D.F.-C.D.S., 1 120 ; Daguinos, P.C., 1 073.
M. Lagnèbre, P.S., a été invalidé. *Ballottage.*

GRENADE-SUR-L'ADOUR

MM. Cabe, dép., P.S., 1 462 ; Dufourcq, U.D.F.-P.R., 1 428 ; Dufourcq, U.D.F., 1 428 ; Sentuc, R.P.R., 711 ; Lagardère, P.C., 265.
M. Bouneau, C.S., mod., ne se représentait pas. *Ballottage.*

MONTFORT-EN-CHALOSSE

MM. Gaujacq, P.S., 1 937 ; Sintas, C.S., P.C., 1 729 ; Mauvoisin, R.P.R., 1 684. *Ballottage.*

MUGRON

MM. Dangoumau, C.S., P.S., 1 827 ; Lacouture, R.P.R., 1 139 ; Lafitte, P.C., 316. *Ballottage.*

PARENTIS-EN-BORN

M. Ducom, mod., 4 155 *ELU.*
MM. Cazanave Pin, P.S., 2 583 ; Roujean, M.R.G., 662 ; Picot, P.C., 547.
M. Mirtin, R.P.R., ne se représentait pas.

POUILLON

MM. Marcade, C.S., P.C., 2 484 ; Descazeaux, mod., 2 167 ; Massein, P.S., 1 113. *Ballottage.*

ROQUEFORT

MM. Lamothe C.S., P.S., 2 170 ; Cuvreau, mod., 1 576 ; Conte, P.C., 756. *Ballottage.*

SABRES

MM. Salinas, C.S., P.S., 1 643 ; Auberger, mod., 1 368 ; Laporte, P.C., 274 ; Cassat M.R.G., 61. *Ballottage.*

SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

MM. Maye, C.S., P.C., 3 218 ; Lartigau, P.S., 2 598 ; Dupouy, R.P.R., 2 546. *Ballottage.*

SAINT-SEVER

MM. Fournier, C.S., div. g., 1 991 ; Brethes, P.S., 1 749 ; Dubernet, mod., 1 344 ; Tauzin, P.C., 459. *Ballottage.*

SOUSTONS

MM. Montus, P.S., 3 533, Nougaro, U.D.F.-rad., 2 764 ; Peytouret, R.P.R., 1 490 ; Larrivière, P.C., 624 ; Coutanceau, M.R.G., 201.
M Barrère, C.S., R.P.R., ne se représentait pas. *Ballottage.*

TARTAS-OUEST

MM. Emmanuelli, A.D., P.S., 2 810 ; Haristoy, R.P.R., 1 035 ; Ducamp, U.D.F., 962 ; Darrieutort, P.C., 826.
M. Labeyrie, C.S., P.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

VILLENEUVE-DE-MARSAN

M. Dutin, P.S., 1 937. *ELU.*
MM. Castaing, R.P.R., 1 317 ; Noël, P.C., 241.
M. Blanquie, C.S., P.S., ne se représentait pas.

Dans les Landes ce premier tour démontre une certaine stabilité. Toutefois l'avantage du P.S. devrait apparaître à l'issue du deuxième tour, ses conseillers sortants se trouvent partout en ballottage très favorable. De surcroît, il est vraisemblable que le P.S. gagnera un siège supplémentaire dans le canton de Montfort-en-Chalosse où il y avait une primaire entre le sortant communiste, M. Marcel Sintas, et le socialiste, M. Guy Gaujacq, assistant parlementaire de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. En revanche, M. Emmanuelli rate, pour sa part, de 7 voix (49,83 % des suffrages) son élection dans le canton de Tartas-Ouest.

Le parti socialiste peut également espérer gagner un siège dans le canton de Soustons, où se trouve la résidence de Latché, appartenant au président de la République. Le conseiller sortant, le docteur Barrère (R.P.R.) ne s'y représentait pas, et le canton se jouera dans un mouchoir entre le socialiste, M. Jean Yves Montus, et le radical valoisien, M. Jean Nougaro, maire de Soustons.

De tous les candidats socialistes, seul M. Jacques Dutin a été élu au premier tour dans le canton de Villeneuve-de-Marsan. Les élus de l'opposition ont conservé leurs sièges à Dax-Sud avec M. Yves Goussebaire-Dupin (P.R.), maire de Dax ; à Parentis-en-Born avec M. Roger Ducom (mod.), qui succède à M. Mirtin (R.P.R.) lequel ne se représentait pas ; à Sore avec le docteur Michel Harribey (mod.) ; à Aire-sur-l'Adour avec M. Jean Clèdes, maire de cette ville (mod.). En outre, l'opposition résiste bien à Grenade-sur-l'Adour où le député socialiste, M. Robert Cabé, est en ballottage défavorable per rapport à son adversaire M. Dufourcq (U.D.F.) soutenu par le conseiller sortant M. Bouneau (mod.), qui ne se représentait pas.

D'ores et déjà les communistes perdent un des trois sièges qu'ils possédaient dans l'assemblée sortante, et qui étaient renouvelables, mais ils garderont les deux autres dans les cantons de Pouillon et de Saint-Martin-de-Seignanx.

CONS. GEN. (prés. : M. Henri Scogramiglio, P.S.) : 3 P.C., 14 P.S., 1 M.R.G., 2 div. g., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 C.N.I.P., 3 R.P.R., 3 mod.
1 P.S. a été invalidé.

LOIR-ET-CHER (12 + [3])

ONT ETE REELUS : MM. Genet, U.D.F.-rad. (Blois-I) ; Bimbenet, mod. (Contres) ; Bourdier, U.D.F.-P.R. (Droué) ; Martin Lalande, R.P.R. (Lamotte-Beuvron) ; Martinet, mod. (Morée) ; Cachein, mod. (Saint-Aignan-sur-Cher) ; Desanlis, U.D.F.-C.D.S. (Saint-Amand-Lonpré) ; Loustau, mod. (Selles-sur-Cher) ; Chevais, U.D.F.-C.D.S. (Selommes).

● BLOIS-IV

Mme Buteau, P.S., 976 ; MM. Pognon, R.P.R., 716 ; Motti, div. g., 583 ; Mme Chaussard, P.C., 449 ; M. Delettrez, ext. g. 202. *Ballottage.*
M. Mortelette, c.s., dép. P.S., ne se représentait pas.

● BLOIS-V

Mme Baye, P.S., 1 415 ;
MM. Stampers, U.D.F., 736 ; Storelli, mod., 560 ; Gauvin, P.C., 512 ; Saint Léger, R.P.R., 488 ; Boyer, mod., 261 ; Elbory, ext. g., 188. *Ballottage.*

HERBAULT

M. Fouquet, U.D.F., 3 761, ELU.
MM. Lemoine, c.s., P.C., 1 811 ; Fromet, P.S., 1 621.

MENNETOU-SUR-CHER

MM. Daudu, c.s., mod., 1 309 ; Hubert, U.D.F., 1 090 ; Villemade, P.S., 741 ; Debeure, P.C., 473. *Ballottage.*

MER

M. Denis, U.D.F., 2 857, *ELU.*
MM. Pepin, P.S., 2 210 ; Moireau, P.C., 547.
M. Bauer, c.s., mod., ne se représentait pas.

● VENDOME-I

M. Lasneau, mod., 3 220, *ELU.*
MM. Germain, P.S., 1 718 ; Lemaire, P.C., 1 159.

Douze sièges de conseillers généraux sur quinze sont d'ores et déjà pourvus au soir du premier tour. Neuf conseillers généraux (quatre U.D.F., un R.P.R. et quatre modérés) sont réélus. Parmi eux, le président sortant, M. Kléber Loustau (mod.) et M. Jean Desanlis, député U.D.F.-C.D.S., qui obtient le plus beau score du département avec 68,58 % des suffrages exprimés. Deux surprises : la défaite de M. Guy Lemoine, conseiller général communiste, battu dans le canton d'Herbault par M. Pierre Fouquet (U.D.F.), candidat unique de l'opposition, et la victoire à Mer de M. Claude Denis (U.D.F.), alors qu'on s'attendait généralement à celle de M. Pépin (P.S.).

Dans le nouveau canton de Vendôme-I, c'est le maire du chef-lieu, M. Robert Lasneau (mod.) qui l'emporte. Sur les trois sièges en ballottage, celui de Mennetou-sur-Cher est favorable au conseiller sortant, M. Georges Daudu, qui devrait bénéficier des voix du candidat U.D.F. A Blois-IV, la candidate socialiste, Mme Bernadette Buteau, est en ballottage favorable. A Blois-V, où ne se présentait pas moins de sept candidats, la bataille s'annonce très serrée entre le P.S. et l'U.D.F. Dans ce département, le doyen des conseillers généraux de France, M. Paul Bourdier (U.D.F.-P.R.), qui aura quatre-vingt-sept ans dans un mois, a été réélu à Droué avec 61 % des voix.

CONS. GEN. (prés. : M. Kléber Loustau, mod., a. d.) : 2 P.C., 5 P.S., 1 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F-P.R., 2 U.D.F., 4 R.P.R., 6 mod.

LOIRE (19)

ONT ETE REELUS : MM. Guillaud, mod. (Charlieu) ; Mont, U.D.F.-C.D.S. (Noiretable) ; Limonne, sout. R.P.R. (Pelussin) ; Merley, mod. (Saint-Etienne-Nord-Ouest-I) ; Bayard, U.D.F.-P.R. (Saint-Galmier) ; Metton, U.D.F. (Saint-Symphorien-de-Lay).

BOËN

MM. Roche, U.D.F., 3 018 ; Moullier P.S., 2 539 ; Besset, P.C., 616 *Ballottage.*
M. Blanchet, c. s., a. s., mod., ne se représentait pas.

FIRMINY

MM. Vial-Massat, c. s., dép., P.C., 7 903 ; Perrier, U.D.F.-C.D.S., 3 616 ; Sabatier, R.P.R., 2 252 ; Reynard, P.S., 2 198. *Ballottage.*

LA GRAND-CROIX

MM. Franc, c. s., P.S., 2 557 ; Tardy, R.P.R., 2 004 ; Camier, U.D.F., 1 622 ; Abad, P.C., 1 243 ; Privat, écol., 662. *Ballottage.*

LE CHAMBON-FEUGEROLLES

MM. Montagnon, c. s., P.C., 4 724 ; Gaucher, P.S., 1 968 ; Berne, R.P.R., 1 869 ; Cucumel, U.D.F., 1 638. *Ballottage.*

NÉRONDE

MM Clément, dép. U.D.F.-P.R., 1 853 ; Bobillon, P.S., 1 090 ; Simon, c. s., mod., 1 008 ; Afner, P.C 244. *Ballottage.*

ROANNE-SUD

MM. Auroux, c. s., a.d., P.S., 6 660 ; Brossard, R.P.R., 4 330 ; Calmels, U.D.F.-C.D.S., 2 213 ; Rambaud, P.C., 1 836. *Ballottage.*

SAINT-ÉTIENNE-NORD-EST-I

MM Petit, R.P.R., 3 037 ; Chomat, c. s., dép., P.C., 2 946 ; Chovet, P.S., 2 569 ; Mmes Brunon, U.D.F.-C.D.S., 886 ; Reynaud, écol., 402. *Ballottage.*

SAINT-ÉTIENNE NORD-OUEST-II

MM. Hugon, c. s., P.S., 3 927 ; Seve, U.D.F.-C.D.S., 3 658 ; Berthet, R.P.R., 2 094 ; Flasson, P.C., 2 067. *Ballottage.*

SAINT-ÉTIENNE-SUD-EST-I

MM. Vennin, c. s., dép., P.S., 3 629 ; Theillac, R.P.R., 2 977 ; Mme Serrodon, U.D.F., 2 005 ; M. Teyssier, P.C., 1 354. *Ballottage.*

SAINT-ÉTIENNE-SUD-EST-II

MM. Desprez, R.P.R., 2 797 ; Debout, P.S., 2 495 ; Boudon, U.D.F., 2 249 ; Arnaud, c. s., P.C., 1 977 ; Trijasson, écol., 322. *Ballottage.*

SAINT-GERMAIN-LAVAL

M. Roire, mod., 2 050. *ELU.*
MM. Ernst, c. s., div. g., 741 ; Henriot, P.S., 357 ; Mignard, P.C., 136.

SAINT-JEAN-SOLEYMIEUX

M. Barale, U.D.F.-C.D.S., 1 641. *ELU.*
MM. Granger, c. s, M.R.G., 795 ; Bernard, P.C., 352 ; Gauthier, ext. g., 82.

SAINT-RAMBERT-SUR-LOIRE

MM Bihel, P.S., 3 000 ; Alligier, mod., 2 840 ; Barnier, R.P.R., 2 228 ; Chossy, U.D.F.-C.D.S., 2 179 ; Massard, PC., 1 330 ; Bertholet, mod., 0. *Ballottage.*
M. Martin, c. s., U.D.F.-C.N.I.P., ne se représentait pas

Il n'y aura pas de changement de majorité dans la Loire.

A Saint-Etienne-Sud-Est-II, le sortant communiste, M. Arnaud, est devancé par son concurrent socialiste qui se trouve lui-même en ballottage défavorable. A Saint-Etienne-Sud-Est-I, le sortant socialiste, M. Bruno Vennin, député, est en situation difficile. Le sortant M.R.G. de Saint-Jean-Soleymieux est battu par M. Barale (C.D.S.), ainsi que le sortant (div. g.) de Saint-Germain-Laval qui cède son siège à un modéré, M. Roire. En revanche, le P.S. peut espérer enlever le siège de Boën dont le sortant, M. Blanchet (mod.) ne se représentait pas.

Le ministre du travail, M. Jean Auroux, est en ballottage favorable à Roanne-Sud.

CONS. GEN. (prés. : M. Lucien Neuwirth, R.P.R., a.d.) : 8 P.C., 6 P.S., 1 M.R.G., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 5 U.D.F., 1 C.N.I.P., 1 R.P.R. et 4 app. R.P.R., 7 mod.

HAUTE-LOIRE (17)

ONT ETE REELUS : MM. Ampilhac, U.D.F.-P.R. (Allègre) ; Perrin, U.D.F.-P.R. (La Chaise-Dieu) ; Vissac, R.P.R. (Langeac) ; Soulé, P.S. (Paulhaguet) ; Mme Pubellier, U.D.F.-C.D.S. (Le Puy-Sud-Est) ; MM. Ploton, mod. (Saint-Didier-en-Velay) ; Gouteyron, c. s., R.P.R. (Vorey-sur-Arzon) ; Barrot, c. s., U.D.F.-C.D.S. (Yssingeaux) ; Reynaud, mod. (Le Puy-Sud-Ouest).

AUREC-SUR-LOIRE

MM. Quitot, U.D.F., 1 377. *ELU.*
MM. Vincendon, c.s., P.S., 892 ; Berger, P.C., 115.

BAS-EN-BASSET

M. Martin, U.D.F., 1 682. *ELU.*
MM. Grenier, div. g., 766 ; Gidon, P.S., 244 ; Cagnolle, P.C., 167.
M. Dupuy c.s., mod., ne se représentait pas.

CAYRES

MM. Leyton, R.P.R., 545 ; Portalier, mod., 439 ; Gibert, P.S., 435 ; Mazet mod., 320 ; Colomb, P.C. 65 ; Itier, c.s., mod., ne se représentait pas. *Ballottage.*

CRAPONNE-SUR-ARZON

MM. Bornet, mod., 797 ; Chapuis, c.s., mod., 720 ; Proriol, mod. 640 ; Juillac, P.S., 426 ; Lhoste mod., 387 ; Auberger, P.C., 54. *Ballottage.*

LE MONASTIER

M. Présumey, P.S., 1 639. *ELU.*
MM. Jamon, c.s., U.D.F.-C.D.S., 1 482 ; Martin, P.C., 77 ; Carenton, mod., 36.

LE PUY-NORD

Mme Laurent, mod., 1 600 ; MM. Gardes, c.s., div. g., 1 041 ; Valentin, P.S. 831 ; Loredo, P.C., 318. *Ballottage.*

PINOLS

MM. Chany mod., 313 ; Baudin de La Valette, mod., 242 ; Neumuller, P.S., 211 ; Chassaint, mod., 203 ; Maurin P.C., 33 ; M. Brustel, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

RETOURNAC

MM. Communal, c.s., U.D.F.-C.D.S., 718 ; Dechiron, P.C., 680 ; Wluczka, P.S., 413. *Ballottage.*

Sur les douze sièges pourvus dès le premier tour, l'opposition n'augmente pas sa représentation au conseil général, puisque si M. Quitot (U.D.F.) est élu au détriment du conseiller sortant socialiste, M. Vincendon, à Aurec-sur-Loire, au Monastier, en revanche, le candidat du P.S., M. Presumey, enlève le siège que détenait M. Jamon (C.D.S.). Parmi les cinq cantons restant en ballottage, elle devrait conserver les sièges de Craponne-sur-Arzon, Pinols et Cayres. A Retournac, le conseiller sortant C.D.S., M. Communal, est menacé par le candidat communiste, M. Dechiron, maire de la ville. M. Dechiron est l'un des rares — voire l'unique — candidats soutenus par le parti communiste, membre du P.C., qui n'est pas présenté par le P.C... Cette curieuse situation lui a sans doute permis de rallier sur son nom un électorat plus large que l'électorat traditionnel de son parti. Au Puy-Nord, M. Gardes (div. g.), qui avait appelé à voter en faveur de M. Mitterrand en mai 1981, devance largement le premier secrétaire du P.S. en Haute-Loire, et est en situation favorable pour le second tour.

M. Barrot (C.D.S.), président du conseil général, élu au premier tour, obtient 73,06 % des suffrages exprimés.

CONS. GEN. (prés. : M. Jacques Barrot, U.D.F.-C.D.S., dép.) : 7 P.S., 3 div. g., 8 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 3 U.D.F., 2 R.P.R., 7 mod.

LOIRE-ATLANTIQUE (25 + [5])

ONT ETE REELUS : MM. Leduc, mod. (Bourgneuf-en-Retz) ; Sesmaisons, U.D.F.-P.R. (La Chapelle-sur-Erdre) ; Hunault, mod. (Châteaubriant) ; Marcetteau, mod. (Légé) ; Robin, mod. (Ligné) ; Girard, mod. (Machecoul) ; Lérat, mod. (Moisdon-la-Rivière) ; Guillard, C.N.I.P. (Nantes-II) ; Le Masne, U.D.F.-P.R. (Nantes-IV) ; Guyon, mod. (Nozay) ; Lambourg, mod. (Le Pellerin) ; Mesnier, R.P.R. (Pontchâteau) ; de Baudinière, mod. (Saint-Gildas-des-Bois) ; Lebosse, mod. Saint-Julien-de-Vouvantes) ; de Cosse Brissac, U.D.F.-rad. (Saint-Mars-la-Jaille).

BOUAYE

MM. Prin, P.S., 6 010 ; Granier, R.P.R., 5 939 ; Berteau, P.C., 928 ; Orreindy, écol., 882. *Ballottage.*
M. Floch, c s., dép., P.S., ne se représentait pas.

GUÉRANDE

MM. Rousseau, sout. R.P.R., 8 275 ; Tinière, P.S., 4 998 ; Brasselet, U.D.F.-P.R., 2 545 ; Audureau, P.C., 739. *Ballottage.*
M. Guichard, c.s., dép., R.P.R., ne se représentait pas.

LE CROISIC

M. Jaunay, R.P.R., 3 032, *ELU.*
MM. Monville, c.s., sout. P.S., 1 987 ; Piconnier, P.C., 547.

MONTOIR-DE-BRETAGNE

MM. Vaugrenard, P.S., 3 895 ; Le Corre, c.s., P.C., 2 837 ; Pauchard, mod., 2 294 ; Bucco, P.S.U., 256 ; Gloannec, U.D.B., 198. *Ballottage.*

NANTES-VI

MM. Le Ridant, R.P.R., 4 180 ; Saliou, P.S., 3 837 ; Lapègue, U.D.F.-P.R., 1 386 ; Moysan, P.C., 1 097 ; Peyron, ext. g., 343 ; Pellen, U.D.B., 260. *Ballottage.*
M. Chenard, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

NANTES-VIII

MM. Bolc, R.P.R., 2 380 ; Goureaux, c.s., P.S., 2 367 ; Gueveneux, P.C., 571 ; Servat, U.D.B., 235 ; Dousset, ext. g., 153. *Ballottage.*

NANTES-X

MM. Lusteau, P.S., 3 294 ; Mouchet, U.D.F.-Rad., 3 100 ; Verbe, c.s., mod., 2 958 ; Rousseau, P.C., 892 ; Le Mappian, M.R.G., 754. *Ballottage.*

● ORVAULT

MM. Poujade, P.S., 4 120 ; Louisy, U.D.F., 3 715 ; Mmes Schmit, R.P.R., 2 340 ; Le Hérissé, P.C., 579 ; Jossic, U.D.B., 543. *Ballottage.*

REZE

Mme Charpentier, c.s., P.S., 5 378 ; M. Saillant, R.P.R., 3 782 ; Mme Leprêtre-Edom, P.C., 1 076 ; M. Ageneau, P.S.U., 642. *Ballottage.*

● SAINT-HERBLAIN-EST

MM. Gautier, P.S., 3 672 ; Courjal, R.P.R., 3 616 ; Chevrier, P.C., 885 ; Brizais, P.S.U., 308 ; Pellen, U.D.B., 248. *Ballotage.*

● SAINT-HERBLAIN-INDRE

Mme Ayrault, P.S., 3 161 ; MM. Coquet, U.D.F.-C.D.S., 2 848 ; Diquélou, P.C., 868 ; Poussin, P.S.U., 272. *Ballottage.*
M. Ayrault, c.s., P.S., ne se représentait pas.

● SAINT-NAZAIRE-CENTRE

Mmes Dugue, P.S., 3 524 ; Veron, R.P.R., 2 172 ; MM. Couvrand, U.D.F.-C.D.S., 1 187 ; Rastel, P.C., 1 130 ; Gilbert, ext. g., 387 ; Mme Baudry, U.D.B., 263 ; MM. Odiette M.R.G. 225 ; Moyon, div. g., 206. *Ballottage.*

SAINT-NICOLAS-DE-REDON

MM. Bouillot, mod., 2 190 ; Lucas, P.S., 1 997 ; Geffriaud, c.s., mod., 1 242 ; Breton, P.C., 236. *Ballottage.*

SAINT-PÈRE-EN-RETZ

M. Bouchereau, mod., 2 543. *ELU.*
MM. Guillou, mod., 1 071 ; Guilbert, P.S., 633 ; Foucher, P.C., 100. *Ballottage.*
M. Merlet, c.s., mod., ne se représentait pas.

VALLET

M. Bouet, mod., 4 011. *ELU.*
MM. Roland, P.S., 1 404 ; Boulzennec, U.D.B., 148 ; Charie, P.C., 144.
M. Barre, c.s., mod., ne se représentait pas.

L'opposition détient les dix-huit sièges qui sont pourvus au premier tour. Sur ce total, elle a acquis un canton supplémentaire, celui du Croisic, où le conseiller sortant, soutenu par le P.S., M. Monville, a été battu par M. Jaunay (R.P.R.). Dans onze cas sur dix-sept, ces candidats se présentaient sans étiquette précise, tout en étant notoirement hostiles à la gauche. A Saint-Mars-la-Jaille, M. de Cossé-Brissac (U.D.F. rad.), président du conseil général, est réélu avec 81,94 % des suffrages exprimés.

A Guérande, M. Rousseau (sout. R.P.R.) n'a manqué son élection au premier tour que de quatre voix, malgré une primaire avec M. Brasselet (P.R.). Il devrait l'emporter facilement au second tour, dans un canton où le conseiller sortant, M. Olivier Guichard (R.P.R.), le considère comme son « dauphin ».

Son candidat, M. Le Corre, étant devancé par M. Vaugrenard (P.S.), le parti communiste devrait perdre le seul siège qu'il détenait au conseil général. Dans les cinq autres cantons dont le conseiller sortant est socialiste, le P.S devrait l'emporter à Rèze, Saint-Herblain-Indre, Nantes-VIII et Bouaye. A Nantes-VI, en revanche, dont le conseiller sortant, qui ne se représentait pas, est M. Chenard, maire de Nantes, la victoire du candidat du P.S., M. Salion, sera très difficile. Les socialistes devraient, d'autre part, acquérir les sièges des nouveaux cantons de Saint-Nazaire-centre et Saint-Herblain-est. Le nouveau canton d'Orvault devrait revenir à l'opposition ainsi que les cantons de Saint-Nicolas-de-Redon et Nantes-X. Le conseil général, en tout état de cause, restera acquis à l'opposition.

CONS. GEN. (prés. : M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, U.D.F.-rad.) : 2 P.C., 12 P.S., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 C.N.I.P., 5 R.P.R., 25 mod.

LOIRET (13 + [9])

ONT ETE REELUS : MM. Jarsaillon, U.D.F.-P.R. (Beaugency) ; Plisson, mod. (Bellegarde) ; Frémy, U.D.F.-P.R. (Châtillon-Coligny) ; de Tristan, mod. (Cléry-Saint-André) ; Boyer, U.D.F.-P.R. (Gien ; Malecot, U.D.F.-C.D.S. (Neuville-aux-Bois) ; Point, mod. (Amilly).

BEAUNE-LA-ROLANDE

MM. Grillon, U.D.F., 2 336 ; Chatel, c.s., sout. M.R.G., 1 593 ; Johanet, P.S., 542 ; Le Balch, P.C., 237. *Ballottage.*

● CHÉCY

MM Girard, P.S., 2 157 ; Bonin, U.D.F., 1 617 ; Squire, R.P.R., 1 234 ; Favard, P.C., 782. *Ball.*

COURTENAY

M. Pinsard, U.D.F.-R.P.R., 3 045. *ELU.*
MM. Sasseigne, P.S., 826 ; Maradan, mod., 442 ; Berthelemy, P.C., 217.
M. Bruzeau, c.s., mod., ne se représentait pas.

FERRIÈRES

MM Lheure, mod., 3 939 ; Alaux, c.s., P.S., 2 903 ; Pichon, P.C., 554. *Ballottage.*

● INGRÉ

Mme Rozier, mod., 4 723 ; M. Guerin, P.C., 2 829 ; Mme Croze, P.S., 2 404. *Ballottage.*

LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

MM. Deschamps, R.P.R., 2 252 ; Groeninck, c.s., P.S., 1 853, Gaudemer, mod., 829 ; Brynhole, P.C., 297. *Ballottage.*

● OLIVET

M. Clement, U.D.F.-C.D.S., 4 985. *ELU*
Mme Sarraïlh, c.s., P.S., 2 826 ; M. Baudoin, P.C., 476.

● ORLÉANS-CARMES

M. Minier, R.P.R., 2 632 ; Mme Leroy, P.S., 1 342 ; MM Vialle, U.D.F.-rad., 1 094 ; Blin, P.C., 374 ; Thibault, div. g., 329. *Ballottage.*
M. Grossin, c.s., mod., ne se représentait pas.

● ORLÉANS-LA-SOURCE

MM. Delport, c.s., P.S., 1 989 ; Sevrin, U.D.F., 1 573 ; Ricoud, P.C., 771 ; Dupré, ext. g., 66. *Ballottage.*

● ORLÉANS-SAINT-MARC

MM. Chabot, c.s., mod., 2 050 ; De la Fournière, P.S., 1 792 ; Bizouerne, P.C., 728 ; Pillet, div. g., 381 ; Grosbois, mod., 358. *Ballottage.*

● ORLÉANS-SAINT-MARCEAU

MM. Rolando, U.D.F., 1 650 ; Ginesta, P.S., 1 550 ; Carrier, R.P.R., 1 101 ; Mme Fortin, P.C., 295 ; Barbet, M.R.G., 150. *Ballottage.*

OUTARVILLE

M. Mondine, R.P.R., 2 923. *ELU.*
Mme Dufour, P.S., 1 087 ; Pothée, P.C., 243.
M. Madre, c.s., mod., ne se représentait pas.

OUZOUER-SUR-LOIRE

M. Souesme, mod., 2 340. *ELU.*
MM. Rousseau, P.S., 971 ; Rieau, P.C., 460.
M. Girard, c.s., a.d., R.P.R., ne se représentait pas.

● SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

MM. Hanous, R.P.R., 2 624 ; Lablée, P.S., 2 318 ; Le Pennec, P.C., 893. *Ballottage.*
M. Portheault, c.s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● SAINT-JEAN-LE-BLANC

M. Carre, U.D.F., 3 150. *ELU*
sôretu N
M. Romilly, P.S., 2 204 ; Mme Coutant, P.C., 384.

Les douze élus ou réélus appartiennent tous à l'opposition et représentent, pour la plupart, des cantons ruraux où leur position de notables est assise depuis bien longtemps. Certains scores sont éloquents comme celui de M. Yvon Plisson (mod.) à Bellegarde, qui avait subi l'épreuve du ballottage en 1976 mais est élu cette fois avec 73 % des suffrages exprimés ; ou encore celui de M. Kléber Malécot (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, président du conseil général, réélu à Neuville-aux-Bois avec 64,7 %. En revanche, en Sologne, le maire de la Ferté-Saint-Aubin, M. Jean-Claude Groeninck (P.S.), réélu au premier tour en 1976 se trouve en ballottage défavorable : là aussi il s'agit presque d'un retour à la « normalité » dans

DES ÉLECTIONS CANTONALES

un pays de grandes propriétés et de résidences secondaires.

Tous les cantons d'Orléans sont en ballottage. Le parti socialiste y réalise des scores intermédiaires entre ceux réalisés par M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 et ceux des candidats socialistes aux législatives du mois de juin. Il se trouve en ballottage favorable dans le canton d'Orléans-La Source. Il peut aussi l'emporter à Orléans-Saint-Marc, canton remodelé, où se présente M. Michel de la Fournière, secrétaire national du P.S., chargé des droits de l'homme. En revanche, il perd le canton d'Olivet, commune résidentielle de l'agglomération d'Orléans tout comme celui de Saint-Jean-le Blanc, nouvellement créé. Le P.C., quant à lui, perd de nombreux points à Orléans par rapport aux cantonales de 1976 mais améliore ses maigres performances des scrutins de 1981.

L'opposition se présentait désunie dans trois cantons urbains d'Orléans. Le duel a été particulièrement vif à Orléans-Saint-Marceau où M. Rolando (U.D.F.- -.), en ballottage, a devancé son rival du R.P.R. M. Carrier, considéré comme dissident.

CONS. GEN. (prés. : M. Kléber Malécot, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 2 P.C., 8 P.S. et 1 app. P.S., 1 app. M.R.G., 3 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 13 mod.

LOT (15)

ONT ETE REELUS : MM. Durrieu, M.R.G. (Bretenoux) ; Vaysse, M.R.G. (Castelnau-Montratier) ; Enjalbert, mod. (Lalbenque) ; Rouquié, P.S. (Limogne-en-Quercy) ; Faure, M.R.G. (Montcuq) ; Marcouly, U.D.F.-M.D.S. (Puy-Lévêque) ; Malvy, P.S. (Vayrac).

CATUS

MM. Miquel, P.S., 870 ; Mercadier Philippe, M.R.G., 615 ; Delcros, R.P.R., 587 ; Delpy, P.C., 387. *Ballottage.*

M. Marcadier, M.R.G., décédé.

GOURDON

MM. Cabanes, c.s., M.R.G., 1 812 ; Delchie, P.S., 1 025 ; Casagrande, R.P.R., 758 ; Cammas, P.C., 475. *Ballottage.*

LABASTIDE-MURAT

M. Defenin, c.s., P.C., 651 ; Mme Malbec, R.P.R., 518 ; M. Delpy, P.S., 291. *Ballottage.*

LATRONQUIÈRE

MM. Chibret, c.s., sout. M.R.G., 1 269 ; Goudal, mod., 1 127 ; Soto, sout. P.S., 88 ; Cuniac, P.C., 58. *Ballottage.*

LIVERNON

MM. Delfour, c.s., P.S., 862 ; Lataple, R.P.R., 609 ; Lafon, M.R.G., 467 ; Segouffin, P.C., 159 ; Krupka, écol., 45. *Ballottage.*

SAINT-CÉRÉ

MM. Boyer, M.R.G., 1 911 ; Martignac, c.s., P.S., 1 143 ; Darnis, mod., 874 ; Nastorg, P.S., 351. *Ballottage.*

SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR

MM. Valla, c.s., P.C., 634 ; Dalet, R.P.R., 469 ; de Fontenilles, P.S., 271 ; Deviers, M.R.G., 138. *Ballottage.*

SALVIAC

MM. Perié, c.s., P.S., 719 ; Cabanel, mod., 676 ; Iragnes, P.C., 187. *Ballottage.*

Le Lot a connu une participation record puisque plus de 80 % des électeurs se sont rendus aux urnes. Sept sortants sont d'ores et déjà réélus. Il s'agit de MM. Maurice Faure (M.R.G.) à Montcuq avec 89,13 % des suffrages exprimés, Martin Malvy (P.S.) à Vayrac (54,99 %), Ernest Marcouly (M.D.S.) à Puy-l'Evêque (62,89 %), Jacques Rouquié (P.S.) à Limogne (54,55 %), le docteur Enjalbert (mod.) à Lalbenque (52,83 %), le docteur Durrieu (M.R.G.) à Bretenoux (67,13 %), etc., le docteur Vaysse (M.R.G.) à Castelnau-Montratier (66,54 %).

Le docteur Chibret (M.R.G.) à Latronquière manque sa réélection de trois voix. Elle semble certaine au second tour, comme celle de M. Defenin (P.C.), qui obtient à Labastide Murat 44,58 % des suffrages, et celle de M. Jean-Pierre Valla (P.C.), qui totalise 41,93 % des suffrages à Saint-Germain-du-Bel-Air. A Gourdon le docteur Cabanes (M.R.G.) distance largement son concurrent et retrouvera également son siège à l'assemblée départementale.

A Salviac, où le conseiller sortant, M. Perié (P.S.), et le candidat de l'opposition, M. Cabanel (mod.), sont séparés de 43 voix à peine, la différence sera faite au second tour par les électeurs du P.C.F. A Catus M. Miquel (P.S.) prend la tête de la gauche et doit être élu au second tour. A Saint-Céré, canton considéré comme l'un des points chauds du département, le docteur Boyer (M.R.G.), distance très largement le sortant, M. Martignac (P.S.), et son élection semble acquise.

Enfin, l'opposition obtient, dans certains cantons, des scores qu'elle n'espérait pas, en particulier à Saint-Germain-du-Bel-Air, où M. Dalet (R.P.R.) obtient 31,01 % des suffrages, à Catus où M. Delcros (R.P.R.) en recueille 23,87 %, et à Labastide-Murat, où Mme Malbec en réunit 35,47 %.

CONS. GEN. (prés. : M. Maurice Faure, M.R.G., dép.) : 4 P.C., 10 P.S., 7 M.R.G. et 1 app. M.R.G., 10 div. g., 3 R.P.R., 2 mod.

1 M.R.G. est décédé.

LOT-ET-GARONNE (20)

ONT ETE REELUS : MM. Chollet, U.D.F. (Agen-Centre) ; Sarazan, U.D.F.-rad. (Astaffort) ; Gebelstou, U.D.F. (Castelmoron-sur-Lot) ; Yvinec, U.D.F. (Castillonnes) ; Soucaret, c. s., U.D.F.-rad. (Francescas) ; François-Poncet, U.D.F.-P.R. (Laplume) ; de Richemont, U.D.F. (Monclar) ; Fauré, sout. R.P.R. (Puymirol) ; Berny, P.S. (Villereal) ; Aulong, U.D.F.-R.P.R. (Agen-Nord).

CASTELJALOUX

MM. Bes, mod., 1 540 ; Teyssier, c. s., P.S., 1 150 ; Pélerin, P.C., 915 ; Sourbe, mod., 285 ; Bedos, écol., 42. *Ballottage.*

LAUZUN

MM. Vialaret, P.C., 1 574 ; Perie, U.D.F., 1 465 ; Richard, R.P.R., 1 339 ; Daunis, P.S., 1 222. Ball.

M. Charpentier, c. s., P.S., ne se représentait pas.

LAVARDAC

MM. Touron, mod., 1 825 ; Bourbiel, c. s., P.C., 1 303 ; Garrabos, P.S., 1 117 ; Doussy, mod., 581. *Ballottage.*

LE MAS-D'AGENAIS

MM. Castaing, P.S., 1 233 ; Ruffe, c. s., a. d., P.C., 1 166 ; Merieau, U.D.F., 771 ; Chevalet, mod., 96. *Ballottage.*

MARMANDE-OUEST

MM. Cazassus, c. s., P.S., 2 349 ; Fornassier, mod., 1 375 ; Mme Bayrou, R.P.R., 1 065 ; Pallas, P.C., 893. *Ballottage.*

NÉRAC

M. Brunet, mod., 2 642. *ELU.*

MM. Garbay, c. s., P.C., 1 306 ; Vital, P.S., 1 224.

PENNE-D'AGENAIS

M. Lalbat, mod., 2 220. *ELU.*

MM. Garrouste, c. s., dép., P.S., 1 583 ; Saleset, P.C., 375.

PORT-SAINTE-MARIE

MM. Boyer, mod., 2 088 ; Espiau, c. s., P.S., 1 745 ; Cadays, P.C., 792. *Ballottage.*

SEYCHES

MM. Vidal, c. s., P.S., 1 517 ; Prioleau, R.P.R., 893 ; Vialaret, P.C., 840 ; Mourgues, U.D.F., 178. *Ballottage.*

TOURNON-D'AGENAIS

MM. Moret, c. s., U.D.F., 1 148 ; Simon, P.S., 825 ; Veyry, M.R.G., 520 ; Barale, P.C., 465 ; Arnaud, R.P.R., 421 ; Lomero, div. g., 402. *Ballottage.*

A l'élection présidentielle et aux élections législatives, le Lot-et-Garonne avait apporté massivement ses suffrages aux candidats du P.S. Au contraire, dès le premier tour de ce scrutin, il a choisi de confier à nouveau la direction des affaires départementales à l'opposition. M. Jean François-Poncet, réélu dans son canton de La Plume, est assuré de retrouver sa charge de président du conseil général avec plus de voix qu'il n'en avait au cours de son précédent mandat. Dix candidats de la majorité départementale étaient renouvelables. D'ores et déjà, onze partisans de l'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing sont réélus.

Ce scrutin a provoqué deux surprises ; la première, à Penne-d'Agenais, où le député socialiste, M. Marcel Garrouste, s'est fait battre dès le premier tour par un candidat de l'opposition, M. René Lalbat (mod.), maire de Saint-Sylvestre. L'autre surprise est venue de Nérac, chef-lieu d'arrondissement, où le maire, communiste, M. André Garbay, a cédé son fauteuil de conseiller général au docteur Jean-Louis Brunet (mod.). Partout dans le département, le P.C. perd des points. Doyen de l'assemblée départementale, ancien député, battu en juin dernier par un jeune avocat socialiste, Gérard Gouze, M. Hubert Ruffe doit céder cette fois encore la place à un socialiste, M. Daniel Castaing, maire de Mas-d'Agenais, qui représentera, au second tour, la gauche dans ce canton.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean François-Poncet, U.D.F.) : 5 P.C., 11 P.S., 4 U.D.F.-rad., 17 U.D.F., 2 app. R.P.R.

LOZÈRE (11 + [2])

ONT ETE REELUS : MM. Monod, sout. P.S. (Barre-des-Cévennes) ; Caupert, U.D.F.-P.R. (Le Bleymard) ; Blanc, U.D.F.-P.R. (La Canourgue) ; Chabrol, P.S. (Florac) ; Roujon, U.D.F.-P.R. (Marvejols) ; Plan, U.D.F.-P.R. (Le Massegros) ; Pottier, U.D.F.-P.R. (Meyrueis) ; Bottou, mod. (Saint-Germain-du-Teil).

GRANDRIEU

Mme Pages, U.D.F., 502 ; MM. Chazal, mod., 427 ; Roudil, c. s. mod., 340 ; Durand, P.S., 307 ; Beluch, P.C., 47. *Ballottage.*

● MENDE-NORD

MM. Fabre, P.S., 1 178 ; de Tremolet Villers, mod., 1 174 ; Laurans, U.D.F.-C.D.S., 975 ; Mme Delcuze, P.C., 163. *Ballottage.*

● MENDE-SUD

MM. Brager, U.D.F.-C.D.S., 1 027 ; Mourgues, R.P.R., 791 ; Garcia, P.S., 725 ; Fourre, P.C., 201. *Ballottage.*

M. Couderc, c. s., U.D.F.-P.R., a démissionné.

SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE

MM. Prouhèze, c. s., mod., 617 ; Bonhomme, mod., 580 ; Thuel, U.D.F., 215 ; Delmas, P.S., 163 ; Cordesse, P.C., 100. *Ballottage.*

SAINT-CHÉLY-D'APCHER

MM. Gourdon, c. s., U.D.F.-P.R., 1 782 ; Durand, R.P.R., 745 ; Galvier, P.C., 672 ; Bouscayrol, P.S., 520. *Ballottage.*

Huit conseillers généraux sortants sont réélus dès le premier tour, deux appartiennent à la majorité (MM. Chabrol et Monod), six à l'opposition (MM. Jacques Blanc, député et secrétaire général du P.R., Jules Roujon, sénateur, Joseph Caupert, président du conseil général, Christian Bottou, Jean-Paul Pottier et Rémy Plan). Le seul conseiller sortant en situation difficile est M. Auguste Roudil (mod.) devancé à Grandrieu par Mme Céline Pages (U.D.F.) et M. André Chazal (mod.).

Dans le nouveau canton de Mende-Nord, M. Tremolet de Villers, ancien maire de la ville, qui bénéficiera du désistement de M. Laurans (C.D.S.) semble bien placé pour l'emporter devant le candidat du parti socialiste, M. Fabre. Ce dernier, conseiller municipal, espérait se servir d'une victoire aux élections cantonales comme tremplin pour conquérir la mairie de Mende.

Sur l'ensemble du département, le P.S. perd du terrain dans les centres urbains, Saint-Chély, Marvejols, Mende. Le P.C. est en net recul à Florac. L'U.D.F. en revanche progresse, M. Jacques Blanc, qui obtenait 71,8 % des suffrages en 1976, l'emporte cette fois avec 72,5 %.

CONS. GEN. (prés. : M. Joseph Caupert, U.D.F.-P.R.) : 3 P.S., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 9 U.D.F.-P.R., 8 mod.

MAINE-ET-LOIRE (19+ [2] + 1)

ONT ETE REELUS : MM. Roland, R.P.R. (Angers-III) ; Sereau, R.P.R. (Beaufort-en-Vallée) ; Séchet, U.D.F.-C.D.S. (Beaupréau) ; Le Bault de la Morinière, R.P.R. (Champtoceaux) ; Rolnard, R.P.R. (Châteauneuf-sur-Sarthe) ; Chalopin, R.P.R. (Chemillé) ; Alphandéry, U.D.F.-C.D.S. (Longué) ; Mme Grégoire, mod. (Montfaucon-sur-Moine) ; MM. Gran maison, U.D.F.-P.R. (Montreuil-Bellay) ; Amis, U.D.F.-C.D.S. (Noyant) ; Martin, U.D.F.-C.D.S. (Seiches-sur-le-Loir) ; Jolivet, U.D.F.-C.D.S. (Thouarcé) ; Goujon, U.D.F.-C.D.S. (Tiercé) ; Coudert, U.D.F.-C.D.S. (Vihiers).

ANGERS-I

Mme Bachelot, R.P.R., 3 661 ; MM. Rousseau, c.s., P.S., 3 250 ; Vie, U.D.F.-C.D.S., 1 203 ; Bouet, P.C., 797 ; David, mod., 593 ; Charbonnier, P.S.U., 281 ; Bouche, mod., 214. *Ballottage.*

ANGERS-II

MM. Monnier, c.s., P.S., 4 629 ; Houille, U.D.F., 3 062 ; Besson, R.P.R., 1 782 ; Paquereau, P.C., 842 ; Gicquel, P.S.U., 337 ; Zaloum Bordes, mod., 177. *Ballottage.*

● ANGERS-VII

MM. Sauvage, c.s., sén., U.D.F.-C.D.S., 2 882 ; Guihard, P.S., 2 362 ; Châteaux, R.P.R., 1 604 ; Branchereau, P.C., 510. *Ballottage.*

● ANGERS-VIII

MM. Pasquier, P.S., 2 653 ; Laffineur, U.D.F., 2 318 ; Sabot, R.P.R., 1 617 ; Mme Lemercier, P.C., 385. *Ballottage.*

CHOLET-III

MM. Bochereau, c.s., U.D.F., 4 618 ; Coutolleau, P.S., 4 090 ; Pied, R.P.R., 1 537 ; Gourand, P.C., 732. *Ballottage.*

LE LION-D'ANGERS

M. Thibault, U.D.F.-C.D.S., 3 374. *ELU.*

MM. Rousseau, P.S., 955 Verger, P.C., 188.

M. Foucher c.s., mod., ne se représentait pas.

LE LOUROUX-BECONNAIS

MM. Michel, c.s., U.D.F.-C.D.S., 1 485 ; Chatena, mod., 1 104 ; Chapron mod., 484 ; Mme Scandolo, P.S., 327 ; M. Doizon, P.C., 200. *Ballottage.*

■ POUANCÉ

MM. Beline R.P.R., 2 178 Trovalet, P.S., 1 866 ; Cosnard, mod., 1 601 ; Gaugain, P.C., 317.

M. Gazeau U.D.F.-C.D.S., c.s., est décédé. *Ballottage.*

Le conseil général du Maine-et-Loire conservera une saveur très marquée d'opposition : en effet, pour 22 sièges à pourvoir, l'opposition compte dès le premier tour un nouvel élu (C.D.S. au Lion-d'Angers), 14 sortants réélus et 6 ballottages favorables, dont un dans un canton tenu par M. Rousseau, adjoint socialiste au maire d'Angers. Pour sa part, avec un recul de 9 points de pourcentage par rapport à juin 1981, la gauche n'obtient qu'un seul ballottage favorable à Angers-II, où M. Monnier, maire socialiste d'Angers, peut l'emporter dimanche prochain si le report des voix communistes et P.S.U. s'effectue sans anicroche.

Ce qui n'est pas nécessairement acquis, eu égard au caractère tendu des relations entre le maire d'Angers et les communistes de son conseil municipal : la fédération de Maine-et-Loire du P.C.F. dès dimanche soir annonçait que la restitution aux trois adjoints communistes d'Angers de leur délégation, retirée voici trois ans par le maire, pourrait faciliter les choses dans ce domaine.

Les espoirs du P.S. de gagner les cantons de Cholet-III et d'Angers-VIII se sont envolés le soir du premier tour. Le P.S. au contraire risque sérieusement de perdre Angers-I, l'un de ses deux sièges remis en jeu, celui de M. Rousseau.

Pour sa part, le R.P.R. se refait dans le département une nouvelle jeunesse. C'est une jeune candidate R.P.R., Mme Roselyne Bachelot, qui menace le socialiste M. Jean Rousseau à Angers-I ; c'est un candidat R.P.R. inconnu, M. Jacques Beline qui arrive largement en tête (36,5 %) à Pouancé ; c'est un sortant R.P.R., M. Jean Chalopin, qui réalise à Chemillé le score le plus impressionnant : 83 % des suffrages exprimés.

CONS. GEN. (prés. : M. Lucien Gautier, R.P.R., sén.) : 5 P.S., 12 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 6 U.D.F., 11 R.P.R., 3 mod.

1 U.D.F.-C.D.S. est décédé.

MANCHE (25 + [1] + 1)

ONT ETE REELUS : MM. Jozeau-Marigné, U.D.F.-C.N.I.P. (Avranches) ; Bizet, R.P.R. (Barenton) ; Le Rachinel, U.D.F.-P.R. (Cantay) ; Halbecq, mod. (Cerisy-la-Salle) ; Dumoncel, U.D.F.-C.D.S. (Cherbourg-Nord-Ouest) ; Tizon, mod. (Ducey) ; Carbonnel, mod. (Gavray) ; Corbin, mod. (La Haye-Pesnel) ; Le Grand, R.P.R. (Lessay) ; Lebas, U.D.F.-P.R. (Marigny) ; Pigaux, mod. (Montmartin-sur-Mer) ; Destais, R.P.R. (Mortain) ; Travert, U.D.F.-C.N.I.P. (Quettehou) ; Langevin, mod. (Saint-Sauveur-Lendelin) ; François, mod. (Sartilly) ; Lemoine, mod. (Tessy-sur-Vire).

■ CHERBOURG-SUD-EST

MM. Godefroy, P.S., 2 504 ; Levallois, R.P.R., 2 025 ; Forafo, P.C., 508 ; Mme Launoy, écol., 344 ; M. Mahieu, div. g., 84. *Ballottage.*

M. Levalois, c. s., P.S., démission.

GRANDVILE

MM. Lecossais, R.P.R., 3 831 ; Derubay, c. s., P.S., 3 575 ; Mmes Renouvin, U.D.F., 2 348 ; Bauchet, P.C., 826. *Ballottage.*

LES PIEUX

MM. Varin, div. g., 1 417 ; Moulin, mod., 943 ; Duval, P.S., 743 ; Anger, écol., 550 ; Bouchard, P.C., 158. *Ballottage.*

M. Lescalier, c. s., mod., ne se représentait pas.

MONTEBOURG

MM. Le Cacheux, mod., 1 138 ; Cuquemelle, U.D.F.-C.D.S., 877 ; Jaunet, mod., 530 ; Dubois, P.S., 526 ; Epineaux, P.C., 174. *Ballottage.*

M. Laisney, c. s., mod., ne se représentait pas.

OCTEVILLE

MM. Jourdam, c. s., P.S., 3 056 ; Gauthier, U.D.F., 2 493 ; Thomine, écol., 860 ; Régnault, P.C., 597. *Ballottage.*

SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

MM. David, mod., 1 491 ; Laronche, P.S., 866 ; Forest, mod., 696 ; Renaud, P.C., 216 ; de La Moissonnière, c s., mod., 0. *Ballottage.*

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

MM. Guinebault, c. s., U.D.F.-P.R., 3 283 ; Ganne, div. g., 2 274 ; Guingouain, mod., 1 130 ; Garnier, P.S., 669 ; Peyry, P.C., 80. *Ballottage.*

● SAINT-LO-EST

M. Lebrun, mod., 3 068. *ELU.*

MM. Poirier, P.S., 2 633 ; Allamand, P.C., 327.

SAINT-POIS

MM. Goujon, U.D.F., 849 ; Dechance, R.P.R., 824 ; Hennequin, P.S., 319 ; Guenée, P.C., 107. *Ballottage.*

M. de Broglie, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

MM. Tardif, mod., 1 154 ; Langlois, R.P.R., 727 ; Dupont, mod., 498 ; Leprévost, P.S., 476 ; Sorel, écol., 253 ; Jaudreville, P.C., 76. *Ballottage.*

M. Cousin, mod., est décédé.

TOURLAVILLE

MM. Fatome, c. s., P.S., 4 260 ; Le Tollec, R.P.R., 2 787 ; Doucet, P.C., 887 ; Marie, écol., 872. *Ballottage.*

Sur les vingt-sept sièges à pourvoir, dont ceux du nouveau canton de Saint-Lô-Est et de Cherbourg Sud-Est, où le candidat sortant socialiste était démissionnaire.

Seize conseillers généraux, tous de l'opposition, ont été réélus. Quatre sortants socialistes sont en ballottage, dont celui de Granville, en difficulté face au candidat R.P.R. vainqueur de la primaire qui l'opposait à une candidate U.D.F. La déception pour le parti socialiste vient de la défaite de son secrétaire fédéral, M. Guy Poirier, qui convoitait le nouveau canton de Saint-Lô-Est, où un conseiller municipal de l'opposition, M. René Lebrun (mod.), l'a emporté à la surprise générale avec 50,89 % des suffrages.

Dans le canton d'Epieux, où se construit la centrale nucléaire de Flamanville, le leader de Manche-Ecologie, M. Didier Anger, reste loin du score réalisé par le candidat « vert » de 1976. Mais à Octeville et à Tourlaville les anti-nucléaires ont contribué à mettre en ballottage les sortants socialistes.

CONS. GEN. (prés. : M. Léon Jozeau-Marigné, C.N.I.P., sén.) : 3 P.S., 3 U.D.F.-C.D.S., 7 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 3 C.N.I.P., 6 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 20 mod.

1 mod. est décédé.

MARNE (20 + [2])

ONT ETE REELUS : MM. Boivin, U.D.F.-C.D.S. (Givry-en-Argonne) ; Saignes, U.D.F.-P.R. (Esternay) ; Vinkler, mod. (Fismes) ; Coursonde, U.D.F.-C.D.S. (Heiltz-le-Maurupt) ; Chabonde, U.D.F.-R.P.R. (Marson) ; Amelin, R.P.R. (Montmirail) ; Falala, R.P.R. (Reims-II) ; Menuel, mod. (Sompuis) ; Lallemant, U.D.F. (Verzy) ; Rocha, R.P.R. (Ville-sur-Tourbe).

ANGLURE

MM. Vigneron, U.D.F.-P.R., 1 637 ; Mestre, c.s., P.C., 1 521 ; Gauby, P.C., 530. *Ballottage.*

AY

M. Gres, U.D.F., 5 233, *ELU.* *ELU.*

Mme Leveque, P.S., 2 076 ; Machat, P.C., 1 907.

M. Collery, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

BOURGOGNE

M. Prévoteau, U.D.F.-C.D.S., 5 109. *ELU.*

MM. Grosjean, P.S., 2 089 ; Caruel, P.C., 936.

M. Prévoteau, c.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

CHALONS-SUR-MARNE-I

MM. Camus, U.D.F.-rad., 3 947 ; Henin, P.S., 2 169 ; Barberousse, P.C., 1 654 ; Massiou, mod., 388 ; Mothe, div. g., 229 ; Imbault, mod., 107. *Ballottage.*

M. Sammut, c.s., P.S., ne se représentait pas.

CHALONS-SUR-MARNE-III

MM. Reyssier, c.s., P.C., 2 936 ; Derouard, R.P.R., 2 549 ; Caullet, P.S., 1 108. *Ballottage.*

DORMANS

M. Leveaux, mod., 3 027. *ELU.*

MM. Hapiak, P.S., 1 013 ; Charbonnier, P.C., 703.

M. Charpentier, c.s., mod., ne se représentait pas.

REIMS-IV

MM. Bechambes, mod., 3 946 ; Maillard, P.S., 2 479 ; Delaitre, P.C., 1 677 ; Blocquaux, ext. g., 295. Ballottage.

M. Colin, c.s., P.S., ne se représentait pas.

● REIMS-IX

MM. Ferreira, R.P.R., 1 850 ; Laval, P.S., 1 659 ; Perlot, P.C., 1 352 ; Mme Piette, ext. g. 219. *Ballottage.*

REIMS-V

MM. Schneider, a.d., U.D.F.-C.D.S., 2 372 ; Carpentier, P.S., 1 859 ; Lamblin, c.s., P.C., 1 284 ; Waas, ext. d., 222. *Ballottage.*

● REIMS-VII

M. Voisin, c.s., P.S., 3 360 ; Mme Roger, U.D.F.-P.R., 1 728 ; Manduit, P.C., 1 127 ; Baetche, mod., 577. *Ballottage.*

VERTUS

MM. Ravillon, R.P.R., 1 789 ; Séverin, mod., 588 ; Raymond, P.S., 551 ; Lefèvre, div. g., 480 ; Mme Demange, P.C., 217. *Ballot.*

M. Gérard, c.s., mod., ne se représentait pas.

VITRY-LE-FRANÇOIS-EST

MM. Faucher, R.P.R., 2 611 ; Teissier, c.s., P.S., 2 474 ; Bachet, P.C., 827. *Ballottage.*

L'opposition a retrouvé, dès le premier tour, treize des quatorze sièges qu'elle détenait, le quatorzième, celui du canton de Vertus, ne lui ayant échappé que de peu. Il ne manquait, en effet, que 14 voix à M. Robert Ravillon (R.P.R.) pour l'emporter, ce qu'il devrait faire dimanche prochain. Symbole de ces succès de l'opposition : celui du député R.P.R., M. Jean Falala, qui obtient, dans le deuxième canton de Reims, 66,3 % des suffrages exprimés, alors qu'il n'en avait que 51,8 % il y a six ans. Dans ce département où elle n'avait aucune chance d'inquiéter la suprématie de la droite, la gauche avait déjà constaté, le 17 janvier dernier, lors des élections partielles, un certain reflux : dans la circonscription de Châlons-sur-Marne, M. Bruno Bourg-Broc (R.P.R.) avait nettement battu la candidate socialiste invalidée, Mme Chepy-Léger. Toutefois, l'opposition ne désespère pas d'enlever, dimanche prochain, le siège du premier canton de Châlons-sur-Marne qu'occupait un socialiste, M. Jean Sammut, lequel ne se représentait pas. Mais le candidat U.D.F., M. Jean-Marie Camus, est bien placé : il aurait pu l'emporter au premier tour s'il n'avait eu, sur sa droite, un candidat du C.N.I.P.

Le P.S. nourrit, sur le second tour, plusieurs espoirs : à Vitry-le-François-Est, son candidat, M. Jean-Marc Teyssier, est en position favorable pour le deuxième tour ; à Reims, il devrait, en plus des deux sièges qu'il peut conserver, en gagner deux, celui du canton nouvellement créé (Reims-9) et celui du cinquième canton où M. Hubert Carpentier peut succéder au maire communiste de la ville, M. Claude Lamblin.

Les grands battus du premier tour sont donc les communistes : M. Claude Lamblin, devancé par le candidat socialiste, n'a recueilli que 22,3 % des suffrages contre 40,3 % au premier tour, il y a six ans. A Châlons-sur-Marne-III, le maire communiste, M. Jean Reyssier, est en ballottage favorable, mais il avait été élu au premier tour en 1976 avec 53,9 % des suffrages, au lieu de 44,5 % le 14 mars. Enfin, le troisième sortant communiste, M. Maurice Mestre (Anglure), réélu au premier tour, il y a six ans, avec 51,7 % des suffrages, n'a obtenu que 41,2 % ; il n'est pas à l'abri d'un succès du candidat U.D.F., M. René Vigneron.

CONS. GEN. (prés. : M. Maurice Prévoteau, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 4 P.C., 8 P.S., 6 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 4 U.D.F., 9 R.P.R., 7 mod.

HAUTE-MARNE (15 + [1])

ONT ETE REELUS : MM. Geoffroy, mod. (Andelot-Blancheville) ; Maignien, mod. (Bourbonne-les-Bains) ; Boin, U.D.F.-rad. (Bourmont) ; Rollin, U.D.F.-rad. (Chevillon) ; Schwab, R.P.R. (Clefmont) ; Hanin, U.D.F.-P.R. (Joinville) ; Dapre, U.D.F.-rad. (Aaferté-sur-Amance) ; Bernard, mod. (Val-de-Meuse) ; Luclot, R.P.R. (Val-de-Gris) ; Henry, mod. (Nogent-en-Bassigny) ; Fournier, mod. (Poissons) ; Collin, mod. (Saint-Blin-Semilly) ; Collin, mod. (Terre-Natale).

CHAUMONT-SUD

MM. Carrier, P.S., 2 384 ; Genest, c. s., M.R.G., 2 230 ; Channaux, P.C., 860. *Ballottage.*

DOULAINCOURT

MM. Chanfrault, dép., P.S., 636 ; Oudin, mod., 613 ; Massaux, R.P.R., 579 ; Gauthier, M.R.G., 300 ; Grosjean, P.C., 153 ; Lefebvre Ganne, U.D.F., 87.

M. Bugnot, c. s., mod., ne se représentait pas. *Ballottage.*

● SAINT-DIZIER-SUD-EST

MM. Fontaine, P.C., 1 067 ; Bertin, R.P.R., 1 048 ; Marchand, P.S., 973. *Ballottage.*

Trois cantons seulement restent en ballottage sur les seize soumis à renouvellement. Tous les candidats sortants, quatre U.D.F., deux R.P.R. et sept modérés, ont été réélus sauf à Chaumont-Sud où l'absence de candidat de l'opposition a conduit à une confrontation triangulaire entre M. Genest (M.R.G.) et MM. Channaux (P.C.) et Carrier (P.S.). Ce dernier devançant de peu le candidat sortant M.R.G. A Doulaincourt, où le candidat sortant (mod.) ne se représentait pas, M. Chanfrault, député (P.S.) se trouve en ballottage défavorable face à M. Oudin (mod.). A Saint-Dizier Sud-Est, M. Fontaine (P.C.), premier adjoint au maire, se place en tête devant M. Bertin (R.P.R.) : il devrait remporter ce siège grâce aux voix du candidat P.S.

CONS. GEN. (prés. : M. Raymond Hanin, U.D.F.-P.R.) : 1 P.C. 1 P.S., 1 M.R.G., 2 U.D.F.-rad., 3 U.D.F.-P.R., 4 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 18 mod.

MAYENNE (14 + [1])

ONT ETE REELUS : MM. des Rieux, U.D.F.-C.D.S. (Argentré) ; Chauveau, mod. (Bais) ; Suzanne, mod., Arthuis, U.D.F.-C.D.S. (Château-Gontier) ; Le Roy, R.P.R. (Lassay-les-Châteaux) ; Schmitt, mod. (Villaines-la-Juhel)).

COUPTRAIN

MM. Auriau, c. s., U.D.F.-P.R., 1 145 ; Noal, R.P.R., 952 ; Aribaud, M.D., 321 ; Belliot, P.C., 167. *Ballottage.*

(Lire la suite page 16.)



(Suite de la page 15.)

ÉVRON

MM. Nicolas, R.P.R., 2 632 ; Hainry, P.S., 1 681 ; Gueniffey, mod., 1 343 ; Seraud, P.C., 285.

Vadepied, c. s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

GREZ-EN-BOUÈRE

MM. Bouvet, R.P.R., 1 137 ; Agaesse, U.D.F.-C.D.S., 987 ; Bruneau, P.S., 499 ; Planchenault, mod., 270 ; Corgnet, P.C., 167.

Kerleaux, c. s., mod., ne se représentait pas. *Ballottage.*

● LAVAL-EST

MM. Roueil, U.D.F., 1 837 ; Rillie, P.S., 1 437 ; Miche, R.P.R., 603 ; Masfaraud, mod., 299 ; Voisin, P.C., 167. *Ballottage.*

LE HORPS

M. Dessaigne, mod., 1 832, *ELU.* Mme Genin, M.D., 217 ; M. Marsollier, P.C., 69.

M. Thuault, c. s., mod., ne se représentait pas.

MESLAY-DU-MAINE

M. Derouin, mod., 3 326, *ELU.* Mme Bouttier, P.S., 382 ; MM. Coignard, P.C., 95.

Riveron, c. s., mod., ne se représentait pas.

MONTSURS

M. Paguer, R.P.R., 1 551, *ELU.* MM. Buard, c. s., P.S., 756 ; Lecossier, P.S. diss., 484 ; Seigneur, P.C., 93.

PRÉ-EN-PAIL

MM. Renard, c. s., P.S., 1 287 ; Cousin, R.P.R., 878 ; Le Pen, U.D.F.-P.R., 829 ; Bouvier, P.C., 115. *Ballottage.*

SAINTE-SUZANNE

M. Pilon, mod., 1 532, *ELU.*

MM. Maupoint, mod., 508 ; Piednoir, P.S., 354 ; Morin, P.C., 68.

Julien, c. s., mod., ne se représentait pas.

Neuf sièges sur quinze sont pourvus au premier tour. Le R.P.R. conserve celui de ses trois sièges qui était soumis à renouvellement et se place en tête des quatre autres cantons. Il est en mesure de prendre, en particulier, les deux sièges détenus par le P.S. (Montsurs et Pré-en-Pail). En outre, M. Noal, ancien député de l'Orne, contraint le sortant (P.R.) de Couptrain à un second tour. L'U.D.F. est en tête, en revanche, dans le nouveau canton de Laval-Est. Le parti socialiste, qui avait totalisé 31,50 % des voix, au premier tour des élections législatives de juin 1981, dans ces quinze cantons, n'en réunit que 21,50 %.

CONS. GEN. (prés. : M. René Ballayer, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 3 P.S., 5 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 12 mod.

MEURTHE-ET-MOSELLE (16 + [6])

ONT ETE REELUS : MM. Audibert, mod. (Bayon) ; Kœnig, mod. (Chambley) ; Gossot, R.P.R. (Toul-Nord).

BACCARAT

MM. Cuny, c. s., M.R.G., 2 566 ; Salaignac, U.D.F., 2 436 ; Georges, P.C., 489. *Ballottage.*

BRIEY

MM Tonin, P.S., 2 571 ; Saverna, P.C., 2 186 ; Fiore, U.D.F., 1 426 ; Cordier, R.P.R., 1 171 ; Mme Viaud, ext. g., 261. *Ballottage.*

M. Goeuriot, c. s., dép., P.C., ne se représentait pas.

CIREY-SUR-VEZOUZE

M. Weymeskirch, P.S., 1 302, *ELU.*

MM. De Talhouet, c. s., U.D.F.-P.R., 841 ; Lebrun, div. g., 250 ; Pouvreau, P.C., 35.

DOMÈVRE-EN-HAYE

M. Rémy, mod., 1 443 ; Mme Millard, P.S., 1 354 ; MM. Loctin, U.D.F., 1 117 ; Vuillaume, mod., 1 029 ; Seirolle, P.C., 321. *Ballott.*

M. Grégoire, c. s., mod., ne se représentait pas.

GERBÉVILLER

MM. Vallin, c. s., R.P.R., 1 291 ; Gravier, U.D.F.-C.D.S., 747 ; Chenal, P.S., 639 ; Simonin, P.C., 303 ; Georges, div. g., 114. *Ballottage.*

● LAXOU

MM. Bernardaux, mod., 5 328 ; Menabe, P.S., 2 626 ; Thirion, div. g., 2 503 ; Fort, P.C., 612 ; Luporsi, extr. d., 259 *Ballottage.*

LONGUYON

MM. Mersch, c. s., M.D., 2 922 ; Poplineau, U.D.F., 2 468 ; Loll, P.S., 1 146 ; Quattrochio, P.C., 834. *Ballottage.*

LONGWY

MM. Jean, c. s., P.C., 2 825 ; Royer, R.P.R., 1 553 ; Manzoni, P.S., 1 266 ; Maréchal, U.D.F., 931 ; Longhini, M.D., 212. *Ballott.*

LUNÉVILLE-SUD

M. Corbiat, R.P.R., 5 566, *ELU.* MM Lhommée, c. s., P.S., 3 504 ; Claude, P.C., 1 600.

MONT-SAINT-MARTIN

MM. Brigidi, c. s., P.C., 2 516 ; Pastant, U.D.F., 2 314 ; Risbecq, P.S., 2 297 ; Mme Tavolain, R.P.R., 959 ; M. Marques, M.D., 174. *Ballottage.*

NANCY-EST

MM. Muller, U.D.F.-rad., 5 730 ; Groscolas, c. s., P.S., 4 823 ; Mougel, P.C., 944 ; Perrin, CNIP, 863. *Ballottage.*

NANCY-OUEST

M. Gaillard, U.D.F., 5 650, *ELU.* M. Guyot, P.S., 2 501 ; Mme Puton Scherbeck, CNIP, 1 866 ; Mehaut, P.C., 431.

M. Coulais, c. s., a. d., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

● NEUVES-MAISONS

M. Vinchelin, P.S., 3 831, *ELU.* M. Chatelain, U.D.F.-rad., 1 728 ; Mme Vilbe, R.P.R., 1 222 ; M. Lamy P.C., 785.

● POMPEY

MM. Le Bihan, mod., 4 791 ; Troglic, P.S., 3 973 ; Antoine, c. s., P.C., 3 375. *Ballottage.*

PONT-A-MOUSSON

M. Bertelle, P.C., 4 377 ; Mme Christophe, R.P.R., 4 139 ; MM. Moutet, P.S., 3 760 ; Dardaine, mod., 1 461 ; Vachon, U.D.F.-rad., 1 384 ; Jeannin, div. g., 952 *Ballottage.*

M. Tondon, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● SAINT-MAX

M. Riethmuller, U.D.F.-C.D.S., 4 478 ; Politano, P.S., 3 913 ; Léonard, R.P.R., 3 044 ; Lhuillier, div. g., 1 177 ; Bienaimé, P.C., 710 ; Riedacker, P.S.U., 371. *Ballottage.*

M. Durupt, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● TOMBLAINE

M. Jehl, mod., 4 413 ; Mme Durupt, P.S., 3 155 ; M. Baumann, P.C., 1 626. *Ballottage.*

● VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

M. Bertrand, U.D.F., 4 441 ; Mmes Vayssade, prés., P.S., 3 039 ; Manciaux, P.C., 706 ; MM. Voinesson, mod., 621 ; Reichert, ext. d., 608. *Ballottage.*

M. Pouille, c. s., sén., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

VÉZELISE

MM. Leclerc, c. s., U.D.F.-rad., 2 025 ; Meyer, P.S., 861 ; Canel, div. g., 745 ; Weiss, mod., 346 ; Bontemps, P.C., 182. *Ballottage.*

Le P.S. reste le premier parti du département, avec 28,2 % des suffrages exprimés, mais, tout en remportant une victoire inattendue à Cirey-sur-Vezouze, il subit plusieurs revers. A Lunéville-Sud, d'abord, où M. Corbiat (R.P.R.), suppléant de M. René Haby, député (U.D.F.), bat le maire de la ville. A Pont-à-Mousson, ensuite, où, faute d'avoir réinvesti M. Tondon, député et conseiller sortant, le P.S. est devancé par le parti communiste. A Saint-Max, où le suppléant de M. Rossinot, député (U.D.F.), devrait prendre le siège abandonné par le député socialiste, M. Durupt. A Nancy-Est, enfin, où M. Groscolas, ancien premier secrétaire de la fédération, est sérieusement menacé.

Les socialistes prennent une médiocre revanche aux dépens du P.C.F., qu'ils devancent dans ses fiefs de Pompey et Briey, mais ils seront tributaires de ses voix, au second tour, dans le nouveau canton de Tomblaine, où se présente Mme Durupt, épouse du député. La droite, avec cinq élus au premier tour et sept ballottages favorables, est en mesure de consolider sa majorité à l'assemblée départementale et d'en reprendre la présidence, qui était échue par erreur, en 1979, à un communiste.

CONS. GEN. (prés. : M. Bogdan Politanski, P.C.) : 9 P.C., 7 P.S., 1 M.R.G., 1 M.D., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 1 C.N.I.P., 2 R.P.R., 9 mod.

MEUSE (14 + [2])

ONT ETE REELUS : MM. Rufin, R.P.R. (Clermont-en-Argonne) ; Dose, P.S. (Commercy) ; Leblanc, mod. (Ligny-en-Barrois) ; Dessante, mod. (Montiers-sur-Saulx) ; Biwer, U.D.F.-P.R. (Montmédy) ; Didon, U.D.F. (Revigny-sur-Ornain) ; Louppe, U.D.F. (Souilly) ; Herment, c.s., U.D.F. (Vigneules-les-Hattonchatel) ; Gilbert, mod. (Void-Vacon).

BAR-LE-DUC-SUD

Mme Mangin, P.S., 1 713 ; MM. Legrand, U.D.F., 1 395 ; Andres, R.P.R., 927 ; Serrier, P.C., 315 ; Colas, mod., 179. *Ballottage.*

M. Marizier, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

DAMVILLERS

MM. Franc, c. s., U.D.F., 807 ; Jehannin, P.S., 568 ; Mme Damloup, mod., 309 ; M. Gabrielli, P.C., 61. *Ballottage.*

ÉTAIN

MM. Laurent, R.P.R., 1 282 ; Picart, P.C., 818 ; Zimmermann, U.D.F., 652 ; Krugler, P.S., 518 ; Collignon, mod., 321 ; Fenot, mod., 94 ; Mme Dare, mod., 85. *Ballottage.*

M. Schwartz, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

FRESNES-EN-WOËVRE

MM. Mourot, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 141 ; Lemasson, U.D.F., 597 ; Levigneront, R.P.R., 562 ; Amboise, M.R.G., 185 ; Briclot, P.C., 153. *Ballottage.*

STENAY

MM. Madoux, c. s., U.D.F., 1 747 ; Rousseaux, P.S., 871 ; Gipeaux, M.R.G., 773 ; Devingt, P.C., 247. *Ballottage.*

● VERDUN-CENTRE

MM. Mechin, P.S., 1 283 ; Mme Rousseau, U.D.F., 834 ; MM. Rousset, R.P.R., 512 ; Landois, P.C., 271. *Ballottage.*

● VERDUN-EST

M. Barat Dupont, mod., 2 692, *ELU.*

M. Colinet, P.S., 1 782 ; Mme Lagrange, P.C., 411.

M. Vigneron, c. s., P.S., ne se représentait pas.

Les Meusiens, qui avaient élu deux députés socialistes en juin 1981, ne confirment pas cette orientation. Sur les neuf conseillers sortants réélus au premier tour, huit appartiennent à l'opposition. Cependant, le président de l'assemblée sortante est en difficulté à Stenay. A Bar-le-Duc, le siège laissé vacant par M. Marizier (U.D.F.) sera disputé entre la candidate du P.S. et celui de l'U.D.F., qui devrait bénéficier du report des voix R.P.R. et paraît bien placé pour l'emporter. A Verdun-Centre, nouveau canton, le candidat socialiste est en bonne position pour retrouver un siège, trois ans après avoir perdu celui qu'il détenait à Verdun-Ouest.

CONS. GEN. (prés. : M. André Madoux, U.D.F.) : 1 P.C., 4 P.S., 1 U.D.F.-C.D.S., 4 U.D.F.-P.R., 9 U.D.F., 3 R.P.R., 8 mod.

MORBIHAN (17 + [6])

ONT ETE REELUS : Duclos, U.D.F. (Le Faouet) ; du Boisbaudry, U.D.F.-P.R. (Malestroit) ; Bonnet, c.s., U.D.F.-P.R. (Le Palais) ; Le Cabellec, c.s., U.D.F.-C.D.S. (PloNay).

ALLAIRE

MM. Le Coustumer, U.D.F., 3 663 ; Rouxel, c.s., P.S., 3 140 ; Poupart, P.C., 380 ; Tual, M.R.G., 226. *Ballottage.*

AURAY

MM. Orain, c.s., U.D.F.-P.R., 4 151 ; Badel, R.P.R., 3 239 ; Guiziou, P.S., 2 942 ; Mory, P.C., 695 ; Lorcy, U.D.B., 403. *Ballottage.*

BAUD

MM. Le Bec, c.s., P.S., 3 295 ; Le Moigno, mod., 3 258 ; Le Merlus, P.C., 1 037 ; Moinard, U.D.B., 243. *Ballottage.*

BELZ

MM. Rolland, R.P.R., 1 450 ; Le Formal, c.s., mod., 1 289 ; Le Douarin, mod., 1 126 ; Rollando, U.D.F., 935 ; Mme Jamnbon, P.S., 786 ; M. Le Roy, P.C., 286. *Ballottage.*

CLÉGUÉREC

M. Le Lu, R.P.R., 2 933, *ELU.* MM. Le Bris, c.s., P.S., 1 756 ; Kerjean, P.C., 725.

GRAND-CHAMP

MM. Blevin, c.s., U.D.F.-P.R., 3 052 ; De Cuverville, mod., 1 673 ; Mme Noblet, P.S., 1 248 ; M. Mandart, U.D.B., 246 ; Mme Jean, P.C., 128. *Ballottage.*

GROIX

M. Yvon Dominique, R.P.R., 967, *ELU.*

MM. Le Govic, P.S., 247 ; Yvon François, sout. U.D.F., 169 ; Puillon, mod., 161 ; Bihan, mod., 147 ; Boterf, P.C., 58.

M. Yvon, c.s., sén., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

GUER

MM. Colleaux, U.D.F., 1 878 ; Binard, mod., 1 642 ; Guillon, P.S., 949 ; Mme Pezennec, P.C., 94. *Ballottage.*

M. Coudray, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

HENNEBONT

MM. Huitel, U.D.F., 5 480 ; Berthy, P.S., 4 659 ; Le Borgne, P.C., 3 339 *Ballottage.*

M. Crépeau, c.s., P.C., ne se représentait pas.

JOSSELIN

MM. de Rohan, mod., 2 697 ; Du Halgouët, c.s., U.D.F.-P.R., 2 396 ; Lallinec, P.S., 1 151 ; Jarno, P.C., 208.

Ballottage.

LA GACILLY

M. Rocher, R.P.R., 4 578, *ELU.* MM. Néau, P.S., 423 ; Le Hyaric, P.C., 98.

M. Menand, c.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

● LORIENT-CENTRE

Mme Court, c.s., U.D.F.-P.R., 3 061 ; MM. Le Galles, P.S., 2 197 ; Croizier, sout. R.P.R., 1 329 ; Mme Le Corre, P.C., 548 ; M. Tassin, U.D.B., 199. *Ballottage.*

● LORIENT-NORD

MM. Scanvic, P.S., 2 812 ; Guillemot, P.C., 1 988 ; Lefebvre, R.P.R., 1 766 ; Bellanger, U.D.F., 1 433 ; Mme Demion, U.D.B., 374. *Ballottage.*

● LORIENT-SUD

MM. Le Normand, P.S., 3 421 ; Hellegouarch, R.P.R., 2 304 ; Tonnerre, U.D.F., 1 409 ; Morin, P.C., 1 353 ; Guegan, U.D.B., 588. *Ballottage.*

MAURON

MM. De Kersabiec, R.P.R., 1 392 ; Lemasle, mod., 989 ; Lavaux, P.S., 881 ; Aubert, div. g., 302 ; Duval, mod., 102 ; Maurice, P.C., 80. *Ballottage.*

M. Thébault, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

● PONT-SCORFF

MM. Laurent, P.S., 3 852 ; Cormerais, U.D.F., 2 872 ; Boutet, R.P.R., 2 392 ; Trepos, P.C., 1 047 ; Quenehervé, U.D.B., 516. *Ballottage.*

● VANNES-CENTRE

Mme Sauvet, U.D.F., 3 063 ; MM. Olivier, P.S., 2 932 ; Chazard, c.s., de Vannes est, sout. R.P.R., 2 175 ; Bourdiec, mod., 308 ; Le Ferrand, P.C., 275 ; Murigneux, U.D.B., 119. *Ballottage.*

● VANNES-EST

M. Le Lannic, U.D.F., 6 350, *ELU.*

MM. Mallet, P.S., 4 280 ; Joubin, P.C., 511.

M. Chazard, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

Sur les vingt-trois sièges à pourvoir en Morbihan, neuf ont été enlevés au premier tour, par neuf candidats de l'opposition. Le meilleur score est celui de M. Yves Rocher (R.P.R.) célèbre parfumeur dans le canton de La Gacilly où il est maire. M. Rocher totalise 89,78 % des voix. M. Rocher, qui fait là, la démonstration d'une très bonne implantation locale, se présentait pour la première fois au poste de conseiller général. Dans le petit canton du Palais, M. Christian Bonnet (U.D.F.-P.R.), député, ancien ministre de l'intérieur de M. Valéry Giscard d'Estaing, a aussi été élu sans problème.

A Groix, M. Joseph Yvon, sénateur de l'opposition, a laissé, en ne se représentant pas, la place à son fils Dominique (R.P.R.). Cette élection ne fut cependant pas sans pittoresque, puisque M. Dominique Yvon l'a notamment emporté sur son frère François (U.D.F. diss.) Le canton de Josselin a pour sa part été le théâtre d'un duel entre le duc de Rohan (mod.) et le vicomte du Halgouet (U.D.F.-P.R.), conseiller général sortant, distancé de quelque trois cents voix.

CONS. GEN. (prés. : M Raymond Marcellin, U.D.F.-P.R., dép.) : 2 P.C., 4 P.S., 1 P.S. diss., 5 U.D.F.-C.D.S., 13 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 5 R.P.R., 7 mod.

MOSELLE (20 + [4])

ONT ETE REELUS : MM. Bohl, U.D.F.-C.D.S. (Bouzonville) ; Gouy, R.P.R. (Faulquemont) ; Halter, U.D.F. (Fenetrange) ; Sudan, R.P.R. (Grostenquin) ; Rausch, U.D.F.-C.D.S. (Metz-III) ; Seitlinger, U.D.F.-C.D.S. (Rohrbach-lès-Bitche) ; Nan, U.D.F. (Saint-Avold) ; Lacroix, R.P.R. (Thionville) ; Masson, R.P.R. (Vigy) ; Hoellinger, R.P.R. (Volmunster).

ALBESTROFF

MM. Muller, U.D.F.-P.R., 1 355 ; Boyon, c.s., R.P.R., 1 168 ; Morel, P.S., 816 ; Noureddine, P.C., 164. *Ballottage.*

DIEUZE

M. Husson, R.P.R., 2 389 *ELU.* MM. Hamant, P.S., 615 ; Barthélemy, mod., 433 ; Mme Turquin, U.D.F., 249 ; M. Ferino, P.C. 201.

M. Peltre, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

● FAMECK

MM. Quinqueton, P.S., 2 440 ; Remy, R.P.R., 1 980 ; Claude, mod., 1 905 ; Fonte, P.C., 1 010. *Ballottage.*

● FLORANGE

MM. Frentzel, c.s., P.S., 2 764 ; Varnier, R.P.R., 1 889 ; Vernier, sout. U.D.F., 1 043 ; Balabat, P.C. 949 ; Malys, ext. g., 280. *Ball.*

● HAYANGE

MM. Gatti, P.C., 2 126 ; Jambel, P.S., 2 135 ; Gauthier, R.P.R., 1 704 ; Schneider, U.D.F.-M.D.S., 599 ; Mme Albert, ext. d., 272. *Ballottage.*

● METZ-IV

MM. Hetnener, R.P.R., 2 455 ; Gros, P.S., 2 341 ; Tritschler, U.D.F., 2 041 ; Soudidier, P.C., 387. *Ballottage.*

METZERVISSE

M. Putz, U.D.F., 6 009, *ELU.* MM. Aubron, c.s., P.S., 4 624 ; Auburtin, P.C., 1 224.

MOYEUVRE-GRANDE

MM. Drouin, dép., P.S., 4 062 ; Corradi, P.C., 2 659 ; Bigare, U.D.F.-M.D.S., 2 280. *Ballottage.*

M. Depietri, c.s., a.d., P.C., ne se représentait pas.

PANGE

M. Semin, c.s., U.D.F.-P.R., 2 743 ; Mayot, P.S., 1 952 ; Krompholtz, R.P.R., 1 736 ; Mme Diaferia, P.C., 209. *Ballottage.*

PHALSBOURG

MM. Gérard, c.s., U.D.F., 3 186 ; Grosse, mod., 2 118 ; Scherrer, mod., 1 354 ; Riehl, P.S., 961 ; Nisi, P.C., 152. *Ballottage.*

RÉCHICOURT-LE-CHATEAU

MM. Charlier, mod., 772 ; Schwenck, sout. R.P.R., 626 ; Jung, U.D.F., 615 ; Singerle, mod., 353 ; Heckmann, P.S., 274 ; Juge, P.C., 29. *Ballottage.*

M. Messmer, c.s., dép., R.P.R., ne se représentait pas.

SARRALBE

MM. Ziegler, c.s., U.D.F., 2 703 ; Staub, R.P.R., 1 784 ; Rossler, P.S. 1 332 ; Lang, mod., 1 148 ; Sutter, P.C., 296. *Ballottage.*

SIERCK-LES-BAINS

M. Ferretti, a.d., U.D.F.-P.R., 3 251. *ELU.*

MM. Halle, c.s., P.S., 1 779 ; Granier, P.C., 157.

VERNY

MM. Lincks, R.P.R., 4 048 ; Walgenwitz, c.s., U.D.F., 3 208 ; François, P.S., 2 886 ; Antoine, P.C., 427. *Ballottage.*

L'opposition enlève, dès le premier tour, treize sièges (sept pour l'U.D.F., six pour le R.P.R.), alors que le P.S. perd Metzervisse et Sierck-les-Bains et que Moyeuvre-Grande est d'ores et déjà perdu pour le P.C.F. Celui-ci est le grand vaincu du scrutin, avec un score de 9,56 % des suffrages exprimés, le plus mauvais qu'il ait connu depuis quinze ans. Le P.S. enregistre un net recul par rapport aux élections législatives de juin 1981 (27,15 %, contre 40,67 %) et retrouve son niveau de l'élection présidentielle. L'U.D.F. (30,70 %) et le R.P.R. (25,25 %) récoltent les fruits de leurs accords, marqués, cependant, par quelques accrocs, qui ont fait baisser la cote de M. Bohl, sénateur (Un. centr.), à Bouzonville, et obligé M. Semin (P.R.) à un second tour, à Pange, tandis que deux ténors de l'assemblée sortante — M. Walgenwitz à Verny et M. Boyon à Albestroff — sont devancés.

M. Rausch, maire de Metz, président du conseil général, l'emporte très nettement devant M. Leucart, premier secrétaire de la fédération socialiste, dans le troisième canton. M. Gros (P.S.) arrive derrière le candidat du R.P.R. dans le quatrième canton de Metz, dont le découpage paraissait, pourtant, favorable à la gauche. Enfin, M. Lacroix (R.P.R.) est réélu dès le premier tour à Thionville, ce qui confirme son succès à l'élection partielle d'octobre dernier, face à M. Malgras, député socialiste, qui ne retrouve pas ces scores de son parti au printemps 1981.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean-Marie Rausch, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 4 P.C., 8 P.S., 5 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 10 U.D.F., 1 C.N.I.P., 12 R.P.R., 1 mod.

NIÈVRE (15)

ONT ÉTÉ RÉÉLUS : MM. Signe, P.S. (Château-Chinon) ; Gontard, mod. (Dornes) ; Lambert, P.S. (Moulins-Engilbert) ; Vimeux, R.P.R. (Nevers - Centre) ; Journiac, div. g. (Saint-Pierre-le-Moutier).

BRINON-SUR-BEUVRON

MM. Eymard, mod., 580 ; Monsinjon, div. g., 462 ; Poncini, P.S., 399 ; Goujat, div. g., 239 ; Mmes Vincent, mod., 195 ; Casanova, P.C., 112. *Ballottage.*

M. Gauthé, c. s., mod., ne se représentait pas.

CHATILLON-EN-BAZOIS

MM. Teisseire, P.S., 1 267 ; Gravier, mod., 812 ; Foussard, R.P.R., 708 ; Courdavault, P.C., 188. *Ball.*

Mme Saury, c. s., P.S., ne se représentait pas.

CLAMECY

M. Bardin, c. s., dép., P.S., 2 090 ; Mme Galmard, U.D.F.-rad., 1 035 ; MM. Cadena, P.C., 825 ; Vannereau, mod., 587. *Ballottage.*

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

M. Veneau, mod., 3 215 ; Mme Rostain, P.S., 2 457 ; MM. Laborde, div. g., 1 512 ; Chabin, P.C., 1073 ; Jourdan, écol., 271. *Ballottage.*

M. Huyghues des Etages, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

GUÉRIGNY

MM. Martin, c. s., P.S., 3 000 ; Marsaudon, P.C., 2 207 ; Gersan, U.D.F., 1 871. *Ballottage.*

LORMES

MM. Paganie, c. s., P.S., 1 214 ; Guyard, mod., 769 ; Hermet, P.C., 498. *Ballottage.*

POUGUES-LES-EAUX

MM. Bussière, P.C., 2 280 ; Thibaudat, P.S., 2 020 ; Mme Motte, U.D.F., 1 813. *Ballottage.*

M. Besson, c.s., P.C., ne se représentait pas.

POUILLY-SUR-LOIRE

Mme Couty, c.s., div. g., 1 352 ; MM. Lemeuthe, mod., 1 279 ; Paillard, P.S., 570 ; Thielain, P.C., 293. *Ballottage.*

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

MM. Laurent, div. g., 743 ; Page, P.S., 564 ; Berthault, mod., 551 ; Tortrat, P.C., 399 ; Poussière, mod., 39. *Ballottage.*

Mme Fié, c. s. P.S., ne se représentait pas.

SAINT-BENIN-D'AZY

MM. Clair, c.s., P.S., 1 292 ; De Faverges, U.D.F., 912 ; Gauthier, P.C., 489. *Ballottage.*

Le « département du président » n'échappe pas au reflux de la gauche. Mais celle-ci, plus que dominée par le P.S., ne devrait pas perdre le contrôle de l'assemblée départementale.

Cinq sortants (dont trois socialistes) sont réélus dès le premier tour, tandis que cinq autres (dont quatre socialistes) sont en ballottage favorable. Le P.S. enregistre les plus fortes pertes par rapport à 1976, en pourcentage, dans les cantons où l'élu sortant ne se représentait pas : à Cosne-sur-Loire, il perd vingt points ; à Saint-Amand-en-Puisaye, il en perd sept ; à Châtillon-en-Bazois, il en perd neuf. Dans ce dernier canton, un tract, signé de conseillers généraux socialistes, appelait à ne pas voter pour M. Eugène Teisseire, premier secrétaire fédéral, qui brigue la succession de Mme Saury. Il s'agissait, en fait, d'un faux. M. Teisseire, qui est en ballottage délicat, a porté plainte.

Outre Châtillon-en-Bazois, trois autres cantons feront l'objet d'un second tour serré : Brinon-sur-Beuvron, où la présence de six candidats a brouillé les cartes ; Cosne-sur-Loire, où un opposant pourrait succéder à M. des Etages, député (P.S.), qui ne se représentait pas ; Saint-Amand-en-Puisaye, où le siège que détenait Mlle Fié (P.S., qui ne se représentait pas), est âprement disputé par l'opposition.

Le P.C. est en perte de vitesse, notamment dans son propre fief, à Pougues-les-Eaux : M. Bussière obtient 37,3 % des suffrages, alors que M. Maurice Besson en avait obtenu 64,27 % en 1976.

La participation (69,5 %) est supérieure de sept points à celle de 1976, et sensiblement égale à celle de 1979.

CONS. GEN. (prés. : M. Noël Berrier, P.S., sén.) : 2 P.C., 19 P.S., 1 div. g., 1 R.P.R., 7 mod.

NORD (33 + [9] + 2)

ONT ETE REELUS : MM. Tirmarche, P.S. (Dunkerque-Ouest) ; Sergheraert, mod. (Hazebrouck - Sud) ; Dhinnin, R.P.R. (Lille-Nord) ; Delfosse, U.D.F.-C.D.S. (Lille-Ouest) ; Durieux, U.D.F.-P.R. (Marcoing) ; Devos, U.D.F.-C.D.S. (Merville) ; Deffontaines, U.D.F.-P.R. (Orchies) ; Houssin, R.P.R. (Quesnoy-sur-Deule) ; Donnez, U.D.F.-U.D.F.-M.D.S. (Saint-Amand-Rive gauche) ; Bataille, U.D.F.-P.R. (Steenvoorde) ; Dermaux, U.D.F.-P.R. (Tourcoing-Sud) ; Carpentier, P.C. (Valenciennes - Sud) ; Deplanck, R.P.R. (Marcq-en-Barœul).

● ANZIN

MM. Herrewyn, c. s., P.C., 6 605 ; Parent, P.S., 6 568 ; Gallez, mod., 5 876. *Ballottage.*

AVESNES-SUD

MM. Naveau, c. s., P.S., 2 912 ; Lefebvre, R.P.R., 2 725 ; Nemery, P.C., 1 257 ; Haquette, U.D.F., 403. *Ballottage.*

BAILLEUL-SUD-OUEST

Mme Protin-Becquaert, c. s., U.D.F.-P.R., 3 751 ; MM. Delobel, P.S., 3 253 ; Bruneel, P.C., 351 ; Tirmont, écol., 225. *Ballottage.*

BAVAY

MM. Jarosz, dép., P.C., 3 662 ; Duronsoy, c. s., P.S., 3 270 ; Bran, U.D.F.-C.D.S., 2 872. *Ballottage.*

BERLAIMONT

MM. Briatte, c. s., P.C., 5 794 ; Deboosere, U.D.F.-C.D.S., 4 215 ; Mme Boudart, P.S., 2 532. *Ballottage.*

BOURBOURG

MM. Varlet, c. s., sén., P.S., 4 556 ; Outteryck, R.P.R., 1 971 ; Bollart, U.D.F., 1 571 ; Lamirand, P.C., 1 092 ; Tredez, écol., 353. *Ballottage.*

CAMBRAI-OUEST

MM. Villain, R.P.R., 9 576 ; Fovez, P.S., 7 200 ; Cary, P.C., 2 883. *Ballottage.*

M. Legendre, c. s., a. d., R.P.R., ne se représentait pas.

CLARY

MM. Lefebvre, c. s., P.S., 5 895 ; Bec, mod., 4 117 ; Wargnies, P.C., 3 437 ; Mme Cattelin, ext. d., 1 846 ; M. Legrand, mod., 758. *Ballottage.*

DENAIN

MM. Chevalier, P.C., 10 909 ; Lebrun, P.S., 6 697 ; Boda, R.P.R., 5 312. *Ballottage.*

M. Fievez, c. s., P.C., ne se représentait pas.

DOUAI-NORD

MM. Debosschère, P.C., 9 069 ; Sniadach, P.S., 5 383 ; Mme Bernast, R.P.R., 4 305 ; M. Bouan, U.D.F.-C.D.S., 3 034. *Ballottage.*

M. Hage, c. s., dép., P.C., ne se représentait pas

● DUNKERQUE-EST

MM. Prouvoyeur, mod., 8 846, *ELU.*

MM. Decodts, P.S., 5 229 ; Ducrocq, P.C., 1 188 ; Vanpouille, écol., 1 058.

● GRANDE-SYNTHE

MM. Bialski, sén., P.S., 5 583 ; Rebout, mod., 2 314 ; Michon, P.C., 2 028 ; Dhillit, ext. d., 1 523. *Ballottage.*

● HAUBOURDIN

MM. Davoine, P.S., 8 969 ; Laleine, U.D.F., 7 033 ; Prevot, P.C., 3 597 ; Desurmont, écol., 1 413. *Ballottage.*

HAUTMONT

MM. Wasterlain, c. s., P.C., 4 604 ; Michel, U.D.F.-C.D.S., 3 135 ; Chodlik, P.S., 2 325. *Ballottage.*

HONDSCHOOTE

M. Gosset, c. s., U.D.F.-C.D.S., 2 609 ; Mme Molin, P.S., 1 982 ; MM. Peene, mod., 1 304 ; Sename, P.C., 217 ; Morelle, écol., 216. *Ballottage.*

LA BASSEE

MM. Brice, c. s., R.P.R., 5 601 ; Lanquetin, P.S., 4 433 ; Mme Debay, P.C., 1 894. *Ballottage.*

■ LE QUESNOY-EST

MM. Raoult, P.S., 2 853 ; Bisiaux, R.P.R., 1 951 ; Flament, P.C., 1 134. *Ballottage.*

M. Arthur, P.S., a démissionné.

LE QUESNOY-OUEST

MM. Lemaire, c. s., P.S., 1 941 ; Delhaye, R.P.R., 1 377 ; Flament, P.C., 1 319 ; Fierain, U.D.F., 1 312. *Ballottage.*

LILLE-CENTRE

MM. Donnay, R.P.R., 2 430 ; Bochner, P.S., 1 500 ; Pierens U.D.F.-P.R., 834 ; Gorrissen, ext. droite, 394 ; Sylard, P.C., 374 ; Hocquet, ext. dr., 114. *Ballottage.*

Mme Segard, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

LILLE-SUD

M. Amiot Chanal, P.S., 4 101 ; Mme d'Erceville, mod., 2 536 ; MM. Colin, P.C., 1 874 ; Sinagra, U.D.F., 1 816 ; Mme Duvet, écol., 544 ; MM. Mercier, extr. g., 511 ; Nys, extr. dr., 355. *Ballottage.*

M. Derieppe, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● LOMME

MM. Durand, P.S., 8 151 ; Beaurain, U.D.F., 4 754 ; Fossiez, P.C., 2 409. *Ballottage.*

M. Van Autryve, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

MARCHIENNES

MM. Gerard, c. s., P.C., 9 344 ; Mio, P.S., 5 795 ; Pureur, R.P.R., 4 925. *Ballottage.*

MAUBEUGE-NORD

MM. Carpentier, P.S., 6 506 ; Herbeuval, R.P.R., 6 483 ; Zimermann, P.C., 3 463 ; Fortin, ext. gauche, 510.

M. Forest, c. s., mod., ne se représentait pas. *Ballottage.*

● ROUBAIX-EST

MM. Cailleaux, P.S., 5 749 ; Lefebvre, U.D.F.-P.R., 4 639 ; Mme Demortier, P.C., 1 519 ; M. Faba, ext. g., 574. *Ballottage.*

ROUBAIX-NORD

MM. Destaerke, P.S., 7 110 ; Baudry, U.D.F., 6 337 ; Duel, P.C., 2 659 ; Poul, ext. gauche, 624.

M. Faugaret, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

ROUBAIX-OUEST

MM. Rameaux, R.P.R., 9 690 ; Vignoble, P.S., 9 645 ; Naveteur, P.C., 1 767 ; Rogier, U.D.F., 373.

M. Clerambeaux, c. s., a. d., P.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

DES ÉLECTIONS CANTONALES

SECLIN

MM. Bauvin, R.P.R., 11 498 ; Coignion, P.S., 11 117 ; Demailly, P.C., 6 733.
M. Vion, c. s., P.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

● SOLRE-LE-CHATEAU

MM. Herbet, P.S., 1 609 ; Lety, U.D.F.-M.D.S., 1 466 ; Waxin, P.C., 1 217 ; Robache, ext. dr., 1 045.
M. Courtin, P.S., est décédé. *Ballottage.*

TRELON

MM. Jourdain, P.S., 5 239 ; Cuvillier, R.P.R., 4 704 ; Dupont, P.C., 3 751.
M. Gauthier, c. s., a. d., P.C., ne se représentait pas. *Ballottage.*

● VALENCIENNES-NORD

MM. Leleu, P.C., 5 633 ; Dusart, R.P.R., 3 622 ; Jaspard, P.S., 3 369 ; Hideux, U.D.F., 2 235. *Ballottage.*

● VILLENEUVE-D'ASCQ

M. Caudron, P.S., 9 067 ; Mmes Loosen, R.P.R., 5 421 ; Cuvelier, P.C., 1 676 ; M. Phelippeau, mod., 1 571 ; Mme Calgnaert, écol., 1 078. *Ballottage.*

Dans le fief du premier ministre, la majorité limite les dégâts : sa base électorale s'effrite (du fait du recul du P.C.F.), mais elle devrait, à la faveur du second tour, renforcer sa position dominante au conseil général.

L'opposition passe de 36,45 % des suffrages en 1976 à 42,49 % (dont 18,38 % pour le R.P.R., et 15,90 % pour l'U.D.F.) ; elle obtient la réélection de onze conseillers sortants, et l'élection de M. Prouvoyeur, maire de Dunkerque, dans le canton créé dans cette ville. En outre, ses représentants sont en ballottage favorable dans trois cantons, ceux de Lille-Centre, Bailleul-Sud-Ouest et Hondschoote.

Dans la majorité, le P.C., qui passe de 28 % à 21,29 % dans le département, est en position favorable dans huit cantons, tandis que M. Carpentier est réélu à Valenciennes-Sud ; les communistes peuvent notamment enlever le canton créé dans cette ville ; en outre, leur candidat, M. Jardez, devance le sortant socialiste dans le canton de Bavay.

A l'inverse, le canton de Trélon passe du P.C. (le sortant, M. Gauthier, ne se représentait pas) au P.S., dont le candidat est bien placé pour l'emporter.

Les socialistes progressent en pourcentage sur l'ensemble des cantons renouvelables : ils passent de 33,5 % en 1976 à 34,31 %. Cette légère progression devrait cependant leur valoir un plus fort gain en sièges. Outre M. Tirmarche, réélu à Dunkerque-Ouest, dix sortants socialistes devraient retrouver leurs sièges au second tour. Les candidats du P.S. peuvent, de surcroît, conquérir le canton de Cambrai-Ouest, (où M. Legendre, ancien secrétaire d'Etat R.P.R., ne se représentait pas), celui de Maubeuge-Nord, et d'Orchies. Le ballottage est également favorable au P.S. dans plusieurs nouveaux cantons, tels ceux de Haubourdin, de Villeneuve-d'Ascq ou de Roubaix-Est.

La gauche est donc bien placée pour renforcer sa domination sur le Nord, le P.S. confortant sa prééminence.

CONS. GEN. (prés. : M. Albert Denvers, P.S., dép.) : 17 P.C., 28 P.S., 1 U.D.F.-M.D.S., 3 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 11 R.P.R., 2 mod.
1 P.S. est décédé.

OISE (18 + [4])

ONT ETE REELUS : MM. Guludec, div. g. (Auneuil) ; Koster, P.S. (Breteuil) ; Desbordes, R.P.R. (Compiègne-Nord) ; Commelin, U.D.F. (Le Coudray-Saint-Germer) ; Dottin, mod. (Estrées-Saint-Denis) ; Dessessart, mod. (Ressons-sur-Matz).

ATTICHY

MM. Massein, c. s., P.S., 2 731 ; Degauchy, mod., 2 706 ; Hapiot, P.C., 643 ; Letourneur, écol., 340. *Ballottage.*

● BEAUVAIS-NORD-EST

M. Gorin, U.D.F.-rad., 3 379. *ELU.*
MM. Pastre, P.S., 2 376 ; Aury, P.C., 923.

● BEAUVAIS-NORD-OUEST

MM. Amsallem, c. s., P.S., 3 492 ; Billot, R.P.R., 2 183 ; Cueff, mod., 2 065 ; Mme Mullot, P.C., 912. *Ballottage.*

BETZ

MM. Moreau, c. s., P.S., 1 860 ; Provost, mod., 1 635 ; Messerli, P.C., 550. *Ballottage.*

CLERMONT

MM. Vantomme, P.S., 2 765 ; Langlois, R.P.R., 2 034 ; Lababsa, P.C., 1 186 ; Gengembre, cent., 1 182 ; Haute-Pottier, mod., 1 101 ; Courtial, U.D.F., 867 ; Rouzier, div. g., 726. *Ballottage.*
M. Pommery, c. s., div. g., ne se représentait pas.

● COMPIÈGNE-SUD-EST

MM. Mahieux, U.D.F., 2 942 ; Regnier, P.S., 2 314 ; Esclamadon, P.C., 807. *Ballottage.*

● COMPIÈGNE-SUD-OUEST

MM. Lemaire, c. s., P.S., 2 999 ; Morançais, mod., 2 789 ; Bouchez, P.C., 814. *Ballottage.*

CREIL-SUD

MM. Fontaine, P.S., 3 187 ; Woerth, R.P.R., 2 110 ; Cesbron, P.C., 1 729. *Ballottage.*
M. Anciant, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

GRANDVILLIERS

MM. Martin, c. s., P.S., 1 938 ; Bouvier, mod., 1 578 ; Douchet, R.P.R., 724 ; Quignon, ext. d., 265 ; Lamy, P.C., 207. *Ballottage.*

LIANCOURT

MM. Maillet, c. s., P.C., 3 789 ; Landjerit, P.S., 2 902 ; Gautier, U.D.F., 2 810 ; Crevits, R.P.R., 2 809. *Ballottage.*

MAIGNELAY-MONTIGNY

MM. Ville, c. s., P.S., 1 959 ; Fontaine, R.P.R., 1 675 ; Louvet, P.C., 289. *Ballottage.*

MÉRU

M. Letellier, R.P.R., 5 282. *ELU.*
MM. Rio, P.S., 2 927 ; Hanotte, P.C., 1 884.
M. Vadepied, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

MONTATAIRE

MM. Bambier, c. s., P.C., 4 325 ; Fulop, U.D.F., 3 246 ; Lévy, P.S., 2 499. *Ballottage.*

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

MM. Grzyb, R.P.R., 2 616 ; Hanniet, c. s., P.S., 2 460 ; Markides, P.C., 686. *Ballottage.*

NEUILLY-EN-THELLE

MM. Roy, mod., 4 653 ; Françaix, P.S., 2 929 ; Grisoni, P.C., 2 081. *Ballottage.*
M. Vogel, c. s., P.C., ne se représentait pas.

NIVILLERS

MM. Segonds, c. s., P.S., 2 748 ; Defricourt, R.P.R., 2 325 ; Cuvillier, P.C., 1 062. *Ballottage.*

La gauche, qui avait conquis la majorité au conseil général en 1979, a mal franchi l'étape de ce premier tour. Un seul de ses sortants, à Breteuil, est réélu, tandis qu'elle subit un revers de taille à Méru, où le sortant, M. Guy Vadepied, maire et député socialiste — qui ne se représentait pas pour ne pas cumuler les mandats — est remplacé dès le premier tour par un R.P.R. La municipalité de gauche de Beauvais, dont quatre représentants (deux socialistes et deux communistes) étaient candidats dans les cantons de Beauvais-Nord, est mise à mal, en raison, notamment, de l'effondrement du P.C. Un candidat de l'opposition est élu dès le premier tour à Beauvais-Nord-Est, et à Beauvais-Nord-Ouest, si le maire, M. Amsallem, fait un bon score personnel, le total des voix de gauche, en revanche, est à peine supérieur à 50 %.

Outre le nouveau canton de Compiègne-Sud-Est, l'opposition peut emporter au deuxième tour les cantons de Clermont et Grandvilliers.

CONS. GEN. (prés. : M. Marcel Ville, P.S.) : 5 P.C., 17 P.S., 3 div. g., 2 U.D.F., 5 R.P.R., 7 mod.

ORNE (17 + [5])

ONT ETE REELUS : MM. Ganivet, mod. (Bazoches-sur-Hoëne) ; de Pelet, mod. (Courtomer) ; Dienot, R.P.R. (Ecouché) ; Nouhant, CNIP (La Ferté-Frenel) ; Miette, U.D.F.-C.D.S. (La Ferté-Macé) ; Duval, mod. (Gacé) ; d'Harcourt, mod. (Le Mêle-sur-Sarthe) ; Burel, CNIP (Messei) ; Lenoir, U.D.F.-C.D.S. (Mortagne) ; Vangeois, mod. (Nocé) ; Raguideau, U.D.F.-rad. (Putanges) ; Olivier, CNIP (Remalard) ; Consigny, mod. (Sées) ; Durand, mod. (Tourouvre) ; Oriot, R.P.R. (Trun).

ALENÇON-I

MM. Gautier, P.S., 2 665 ; Artois, U.D.F.-C.D.S., 2 570 ; Petit, mod., 1 536 ; Mme Corroler, P.C., 513. *Ballottage.*
M. Barbe, c.s., mod., ne se représentait pas.

● ALENÇON-II

M. Crespy, mod., 2 590, *ELU.*
M. Lecamus, P.S., 2 050 ; Mme Rousselin, P.C., 404.

● ARGENTAN-EST

MM. Baad, mod., 1 817 ; Pavis, P.S., 1 779 ; Dubourg, P.C., 761. *Ballottage.*

ATHIS-DE-L'ORNE

M. Duron, U.D.F., 2 760, *ELU.*
MM. Carbonnel, P.S., 1 397 ; Martin, P.C., 218.
M. Pichard, c.s., mod., ne se représentait pas.

● FLERS-NORD

MM. Douard, mod., 3 820, *ELU.*
Le Menn, P.S., 2 439 ; Garnier, P.C., 672.

● L'AIGLE-EST

MM. Boudet, c.s., a.d., U.D.F.-C.D.S., 2 787 ; Grudet, P.S., 2 285 ; Paumier, mod., 1 003 ; Mme Hardy, P.C., 257. *Ballottage.*

● L'AIGLE-OUEST

MM. Bouchaud, P.S., 2 111 ; Brard, mod., 2 073 ; Charpiot, R.P.R., 1 298 ; Haubert, P.C., 588. *Ballottage.*

Dix-huit des vingt-deux sièges à pourvoir l'ont été dès le premier tour. Tous au bénéfice de l'actuelle majorité du conseil, à dominante R.P.R. A L'Aigle-Est, M. Boudet (C.D.S.), soutenu par le R.P.R., est en tête du ballottage et devrait retrouver aisément son siège. A Alençon-I, ballottage favorable au candidat du C.D.S. devancé de peu par le candidat du P.S. (le sortant, modéré, ne se représentait pas).

Parmi les quatre nouveaux cantons, celui d'Alençon-II a été remporté par le candidat R.P.R. dès le premier tour. A L'Aigle-Ouest, le ballottage est favorable à M. Brard (sans étiquette), et à Flers-Nord, le candidat R.P.R. est élu. Seul à Argentan-Est, M. Pavis (P.S.), en deuxième position, peut espérer l'emporter grâce au report des voix du P.C. et faire ainsi bénéficier la gauche d'un siège supplémentaire au conseil général, où elle est actuellement largement minoritaire (3 P.S. et 1 P.C. pour 36 sièges).

CONS. GEN. (prés. : M. Hubert d'Andigné, R.P.R., sén.) : 1 P.C., 3 P.S., 4 U.D.F.-C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F.-rad., 3 C.N.I.P., 8 R.P.R., 15 mod.

PAS-DE-CALAIS (27 + [6])

ONT ETE REELUS : MM. Becuwe, U.D.F. (Aire-sur-la-Lys) ; Hermant, P.S. (Aubigny-en-Artois) ; Pruvost, U.D.F.-rad. (Auxi-le-Château) ; Collette, R.P.R. (Guines) ; de la Gorce, mod. (Hucqueliers) ; Kucheida, P.S. (Liévin-Nord) ; Chopin, P.S. (Marquion) ; Carpentier, P.S. (Marquise) ; Huguet, P.S. (Norrent-Fontes) ; Rivaux, mod. (Pas-en-Artois) ; Wacheux, P.S. (Bruay-en-Artois) ; Marquette, P.S. (Leforest).

● ARRAS-OUEST

M. Fatous, P.S., 4 777 ; Mme Lenoir, U.D.F., 3 929 ; M. Damone, P.C., 1 649. *Ballottage.*

BAPAUME

MM. Delevoye, c. s., R.P.R., 2 016 ; Depersin, P.S., 1 158 ; Defontaine, dép., M.R.G. 1 117 ; Pronier, P.C., 440. *Ballottage.*

BERTINCOURT

M. Bachelet, R.P.R., 2 150. *ELU.*
M. Bancourt, P.S., 1 704 ; Mme Decourcelles, P.C., 337.
M. Durieux, c. s., P.S., ne se représentait pas.

BULLY-LES-MINES

MM. Lefebvre, P.S., 6 734 ; Hapiette, P.C., 5 148 ; Beauvois, U.D.F., 3 531. *Ballottage.*

● COURRIÈRES

MM. Facon, P.S., 4 676 ; Dufour, P.C., 3 416 ; Flinois, R.P.R., 2 188. *Ballottage.*

CROISILLES

M. Dumont, mod., 2 958. *ELU.*
M. Desailly, c. s., P.S., 2 303 ; Mme Liétard, P.C., 519.

FRUGES

M. Courtin, R.P.R., 2 638. *ELU.*
MM. Lainé, P.S., 1 905 ; Frammery, P.C., 326.
M. de Hauteclocque, U.D.F.-C.N.I.P., est décédé.

HARNES

MM. Bigotte, c. s., P.C., 5 647 ; Oglez, P.S., 3 264 ; Blyweert, R.P.R., 2 563. *Ballottage.*

HESDIN

MM. Freville, c. s., P.S., 2 676 ; Pruvost, R.P.R., 2 073 ; Nicolas, U.D.F., 1 128 ; Norguez, P.C., 856. *Ballottage.*

HEUCHIN

MM. Guilbert, U.D.F., 2 684 ; Melle, c. s., P.S., 2 607 ; Leleu, P.C., 846. *Ballottage.*

HOUDAIN

MM. Cressent, c. s., P.C. 7 734 ; Debay, P.S., 6 252 ; Decroix, U.D.F., 5 294. *Ballottage.*

LAVENTIE

M. Pucholà, U.D.F., 3 623. *ELU.*
MM. Foulon, c. s., P.S., 2 465 ; Douez, P.C., 609.

LENS-EST

MM. Tell, c. s., P.C., 6 240 ; Pasquier, P.S., 5 963 ; Chevalier, R.P.R., 4 895. *Ballottage.*

LENS-NORD-OUEST

M. Cabidou, P.S., 11 347. *ELU.*
MM. Therage, P.C., 5 235 ; Boursier, R.P.R., 3 945.
M. Delelis, c. s., a. d., P.S., ne se représentait pas.

● LIÉVIN-SUD

Mme Darras, P.S., 6 749. *ELUE.*
M. Dernoncourt, P.C., 3 524 ; Mme Dubois, U.D.F., 2 749.

LUMBRES

MM. Quenon, c. s., P.S., 5 544 ; Edric, mod., 5 279 ; Sacepe, P.C., 692. *Ballottage.*

NŒUX-LES-MINES

MM. Villedary, P.S., 5 676 ; Bar, P.C., 3 535 ; Dubois, R.P.R., 3 071. *Ballottage.*
M. Josephe, c.s., P.S., ne se représentait pas.

● OUTREAU

MM. Dernoncourt, P.S., 5 807 ; Turck, U.D.F., 3 802 ; Gournay, P.C., 3 637. *Ballottage.*

SAINT-OMER-NORD

MM. Delvaux, R.P.R., 3 826 ; Payen, P.S., 2 756 ; Pinguet, P.C., 653 ; Frealle, mod., 450. *Ballot.*
M. Lemaire, c. s., P.S., ne se représentait pas.

SAINT-OMER-SUD

MM. Saint-André, c. s., P.S., 9 749 ; Delecourt, U.D.F., 7 270 ; Talleux, P.C., 2 766. *Ballottage.*

● SAMER

MM. Basilien, R.P.R., 4 647 ; Bardol, a d., P.C., 4 424 ; Duwat, P.S., 2 940. *Ballottage.*
M. Splingard, c. s., P.S., ne se représentait pas.

Avec onze députés sur quatorze et vingt-neuf sièges sur cinquante-sept au conseil général, le P.S. bénéficie dans ce département d'une situation très privilégiée que son relatif effritement au premier tour ne remet pas en cause. Mais il perd trois cantons (Bertincourt, Croisilles et Laventie), gagnés par l'opposition. Celle-ci, sous l'impulsion notamment de l'un de ses leaders, M. Collette (sénateur R.P.R., il retrouve son siège de conseiller général à Guines), présentait partout, sauf à Hesdin, des candidats uniques. Les trois cantons enlevés au P.S. sont des cantons ruraux, où le conflit entre la F.N.S.E.A. et Mme Edith Cresson a certainement pesé. L'opposition obtient en outre la réélection de cinq sortants dès le premier tour.

Dans le bassin houiller, le recul relatif du P.S. s'explique plutôt par le renouvellement de son personnel politique. Six de ses leaders, en effet, qui obtenaient en 1976 plus de 70 % des suffrages, ne participaient pas à la consultation, soit parce qu'ils sont décédés (ainsi Bernard Gauchois et Henri Darras, anciens présidents du conseil général), soit parce qu'ils laissaient la place à une nouvelle génération de responsables (ainsi MM. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, Raymond Splingard, sénateur, et Noël Josèphe, député et président du conseil régional). Cependant, M. Roland Huguet, député et président de l'assemblée départementale, qui symbolise ce renouvellement des cadres socialistes, a été réélu dès le premier tour.

Six autres sortants socialistes sont réélus, tandis que Mme Danièle Darras, nièce d'Henri Darras, enlève le canton créé à Liévin-Sud.

Le P.C. enregistre également quelques reculs. Toutefois, dans le canton de Samer, le ballottage est favorable à M. Jean Bardol, ancien député communiste, qui peut ravir ce siège aux socialistes.

CONS. GEN. (prés. : M. Roland Huguet, P.S., dép.) : 13 P.C., 29 P.S., 1 U.D.F.-rad., 2 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R., 5 mod.
1 C.N.I.P. est décédé.

PUY-DE-DOME (23 + [13])

ONT ETE REELUS : MM. Boche, U.D.F.-P.R. (Aigueperse) ; Roiron, P.S. (Arlanc) ; Pipet, U.D.F.-rad. (Besse) ; Pourchon, P.S. (Clermont-Ferrand-Nord) ; Reynaud, U.D.F.-rad. (Ennezat) ; Belin, P.S. (Jumeaux) ; Mouton, P.S. (Pontaumur) ; Lécuyer, P.S. (Pongibaud) ; Wolf, U.D.F.-P.R. (Rochefort-Montagne) ; Pignol, mod. (Saint-Amant-Tallende) ; Col, U.D.F.-P.R. (Saint-Anthème) ; Bouchaidy, P.S. (Tauves) ; Herbecq, U.D.F.-P.R. (Viverols).

ARDES-SUR-COUZE

M. Veissière, P.S., 944, *ELU.*
MM. Garnier, c. s., U.D.F.-rad., 792 ; Provins, P.C., 71.

● AUBIÈRE

MM. Boulay, c. s., a. d., P.S., 3 264 ; Navarre, U.D.F.-rad., 2 886 ; Bellerose, P.C., 775. *Ballottage.*

● CHAMALIERES

M. Giscard d'Estaing, anc. prés., U.D.F.-P.R., 6 145, *ELU.*
MM. Condant, P.S., 1 840 ; Richard, écol., 288 ; Mme Combe, P.C., 263.

CHATELDON

MM. Citerne, c. s., P.S., diss., 1 204 ; Maire, U.D.F., 1 155 ; Jaillot, P.S., 600 ; Ayme, P.C., 407. *Ballottage.*

● CLERMONT-FERRAND-CENTRE

M. Chapus, U.D.F.-C.D.S., 2907, *ELU.*
M. Gounel, P.S., 2 024 ; Mme Fournet, P.C., 523.

● CLERMONT-FERRAND-EST

M. Bertheault, U.D.F.-rad., 2 015 ; Mmes Chancel, P.S., 1 730 ; Perrier, P.C., 763. *Ballottage.*

● CLERMONT-FERRAND-OUEST

M. Perny, R.P.R., 2 232, *ELU.*
M. Gouttebel, M.R.G., 1 388 ; Mme Simonet, P.C., 326 ; M. Decamp, ext. g., 75.

● CLERMONT-FERRAND-SUD

M. Francannet, R.P.R., 2 194, *ELU.*
MM. Cohendy, P.S., 1 548 ; Antignac, P.C., 314.

● CLERMONT-FERRAND-SUD-EST

M. Maisonnet, P.S., 2 813, *ELU.*
MM. Guillaumie, U.D.F.-rad., 2 012 ; Courel, P.C. 798.

● CLERMONT-FERRAND-SUD-OUEST

M. Dumeil, U.D.F., 4 352, *ELU.*
MM. Laporte, M.R.G., 2 125 ; Clavelier, P.C. 488 ; Usclade, mod., 424 ; Laffont, ext. g., 114.

COURPIÈRE

M. Peyronny, U.D.F., 2 761, *ELU.*
MM. Journal, P.S., 1 431 ; Fontbonne, P.C., 763.
M. Fafournoux, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● GERZAT

M. Arnaud, mod., 4 224 ; Mme Dumond, P.S., 3 146 ; M. Degemard, P.C., 2 024. *Ballottage.*

HERMENT

Mme Gourdron, U.D.F., 518 ; MM. Fournier, c. s., P.S., 447 ; Marleix, P.C., 157 ; Félix, mod., 72. *Ballottage.*

MARINGUES

MM. Périssel, U.D.F., 1 240 ; Faure, P.S., 1 047 ; Réol, P.C., 206 ; Delaire, ext. g., 128. *Ballott.*
M. Marignier, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

MENAT

MM. Mansat, c. s., P.C., 1 368 ; Bernard Deust, R.P.R., 778 ; Perrot, P.S., 847. *Ballottage.*

● MONTFERRAND

Mme Saugues, P.S., 1 842 ; MM. Franck, U.D.F.-rad., 1 544 ; Vigier, P.C., 743. *Ballottage.*

OLLIERGUES

MM. Drouot, c. s., U.D.F.-rad., 1 231 ; Senectaire, P.S., 1 114 ; Bretogne, P.C., 138. *Ballottage.*

● PONT-DU-CHATEAU

MM. Cartaud, U.D.F., 3 220 ; Dollat, P.S., 2 072 ; Alix, P.C., 1 535. *Ballottage.*

PONTAUMUR

M. Vacant, c. s., dép., P.S., 3 953 ; Mme Mottet, U.D.F.-rad., 3 436 ; M. Jacob, P.C., 1092. *Ballottage.*

● ROYAT

MM. Monnet, R.P.R., 3 118 ; Viallet, P.S., 1 462 ; Pons, mod., 1 063 ; Serandon, P.C., 474 ; Bouysse, mod., 185. *Ballottage.*

SAINT-DIER-D'AUVERGNE

MM. Jothy, P.C., 710 ; Puissochet, P.S., 634 ; Chabanat, U.D.F., 444 ; Noël, R.P.R., 212. *Ballottage.*
M. Cistel, c. s., P.C., ne se représentait pas.

SAINT-GERMAIN-LEMBRON

MM. Boudon, c. s., P.S., 1 621 ; Renard, U.D.F., 1 095 ; Comptour, P.C., 571 ; Pradier, div. g., 148. *Ballottage.*

VERTAIZON

MM. Neri, P.S., 1 526 ; Archimbaud, P.C., 1 361 ; Dousset, U.D.F., 1 301. *Ballottage.*
M. Prulière, c. s., P.S., ne se représentait pas.

Le redécoupage des cantons de la ville de Clermont-Ferrand n'a pas été favorable à la majorité. M. Perny (R.P.R.) est élu à Clermont-Ouest, M. Francannet (R.P.R) à Clermont-Sud, M. Dumeil (U.D.F.) à Clermont-Sud-Ouest et M. Chapus (C.D.S.) à Clermont-Centre. Le P.S. enlève le nouveau canton de Clermont-Sud-Est et peut espérer devancer candidat de l'opposition, le 21 mars, à Clermont-Est. A Ardes-sur-Couze, le candidat socialiste est élu au premier tour dans un canton jusque-là détenu par l'opposition. En revanche, à Courpière, l'inverse se produit : le siège passe du P.S. à l'U.D.F.

Dans le canton de Chateldon, M. Citerne s'était présenté contre l'avis de la fédération du parti socialiste, malgré la présence d'un candidat investi par le P.S., M. Citerne arrive en tête au premier tour et devrait l'emporter facilement au second. Dans de nombreux cantons, les candidats socialistes sont en ballotage favorable. A Herment, en revanche, M. Fournier (P.S.), conseiller sortant est dans une situation plus incertaine.

L'élection, au premier tour, de M. Giscard d'Estaing à Chamalières ne constitue pas une surprise, dans un canton qui reprend exactement les limites géographiques de sa commune. L'ancien président de la République recueille 71,98 % des suffrages exprimés, augmentant de plus de sept points le score qu'il avait réalisé dans cette commune lors de l'élection présidentielle (64,63 %).

A Royat (nouveau canton), l'opposition n'a pas été victime de la multiplication de ses candidats et M. Monnet (R.P.R.), devrait l'emporter au second tour.

CONS. GEN. (prés. : M. Arsène Boulay, P.S., a.d.) : 3 P.C., 29 P.S., 2 div. g., 1 U.D.F.-rad., 1 U.D.F.-C.D.S., 6 U.D.F.-P.R., 5 U.D.F., 3 mod.

(Lire la suite page 18.)

Annonces classées
immobilier
ventes
dans les
5e, 6e, 7e, 8e, 15e, 16e
arrondissements
Régie Presse le Monde
Tél : 296.15.01



Voila ce qui rend humaine une compagnie aerienne

Avec Pakistan International Airlines, on se sent déjà chez soi.

Toutes les grandes compagnies aériennes se ressemblent à bien des égards. Professionnalisme, technologie, efficacité, fiabilité, elles ont en commun les mêmes soucis d'excellence. Peu de compagnies cependant y parviennent, faute de posséder la qualité la plus importante et la plus impalpable qui soit : la chaleur humaine. Voilà ce que vous offre Pakistan International Airlines . . . on s'y sent déjà chez soi.

A votre prochain voyage vers l'Amérique, l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique ou l'Asie, goûtez Pakistan International Airlines.



PIA
Great people to fly with

LE PREMIER TOUR

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (20 + [8])

ONT ETE REELUS : MM. Genin, U.D.F.-C.D.S. (Espelette) ; Menjucq, U.D.F.-C.D.S. (Moriaas) ; Gaston, U.D.F.-rad. (Pontacq) ; Dermit, R.P.R. (Saint-Etienne-de-Baigorry) ; Ithurralde, R.P.R. (Saint-Jean-de-Luz) ; Dubosq, R.P.R. (Saint-Palais) ; Recapet, R.P.R. (Sauveterre-de-Béarn) ; Labazée, P.S. (Thèse) ; Mendiboure, U.D.F.-C.D.S. (Anglet - Sud) ; Poulou, U.D.F. - P.R. (Hendaye).

ACCOUS

MM. Lassalle, mod., 753 ; Balangue, c.s., P.S., 632 ; Larrensou, U.D.F.-M.D.S., 411 ; Bellocq, mod., 199 ; Torralba, P.C., 175. *Ballottage.*

● ANGLET-NORD

M. Graciannette, U.D.F.-C.D.S., 4 099. *ELU.*
MM. Voisin, P.S., 2 077 ; Roux, P.C., 759.

ARUDY

MM. Cazalet, a.d., R.P.R., 2 228 ; Bertrou-Cantou, c.s., P.S., 1 968 ; Bagez-Bernet, P.C., 436 ; Carité, écol., 87 ; Mme Laffont, mod., 36. *Ballottage.*

BIARRITZ-EST

MM. Borotra, U.D.F. - C.D.S., 3 459 ; Destrade, c.s., dép., P.S., 3 223 ; Mme Gourdin, P.C., 383. *Ballottage.*

BIDACHE

M. Lasserre, mod., 1 656. *ELU.*
M. Etcheverry, P.S., 670 ; Mme Constantin, PC., 142.
M. Baraton, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

● BILLÈRE

MM. Cleris, R.P.R., 2 256 ; Delourme, P.S., 2 181 ; Pichot, M.R.G., 469 ; Garret, P.C., 328. *Ballottage.*

GARLIN

MM. Tonnet, mod., 1 306. *ELU.*
M. Poublan, P.S., 1 071 ; Mme Ducousso, P.C., 139.
M. Sibor, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

MAULÉON

MM. Roger, U.D.F.-C.D.S., 3 545. *ELU.*
MM. Lougarot, P.S., 2 700 ; Labadot, P.C., 712.
M. Goux, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

MONTANER

MM. Lacourrege, mod., 808 ; Lagache, c.s., P.S., 740 ; Berges-Cau, P.C., 70. *Ballottage.*

NAY-OUEST

MM. Cassou, P.S., 1 496 ; Cantet, mod., 1 425 ; Saint - Jossé, R.P.R., 988 ; Dussert, P.C., 338 ; Triep-Capdeville, M.R.G., 314 ; Farribault, mod., 44. *Ballottage.*
M. Decla, c.s., U.D.F., ne se représentait pas.

OLORON-OUEST

MM. Lacaze, R.P.R., 2 325 ; Laclau, c.s., P.S., 2 271 ; Martin, P.C., 1 294. *Ballottage.*

ORTHEZ

MM. Duboue, mod., 4 423 ; Lalande, c.s., P.S., 3 917 ; Mme Castera, P.C., 884. *Ballottage.*

● PAU-EST

M. Sayous, U.D.F.-C.D.S., 3 265 ; Mmes Lignières, P.S., 2 864 ; Barry, P.C., 504 ; MM. Nassieu-Maupas, M.R.G., 359 ; Giancola, mod., 152. *Ballottage.*
M. Bednarick, c.s., P.S., ne se représentait pas.

● PAU-NORD

MM. Prieu, R.P.R., 3 196 ; Cazenave, P.S., 2 947 ; Marlan, P.C., 381. *Ballottage.*

● PAU-SUD

M. Bayrou, U.D.F.-C.D.S., 4 401. *ELU.*
MM. Urieta, c.s., P.S., 2 954 ; Sindic, P.C., 492.

● SAINT-PIERRE-D'IRUBE

MM. Place, R.P.R., 2 143 ; Ellissalde, P.S., 1 439 ; Berger, div. g., 636 ; Ortega, P.C., 515. *Ballottage.*

SALIES-DE-BÉARN

MM. Hourdebaigt, P.S., 1 798 ; Peyruseigt, mod., 1 710 ; Lacarrère, mod., 1 472 ; Labourdette, P.C., 438. *Ballottage.*
M. Pommes, c.s., mod., ne se représentait pas.

● USTARITZ

MM. Luberriaga, c.s., mod., 2 957 ; Quantin, mod., 2 084 ; Casenave, P.S., 1 042 ; Eyheraguibel, P.C., 343. *Ballottage.*

La gauche connaît plusieurs déceptions. Ses ambitions de conquête se révèlent fort aléatoires. Dans le canton de Garlin, détenu par M. Sibor (C.D.S.), qui ne se représentait pas, le candidat de l'opposition arrive en tête et il faudrait beaucoup plus que le renfort de tous les électeurs communistes du premier tour pour donner au candidat du P.S. une chance de l'emporter. De même à Mauléon : le candidat du C.D.S., qui appartient à la même formation que le conseiller sortant, lequel ne se représente pas, paraît avoir une marge de sécurité. Dans le nouveau canton d'Anglet-Nord les deux candidats de gauche sont nettement distancés. Dans celui de Biarritz-Est, le député socialiste, M. Destrade, n'est pas à l'aise, loin de là, face au représentant de l'opposition. Ce premier tour de scrutin marque un brusque ralentissement de la progression que la gauche enregistrait régulièrement dans le département depuis quinze ans.

CONS. GEN., a.d. (prés. M. Franz Dubosq, R.P.R.) : 1 P.C., 13 P.S., 1 div. g., 1 U.D.F.-rad., 9 U.D.F.-C.D.S., 2 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 11 R.P.R., 3 mod.

NUMÉRO SPÉCIAL
12 PAGES
POLOGNE :
LA RÉVOLUTION INTERROMPUE
— Cinq cents jours d'espoir
— Les négociations
— Le congrès de Solidarité
— A la veille du coup de force
— La loi martiale
LA CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS
Le Monde
dossiers et documents
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX 5 F

HAUTES-PYRÉNÉES (15 + [3])

ONT ETE REELUS : MM. Fourquet, M.R.G. (La Barthe - de - Neste) ; Larrieu, U.D.F.-C.D.S. (Galan) ; Bleuler, U.D.F.-C.D.S. (Lannemezan) ; Abadie, M.R.G. (Lourdes-Est) ; Larre, M.R.G. (Rabastens-de-Bigorre) ; Marthe, R.P.R. (Lourdes-Ouest).

ARGELÈS-GAZOST

MM. Heches, R.P.R., 2 300 ; Coiquil, M.R.G., 1 306 ; Spiesser, P.S., 1 259 ; Laplagne, P.C., 792 ; Borreil, div. g., 423. *Ballottage.*
M. Perus, c. s., mod., ne se représentait pas.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE

MM. Castells, U.D.F.-C.D.S., 2 553 ; Toujas, c. s., P.C., 2 311 ; Baget, Esso, P.S., 1 936 ; Libralesso, M.R.G., 453. *Ballottage.*

● BORDÈRES-SUR-L'ÉCHEZ

MM. Dhugues, P.C., 1 851 ; Huet, P.S., 1 373 ; Tejedor, R.P.R., 835 ; Fourcade, U.D.F.-Rad., 664 ; Gezelin, M.R.G., 236. *Ballottage.*

CAMPAN

MM. Collat Parros, c. s., P.S., 1 045 ; Chicoulaa, R.P.R., 777 ; Fourcade, M.R.G., 401 ; Graux, P.C., 240. *Ballottage.*

CASTELNAU-MAGNOAC

MM. Sabathier, c. s., M.R.G., 1 137 ; Bouzigues, P.S., 892 ; Feraut, mod., 260 ; Garnero, P.C., 184. *Ballottage.*

CALTELNAU-RIVIÈRE-BASSE

MM. Lataple, mod., 493 ; Despouey, c. s., M.R.G., 414 ; Prat, P.S., 183 ; Meusnier, R.P.R., 152 ; Mieudou, P.C., 73 ; Loumagne, mod., 89. *Ballottage.*

● LALOUBÈRE

Mme Adam, U.D.F., 1 458 ; Sauer, P.S., 1 263 ; Barrouquère, P.C., 1 106 ; Gomane, M.R.G., 315. *Ballottage.*

LUZ-SAINT-SAUVEUR

MM. Massoure, P.S., 936 ; Foyer, c. s., mod., 681 ; Guilhamat, M.R.G., 570 ; Moncade, P.C., 226 ; Lesterle, mod., 66. *Ballottage.*

● SÉMÉAC

MM. Nogues, c. s., P.S., 1 761 ; Cayrolle, P.C., 1 003 ; Delsol, R.P.R., 926 ; Bory, M.R.G., 730 ; Lavigne, U.D.F.-Rad., 560. *Ballottage.*

TARBES-III

M. Chastellain, c. s., P.C., 1 656 ; Mme Foucry, P.S., 966 ; MM. Guilland, R.P.R., 714 ; Coulard, U.D.F.-C.D.S., 334 ; Roques, M.R.G., 140 ; Leclère, div. g., 38. *Ballottage.*

TARBES-IV

MM. Longue, R.P.R., 1 106 ; Vieu, c. s., P.C., 967 ; Montoya, P.S., 834 ; Carrère, U.D.F., 485 ; Laget, M.R.G., 167 ; Perrut, ext. g., 60. *Ballottage.*

TOURNAY

MM. Fourcade, M.R.G., 1 023 ; Ossun, P.S., 919 ; Bazus, div. g., 774 ; Capdevielle, U.D.F.-Rad., 528 ; Durancet, P.C., 273. *Ballottage.*
M. Bazus, c. s., div. g., ne se représentait pas.

Réélu dans le canton de Lourdes-Est, M. François Abadie, président départemental du M.R.G., secrétaire d'Etat au tourisme, a été consterné par le résultat du scrutin au niveau national. Dans un message à la presse, il a fait savoir, dimanche soir, que le gouvernement devrait tirer la leçon de l'« avertissement donné par le corps électoral » et modifier en conséquence ses orientations. Le maire de Lourdes ayant ajouté qu'il ne serait plus membre du gouvernement aux élections municipales, tous les observateurs en conclurent qu'il avait décidé de se démettre de ses fonctions de secrétaire d'Etat. Un peu plus tard, dans la soirée, M. Abadie a atténué son premier commentaire en s'étonnant qu'on ait pu l'interpréter comme une intention de démission.

Il a fait savoir qu'il avait « simplement et uniquement fait remarquer que le score réalisé par l'opposition témoignait de la nécessité pour le gouvernement de mieux expliquer sa politique ». « Après les dernières législatives partielles, il nous faut aujourd'hui tenir compte de l'expression du suffrage universel », a-t-il ajouté. M. Abadie avait récemment repris à son compte la thèse, présentée devant le congrès départemental du M.R.G. par M. Roger-Gérard Schwartzenberg, selon laquelle un recentrage tricolore devrait se substituer aux composantes bicolores P.S.-P.C. qui laissent à l'écart le M.R.G. en tant que force politique.

CONS. GEN. (prés. : M. Hubert Peyou, M.R.G., sén.) : 6 P.C., 7 P.S., 10 M.R.G., 1 div. g., 2 U.D.F. - C.D.S., 3 U.D.F., 1 R.P.R., 2 mod.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (9 + [8])

ONT ETE REELUS : Mme Alduy, mod. (Arles-sur-Tech) ; MM. Calvet, mod. (Saillagouse) ; Planas, P.C. (Elne) ; Ey, U.D.F.-P.R. (Perpignan-VII).

CERET

MM. Sicre, P.S., 2 547 ; Lamontagne, U.D.F.-C.D.S., 3 277 ; Sageloly, P.C., 1 702 ; Arnaudies, M.R.G., 828 ; Mas, mod., 816 ; Cullell, mod., 98.
M. Sageloli, c.s., P.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

● COTE-RADIEUSE

Mmes Grinard, R.P.R., 2 284 ; Parrot, c.s., P.C., 2 197 ; MM. Ibanez, P.S., 2 188 ; Olibo, mod., 1 438 ; Ferrer, mod., 1 244 ; Raspaud, U.D.F.-rad., 492. *Ballottage.*

LATOUR-DE-FRANCE

MM. Sarda, c. s., P.C., 1 292 ; Castany, U.D.F.-R.P.R., 996 ; Calvet, P.S., 537 ; Abattut, mod., 131. *Ballottage.*

MILLAS

MM. Daugnac, c.s., mod., 3 333 ; Beffara, P.S., 2 295 ; Pujol, P.C., 1 419 ; Casanova, ext. d., 104. *Ballottage.*

OLETTE

MM. Nunez, c.s., P.C., 472 ; Goze, R.P.R., 417 ; Pacouil, P.S., 329. *Ballottage.*

● PERPIGNAN-III

Mmes Soum, dép., P.S., 1 794 ; Boher, R.P.R., 1 550 ; MM. Mingo, U.D.F., 789 ; Boyer, P.C., 673 ; Parent, M.R.G., 164. *Ballottage.*

● PERPIGNAN-IV

M. Alduy, U.D.F.-M.D.S., 4 383. *ELU.*
MM. Vuillemin, P.S., 1 912 ; Marc, P.C., 495 ; Mme Lopez, P.S.U., 128.

● PERPIGNAN-IX

Mme Armangau, P.S., 1 447 ; MM. Marti, R.P.R., 1 414 ; Vigue, U.D.F.-M.D.S., 1 312 ; Cade, P.C., 953 ; Dolsa, mod., 769. *Ball.*

● PERPIGNAN-V

M. Fa, R.P.R., 1 237 ; Mme Lacalm, P.S., 1 031 ; MM. Valls, P.C., 743 ; Parrat, mod., 653. *Ballottage.*

PERPIGNAN-VI

MM. Camo, c.s., R.P.R., 1 414 ; Courty, U.D.F., 1 379 ; Veyrie, P.S., 925 ; Mme Arabia, P.C., 445. *Ballottage.*

● PERPIGNAN-VIII

MM. Gineste, P.S., 1 335 ; Quet, R.P.R., 1 327 ; Commailis, mod., 1 177 ; Costa, c.s., P.C., 933 ; Pascal, U.D.F.-M.D.S., 441. *Ballottage.*

● TOULOUGES

MM. Caselles, P.S., 1 760 ; Rubio, R.P.R., 954 ; Pugnet, P.C., 845 ; Tourne, M.R.G., 714. *Ball.*

VINCA

M. Soler, mod., 2 602 ; Mme Pla Justafre, c.s., P.C., 1 783 ; M. Labrot, P.S., 937. *Ballottage.*

Dix-sept sièges étaient à pourvoir. Cinq conseillers sont élus ou réélus dès le premier tour. L'opposition, qui détient la présidence, devrait sortir renforcée à l'issue du second tour. Deux conseillers sortants communistes, Mmes Pla Justafre à Vinça et Parrot à Côte-Radieuse, sont en ballottage difficile. M. Costa, conseiller communiste sortant du canton de Perpignan-VIII et secrétaire fédéral du P.C.F., est distancé par son concurrent socialiste, M. Gineste, lequel est en ballottage défavorable.

M. Paul Alduy (M.D.S.), maire de Perpignan, fait sa rentrée au conseil général, après six ans d'absence, en l'emportant à Perpignan-IV, l'un des cinq nouveaux cantons. Dans les quatre autres, deux ballottages sont favorables au R.P.R. (M. Fa, dans le canton de Perpignan-V, et M. Marti, dans celui de Perpignan-IX), et deux au parti socialiste (Mme Soum, député, dans le canton de Perpignan-III et M. Caselles, dans celui de Toulouges).

CONS. GEN. (prés. : M. Léon-Jean Grégory, mod., sén.) : 7 P.C. et 1 app. P.C., 3 P.S., 2 M.R.G., 1 U.D.F. - P.R., 1 R.P.R., 9 mod.

BAS-RHIN (21 + [1])

ONT ETE REELUS : MM. Sautter, R.P.R. (Barr) ; Kauss, R.P.R. (Bischwiller) ; Westphal, I.A. (Bouxwiller) ; Sprauer, R.P.R. (Brumath) ; Traband, U.D.F.-C.D.S. (Haguenau) ; Rudloff, U.D.F.-C.D.S. (Marckolsheim) ; Klingenfus, R.P.R. (Molsheim) ; Ott, U.D.F.-C.D.S. (Rosheim) ; Schmitt, U.D.F.-C.D.S. (Seltz) ; Reiffsteck, R.P.R. (Strasbourg-I) ; Rudloff, U.D.F.-C.D.S. (Strasbourg-IV) ; Koehl, U.D.F.-C.D.S. (Strasbourg-IX).

BENFELD

MM. Wiedemann, c.s., R.P.R., 3 431 ; Muckensturm, I.A., 2 579 ; Legrand, P.S., 1 146 ; Roettele, Mod., 784 ; Werler, P.C., 93. *Ball.*

● BISCHHEIM

MM. Klein Mosser, U.D.F.-C.D.S., 4 368. *ELU.*
Stoeckle, P.S., 2 997 ; Holderith, P.C., 877.

DRULINGEN

MM. Lentz, U.D.F.-R.P.R., 4 090. *ELU.*
Mathia, Mod., 911 ; Haehnel, P.S., 528 ; Stoeckel, Ecol., 391 ; Pfeiffer, P.C., 51.
M. Westphal, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

HOCHFELDEN

MM. Schott, R.P.R., 3 509 ; Adam, U.D.F., 1 953 ; Bieth, I.A., 1 409 ; Beck, P.S., 541 ; Mme Beauve, P.C., 97. *Ballottage.*
M. Colin, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

LA PETITE-PIERRE

MM. Deininger, c.s., R.P.R., 2 422 ; Richert, I.A., 2 237 ; Hamm, Ecol., 438 ; Guiserix, P.S., 409 ; Kuster, P.C., 82. *Ballottage.*

LAUTERBOURG

MM. Fritz, U.D.F.-R.P.R., 1 395. *ELU.*
Joerger, P.S., 599 ; Schmitt, P.C., 53.
M. Hemmerle, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

SOULTS-SOUS-FORÊTS

MM. Goetzmann, U.D.F.-C.D.S., 3 452 ; Heim, R.P.R., 2 755 ; Mammosser, P.S., 1 360 ; Mme Raeth, I.A., 978 ; Blandin, P.C., 91. *Ball.*
M. Schiellein, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

ERSTEIN

MM. Bapst, c.s., U.D.F.-C.D.S., 4 039 ; Riehl, I.A., 2 622 ; Schnee, P.S., 1 985 ; Leleithner, P.C. 280. *Ballottage.*

STRASBOURG-III

MM. Lorentz, c.s., U.D.F.-C.D.S., 2 751 ; Truchot, P.S., 1 933 ; Kieffer, R.P.R., 1 518 ; Hamm, Ecol., 306 ; Metz, P.C., 265. *Ballottage.*

STRASBOURG-V

MM. Brunschweiler, c.s., P.S., 2 171 ; Grossmann, R.P.R., 2 125 ; Reymann, U.D.F.-C.D.S., 1 733 ; Jeanvoine, P.C., 235 ; Speiser, Ext. D., 110. *Ballottage.*

L'opposition sauvegarde toutes ses positions ; elle est même en mesure de ravir le siège du seul conseiller sortant socialiste. L'union électorale de l'U.D.F. et du R.P.R., sous le label de Majorité alsacienne, a été payante, puisque, sur les douze conseillers sortants réélus, dix en ont bénéficié, dont cinq sortants R.P.R. et cinq C.D.S. Les trois nouveaux élus, qui se présentaient sans étiquette, apparaissaient, eux aussi, comme des candidats d'union de l'opposition, puisqu'ils avaient le double soutien du R.P.R. et de l'U.D.F. Parmi eux figure l'élu du nouveau canton de Bischeim, dont les deux communes avaient pourtant voté majoritairement à gauche au premier tour des élections législatives.

M. Brunschweiler, à Strasbourg V, avait été élu, en 1976, à la faveur d'une triangulaire. Invalidé, puis réélu, en 1977, grâce à une nouvelle triangulaire, il devra, pour garder son siège, bénéficier de circonstances analogues : cela dépendra du maintien ou du retrait du candidat centriste, qui accuse un retard de quatre cents voix sur celui du R.P.R.

Pour le parti socialiste, les résultats de ce scrutin restent fort en deçà de son record du premier tour des élections législatives de 1981 (31,04 %), mais, par rapport aux cantonales de 1976, où il avait obtenu 13,63 % des suffrages, il progresse globalement, avec 16,86 % pour l'ensemble du département.

Le scrutin confirme et accentue, d'autre part, la marginalisation du parti communiste, aggravée au printemps de 1981. Alors que, aux élections cantonales de 1976, le P.C. obtenait encore 7,04 % des voix, il atteint son niveau le plus bas enregistré dans ce département, avec 2,74 % des voix. Enfin, Initiatives alsaciennes, le mouvement de centre gauche de M. Adrien Zeller, député, n'a pas réussi la percée escomptée.

CONS. GEN. (prés. M. Daniel Hœffel, U.D.F. - C.D.S., sén.) : 4 P.S., 4 div. g., 14 U.D.F. - C.D.S. et 1 app. 1 I.A.-div. , 14 U.D.F.-P.R., 18 R.P.R. et 1 app. R.P.R.

HAUT-RHIN (16 + [2])

ONT ETE REELUS : MM. Didierjean, U.D.F.-C.D.S. (Lapoutroie) ; Walter, U.D.F.-R.P.R. (Ribeauville) ; Goetschy, U.D.F.-C.D.S. (Soultz) ; Ortlieb, mod. (Thann) ; Gissinger, R.P.R. (Wittenheim) ; Kienzler, sout. U.D.F. (Mulhouse-Est).

CERNAY

MM. Michel, U.D.F. - C.D.S., 6 434 ; Weber, c.s., P.S., 5 510 ; Duveau, écol., 1 034 ; Fisch, P.C., 999. *Ballottage.*

COLMAR-NORD

M. Fuchs, dép., U.D.F.-C.D.S., 5 252. *ELU.*
M. Wemaere, c.s., P.S., 2 690 ; Mme Skandrani, écol., 402 ; MM. Fleck, rég., 208 ; Bickard, P.C., 202.

COLMAR-SUD

M. Gerrer, U.D.F.-C.D.S., 10 138. *ELU.*
MM. Kaufenstein, P.S., 3 353 ; Burg, écol., 1 017 ; Mme Haeberle, P.C., 509.
M. Rey, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

FERRETTE

MM. Brand, I.A., 2 325 ; Tschan, R.P.R., 1 995 ; Buecher, rég., 985 ; Jander, P.S., 500 ; Mme Fernex, écol., 380 ; M. Bassal, P.C., 140. *Ballottage.*
M. Jenn, c.s., mod., ne se représentait pas.

● HABSHEIM

M. Lucas, R.P.R., 4 099 ; Mme Ulrich Weill, I.A., 3 083 ; MM. Gebhardt, P.S., 2 374 ; Voegtlin, écol., 878 ; Niemerich, mod., 804 ; Carcedo, P.C., 289. *Ballottage.*

HIRSINGUE

MM. Klemm, c.s., mod., 2 678 ; Demuth, I.A., 1 845 ; Grienenberger, R.P.R., 1 410 ; Mme Becker, P.S., 528 ; MM. Baldeck, écol., 220 ; Haist, P.C., 40. *Ballottage.*

● ILLZACH

MM. Weber, c.s., I.A., 5 203 ; Einhorn, P.S., 3 297 ; Gérardin, R.P.R., 2 156 ; Corriol, écol., 873 ; Schneider, P.C., 379. *Ballottage.*

MULHOUSE-NORD

MM. Bockel, dép., P.S., 3 884 ; Martin, U.D.F.-M.D.S., 1 868 ; Bader, mod., 1 673 ; Duss, mod., 785 ; Bitterlin, écol., 710 ; Cywie, U.D.F.-rad., 680 ; Baldassi, P.C., 479. *Ballottage.*
M. Muller, c.s., U.D.F.-M.D.S., ne se représentait pas.

MULHOUSE-OUEST

MM. Steessel, U.D.F.-C.D.S., 2 691 ; Schittly, R.P.R., 2 174 ; Riedweg, P.S., 2 095 ; Mme Hund, écol., 480 ; M. Mure, P.C., 255. *Ballottage.*
M. Bihry, c.s., mod., ne se représentait pas.

MULHOUSE-SUD

M. Erbland, c.s., U.D.F.-C.D.S., 3 567 ; Grimont, P.S., 3 373 ; Horter, R.P.R., 2 615 ; Jenner, U.D.F.-P.R., 2 497 ; Waechter, écol, 1 168 ; Spenlenhauer, mod., 408 ; Saintienne, P.C., 369. *Ballottage.*

NEUF-BRISACH

MM. Meyer, R.P.R., 2 291 ; Adolph, mod., 1 174 ; Spatz, P.S., 900 ; Gantz, mod., 690 ; Mme Weissbeck, écol., 284 ; Berthier, P.C., 90. *Ballottage.*
M. Henne, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

ROUFFACH

MM. Freyeisen, c.s., U.D.F.-C.D.S., 1 716 ; Diebolt, mod., 1 113 ; Piatti, mod., 641 ; Boesch, P.S., 506 ; Thomann, mod., 396 ; Six, mod., 284 ; Bannwarth, écol., 256 ; Haenn, P.C., 170. *Ballottage.*

Six conseillers sortants de l'opposition sont réélus dès le premier tour, dont le président du conseil général, M. Goetschy. S'y ajoutent deux nouveaux élus : le maire de Colmar, M. Gerrer, et son premier adjoint, M. Fuchs, député, qui ravit son siège à M. Wemaere, l'un des deux seuls socialistes que comptait l'assemblée départementale. Le second, d'ailleurs, est en ballottage défavorable à Cernay.

L'attention se portera essentiellement, au second tour, sur Mulhouse, où trois sièges sur quatre restent à pourvoir. Le jeune député socialiste, M. Bockel, a de fortes chances de l'emporter, à condition qu'un certain nombre d'écologistes lui fassent confiance. Dans le canton voisin, son suppléant, M. Grimont, malgré un résultat, qui se situe à 15 point de pourcentage du sortant, paraît beaucoup moins bien placé pour le second tour, car il a fait à peu près le plein des voix au premier tour.

CONS. GEN. (prés. : M. Henry Goetschy, U.D.F.-C.D.S., sén.) : 2 P.S., 2 « Initiatives alsaciennes », 1 U.D.F.-M.D.S., 11 U.D.F. - C.D.S., 1 U.D.F.-P.R., 4 R.P.R., 9 mod.

RHONE (16 + [10] + 1)

ONT ETE REELUS : MM. Guerdon, mod. (Amplepuis) ; Gérin, U.D.F.-C.D.S. (Condrieu) ; Berger, U.D.F.-C.N.I.P. (Limonest) ; Palluy, U.D.F.-C.D.S. (Mornant).

BELLEVILLE-SUR-SAONE

M. Morillon, U.D.F.-rad., 3 825. *ELU.*
MM. Cimetière, c.s., M.G.R., 1 709 ; Viollet, P.S., 1 084 ; Pourcher, P.C., 563.

● BRON

MM. Guittard, U.D.F., 5 673 ; Richard, P.S., 3 538 ; Deschamp, P.C., 1 934 ; Brière, écol., 674 ; Moulin, M.R.G., 360. *Ballottage.*

● CALUIRE-ET-CUIRE

MM. Dugoujon, c.s., a.d., U.D.F., 6 194 ; Vieilliard, P.S., 4 353 ; Mmes Briand, R.P.R., 3 812 ; Bouveret, P.S., 973. *Ballottage.*

● DÉCINES

MM. Moutin, c.s., P.S., 5 044 ; Fraysse, R.P.R., 4 690 ; Parietti, P.C., 1 347. *Ballottage.*

LYON-I

MM. de Lavernée, R.P.R., 3 854 ; Collomb, c.s., U.D.F. - C.N.I.P., 2 335 ; Dupont, P.S., 1 583 ; Mme Cohen, P.C., 467 ; M. Lemoine, mod., 107. *Ballottage.*

LYON-III

Mme Frobert, R.P.R., 3 260 ; MM. Beraudier, c.s., U.D.F., 2 269 ; Rochat, P.S., 2 112 ; Fournel, P.C., 494 ; Masy-Rougier, M.R.G., 148 ; Burdeyron, ext. d., 80 ; Grandaud, mod., 70. *Ballottage.*

LYON-V

MM. Durand, c.s., P.S., 6 561 ; Collet, R.P.R., 3 633 ; Monestier, U.D.F.-rad., 2 363 ; Rey, P.C., 1 600 ; Mme Pons, mod., 301. *Ballottage.*

LYON-X

M. Fulchiron, U.D.F. - C.D.S., 4 764 ; Mme Grumet, P.S., 2 939 ; MM. Bayet, mod., 2 050 ; Eisenhuth, R.P.R., 1 576 ; Gelin, P.C., 857. *Ballottage.*

LYON-XI

MM. Flacher, U.D.F., 3 938 ; Million-Rousseau, P.S., 3 394 ; Plasse, R.P.R., 2 325 ; Baridon, U.D.F.-rad., 2 199 ; Mme Ruffier, P.C., 1 080 ; MM. Ducos, M.R.G., 320. *Ballottage.*
M. Baridon, c.s., a.d., soutien U.D.F., ne se représentait pas.

LYON-XIII

MM. Mettraux, c.s., P.S., 3 966 ; Priolet, R.P.R., 3 339 ; Vasquez, U.D.F.-rad., 2 225 ; Front, P.C., 2 073 ; Le Levier, ext. d., 0. *Ballottage.*

● MEYZIEU

MM. Barthez, R.P.R., 5 414 ; Tribet, P.S., 4 610 ; Mme Pagano, P.C., 1 590 ; M. Pautet, mod., 1 311. *Ballottage.*

MONSOLS

M. Ducarre, U.D.F.-rad., 1 316. *ELU.*
MM. Martin, div. g., 635 ; Domas, P.S., 308 ; Des Boscs, mod., 118 ; Estève, P.C., 32.
M. Leschellier, c.s., mod., ne se représentait pas.

● NEUVILLE-SUR-SAONE

M. Lindeperg, P.S., 4 499 ; Meyer, R.P.R., 3 767 ; Vadon, mod., 2 378 ; Guillon, mod., 1 176 ; Aillaud, P.C., 1 034. *Ballottage.*

OULLINS

MM. Hamelin, a. d., R.P.R., 9 302 ; Chabanne, P.S., 6 258 ; Girma, U.D.F., 2 290 ; Rochaix, P.C., 2 272 ; Pommateau, etx. g., 592. *Ballottage.*
M. Bernard, c. s., dép., P.S., ne se représentait pas.

● SAINT-PRIEST

MM. Huon, R.P.R., 4 107 ; Polga, P.S., diss., 3 389 ; Carrier, P.S., 2 422 ; Jacomelli, P.C., 1 333. *Ballottage.*

● SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

MM. Sibuet, c.s., P.S., 8 648 ; Saignol, R.P.R., 7 646 ; Gobet, P.C., 3 179. *Ballottage.*

SAINT - SYMPHORIEN - SUR - COIZE

M. Vericel, mod., 5 292. *ELU.*
Mmes Portier, P.S., 776 ; Vial, P.C., 138 ; M. Carteron, c.s., mod., ne se représentait pas.

TARARE

M. Pouilly, U.D.F., 5 312. *ELU.*
Mme Reynaud, P.S., 2 099 ; MM. Petitjean, ext. g., 417 ; Flety, P.C., 328 ; Rivière, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

■ VAUGNERAY

MM. Barriol, R.P.R., 10 302 ; Lambert, P.S., 5 319 ; Jourdana, U.D.F.-C.D.S., 5 100 ; Malod, P.C., 1 270. *Ballottage.*
M. Villard, U.D.F., a donné sa démission.

● VÉNISSIEUX-NORD

MM. Houel, c.s., a.d., P.C., 4 518 ; Mantel, P.S., 2 813 ; Ferrari, R.P.R., 2 709. *Ballottage.*

● VÉNISSIEUX-SUD

MM. Fiscner, P.C., 3 282 ; Dilas, P.S., 2 230 ; Joannon, R.P.R., 1 958. *Ballottage.*

VILLEFRANCHE

M. Perrut, dép., U.D.F., 9 668. *ELU.*
MM. Poutissou, c.s., a.d., P.S., 6 979 ; Dargaud, P.C., 1 388.

● VILLEURBANNE-CENTRE

MM. Chabroux, P.S., 4 687 ; Richelmy, mod., 4 149 ; Bardy, U.D.F.-M.D.S., 1 423 ; Depierre, P.C., 1 315 ; Thevenon, M.R.G., 281 ; Veyron, ext. g., 264. *Ballottage.*

La percée du R.P.R. est nette. L'avance, au premier tour, de Mme Marie-Françoise Frobert (troisième du canton de Lyon) sur le président modéré du conseil régional, M. Charles Béraudier, distancé de près de 1 000 voix, retient particulièrement l'attention. Elle est significative d'un succès, qui ne restera pas sans conséquences au moment de la formation des listes pour les élections municipales. D'autant plus que le maire modéré, M. Francisque Collomb, avait soutenu sans réserve la candidature de son premier adjoint, M. Béraudier. Le pronostic de M. Michel Noir, député, leader régional du R.P.R., s'est exactement vérifié : son parti précède l'U.D.F. dans quatre cantons de la ville sur six, et dans sept primaires départementales sur dix. Il espère, à Lyon, en emporter deux, voire trois, puisque le sortant socialiste du troisième canton, M. Mettrane, n'est pas dans une situation confortable.

La poussée chiraquienne prend une allure triomphale dans l'Ouest lyonnais, à Vaugneray où un notable, M. Henri Jourdana, est balayé par un quasi.. inconnu, M. Georges Barriol. Elle permet au R.P.R. d'envisager, d'autre part, la reprise du canton d'Oullins, détenu jusqu'alors par un député socialiste, M. Roland Bernarr, qui ne se représentait pas.

Plus globalement, l'opposition conforte ses positions départementales en remportant neuf sièges au premier tour sur les vingt-sept à pourvoir.

Pour la gauche les comptes sont amers même si le P.S. peut revendiquer « une progression par rapport à 1976 dans la plupart des cantons » : *défaites — il est vrai prévisibles — de MM. Poutissou (P.S.) et Cimetière (M.R.G.) dans le Beaujolais ; grosses difficultés dans les nouveaux cantons que l'on croyait à sa portée, comme Neuville, et surtout Meyzieu et Bron. A Villeurbanne-Centre, fief du ministre de la défense, M. Charles Hernu, M. Gilbert Chabroux (P.S.) devra batailler plus que prévu pour l'emporter au deuxième tour. A Saint-Priest, la nette victoire du dissident socialiste, M. Bruno Polga, premier adjoint au maire, sur le candidat officiellement investi par le P.S., place les instances fédérales dans une situation difficile. En maintenant son candidat, elles courent le risque de permettre l'élection du concurrent R.P.R.*

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Palluy, U.D.F.-C.D.S.) : 5 P.C., 9 P.S., 1 M.R.G., 2 U.D.F. - rad., 6 U.D.F. - C.D.S., 5 U.D.F. et 1 app. U.D.F., 3 C.N.I.P., 2 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 6 mod.

HAUTE-SAONE (14)

ONT ETE REELUS : MM. Jurain, U.D.F. (Marnay) ; Joly, U.D.F. (Pesmes) ; Fouquet, U.D.F. (Port-sur-Saône) ; [illegible], U.D.F. (Rioz) ; [illegible], U.D.F.-C.D.S. (Vauvillers) ; Miroudot, U.D.F.-P.R. (Villersexel) ; Royer, U.D.F. - P.R. (Vitrey-sur-Mance).

GRAY

M. Bergelin, dép., R.P.R., 4 266. *ELU.*
MM. Lanquetin, c. s., P.S., 2 312 ; Fourneret, P.C., 588.

GY

M. Jalet, U.D.F.-R.P.R., [illegible]. *ELU.*
MM. Chevlet, c. s., P.S., 1 001 ; Bazeau, P.C., 120.



DES ÉLECTIONS CANTONALES

MÉLISEY

M. Millote, U.D.F., 2 216 ; Mme Daviot, c. s., M.R.G., 1 928 ; M. Landry Chapitey, P.C., 457. *Ballottage.*

SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE

MM. Masson, c. s., M.R.G., 3 302 ; Ferrero, R.P.R., 3 122 ; Leroy, P.C., 768. *Ballottage.*

SAULX

M. Dizlain, R.P.R., 1 042. *ELU.*
MM. Billing, c. s., M.R.G., 892 ; Macheret, P.C., 56.

SCEY-SUR-SAONE

M. Poinsotte, U.D.F., 2 016. *ELU.*
MM. Compagnon, c. s., P.S., 1 461 ; Chatelain, P.C., 202.

VESOUL-EST

M. Ferry, U.D.F.-P.R., 3 403. *ELU.*
MM. Batlogg, c. s., P.S., 2 320 ; Paul, P.C., 270.

La gauche perd la majorité qu'elle ne détenait que grâce à une voix depuis 1979. Le P.C. s'effondre et perd 10 % des voix, tandis que les quatre conseillers sortants socialistes sont battus.

En terre radicale, le M.R.G., lui, perd un siège et voit ses deux autres sortants en ballottage (face à deux candidats R.P.R.), dont un très favorable à la gauche à Saint-Loup. Au mieux, la gauche non communiste, qui avait quinze sièges, pourrait donc se retrouver dimanche prochain avec dix conseillers (dont 4 P.S. et 5 M.R.G.).

Dans ce département où l'opposition a présenté des candidats d'union, le vainqueur est, sans conteste, le R.P.R., qui n'avait qu'un siège, et qui peut désormais espérer en compter cinq.

M. Christian Bergelin, député (R.P.R.) de la 1re circonscription, réélu à Gray, pourrait être candidat à la présidence du conseil général qu'il occupa de 1976 à 1979.

CONS. GEN. (prés. : M. André Girard, div. g.) : 8 P.S., 6 M.R.G., 1 div. g., 2 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-P.R., 7 U.D.F., 1 C.N.I.P., 1 R.P.R.

SAONE-ET-LOIRE (28)

ONT ETE REELUS : MM. Luquet, P.S. (Bourbon-Lancy) ; Ducerf, U.D.F. (Charolles) ; Trouillet, mod. (Chauffailles) ; Cavard, U.D.F. (Montret) ; Lacharme, P.S. (Saint-Bonnet-de-Joux) ; Ruste, M.R.G. (Saint-Gengoux-le-National) ; Duvernois, U.D.F. (Verdun-sur-le-Doubs) ; Lucotte, U.D.F.-P.R. (Autun-Sud) ; Dufour, P.S. Le Creusot-Ouest).

BUXY

MM. Rigoulot, R.P.R., 1 889 ; Desbrière, c.s., P.S., 1 430 ; Chevalier, P.C., 488. *Ballottage.*

CHAGNY

MM. Delorme, R.P.R., 2 460 ; Lechenault, c.s., sén., M.R.G., 1 881 ; Baveux, P.S., 1 275 ; Poitoux, P.C., 747. *Ballottage.*

CHALON-SUR-SAONE-VILLE

MM. Foret, R.P.R., 5 117 ; Lagrange, c.s., P.S., 3 612. Mme Becouze, P.C., 1 575. M. Potallion, Mod., 349. *Ballottage.*

COUCHES

MM. Dessendre, Mod., 1 353 ; Meunier, P.C., 1 011 ; Lavirotte, M.R.G., 590 ; Jeannin Naltet, Mod., 203. *Ballottage.*
M. Carthieux, c.s., Mod., ne se représentait pas.

GUEUGNON

MM. Cottin, P.S., 2 279 ; Germain, Mod., 1 886 ; Danvillaire, P.C., 1 197 ; Journet, Mod., 946 ; Terrillon, Div. G., 189. *Ballottage.*
M. Nageotte, c.s., Mod., ne se représentait pas.

LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY

MM. Pinsard, c.s., a.s., M.R.G., 1 005 ; Gros, U.D.F., 701 ; Cognard, R.P.R., 622 ; Longefay, P.C., 621 ; Gaillard, Mod., 509 ; Guillaume, Mod., 319 ; Couturier, Mod., 212. *Ballottage.*

LE CREUSOT-EST

MM. Graffard, Mod., 2 429 ; Laffly, c.s., P.S., 2 373 ; Simonin, P.C., 773. *Ballottage.*

LOUHANS

MM. Morey, c.s., U.D.F.-C.D.S., 2 794 ; Brat, P.S., 2 291 ; Danrez, R.P.R., 999 ; Drillien, P.C., 427. *Ballottage.*

MACON-NORD

MM. Rognard, c.s., P.S., 3 329 ; Patard, R.P.R., 1 931 ; Brun, U.D.F., 1 603 ; Perdrix, P.C., 993 ; De Vigan, Mod., 571. *Ballottage.*

MONTCEAU-LES-MINES-SUD

MM. Marchand, R.P.R., 2 142 ; Faivre, c.s., P.C., 2 029 ; Provost, P.S., 1 400 ; Mme Ackermann, M.R.G., 415. *Ballottage.*

MONTCENIS

M. Quincy, P.S., 3 612. *ELU.*
MM. Lautissier, R.P.R., 2 215 ; Maumet, P.C., 1 006.
M. Beaucarnot, c.s., M.R.G., ne se représentait pas.

MONTCHANIN

MM. Forest, P.S., 1 711 ; Corneloup, R.P.R., 1 547 ; Decerle, P.C., 899. *Ballottage.*
M. Farastier, c.s., P.S., ne se représentait pas.

MONTPONT-EN-BRESSE

MM. Jeannot, mod., 662 ; Paquelier, P.S., 525 ; Vivant, M.R.G., 505 ; Souteyrand, P.C., 133. *Ball.*
M. Badoux, c.s., M.R.G. ne se représentait pas.

PALINGES

MM. Lacroix, R.P.R., 707 ; Berand, c.s., P.S., 664 ; Rizet, mod., 461 ; Chierici, P.C., 242. *Ballottage.*

PIERRE-DE-BRESSE

MM. Pareau, U.D.F., 2 920, *ELU.*
MM. Rousseau, P.S., 1 040 ; Duchassin, P.C., 492.
M. Camus, c.s., P.S., ne se représentait pas.

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE

MM. Humblot, c.s., U.D.F., 918 ; Juillard, P.C., 854 ; Genot, P.S., 286. *Ballottage.*

TOULON-SUR-ARROUX

MM. Jeannot, mod., 3 410 ; Bathiard, P.C., 1 970 ; Mme Gillot, P.S., 1 586. *Ballottage.*
M. Chapuis, c.s., P.C., ne se représentait pas.

TOURNUS

MM. Gautheron, c.s., P.S., 2 545 ; Volot, U.D.F.-R.P.R., 2 297 ; Perret, P.C., 720. *Ballottage.*

TRAMAYES

Mme de Quatrebardes, U.D.F., 1 106, *ELUE.*
MM. Fargeot, M.R.G., 467 ; Douard, P.C., 208 ; Chelles, c.s., P.S.

L'effritement de la gauche a été illustré par l'élection de la comtesse Geneviève de Quatrebarbes, maire de Tramayes et de M. Jean Pareau à Pierre-de-Bresse, tous deux candidats uniques de l'opposition. Ce dernier élimine le chef de cabinet de M. Dreyfus, ministre de l'industrie, M. Rousseau (P.S.). Plusieurs candidats socialistes, candidats sortants pourtant bien implantés sont en ballottage menaçant dû essentiellement au R.P.R. Ce sont notamment MM. Lagrange, maire de Châlon, Rognard à Mâcon, Beraud à Palinges, ou encore Desbrière à Buxy. Le M.R.G. est également menacé, mais plus sérieusement à Crèches-sur-Saône où M. Pensart, sénateur honoraire, réputé inamovible, a été sérieusement malmené.

CONS. GEN. (prés. : M. André Billardon, P.S., dép.) : 3 P.C., 21 P.S., 9 M.R.G., 2 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F.-C.D.E., 12 U.D.F., 1 C.N.I.P., 7 mod.

SARTHE (17 + [4])

ONT ETE REELUS : MM. Boulard, P.S. (Ballon) ; Morin, U.D.F.-P.R. (Bouloire) ; D'Aillières, sén., U.D.F.-P.R. (La Fresnaye-sur-Chedouet) ; Hérin, mod. (Mayet) ; Lardeyret, mod. (Montmirail) ; Chasseguet, R.P.R. (Sille-le-Guillaume).

BONNÉTABLE

M. Boyer, mod., 2 553, *ELU.*
MM. Vigneron, c.s., mod., 1 226 ; Besnard, P.S., 557 ; Lallier, P.C., 367.

BRULON

M. Poussin, mod., 2 174, *ELU.*
MM. Drezet, P.S., 418 ; Rouby, P.C., 262.
M. Mayet, c.s., mod., ne se représentait pas.

CHATEAU-DU-LOIR

MM. Thomas, c.s., P.C., 3 068 ; Boisjean, U.D.F., 1 921 ; Cornilleau, P.S., 1 581. *Ballottage.*

ÉCOMMOY

MM. Jacob, U.D.F., 4 756 ; Houdbine, P.S., 1 904 ; Hée, div. g., 1 127 ; Mme Bonneau, c.s., P.S. diss., 1 068 ; MM. Mar*in, P.C., 915 ; Drouet, écol., 215 ; Moireau, ss étiq. *Ballottage.*

FRESNAY-SUR-SARTHE

MM. de Caumont la Force, mod., 1 783 ; Blant, c.s., mod., 1 580 ; Chesnier, P.S., 1 274 ; Bigot, P.C., 187. *Ballottage.*

LA FERTÉ-BERNARD

M. Coutable, U.D.F.-R.P.R., 4 848. *ELU.*
MM. Talbourdel, P.S., 1 911 ; Drouet, P.C., 670.
M. Benard, c.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

LA FLÈCHE

MM. de Maupeou, U.D.F., 4 494 ; Chauveau, dép., P.S., 3 226 ; Carton, R.P.R., 876 ; Bouvier, U.D.F.-rad., 571 ; Pottier, P.C., 336. *Ball.*
M. Guillot, c.s., mod., ne se représentait pas.

LA SUZE-SUR-SARTHE

MM. Mousseaux, mod., 2 748 ; Fouest, c.s., P.S., 2 030 ; Guérétin, P.S. diss., 1 465 ; Riolon, P.C., 1 147. *Ballottage.*

● LE MANS-NORD-VILLE

MM. Geveaux, R.P.R., 2 723 ; Ruaux, P.S., 2 405 ; Philip, U.D.F., 1 909 ; Renevot, P.C., 617 ; Bouchet, P.S.U., 182 ; Moncelet, div. g., 145. *Ballottage.*

● LE MANS-OUEST

MM. Airy, R.P.R., 3 307 ; Becdelièvre, P.S., 2 566 ; Mme Hornyak, P.C., 1 156 ; M. Pressoir, mod., 550. *Ballottage.*

● LE MANS-SUD-OUEST

MM. Boulay, a. d., P.C., 2 759 ; Metivier, R.P.R., 2 248 ; Deligault, P.S., 1 952 ; Beaulaton, div. g., 211. *Ballottage.*

● LE MANS-VILLE-EST

MM. Angevin, U.D.F., 2 637 ; Rouzière, P.S., 2 507 ; Aumont, P.C., 1 977 ; Perrigaud, div. g., 286. *Ballottage.*

LOUÉ

MM. Bellessort, U.D.F.-C.D.S., 1 215 ; Rolland, P.S., 1 089 ; Coutelle, mod., 972 ; Mme Izambert, mod., 761 ; MM. Bardoul, P.C., 75. *Ballottage.*
M. de Beaucourt, c.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

PONTVALLAIN

MM. Boussard, c.s., mod., 1 951 ; Lorilleux, P.S., 1 139 ; Blanchard, mod., 1 109 ; Noiseau, P.C., 518. *Ballottage.*

VIBRAYE

Mme d'Harcourt, mod., 1 649 ; MM. Masse, P.C., 887 ; Hervé, c.s., div. g., 489 ; Mme Margueritte, P.S., 489. *Ballottage.*

La Sarthe reste fidèle à l'opposition : malgré le faible avantage concédé, au printemps dernier, à la nouvelle majorité, 51,01 % des suffrages exprimés se sont portés, cette fois, sur l'opposition. Celle-ci devrait donc conserver la présidence du conseil général.

Sur les neuf conseillers élus le 14 mars, huit appartiennent à l'opposition, un seul à la gauche : il s'agit de M. Jean-Claude Boulard, directeur de cabinet du ministre de la mer.

Symboles de cette bonne santé de l'opposition : le ballottage défavorable à La Flèche du nouveau député socialiste, M. Guy-Michel Chauveau, et l'échec d'un autre député socialiste, M. Raymond Douyère, face au conseiller P.R. sortant, M. Morin, à Bouloire.

En revanche, l'opposition ne semble pas pouvoir tirer parti des difficultés internes du P.S., à La Suze-sur-Sarthe : M. Guérétin, le maire, dissident socialiste, est devancé par M. Fouet, conseiller général depuis trente ans ; de même à Ecommoy, où Mme Janine Bonneau, élue sortante qui n'avait pas accepté le verdict de la section socialiste, est devancée par le candidat socialiste officiel, M. Houdbine, qui paraît bien placé pour le second tour.

A Vibraye, le duel insolite entre sœur Christiane (Mme Margueritte) et la comtesse d'Harcourt a tourné court. Il a manqué à cette dernière seize voix pour être élue au premier tour, tandis que sœur Christiane n'arrive qu'en troisième position, derrière le candidat du P.C.

Au Mans, la gauche conserve sa suprématie : elle totalise 51 % des suffrages exprimés. Mais dans cette municipalité d'union à direction communiste, le P.S passe en tête avec 31 % des suffrages.

CONS. GEN. (prés. : M. Michel d'Aillières, U.D.F.-P.R., sén.) : 4 P.C., 4 P.S., 1 P.S. diss., 2 div. g., 1 U.D.F., 13 U.D.F.-P.R., 4 R.P.R., 7 mod.

SAVOIE (17)

ONT ETE REELUS : MM. Bouvier, P.C. (Aiguebelle) ; Giroud, U.D.F.-C.D.S. (Albens) ; Avocat, mod. (Beaufort) ; Dumas, R.P.R. (Chambéry-Sud) ; Buisson, U.D.F.-C.D.S. (Modane) ; Rudkiewicz, P.S. (Ruffieux) ; Guichard, U.D.F.-C.D.S. (Saint-Genix-sur-Guiers) ; Meunier, mod. (Ugine) ; Besson, PS. (Saint-Alban-Leysse).

AIME

M. Picollet, R.P.R., 1 947, *ELU.*
MM. Jannot, c. s., mod., 693 ; Tugdual, P.S., 460 ; Montmayeur, P.C., 284. *Ballottage.*

CHAMBÉRY-NORD

MM. Monin, c. s., P.S., 2 251 ; Bouvard, R.P.R., 2 114 ; Bollon, U.D.F., 1 601 ; Besson, P.C., 692 ; Moulard, P.S.U., 179. *Ballottage.*

LA MOTTE-SERVOLEX

M. Hochard, U.D.F.-C.D.S., 3 978. *ELU.*
M. Benattar, c. s., P.S., 3 043 ; Mme Legrand, P.C., 534.

LA ROCHETTE

M. Peillex, U.D.F., 1 879, *ELU.*
MM. Tranchant, P.C., 1 022 ; Portugal, P.S., 555.
M. Lozac Hmeur, c. s., mod., ne se représentait pas.

LES ÉCHELLES

MM. Vial, U.D.F., 1 016 ; Thomiel, P.S., 834 ; Meot, P.C., 138.
M. Gros, c. s., P.S., ne se représentait pas.

MOUTIERS

M. Tartarat, R.P.R., 3 096. *ELU.*
MM. Blanc, c. s., a. d., P.S., 1 830 ; Régnier, P.C., 1 216.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

MM. Perrier, c. s., dép., P.S., 3 053 ; Durbet, R.P.R., 2 312 ; Mme Ferrari, P.C., 831 ; M. Mille, écol., 151. *Ballottage.*

SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

MM. Fernex de Mongex, R.P.R., 996 ; Ménart, c. s., P.S., 919 ; Cendre, P.C., 272 ; Allard, div. g., 212. *Ballottage.*

La gauche, qui avait conquis, en 1976, la présidence du conseil général de la Savoie grâce à l'apport des voix de deux conseillers généraux « modérés », avait, en 1979, obtenu à elle seule la majorité avec dix-huit sièges (treize P.S., cinq P.C.). Le 14 mars, le P.S. a perdu deux sièges, Moutiers et La Motte-Servolex, au profit du R.P.R., et parmi les quatre cantons en ballottage la gauche devrait s'incliner dans celui de Chambéry-Nord, également au profit du R.P.R., et dans les cantons des Echelles et de Saint-Pierre-d'Albigny, le scrutin sera très serré, dimanche prochain.

Les formations de droite et de gauche pourraient avoir, au soir du 21 mars, un nombre égal d'élus : quinze. Le nom du futur président du conseil général de la Savoie dépendra alors, comme en 1976, du vote des quatre conseillers généraux non inscrits. Deux d'entre eux, dont le canton était renouvelable, furent particulièrement « choyés » par la droite, qui évita de leur opposer un adversaire. Si le P.S. s'abstint de présenter un candidat contre M. Avocat à Beaufort, il désigna un adversaire contre M. Meunier, qui démissionna il y a quelques années du P.S., mais qui vota pour l'actuel président du conseil général, le socialiste Louis Besson. M. Meunier a été réélu dès le premier tour. La droite espère qu'il s'associera, après le 21 mars, à une « nouvelle majorité ».

Le jeune député R.P.R., M. Michel Barnier, qui espérait, à l'occasion de ces élections, « planter les premiers jalons » en direction du siège de président du conseil général, a apparemment mieux réussi qu'il ne l'espérait. Seule, semble-t-il, la « majorité personnelle » dont dispose M. Besson au sein de l'assemblée départementale savoyarde pourrait faire échec à son adversaire de droite.

CONS. GEN. (prés. : M. Louis Besson, P.S., dép.) : 5 P.C., 13 P.S., 5 U.D.F.-C.D.S., 3 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 7 mod.

HAUTE-SAVOIE (16)

ONT ETE REELUS : MM. Fumex, mod. (Annecy-Nord-Est) ; Bondaz, U.D.F. (Le Biot) ; Bouvier, U.D.F.-C. D. S. (Boëge) ; Pellarin, U.D.F.-P.R. (Cruseilles) ; Abry, mod. (Seyssel) ; Nycollin, mod. (Taninges) ; Allamand, U.D.F. (Scionzier) ; Decarré, U.D.F.-C.D.S. (Seynod).

ANNEMASSE-SUD

M. Birraux, dép., U.D.F., 5 081, *ELU.*
MM. Cambefort, c. s., P.S., 3 085 ; Wolf, P.C., 789 ; Gandon, R.P.R., 729.

BONNEVILLE

M. Meylan, U.D.F., 3 803, *ELU.*
M. Briffod, c. s., P.S., 2 761 ; Mme Rigot, P.C., 778.

CHAMONIX

MM. Charlet, R.P.R., 1 698 ; Couttet, mod., 855 ; Mme Payot, mod., 793 ; MM. Dablanc, c. s., P.C., 780 ; Tomei, P.S., 414. *Ballottage.*

ÉVIAN-LES-BAINS

MM. Francina, R.P.R., 3 117 ; Vivien, mod., 2 371 ; Comont, P.S., 960 ; Mme Vicin, P.S. diss., 920 ; M. Buet, div. gauche, 650 ; Mme Edmond, P.C., 516. *Ball.*
M. Combet, c. s., div. g., ne se représentait pas.

RUMILLY

MM. Dagand, c. s., sout. R.P.R., 1 951 ; Benoit, div. g., 1 678 ; De Mouxy, U.D.F., 1 530 ; Mme Valentinis, mod., 634 ; M. Roullet, P.C., 368. *Ballottage.*

SALLANCHES

MM. Morand, U.D.F., 1 660 ; Grevy, R.P.R., 1 493 ; Gachet, mod., 1 218 ; Ponchaud, mod., 1 108 ; Dalex, P.S., 881 ; Honoré, mod., 449 ; Descamps, P.C., 241. *Ballottage.*
Le Bescond, c. s., sout. R.P.R., ne se représentait pas.

THONES

M. Golliet, U.D.F.-C.D.S., 4 216, *ELU.*
MM. Cassayre, P.S., 626 ; Genot, P.C., 95.
Dupont, c. s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

THORENS-GLIÈRES

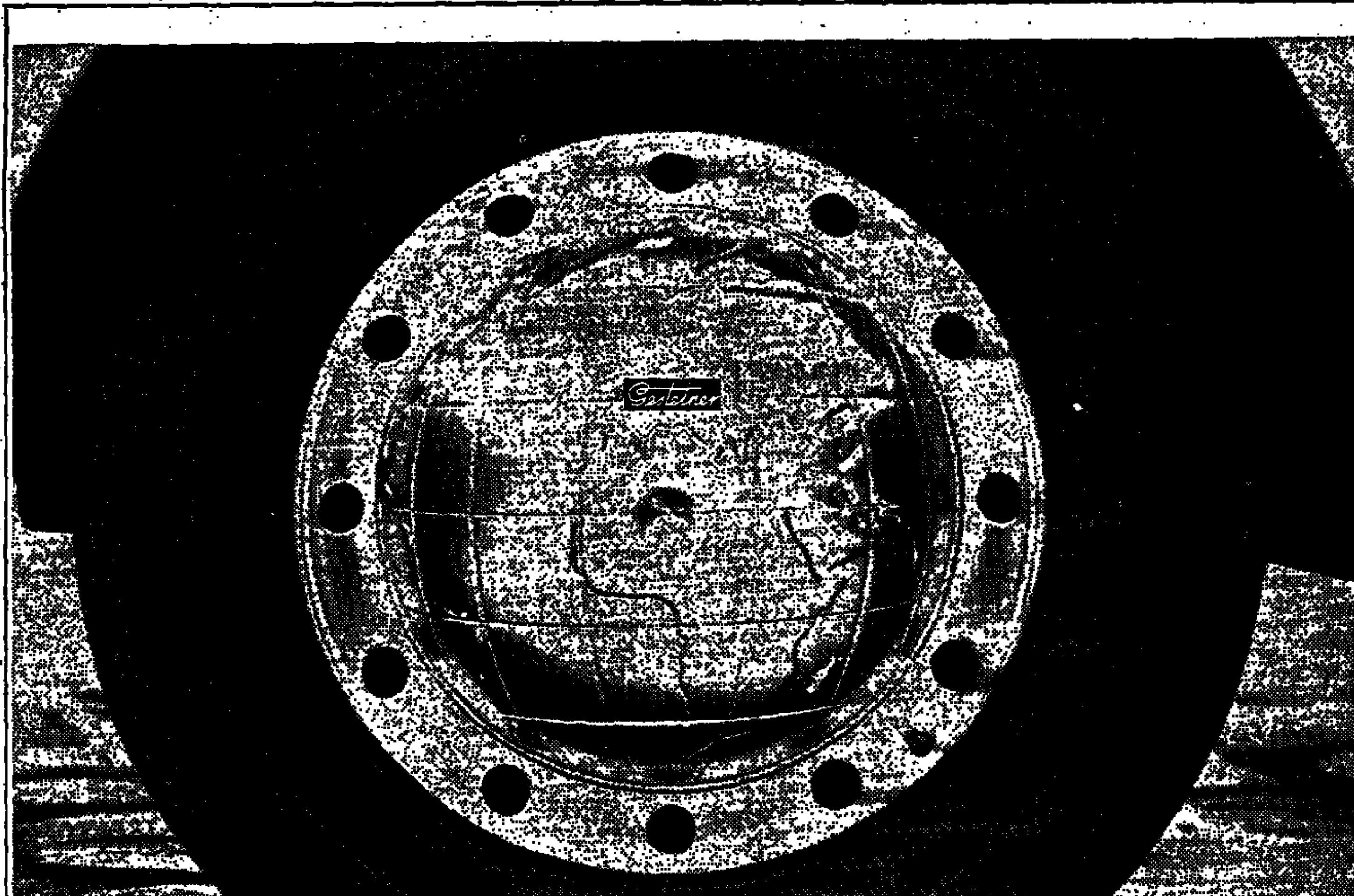
MM. Baud, U.D.F., 1 064 ; Metral, mod., 920 ; Aunis, P.S., 826 ; Perret, P.C., 297. *Ballottage.*
Lavy, c. s., a. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

La gauche qui ne disposait à l'assemblée départementale que de sept conseillers généraux (cinq P.S., et deux P.C.) sur trente-trois, reviendra le 21 mars prochain encore plus « squelettique ». En effet, deux conseillers généraux socialistes, M. Cambefort, à Annemasse-Sud, et M. Briffod, à Bonneville, ont été battus, le premier par le député de la Haute-Savoie, M. Claude Birraux (U.D.F.), le second par M. Michel Meylan (mod.). Enfin, le canton de Chamonix qui avait élu en 1976 un communiste reverra probablement à sa place un R.P.R. le 21 mars.

Dans ce département qui a voté massivement pour M. Giscard d'Estaing le 10 mai et où tous les sièges de députés et de sénateurs appartiennent au C.D.S. ou au R.P.R., onze des seize conseillers généraux renouvelables — tous de droite — ont été réélus ou élus dès le premier tour, souvent avec des scores qui frisent le « plébiscite ».

CONS. GEN. (prés. : M. Bernard Pellarin, U.D.F.-P.R., sén.) : 2 P.C., 5 P.S., 1 div. g., 8 U.D.F.-C.D.S., 7 U.D.F.-P.R., 1 U.D.F., 2 app. R.P.R., 7 mod.

(Lire la suite page 20.)



TOUT LE MONDE VEUT UN SERVICE IMPECCABLE. GESTETNER MET 450 VOITURES A VOTRE DISPOSITION.

Les copieurs Gestetner bénéficient d'un service sans faille. Pas de phrases ! Démonstration.

45 succursales réparties sur toute la France. Soit plusieurs centaines de véhicules. Soit plus de mille personnes à votre service. Où que vous soyez, Gestetner livre à domicile et fournit à tout moment l'assistance technique que vous lui demandez.

Pour assurer un service impeccable, il n'y a pas de secret. Il faut du monde, des véhicules, des stocks de pièces détachées, à proximité des utilisateurs. Et il faut penser à tout.

Pour recevoir, sans engagement, une information complète sur nos copieurs, retournez ce bon à Gestetner - 71, rue Camille Groult - 94400 Vitry-sur-Seine - Tél. : 680.85.22.
M. ____ Société ____
Adresse ____ M
____ Tél. : ____

Gestetner
Pour l'amélioration de vos conditions de travail.

BAZAINE / DFS



LE PREMIER TOUR

SEINE-MARITIME (19 + [23])

ONT ETE REELUS : MM. Binet, U.D.F. (Argueil) ; Verhaegue, U.D.F. (Buchy) ; Malou, U.D.F.-rad. (Caudebec-en Caux) ; Martin, U.D.F.-M.D.S. (Clérès) ; Ducatel, U.D.F. (Doudeville) ; Blot, R.P.R. (Forges - les - Eaux) ; Clément Grancourt, R.P.R. (Goderville) ; Henillard, U.D.F. - rad. (Gournay-en-Bray) ; Dubosc, U.D.F. (Le Havre-I) ; Mme Riqual, P.C. (Le Havre - III) ; Huguerre, U.D.F.-M.D.S. (Rouen-I) ; Lecanuet, c.s., U.D.F. - C.D.S. (Rouen-II) ; Carpentier, U.D.F.-rad. (Saint-Saens).

● BOIS-GUILLAUME

MM. Quintard, mod., 3 000 ; Carliez, P.S., 2 778 ; Bacourt, U.D.F.-M.D.S., 1 925 ; Pastout, R.P.R., 1 728 ; Charlionet, P.C., 611. *Ballottage.*

BOLBEC

MM. Laplace, U.D.F., 5334 ; Roussel, P.S., 4 102 ; Belhache Claude, P.C., 1 998. *Ballottage.*
M. Belhache, Paul, c. s., P.C., ne se représentait pas.

BOOS

MM. Grassin Delyle, U.D.F., 4 086 ; Gondonneau, P.S., 3 660 ; Canu, mod., 2 853 ; Picard, P.C., 1 521.
M. Nagniaux, c. s., U.D.F., ne se représentait pas. *Ballottage.*

● CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

MM. Rhem, P.S., 4 431 ; Paquereau, R.P.R., 3 604 ; Morin, P.C., 1 927. *Ballottage.*

● DIEPPE-EST

MM. Branthonne, P.S., 2 935 ; Cuvilliez, P.C., 2 858 ; Lefèvre, mod., 2 733 ; Hadjopoulos, U.D.F., 2 645. *Ballottage.*

● DIEPPE-OUEST

MM. Bourlanges, R.P.R., 4 309 ; Bourgois, c. s., a. d., P.C., 3 297 ; Hermantier, P.S., 2 817 ; Banc, mod., 147. *Ballottage.*

● ELBEUF

MM. Youinou, c. s., P.S., 7 004 ; Lepecq, U.D.F., 4 137 ; Chauvel, P.C., 2 535 ; Piquenot, mod., 2 365. *Ballottage.*

ENVERMEU

MM. Wissart, P.S., 4 369 ; Caron, c. s., a. s., U.D.F.-C.D.S., 4 282 ; Fromentin, mod., 3 188 ; Le Marrec, P.C., 3 087. *Ballottage.*

EU

MM. Duhornay, mod., 6 530 ; Garraud, P.C., 4 084 ; Foulon, P.S., 3 258. *Ballottage.*
M. Boisson, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

● GONFREVILLE-L'ORCHER

M. Eude, P.C., 4 894, *ELU.*
MM. Comont, R.P.R., 2 259 ; Pigeon, P.S., 2 248.

● GRAND-COURONNE

Mme Duchemin, P.S., 4 622 ; MM. Salen, P.C., 3 488 ; Tribouillard, U.D.F., 3 170. *Ballottage.*

● GRAND-QUEVILLY

M. Giovannelli, P.S., 6 520, *ELU.*
MM. Doenlen, R.P.R., 2 606 ; Sorel, P.C., 1 711.
M. Larue, c. s., sén., P.S., ne se représentait pas.

● LE HAVRE-IX

Mme Garcia, P.C., 2 475 ; MM. Lenain, P.S., 1 826 ; Baly, R.P.R., 1 478. *Ballottage.*

LE HAVRE-VI

MM. Besselat, R.P.R., 4 342 ; Colliard, c. s., P.C., 3 959 ; Varlet, P.S., 3 289 ; Debris, U.D.F., 2 180. *Ballottage.*

● LE HAVRE-VII

M. Lagarde, U.D.F. - R.P.R., 6 489, *ELU.*
MM. Delegue, P.S., 3 150 ; Schiewitz, c. s., P.C., 2 230.

● LE HAVRE-VIII

MM. Fouilland, P.S., 3 627 ; Paul, P.C., 3 029 ; Garcin, U.D.F., 2 715. *Ballottage.*

● LE HAVRE-X

M. Barrier, P.C., 3 522; Mme Defrène, P.S., 2 511 ; MM. Hebert, R.P.R., 2 196 ; Despierre, ext. g., 306. *Ballottage.*

● MONT-SAINT-AIGNAN

MM. Simon, R.P.R., 5 488 ; Labigne, P.S., 5 234 ; Brajeux, mod., 3 518 ; Demarty, P.C., 2 152 ; Mme Gluck, ext. g., 478. *Ballottage.*

MONTIVILLIERS

MM. Lecointre, U.D.F., 5 548 ; Vallery, P.S., 5 191 ; Eberhard, c. s., sén., P.C., 2 268. *Ballottage.*

● NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

MM. Pougnie, U.D.F.-M.D.S., 4 316 ; Grenier, P.C., 2 824 ; Verger, P.S., 2 776 ; Carrier, div. g., 585. *Ballottage.*

OFFRANVILLE

MM. Dasnias, P.S., 3 701 ; Grenet, U.D.F., 3 110 ; Senecal, c. s., P.C., 1 970. *Ballottage.*

● PETIT-QUEVILLY

MM. Levillain, P.C., 3 660; Massion, dép., P.S., 3 077 ; Seri, R.P.R., 2 230. *Ballottage.*

● ROUEN-III

M. Danet, U.D.F., 2 569, *ELU.*
M. Aurousseau, P.S., 1 270 ; Mme Castel, P.C., 310.

● ROUEN-VII

Mme Bonvoisin, U.D.F., 2 772, *ELUE.*
MM. Beregovoy, P.S., 1 956 ; Laine, P.C., 505 ; Deliquaire, ext. g., 306.

● SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

MM. Toutain, P.C., 4 724 ; Tisne, U.D.F.-M.D.S., 2 916 ; Lefebvre, P.S., 2 604. *Ballottage.*

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

MM. Castagnet, P.S., 2 416 ; Merville, R.P.R., 2 350 ; Gibet, U.D.F., 1 970 ; Caillat, P.C., 585 ; Tugaut, mod., 479. *Ballottage.*
M. Odièvre, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

● SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN-

M. Grandpierre, P.C., 6 783 ; Mme Valognes, P.S., 5 528 ; M. Dubocage, R.P.R., 4 711 ; Mme Cardon, ext. g., 687. *Ballottage.*

YERVILLE

MM. Trassy-Paillogues, U.D.F.-R.P.R., 2 312, *ELU.*
MM. Hebert, P.S., 1 132 ; Velay, P.C., 294 ; Malet, div. g., 228.
M. Paillogues, c. s., U.D.F.-rad., ne se représentait pas.

YVETOT

MM. Bobee, c. s., M.R.G., 3 794 ; Leroux, R.P.R., 3 055 ; Lecoeur, écol., 1 291 ; Sanz, P.C., 596 ; His, div. g., 94. *Ballottage.*

La présidence de M. Jean Lecanuet, réélu dès le premier tour dans le canton de Rouen-II, reste menacée.

La création massive de cantons nouveaux profite à la gauche. Dans les cantons de ce type ou aucun sortant ne se présentait, un communiste, à Gonfreville, et un U.D.F., à Rouen-VII, ont été élus. Le P.C. est en ballottage favorable dans six cantons, et le P.S. dans quatre. Au Petit-Quevilly, le candidat communiste, M. Levillain, devance son concurrent socialiste, M. Massion, député.

En revanche, à Montivilliers et à Offranville, les sortants communistes ont été devancés par les candidats socialistes. Au Havre-VII, le sortant communiste a été battu, dès le premier tour, par le candidat de l'U.D.F., M. Antoine Lagarde. A Bolbec, où le sortant communiste ne se représentait pas, le candidat du P.S. devance nettement celui du P.C.F. et paraît bien placé pour l'emporter au second tour. Le P.S. est en ballottage favorable à Saint-Saens, où le sortant, M. Carpentier, se présente sous l'étiquette du parti radical, et à Yerville, où le sortant, radical ne se représente pas.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Lecanuet, U.D.F. - C.D.S., sén) : 11 P.C., 19 P.S., 2 M.R.G., 2 U.D.F.-M.D.S., 5 U.D.F-rad., 3 U.D.F.-C.D.S., 3 U.D.F.-PR, 16 UD.F., 4 R.P.R.

DEUX-SÈVRES (17)

ONT ETE REELUS : MM. Ganne, U.D.F - C.D.S. (Argenton-Château); Nicolas, U.D.F. - rad. (Beauvoir - sur - Niort) ; Brochard, c. s., U.D.F.-C.D.S. (Bressuire) ; Treille, c. s., U.D.F.-rad. (Brioux-sur-Boutonne) ; Fruchard, mod. (Mauléon) ; Bonnin, U. D. F. (Chef-Boutonne) ; Couturier, U.D.F., (Mauzé - sur - le - Mignon) ; Touzeau, U.D.F.-rad. (Melle) ; Bouchet, mod. (Saint-Loup-Lamaire) ; Dumont, mod. (Thouars-II).

AIRVAULT

MM. Folliet, U.D.F., 1 411 ; Perron, P.S., 908 ; Penit, div. g., 380 ; Ecochard, R.P.R., 364 ; Prudhomme, P.C., 90. *Ballottage.*
M. Barret, c. s., P.S., ne se représentait pas.

FRONTENAY- ROHAN-ROHAN

Mme Lision, R.P.R., 1 256 ; MM. Juin, P.S., 1 018 ; Chatelain, c. s., M.R.G., 1 001 ; Brelay, P.C., 471. *Ballottage.*

MAZIÈRES-EN-GATINE

MM. Bobin, c. s., U.D.F.-C.D.S., 1 595 ; Cantet, P.S., 1 114 ; Guillot, R.P.R., 1 114 ; Proust, P.C., 101. *Ballottage.*

NIORT-NORD

M. Garcia, R.P.R., 5 041, *ELU.*
MM. Durandeau, P.S., 4 110 ; Vincent, P.C., 885.
M. Gaillard, c. s., P.S., ne se représentait pas.

PARTHENAY

MM. Pineau, c. s., a. d., mod., 5 324 ; Hervé, P.S., 3 770 ; Guilbot, P.S., 1 426 ; Mme Frère, 411. *Ballottage.*

SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE-I

MM. Lemberton, c. s., P.S. diss., 2 871 ; Moreau, U.D.F., 1 682 ; Metois, P.S., 874 ; Mme Vinet, P.C., 383. *Ballottage.*

SECONDIGNY

MM. Airault, c. s., mod., 1 862 ; Fourré, mod., 1 683 ; Boisseau, P.S., 743 ; Texier, P.C., 125. *Ballottage.*

Dix conseillers généraux sortants ont retrouvé leur siège et six sont en ballottage. Un nouvel élu à Niort-Nord cause une surprise de taille. Ce canton était représenté depuis 1970 par le député et maire socialiste, M. René Gaillard, qui avait décidé, pour éviter le cumul de ses mandats, de se retirer. Désigné par le P.S., M. Durandeau est battu dès le premier tour par M. Alain Garcia (R.P.R.). En 1976, l'avance de M. Gaillard avait été de 900 voix au second tour.

Autre ballottage à Airvault, où le conseiller sortant, également socialiste, M. Barret, n'était pas candidat. C'est M. Folliet (U.D.F.), qui, ayant obtenu 44 % des suffrages et étant assuré du report des voix R.P.R., devrait l'emporter assez aisément.

A Saint - Maixent - l'Ecole, c'est encore un élu « socialiste », M. Lemberton, qui manque de 35 voix sa réélection. Il est vrai que M. Lemberton a été exclu du parti socialiste, qui présentait contre lui un autre candidat. Avec 49,41 % des voix, M. Lemberton se trouve néanmoins en ballottage très favorable.

A Frontenay - Rohan - Rohan, le radical de gauche, M. Chatelain, ancien député, conseiller général depuis 1945, est devancé par un socialiste, M. Juin, et par la candidate de l'opposition, Mme Lision, qui arrive en tête. L'issue est incertaine.

CONS. GEN. (prés. : M. Georges Treille, U.D.F. - rad., sén.) : 6 P.S., 1 P.S. diss., 1 M.R.G., 5 U.D.F. - rad., 3 U.D.F. - C.D.S., 3 U.D.F., 1 C.N.I.P., 1 app. R.P.R., 12 mod.

SOMME (22 + 1)

ONT ETE REELUS : MM. Lejeune, U.D.F.-M.D.S. (Abbeville - Sud) ; Classen, U.D.F. - M.D.S. (Ailly - sur - Noye) ; Desse, mod. (Boves) ; Adriaessens, mod. (Bray-sur-Somme) ; Bayard, U.D.F.-M.D.S. (Chaulnes) ; Temmermann, P.S. (Domart - en - Ponthieu) ; Dufour, mod. (Hornoy-le-Bourg) ; Lécuyer, U.D.F.-M.D.S. (Nouvion) ; Bignon, R.P.R. (Oisemont) ; Daniel, mod. (Poix-de-Picardie).

AMIENS-NORD-EST

MM. Carouge, c. s., P.C., 2 971 ; Decramer, U.D.F -C.D.S., 2 798 ; Gavelle, P.S., 2 106 ; Poulain, mod., 971 ; Daboval, div. g., 172. *Ballott.*

AMIENS-NORD-OUEST

Mme Cosserat, c. s., P.C., 2 358 ; MM. Liquier, P.S., 1 640 ; Dupille, R.P.R., 1 255 ; Mollien, U.D.F., 975. *Ballottage.*

AMIENS-OUEST

Mme Kaczmarek, c. s., P.C., 2 685 ; MM. Blanchard, R.P.R., 2 525 ; Caucheteux, P.S., 2 373 ; Laurent, U.D.F.-rad., 1 030. *Ballottage.*

BERNAVILLE

M. Hart, R.P.R., 1 742, *ELU.*
Becq, c. s., dép., P.S., 1 421 ; Hardy, P.C., 214.

CRÉCY-EN-PONTHIEU

MM. Lécuyer, U.D.F., 2 040 ; Ponchel, c. s., P.S., 1 609. Boucher, P.C., 438. *Ballottage.*

HALLENCOURT

MM Martin, R.P.R., 1 810 ; Jacob, c. s., P.C., 1 321 ; Ignace, mod., 543 ; Ternois, P.S., 524 ; Mme Desablin, div. g., 394. *Ballottage.*

HAM

MM. Lemaire, R.P.R., 2 688 ; Boitel, P.S., 2 498 ; Goubert, c. s., P.C., 2 242. *Ballottage.*

MOREUIL

MM. Soilleux, R.P.R., 2 573 ; Gardes, c. s., P.S., 1 935 ; Gervoise, P.C., 1 143. *Ballottage.*

PÉRONNE

MM. Carbonnelle, U.D.F., 4 382 ; Guilbeau, c. s., P.C., 3 190 ; Finet, P.S., 1 543. *Ballottage.*

PICQUIGNY

MM. Régnier, c. s., P.C., 3 762 ; Galliot, mod., 3 419. Mme Chevallier, P.S., 1 402 ; Grange, mod., 1 154. *Ballottage.*

ROSIÈRES-EN-SANTERRE

M. Trobas, R.P.R., 2 329, *ELU.*
Le Diascorn, P.S., 1 171 ; Lebrun, P.C., 1 006.
M. Millet, P.S., ne se représentait pas.

■ RUE

MM. Bamière, R.P.R., 3 033 ; Hermant, P.S., 1 695 ; Crépin, P.C., 1 198 ; Jame, div. g., 462. *Ballottage.*
M. Deray, U.D.F-M.D.S., s'est démis de son mandat.

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

MM. Gauthe, c. s., P.S., 2 626 ; Boulanger, P.C., 2 254 ; Lebeuf, R.P.R., 1 923 ; Rousseau, div. g., 82. *Ballottage.*

Vingt-deux cantons étaient à renouveler dans la Somme, auxquels est venu s'ajouter celui de Rue, dont le conseiller général, M. Gabriel Deray (M.D.S.), avait donné sa démission pour raisons de santé. Au premier tour dix conseillers ont été réélus et deux nouveaux ont été élus, M. Jacques Trobas (R.P.R.), à Rosières-en-Santerre, où M. Jean Millet (P.S.) ne se représentait pas, et M. Joël Hart (R.P.R.) à Bernaville, qui l'a emporté sur le socialiste sortant, M. Jacques Becq, député. L'opposition est pratiquement assurée de garder la présidence du conseil général, qui, en 1979, était revenue à M. Max Lejeune (M.D.S.), au bénéfice de l'âge, l'opposition et la majorité ayant chacune vingt-deux sièges. D'autant que M. Ponchel, socialiste sortant à Crecy-en-Ponthieu, est en ballottage difficile, tout comme le sortant communiste de Hallencourt, M. Jacob.

A Abbeville-Sud, M. Lejeune l'emporte de justesse avec 50,20 % tandis que communistes et socialistes se partagent à égalité le reste des suffrages. A Ham le communiste sortant M. Jean Coubet est distancé par le socialiste M. Jean Boitel, qui devrait l'emporter facilement au second tour.

CONS. GEN. (prés. : M. Max Lejeune, U.D.F - M.D.S., sén.) : 12 P.C., 10 P.S., 8 U.D.F - M.D.S., 4 U.D.F. - C.D.S., 1 U.D.F., 3 R.P.R., 6 mod.

TARN (21)

ONT ETE REELUS : MM. Maminade, mod. (Brassac) ; Cros, M.R.G. (Saint-Amans - Soult) ; Limouzy, R.P.R. (Castres-Nord).

CADALEU

MM. Pages, P.S., 956 ; Alquier, c. s., M.R.G., 952 ; Martinez, P.C., 119. *Ballottage.*

CARMAUX-NORD

M. Goulesque, P.S., 3 385, *ELU.*
MM. Cazelles, P.C., 1 853 ; Poutrain, R.P.R., 1 135 ; Varellles, c.s., P.S. ne se représentait pas.

CARMAUX-SUD

MM. Raynal, P.S., 2 177 ; Coutouly, c.s., P.C., 1 992 ; Viguier, R.P.R. 1 300. *Ballottage.*

CASTRES-EST

MM. Molinier, R.P.R., 2 697 ; Amen, c.s., P.S., 2 617 ; Castro, P.C., 685 ; Amalric, M.R.G., 356 ; Bouyssou, U.D.F., 247 ; Vivies, mod., 38. *Ballottage.*

CASTRES-SUD

MM. Ubiéma, R.P.R., 3 829 ; Petit, c.s., P.S., 3 148 ; Tignières, P.C., 1 818 ; Ginolhac, M.R.G., 267. *Ballottage.*

DOURGNE

MM. Mamy, c.s., U.D.F., 4 121 ; Mazars, P.S., 3 745 ; Delprat, P.C. 495. *Ballottage.*

GAILLAC

MM. Pistre, c.s., dép., P.S., 4 215 ; Hirissou, U.D.F., 3 997 ; Couchet, P.C., 679 ; Sabin, M.R.G., 384. *Ballottage.*

LACAUNE

M. Calas, R.P.R., 1 351, *ELU.*
MM. Benezeth, P.S., 819 ; Roque, U.D.F., 246 ; Catalo, P.C., 167 ; Bonnet, c. s., mod., ne se représentait pas.

LAVAUR

MM. Dalle, R.P.R., 2 820 ; Esparbie, c.s., M.R.G., 2 788 ; Lozar, P.S., 2 001 ; Bressolle, P.C., 1 180; Morizur, ext. g., 125. *Ballottage.*

MONESTIÈS

M. Pastor, P.S., 1 187, *ELU.*
MM. Cathala, M.R.G., 718 ; Thauzies, P.C., 208 ; Bonne, c.s., P.S., ne se représentait pas.

PAMPELONNE

MM. Alousque, c.s., P.S., 1 132 ; Rouvellat, M.R.G., 778 ; Mazars, U.D.F. 526 ; Coels, P.C., 398. *Ballottage.*

PUYLAURENS

MM. Maruejouls, c.s., mod., 1 720 ; Fournes, P.S., 1 450 ; Bousquel, P.C., 278. *Ballottage.*

RABASTENS

MM. Fargues, c.s., P.S., 1 404 ; De Guerdavid, mod., 1 114 ; Borderies, R.P.R., 654 ; Mousset, P.C., 527 ; Salvan, U.D.F., 87. *Ballott.*

VABRE

MM. Faure, c.s., U.D.F., 852 ; Arnaud, R.P.R., 649 ; de Rouville, P.S., 566 ; Croz, P.C., 74. *Ballottage.*

VALENCE-D'ALBIGEOIS

MM. Bernard, dép., P.S., 1 375 ; Nespoulous, c.s., U.D.F., 1 332 ; Daures, P.C., 79. *Ballottage.*

VAOUR

MM. Bosc, c.s., P.S. diss., 447 ; Lachèze, U.D.F., 353 ; Boyer, P.S., 299 ; Mme Hernandez, P.C., 49. *Ballottage.*
M. Bosc, c. s., mod., ne se représentait pas.

VIELMUR-SUR-AGOUT

MM. Racaud, mod., 922 ; Barbut, c.s., M.R.G., 721 ; Chadebec, P.S., 586 ; Espinasse, écol., 176 ; Mme Courtefoix, P.C., 120. *Ballottage.*

VILLEFRANCHE- D'ALBIGEOIS

MM. Polisset, P.S., 2 670 ; Rancoules, M.R.G., 2 239 ; Tripier, P.C., 732. *Ballottage.*
M. Albert, c. s., mod., ne se représentait pas.

Les socialistes tarnais se trouvent à deux doigts d'enlever la majorité absolue des sièges à l'assemblée départementale. En effet, ils paraissent en mesure de prendre les sièges de Dourgne, de Puylaurens, de Valence d'Albigeois et de Villefranche-d'Albigeois à l'ancienne majorité au moment même où le canton de Cadalen peut leur échoir au grand dam des radicaux de gauche. Les cinq sièges sont mathématiquement nécessaires pour faire passer la présidence du conseil général du camp radical au camp socialiste. Le résultat semble d'autant plus aléatoire que les duels s'annoncent serrés et que le canton de Vaour peut échoir à un candidat socialiste dissident. M. Jacques Limouzy (R.P.R.), ancien secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, retrouve sans peine son siège de Castres-Nord.

CONS. GEN. (prés. : M. Louis Brives, M.R.G., sén.) : 1 P.C., 17 P.S., 7 M.R.G., 1 div. g., 6 U.D.F., 3 R.P.R., 7 mod.

TARN-ET-GARONNE (15)

A ETE REELU : M. Descazeaux, P.S. (Saint-Nicolas-de-la-Grave).

AUVILLAR

MM. Vidalot, c.s., M.R.G., 673 ; Baffalio, R.P.R., 612 ; Mme Sarraut, P.S., 451 ; M. Breton, P.C., 251. *Ballottage.*

BOURG-DE-VISA

MM. Richard, c.s., div. g., 376 ; Giron, R.P.R., 341 ; Lacoste div. g., 302 ; Carrière, M.R.G., 206 ; Jacquet, P.C., 93 ; Couderc, mod., 73. *Ballottage.*

CASTELSARRASIN-II

MM. Laffont, R.P.R., 1 175 ; Carla, P.S., 978 ; Larroque, c.s., M.R.G., 946 ; Bonnet, P.C., 804. *Ballottage.*

CAYLUS

MM. Lafon, c.s., mod., 578 ; Saint-Martin, P.S., 391 ; Cavaillé, div. g., 250 ; Jadas, div. g., 222 ; de Vesins, U.D.F., 215 ; Vidaillac, ext. g., 75 ; Lagrue, P.C., 52. *Ballottage.*

LAVIT

MM. de Marsac, c.s., P.S., 925 ; Maynard, div. g., 464 ; Louvard, R.P.R., 316 ; Pizzolato, P.C., 141 ; Poux, ext. g., 43. *Ballottage.*

MOISSAC-I

MM. Nunzi, P.S., 1 299 ; Barnac, U.D.F., 1 172 ; Lauture, M.R.G., 572 ; Danis, P.C., 477 ; Ayme, mod., 364. *Ballottage.*
M. Rigal, c.s., M.R.G., ne se représentait pas.

MOLIÈRES

MM. Combelles, c.s., mod., 705 ; Sahuc, M.R.G., 536 ; Delfour, P.S., 530 ; Sanchez, P.C., 08. *Ballottage.*

MONTAUBAN-II

MM. Albinet, R.P.R., 2 267 ; Gouze, c.s., P.S., 2 009 ; Gonzales, M.R.G., 1 048 ; Mme Bouyssi, P.C., 504 ; M. Cerciat, ext. g., 152. *Ballottage.*

MONTAUBAN-III

MM. Delams, c.s., P.S., 1 609 ; de Santi, R.P.R., 1 468, Collin, M.R.G., 824 ; Mme Bouyer, U.D.F., 410 ; MM. Frauciel, P.C., 297 ; Lacoste, ext. g., 106. *Ballottage.*

MONTAUBAN-IV

MM Pécou, R.P.R., 1 987 ; Hamecher, c. s., M.R.G., 1 373 ; Cabanillas, P.S., 1 325 ; Dejean, P.C., 505 *Ballottage.*

MONTECH

MM. Hevin, R.P.R., 1 200 ; Maignard, P.S., 1 119 ; Auge, c. s., div. g., 937 ; Rup, div. g., 521 ; Mme Aragon, P.C., 516 ; MM. Gondalma, U.D.F., 502 ; Astoul, M.R.G., 477 ; Camaloup, div. g., 449. *Ballottage.*

NÈGREPELISSE

MM. Battut, R.P.R., 1 577 ; Cambon, P.S., 1 359 ; Jouany, sén., M.R.G., 1 076 ; Liberos, div. g., 596 ; Martin, P.C., 439. *Ballottage.*
M. Bourdarios, c. s., M.R.G., ne se représentait pas.

VERDUN-SUR-GARONNE

MM. Roger, c. s., M.R.G., 1 434 ; Guionnet, P.S., 975 ; Battistella, R.P.R., 955 ; Gimenez, P.C., 438. *Ballottage.*

VILLEBRUMIER

MM. Vigourous, U.D.F.-R.P.R., 839 ; Vigouroux, c. s., P.C., 713 ; Delbouys, P.S., 475 ; Malfre, M.R.G., 375. *Ballottage.*

Mme Evelyne-Jean Baylet, P.-D.G. de la Dépêche du Midi, qui préside l'assemblée départementale, voit faiblir l'emprise des radicaux de gauche sur le département et, par là même, la solidité de sa présidence. Si le M.R.G. perdait les sièges de Castelsarrasin-II, de Moissac-I et de Nègrepelisse au profit du P.S., dont les candidats devancent les siens dans ces trois cantons, celui-ci pourrait devenir la force politique la plus importante au sein du conseil général.

Sur les quinze cantons soumis à renouvellement, treize appartenaient à la majorité, mais un seul retrouve, dès le premier tour, son titulaire : M. Descazeaux (P.S.) à Saint-Nicolas-de-la-Grave. Même le maire de Montauban, M. Delmas (P.S.), se trouve mis en ballottage avec 34,13 % des suffrages exprimés.

CONS. GEN. (prés. : Mme Evelyne Baylet, M.R.G.) : 1 P.C., 7 P.S., 12 M.R.G., 4 div. g., 1 R.P.R., 3 mod.

VAR (21)

ONT ETE REELUS : MM. Rollandy, P.S. (Aups) ; Levasseur, P.S. (Comps-sur-Artuby) ; Reboul, P.S. (Cotignac) ; Nicoletti, P.S. (Salernes) ; Fogacci, mod. (Toulon - I) ; Tracy, U.D.F. - P.R. (Toulon-IV) ; Arreckx, U.D.F. (Toulon-VI); Bernardi, R.P.R. Toulon-VII).

BARJOLS

MM. Nironi, c. s., P.C., 1 570 ; Agostini, mod., 870 ; Dozol, P.S., 724 ; Touyon, mod., 232. *Ballottage.*

COLLOBRIÈRES

M. Tezenas, U.D.F., 2 679, *ELU.*
MM. Ravello, c. s., P.S., 1 947 ; Dumond, P.C., 404 ; Graciano, mod., 96.

CUERS

MM. Guigou, P.C., 2 103 ; Géraud, div. g., 1 894 ; Beme, R.P.R., 1 557 ; Desclaux, mod., 931 ; Ferre, ext. d., 290 ; Blanc, div. g., 175. *Ballottage.*
M. Blacas, c. s., P.S., ne se représentait pas.

DRAGUIGNAN

MM. Hermet, R.P.R., 6 655 ; Gayrard, c. s., P.S., 6 271 ; Nardini, P.C., 1 817. *Ballottage.*

FAYENCE

MM. Bertrand, R.P.R., 2 292 ; Fabre, c. s., P.S., 1 490 ; Bagur, mod., 1 021 ; Vide, P.C., 560. *Ballottage.*

GRIMAUD

M. Brehant, R.P.R., 4 881 *ELU.*
MM. Gio, c. s., P.S., 4 029 ; Ferrari, P.C., 727 ; Daquin, mod., 0.

LA CRAU

MM. Thevenet, R.P.R., 4 613 ; Conan, P.C., 2 448 ; Palazy, c. s., P.S., 2 361. *Ballottage.*

LA ROQUEBRUSSANNE

MM. Emeric, c. s., P.S., 1 590 ; François, U.D.F., 1 295 ; Guinard, P.C., 588 *Ballottage.*

LE BEAUSSET

MM. de Combret, U.D.F., 2 577 ; Jourdan, P.C., 1 941 ; Espiaut, R.P.R., 1 548 ; Constant, P.S., 1 429 ; Amic, c. s., a. s., div. g., 1 139. *Ballottage.*

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

MM. Paecht, c. s., a. d., U.D.F.-P.R., 3 993 ; Barbero, P.S., 1 972 ; Sprecher, P.C., 1 836 ; Bertrand, R.P.R., 821 ; Pilard, ext. d., 246 ; Mounier, écol., 217. *Ballottage.*

SOLLIÈS-PONT

MM. Menut, c. s., P.S., 4 750 ; Mahieu, R.P.R., 4 435 ; Conan, P.C., 1 703. *Ballottage.*

TOULON-III

MM. Vitel, c. s., Mod., 3 739 ; Lonjon, P.S., 2 448 ; Kurtzemann R.P.R., 2 431 ; de Ubeda, P.C., 1 456 ; Tambon, M.R.G., 315 *Ballottage.*

TOULON-VIII

MM. Goutx, R.P.R., 3 530 ; Pradie, P.S., 3 194 ; Fabre, U.D.F.-rad., 2 722 ; Mme Maggio, P.C. 1 475 ; M. Pieroni, mod., 573. *Ballottage.*
M. Pizard, c. s., P.C., ne se représentait pas.

Sur les vingt-deux postes de conseillers généraux à pourvoir, huit l'ont été au premier tour (trois dans la majorité et cinq dans l'opposition). Si la majorité se retrouve en ballottage favorable dans sept cantons, l'opposition semble mieux placée dans les six autres et marque une nette progression. Le recul des voix communistes est sensible et dans le canton de La Seyne-Saint-Mandrier, le docteur Paecht, ancien député P.R. et conseiller général sortant, progresse de plus de deux points par rapport au premier tour des cantonales de 1976, se plaçant en ballottage très favorable (43,90 %)

La surprise est venue de la réélection, dès le premier tour, de M. Maurice Arreckx, maire de Toulon, dans le sixième canton, avec un score de 60,57 %, soit un bond de dix-huit points par rapport au scrutin de 1976, qui est fatal au socialiste M. Jean-Pierre Ferrier. M. Arreckx, qui avait été battu aux législatives de 1981, de 1 %, par M. Guy Durbec, P.S., voit sa position renforcée pour les élections municipales de 1983. M. Ferrier est le suppléant de M. Durbec.

CONS GEN. (prés. : M. Edouard Soldani, P.S., sén.) : 6 P.C., 19 P.S. et 3 app. P.S., 2 div. g., 4 U.D.F.-P.R., 2 U.D.F., 2 R.P.R., 3 mod.

VAUCLUSE (12)

A ETE REELU : M. Espénon, mod. (Pernes-les-Fontaines).

AVIGNON-NORD

M. Deroudilhe, c. s., U.D.F., 4 486 ; Mme Paillard, P.S., 2 832 ; MM. Mouret, P.C., 1 430 ; Rame, U.D.F.-P.R., 1 107. *Ballottage.*

AVIGNON-OUEST

MM. Travail, c. s., P.S., 2 799 ; Dufaut, R.P.R., 2 066 ; Mercury, U.D.F., 1 505 ; Gontard, U.D.F.-rad., 1 491; Mme Bourgeois, P.C., 964. *Ballottage.*

BOLLÈNE

MM. Sabatier, c. s., P.C., 4 043 ; Pellissier, U.D.F -C.N.I.P., 3 471 ; Lambertin, P.S., 2 939 ; Robert, mod., 2. *Ballottage.*

CARPENTRAS-SUD

MM. Ferrand, R.P.R., 4 651 ; Ghio, P.S., 3 105; Barras, c. s. U.D.F.-rad., 2 705 ; Bertrand, P.C., 2 495 ; Germain, extr. d., 412. *Ballottage.*

CAVAILLON

MM. Lombard, c. s., P.S., 5 886 ; Drevet, R.P.R., 5 737 ; Mme Roche, P.C., 2 041. *Ballottage.*

GORDES

MM. Chabert, mod., 1 272 ; Richard, c. s., P.C., 1 139 ; Mathieu, P.S., 495. *Ballottage.*

ORANGE-OUEST

MM. Pini, R.P.R., 2 632 ; Giorgi, c. s., P.C., 2 498 ; Labe, P.S., 1 738; Gilles, U.D.F.-rad., 1 137 ; Bompard, ext. d., 332. *Ballottage.*

PERTUIS

MM. Jaubert, c. s., P.S., 3 324 ; Fructus, mod., 2 809 ; Plat, P.C., 2 461 ; Bezol, R.P.R., 1 524. *Ball.*

SAULT

MM. Meffre, Fernand, P.S., 437 ; Prosper, U.D.F.-P.R., 400 ; Seignon, c. s., U.D.F -rad., 339 ; Meffre, Jeannot, P.C., 128. *Ballottage.*

VAISON-LA-ROMAINE

MM Meffre, c. s., P.S., 2 378 ; Charasse, mod., 2 224 ; Saisse, P.C. 907 ; Morucci, U.D.F.-C.D.S., 258. *Ballottage.*

VALRÉAS

MM Adrien, mod., 2 625 ; Duffard, c. s., P.S., 2 116 ; Rey, P.C., 659 ; Freynet, div. g. 197. *Ball.*

Un seul candidat sortant a été réélu au premier tour, M. Gilbert Espénon (modéré) dans le canton de Pernes-les-Fontaines. Six autres devraient retrouver sans difficulté leurs sièges (Avignon-Nord, Bollène, Cavaillon, Gordes, Pertuis et Vaisons-la-Romaine). A Valréas, le scrutin sera, en revanche, serré entre M. Jean Duffard (P.S.), conseiller sortant, et M. Albert Adrien (modéré), ainsi que dans le canton d'Orange - Ouest, où le sortant, M. Louis Giorgi (P.C.), est talonné par le candidat du R.P.R., M. Robert Pini.

Dans le canton d'Avignon-Ouest, le jeune candidat R.P.R., M. Alain Dufaut, devrait battre aisément le conseiller général sortant, socialiste, M. Paul Travail, s'il bénéficie d'un bon report des voix des deux autres candidats de l'opposition.

A Carpentras-Sud, c'est encore un jeune candidat R.P.R., M. Jean-Michel Ferrand, qui arrive largement en tête, devançant le sortant, M. Barras (rad.), de 1 946 voix. Ce dernier devrait vraisemblablement se retirer, de même que M. Henri Seignon (rad.), conseiller sortant, qui, dans le canton de Sault, est devancé par le candidat du P.R., M. Francis Prosper.

Sur l'ensemble des douze cantons, le P.C. recule de près de 8 points par rapport à 1976 (20,14 % contre 28 %), malgré une nette augmentation des suffrages exprimés. Le P.S., en revanche, améliore son score de 2,58 % (31,08 % contre 28,50 %). L'opposition progresse de 5,28 % par rapport au scrutin de 1976.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Garcin, P.S.) : 5 P.C., 11 P.S., 1 M.R.G., 2 U.D.F.-rad.,

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION
HEBDOMADAIRE
spécialement destinée
à ses lecteurs
résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

DES ÉLECTIONS CANTONALES

VENDÉE (15)

ONT ETE REELUS : MM. Crucis, U.D.F. - P.R. (Chantonnay); Priouzeau, mod. (Mareuil-sur-Lay-Dissais) ; Ansquer, R.P.R. (Montaigu) ; Brosset, R.P.R. (Mortagne-sur-Sèvre) ; Aimé, mod. (Moutiers - les - Mauxfaits) ; Oudin, R.P.R. (Noirmoutier-en-l'Ile) ; Roch, mod. (Palluau) ; de Tinguy du Pouet, U.D.F.-C.D.S. (Pouzauges) ; Viguié, R. P. R. (Saint - Jean - des - Monts) ; Grit, U.D.F. - C.D.S. (La Roche - sur - Yon - Sud) ; Calveau, c.s., .D.F. - C.D.S. (Saint-Gilles-Croix-de-Vie).

FONTENAY-LE-COMTE

MM. Sorin, mod., 3 828 ; Remaud, P.S., 3 247 ; Masse, R.P.R., 2 136 ; Greard, P.C., 675 ; Morcrette, M.R.G., 228.

Forens, c. s., a. d., sout. R.P.R., ne se représentait pas. *Ballottage.*

LA MOTHE-ACHARD

M. Breton, R.P.R., 5 080, *ELU.*

MM. Perron, P.S., 1 554 ; Lavigne, P.C., 342 ; Pateau, c. s., mod., ne se représentait pas.

LUÇON

MM. Poitevineau, U.D.F., 4 493 ; de Mouzon, c. s., M.R.G., 4 248 ; Landais, P.C., 871. *Ballottage.*

SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

MM. Moinard, mod., 1 788 ; Mallet, P.S., 1 380 ; Royer, R.P.R., 831 ; Normand, M.R.G., 431 ; Puaud, P.C., 246 ; Bourdin, ext. g., 181 ; de Certaines, mod., est décédé. *Ballottage.*

Trois sièges restent en ballottage à l'issue du premier tour. A Fontenay-le-Comte et Saint-Hilaire-des-Loges, le résultat sera vraisemblablement sans surprise : l'opposition devrait ajouter ces deux cantons au douze qu'elle a déjà conservés dès le premier tour, avec, souvent, plus de 70 % des suffrages exprimés. Reste le canton de Luçon : pour la première fois, M. de Mouzon (M.R.G.), est en ballottage. En 1976, il avait été élu avec 51,39 % des suffrages exprimés. Devancé de 245 voix par M. Poitevineau (U.D.F.), il ne peut espérer l'emporter, le 21 mars, qu'avec un bon report des voix, qui au premier tour, se sont portées sur le candidat communiste, M. Landais.

CONS. GEN. (prés. : M. Michel Crucis, U.D.F. - P.R., sén.) : 3 P.S., 2 M.R.G., 4 U.D.F. - C.D.S., 5 U.D.F. - P.R., 6 R.P.R. et 1 app. R.P.R., 9 mod. 1 mod. est décédé.

VIENNE (12 + [8 + 1])

ONT ETE REELUS : MM. Bernard, mod. (Availles-Limouzine) ; Abelin, U.D.F.-C.D.S. (Châtellerault-Nord) ; Roy, mod. (Monts-sur-Guesnes) ; Bernard, mod. (La Villedieu - du - Clain) ; Manteau, mod. (Vivonne) ; Rubi, P.S. (Vouneuil-sur-Vienne) ; Grandon, U. D. F.-C. D. S. (Poitiers-III) ; Chamard, R.P.R. (Poitiers-VI).

● CHATELLERAULT-OUEST

Mme Cresson, a.d., P.S., 3 073 ; Rebouilh, R.P.R., 1 998 ; Monaury, P.C., 1 004 ; Mme Fichelson, P.S.U., 202. *Ballottage.*

DANGE-SAINT-ROMAIN

MM. Stanghellini, mod., 2 383, *ELU* ; Monjalon, P.S., 1 776 ; Mmes Bedeneau, P.C., 269 ; Dugue, P.S.U., 119.

M. Le Dantec, c.s., mod., ne se représentait pas.

GENÇAY

MM. Lepercq, a.d., R.P.R., 2 638, *ELU* ; Crespin, c.s., P.S., 1 280 ; Baudiffier, div. g., 574 ; Bernardeau, P.C., 472 ; Riondet, P.S.U., 72.

L'ISLE-JOURDAIN

MM. Rideau, c.s., P.C., 1 916 ; Doury, U.D.F. - C.D.S., 1 661 ; Bouet, P.S.U., 335. *Ballottage.*

LENCLOITRE

MM. Archambault, c.s., P.C., 1 653 ; Girard, R.P.R., 1 025 ; Colin, div. g., 557 ; Thomas, mod., 403 ; Pasquet, P.S., 301 ; Champalou, mod., 122 ; Macaire, P.S.U., 66. *Ballottage.*

MONTMORILLON

MM. Cormier, U.D.F.-C.D.S., 1 992 ; Cubeau, R.P.R., 1 275 ; Pastureau, P.S., 1 158 ; Gerbaud, P.C., 1 063 ; Lavergne, div. g., 296 ; Gevaudan, P.S.U., 170. *Ballottage.*

M. Bouloux, c.s. sén., U.D.F. C.D.S.

● POITIERS-I

MM. Monange, c.s., P.S., 2 370 ; Michel, U.D.F.-P.R., 1 311 ; Bodin, R.P.R., 1 058 ; Lecoffre, P.C., 563 ; Mme Barriet, P.S.U., 193 ; Bonami, M.R.G., 93. *Ballottage.*

● POITIERS-II

MM. Santrot, c.s., dép., P.S., 2 971 ; Cheneseau, R.P.R., 2 392 ; Royer, P.C., 402 ; Mme Courjaud, P.S.U., 216. *Ballottage.*

● ■ POITIERS-IV

M. Coquema, mod., 3 331, *ELU.*

Mmes Caisso, P.S., 1 993 ; Jallais, P.C., 965 ; Nicaud, M.R.G., 313.

M. Chamard, c.s., R.P.R., cand. à Poitiers-VI.

● POITIERS-V

MM. Girault, mod., 2 763 ; Fournier, c.s., P.S., 2 067 ; Amand, P.C., 647 ; Mme Picard, P.S.U., 232 ; Marteau, M.R.G., 231. *Ballot.*

● POITIERS-VII

MM. Clayes, P.S., 3 267 ; Dunner, U.D.F.-C.D.S., 2 878 ; Blusseau, P.C., 611 ; Dumiot, M.R.G., 312 ; Mme Moscati, P.S.U., 297. *Ballottage.*

SAINT-GEORGES-LÈS-BAILLARGEAUX

MM. Girault, c. s., mod, 2 154 ; Karaguitcheff, P.C., 1 005 ; Larrode, P.S., 808 ; Jolie Noulens, mod., 793 ; Noble, P.S.U., 97. *Ballottage.*

SAINT-SAVIN

MM. Gabette, sout. R.P.R., 2 149 *ELU.*

Brouard, P.C., 1 486 ; Masse, P.S., 361 ; Capillon, P.S.U., 75

M. Chaussebourg, c.s., U.D.F.-C.D.S., ne se représentait pas.

L'opposition compte onze des douze sièges pourvus au premier tour. Elle concerne les deux sièges dont les titulaires ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat. Dans six autres cantons, les sortants sont réélus. M. Chamard (R.P.R.), qui avait donné sa démission de conseiller général de Poitiers-IV, est réélu dans le nouveau canton de Poitiers-VI Son successeur à Poitiers-IV est également membre du R.P.R. Elle enlève au P.S. le canton de Gençay, gagné par M Armand Lepercq, qui avait perdu son siège de député en juin dernier.

Les deux sortants communistes sont en ballottage favorable, notamment à l'Isle-Jourdain, où le P.S. ne présente pas traditionnellement de candidats. Le candidat du P.S.U. (parti représenté dans vingt des vingt et un cantons concernés par le scrutin) y recueille 8,56 % des voix.

A Châtellerault-nord, M. Jean-Pierre Abelin, C.D.S., qui a perdu son siège de député en juin, a retrouvé son siège sans difficulté. Mme Edith Cresson (P.S.) dans le nouveau canton de Chatellerault-ouest, est en ballottage favorable. A Poitiers, M. Jacques Santrot, député et maire de Poitiers (P.S.), qui, en raison d'un deuil récent, n'a pas fait campagne, a manqué sa réélection à vingt voix près.

CONS. GEN. (prés. : M. René Monory, U.D.F. - C.D.S., sén.) : 4 P.C. et 1 app. P.C., 3 P.S., 1 M.R.G., 10 U.D.F. - C.D.S., 1 U.D.F. - P.R., 1 C.N.I.P., 1 R.P.R., 8 mod.

HAUTE-VIENNE (19 + [3])

ONT ETE REELUS : MM. Brouille, P.S. (Bessines) ; Ebenstein, P.C. (Laurière) ; Bernard, R.P.R. (Limoges-Centre) ; Lanfranca, P.S. (Limoges-la-Bastide) ; Demery, P.C. (Saint-Junien-Ouest).

CHALUS

MM. Peyronnet, c. s., P.S., 1 689 ; Beyrand, U.D.F. - R. P. R., 1 244 ; Vignerie, P.C., 950. *Ballottage.*

CHATEAUNEUF-LA-FORET

MM. Dupré, mod., 2 040 ; Vincent, P.S., 1 344 ; Mme Montaudon, P.C., 1 161. *Ballottage.*

M. Regaudie, c.s., a. d., P.S., ne se représentait pas.

LE DORAT

MM. Artaud, mod., 878 ; Reynaud, U.D.F., 781 ; Bidaud, P.S., 696 ; Massonneau, P.C., 580 ; Salberg, mod., 466. *Ballottage.*

M. Clisson, c. s., mod., ne se représentait pas.

LIMOGES-BEAUPUY

MM. Duchesne, R.P.R., 1 429 ; Juillard, P.S., 1 408 ; Renaudie, c. s., P.C., 943. *Ballottage.*

LIMOGES-CITÉ

MM. Cotton, R.P.R., 1 459 ; Rodet, c. s., dép., P.S., 1 398 ; Mme Boulesteix, P.C., 407. *Ballottage.*

LIMOGES-CONDAT

MM. Chapeaublanc, P.S., 2 865 ; Moreau, R.P.R., 2 756 ; Bonnet, P.C., 1 532. *Ballottage.*

M. Carrie, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● LIMOGES-CORGNAC

MM. Dubouchaud, P.S., 1 916 ; Sadry, mod., 1 207 ; Charpentier, P.C., 998. *Ballottage.*

● LIMOGES-LANDOUGE

MM. Savy, P.S., 2 183 ; Granet, R.P.R., 1 263 ; Mme Guiot, P.C., 985 ; M. Longequeue, c. s., sén., P.S., ne se représentait pas. *Ballottage.*

● LIMOGES-PUY-LAS-RODAS

M. Bonnet, P.S., 2 068 ; Mmes Chartier, U.D.F., 1 835 ; Forgeront, P.C., 728. *Ballottage.*

MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE

MM. Villessot, P.C., 720 ; Charrois, U.D.F.-R.P.R., 692 ; Saulnier, P.S., 522 ; Labuze, mod., 514 ; Brilhac, div. g., 501. *Ballottage.*

M. Reynaud, c.s., P.S., ne se représentait pas.

NANTIAT

MM. Lecardeur, c. s., P.S., 1 516 ; Voisin, P.C., 1 490 ; Brionne, R.P.R., 1 038. *Ballottage.*

NIEUL

MM. Mahaut, c. s., P.C., 1 687 ; Moreau, P.S., 1 190 ; Feigneux, R.P.R., 980. *Ballottage.*

ORADOUR-SUR-VAYRES

MM. Moreau, mod., 1 295 ; Allafort, c. s., P.C., 1 239 ; Caperan, P.S., 661. *Ballottage.*

PIERRE-BUFFIÈRE

M. Rigout, c. s., a. d., P.C., 1 854 ; Mme Auche, U.D.F.-R.P.R., 1 198 ; M. Lafarge, P.S., 824. *Ballottage.*

ROCHECHOUART

MM. Pagnoux, c. s., P.C., 1 563 ; Raynaud, P.S., 1 104 ; Rattier, mod., 994. *Ballottage.*

SAINT-MATHIEU

MM. Meynard, P.C., 1 280 ; Lathière, mod., 877 ; Thuillier, U.D.F., 552 ; Frémont, P.S., 239. *Ballottage.*

M. Marcilland, c. s., P.C., ne se représentait pas.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

MM. Debusschère, U.D.F.-M.D.S., 2 260 ; Sussingeas, P.S., 1 896 ; Jarry, P.C., 1 410 ; Dufraisse, R.P.R., 1 333. *Ballottage.*

M. Boutard, c. s., mod., est décédé.

Avec la création de deux nouveaux cantons, vingt-deux sièges étaient renouvelables ou à pourvoir (neuf P.S., huit P.C., trois oppositions). Le scrutin a été bien suivi : sur 192 552 inscrits il y a eu 73,81 % de votants et 70,13 % de suffrages exprimés.

Cinq sièges ont été pourvus au premier tour (deux P.S., deux P.C., un R.P.R.). Avec neuf ballottages favorables le P.S. est le mieux placé en vue du second tour. Il double le sortant communiste dans le canton de Limoges-Beaupuy. Le P.C., malgré un tassement de ses voix, est cependant en bonne position dans six cantons et l'opposition dans deux.

Le scrutin ne devrait pas modifier sensiblement la représentation politique du conseil général de la Haute-Vienne où P.S. et P.C. ont par ailleurs une longue pratique du travail en commun.

Le personnel politique du conseil général s'est renouvelé : plusieurs vieux routiers ont laissé leur place en ne se représentant pas : MM. René Regaudie (P.S.), président de l'assemblée depuis la Libération, Louis Longequeue (P.S.), sénateur, maire de Limoges et président du conseil régional limousin, André Marcilland, qui avait été avant-guerre, membre du comité central du P.C.F.

La mise en ballottage à Pierre-Buffière de Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle et vice-président du conseil général n'est pas une réelle surprise. Il avait certes été élu dès le premier tour en 1976, mais, à l'époque, il n'avait eu contre lui qu'un seul concurrent socialiste et l'électorat de droite s'était massivement abstenu.

Le département pourrait détenir un record avec près de 80 % d'abstentions dans la commune rurale de Saint-Léger-La-Montagne, au nord de Limoges. Sur 393 inscrits, il n'y a eu que 84 suffrages exprimés. La commune entendait ainsi, à l'appel de son conseil municipal, protester contre l'édification du barrage-réservoir de Mazeaud, destiné à l'alimentation en eau protable de Limoges.

CONS. GEN. (prés. : M. René Regaudie, P.S., a. d.) : 14 P.C., 17 P.S., 1 U.D.F., 2 R.P.R., 3 mod. 1 soc. ind. est décédé.

VOSGES (15 + [1])

ONT ETE REELUS : MM. Didier, U.D.F. - P.R. (Bains - les - Bains) ; Didierjean, P.S. (Charmes) ; Antoine, R.P.R. (Plombières-les-Bains) ; Poncelet, R.P.R. (Remiremont).

BULGNÉVILLE

MM. Voilquin, sén., U.D.F.-P.R., 1 386 ; Franqueville, P.S., 770 ; Janvre, mod., 534 ; Humbert, P.C., 202 ; Bricard, R.P.R., 132. *Ballott.*

M. Colin, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas

CORCIEUX

M. Gérard, mod., 2 134, *ELU.*

M. Hottel, c. s., P.S., 1 805 ; Mme Polulin, P.C., 363.

COUSSEY

MM. Beigue, c. s., P.S., 1 021 ; Milesi, mod., 1 005 ; Bouchet, P.C., 155. *Ballottage.*

DARNEY

MM. Marulier, c. s., U.D.F., 1 497 ; Sautrot, P.S., 769 ; Fah, R.P.R., 680 ; Gérard, P.C., 168. *Ballottage.*

ÉPINAL-OUEST

M. Marchal, mod., 7 892, *ELU.*

MM. Alemani, c. s., P.S., 6 322 ; Grosjean, P.C., 932.

LAMARCHE

MM. Antoine, P.S., 992 ; Essermeant, U.D.F., 977 ; Petit, U.D.F.-C.D.S., 839 ; Berger, R.P.R., 694 ; Mme Carrara, P.C., 159. *Ballott.*

M. Legendre, c. s., mod., ne se représentait pas.

PROVENCHERES-SUR-FAYE

MM. Stoleru, c. s., U.D.F.-P.R., 1 208 ; de Lesseux, P.S., 1 137 ; Didier, P.C., 103. *Ballottage.*

RAMBERVILLERS

M. Kempf, mod. 3 676, *ELU.*

M. Lemesle, P.S., 2 312 ; Mme Bombarde, P.C., 456 ; M. Mathieu, mod., 263.

M. Jeanvoine, c. s., P.S., ne se représentait pas.

RAON-L'ÉTAPE

MM. Vogelweith, mod. 2 886 ; Humbert, P.S., 2 809 ; Combeau, P.C., 382. *Ballottage.*

M. Chambet, c. s., R.P.R., ne se représentait pas.

● SAINT-DIÉ - OUEST

M. Jeandon, mod., 4 549, *ELU.*

MM. Bernard, P.S., 3 008 ; George, P.C., 785.

SENONES

MM. Valentin, c. s., P.S., 2 368 ; Garnaud, R.P.R., 1 944 ; Staphe, P.C., 1 000 ; Odille, U.D.F., 747. *Ballottage.*

VITTEL

MM. Voilquin, U.D.F. - P.R., 3 292 ; Beltrame, c. s., dép., P.S., 2 456 ; Mme Brod, R.P.R., 367 ; M. Hemonnot, P.C., 218. *Ballott.*

Dans ce département, où la participation a été forte (74,5 %), on assiste à un retournement de situation : la vague socialiste, qui avait permis, en juin 1981, l'élection de trois députés P.S. sur quatre, reflue. La gauche reçoit de véritables camouflets dans ses propres fiefs. A Saint-Dié-Ouest, nouveau canton, M. Bernard, soutenu par le député socialiste, M. Pierret, est nettement battu par le maire gaulliste de la ville, M. Jeandron.

Quant à M. Beltrame, député socialiste et maire de Contrexéville, qui recueille à peine 36 % des suffrages exprimés, il a peu de chances de retrouver son siège. Celui-ci reviendra sans doute au maire de Vittel, M. Hubert Voilquin, que M. Beltrame avait battu aux élections législatives. La défaite du conseiller socialiste sortant, à Epinal-Ouest, est également une surprise.

La gauche n'a qu'un seul élu, M. Didierjean (P.S.), à Charmes, alors que la droite enlève sept sièges. Il manque à celle-ci deux sièges pour obtenir, à l'assemblée départementale, la majorité absolue. Pour les huit ballottages, quatre lui sont favorables. C'est le cas, en particulier, pour M. Stoléru à Provenchères.

CONS. GEN. (prés. : M. Christian Poncelet, R.P.R., sén.) : 4 P.C., 12 P.S., 1 act. loc., 1 U.D.F., 3 U.D.F.-P.R., 7 R.P.R., 2 mod.

YONNE (20)

ONT ETE REELUS : MM. Lavergne, U.D.F. (Charny) ; De Raincourt, U.D.F. (Cheroy) ; Delprat, U.D.F.-P.R. (Cruzy-le-Chatel) ; Bonnet, U.D.F.-P.R. (Guillon) ; Magdelenat, U.D.F.-P.R. (Noyers) ; Coffre, U. D. F.-P. R. (Saint-Julien-du-Sault).

AILLANT-SUR-THOLON

MM. Pourrain, c.s., U.D.F.-P.R., 2 069 ; Lux, U.D.F., 1 043 ; Thuillier, P.S., 967 ; Moreau, P.C., 376. *Balottage.*

ANCY-LE-FRANC

MM. Henry, c.s., P.C., 1 409 ; Peutot, U.D.F., 1 033 ; Ramel, mod., 393 ; Truchy, R.P.R., 387 ; Laurent, P.S., 381 ; Brûlé, mod., 155. *Ballottage.*

AUXERRE-NORD-OUEST

MM. Hochard, R.P.R., 3 980 ; Bonhenry, c.s., P.S., 3 636 ; Langoureau, P.C., 714. *Ballottage.*

AUXERRE - SUD-OUEST

M. Soisson, dép., U.D.F.-P.R., 5 468. *ELU.*

MM. Louis, c.s., P.S., 3 040 ; Guillermin, P.C., 570 ; Morizot, mod., 305.

BRIENON-SUR-ARMANÇON

M. Vincent, U.D.F., 1 876, *ELU.*

MM. Renvoise, c.s., P.S., 1 038 ; Loyer, P.C., 718.

COULANGES-SUR-YONNE

MM. Direz, R.P.R., 841 ; Lemaitre, P.S., 574 ; Coutant, div. g., 398 ; Claude, P.C., 225. *Ballottage.*

M. Roger, c.s., P.S., ne se représentait pas.

JOIGNY

MM. Auberger, R.P.R., 2 833 ; Floreau, P.S., 1 600 ; Casteau, U.D.F.-C.D.S., 1 158 ; Mignot, P.C., 682.

M. Gateau, c. s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas. *Ballottage.*

MIGENNES

MM. Lavrat, c.s., P.C., 2 643 ; Patat, R.P.R., 2 236 ; Froc, P.S., 1 261. *Ballottage.*

SAINT-FARGEAU

MM. Bordier, U.D.F., 1 101, *ELU.*

MM. Gaufillet, P.S., 704 ; Ballet, P.C., 114.

Mme Wattine, c.s., mod. ne se représentait pas.

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE

MM. Morisset, R.P.R., 1 444 ; Favrole, P.S., 600 ; Fromentin, P.C., 547 ; Vée, c.s., a.d., U.D.F.-M.D.S., 475. *Ballottage.*

SENS-OUEST

MM. Treille, c.s., U.D.F.-P.R., 3 363 ; Cloarec, P.S., 2 111 ; Villain, P.C., 1 110 ; Morange, mod., 943. *Ballottage.*

TONNERRE

MM. Millière, U.D.F., 1 421 ; Durand, c.s., P.C., 1 206 ; Roze, mod., 1 106 ; Labarrière, P.S., 473.

TOUCY

Mme Goussard, sout. U.D.F., 1 386 ; Breuille, P.S., 1 153 ; Combe, mod., 684 ; Picard, P.C., 460 ; Arnaud, U.D.F., 431 ; Betron, mod., 183. *Ballottage.*

M. Poindron, c.s., U.D.F.-P.R., ne se représentait pas.

VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE

MM. Pichon, U.D.F. - C.D.S., 1 243 ; Kienlen, c.s., P.S., 955 ; Cerda, mod., 289 ; Pellerin, P.C., 252. *Ballottage.*

Malgré une situation préoccupante à Auxerre, en ce qui concerne l'emploi, avec l'occupation, samedi, des Ets Guillet, par les salariés, l'ancien ministre des sports, M. Jean-Pierre Soisson, s'est emparé, à Auxerre-Sud-Ouest, du siège de M. Etienne Louis, conseiller sortant socialiste. Ce scrutin était attendu, en raison d'une part, du climat social et, d'autre part, d'une opposition familiale : les deux candidats, énarques l'un et l'autre, étant cousins. Avec 58 % des voix, le maire d'Auxerre réintégrera ainsi le conseil général de l'Yonne. Il s'agit d'un test important pour lui, qui conforte sa situation pour les prochaines élections municipales.

En revanche, M. Michel Bonhenry, Auxerre-Sud-Est, devrait conserver son siège, alors qu'à Joigny, le maire, ancien chef de cabinet de M. Jacques Chirac, M. Philippe Auberger, est en bonne position pour être élu. A Chéroy, M. Henri de Raincourt totalise 67 % des suffrages. Il est le gendre de M. Jacques Piot, député R.P.R., décédé il y a deux ans. La majorité du conseil général, que préside M. Jean Chamant, sénateur, devrait donc demeurer dans l'opposition nationale.

CONS. GEN. (prés. : M. Jean Chamant, C.N.I.P., sén.) : 6 P.C., 9 P.S., 1 M.R.G., 1 M.D.S., 12 U.D.F.-P.R., 5 U.D.F., 1 C.N.I.P., 1 R.P.R., 4 mod.

TERRITOIRE-DE-BELFORT (6 + [1])

BEAUCOURT

MM. Perrin R.P.R., 1 493, *ELU.*

MM. Plomb, P.S., 1 125 ; Daguet, P.C., 350.

M. Forni, c. s., P.S., ne se représentait pas.

● BELFORT-SUD

M. Penel, U.D.F., 1 370 ; Mme Moskovitz, P.S., 1 278 ; M. Niess, P.C., 622. *Ballottage.*

DELLE

MM. Michaillard, mod., 1 696, *ELU.*

MM. Maire, c. s., P.S., 1 228 ; Mougel, P.C., 264.

FONTAINE

MM. Nicaise, R.P.R., 1 398 ; Damidaux, P.S., 1 143 ; Drouet, P.C., 429 ; Gasser, div. g., 164. *Ballottage.*

M. Iffenecker, c. s., P.S., ne se représentait pas.

GIROMAGNY

MM. Bidaux, R.P.R., 3 431, *ELU.*

MM. Peltier, P.S., 2 643 ; Grasseler, P.C., 657.

M. Singer, c.s., mod., ne se représentait pas.

GRANDVILLARS

MM. Monnier, c. s., P.S., 1 817 ; Ernwein, R.P.R., 1 778 ; Pedrosa, P.C., 204. *Ballottage.*

ROUGEMONT-LE-CHATEAU

MM. Bailly, c. s., R.P.R., 534 ; Dupont, P.S., 484 ; Rico, P.C., 58. *Ballottage.*

L'élection au premier tour de trois candidats de l'opposition est le premier revers que le parti socialiste connaît dans ce département depuis 1973.

Avec 53,20 % des suffrages, M. Paul Michaillard, modéré, reprend à M. Maire, P.S., président du conseil général, le siège de Delle que celui-ci lui avait enlevé en 1973. M. Perrin, R.P.R., retrouve, de son côté, le siège que M. Raymond Forni, député P.S., président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, lui avait ravi en 1976. M. Forni, qui vient d'être élu à la présidence du conseil régional en remplacement de M. J.-P. Chevènement, avait décidé de ne pas se représenter. A Giromagny, et bien qu'il ait été condamné la veille au soir pour diffamation envers le candidat socialiste, Mᵉ Bidaux (R.P.R.) enlève le siège que détenait M. Singer, modéré, qui ne se représentait pas, mais qui soutenait le candidat socialiste (des collages d'affiches et des diffusions de tracts ont été effectués durant toute la journée de dimanche par des militants du P.S.). A Rougemont-le-Château, enfin, M. Bailly, conseiller sortant (R.P.R.), manque sa réélection au premier tour de quatre voix et il ne devra compter que sur un mauvais report des voix de gauche pour être réélu dimanche.

Le P.S. devrait s'adjuger les trois autres sièges en ballottage, si le report des voix communistes s'effectue correctement.

CONS. GEN. (prés. : M. Denis Maire, P.S.) : 10 P.S., 1 U.D.F., 1 R.P.R., 1 mod.

(Lire la suite page 22.)

Une publication du **Monde**

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1981

Une analyse détaillée de la situation économique et sociale de la France et de cent trente-six pays étrangers.

Une centaine de tableaux et de graphiques illustrent ce panorama de l'économie mondiale.

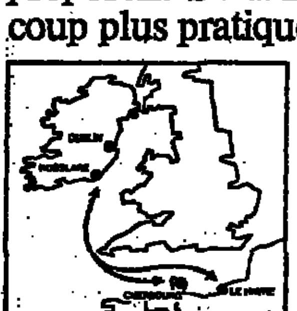
Une chronologie des grands événements de l'année et un index par thème complètent cette étude.

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1981 : NOUVELLES DONNES
Supplément aux « DOSSIERS DOCUMENTS DU MONDE »
184 pages - 25 F

le Monde, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

Vélo, canne à pêche, planche à voile, matelas pneumatique, ballon de rugby, dictionnaire de gaélique, tente, guitare... Comment diable vous passer de votre voiture en Irlande ?

C'est vrai : quand on prépare ses vacances et qu'on récapitule tout ce qu'il faut emmener, on réalise vite que sa voiture est la bonne solution pour l'Irlande. D'autant plus qu'un service direct, comme vous proposent Saint-Patrick ou Saint-Killian, est beaucoup plus pratique. D'autant plus que les prix sont très avantageux. Un exemple ? **L'aller-retour avec voiture*, 560 F à 1400 F** suivant les dates, au départ du Havre, (sur la base de 4 personnes voyageant ensemble en cabine avec lavabo).



* de moins de 4,73 m.

Irish Continental Line

Agent Général pour la France - Transports et Voyages
8, rue Auber, 75441 Paris Cedex 09 - Tél. 266.90.90
Télex : 660 400 Touvoya et 210.696 Feryvoya

Nom
Adresse

POLITIQUE

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

GUYANE (8)

ONT ETE REELUS : MM. Lecante, ext. g. (Montsinery-Tonnegrande) ; Castor, div. g. dép. (Sinnamary).

MONTSINÉRY-TONNEGRANDE.

M. Lecante, c. s., ext. g., 160, *REELU*.
M. R. Robo, mod., 45.

REMIRE-MONT-JOLY

MM. Joly, mod., 575 ; Barrat, div. g., 540.
M. Lony, c. s., div. g., ne se représentait pas. *Ballottage.*

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

M. Bertrand, R.P.R., 510. *ELU*.
M. Tarcy, c. s., sén., div. g., 389.

SINNAMARY

M. Castor, c. s., div. g., 449, *REELU*.
M. Hannibal, R.P.R., 363.

CAYENNE-NORD-EST

MM. Karan, div. g., 591 ; Brune, c. s., R.P.R., 642. *Ballottage.*

CAYENNE-NORD-OUEST

M. Ho You Fat, div. g., 265 ; Mme Catherine, c. s., U.D.F., 358. *Ballottage.*

CAYENNE-SUD-EST

MM. Catayee, c. s., div. g., 1 265 ; Montgente mod., 788. *Ballottage.*

MACOURIA

M. Adelson, div. g., 231, *ELU*.
MM. Félix, R.P.R., 81 ; Robo, c. s., mod., 66 ; Jean Gilles, mod., 7.

La grosse surprise est la défaite du maire de Saint-Laurent-du-Maroni, M. Raymond Tarcy, dirigeant influent ru parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste), élu sénateur de la Guyane en septembre 1980, qui avait été réélu au conseil général dès le premier tour en 1976 avec 467 voix (54,87 % des suffrages exprimés). Il semble qu'en accordant leurs suffrages au jeune candidat de l'opposition, M. Léon Bertrand, certains de ses administrés aient voulu signifier à M. Tarcy que sa présence fréquente en métropole, pour cause de travaux parlementaires, leur paraissait incompatible avec l'administration de sa commune. En revanche, l'opposition perd le siège du canton de Macouria que le candidat du P.S.G. ravit à M. Robo (mod.).

MM. Elie Castor (div. g.), président de l'assemblée sortante, et André Lecante, soutenu par le P.S.G., sont réélus sans difficulté.

L'opposition paraît en mesure de conquérir le siège de Remiré-Montjoly que détenait le doyen de l'assemblée, M. Jacques Lony (P.S.G.), qui ne s'est pas représenté. De son côté, le secrétaire départemental du R.P.R., M. Paulin Bruné, ne semble pas très menacé.

CONS. GEN. (prés. : M. Elie Castor, div. g., dép.) : 1 ext. g., 7 div. g., 2 U.D.F., 3 R.P.R., 3 mod.

RÉUNION (18)

ONT ETE REELUS : MM. Moreau, R.P.R. (Bras-Panon) ; Boissier, div. g. (Plaine - des - Palmistes) ; Mme Châteauvieux De, mod. (Saint-Leu-II) ; MM. Hoareau, P.C. (Saint-Pierre-III) ; Thien Ah Koon, mod. (Tampon-II).

ENTRE-DEUX

M. Tholozan, Mod., 1 132. *ELU*.
MM. Hoarau, P.S., 186 ; Payet, P.C., 156 ; Morel, Div. G., 144 ; Rivière, R.P.R., 43.
M. Hoareau, c. s., Mod., ne se représentait pas.

PETITE-ILE

MM. Nativel, Mod., 1 539 ; Payet, P.S., 1 176 ; Barret, P.C., 931 ; Robert, Div. G., 54. *Ball.*

SAINT-BENOIT

MM. Moreau, c. s., R.P.R., 2 905 ; Fruteau, P.S., 1 843 ; Payet, P.C., 1 775 ; Audifax, Mod., 1 499 ; Ponama, Ext. G., 47. *Ballottage.*

SAINT-DENIS-I

MM. Legros, R.P.R., 1 697. *ELU*.
MM. Hoarau, P.S., 235 ; Ramassamy, Div. G., 87 ; Lallemand, P. C., 62.
M. Lagourgue, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

SAINT-DENIS-II

MM. Boyer, R.P.R., 3 994 ; Gérard, Mod., 2 413 ; Ramassamy, P.S., 2 181 ; Langenier, P.C., 1 151 ; Hoarau, Div. G., 503 ; Fontaine, Div. G., 193. *Ballottage.*
M. Legros, c. s., R.P.R., se présentait à St-Denis.

SAINT-DENIS-III

MM. Hoarau, R.P.R., 1 463 ; Nativel, P.S., 734 ; Mme Verges, P.C., 659 ; MM. Commins, Mod., 223 ; Bourgin, Div. G., 94. *Ball.*
M. Caille, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

SAINT-DENIS-IV

MM. Gérard, R.P.R., 4 020 ; Annette, P.S., 2 519 ; Hoarau, P.C., 1 609 ; Finck, M.R.G., 696 ; Riquel, Div. G. 242. *Ballottage.*
M. Boyer, c. s., U.D.F., ne se représentait pas.

SAINT-LEU-I

M. Hoarau, P.C., 2 293. *ELU*.
MM. Hoareau, c. s., Mod., 1 083 ; Zettor, P.S., 307 ; Calteau, Div. G., 91.

SAINT-PIERRE-I

MM. Ramin, P.C., 2 166 ; Cadet, c.s., mod., 1 183 ; Sparton, mod., 1 001 ; Mme Vergniet, P.S., 488 ; Joron, mod., 262 ; Hoarau, div. g., 86. *Ballottage.*

SAINT-PIERRE-II

MM. Isautier, c.s., U.D.F., 1 530 ; Bertile, P.S., 1 052 ; Mme Bello, P.C., 933 ; M. Gérard, mod., 601 ; Mme Cadet, mod., 601 ; MM. Beton, M.R.G., 142 ; Arnaud, div. g., 123. *Ballottage.*

SAINTE-ROSE

MM. Elma, c.s., mod., 1 052 ; Payet, P.C., 450 ; Vergoz, P.S., 429 ; Avice, div. g., 177 ; Ignace, R.P.R., 87 ; Soupravenmestry, ext. g., 0. *Ballottage.*

TAMPON-I

MM. Badre, c.s., R.P.R., 2 583 ; Hoarau, P.C., 1 882 ; Hoarau, P.S., 1 332 ; Thien Ah Koon, mod., 1 011 ; Richer, mod., 924 ; Hoarau, mod., 391 ; Cadet, div. g., 388. *Ballottage.*

TROIS-BASSINS

M. Lauret, mod., 1 385. *ELU*.
MM. Pause, P.S., 644 ; Lauret, P.C., 244 ; Lavergne De, M.R.G., 42.
M. Saint-Alme, c.s., R.P.R., ne se représentait pas.

Le fait marquant est la baisse d'audience du parti communiste réunionnais (autonomiste) qui est depuis le 10 mai, dans l'île, un ardent défenseur de la politique gouvernementale. Alors qu'il regroupait 28,56 % des suffrages exprimés en 1976, il n'en recueille plus aujourd'hui que 23,45 %. Toutefois, le P.C.R. dispose d'ores et déjà d'un sixième siège au conseil général avec l'élection de M. Mario Hoarau qui, dans le premier canton de Saint-Leu, ravit son siège au conseiller général sortant, M. Guston Hoareau (mod.), soutenu par le Front militant départementaliste. Il pourrait même en détenir un septième, celui du premier canton de Saint-Pierre, où M. Julien Ramin est en ballottage favorable devant le conseiller général sortant, M. Henri Cadet (mod.).

Pour sa part, le parti socialiste poursuit une lente mais régulière progression qui lui permet de passer de 12,74 % des suffrages exprimés en 1976 à 19,20 % cette fois. Si l'on ajoute à ce score les voix recueillies par les candidats du Rassemblement des socialistes démocrates (R.D.S.), le courant socialiste totalise 23,09 % des suffrages, soit une progression de 1,6 point par rapport au premier tour des législatives de 1981.

Le député socialiste de la troisième circonscription, M. Wilfrid Bertile, met en ballottage le conseiller général sortant du deuxième canton, le maire de la commune de Saint-Pierre, M. Alfred Isautier (U.D.C.). De même, le premier secrétaire de la fédération, M. Jean-Claude Fruteau, met en ballottage à Saint-Benoît le conseiller général sortant, maire de la commune, M. David Moreau (R.P.R.).

Les dissidents du P.S. regroupés au sein du R.S.D. n'ont pas réussi à conquérir en trois mois d'existence une véritable audience.

Les divergences sur l'attitude à adopter face au gouvernement ayant vite conduit l'opposition — majoritaire dans l'île — à se présenter divisée dans de nombreux cantons, trois des quatre candidats R.P.R. de la municipalité dans les cantons de Saint-Denis sont en ballottage, fait sans précédent.

CONS. GEN. (prés. : M. Pierre Lagourgue, U.D.F., a.d.) : 5 P.C., 1 P.S., 1 div. g., 1 U.D.F.-C.D.S., 10 U.D.F., 7 R.P.R., 11 mod.

Vingt ans après les accords d'Evian

(Suite de la première page.)

Il se réserve, néanmoins, de donner des instructions qui apporteront toutes précisions utiles.

De Gaulle (suavement) : *« Voilà une philosophie qui me paraît correspondre à la nature des choses. »*

Mais, comme M. Raymond Triboulet, ministre des anciens combattants, fait rebondir le débat à propos de la sensibilité des membres de la communauté européenne, sensibilité portée à l'extrême par les menées terroristes de l'O.A.S., le chef de l'Etat réagit vivement avec des mots sévères, puis il remercie les trois négociateurs — et spécialement M. Louis Joxe. *« Le but à atteindre,* explique-t-il, *c'était le cessez-le-feu et un chemin tracé pour la suite. Le chemin, nous devons être deux pour le suivre. Si les gens du F.L.N. ne l'empruntaient pas, eh bien, tant pis pour eux. Vous savez que cela a toujours été le fond de ma pensée ! »*

Le conseil passe ensuite à l'examen du texte de loi qui sera soumis au référendum de la métropole. Comme la Constitution ne permet pas une approbation directe et explicite de l'action du pouvoir (et le général le regrette), des formulations quelque peu ambiguës sont nécessaires. Le premier ministre présente précisément une remarque de forme appuyée par le garde des sceaux.

De Gaulle : *« Je vais avoir contre moi tout le Conseil d'Etat, or le Conseil d'Etat est représenté ici. »* Quelques minutes se passent, le débat est devenu très vif. De Gaulle : *« On nous a foutu une Constitution !... »* (Hilarité au sein du conseil.) C'est au tour de M. Edgard Pisani, ministre de l'agriculture, de regretter que la question qui sera posée au pays ne puisse pas être plus précise. Le général lui fait remarquer que les précautions introduites dans la Constitution, afin d'éviter de conférer aux référendums des apparences plébiscitaires, sont dues aux interventions de ses amis politiques au sein de la commission constituante. Il ajoute que le peuple ne s'y trompera pas, après les explications qu'il lui fournira lui-même.

Comme les « légistes » n'ont pas encore fini de présenter des observations, qui ne sont pas toujours concordantes, de Gaulle s'exclame : *« J'ai toujours trouvé le Conseil d'Etat devant moi en la personne du premier ministre »,* lequel n'a pas l'air de beaucoup apprécier cette réflexion.

M. Giscard d'Estaing propose alors une modification, manifestement destinée à atténuer la part de confiance personnelle au général impliquée par le texte. André Malraux, jusqu'alors enfermé dans un profond silence, paraît se réveiller, explose et mord.

Le chef de l'Etat, en ce qui le concerne, se contente de dire, tourné vers le ministre, récemment promu à la succession de M. Baumgartner : *« C'est une manière de voir les choses. »* Et de conclure le débat sur les décrets d'application des accords d'Evian : *« Dites-vous bien qu'on ne réglera pas sans grands risques l'affaire algérienne* (2) ».

Le tour de table

La séance est levée, elle passera dans l'histoire. Mais la plus décisive, la plus solennelle aussi, avait eu lieu, quatre semaines plus tôt, quand M. Louis Joxe avait rendu compte de la conclusion des négociations secrètes, qui s'étaient déroulées dans un chalet de la station enneigée des Rousses, à 1 100 mètres d'altitude. L'exposé du ministre d'Etat avait duré de 17 heures à 18 h 10. Un peu plus d'une heure — c'est peu ! — pour nous résumer l'ensemble des accords, dont on ne pensait pas qu'ils seraient aussi complets. M. Louis Joxe conclut en préconisant qu'il se déroule le moins de temps possible entre le cessez-le-feu et l'autodétermination.

Les ministres et secrétaires d'Etat sont ensuite appelés, un par un, à donner leur avis. C'est la seconde fois que le président de la République procède de la sorte. M. Guillaumat, ministre délégué, inaugure le tour de table, parce qu'il est placé à la gauche du premier ministre, M. Louis Joxe se trouvant à sa droite. Après l'assentiment très réservé qu'il apporte aux accords, le ton approbatif prend le dessus. Avec André Malraux, c'est un sentiment de profonde satisfaction. Il va même jusqu'à prononcer le mot de victoire. Mlle Nafissa Sid Cara (secrétaire d'Etat chargé des affaires algériennes), tout au contraire, ne cache pas son inquiétude et pose beaucoup de questions. M. Raymond Triboulet condamne les clauses sahariennes, mais opine pour l'ensemble. M. Lucien Paye, ministre de l'éducation nationale, approuve, puis présente diverses objections quant à l'application qui suivra, ce qui amène André Malraux à faire observer qu'aucun traité n'a jamais été appliqué, tel qu'il avait été signé. M. Couve de Murville clôt la série en exprimant un scepticisme de bon ton. Au tour de M. Michel Debré de prendre la parole. Les textes sont de bonne qualité, dit-il. Une ombre qui ne pouvait ne pas exister : l'absence de toute garantie écrite pour les Musulmans engagés avec la France. Lui qui espérait sur le Sahara ne pourrait être mise en cause, il déplore profondément qu'il n'en soit rien.

Le ton du premier ministre s'élève, et il entreprend de tirer la philosophie de l'événement : *« Nous touchons,* dit-il, *à la fin d'une épreuve douloureuse. Malraux a parlé de victoire, mais il s'agit plutôt d'une victoire sur nous-mêmes. Maintenant, tout dépend de ce que sera la France. Si elle reste forte, alors nous pourrons continuer le combat d'une autre manière et maintenir ce qui doit l'être. »*

Le président de la République considère qu'il lui appartient de donner au débat sa véritable conclusion : *« C'est l'aboutissement,* dit-il, *l'aboutissement d'une crise ; mais un aboutissement n'est jamais qu'un départ. Il fallait tenir compte des réalités du monde. C'est une issue honorable. Il n'est pas nécessaire d'épiloguer sur ce qui a été fait ou n'a pas été fait naguère. Les hommes sont les hommes, et ils peuvent se tromper. Mais il était indispensable de dégager la France d'une situation qui ne lui procurait que des malheurs. Que les accords soient aléatoires dans leur application, c'est certain. Nous aurons à faciliter les choses à cette Algérie qui va apparaître. Mais il ne fallait pas l'empêcher de naître. On lui donne sa chance. »*

« Il est miraculeux... »

Après le conseil, le général m'appelle auprès de lui avec Debré et Joxe pour mettre au point les termes du communiqué, une affaire vite réglée. Puis, tourné vers le premier ministre, en détachant avec force chaque mot : *« En vérité, il est miraculeux que nous en soyons arrivés à ces accords. Car, songez-y, depuis cent trente ans, « ils » n'ont cessé d'être dominés, dépouillés, humiliés »* (3).

Il eût été impossible que, au cours des trois longues années et demie qui s'achevaient le 19 mars 1962, le général de Gaulle ait pu s'exprimer avec une aussi totale franchise. Les oppositions et les obstacles qui les ont jalonnées du côté français (sans parler de celui d'en face) eussent été insurmontables.

De là à déduire que de Gaulle a eu un double langage, Me Tixier-Vignancour, entre autres, ne s'en est pas privé, en assurant la défense du général Salan. Dans le compte rendu sténographique du procès, l'avocat, dont les opinions s'accordaient avec celles des activistes de l'Algérie française, déclare de son client qu'il est *« un homme qui se reproche amèrement et violemment d'avoir été trompé ».*

Pour certains adversaires du général de Gaulle, le *« double langage »* a même été présenté comme un *« double jeu ».*

Mais reportons-nous aux *Mémoires d'espoir* (premier tome, page 51) : *« Si, de but en blanc, j'affichais mes intentions, nul doute que, sur l'océan des ignorances alarmées, des étonnements scandalisés, des malveillances coalisées, se fût levée dans tous les milieux une vague de stupeur et de fureur qui eût fait chavirer le navire. Sans changer de cap, il me faudrait donc manœuvrer, jusqu'au moment où, précisément, le bon sens aurait percé les brumes. »*

Dès le retour du général de Gaulle à la direction des affaires nationales — et alors qu'il a été rappelé pour prendre en charge cette guerre à laquelle les hommes de la IVe République, si valables qu'ils fussent personnellement, ne trouvaient aucun autre issue que celle d'un « dernier quart d'heure » indéfiniment reporté, — plus d'un homme renseigné savait à quoi s'en tenir quant à ses intentions concernant l'avenir de l'Algérie, quitte à le dégager patiemment de l'épreuve des faits.

A la vérité, tout ce qu'on désigne à Paris par la « classe politique », sans parler des journalistes légitimement aux aguets, n'ignorait pas que, tout en traversant le désert, Charles de Gaulle avait reçu un grand nombre de visiteurs, dont les demandes d'audience étaient diligentées avec empressement par Olivier Guichard et le colonel de Bonneval. Ces interlocuteurs n'avaient nulle recommandation de se taire.

« Il y aura beaucoup de casse... »

L'écrivain kabyle Jean Amrouche, reçu en avril 1955, avait rapporté des propos qui paraissaient fondés sur une prédétermination : *« L'affaire algérienne est trop grande pour ce régime. L'Algérie sera émancipée. Ce sera long. Il y aura de la casse. Beaucoup de casse. Vous aurez beaucoup à souffrir. Quant à moi, je ne parlerai que le jour où je serai en situation de faire ce que j'aurai dit. »* (4)

A quelque temps de là, le 18 mai 1955, je fus moi-même reçu par le général de Gaulle, lors de l'un de ses passages à Paris. Pour la première fois, il me parle de l'avenir de cette Algérie, vouée depuis six mois, dans toute sa population musulmane et européenne, à l'inquiétude et aux tourments.

« Nous sommes en présence, me dit-il, *d'un mouvement général dans le monde, d'une vague qui emporte tous les peuples vers l'émancipation. Il y a des imbéciles qui ne veulent pas le comprendre ; ce n'est pas la peine de leur en parler. Mais il est certain que, si nous voulons nous maintenir en Afrique du Nord, il nous faut accomplir des choses énormes, spectaculaires et créer les conditions d'une nouvelle association. Or, ce n'est pas ce régime qui peut le faire. Moi-même, je ne serais pas sûr de réussir* (et comme j'esquisse un geste de protestation)... *mais, bien sûr, je tenterais la chose. »*

Deux ans plus tard, en juin 1957, donc une trentaine de mois après le déclenchement de l'insurrection dans les Aurès, le non-conformisme de Charles de Gaulle était de notoriété publique. La gauche était entrain de l'annexer. Comme je m'en ouvre auprès de lui, il me réplique : *« Si j'ai un plan, je me garderai bien de le faire connaître. »* Mais il songe à une paix où il n'y aurait ni vainqueur ni vaincu.

Nouvelle entrevue, le 10 septembre, moins de trois semaines avant la chute du ministère Bourgès-Maunoury, dont le tombeur sera Jacques Soustelle, adversaire résolu d'une loi-cadre sur l'Algérie, dont de Gaulle me dit approuver les orientations fédératives. Il estime que le président du conseil a eu raison de transcrire dans les institutions prévues la singularité de l'Algérie. Mais il pense que cette dernière production de l'esprit de réforme *« vient dix ans trop tard »* et n'arrêtera en rien le mouvement revendicatif des Arabes. Il croit d'ailleurs que rien ni personne ne peut l'arrêter. *« Cependant un tout autre régime qui rajeunirait la France et la rendrait attractive pourrait tenter une expérience entièrement nouvelle d'association. »*

Huit mois plus tard, de Gaulle a entre les mains les premiers attributs du pouvoir, il est le responsable. Il le sera plus complètement après son élection à la présidence de la République, le 21 décembre 1958. La guerre qui ne veut pas dire son nom a vu défiler six gouvernements normalement constitués et d'autres avortés ; il l'a maintenant sur les bras. L'Algérie devra décider elle-même son destin ; dans son esprit, c'est une affaire d'ores et déjà entendue ; mais de toutes ses forces, il souhaite qu'au prix d'un statut original elle demeure étroitement associée à la France.

Lors de son second voyage en Algérie, au début de juillet 1958, il déclare vouloir *« aller au cœur du pays et, par là, au cœur des problèmes ».* Il découvrira lui-même ce qu'une femme admirable, une sociologue au grand cœur, Mme Germaine Tillion, avait vu et dénoncé : la misère d'un pays où *« neuf familles sur dix vivent au jour le jour »,* cet état de « clochardisation » des gens du bled, ce terrain de choix où la révolte n'a cessé de germer à chaque génération. *« La question est pendante depuis cent trente ans »* ne tardera pas à dire publiquement le général de Gaulle.

Cinquante discours officiels, des dizaines et des dizaines d'allocutions improvisées tout au long des visites dans nos provinces, au moins douze conférences de presse vont constituer, en une patiente progression, la transmission à la nation des résultats de l'apprentissage de la vérité algérienne, auquel veut se livrer le général de Gaulle, pour être en règle avec sa conscience. Mais que d'obstacles à surmonter ! Et une si longue marche !

LOUIS TERRENOIRE.

Prochain article :

UNE « ALGÉRIE ALGÉRIENNE LIÉE A LA FRANCE »

---

(2) Rappelons pour mémoire l'article n° 2 du projet de loi soumis par referendum le 8 avril 1962 : « Les électeurs auront à répondre par oui et par non à la question suivante : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et concernant les accords à établir et les mesures à prendre au sujet de l'Algérie sur la base des déclarations gouvernementales du 19 mars 1962 ? »

(3) Dans les *Mémoires d'espoir*, que de Gaulle se hâta de rédiger après son échec du 27 avril 1969, on trouve la paraphrase de cette déclaration à la page 49 du premier volume (le second volume est resté inachevé).

(4) Propos reproduits, quatre ans plus tard, dans la revue *la Nef* de janvier-mars 1960.

PARIS • HAMBOURG • LAUSANNE • ISTAMBOUL • LOS ANGELES • KINSHASA

Avez-vous fait votre B.A.* aujourd'hui ?

*B.A. = Bonne Affaire

Nous vous le souhaitons. Pour vous permettre d'en faire d'autres, prenez contact avec nous. Nous avons de nombreuses bonnes affaires à vous proposer.

Par exemple: de Turquie et de Tunisie, des fruits et des légumes à des prix très avantageux.

Prochainement: ouverture d'une succursale à Tunis.

Direction générale: Lausanne
Téléphone (021) 23 72 08 Télex 24 704 CIVRE-CH

CIVRE SA

CIVRE S.A.: LAUSANNE • PARIS • ISTAMBOUL • KINSHASA • HAMBOURG • LOS ANGELES

Bill. 82

OBJECTIF BAC 236.09.12 236.14.25
- pré-bac écrit et oral
- cours particuliers ou cours de groupes (2 à 3 élèves maxi)
COURS ASSISTANCE
centre d'enseignement privé
19 rue des Halles 75001 Paris
centres à BORDEAUX, LYON,
St Germain, Versailles, Villemomble



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Les États-Unis sont prêts à discuter de l'Amérique centrale avec l'U.R.S.S.

Selon des indications concordantes, rapportées par notre correspondant à Washington, l'administration Reagan serait en train d'assouplir sa position sur l'Amérique centrale, envisagerait désormais une solution négociée et serait même prête à en discuter avec Moscou.

D'autre part, l'aide de la Communauté européenne aux pays d'Amérique centrale doit faire l'objet d'une discussion entre les directeurs politiques des dix pays membres, réunis à Bruxelles au début de cette semaine. Les Dix sont saisis d'une propositon de la Commission européenne d'augmenter, de manière substantielle, cette aide communautaire, qui se monte actuellement à 50 millions de dollars par an, et de libérer les importations en provenance de ces pays. La France a montré un vif intérêt pour une action de la C.E.E. dans cette région ; mais certains autres pays, notamment la Grande-Bretagne, veulent éviter qu'un engagement des Dix, à cet égard, crée de nouvelles difficultés entre la Communauté et les Etats-Unis.

Sur le terrain, cependant, d'âpres combats se poursuivent entre la guérilla et l'armée salvadorienne. L'engagement le plus sérieux a eu lieu le 12 mars, près de la ville de Chalatenango, au nord du pays. De source militaire, une embuscade tendue par les rebelles aurait fait quarante-trois morts, dont neuf soldats. Quinze autres militaires auraient été blessés. De même source, vingt civils et quatorze guérilleros ont péri lors de ce combat qui a duré quatre heures.

La radio clandestine des rebelles a, le dimanche 14 mars dans la soirée, lancé un appel à la population salvadorienne, lui demandant de se tenir prête pour le « moment décisif » de la prochaine « insurrection générale ». Le commandement militaire salvadorien estime que les rebelles pourraient tenter une action d'envergure contre la capitale, le 28 mars, jour des élections à l'Assemblée constituante.

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis sont en train d'assouplir leurs positions sur l'Amérique centrale et de rechercher une solution négociée. On en avait eu une première indication le 12 mars, *à* l'issue de la visite de M. Mitterrand à la Maison Blanche, où M. Reagan avait déclaré espérer que Paris et Washington seraient *« capables de travailler ensemble à ce problème dans les prochains mois ».* Un signal plus explicite devait être donné le lendemain par un responsable du département d'Etat : il présentait le Salvador comme *« un problème global »* nécessitant des conversations avec Moscou. Le dimanche 14 mars, enfin, à New-York, au cours d'une conversation de soixante-quinze minutes, le général Haig a autorisé son homologue mexicain, le ministre des affaires étrangères, M. Jorge Castaneda, à étudier des négociations éventuelles entre Washington, La Havane et Managua.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis n'étaient pas très chauds pour le plan de paix du président Lopez Portillo, qui, le 21 février à Managua, avait préconisé un tel dialogue. M. Haig avait expliqué le 6 mars à son collègue mexicain qu'il manquait à ce plan un élément essentiel : l'affirmation de la nécessité de l'arrêt, par le Nicaragua, des livraisons d'armes aux guérilleros salvadoriens.

Dimanche, les positions de Washington et de Mexico *« se sont rapprochées »*, selon le secrétaire d'Etat. Il n'a pas dit comment. M. Castaneda devait se montrer plus explicite : *« Nous sommes arrivés à une base logique pour une série d'accords, et nous espérons qu'un processus de paix pourra commencer dans les Caraïbes. »*

Selon le ministre mexicain, on se trouve devant trois *« nœuds »* : les relations entre les Etats-Unis et le Nicaragua ; les rapports américano-cubains ; enfin, la guerre civile au Salvador.

Pour dénouer le premier, MM. Haig et Castaneda auraient discuté d'une série de concessions réciproques. Le *régime* sandiniste s'engagerait à ne pas armer les guérillas des pays voisins. Il recevrait, en échange, la garantie de n'être menacé ni par les Etats-Unis ni par les gouvernements de droite (Argentine, Guatemala, Honduras, Salvador) ni *par* les anciens partisans du général Somoza. Ces derniers se verraient interdire toute activité aux Etats-Unis et au Honduras.

La solution pour les deux autres « nœuds » est moins claire. Le Mexique favorise des négociations tous azimuts entre Washington et La Havane ; entre la junte salvadorienne et la *guérilla*, mais on ignore jusqu'où irait l'administration Reagan. Son souci, en tout cas, est d'élargir la discussion. M. Haig s'en est pris dimanche à la « myopie » de ceux qui considèrent le Salvador comme *un* conflit *local*. C'est la même erreur, selon lui, que les Américains avaient commise au Vietnam.

Il ne s'agit pas d'un conflit local, mais d'un « problème global », soulignait, la veille, un collaborateur du secrétaire d'Etat. Un *problème global* à la solution duquel il faut associer l'Union soviétique, Cuba et d'autres pays latino-américains. *« Nous devons parler aux Russes*, expliquait-il. *Des discussions doivent se tenir ; des pas doivent être faits, avec cohérence et de façon crédible, dans différents domaines (politique, économique, sécurité), pour influencer les calculs de Moscou, de La Havane et de Managua. »*

Dimanche, à New-York, le général Haig a abondé dans le même sens. Par les armes et l'argent qu'ils y envoient, les Soviétiques *« sont engagés »* en Amérique centrale. Ils ont donc *« une responsabilité pour conduire ces événements à une issue pacifique ».*

Cela ne signifie pourtant pas que Washington préconise une conférence internationale sur les Caraïbes, à laquelle Moscou serait conviée. On veut rester entre Américains, avec l'Union soviétique, il y aurait des négociations bilatérales.

De ce tableau encore vague, deux conclusions provisoires se dégagent :

1. L'administration Reagan ne mise *plus* sur une victoire de l'armée salvadorienne sur le terrain.

2. Ses initiatives ne visent pas à *préparer l'opinion* américaine à une intervention militaire, mais à mettre les Etats-Unis en bonne position pour négocier, le moment venu.

C'est ainsi, semble-t-il, que doivent être vus certains projets de *« déstabilisation »* du Nicaragua par la C.I.A. Leur *révélation*, par une fuite, n'a-t-elle pas été organisée en haut-lieu pour impressionner le régime sandiniste, et pour se donner un élément de marchandage avec les Mexicains ? Le *New York Times* a affirmé que des actions clandestines *(covert actions)*, en Amérique centrale avaient été officiellement approuvées le 1er décembre par le président Reagan. Les commissions intéressées de la Chambre des représentants et du Sénat en furent informées, comme l'exige la loi. *La C.I.A.* était autorisée à constituer une force *para*-militaire d'un demi-millier de membres, en collaboration avec d'autres gouvernements : Argentine, Colombie, Honduras et Venezuela. Aucun citoyen des Etats-Unis ne ferait directement partie d'une telle force. Elle n'aurait pas eu pour but de renverser le régime sandiniste — ce qui aurait été le souhait de l'Argentine — mais d'empêcher l'acheminement des armes aux guérillas de la région.

Une preuve fragile

Le département d'Etat n'a cependant guère de chance avec ses démonstrations relatives à l'intervention nicaraguayenne au Salvador. Début mars, le général Haig annonçait la capture dans ce pays d'un combattant sandiniste envoyé sur le champ de bataille par les autorités de Managua. On apprenait *le* lendemain que ce guérillero présumé, se proclamant étudiant, s'était réfugié à l'ambassade mexicaine.

Le 12 mars, plusieurs journalistes américains avaient été convoqués au département d'Etat pour *rencontrer* un autre combattant nicaraguayen, capturé au Salvador il y a un an, et qui devait confirmer de sa *propre* bouche les accusations de Washington. M. Orlando José Tardencillas Espinoza, âgé de dix-neuf ans, était bien au rendez-vous. Mais lorsqu'il prit la parole, ce fut pour nier tous ses aveux antérieurs et affirmer qu'ils lui avaient été extorqués par la torture. Nicaraguayen, *oui* ; guérillero au Salvador, *oui* ; *mais de sa* propre initiative, sans avoir eu aucun contact avec son gouvernement et sans *avoir jamais suivi* d'entraînement en Ethiopie ou à Cuba.

Muets de stupeur, les responsables du département d'Etat n'osaient interrompre M. Tardencillas Espinoza. Ils s'expliquèrent, quelques heures plus tard, dans un communiqué : *« En le présentant à la presse, nous savions que nous prenions un risque. Il n'avait jamais nié être révolutionnaire... Soit il a menti aux personnes qui l'interrogeaient et au public depuis sa capture, soit il ment à la presse aujourd'hui. »* En tout cas, ajoutait le communiqué, ce Nicaraguayen vient de confirmer qu'il a bien commandé des guérilleros au Salvador.

L'ambassade sandiniste à Washington s'est immédiatement intéressée à l'affaire, exigeant que M. Tardencillas Espinoza soit libéré et placé sous sa protection. Les Etats-Unis ont choisi de s'incliner. Dès samedi matin, le prisonnier gagnait l'ambassade au lieu d'être renvoyé aux autorités salvadoriennes. Il s'est aussi embarqué pour *Managua* où un accueil triomphal devait lui être réservé. Un tel fiasco amènera sans doute le département d'Etat à *réfléchir* à deux *fois* avant de vouloir démontrer quoi que ce soit sur cette région du monde.

ROBERT SOLÉ.

AUX TERMES D'UN IMPORTANT ACCORD COMMERCIAL

L'Iran et la Turquie vont échanger du pétrole contre des denrées alimentaires

De notre correspondant

Ankara. — La Turquie, qui avait pu exporter en Iran des produits d'un montant de 234 millions de dollars, en 1981, contre des importations pétrolières atteignant 457 millions de dollars, espère depuis l'envoi, il y a quelques jours, d'une délégation à Téhéran, être en mesure de quadrupler ce chiffre. Les personnalités qui ont fait le voyage d'Iran ont exprimé leur *« grande satisfaction »* après la signature, le vendredi 5 mars, d'un important accord de coopération économique, industrielle et technique. Ce texte prévoit 600 millions de dollars de nouvelles commandes iraniennes pour 1982.

L'accord permettra à l'Iran d'obtenir de la Turquie (laquelle a su maintenir sa neutralité dans le conflit irako-iranien) des denrées alimentaires dont il a immédiatement besoin et de les payer *« en nature »*, c'est-à-dire en pétrole brut, au moment où il éprouve des difficultés à l'écouler sur les marchés mondiaux, comme d'ailleurs la plupart des membres de l'OPEP. Les Turcs, de leur côté, déficitaires sur le plan énergétique, ont tout à gagner de ce troc portant sur quelque 4 millions de tonnes de naphte. De même, l'accord permettant à la Turquie d'expédier, outre 550 000 tonnes de céréales et 300 000 tonnes de sucre, quelque douze mille tracteurs et d'importantes quantités de textile et de produits sidérurgiques, aidera à relancer leur production industrielle quelque peu en stagnation en raison de la politique monétaire observée par Ankara à la demande du Fonds monétaire international. Enfin, les deux pays se sont engagés à étudier la possibilité de construire un oléoduc et un gazoduc pour transporter les hydrocarbures iraniens à travers l'Anatolie.

Au moment de la signature de l'accord, le gouvernement turc a formellement démenti certaines nouvelles parues dans la presse étrangère, faisant état de l'existence de *« deux petites armées iraniennes »* composées de quelque huit mille hommes désireux de renverser le régime de l'imam Khomeiny et prêts à opérer à partir du territoire turc. La presse d'Ankara a souligné que certains pays avaient *« fabriqué »* cette fausse nouvelle pour empêcher un rapprochement turco-iranien. Le premier ministre turc, l'amiral Ulusu, qui fait partie du groupe d'hommes d'Etat musulmans chargés par la Conférence islamique d'offrir leurs bons offices à l'Iran et à l'Irak en vue d'obtenir la cessation des hostilités entre ces deux pays, était attendu, lundi 15 mars, à Bagdad, à l'invitation de son homologue irakien M. Yasine Ramadan, pour une visite officielle de deux jours.

ARTUN UNSAL.

● *Rectificatif.* — Une erreur de transmission a déformé le sens de l'article d'Isabelle Vichniac sur les travaux de la commission des droits de l'homme de l'O.N.U. dans *le Monde* daté 14-15 mars. Après la référence à M. Van Boven, qui *« a insufflé un esprit de liberté rare dans cette enceinte »*, il fallait lire : *« Rappelons* (et non pas « rappelant ») *qu'il devait payer cher son courage »*, etc...

AFRIQUE

L'U.R.S.S. s'inquiète du retard dans la mise en place d'un « parti marxiste-léniniste » en Éthiopie

De notre correspondant

Moscou. — Les deux principales têtes de pont de la pénétration soviétique en Afrique, à savoir l'Angola et l'Ethiopie, donnent certaines inquiétudes aux dirigeants du Kremlin. Ces deux pays se situent, avec quelques autres, au sommet de la hiérarchie établie par Moscou entre les pays du tiers-monde, selon leur ardeur révolutionnaire et anti-impérialiste : ils ne sont pas seulement d'*« orientation socialiste »*, mais ils sont déjà entrés dans *« la voie du développement socialiste »*, en s'appuyant, à l'intérieur, sur un parti d'avant-garde marxiste-léniniste et, à l'extérieur, sur une *« étroite alliance politique »* avec l'Union soviétique. De plus, en raison de leur emplacement stratégique, l'un aux confins de l'Afrique australe, l'autre près de la corne du continent, l'Angola et l'Ethiopie ont pour Moscou une importance particulière : points d'appuis privilégiés de la présence soviétique, ces deux Etats bénéficient depuis le milieu des années 70 de l'assistance militaire cubaine et participent, d'autre part, comme observateurs, aux sessions du Comecon.

Soucieuse de se mettre à l'abri de tout retournement de situation dans cette région du monde, l'U.R.S.S. veille jalousement à l'application des principes que définissait, en octobre 1980, à la conférence de Berlin, M. Ponomarev, lorsqu'il affirmait que *« pour maintenir et consolider les positions progressistes de ces pays »*, il faut, d'une part, *« avoir un parti révolutionnaire dirigeant la société et agissant sur la base du socialisme scientifique »* et, d'autre part, *« développer les liens avec les pays socialistes, ces amis les plus fidèles et les plus sûrs des Etats indépendants et épris de liberté »*. Or, sur ces deux questions, celle du parti et celle des alliances, Moscou exprime depuis quelque temps sa préoccupation devant l'évolution de ces deux précieux partenaires que sont, à ses yeux, l'Angola et l'Ethiopie.

C'est la question du parti qui est au centre des difficultés avec l'Ethiopie. Certes, ces difficultés ne font pas l'objet de déclarations publiques, mais elles sont attestées par plusieurs témoignages. Un récent article de la *Pravda* a mis l'accent sur les lenteurs du changement à Addis-Abeba. L'auteur soulignait que le parti n'y est encore qu'au stade de la *« préfiguration »* sous la forme d'une commission pour l'organisation du parti des travailleurs d'Ethiopie. Le quotidien du P.C. rappelait également que la révolution avait été faite *« sans une avant-garde politique organisée »* et que ce rôle avait été assumé par *« les cercles progressistes des forces armées »*. En même temps, il suggérait fortement que ce stade était désormais dépassé et qu'il convenait de rattraper le temps perdu.

Réticences sur l'Angola

On relève, en outre, la relative froideur avec laquelle sont évoquées, dans cet article, aussi bien l'actuelle campagne militaire menée en Erythrée par Addis-Abeba que les relations soviéto-éthiopiennes. L'U.R.S.S. souhaiterait — semble-t-il — qu'au pouvoir d'un homme, celui du colonel Mengistu, se substitue au plus vite celui d'un parti, au sein duquel Moscou pourrait éventuellement placer ses propres protégés, et qui assurerait plus fermement son emprise sur le pays. Pour la raison inverse, le colonel Mengistu, par nationalisme autant que par prudence, répugnerait à donner ce gage à l'U.R.S.S. Même si l'Ethiopie est trop dépendante de l'Union soviétique pour faire sérieusement cavalier seul, Moscou n'entend pas prendre le moindre risque à cet égard.

Avec l'Angola, les problèmes sont du même ordre, même s'ils prennent une autre forme : le parti existe, en effet, fidèlement calqué sur le modèle soviétique, mais c'est la diplomatie de Luanda, cette fois, qui tourmente le Kremlin. L'affaire remonte aux ouvertures faites par le président angolais, en décembre dernier, en direction des Etats-Unis. Un entretretien a lieu ensuite — ce mois-ci — à Paris entre MM. Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain, et Jorge, ministre des affaires étrangères angolais. Moscou réagit en dénonçant *« les trois pièges de Washington »*, c'est-à-dire les trois « conditions préalables » avancées par les Américains à une reprise du dialogue : la participation de M. Savimbi à un gouvernement de coalition, le retrait des troupes cubaines, l'acceptation par Luanda des propositions du *« groupe de contacts »* occidental sur la Namibie. Ces *« préalables »*, affirme l'U.R.S.S. sont inacceptables.

Fin janvier, M. Lucio Lara membre du bureau politique du M.P.L.A., est venu à Moscou, où il a réaffirmé la volonté de son pays de développer sa coopération avec l'Union soviétique, mais aussi son désir de renouer des relations avec les Etats-Unis. En *février*, Moscou a pris prétexte d'une déclaration angolo-cubaine sur le stationnement des troupes de La Havane pour rappeler les conditions qui rendraient possible leur départ : que cessent toutes formes d'agression contre l'Angola, que le peuple de Namibie puisse choisir un gouvernement véritablement indépendant et que son territoire soit évacué des troupes d'occupation sud-africaines. L'hebdomadaire *Temps nouveaux* publie à ce sujet un article qui s'intitule *« Les points sur les i »*.

S'il ne faut pas surestimer la portée des désaccords qui opposent Moscou tant à l'Ethiopie qu'à l'Angola, il n'en reste pas moins que l'U.R.S.S *s'est* sentie obligée, dans un cas comme dans l'autre, de *« mettre les points sur les i »* ; ainsi, a-t-elle manifesté clairement sa crainte que ces deux pays ne soient tentés de chercher ailleurs qu'à Moscou des solutions à leurs difficultés économiques et militaires.

THOMAS FERENCZI.

Algérie

M. Rabah Bitat est reconduit à la présidence de l'Assemblée nationale

De notre correspondant

Alger. — M. Rabah Bitat a retrouvé, samedi 13 mars, son poste de président de l'Assemblée nationale populaire au cours d'une séance inaugurale sans surprise. Sitôt terminé l'appel nominal des deux cent quatre-vingt un députés, l'un d'entre eux, M. Metatla, qui dirigeait, durant la précédente législature, la commission juridique et administrative, a lu une motion portant une cinquantaine de signatures et proposant à la chambre de reconduire M. Bitat dans ses fonctions, ce qui fut fait aussitôt par applaudissements.

M. Bitat redevenait ainsi, selon les termes de la Constitution, le second personnage de l'Etat après le président Chedli Bendjedid qu'il est appelé à remplacer en cas de vacance temporaire ou définitive. C'est d'ailleurs ce qui s'était produit à la mort de Boumedienne, en décembre 1978 et le président de l'Assemblée avait eu alors la lourde tâche de mener à bien dans le délai prescrit de quarante-cinq jours, le processus d'une succession d'autant plus délicate qu'elle survenait de façon dramatique et imprévue.

M. Bitat qui est âgé de cinquante-sept ans est l'un des plus anciens militants de la révolution algérienne. Il s'est engagé dans le mouvement national dès l'âge de quinze ans en adhérant au Parti du peuple algérien (P.P.A.), puis au Mouvement pour le triomphe des libertés democratiques de Messali Hadj. Tres vite partisan d'une radicalisation de la lutte, il a fait partie de l'organisation spéciale (O.S.) qui regroupait dans une clandestinité rigoureuse, les cadres se préparant à la lutte armée. Son rôle lui valut alors d'être condamné par contumace à dix années de prison pour atteinte à la sûreté de l'Etat, lors du démantèlement de l'organisation par la police française.

Lassé par les luttes de clan qui divisent alors le M.T.L.D. et le paralysent, M. Bitat participe en 1954 à la création du comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) qui tente de ressouder le mouvement en le lançant dans la lutte armée. Quelques mois plus tard, après l'échec de cette tentative à laquelle ont également pris part Didouche Mourad, Larbi Ben M'hidi, Mostefa Ben Boulaïd et Mohamed Boudiaf, la décision d'engager sans plus tarder le combat, est prise avec l'accord de Krim Belkacem qui tenait déjà le maquis en Kabylie et de la délégation du M.T.L.D. au Caire, composée de MM Ben Bella, Aït Ahmed et Khider. Ce sont les neuf noms « historiques » du F.L.N.

Arrêté dès mars 1955, M. Bitat connaîtra plusieurs prisons françaises et fera plusieurs grèves de la faim pour obtenir le statut de détenu politique. Il n'obtiendra satisfaction qu'en 1958 après sa nomination comme ministre d'Etat dans le G.P.R.A.

En 1962, après l'indépendance, il fait partie du bureau politique du F.L.N. Réticent à l'égard de l'action du président Ben Bella, il part en France et reste à l'écart de la vie politique. Il rallie, après le 19 juin 1965, Boumediene et devient ministre des transports avant de se voir confier, en 1977, la présidence de l'Assemblée nationale, nouvellement constituée.

DANIEL JUNQUA.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● UNE QUINZAINE CULTURELLE DU CAMBODGE s'ouvre ce lundi 15 mars, à la Maison des jeunes et de la culture de Montrouge, 69, rue Racine. Organisée par le *Cedorek* (218, rue St-Jacques, 75005 Paris. Tél. 329-93-94), elle comporte une exposition de peintures, un spectacle de danses le samedi 20 mars à 21 heures, et une soirée traditionnelle l vendredi 26 mars à 20 heures.

Colombie

● LES PREMIERS RESULTATS PARITELS DES ELECTIONS GENERALES qui ont eu lieu le dimanche 14 mars en Colombie, accordent un léger avantage au parti libéral au pouvoir, face aux conservateurs. Toutefois, ce sont les éléments dsisidents de cette formation qui, dans la capitale au moins, l'emporteraient, face aux partisans « orthodoxes » de M. Lopez Michelsen. La consultation eu eu lieu dans tout le pays sous la protection de l'armée, en raison des menaces de sabotage proférées par la guérilla. Quatre bombes ont explosé, dimanche, dans deux villes de l'ouest du pays, dont une à Cali. — *(A.F.P., A.P.)*

Grande-Bretagne

● DIX MILLE MANIFESTANTS ont protesté le dimanche 14 mars à Londres contre la politique d'apartheid en Afrique du Sud. Dans la matinée, une bombe avait ravagé les locaux du Congrès national africain (A.N.C., mouvement nationaliste anti-apartheid interdit par le gouvernement de Pretoria) dans la capitale britannique.

Sénégal

● UNE DELEGATION DU POLISARIO REFOULEE A DAKAR. — M. Mohamed Salem Ould Saleck, « ministre » sahraoui de l'information, a été refoulé, dimanche 14 mars, de Dakar, avec trois autres membres d'une délégation de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), venue prendre part à une conférence des ministres africains de l'information, organisée par l'O.U.A. Ils ont été reconduits à bord de l'avion repartant vers Alger. Le Sénégal fait partie des dix-neuf pays qui refusent de reconnaître l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. — *(A.F.P.)*

Suriname

● L'EXECUTION DE L'UN DES LEADERS DE LA TENTATIVE DE COUP D'ETAT militaire du 11 mars, le sergent chef Wilfred Hanker, a été annoncé par le chef de l'Etat du Suriname, le lieutenant-colonel Bouterse. Le sous-officier, qui était le second du lieutenant Rambocus, aujourd'hui en fuite, a été passé par les armes le 13 mars, à l'aube, à Paramaribo. Le sergent chef Hanker avait déjà, en 1981, participé à une tentative de putsch. Cependant, une vaste chasse à l'homme se poursuit à la frontière de la Guyana voisine, où se trouverait le lieutenant Rambocus. — *(A.F.P., Reuter.)*

Union soviétique

● LE GENERAL GEORGES TSINEV EST DEVENU PREMIER VICE-PRESIDENT DU K.G.B. Il remplace le général Tsvigoun, mort en janvier, et qui, selon certaines rumeurs, se serait suicidé. Agé de soixante-quatorze ans, le général Tsinev était depuis 1970 l'un des cinq adjoints de M. Andropov, le président du comité de la sécurité d'Etat. — *(A.P.)*

PROCHE-ORIENT

A SIX SEMAINES DE L'EVACUATION DU SINAI PAR ISRAEL

Charm-El-Cheikh s'apprête à recevoir le premier contingent de la force multinationale

Précisant les conditions dans lesquelles il demeure disposé à se rendre en Israël, le président Moubarak, dans une déclaration au quotidien koweïtien « El Siassa », a assuré : « Vu le différend entre l'Egypte et Israël sur Jérusalem, il est impossible que je visite la Ville sainte, cela n'étant pas exigé par les accords de Camp David. » Toutefois, le raïs a souligné que « ce problème ne remettra pas en cause le processus de paix ni la normalisation (égypto-israélienne) » et que, « si ma visite en Israël n'a pas lieu aujourd'hui, elle aura lieu plus tard ». Le général Ali, vice-premier ministre égyptien chargé des affaires étrangères, était attendu ce lundi 15 mars en Israël. Le général Moubarak a également déclaré à « El Siassa » que l'Egypte n'attaquerait jamais la Libye ni aucun autre Etat arabe et que son pays « est de cœur avec l'Irak dans sa guerre contre l'Iran ». (Sadate avait déjà apporté une aide en matériel militaire à Bagdad en 1981.)

D'autre part, en Cisjordanie, le couvre-feu a été imposé, dimanche 14 mars, aux six mille habitants du village de réfugiés palestiniens de Douheicheh, près de Bethléem, où, selon l'A.F.P., plusieurs dizaines de personnes ont été arrêtées par l'armée israélienne à la suite de jets de pierres effectués par de jeunes Palestiniens contre des véhicules civils ou militaires israéliens. L'événement le plus marquant du week-end reste néanmoins, dans les territoires occupés, la défection d'un élu local de Deir-Samit, M. Adnam Abdel Fattah, membre de la Ligue des villages de Cisjordanie, à la suite de l'accusation de « haute trahison » lancée par Amman à l'endroit de ses adhérents. La Ligue a été créée, il y a deux ans, à l'instigation des autorités militaires israéliennes par des municipalités cisjordaniennes réservées à l'égard de l'O.L.P. A Bitunya, près de Ramallah, une tentative d'assassinat avait eu lieu, vendredi 12 mars, contre un partisan arabe de la Ligue, M. Fahi Kiese. Le gouvernement israélien a promis une « importante aide financière, à la Ligue des villages.

Enfin, comme l'indique notre envoyé spécial, à six semaines de l'évacuation du Sinaï par Israël, Charm-El-Cheikh s'apprête à recevoir le premier contingent de la force multinationale.

De notre envoyé spécial

Charm-El-Cheikh. — M. Begin ayant, le mois dernier, cessé de faire obstacle à la participation de quatre pays européens (France, Grande-Bretagne, Italie et Pays-Bas) à la force multinationale chargée du maintien de la paix dans le Sinaï, celle-ci va très bientôt se mettre en place pour être opérationnelle avant le retrait définitif des Israéliens de la péninsule, le 25 avril.

La France a paraphé le 10 mars avec les Etats-Unis — maître d'œuvre de cette force — un accord pour l'envol d'une unité militaire de transport aérien composée d'un avion cargo Transall, de deux avions légers et de l'équipement de maintenance au sol. Quarante-deux personnes sont affectées à cette mission qui consiste à assurer l'approvisionnement de la force internationale, les liaisons de commandement et l'évacuation sanitaire. Le contingent doit arriver dans le Sinaï à partir du 20 mars comme ceux des dix autres nations qui se sont engagées dans cette opération pour laquelle les Etats-Unis fourniront le gros des troupes.

Coiffé d'un casque de chantier immaculé, qui paraît mal assorti à son treillis d'uniforme frappé du sigle « U.S. Army », le colonel William E. Lee junior est à pied d'œuvre depuis la fin d'octobre 1981 pour préparer l'infrastructure d'accueil de la Force multinationale et des observateurs (F.M.O.). Avec l'assurance et l'expérience de ces spécialistes du génie de l'armée américaine, qui, en quarante ans, ont logé au hasard de l'histoire des milliers de G.I.'s sur les cinq continents, le colonel Lee dirige, à Charm-El-Cheikh, à la pointe sud du Sinaï, les travaux de construction de l'une des deux bases de la F.M.O.

Du 20 mars au 15 avril, mille hommes devront prendre leurs quartiers ici, sur un plateau dénudé, écrasé de soleil, qui domine la mer Rouge, face au détroit de Tiran, entre le village israélien d'Ophira — que ses derniers habitants s'apprêtent à quitter à contre-cœur — et les plages de la baie de Naama, où l'on est en train de fermer le centre de plongée sous-marine qui faisait découvrir les richesses de la barre de corail, l'une des plus réputées au monde.

A l'entrée de la base, les courts de tennis sont presque terminés. Des ouvriers achèvent l'assemblage de la charpente du gymnase, le bâtiment le plus imposant. Tout autour s'alignent une centaine de bungalows préfabriqués (dotés de climatiseurs) auxquels sont jointes des salles de bain, dont l'eau est chauffée par des panneaux solaires. Plus loin, la bibliothèque et la salle de spectacle. Tout ce confort fait pâlir d'envie les soldats israéliens qui, dans la région, achèvent de déménager leurs installations.

2 600 militaires et 400 civils

Les véhicules qui circulent sur le chantier sont déjà marqués de l'immatriculation de cette nouvelle force de paix. Sur une plaque blanche, le sigle désignant la Force en anglais, M.F.O. Ces initiales sont également gravées dans le cuivre sur la boucle du ceinturon que porte l'ingénieur principal Bob Jaggard, le représentant du groupe Fast, un consortium d'entreprises américaines créé pour l'occasion, qui est maître de l'ouvrage et sous-traite avec quelques sociétés israéliennes notamment. « Ce chantier est une mini-tour de Babel », remarque M. Jaggard. Des techniciens venus de Grèce et d'Allemagne fédérale sont aussi présents à Charm-El-Cheikh, car une partie des équipements est fournie par ces pays. Et la majorité des ouvriers sont thaïlandais. « Les installations sont garanties pour dix ou vingt ans », précise M. Jaggard. Une indication intéressante, car la durée de la mission de la F.M.O. n'a pas été limitée. Cette force utilisera à Charm-El-Cheikh l'aérodrome militaire et la base navale tout proches que les Israéliens ont déjà partiellement évacués.

Le deuxième centre de la F.M.O. est situé dans le nord du Sinaï, non loin de Yamit, sur le terrain de l'ancienne base aérienne israélienne d'Eitam. Là sera le quartier général de la Force. Entre Charm-El-Cheikh et Eitam, tout le long du golfe d'Akaba et de la nouvelle frontière entre l'Egypte et Israël, seront disséminés plusieurs avant-postes. L'un de ceux-ci est encore en construction sur l'île de Tiran qui commande la navigation dans le golfe d'Akaba.

Deux mille six cents militaires, assistés par près de quatre cents civils, seront employés par la F.M.O., qui a été établie par un accord signé à Washington en août 1981 entre les Etats-Unis, Israël et l'Egypte. Cette Force remplace le contingent des Nations unis qui, à l'origine, était prévu dans le traité de paix, mais qui n'a pu être constitué en raison du véto opposé par l'Union soviétique. La F.M.O. est dirigée par un civil américain, M. Leamon Hunt, mais son chef militaire est un Norvégien, le général Frederik Bull-Hansen, qui est arrivé le 10 mars à Tel-Aviv pour prendre ses fonctions. Les six cents soldats américains annoncés seront des paras de la 82ᵉ division aéroportée, unité qui fait partie de la force de déploiement rapide nouvellement créée pour permettre notamment une intervention en cas de besoin dans le golfe Persique. Cette affectation a donné lieu à des spéculations selon lesquelles les Etats-Unis profiteraient de l'occasion pour parachever l'entraînement de ces troupes d'élite et les familiariser avec le Proche-Orient. Outre l'Egypte et Israël, qui participent aussi à la formation de la F.M.O., l'Australie et la Nouvelle-Zélande vont fournir des hélicoptères, l'Italie une unité navale de garde-côtes, les Pays-Bas un centre de transmission, l'Uruguay un groupe de transport, la Colombie et les îles Fidji un bataillon d'infanterie. La Grande-Bretagne déléguera du personnel d'état-major, peut-être une section de police militaire. C'est la première fois que des soldats britanniques reviennent en mission dans la région depuis la fin du mandat en Palestine en 1948.

FRANCIS CORNU.

POUR LES « IZVESTIA »

La visite de M. Mitterrand en Israël a « profité à Washington »

De notre correspondant

Moscou. — La récente visite de M. Mitterrand en Israël, qui avait donné lieu à une première appréciation négative de l'agence Tass le 5 mars, a fait l'objet, samedi 13 mars, au lendemain de la rencontre de Washington entre les présidents français et américain, d'un nouveau commentaire critique, dû, cette fois-ci, au correspondant des *Izvestia*. Alors que la dépêche de Tass reprochait à M. Mitterrand de nier le droit de l'O.L.P. à représenter le peuple palestinien mais lui prêtait une attitude plutôt réservée à l'égard des accords de Camp David, l'article des *Izvestia* traduit une opinion nettement plus défavorable. Il estime, citant les « *observateurs de la presse française et étrangère* », que ce voyage « *n'a profité, en fin de compte, ni à la France ni à la cause d'un juste règlement au Proche-Orient, mais à Israël et à sa politique d'agression, et, par conséquent, à Washington, qui encourage cette politique* ».

Le quotidien soviétique note que le chef de l'Etat français s'est prononcé en faveur des accords de Camp David et qu'il a apparemment renoncé à la plate-forme élaborée par les pays de la Communauté européenne. Se référant aux mêmes « *observateurs* », il constate que « *Paris n'a pas su faire la preuve que sa politique proche-orientale était suffisamment équilibrée et conserver une position d'équidistance tant à l'égard d'Israël qu'à l'égard du peuple arabe de Palestine* ». M. Mitterrand, ajoutent les *Izvestia*, n'a pas réussi à éviter « *une inclinaison pro-israélienne* », et ce voyage a provoqué « *une réaction négative dans de nombreux pays arabes* ».

En dépit de sa netteté, le jugement demeure cependant mesuré. Le commentateur s'abrite prudemment derrière les affirmations des « *observateurs* », dont il s'abstient d'apprécier lui-même le bien-fondé. Cette prudence montre que l'U.R.S.S. n'entend pas condamner précipitamment le voyage, au prix d'une polémique qu'elle juge à l'heure actuelle inutile, mais qu'elle ne peut pas faire moins à l'égard de ses alliés arabes que d'en souligner les insuffisances. — Th. F.

Iran

Importants entretiens avec une délégation syrienne à Téhéran

Téhéran (*A.F.P.*). — Une délégation syrienne de quarante-huit membres, présidée par le ministre des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, est arrivée, samedi 13 mars, à Téhéran. Des négociations commerciales et économiques constituent officiellement l'objectif principal de la visite de la délégation, qui comprend les ministres syriens du pétrole et du commerce extérieur et de hauts fonctionnaires des ministères des transports et de l'approvisionnement.

Mais, dès dimanche, les conversations politiques ont été intenses. M. Khaddam s'est entretenu avec le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, et le président Ali Khamenei. Il a eu aussi un long entretien avec le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akhbar Velayati, avec lequel ont été évoqués « *la coordination de la lutte contre l'ennemi sioniste, les interventions des Etats-Unis dans la région, l'unité entre pays islamiques, le sommet des non-alignés à Bagdad* ». L'agence officielle iranienne IRNA ajoute, citant M. Velayati, que « *la guerre imposée à l'Iran par l'Irak et les positions justifiées de l'Iran à cet égard* » ont également été discutées.

Dimanche matin, un religieux de la « croisade pour la reconstruction », l'hodjatoleslam Mohamed Salem Hossi, et deux gardiens de la révolution qui l'escortaient ont été tués dans le centre de Téhéran par une bombe incendiaire lancée par des inconnus.

Selon l'agence officielle iranienne, les « *terroristes étaient déguisés en pasdaran et en religieux* » comme ceux qui avaient assassiné, lundi 8 mars, l'hodjatoleslam Mohamed Tchavouchi, responsable du bureau politico-idéologique de la section logistique de la marine, dans le nord de Téhéran. Les assassins de l'hodjatoleslam Hossi, dont le nombre n'est pas indiqué, ont réussi à prendre la fuite.

EUROPE

Pologne

M. Rakowski préconise une sévère épuration dans les milieux enseignants

De notre correspondant

Varsovie. — Une stricte allégeance ou le chômage — tel est le choix offert, samedi 13 mars, aux enseignants polonais par le vice-premier ministre M. Mieczyslaw Rakowski. « *Un professeur*, a-t-il déclaré, *qui pense que le socialisme doit être combattu ne devrait pas enseigner dans les écoles d'un Etat socialiste.* »

On ne pouvait mieux laisser voir l'ampleur que pourrait prendre l'épuration annoncée deux jours auparavant par le bureau politique, et qui doit être menée à terme d'ici à fin juin dans le parti, l'administration, l'enseignement secondaire et supérieur, les milieux culturels et la presse (*le Monde* du 13 mars). Il ne suffira pas, si l'éclairage donné par M. Rakowski est le bon, de se soumettre. Il faudra encore se rallier et l'on en revient ainsi à grands pas à l'idée force des temps staliniens : « *Qui n'est pas avec nous est contre nous.* »

En attendant, M. Rakowsk, dont les déclarations concluaient une réunion d'une « *conférence politico-théorique d'enseignants* », a dénoncé les cas d'activités clandestines dans les écoles secondaires et l' « *indulgence* » que manifesteraient « *certains professeurs vis-à-vis de ce phénomène. (...) Ce n'est pas pour permettre à ce genre de symptômes néfastes de prendre de l'ampleur que les autorités de l'Etat ont décidé d'une étape aussi dramatique que l'instauration de l'état de guerre* », a-t-il dit avant d'ajouter qu' « *il est urgent de réfléchir (...) à l'efficacité du modèle d'enseignement* ». Selon le vice-premier ministre, « *une des tâches fondamentales des éducateurs est de mettre la jeunesse au fait de cette vérité que (...) toute l'histoire de la Pologne prouve que le seul allié naturel de ce pays est notre voisin de l'Est — le pays des Soviets.* »

Une prière pour Walesa

Peu après la fin de cette conférence, des sympathisants de Solidarité ont sérieusement perturbé une représentation d'opéra dans laquelle chantait l'un des très rares artistes ralliés au pouvoir militaire. Dimanche après-midi, quelque vingt mille personnes ont suivi avec ferveur la messe que le primat était venu célébrer à Ursus, dans la banlieue ouvrière de Varsovie, là où avaient éclaté les émeutes de 1976. Dans toute la ville, les maisons étaient ornées de fleurs, d'images religieuses et de drapeaux aux couleurs de la Pologne, de la Vierge et du Vatican. Sur les murs encore nus de l'église Saint-Jozef, dont la construction est à peine achevée, se détachaient un énorme aigle, symbole de la Pologne ; un tableau de la Vierge sous lequel on lisait, signé par la section Solidarité signé par la section de Solidarité d'Ursus, l'inscription : « *A la mère de Dieu en remerciement de sa protection* », et un calicot rouge portant les mots : « *Patrie, Solidarité* ».

Après avoir souligné que cette « *assemblée* » était « *la plus grande qui se soit vue depuis l'instauration de l'état de guerre* », le primat a exprimé l' « *espoir que les libérations d'internés* » — qualifiées de « *nombreuses* » (1) — se poursuivront jusqu'à ce que « *se vident les lieux d'isolement* ».

« *De votre ville, de votre milieu, de nombreuses prières s'élèvent sans doute pour beaucoup de personnes (...) arrêtées ou isolées* », a-t-il ajouté avant de conclure : « *Je pense aussi que s'élèvera une prière pour celui qui portait au revers de sa veste l'effigie de Notre-Dame. (...) Je pense que vous prierez pour que Lech Walesa quitte son lieu d'isolement, car sa présence ne menace personne et contribuera (...) à une entente réciproque.* »

Le même jour, le général Jaruzelski recevait le maréchal Koulikov, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie venu suivre les manœuvres Amitié-82, qui se déroulent dans le nord-ouest de la Pologne avec la participation de troupes soviétiques, est-allemandes et polonaises (2). L'entretien, d'après l'agence PAP, a eu lieu dans une atmosphère « *cordiale et amicale* ».

BERNARD GUETTA.

(1) Selon les chiffres officiels 3 601 personnes sont actuellement internées et 3 204 autres ont été libérées après des temps variables de détention. On ignore le nombre exact des personnes arrêtées pour violation des dispositions de la loi martiale et qui sont condamnées ou doivent être jugées.

(2) Ouvertes le 13 mars, ces manœuvres devraient prendre fin samedi prochain.

● *M. Jean-François Kahn* a été élu mercredi 10 mars président de l'Association solidarité presse Pologne (1). Le bureau se compose en outre de MM. José de Broucker, Yves-François Talmont, Jerzy Baczynski, Gabriel Meretik, Jean-Michel Dewinter, Mario Guastoni, Hervé Kerivel et Georges Ménager. Ces personnalités de la presse se proposent de mener une campagne pour la libération des journalistes polonais emprisonnés.

(1) 158, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 372-37-50.

● *M. Auguste Blanc*, secrétaire général de la Confédération des syndicats libres (C.S.L.), a remis récemment un chèque d'un montant de 160 000 francs à deux représentants de Solidarité.

● *Les dettes des pays de l'Est ont dépassé 82 milliards de dollars* au cours du deuxième semestre 1981, dont la moitié est due auprès de banques privées, a déclaré, le 8 mars, M. Janez Stanovnik, secrétaire de la commission économique de l'ONU pour l'Europe. Le bloc soviétique consacre le tiers de ses revenus d'exportation au service de cette dette, la moitié de ses ventes vers l'Europe occidentale étant constituée par des produits énergétiques, a-t-il ajouté. Cependant, M. Stanovnik a affirmé que les banques ont intérêt à voir les relations Est-Ouest se poursuivre, soutenant que trois cent mille à cinq cent mille emplois en Europe occidentale dépendent du commerce avec les pays communistes. — (*Reuter.*)

République fédérale d'Allemagne

Bonn assouplit sa politique en matière de ventes d'armes à l'étranger

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement ouest-allemand aura désormais les mains plus libres en ce qui concerne l'exportation de matériel militaire. Les ventes d'armes à l'étranger ne seront plus soumises à l'accord préalable du Bundestag. Le principe, aussi vieux que la R.F.A., selon lequel ce pays ne livrerait d'armes qu'à ses partenaires de l'OTAN ou à des pays plus ou moins liés à l'alliance occidentale a fait l'objet de fréquentes entorses, la dernière étant le contrat portant sur la vente de deux sosu-marins au Chili du général Pinochet.

On respectait cependant un autre principe qui veut qu'aucune livraison d'armes n'ait lieu à destination d'un pays appartenant à « *une zone de tension* ». Ce second principe fait, à son tour, l'objet d'une controverse depuis l'année dernière, l'Arabie Saoudite ayant manifesté son désir d'acheter deux cents chars Léopard, ainsi que d'autres armements fabriqués en R.F.A.

Cette controverse est sur le point de prendre fin. Il est très probable qu'une majorité suffisante se dégagera au sein du S.P.D. pour admettre la livraison de chars Léopard aux Saoudiens. Le gouvernement, quant à lui, a imposé son point de vue en ce qui concerne l'assouplissement des principes qui règlent l'exportation de matériel militaire. Il se contentera désormais d'informer les chefs des groupes parlementaires et quelques experts de tous les partis. La décision appartiendra toujours au conseil national de sécurité, c'est-à-dire à une commission réunissant les ministres directement intéressés.

Selon l'accord qui vient d'intervenir entre le gouvernement et les parlementaires de la coalition socialiste libérale, la nouvelle politique est définie à l'aide de ce que l'on appelle des « *clauses en caoutchouc* » qui laissent une marge assez large à l'interprétation. Du matériel de guerre ouest-allemand pourra désormais être exporté si les « *intérêts vitaux* » de la République fédérale et de ses alliés sont en jeu.

Un aspect particulier du problème concerne l'exportation du matériel produit en commun par la R.F.A. et d'autres pays. Les nouvelles directives, actuellement mises au point, prévoient toujours qu'avant de signer de tels accords de coopération, le gouvernement devra régler les conditions dans lesquelles ses partenaires seront ou non en mesure d'adopter une politique d'exportation plus libérale que celle de la R.F.A.

Là encore cependant, il semble bien que l'on ait affaire à une « *clause en caoutchouc* ». En dépit de tous les obstacles, le chancelier Schmidt poursuit son combat en faveur de la coopération franco-allemande en matière d'armement. Il tient en particulier à la production en commun d'un nouveau char de combat pour les années 90. Cependant on n'ignore pas à Bonn que Paris serait prêt à vendre un tel char à des pays où la République fédérale ne pourrait pas se permettre elle-même de telles livraisons.

JEAN WETZ.

ASIE

Inde

LA VISITE DU MINISTRE SOVIÉTIQUE DE LA DÉFENSE

Moscou veut maintenir des contacts réguliers et de haut niveau avec les dirigeants indiens

De notre correspondant

New-Delhi. — Le maréchal Dimitri Oustinov ministre soviétique de la défense entreprend ce lundi 15 mars un voyage officiel de six jours en Inde, au cours duquel il s'entretiendra avec le premier ministre, Mme Indira Gandhi, et visitera diverses installation militaires, à Bombay, à Bangalore ainsi que dans le Rajasthan et le Madhya Pradesh.

Le maréchal Oustinov est accompagné des chefs d'état-major de l'armée de l'air et de la marine ainsi que du numéro deux de l'armée de terre.

Les observateurs indiens voient dans cette visite plus qu'une simple opération de routine destinée notamment à examiner diverses questions techniques, comme par exemple l'accélération des livraisons de pièces détachées soviétiques. Et la presse indienne énumère un certain nombre de sujets plus « *politiques* » de nature à préoccuper l'Union soviétique et, par conséquent, susceptibles de figurer à l'ordre du jour des entretiens du ministre avec les responsables indiens.

Tel pourrait être le cas, par exemple, de la politique actuellement menée par l'Inde afin de diversifier ses sources d'approvisionnement militaire, une politique illustrée par l'achat d'avions Jaguar britanniques, de sous-marins ouest-allemands, et des négociations en cours avec la France pour l'acquisition de Mirage 2000 dont M. Venkataraman, nouveau ministre de la défense, a estimé nécessaire de préciser récemment au Parlement qu'elles ne se heurtaient pas à des manœuvres d'obstruction soviétiques.

Autant de décisions destinées à atténuer, dans ce domaine, la dépendance indienne à l'égard de l'Union soviétique qui a conclu avec New-Delhi, en mai 1980, un contrat estimé à 1,6 milliard de dollars. Etat également cité la reprise du dialogue entre l'Inde et la Chine, pour ne rien dire des discussions — il est vrai fort laborieuses — avec le Pakistan en vue de la conclusion d'un pacte de non-agression, une éventualité qui selon certains milieux politiques indiens, n'enchanterait pas particulièrement l'U.R.S.S.

Intervenant trois mois après la visite à Delhi du vice-président soviétique, M. Kuznetsov, la venue du maréchal Oustinov n'en traduit pas moins la volonté de Moscou de maintenir avec l'Inde des contacts réguliers de haut niveau et ce en dépit des réserves que Mme Gandhi n'hésite pas à exprimer à l'égard de la présence soviétique en Afghanistan. Soucieuse de préserver son non-alignement et par conséquent de ne pas apparaître trop liée à l'U.R.S.S., l'Inde entend toutefois préserver les liens spéciaux qui existent depuis plus de dix ans entre les deux pays. Et ce au moment où certains relèvent dans la politique indienne une « ouverture » à l'Ouest, notamment dans le domaine économique et le désir d'améliorer les relations avec les Etats-Unis. Une volonté d'équilibre que traduirait par exemple l'intention prêtée à Mme Gandhi au cas où elle se rendrait à Washington, cet automne, d'effectuer, à la fin de l'été, une visite à Moscou.

PATRICK FRANCÈS.

Le Monde
CINÉMA
PETITES NO
5 NOMINATIONS AUX OSCARS 82
La Maîtresse du Lieutenant Franç



Le Monde

culture

CINÉMA

LES JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES D'AMIENS

Découverte du colonisateur

Après deux ans d'interruption, les Journées cinématographiques d'Amiens *« contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples »* ont repris avec un succès accru à la Maison de la culture et dans un cinéma de la ville. Huit millle spectateurs, dont six mille à Amiens et deux mille à travers la Picardie, avaient suivi la manifestation en 1980. Ce chiffre devrait être largement dépassé. Pour Jean-Pierre Garcia et Jean-Piere Bergeon, président et vice-président de l'association, qui organise jusqu'au 21 mars ces Journées, l'enthousiasme est une seconde nature : *« Nous ne voulons surtout pas donner dans le genre « Dossiers de l'écran ». Nous sommes une bande d'amis liés depuis dix ans par une même passion pour le cinéma, et pour nous l'exigence politique est inséparable de l'exigence cinématographique. Nous essayons de travailler sur l'ambiguïté... »*

Cette année est particulièrement remarquable par un double hommage à l'Algérie et à l'Inde. Une brochure rappelle les étapes qui jalonnent vingt ans de cinéma algérien, produit en majorité par l'organisme d'Etat, l'ONCIC, parfois par la télévision. Vingt films sont projetés, sept personnalités ont fait le déplacement. La rétropective coïncide avec une journée consacrée à René Vautier, le réalisateur d'*Avoir vingt ans dans les Aurès*, qu'on trouve à la naissance de ce même cinéma algérien dans la clandestinité, en 1957-1958, avec *Algérie en flammes*.

La France, par le ministère des relations extérieures, a invité un jeune cinéaste de Calcutta ainsi qu'un animateur bengali du centre culturel de Calcutta. Dix films, allant de *Pather Panchali* de Satyajit Ray au récent *Post Mortem* d'Uptalendu Chakraborti, l'invité de M. Cheysson, en passant par des œuvres de Mani Kaul, d'Aparna Sen, la fille de Mrinal Sen, de Sen lui-même, de Shyam Benegal, et le très intéressant *Train pour Bénarès* d'Awtar Krishna Kaul, donnent une bonne idée du nouveau cinéma indien. Mais ces temps forts, algérien, indien, n'épuisent pas un programme d'une grande variété, et dont « l'ambiguïté » mérite analyse. Nous pensons à deux films montrés ce week-end.

Pictures, film néo-zélandais de Michael Black produit avec l'aide d'organismes gouvernementaux, évoque une terre de colonisation où, vers 1880, deux jeunes frères, Alfred et Walter, citoyens britanniques et photographes de profession, viennent chercher fortune avec leurs femmes. Walter filme un jour la misère des aborigènes Maoris prisonniers de l'armée de Sa Majesté. Il choque son commanditaire, les chemins de fer néo-zélandais. Albert prend le relais, joue d'abord les touristes, découvre à son tour la vérité. Il repart au pays, Walter reste, affiche ses photos, crée le scandale. Une couleur très travaillée retrouve le classicisme des premiers films en technicolor et rend le témoignage encore plus cruel.

Mueda, massacre et mort marque le retour de Ruy Guerra, le réalisateur des *Fusils* Brésil, 1963), dans sa patrie, le Mozambique. Il choisit de filmer une pièce de théâtre créée en 1976 en plein air, au lieu même où périrent fusillés en 1960, sur ordre supérieur, les habitants d'un village. L'auteur reprend la technique des *Maîtres fous* de Jean Rouch et des *Nègres* de Jean Genet, imagine un jeu de simulacres entre les représentants noirs du pouvoir portugais, qui s'appellent eux-mêmes blancs, et des paysans qui demandent l'indépendance. Les habitants de Mueda, aujourd'hui, suivent la représentation sur la grand-place. Ironique, méchant, brechtien en diable, *Mueda, massacre et mort*, vieux de deux ans, mériterait une vraie sortie parisienne.

LOUIS MARCORELLES.

★ Informations : Maison de la culture d'Amiens. Tél. (22) 91-78-31.

Rencontres Henri-Langlois à Tours

Les sixièmes Rencontres internationales Henri-Langlois se sont terminées le 4 mars, à Tours, avec la victoire de *Los Montes*, film réalisé par un élève de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC) José-Martin Sarmiento.

La participation française à ces rencontres réservées aux films n'ayant pas de visa d'exploitation, qu'il s'agisse de réalisations de fin d'études ou de films tournés par des indépendants, a été cette année moins forte que d'habitude. Sur près de quatre-vingts films présentés — comme l'an passé — à peine la moitié étaient français. L'IDHEC, certes, a été de nouveau présent, et l'on a vu aussi pour la première fois des films réalisés dans le cadre de l'Institut national de l'audiovisuel par des stagiaires d'Afrique noire.

Mais l'une des caractéristiques de ces sixièmes Rencontres restera la forte représentation étrangère, avec, pour la première fois, la venue de l'Union soviétique et du Japon, participation d'autant plus remarquée qu'elle était d'une réelle qualité.

Dans l'ensemble, les films étaient d'un bon niveau (quatorze prix ont été décernés notamment au remarquable *la Poule noire*, du Soviétique Vicor Gress), ce qui ne veut pas dire que tous aient retenu l'attention du public venu, — enfin ! — nombreux. Trop d'œuvres sont encore marquées par les défauts traditionnels de cinéastes débutants qui manquent souvent de simplicité ou... d'humour. Mais la formule le veut ainsi. Les organisateurs — la municipalité et l'association Cinéma d'hier et d'aujourd'hui, n'entendent toujours pas sélectionner les œuvres présentées. Tout au plus pourraient-ils envisager à terme la création de deux catégories de films. Resterait à mieux assurer la promotion des lauréats. Bref, il faudrait consentir un grand effort financier, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas d'actualité.

PIERRE MAILLARD.

THÉATRE

UN LIVRE POUR LA COMÉDIE-FRANÇAISE

L'histoire et la question de l'avenir

La Comédie-Française n'est pas un théâtre comme les autres. Aucun autre théâtre national, aucun organisme dépendant du service public n'est à ce point un enjeu politique, la propriété des Français qu'ils en soient ou non spectateurs. Cela tient évidemment au prestige de sa naissance et de son passé, à son rôle historique, un rôle qui dépasse le cadre de scène. Cela tient aussi à son statut.

La Comédie-Française est une troupe. Son répertoire comme sa gestion est fondé sur un rassemblement d'acteurs. Le fait qu'aujourd'hui la notion d'« emploi » soit moins rigide qu'autrefois ne facilite pas son organisation hiérarchique, qui cependant existe. Mais la conception du théâtre le modifie, la Comédie-Française aussi. Le livre d'Anne Surgers, *Un théâtre au-dessus de tout soupçon* dresse un catalogue des productions de la maison, rappelle son passé, ses statuts maintes fois réformés, en décrit le fonctionnement, les ateliers de décors, de costumes, de coiffure, les bureaux, les machinistes, les comédiens enfin. Tout ce travail de compilation et de synthèse aboutit à la vraie question : quelle est la situation actuelle ? Les privilèges et les pièges d'un statut qui protège, mais risque d'éliminer ceux qui pourraient le mettre en cause.

Le public répond favorablement aux essais novateurs, à l'évolution de la Comédie-Française. Sous l'administration de Jacques Toja comme de son prédécesseur Pierre Dux, il faut limiter le nombre des abonnements pour laisser des places libres, et la salle Richelieu affiche régulièrement complet.

« Quand je suis entré, il y a trente-deux ans, la moyenne sur l'ensemble de l'année était environ 40 % de la jauge, dit Jacques Toja. A la limite, on pourrait s'en tenir à une bonne gestion, mais ce serait une politique à courte vue, qui mènerait à la sclérose.

Anne Surgers parle d'une situation transitoire — au théâtre, rien n'est jamais fixé, — on pourrait traduire par « incertaine ». Le livre est publié à un moment où Jacques Toja se demande ce qu'il va faire. Son contrat arrive à terme le 31 juillet de cette année. Le ministre de la culture lui a demandé d'établir le programme pour 1983, mais ne lui a pas dit s'il acceptait sa demande de renouvellement.

1983 verra des nouveaux venus, Roger Blin, Jean Bouchaud, peut-être Philippe Adrien, d'autres qui reviennent : Jorge Lavelli, Jean-Pierre Miquel, Jacques Lassalle. Jacques Toja aimerait avoir le temps d'adapter à la « maison » un « pool » de metteurs en scène liés par des ambitions artistiques parallèles, et comprenant des personnalités appartenant à la troupe, déjà reconnues ou susceptibles de se révéler. Ce n'est pas si simple, le prestige interdit les balbutiements de l'inexpérience. Le problème à résoudre est de maintenir le caractère de la troupe, son pluralisme en même temps que son unité.

« *On peut y parvenir*, nous dit Jacques Toja, homme d'équilibre, *sur un projet artistique à long terme, la cohérence est affaire de projet, non de statut.* » Anne Surgers pense que les comédiens devraient s'y engager pour une période assez longue. Jacques Toja, au contraire, souhaite un maximum de souplesse dans les engagements. La limite serait donnée par la pratique : « *Une réforme de plus serait inutile*, estime-t-il. La loi n'a jamais rien imposé. Nous avons à adapter nos méthodes de travail et nos mentalités. Ensuite, on pourra définir les structures. Le changement naîtrait d'une expérience concrète. »

Jacques Toja a d'autres rêves : une seconde salle à temps plein (l'Odéon doit accueillir les centres dramatiques et certaines troupes étrangères), un bâtiment différent de la salle Richelieu. Le répertoire pourrait ainsi être diversifié, le système d'alternance aménagé de manière à satisfaire davantage de spectateurs. Jacques Toja est prêt à poursuivre ce qu'il a ébauché ; à conserver une fonction convoitée à l'intérieur comme à l'extérieur de la maison. La décision appartient au gouvernement, les statuts de la Comédie-Française ne précisent pas le « profil » de l'administrateur idéal.

COLETTE GODARD.

★ *La Comédie-Française*, éditions Hachette, deux cent onze pages, 69 F. D'autre part, signalons que les éditions Fischbacher publient une *Histoire du théâtre national de l'Odéon*, un « journal de bord de 1782 à 1982 », par Christian Genty, avec une préface de Pierre Bertin, de la Comédie-Française, 318 pages, 156 F.

MUSÉES

Jardins secrets

(Suite de la première page.)

Jusqu'à présent, la peinture naïve n'était qu'un phénomène flottant. Elle a aujourd'hui son institution touristique non loin de Notre-Dame-de-Laghet, le sanctuaire où Apollinaire découvrit la peinture d'ex-voto dont il comparait l'invention à celle du Douanier Rousseau (1).

Le fondateur involontaire de l'école naïve n'a pas de tableau ici, mais seulement une petite scène de jardin qui lui est hardiment attribuée, en raison, sans doute, d'une indéfinissable qualité picturale. Anatole Jakovsky n'a pas connu le Douanier Rousseau : il avait un an lorsque le peintre-gabelou quittait ce monde, en 1910. Et, en fait, aux années 30, il n'avait d'yeux que pour les « naïfs » accusés de passéisme et de conformisme fut accidentel. Il remonte aux années de guerre, lorsque, sans ressources et nanti de faux papiers dans Paris occupé, il dut, pour survivre, prospecter les marchés aux puces, en quête d'un livre rare ou d'un objet intéressant qui ferait l'affaire d'un libraire ou d'un antiquaire. C'est là, ayant en mémoire *la Charmeuse de Serpents* de Rousseau (acquise cinq cents mille francs par le couturier Doucet) et la collection de Wilhem Uhde, le premier marchand allemand des naïfs, qui légua sa collection au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, qu'Anatole Jakovsky tomba sur de pauvres peintures populaires valant quelque argent. Des tableaux dus à des peintres inconnus à l'âme simple qui ont cultivé leur domaine dans l'espace quadrangulaire de petites toiles, toujours avec une maladresse technique, mais parfois avec justesse poétique.

Les artistes établis se sont intéressés à cette peinture mineure en raison de son pouvoir d'invention, surtout depuis que l'art moderne avait, avec le cubisme, tourné le dos aux artifices académiques du métier, au profit des images inédites. Derain en comparait la force d'expression à un coup de fusil tiré à bout portant. Est-ce parce qu'il lui arrive de véhiculer des archétypes culturels primitifs enracinés dans l'inconscient collectif ? Elle a été abordée de différentes façons : du côté de la psychiatrie, avec l'art des schizophrènes, de la collection Prinzhorn à Heidelberg, qui inspira tant les surréalistes. Du côté de l' « art brut », dont Jean Dubuffet s'est fait le héraut.

Le « filon naïf » que défend Anatole Jakovsky s'apparente davantage à la peinture traditionnelle sans en être, tant s'en faut, la copie conforme. Son critère est en principe l'innocence. Mais on y compte davantage de faux innocents que de vrais, et souvent, les maladroits sont d'habiles artificiers. Dans ce sens, le musée de Nice donne une image contemporaine de l'état du genre. Le meilleur y voisine avec le moins bon et même le pas bon du tout. Mais la peinture dite naïve n'était pas destinée à aller dans les musées. Elle est le fait d'individus qui semblent avoir échappé à la modélisation des sociétés modernes et expriment leur monde singulier en inventant leur technique.

On trouve des thèmes communs : le jardin, la forêt, les abords de rivières boisés, les cours de ferme ou bien la forêt urbaine aux maisons couvertes d'enseignes. Les arbres et les mots fascinent ces peintres. Le visiteur du musée s'offre à bon compte une petite cure de rêve, où les fantasmes n'ont jamais rien de méchant et entrent toujours dans la conformité de schémas moyens. Le savoir-peindre, même malhabile, y tient une bonne place et satisfait toute une frange du public qui, n'ayant pas de contact avec la peinture contemporaine, en raison peut-être de la spécificité de son discours, y trouve un accès facile.

Pourquoi ne pas se laisser amuser par cette aimable tartarinade prestement enlevée d'un peintre anonyme montrantd un officier de la marine, la moustache guillerette, abordant une belle indigène dans la solitude d'une île lointaine ? Par *le Moulin*, de Gertrude O'Brady, aux arbres peints avec précision et fermeté (ses beaux portraits aussi) ; *la Barque*, de De Mejo, qui pensait sans doute à Dante ; *le Phare de la verdure*, de Lefranc ; les rues pleines d'enseignes de Rimbert ; les jardins aigus de La Giraudière et de Bagur ; le feuillage frémissant de Bauchamp ?

On cherche en vain un tableau de la bonne Séraphine, du bon Bombois, deux figures de première ligne du genre naïf. Il restera à compléter la collection amassée avec plus de passion que de moyens financiers par Anatole Jakovsky.

JACQUES MICHEL.

(1) A Laval, où est né et repose le peintre, le Musée du vieux château consacre huit salles à l'art naïf. Depuis la donation Jules Lefranc en 1966, la collection s'est enrichie et comporte aujourd'hui près de quatre cents œuvres.

★ Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky, château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie, Nice.

Un Murillo pour Bayonne

Un grand tableau de Murillo, San Salvador de Horta et l'inquisiteur d'Aragon, *qui avait été vendu 1 900 000 francs en novembre 1981 à l'hôtel Drouot à un acheteur américain restera en France. Les Musées nationaux, à la demande du musée de Bayonne, ont en effet fait jouer la procédure de préemption en douane et, tel qu'une loi de 1941 le prévoit, l'œuvre a pu être acquise par l'Etat français au prix fixé par l'exportateur.*

Le San Salvador de Horta, *peint en 1645 par Murillo pour le petit cloître du couvent de Saint-François à Séville, avait été ramené en France en 1810 par le maréchal Soult, grand amateur de peinture espagnole. Puis, lorsque la collection de celui-ci avait été dispersée, le tableau avait été acheté par une grande famille française qui l'avait gardé jusqu'à l'année dernière. Dans quelques mois, après restauration à l'atelier du Louvre, il ira rejoindre les Goya et les Gréco du musée Bonnat de Bayonne.*

PETITES NOUVELLES

■ **Le chef d'orchestre Cergiu Celibidache a dû renoncer pour raison de santé à la tournée qu'il devait entreprendre avec l'Orchestre philharmonique de Munich. Le concert organisé par Radio-France le 22 mars, au Théâtre des Champs-Elysées, est donc annulé.**

■ **Louis Auriacombe, fondateur de l'Orchestre de chambre de Toulouse, est mort le vendredi 12 mars à Montjoire (Haute-Garonne). Il était âgé de soixante-cinq ans. Louis Auriacombe, qui fut durant quatre ans l'élève d'Igor Markevich au cours international de direction d'orchestre du Mozartéum de Salzbourg, fonda en 1953 l'Orchestre de chambre de Toulouse.**

■ **M. Jacques Mercier vient d'être nommé directeur musical de l'Orchestre de l'Ile-de-France en remplacement de M. Jean Fournet. Il prendra ses fonctions le 1er septembre.**

[Né le 11 novembre 1945, M. Jacques Mercier a été l'assistant de Michel Tabachnik à l'orchestre de l'ex-O.R.T.F. de Strasbourg, puis chef associé de l'Orchestre de Lorraine, avant d'être nommé en 1979 professeur de direction d'orchestre au conservatoire de Paris. Il a été fréquemment invité à diriger l'Ensemble Intercontemporain, ainsi que le London Symphony Orchestra, l'Orchestre national de France et l'Orchestre de la Résidence de La Haye.]

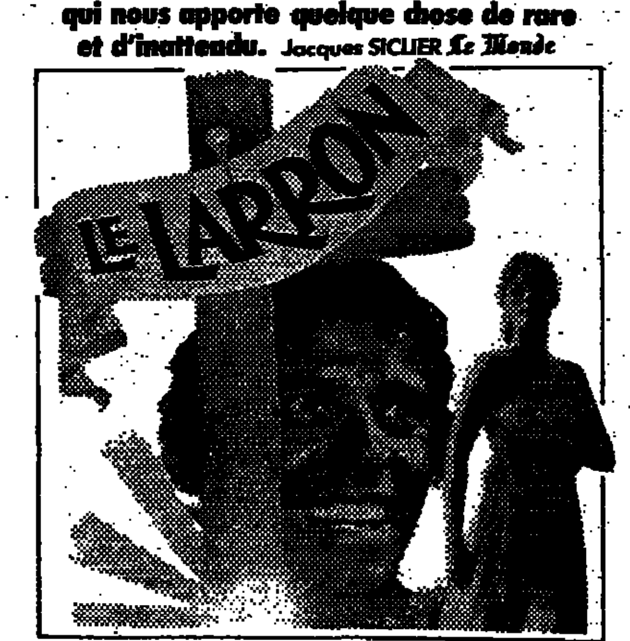
ACTUELLEMENT



MERCREDI



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



UGC NORMANDIE VO Dolby • REX • UGC OPERA • BRETAGNE • UGC ODEON VO
CLUNY ECOLES VO • UGC GOBELINS • MAGIC CONVENTION • UGC GARE DE LYON
14 JUILLET BEAUGRENELLE VO • 3 MURAT VO
CYRANO Versailles • CARREFOUR Pantin • ARTEL Nogent • ARTEL Créteil
ARTEL Rosny • ARTEL Marne La Vallée • FRANÇAIS Enghien
VELIZY 2 • 9 DEFENSE-4 TEMPS

BANDITS, BANDITS...

« TERRY GILLIAM à la manière des MONTY PYTHON, ses frères, hisse le drapeau noir de la dérision. »

Claude Baignères LE FIGARO

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 15 mars

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE BAS DE HURLEVEAU, Petit casino (278-36-50), 22 h 30.
ALIANE ET BARBE BLEUE, Studio d'Ivry (672-37-43), 20 h 30.
LA MÉMOIRE DE MES VINGT ANS, Argenteuil, CCM (951-25-29), 20 h 45.
TAMBOURS DANS LA NUIT, Fondation de l'Allemagne (589-53-93), 20 h 30.
DELL'INFERNO, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 40 (Gare du Nord, voie 13).
HINKEMAN, Conservatoire (246-12-91), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, (742-57-50), 20 h 30, Fidelio.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30, Ensemble Michel Martin Chouret, (Vivaldi, Debussy, Roussel).
Comédie-Française (296-10-20) 20 h 30, la Dame de chez Maxim.
Chaillot, (727-81-15), Salle Gémier, 20 h 30, Musique vivante.
Centre Pompidou (277-12-33). Débat : 18 h 30, Rencontre avec A. Fleischer, 16 h et 20 h 30, débats dans le cadre de l'exposition : comment va la presse.

Les autres salles

Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h 45 : Perles à rebours.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30, Joel.
Daunou (261-69-94), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Essaïon (278-46-42), Salle I, 20 h 30 : Le marteau des Maléfices ; Salle II, 22 h 15 : la Planète Shakespeare ; 21 h 30 : Protée.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koudechapo.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Une saison en enfer ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Show devant, Sylvie Joly ; Théâtre Rouge, 18 h 30 : Sans soleil, on vieillit plus vite, 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Poche (548-92-97), 21 h. : Baron baronne.
Studio Bertrand, (783-64-66), 18 h 30 : Le Grand Ecart ; 20 h 30, les Campanisques.
Studio-Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : En passant par Maupassant.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30 : Le Boxeur.
Théâtre présent (203-02-55), 21 h, Paroles d'hommes.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. ; II., Qui a tué Betty Grandt ? Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. – II, 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Fanal (233-91-17), 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure, (367-62-45), 22 h : la Petite Cuiller.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : Les chocottes.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Centre Mandapa, (589-01-60), 20 h 40, Kergnner.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.
Potinière (261-42-53), 20 h. 45 : Alex Metayer.
La Tanière (566-94-23), 21 h : P. Bensuban, Dan Ar Bras.

Danse

Palais des glaces (607-49-43), 20 h 30 : (Hommage à F. Dupuy).

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : E. Sombart (Bach, Chopin, Schubert) 21 h : M.-Cl. Chevalier-Dumay, B. Bahurel (Mozart, St-Saëns, Brahms, Fauré).
Athénée, 21 h : M. L. Alva, C. Ribera (Vivaldi, Scarlatti, Haendel).
Salle Cortot, 21 h : I. Kutine (Chopin, Beethoven, Brahms).
Salle Gaveau, 21 h : Yo Yo Ma (Bach).
Cité internationale universitaire, 21 h : M. Cl. Thenveny, M. Blanchot (Brahms).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Brandis de Berlin, (Haydn, Debussy, Beethoven).
Th. de la Madeleine, 20 h 45 : M. Reinhard (Chopin).
Th. 13, 21 h : A. Capet-Proust, J. Henclin (Bach, Beethoven, Richepin, Strauss).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
Club Saint-Germain, (222-51-09), 22 h 30, Rhoda Scott.
Dunois, (584-72-00), 20 h 30, G. Marais.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : We come to play.
New-Morning, (523-51-41), 21 h, Stan Getz.
Petit Forum, (297-53-47), 20 h 30, Zaka Percussion.
Petit Journal, (326-28-59), 21 h 30, Scurigan Quartet.
Petit Opportun (236-01-06), 23 h. : P. Adams, E. Lelann, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

En région parisienne

Vincennes, Th. D.-Sorano, (374-73-74), 21 h, Léonce et Lena.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Dura Lex selon la loi, de L. Koulechov ; 17 h, 10 ans du forum de Berlin 1971-1980 : films expérimentaux : le Petit Godard, de H. Costard ; 19 h, Joe Dakota, de R. Bartlett.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANGES DE FER (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e, (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quartier latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Epée de Bois, 2e (337-57-47).
LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50)
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86)
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 11e (575-79-79). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02)
LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-20-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 6e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
INCUBUS (Ang., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LARRON (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LITAN (Fr.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA MÉMOIRE COURTE (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01)
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

BANDITS... BANDITS ! Film britannique de Terry Gilliam, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). v.f. : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 14e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GALLIPOLI, film australien de Peter Weir, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-14-27).
JOSEPHA, film français de Christopher Frank : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06 ; Wepler, 18e (522-46-01).
MANIAC (**), film américain de William Lustig, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-30) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES, film français de Claude Zidi : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
TE MARRE PAS, C'EST POUR RIRE, film français de Jacques Besnard ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
UNE FEMME D'AFFAIRES (ROLLOVER), film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 8e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN JUSTICIER DANS LA VILLE No 2 (**), film américain de Michaël Winner, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

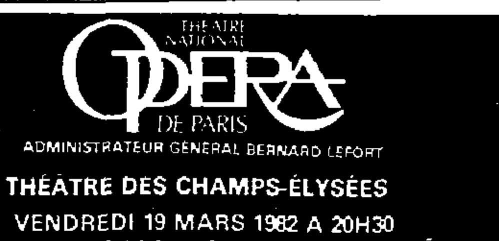
NAPOLÉON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
PABLO PICASSO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
RAGTIME (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
TETE A CLAQUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 12e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA BALLADE DES SANS-ESPOIR (A v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
BREAKER MORANT (Aust., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (531-91-68).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'ESPOIR (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).
INDISCRETIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
KEY LARGO (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
KING-KONG (A., v.o.) : Olympic Halles, 3e (278-34-15).
LABYRINTHE (Fr.) (procédé Panrama) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
LIFE BOAT (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 9e (508-11-69).
M. LE MAUDIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
ONE + ONE (Fr.) (v. ang.), Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUE VIVA MEXICO (Mex.-Sov.-A., v.o.), André-Bazin, 13e (337-74-39).
REMPARTS D'ARGILE (Alg., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SABOTAGE (A., v.o.), Studio Cujas, 5e (354-73-71).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (Ang., v.o.) (*), Studio Galande, 5e (354-72-71).
THIS IS ELVIS (A., v.o.), Opéra Night, 3e (296-62-56).
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SALLE GAVEAU
MARDI 23, MERCREDI 24 MARS - 20H30
jean-pierre wallez direction
clifford curzon piano
MOZART
ENSEMBLE ORCHESTRAL DE PARIS
Location Salle Gaveau et Agences

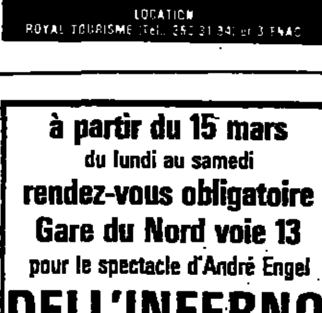
TH. CHAMPS-ÉLYSÉES : mardi 16 mars 20 h 30
BRAHMS
Sonates pour violon et alto par Pinchas
ZUKERMAN
Loc. théâtre 11 h à 17 h 30 - OAI/VALMALETE



ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL BERNARD LEFORT
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
VENDREDI 19 MARS 1982 A 20H30
ORCHESTRE NATIONAL DE L'OPÉRA
DIRECTION
ALAIN LOMBARD
PIANO
ARTURO
BENEDETTI MICHELANGELI
BARTOK - RAVEL - DEBUSSY
PRIX DES PLACES 10 A 150 F
LOCATION AUX GUICHETS DE 11H A 17H30 TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE



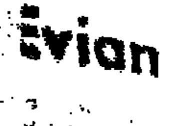
NOTRE-DAME DES-BLANCS-MANTEAUX
VENDREDI 19 MARS 1982 A 20H30
direction
JOHN ALLDIS
avec
Georges GUILLARD
orgue
Etienne PÉCLARD
violoncelle
MONTEVERDI
BRUCKNER
SCHÜTZ
PLACES : 40 F
Étudiants, JMF, Collectivités : 30 F
LOCATION
ROYAL TOURISME Tél. 260 31 34 et 3 FNAC


à partir du 15 mars
du lundi au samedi
rendez-vous obligatoire
Gare du Nord voie 13
pour le spectacle d'André Engel
DELL'INFERNO
présenté hors murs
par le Théâtre Gérard Philipe
avec
Laurent Terzieff - Ghedalia Tazartes
et les comédiens du Conservatoire National d'Art Dramatique de Paris
départ du train 20h40 précises
renseignements – réservations
243.00.59

ACTUELLEMENT
DELIRANT
MEL BROOKS
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE
Gaumont

MERCREDI





RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Le gorille vous salue bien.
Film français de B. Borderie (1957). Avec L. Ventura, C. Vanel, P. Dux, B. Darvi, R. Manuel, J. Mercure (N.). *Le meilleur agent du S.R. est chargé de démanteler un réseau d'espionnage. Il doit se garder à la fois des espions de la D.S.T., qui veut monopoliser l'affaire, et de la police. Les exploits d'un héros français de la série noire, prenant la relève au cinéma de Lemmy Caution, avant l'arrivée de James Bond. Lino Ventura gagna dans ce film commercial ses galons de vedette mais, céda, par la suite, le rôle du « gorille » à Roger Hanin.*

22 h 15 : Magazine : L'enjeu.
Emission de F. de Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
L'autre Japon ; Pauvreté : la plaie d'Egypte ; Le lancement du disque ; Le nouveau président de Suez Georges Plescoff ; Ouvriers en France ou en Allemagne.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

NINO ROTA
les plus grands themes musicaux
des films de FELLINI
composés par NINO ROTA
Album 30 cm n° 5313300
MC n° 7200300

20 h 35 Magazine : Musiques au cœur.
Fellini-Rota, émission d'E. Ruggieri.
Un héritier de Verdi et de Puccini, auteur des musiques des films de Federico Fellini.

21 h 50 André Masson : l'imagination surréaliste.
Réalisation D. Tual.
Un entretien avec le peintre surréaliste et dionysiaque.

22 h 40 Petit théâtre : David Frishman.
Réalisation G. Scher.
L'histoire d'un vieil écrivain de la communauté juive d'Odessa en 1917 passionné d'échec.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : La Bataille de Naples.
Film italien de N. Loy (1962). Avec L. Massari, G. Wilson, C. Belmont, R. Bianchi, J. Sorel, D. Formato (N.).
Les quatre jours de l'insurrection spontanée par laquelle, à l'automne 1943, la population de Naples délivra, elle-même, la ville de l'occupation allemande. Reconstitution en décors réels, mêlant adroitement les événements historiques et les éléments romanesques. Avec les habitants de Naples et des acteurs professionnels.

22 h 20 Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche, et le modèle autrichien
Émission d'A. Sabouret et B. d'Abrigeon.

23 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La radio suisse romande présente : « Mes dernières paroles », de G. Bensoussan (prix Paul-Gilson 1981).
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La tradition orphique et le Christ des Gaules.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulences ; les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Quatuor à cordes », de Haydn, (en ré majeur), Beethoven (n° 11) et Debussy. Par le Quatuor Brandis.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : 22 h 30, Musiques de nuit, œuvre de Rachmaninov ; 23 h, Solistes français d'aujourd'hui, œuvres de d'Andrieu, Balbastre, Daquin, Telemann, Couperin.

Mardi 16 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 25, Série : Les visiteurs ; 15 h 15, Tout feu tout femme ; 15 h 20, Dossier : Les jumeaux ; 16 h 20, : Elles comme littérature ; 16 h 35, Découvertes TF 1 ; 17 h 10, L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Comment devient-on Yves Saint-Laurent.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Formule 1 + 1.
De M. et G. Carpentier.
Autour d'Annie Girardot : A. Dussolier, J. Villeret, J. Maillan.

21 h 40 Série : L'adieu aux as.
Réal. : J.-P. Decourt. Avec J. Leroux, Rivière, J. Leuvrais...
L'aventure des premiers chevaliers du ciel.
22 h 35 L'aventure des plantes.
L'architecture et la fleur.
De belles images microscopiques de la nature naissante.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les employés de maison.
15 h 5 Cinéma : « Le Chanteur de Mexico ».
Film français de R. Pottier (1956). Avec L. Mariano, Bourvil, A. Cordy, T. Thamar, G. Grandpré (Rediffusion).
Un Basque, chanteur amateur, remplace pour une tournée au Mexique un chanteur-vedette dont il est le sosie. Opérette filmée. Un double rôle pour Mariano. La musique est, naturellement, de Francis Lopez. Bourvil et Annie Cordy assurent les rôles fantaisistes.
16 h 50 Entre vous.
De L. Bériot.
La maison des Français ; Un cheval nommé loisir.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Série documentaire : Les contes modernes.
Emission de M. Teulade et P. Breugnot
Quatre courtes histoires sur le travail : un autobus pris dans un embouteillage, un homme de quarante ans à la recherche d'un emploi, les confidences coloniales d'un veilleur de nuit et une discussion entre un partisan du travail et un marginal : peu convaincant.
21 h 55 Cinéma-cinémas.
22 h 55 Histoires courtes : « A 20 minutes par le R.E.R. ».
Réalisation R. Malbequi.
Un homme de quarante ans tire sur les enfants pour échapper à son univers concentrationnaire.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des universités
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Courts métrages.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 La dernière séance
Actualités des années 50 ; Dessin animé (et à 22 h 30).
20 h 40 Cinéma : « Le Prisonnier de Zenda ».
Film américain de R. Thorpe (1952). Avec S. Granger, D. Kerr, R. Douglas, J. Mason, L. Calhern, J. Greer (rediffusion).
En 1897, un touriste anglais, qui ressemble à s'y méprendre au roi de Ruritanie, prend la place de celui-ci, victime d'une machination, afin de lui conserver son trône. Nouvelle version en couleurs — après celle de 1937, réalisée par John Cromwell — du roman d'aventures d'Anthony Hope. Fidélité à un style hollywoodien, dans l'intrigue romantique, l'action mouvementée, les fastes spectaculaires.
22 h 50 Journal.
23 h 05 Cinéma : Le chien des Baskerville.
Film anglais de T. Fisher (1959). Avec P. Cushing, A. Morell, C. Lee, M. Landi, D. Oxley, M. Maleson (rediffusion).
Le détective Sherlock Holmes et son fidèle Watson enquêtent sur la malédiction dont semblent être marqués les membres de la famille Baskerville, auxquels s'attaque un chien gigantesque et insaisissable. Un des produits célèbres de la firme anglaise Hammer Films qui, à la fin des années 50, inventa le fantastique en couleurs, pour rénover des mythes anciens. « Le Chien des Baskerville » s'est trouvé en bonne place auprès de Frankenstein et Dracula, grâce à Terence Fisher, spécialiste du genre.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Un livre pour le mois ; clé pour comprendre les experts au service de la justice. Un enjeu pour l'école ; G. Casalis.
8 h, Les chemins de la connaissance : Gens de Haute-Gascogne ; à 8 h 32, les Thèmes de l'ascension et de la descente dans l'imagination humaine ; à 8 h 50, le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : Relations interculturelles entre le monde arabe et l'Afrique noire.
10 h 45, Etranger mon ami : « Le joueur d'échecs et la confusion des sentiments », de S. Weig.
11 h 2, Festival de La Rochelle (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Les révolutions minuscules avec H. Dougier.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « La Baleine blanche », de J. Lanzmann.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon B. Filias (en duplex d'Athènes).
15 h 30, Les points cardinaux : Les harkis en France.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Anaïs Nin.
18 h 30, Feuilleton : « la Cloche d'Islande », d'après H.K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La santé dans les pays du Sud.
20 h, Dialogues : Qu'est-ce que la violence ? avec J.-C. Chesnais et E. Todd.
21 h 15 Musique de notre temps : Voyage en musique à partir de Lyon.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les mineurs de fond.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Pierné, Rolla, Beethoven, Schubert, J.-S. Bach.
8 h 7, Quotidien-Musiques.
9 h 6, D'une oreille l'autre : Œuvres de Busoni, Weil, Schumann, Strauss, Chabrier.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : Chants populaires du Mexique.
12 h 35, Jazz : Warne Marsh.
13 h, Opérette : « Docteur Miracle » de Bizet, par l'orchestre lyrique de l'O.R.T.F. Dir. : A. de Almeida.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvres de Janacek.
14 h 30, enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : œuvres de Haydn, Porpora, Haydn.
17 h, Le jeu des miroirs : œuvres de J.-S. Bach, Vivaldi.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : œuvres de Carl, Mefano, Lenfant, Aperghis, par le Collectif musical 2e 2m.
19 h 38, Jazz. Les Irréfutables (ténors) : Wardell Gray ; œuvres de Gray, Robin, Charles, Marmer, Hawes, K. Bright.
20 h, Premières loges ; Ninon Vallin, (1886-1961 : Œuvres de Thomas, Puccini, Bizet, Wagner.
20 h 30, Concert (donné à Lausanne, le 25 juin 1981) : « Escales », de Ibert ; « Havernaise pour violon et orchestre » ; « Introduction et rondo Capriccioso », de Saint-Saëns ; « Nocturnes pour orchestre », de Debussy ; « Daphnis et Chloé », de Ravel, par l'Orchestre national de France. Dir : L. Maazel.
22 h 15, Cycle acousmatique : Œuvres de Bœuf, Bayle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de Brahms ; 23 h 30, jazz-club.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 15 MARS

— *M. Jacques Chirac,* président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité du journal de 20 heures, sur TF 1.

MARDI 16 MARS

— *M. Michel Crépeau,* ministre de l'environnement, est reçu au journal de 13 heures, sur TF 1.
— *M. Pierre Mauroy,* premier ministre, participe au journal de 20 heures, sur TF 1.

Publicité

Y. Gattaz* : "l'Edhec se doit de former des créateurs d'entreprise."

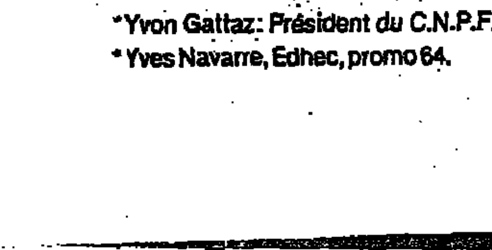
Monsieur Darty, l'Edhec vous propose un contrat de confiance.

Monsieur Procter, l'Edhec prépare vos prochains cadres.

Monsieur Navarre*, l'Edhec forme aussi des prix Goncourt.



ECOLE DE HAUTES ETUDES COMMERCIALES DU NORD
58, rue du Port, 59800 Lille. Tél. (20) 54.25.34 +



*Yvon Gattaz : Président du C.N.P.F.
*Yves Navarre, Edhec, promo 64.

edhec : des développeurs d'entreprises

RADIO-TÉLÉVISION

A voir

Trois femmes

Si vous avez l'occasion de regarder le journal d'Antenne 2 midi les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 mars, vous verrez trois reportages sur ce que la chaîne appelle des « marginales », trois femmes qui ont su accepter leur « différence » : France, une bourgeoise, une intellectuelle mariée à un Turc, un manuel, un artisan de douze ans son cadet. Lucienne, elle approche de la soixantaine, – dont le mari a dix-huit ans de moins qu'elle, et qui nous dira ne rien redouter de l'avenir : s'il la quitte un jour, la solitude ne lui fait pas peur. Enfin Nicole, mère d'une petite Armelle de neuf ans, apparemment indif férente au fait que sa maman est homosexuelle et a toujours vécu avec des amies. Elles habitent Nîmes. Et la gamine, d'une beauté et d'une intelligence rares, va au-devant des remarques que ne manquera pas de lui attirer à l'école cette émission avec un étonnant courage. Ce même jeudi, un débat réunira ensuite en directe un éducateur, un « psy », un sociologue et un juge pour enfants. Nous y reviendrons.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Du 16 au 18 mars, Antenne 2, 12 h. 45.

M. Olivier Guichard proteste contre un projet de FR 3 dans la région Pays de la Loire

Dans une lettre adressée à M. Guy Thomas, président directeur général de FR 3, M. Olivier Guichard, président du conseil général des Pays de la Loire (R.P.R.), proteste contre le projet d'augmenter de dix minutes la durée du journal télévisé du Mans, le dissociant ainsi totalement de celui de Nantes. M. Guichard juge cette initiative « *paradoxale* » et « *anachronique* », et déplore qu'elle n'ait « *donné lieu à aucune concertation avec les habitants des Pays de la Loire* ». Si ce projet devait être appliqué, écrit-il, il « *viderait d'une partie de son contenu une décentralisation qui doit favoriser l'unité de la nouvelle collectivité régionale* », et il « *anticiperait curieusement sur la réforme de l'audiovisuel* ».

De son côté, le conseil régional des Pays de la Loire a tenu à s'exprimer aussi, par un vote sur la question. A l'unanimité (moins dix abstentions), il « *s'oppose formellement à tout découpage du territoire qui privilégierait les régions « majeures » disposant de centre de production au détriment de régions « mineures » qui en seraient dépourvues...* ». Il propose donc la création d'une société de télévision par région, soit vingt-deux pour le territoire, la mise à disposition des moyens des centres de production auprès des sociétés régionales de télévision, et le regroupement des centres de production en une société gérée par les vingt-deux sociétés régionales

BREF

● *M. M'Hamed Yazid*, représentant de la Ligue arabe à Paris, s'est élevé, vendredi 13 mars, au cours d'une conférence de presse, contre la projection, ce samedi sur FR 3, d'un film américain, *le Pirate*, « *qui ne montre que de mauvais Arabes et dans lequel le seul bon Arabe est un juif* ». « *Il s'agit*, a-t-il dit, *d'une œuvre de propagande anti-arabe et antipalestinienne qui a soulevé des protestations lors de sa diffusion aux Etats-Unis. Sa programmation a provoqué l'émotion au sein de la communauté arabe en France qui se considère agressée par des médias sous monopole d'Etat* », a dit M. Yazid.

● *Près de 44 % des Français seraient favorables à un système de télévision à la britannique* (avec coexistence de chaînes d'État et de chaînes commerciales), 27 % attachés au système français des trois chaînes d'État et 19 % favorables à une transformation des chaînes en sociétés commerciales financées par la publicité. C'est ce qu'indique un sondage réalisé par Louis-Harris entre les 18 et 23 février, sur la base d'un échantillon de mille personnes, et que publie l'hebdomadaire *Télé-Poche* dans son numéro du 13 mars.

Selon cette enquête, les Français seraient favorables à une certaine spécialisation des chaînes, l'une étant axée sur les émissions « grand public » l'autre sur la culture, la troisième sur les programmes régionaux. Enfin, 77 % des personnes interrogées refusent que l'on programme davantage de films en version originale.

● *TV locales aux États-Unis.* – La commission américaine des communications (F.F.C.) vient de donner le feu vert a la création de mini-stations de télévision, permettant ainsi à des milliers d'organisations locales diverses de mettre sur pied leur propre station.

Ces mini-stations auront une portée maximum de 15 à 20 kilomètres. Leur coût d'établissement, bien inférieur a celui des stations existant actuellement, permettra a divers groupes de toucher des publics très spécifiques.

Selon la F.F.C., plusieurs milliers de demandes de licences ont déjà été déposées par des organisations à but non lucratif, des groupes religieux, des organisations de minorités ethniques et des particuliers. La F.F.C. a précisé que, s'il faudrait des années pour examiner toutes ces demandes, elle pourrait à terme accorder quelque quatre mille licences, en priorité dans les zones rurales disposant actuellement d'un nombre réduit de stations.

● *A l'occasion des Assises régionales de la musique*, organisées par le Festival de La Rochelle et France-Culture, les services musicaux de la station proposeront, du lundi 15 au vendredi 19 mars, chaque jour à 11 heures et 17 heures, une série d'émissions consacrées à la musique contemporaine, à la découverte de compositeurs comme Peter Eötvös, Claude Foray ou Horacio Radulescu, avec des reportages, des cours d'interprétation et des retransmissions de concerts.

UNE TABLE - UNE CARTE *Publicité*

Un conte de Gascogne au Comte de Gascogne

Il est des paradis. Le jardin secret de Gérard Vérane s'il n'a pas les dimensions de ses frères de Boulogne, surtout du prestigieux voisin jadis créé par Albert Kahn est un de ces lieux privilégiés où l'esprit rencontre le luxe et la beauté. Surprenant écran derriere les hauts murs pour une table plus surprenante encore. Avec une foi, une patience, une attention de tous les instants, sans changer le niveau des prix ce qui est aussi à noter, Claudine et Gérard Vérane ont amené leur maison à un rare degré de perfection.

Une équipe en cuisine avec Vérane et le chef Philippe Gauffre que chacun peut voir opérer avant d'entrer dans la salle/jardin, jugeant sans masque de qualité et fraîcheur, prépare des plats à la hauteur du décor, de la vaisselle et de l'argenterie.

Amandio Meirinho, le sommelier veille sur 90.000 bouteilles d'une cave riche en Bordeaux et plus encore d'Armagnac prestigieux. Sauternes pour accompagner le super raffinement d'un foie frais de canard au citron (75), simplement poêlé et au délicieux goût de cet aigre doux de la cuisine de jadis. Graves blanc pour des bouchées de St-Jacques, écrevisses et foie frais de canard (65) dont je ne sais ce qu'il vaut mieux admirer du feuilletage ou des assemblages. Assemblages plus savants et plus fins encore de la hure, de soles et de rascasses au safran (60).

Archi-classique de la cuisine gasconne mais trouvant ici un nouvel élan, la daube d'oie aux pommes et pâtes fraîches (60) se plaira en compagnie d'un Haut-Bailly 72, année décriée mais fabuleuse bouteille. Et les desserts que j'aimerais goûter tous. Mais la raison l'emporte, et seul un feuilleté de pommes caramélisées (25), et pour elle l'assiette de tous les desserts (32), en attendant un Armagnac qui aura mon âge et le double du sien... Une larme, dit-elle. Comment ne pas parler de larmes quand il s'agit du plaisir des plaisirs en attendant de régler, car hélas il faut le faire, même si c'est avec ma Carte American Express.

A. MESCAULT

AU COMTE DE GASCOGNE
89, av. J.-B. Clément, 92100 Boulogne - 603.47.27 - Fermé dimanche.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Soins à domicile : remarquable...

Dans cette petite chambre sommairement meublée, au deuxième étage d'une ancienne bâtisse, M. G., quatre-vingt-cinq ans, bien calé dans ses oreillers, savoure le croissant que l'aide-soignante lui a apporté, comme chaque matin. M. G. souffre de la maladie de Parkinson qui agite ses mains d'un tremblement permanent. Il se lève peu, rarement seul, car les chutes sont fréquentes.

Il vient de sortir de l'hôpital après deux mois d'hospitalisation.

Pour lui, sans enfant, incapable de se subvenir à lui-même, il n'y avait d'autre issue que le placement dans un service de long séjour si, dans ce quartier de la région parisienne, ne s'était installé tout récemment un service de soins à domicile. Le retour de M. G. chez lui représente une réussite mais aussi une organisation remarquable qui conjugue le service de soins à domicile, le service d'aide ménagère, une cousine de M. G., dernier lien familial qu'il lui reste, les voisins.

« *L'aide ménagère et moi, nous nous sommes organisées pour n'être jamais là en même temps. Nous passons cinq fois par jour. Entre-temps, M. G. aura eu, peut-être, la visite de sa cousine qui s'occupe de l'entretien de son linge. Le soir, ses voisins viennent la saluer en rentrant du travail. Et dans la journée la concierge lui monte son courrier. Tout le monde a la clé !* » raconte Chantal B. l'aide-soignante. L'état de M. G. ne nécessite pas de grands traitements. Simplement, il faut veiller à la prise de médicaments, faire sa toilette, l'aider à se lever, à marcher, à se « mobiliser ».

Tous les matins Chantal lui prépare son petit-déjeuner « chocolat-croissant chaud ». Une heure après son départ, l'aide-ménagère arrive pour faire le ménage et préparer le repas. Elle reviendra à midi pour aider M. G. à déjeuner et en fin de soirée pour le dîner. Dans l'après-midi, Chantal repasse pour s'occuper des médicaments, du lit, du confort de son patient.

Le cas de M. G. fait un peu exception. La plupart des personnes prises en charge par ce service de soins à domicile ont besoin simplement de piqures, de soins de « nursing », de prévention des escarres, de toilette, etc. Par exemple, c'est une infirmière, Jacqueline C. qui se rend chaque matin chez un monsieur, récemment retraité et qui a subi une hospitalisation à la suite d'un incident cardio-vasculaire. Tous les jours elle lui fait sa piqure, vérifie la tension artérielle, surveille le traitement, mais aussi, l'aide à prendre sa douche, le soutient pour marcher, etc. toutes choses que sa corpulence rend impossibles à sa femme sans l'assistance de Jacqueline.

Ces services de soins à domicile tendent à se développer et suscitent à leur tour de nouveaux besoins. « *Ces soins que nous assurons tous les jours de la semaine, samedi et dimanche compris si nécessaire, trouvent leurs limites dans les autres services. Par exemple, si l'aide ménagère n'avait pas accepté d'aller chez M. G. le samedi, et un dimanche sur deux – en partage avec sa cousine, – il n'aurait pas pu revenir chez lui,* commente Michel B., le responsable de l'association gestionnaire du service dont dépend M. G.

Financièrement, la mise en place d'une telle organisation est sous un double statut : celui de la gratuité pour les soins et celui de la participation des bénéficiaires pour l'aide ménagère (à moins que leurs ressources ne justifient la gratuité des services du Bureau d'aide sociale). M. G., ancien fondeur d'or et titulaire d'une pension du régime général et de pensions complémentaires, est totalement pris en charge par l'assurance-maladie pour l'ensemble des soins qui lui sont délivrés.

Avec l'aide ménagère

En revanche, il reste à sa charge environ 30 F par jour de frais au titre de l'aide ménagère, une fois soustrait du coût global la subvention de l'assurance-vieillesse et des caisses de retraite complémentaire.

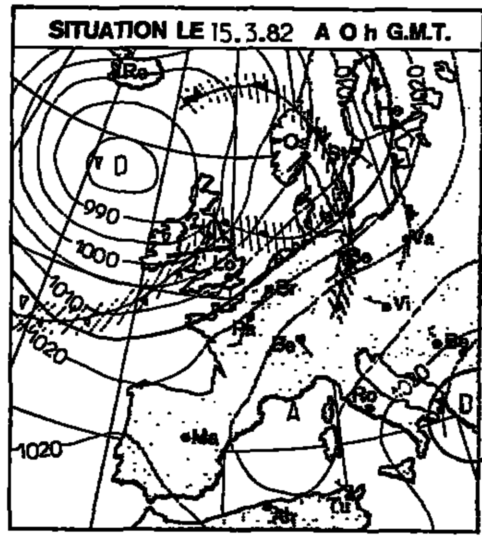
Le développement du service, qui dispense ses soins à M. G, a fait la preuve, s'il en était besoin, de la nécessité d'une telle institution. « *Nous avons commencé en octobre 1981 avec une capacité d'accueil de trente personnes. Nous avions atteint ce chiffre à la fin décembre. Pour 1982, nous devrions tourner entre soixante et soixante-dix patients. Nous en sommes, actuellement à quarante. Pour ce faire, l'équipe s'est étoffée. Nous avons deux infirmières, six aides-soignants dont un homme, et nous allons embaucher une autre infirmière à mi-temps. Le service fonctionne avec un forfait journalier – environ 88 F, le maximum attribué par les caisses d'assurance-maladie étant de 89,10 F – qu'on passe une ou trois fois par jour chez le malade. Nous ne surveillons pas que des cas chroniques et nous enregistrons des sorties ! Nous intervenons même dans une maison de retraite qui, sans notre action, ne pourrait continuer d'héberger une vieille dame de quatre-vingt-six ans qui perd la tête et nécessite une attention particulière. Tout le personnel est diplômé. Nous avons préféré engager nous-mêmes des infirmières, mais d'autres services ont passé* « convention » *avec les infirmières libérales du secteur et travaillent avec elles* ».

Michel B. explique, de plus, l'importance de la coordination avec le service d'aide-ménagère. « *L'un ne peut aller sans l'autre* ». Passionné par son travail, Michel B. a un regret : « *Que ce genre de service soit, dans les faits, réservé aux personnes âgées de plus de soixante ans !* »

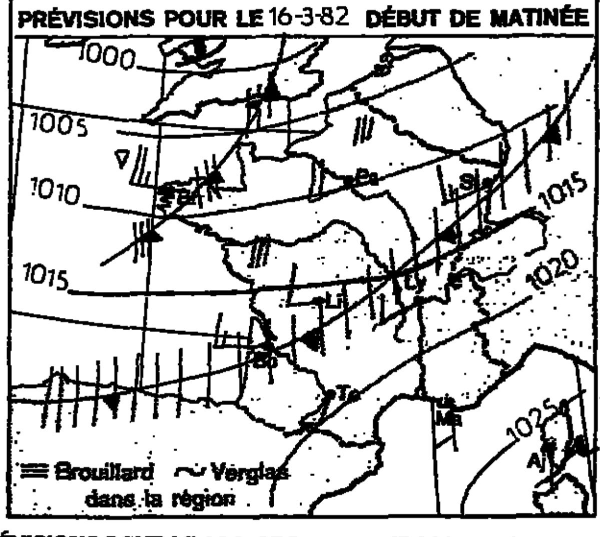
CHRISTIANE GROLIER.

MÉTÉOROLOGIE

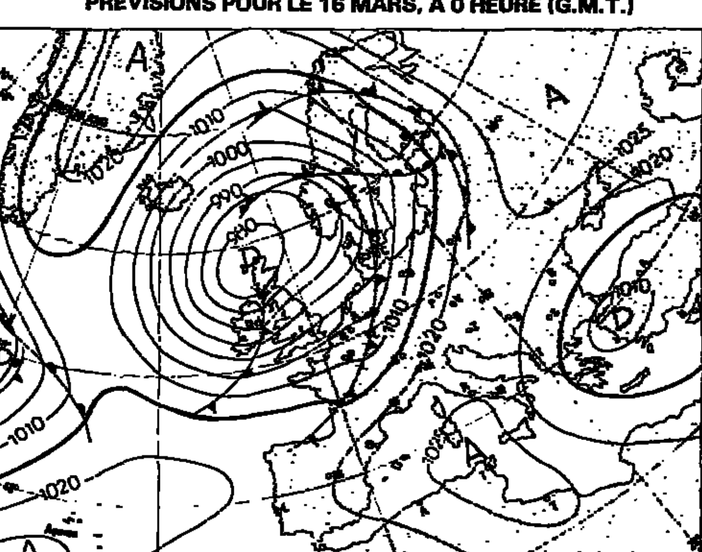
SITUATION LE 15.3.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16-3-82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 16 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 mars à 0 heure et le mardi 16 mars à 24 heures :

Par suite de l'affaiblissement des hautes pressions sur l'Europe continentale, le courant perturbé océanique pénétrera sur notre pays.

Mardi matin, au nord-ouest d'une ligne Biarritz-Genève, le temps sera pluvieux et doux avec des vents de sud-ouest assez forts ; en cours de journée, une rotation à l'ouest et un renforcement des vents seront observés sur ces mêmes régions, tandis que le temps deviendra de plus en plus variable avec alternance de brèves éclaircies et d'averses ; les températures maximales seront en faible baisse.

Par contre, sur les régions méridionales, les éclaircies resteront prédominantes en dépit d'une tendance orageuse qui se produira le soir ; les vents seront faibles et les températures en hausse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 15 mars 1982 à 7 heures, de 1 017,9 millibars, soit 763,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 mars ; le second, le minimum de la nuit du 13 mars au 14 mars) : Ajaccio, 15 et 0 degrés ; Biarritz, 15 et 5 ; Bordeaux, 14 et 3 ; Bourges, 12 et – 1 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 12 et – 2 ; Dijon, 10 et – 3 ; Grenoble, 10 et – 3 ; Lille, 10 et 6 ; Lyon, 11 et – 1 ; Marseille, 15 et 3 ; Nancy, 9 et – 1 ; Nantes, 13 et 1 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 12 et 4 ; Pau, 15 et 1 ; Perpignan, 16 et 3 ; Rennes, 13 et 5 ; Strasbourg, 9 et – 1 ; Tours, 12 et 2 ; Toulouse, 13 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 6 degrés ; Amsterdam, 10 et 6 ; Athènes, 16 et 8 ; Berlin, 9 et 5 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 9 et 6 ; Le Caire, 22 et 12 ; Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 6 et 4 ; Dakar, 26 et 19 ; Genève, 8 et – 3 ; Jérusalem, 13 et 5 ; Lisbonne, 20 et 8 ; Londres, 13 et 9 ; Luxembourg, 6 et – 1 ; Madrid, 17 et 4 ; Moscou, 2 et – 2 ; Nairobi, 30 et 16 ; New-York, 14 et 6 ; Palma-de-Majorque, 13 et 1 ; Rome, 15 et 2 ; Stockholm, 2 et 0 ; Tunis, 16 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 MARS

« Hôtel de Bourienne », 14 h 30 et 15 h 30, 58, rue d'Hauteville, Mme Chapuis.

« La tour Eiffel racontée aux enfants », 14 h 30, pilier nord, Mme Colin.

« Peinture française du XVIIe siècle », 19 h 30, Grand Palais, Mme Lemarchand (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les chefs-d'œuvre du musée », 10 h 30 et 15 heures, musée du Louvre.

« Peinture française du XVIIe siècle », 15 h 15, Grand Palais, Mme Angot.

« Peinture française du XVIIe siècle », 15 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée boulevard de Ménilmontant (Art et Histoire).

« Centre de la mer et des eaux », 15 heures, 125, rue Saint-Jacques (L'art pour tous).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 heures, 3, rue Malher (A travers Paris).

« L'Opéra », 15 heures, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Peinture française du XVIIe siècle », 15 h., Grand Palais (P.-Y. Jaslet).Paris).

« Hôtel de Miramion », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

15 heures et 17 heures : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « L'apogée des dix-sept provinces sous Charles Quint ».

15 heures : Salle des fêtes du XVIe, Mme Saint-Girons : « Renoir ».

18 heures : Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. P. Thuillier : « Darwinisme et idéologie ».

19 h 30 : Sorbonne, amphithéâtre Descartes, professeur Léon-Jacques Delpech : « Nouvelles vues concernant la parapsychologie » (Université populaire de Paris).

20 h 30 : 26, rue Bergère, docteur J. Donnars : « Aux sources de la dynamique de la vie » (L'homme et la connaissance).

20 h 30 : 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « Démythification de la psychanalyse » (Psycho-Santé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 14 mars :

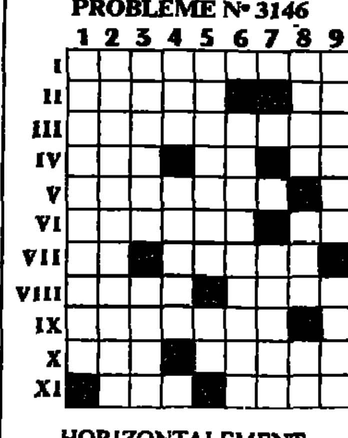
DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 8 mai 1961 relatif à l'immatriculation consulaire dans les postes diplomatiques et consulaires.

● Approuvant le cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics d'entretien des textiles (blanchissage ou nettoyage à sec et ravaudage).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3146



HORIZONTALEMENT

I. Officiers de la couronne. – II. Combat la sécheresse. Fut un jour sur la paille. – III. Tombent dans le panneau. – IV. D'un auxiliaire. Sur une borne. Conjonction. – V. Fait des brioches au lard. – VI. Partie de l'Irlande. En moins. – VII. Est offert par une minette (symbole). Où l'absence d'eau empèche de faire la planche. – VIII. Mécontent. Bâtiment de ligne. – IX. Lit et rature. – X. Direction. S'engage et disparaît dans le maquis. – XI. Rend les fesses très dures. La femme la plus légère ne le laisse pas tomber.

VERTICALEMENT

1. Fait tomber une pièce (3 mots). – 2. Sa servante n'est pas commode. – 3. Jeunes filles en herbe. Un des princes de la poésie. – 4. Terme de philosophie. Des distributions les font vivre largement. – 5. Cache des bouquins très légers. Préposition. – 6. Louches dans la cuisine. – 7. Parti d'un lieu. – 8. Sa femme n'est pas un modèle de vertu. Elle a des chiens. Symbole du titane. – 9. Un grand « air » les fait remarquer. Lieu perdu.

Solution du problème n° 3145

Horizontalement

I. Inharmonie. A-pic. – II. Nausée. Oenone. – III. Fin. Prison. Tin. – IV. Ive. Ricin. Artel. – V. De. Désaltérer. – VI. Etc. Se. Loco. Ios. – VII. Leude. Régiments. – VIII. Rond. Remède. – IX. Teintes. Na. P.V. – X. Erodas. Rétiaire. – XI. Eson. Ces. Leu. – XII. Intercéder. As. – XIII. Est. Lia. Enerve. – XIV. Spectacle. Etui. – XV. Ta. Ain. Esses. Si.

Verticalement

1. Infidélité. Lest. – 2. Naïveté. Ere. SPA. – 3. Hune. Curiosité. – 4. As. Dondon. Ca. – 5. Représentant. Ti. – 6. Merise. Dés. Elan. – 7. Ica. Cric. – 8. Nasiller. Recale. – 9. Ontogenèse. Es. – 10. Eon. Ecimât. De. – 11. Arôme. Irénée. – 12. Antre. Edea. Rets. – 13. Poitrine. Il.. Ru. – 14. Inné. OT. Préavis. – 15. Ce. Lessiveuse.

GUY BROUTY.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

DIRECTEUR D'AGENCE

Afrique francophone

20 - 22 Millions F. CFA — **Transit-Transports Internationaux**

Une Société spécialisée dans le transit et les transports internationaux (Facturation : 60 milliards de CFA - effectif 2.000 personnes) opérant dans de nombreux pays d'Afrique francophone, recherche le DIRECTEUR de l'une de ses Agences. Sous l'autorité d'un Directeur de Zone géographique, il sera chargé de la gestion totale de son agence. Il définira son budget qu'il soumettra à la Direction Générale pour accord et il sera responsable de son compte d'exploitation (analyse des écarts, décisions de redressement...). Il surveillera particulièrement la trésorerie et les comptes clients. Il coordonnera et animera l'action des différents services placés sous ses ordres. Il sera chargé des relations avec la clientèle, les différentes administrations, les banques et les assurances. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, aura si possible une formation HEC, ESSEC, ESC, et possèdera au moins 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans le domaine du transit et des transports internationaux. La connaissance de l'anglais est souhaitée. L'expérience de la vie en Afrique constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous référence 496/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS
Discrétion assurée



IVOIRIENNE DE TECHNOLOGIE TROPICALE
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANCO-IVOIRIENNE
LEADER DANS LE SECTEUR DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
recherche pour ABIDJAN

AGENT TECHNIQUE D'UN ATELIER DE MÉCANIQUE

140.000 F + — **Réf. : I.243**

LA MISSION :
- Vous aurez la responsabilité de construire des équipement prototypes.
- Vous serez chargé d'effectuer des montages d'unité intéressant l'industrie agro-alimentaire à partir de plans ou de schémas élaborés par le Bureau de dessin.
- Éventuellement détaché auprès d'un ingénieur ou d'un Chef de programme, vous réaliserez des travaux d'ajustage, de soudure ou de mécanique pour la mise au point d'un prototype ou d'un process.

LE CANDIDAT :
- Vous avez au moins 35 ans.
- Vous avez fréquenté une école professionnelle de mécanique générale.
- Vous avez exercé une activité de maîtrise dans une petite société de mécanique générale ou de construction métallique ou vous avez été incorporé à une équipe d'entretien dans une unité de production de produits alimentaires ou chimiques.

RESPONSABLE DES ACTIVITÉS D'ÉTUDE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

190.000 F + — **Réf. : I.242**

LA MISSION :
- En relation directe avec le Directeur de la Division Recherche et Développement, vous serez chargé d'assister les Chefs de programmes pour les études techniques et les réalisations de prototypes ou de lignes de transformation de produits

LE CANDIDAT :
- Vous avez au moins 35 ans
- Vous êtes un ingénieur des ARTS ET MÉTIERS.
- Vous avez des connaissances pratiques et de solides bases en construction mécanique, capable d'innover et d'adapter des Technologies nouvelles.
- Vous avez exercé de préférence des responsabilités à la tête d'une équipe d'entretien et travaux neufs dans une usine de produits alimentaires ou chimiques.
- Vous avez un sens aigu de l'organisation du travail, de la gestion du matériel et des hommes.
- Vous avez une expérience de 5 ans dans des fonctions similaires

DIRECTEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

220.000 F + — **Réf. : I.241**

LA MISSION :
- En étroite relation avec le Directeur Général, vous aurez la responsabilité d'assurer la Direction des programmes de Recherche et de Développement concernant la conception et la mise au point de procédés et équipements pour la transformation de produits agricoles tropicaux.

LE CANDIDAT :
- Vous avez au moins 35 ans
- Vous êtes un ingénieur confirmé
- Vous avez de bonnes connaissances pratiques et de solides bases en génie industriel-alimentaire.
- Vous avez une expérience de 5 ans dans des fonctions similaires
- Vous justifiez d'une réelle aptitude à l'animation d'une équipe
- Vous avez un sens aigu de l'organisation et du commandement

Imogo

Ces trois postes bénéficient des avantages liés à l'expatriation : logement meublé - véhicule de fonction - caisse de retraite CAPMA - Assurance Vie - Assurance chômage GARP - Assurance maladie accident 100 % - deux mois de congés payés en France avec famille pour 10 mois de présence. Rémunération nette d'impôts et de charges sociales. Si ces perspectives vous intéressent, envoyer lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence du poste choisi à : P.R.I., BP 24808, 75363 Paris Cedex.

CITIBANK

recherche des

cadres débutants

citoyens des pays suivants :

GABON - NIGER - SÉNÉGAL - ZAÏRE ZAMBIE

Les candidats devront être diplômés d'une Ecole de Commerce ou d'une Université Européenne ou Américaine et avoir de bonnes connaissances de l'anglais.

Nous proposons des possibilités de carrière bancaire dans le cadre de notre développement en Afrique. Ces jeunes cadres participeront, dans un premier temps à un programme intensif de formation comprenant tous les aspects des activités bancaires d'une importante institution financière.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à **CITIBANK** B.P. 738-08
75361 Paris Cédex 08

média-system

Société française d'ingénierie recherche

INGÉNIEURS MÉCANICIENS DIPLOMÉS.

Ayant expérience de gestion d'un parc matériel T.P., pour postes d'assistance technique 2/3 ans Outre-Mer. Anglais courant si possible.

CONDUCTEURS DE TRAVAUX ROUTIERS EXPÉRIMENTÉS

CHEFS D'ATELIER MÉCANICIENS
Engins T.P.
Expérience Outre-mer et expérience de formateur appréciées pour séjour longue durée.

Ecrire en indiquant sur l'enveloppe la réf. / 1743 / 1807 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Ingénieurs de méthodes

Pour la réalisation du Génie Civil d'un **important complexe sidérurgique au Nigéria** (4 milliards de Francs) **FOUGEROLLE** recherche **Ingénieurs de méthodes.**

Rattachés au Directeur Technique du chantier et basés sur le site, ils seront chargés de la mise au point des méthodes opérationnelles pour la réalisation de hauts fourneaux, cokeries, centrales et ouvrages connexes.

De formation Ingénieur ou assimilé, ils devront pouvoir justifier d'au moins une dizaine d'années d'expérience sur grands chantiers de Génie Civil.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé sous réf. FO/109 à M. Charbin

FOUGEROLLE

3 Avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Communiqué

COLAS

GENIE-CIVIL BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

recherche pour son importante filiale au NIGERIA (1 500 personnes)

Chef Comptable

Adjoint direct au Directeur Administratif, il assume la préparation et le suivi de la comptabilité générale et analytique.
Formation souhaitée DUT option comptable, BTS ou DECS.
Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste équivalent, si possible dans le secteur BTP, est nécessaire.
L'anglais parlé et écrit est indispensable.
Séjour en famille, avantages habituels liés à l'expatriation.
Transmettez votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et dernier salaire) au Service du Recrutement - 39, rue du Colisée - 75008 PARIS.

reg carrières

ingénieur d'affaires

PEROU

CGEE ALSTHOM

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche pour son Siège près de Paris un INGENIEUR D'AFFAIRES **en charge de plusieurs chantiers de lignes THT au Pérou, diplômé d'une Grande Ecole, âgé d'au moins 32 ans.**

- Parlant l'Espagnol couramment et, si possible, l'Anglais.
- Rompu à l'export et à l'ambiance TP.
- Une bonne aisance commerciale.

Sous quelques années, le titulaire se verra confier la responsabilité complète d'une antenne à l'Etranger.

Envoyer C.V., lettre manuscrite sous réf. 5900-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

GABON recrute

PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1982-1983

Professeurs d'enseignement technique et technologique titulaires d'un des diplômes suivants :

Ingénieurs, BTS, BT, BEI, BP, CAECET et CAPET.
Expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- Constructions métalliques.
- Mécaniques automobiles.
- Mécaniques entretien.
- Maçonnerie.
- Électromécanique.
- Constructions mécaniques (dessin industriel).
- Dessin du bâtiment.
- Froid - climatisation.
- Electronique.
- Secrétariat (BTS minimum).

Pour enseignement dans les lycées et collèges, capitale et province.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage - vacances tous les ans.

Salaire brut mensuel pour 5 ans ancienneté, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

- BP/BEI/BT .... indice 195 = 2 752 F
- BTS .... indice 325 = 4 160 F
- CAECET .... indice 350 = 4 410 F
- CAPET .... indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 30 avril 1982 à Service Culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, curriculum vitae, état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B. - Tout dossier non strictement conforme à l'annonce, incomplet ou arrivant hors délais sera retourné à l'expéditeur.

GABON recrute

PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1982-1983

PROFESSEURS :

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français, espagnol dans lycées et collèges, capitale et provinces. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

ATTACHÉS ET CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE

INSTITUTEURS :

Normaliens pour enseignement 1er degré capitale et provinces.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté professionnelle de 5 ans, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

- Instituteurs .... : indice 325 = 4 160 F
- P.E.G.C. .... indice 350 = 4.410 F
- Licenciés .... indice 410 = 5 010 F
- Maîtrises .... indice 515 = 6 060 F
- Certifiés .... indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 30 avril 1982 à Service culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, C.V., état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B. - Tout dossier non strictement conforme à l'annonce, incomplet ou arrivant hors délais sera retourné à l'expéditeur.

Lycée Français de Los Angeles, recherche professeurs : un en Français, un en Philo, un en Maths, un en Histoire-géographie, un en Sciences Naturelles, un en Physique-Chimie, une institutrice.
Envoyer C.V. et photo, 3261 Overland avenue, Los Angeles, California 90034.

IMPORTANTE ENTREPRISE D'EXPLOITATION FORESTIERE ET DE TRANSFORMATION DE BOIS EN AFRIQUE FRANCOPHONE
cherche son

DIRECTEUR DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

Rattaché au Directeur Général, il aura la responsabilité des résultats de cette activité et sera chargé de :
- la direction des chantiers forestiers,
- la création du réseau routier,
- le trafic fluvial,
- la commercialisation des grumes.

Il aura une formation de base d'ingénieur, de préférence des Eaux et Forêts, des T.P. ou du Bois, et aura acquis une expérience appropriée à la direction d'une entreprise de T.P. et d'exploitation forestière basée si possible dans un pays en voie de développement.

Le niveau de rémunération est de nature à attirer des candidats de valeur.

Envoyer C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. 26367 à CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Importante Société Afrique Occidentale
C.A. 700 millions de dollars U.S.
recherche

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

LE CANDIDAT DEVRA :
- Avoir une bonne expérience du matériel CII H.B. 61/60 ;
- Etre animateur et participer activement au développement des systèmes de gestion informatisés ;
- Avoir une expérience d'au moins trois ans dans la fonction acquise dans l'industrie ou dans une S.S.C.I. :
- Une formation de niveau supérieur lui permettant ensuite d'appréhender l'ensemble des applications de gestion des différents établissements de la société, en passant sur un matériel plus performant.

Lieu de travail attrayant.
Salaire motivant et avantages liés à l'expatriation.

Envoyer C.V. complet sous référence 312 à ADRIAN, 31, rue du Colisée, 75008 Paris. Discrétion assurée.

Association recherche pour camps de ski en

SUISSE

DIRECTEURS

B.A.F.D.

Périodes du 18/4 au 1/5 et du 10/4 au 24/4.

Expérience demandée.
Téléphone : 16 (38) 81-53-05.

L'AFRIQUE DU SUD

connaissant un développement sans précédent, offre d'excellentes perspectives d'emploi pour :

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

dans les domaines CHIMIQUE – MÉCANIQUE – ÉLECTRICITÉ – MÉTALLURGIQUE. Pour détails Ecr. à Attaché (Immigration nº 442, Ambassade Afrique du Sud), 59, Quai d'Orsay 75007 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF DE SERVICE – CONTROLE DE GESTION ET INFORMATIQUE

Agro-Alimentaire — **Ouest**

Un des premiers groupes français du secteur agro-alimentaire, recherche le CHEF de son SERVICE CONTROLE DE GESTION et INFORMATIQUE.
Il sera chargé de la mise en place et du contrôle de procédures de gestion communes au niveau du groupe et d'une informatique décentralisée permettant une gestion opérationnelle dans les unités. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, possèdera une expérience de gestion de production. La connaissance de problèmes de recherche opérationnelle serait un atout supplémentaire. Le poste est basé dans une ville universitaire.
Ecrire sous référence 488/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS
Discrétion assurée

Entreprise de Bâtiment - Travaux Publics filiale du groupe BOUYGUES recherche

assistant service du personnel

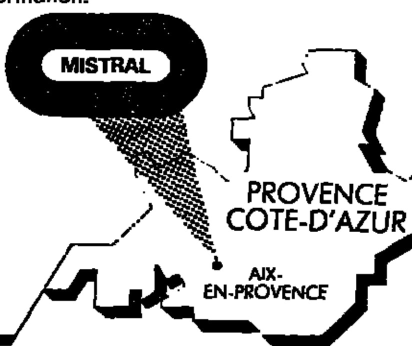
Débutant ou ayant quelques années d'expérience, de formation DUT ou équivalent, il prendra en charge la gestion du personnel ouvrier de l'entreprise.

responsable de l'information

De formation supérieure, possédant une expérience de quelques années en entreprise, il sera chargé de la conception, de la rédaction et de la publication des supports d'information.

Adressez votre candidature avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel

MISTRAL TRAVAUX
Immeuble Le Ligoures
Place Romée de Villeneuve - 13100
AIX-EN-PROVENCE





GRENOBLE

COMPOSANTS OPTOELECTRONIQUES
ANALYSEUR COULEUR

Nous sommes l'un des leaders mondiaux dans le domaine des analyseurs d'images à l'état solide, destinés en particulier aux caméras vidéo.

Dans le cadre du développement industriel de ces composants nous recherchons

INGENIEUR DE TEST

Formation grande école (automatisme, informatique, électronique).

Il développera des techniques et des méthodes de test pour analyseur couleur C.C.D., sur système de test V.L.S.I.

Définira des moyens spécifiques à un test optique, et prendra en charge l'intégration de cette activité dans une chaine de fabrication silicium.

2 à 3 ans d'expérience dans les techniques de test, un esprit ouvert aux techniques de pointe, la pratique courante de l'anglais (déplacements à prévoir) sont les atouts recherchés.

Veuillez adresser un dossier de candidature détaillé à
H. THIERRY, Service du Personnel, THOMSON C.S.F., T.D.I.
B.P. 55, 38120 SAINT EGREVE.

Lyon Sud

Nous sommes une PME de 150 personnes specialisée dans la fabrication et la commercialisation de moules de fonte et de bronze. Nous recherchons un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Il organise la comptabilité générale, les circuits administratifs et la tresorerie. Il met en place une comptabilite analytique et contrôle rigoureusement les applications. Ce responsable de 30 ans minimum, professionnel de la comptabilite analytique en milieu industriel, a deja une première approche de l'outil informatique (Sup de CO, IFAG, ICG et/ou DECS ou equivalent). Réf. 15596 B

INGENIEUR DE FABRICATION

Responsable de l'amelioration de l'ensemble des moyens de production ainsi que de la gestion d'un parc important de machines-outils et de machines a commandes numeriques, il prend la direction de la principale unité de production (120 personnes). C'est un ingénieur de 30 ans minimum (AM, ECAM, INSA ou de formation equivalente). Il a imperativement acquis dans notre domaine d'activité une experience industrielle de 5 années. Les perspectives de l'entreprise, le contenu des postes et leurs possibilites d'evolution rapides et reelles sont de nature à interesser des hommes de terrain, animateurs d'équipe. Réf. 15596 A

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, C.V., photo et salaire actuel, sous référence choisie, à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour Crédit Lyonnais 129 rue Servient
69431 Lyon Cedex 3



PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

BANQUE HERVET

recherche
pour sa succursale de LYON

EXPLOITANT

chargé de la clientèle privée

Le (la) candidat(e), diplômé(e) de l'enseignement supérieur, bénéficie d'une expérience de 3 à 4 années dans la fonction et si possible d'une bonne connaissance du marché lyonnais.
Si vous correspondez à ce profil, adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE HERVET, 127, avenue Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

Une des premières entreprises françaises du littoral méditerranéen
recherche en réponse à l'accroissement de la part des achats dans la réalisation de sa stratégie industrielle promotionnelle

NEGOCIATEURS

diplômés ECP - A & M - ENSI ou HEC

possédant au minimum quelques années de pratique, de préférence dans la construction mécanique et l'industrie lourde, parlant couramment l'anglais, suffisamment généralistes et polyvalents pour aborder les problemes achats sous leurs aspects techniques et commerciaux, mais aussi économiques ou éventuellement juridiques.

Il leur sera confié :
- un rôle marketing à l'échelon international, des actions permanentes de détermination de besoins, de chiffrages de grands projets, de recherches de solutions originales, en liaison avec les principaux responsables de l'entreprise.
- des rapports à haut niveau avec les grands fournisseurs et sous-traitants en France et à l'étranger.
- le suivi et la gestion des contrats.

Les postes concernent des personnalités de forte stature professionnelle et personnelle. Il leur sera offert des situations en rapport avec le potentiel recherché.

Envoyer lettre de candidature avec CV sous référence 1503 à



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Un groupe de sociétés implantées à PARIS et dans l'Ouest de la France recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN

Il aura 2 à 3 années d'expérience dans le démarrage et le suivi d'applications en milieu industriel à l'occasion desquelles il aura démontré ses aptitudes par l'analyse de situations liées à l'organisation et la gestion des entreprises.
Nous voulons lui confier à terme, la conduite de projets nouveaux dans le cadre de la production qui feront appel à des techniques variées centrées autour du temps réel.
Nous souhaitons un candidat rigoureux, mais non rigide, précis, mais non pointilleux, tenace, capable de dialogue et de s'intégrer dans une jeune équipe d'une dizaine de personnes.

Lieu de travail : PROVINCE.

Adresser CV. manuscrit, photo et prétentions à
SIG 87 X
85002 LA ROCHE SUR YON Cédex

THOMSON-CSF

DIVISION TELECOMMUNICATIONS
CHOLET

INGENIEURS D'ETUDES

ENST - ESE - ENSI

Débutants ou quelques années d'expérience pour participer à la conception, l'étude et la réalisation de matériels de radiocommunications.

Analogiciens de formation, initiés aux techniques numériques, ils seront soucieux des problémes d'industrialisation.

De larges opportunités de carrière seront offertes aux candidats de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions à
Monsieur ANTOINE - THOMSON CSF
110, Av. du Général Leclerc - B.P. 89
49309 CHOLET.
Réponse rapide assuree.

---

responsable cellule recherche développement

Située dans le Haut Rhin, notre Société est spécialisée dans la fabrication de non-tissés. Elle appartient à un Groupe d'envergure internationale.

Nous recherchons un

INGENIEUR CHIMISTE

maîtrisant parfaitement les techniques d'extrusion des plastiques. Il sera responsable de la création des nouveaux produits de notre Société et mettra en place pour exercer ses fonctions notre cellule Recherche et Développement.

Il aura pour ce faire la gestion complète du projet et gérera le budget y afférent.

Ce poste convient à un élément âgé de la trentaine, maîtrisant l'anglais et l'allemand. Il doit être imaginatif, dynamique et entreprenant pour assurer cette fonction où l'activité créatrice sera prédominante.

Veuillez adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 8020-D à MGP, 65 avenue des Vosges - 67000 Strasbourg.

MGP *management gestion du personnel*



LYON **HF**

Société de promotion immobilière, nous sommes liés à un puissant groupe industriel et financier. Nous avons acquis une forte notoriete grâce à la qualite et à la diversite de nos prestations.
Avec 20 personnes, nous gérons un volume d'opérations qui depasse 100 MF
Notre Directeur Général recherche un collaborateur pour prendre en charge l'ensemble de la fonction gestion-finances, du juridique et fiscal.
Responsable de l'animation de son équipe, il supervise les comptabilites et anime le contrôle financier des programmes. Il joue un rôle actif dans l'amélioration des procédures financières de l'entreprise.
Nous souhaitons rencontrer un candidat de 30 ans environ, de formation superieure (Sup de CO, Sciences Éco ou équivalent + DECS) possedant une experience confirmée de la fonction, de préférence, dans un secteur d'activité proche.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. LTE 830, à KEY MEN, BP 2235, 69213 LYON Cedex 01 qui traitera votre dossier confidentiellement.

KEY MEN

média-system

SOCIETE LEADER DE B. T. P.

recherche pour sa filiale

Maisons Individuelles

SON

DIRECTEUR GENERAL

Le candidat est un professionnel de la Maison Individuelle, maîtrisant bien les techniques de la construction, la gestion, et surtout les ressorts de la vente.

C'est un patron d'entreprise qui gère un C.A. de 150 millions.

Le poste est basé dans le Centre de la France.
Rémunération élevée.

Ecrire avec C.V., et prétentions de salaire à No 20240 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.



GROUPE MATRA

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE TELEPHONES

poursuit son développement rapide dans la **TELEMATIQUE** et recherche pour son **SERVICE QUALITE CENTRAL** :

Ingénieur Qualité

Il participe à la définition de la politique qualité : manuel, procédures, spécifications.

Il suit et exploite les données que lui fournissent ses interlocuteurs usines, de façon à engager et à mener à terme des actions correctives et préventives d'amélioration de la qualité.

Il est responsable de l'Assurance Qualité.

Ce poste convient à un **INGENIEUR ELECTRONICIEN** déjà expérimenté dans les méthodes statistiques de contrôle. Il doit pouvoir rapidement jouer un rôle déterminant dans les orientations prises par la Société en matière de qualité et être capable de dialoguer avec les clients privés ou les grandes administrations. Anglais souhaité.

Lieu de travail : **QUIMPER — BRETAGNE SUD.**

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence JD 113 à TEMAT Service du Personnel 10, rue Jean Jaurès — 29 000 QUIMPER

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR TERTIAIRE
(Prestations de service au grand public)
propose un très intéressant poste de

responsable commercial et promotion

impliquant une activité d'étude de conception et suivi d'actions promotionnelles, l'élaboration et le contrôle du budget commercial. Ce poste peut convenir à un diplômé d'une grande école commerciale (28/30 ans minimum) ayant une expérience professionnelle en entreprise.

Poste situé dans une grande ville de province.

Veuillez envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 1012 (à préciser sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

BANQUE DE L'ECONOMIE SOCIALE

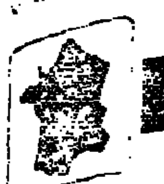
recherche pour sa direction régionale de

LILLE

un cadre d'exploitation

- Apte à seconder le Directeur Régional.
- Ayant une bonne connaissance des techniques bancaires et de l'engagement à court terme.
- Formation : enseignement supérieur.
- Expérience confirmée.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à
N. 1927 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

answare

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE INFORMATIQUE FRANÇAISE

recherche pour

● **sa Division Informatique de Gestion**

- Ingénieurs - Analystes - Programmeurs -

pour participer à des projets importants : (Réf. DCA 171 G)
- Temps réel/bases de données
● IBM - IMS - DL/1 - CICS, ● CII-HB - IDS - TDS, ● PAC 700.

● **sa Division Informatique Technique**

- Ingénieurs Logiciel -

pour participer à des projets de pointe : (Réf. DCA 172 G)
- Téléphonie - process-automatisme
● MITRA - SOLAR - DEC - MINI 6, ● MICRO - INTEL - MOTOROLA.

● **sa Division Province**

- Ingénieurs - Analystes - Programmeurs -

● IBM, CII-HB.
régions
Ouest (Réf. DCA 173/G). Provence (Réf. DCA 174/G). Lyonnaise (Réf. DCA 175/G).

Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante à Yolande VILLARS 135 rue de la Pompe 75116 Paris

---

Recherche de suite

ANIMATEUR (TRICE)

Pour centre socio-culturel de quartier dans grand ensemble, ayant une expérience professionnelle d'animation de quartier, de gestion et d'organisation d'activité.

Env. C.V. au Centre Culturel, 4, r. de Londres, 90000 Belfort. Tél. 16 (84) 28-26-70.

ÉTABLISSEMENT D'ÉTUDES De la RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
Le centre d'Etudes de Gramat (Lot)
recherche :

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Solides connaissances en électromagnétisme, formation ou bonne expérience de numéricien, connaissance et pratique d'un langage tel que Fortran *indispensables.*

Sera chargé de : — développer et mettre au point méthodes de calcul des effets de champs électromagnétiques impulsionnels sur lignes, antennes ou éléments de structures des installations

— participer à des essais, estimations numériques préliminaires et analyse des résultats.

Doctorat 3e cycle ou Docteur Ingénieur.

Nationalité Française. — Salaire annuel brut 85.000 à 92.000 F (débutant).
Adr. lettre de candidature et C.V. à M. Le Directeur du Centre d'Études de Gramat 46500 — en rappelant la réf. 04-03.

ETBS

recherche

pour son Centre d'Essais

un Ingénieur Mesures

de nationalité française pour études de méthodes et exploitation de moyens de métrologie balistique, en particulier en aérologie. Diplôme d'ingénieur électronicien exigé (ENSIEG, INSA ...).
Connaissances en radar appréciées.
Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous référence **82/02** à
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord / Route de Guerry
B.P. 712 - 18015 BOURGES CEDEX

SUD OUEST
Importante Société de Négoce en VINS
recherche
pour développer son système existant :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRME

ayant expérience approfondie IBM 34 avec terminaux, locaux et périphériques.

Adresser candidatures :
CIPPE
15 Chemin de la Matte
33360 LATRESNE (près Bordeaux)

Très grande entreprise transports routiers d'implantation nationale recherche pour le
CALVADOS

CONTROLEUR DE GESTION

30 ans environ, formation supérieure (Ecole de gestion), expérience minimum 5 ans pour mise en place comptabilité analytique et contrôle de gestion. Poste évolutif au sein du groupe. Salaire motivant.
Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 4201 à DESSEIN - 69, rue de Provence, 75009 PARIS

Groupe pharmaceutique industriel lyonnais de dimension internationale crée à LYON dans le cadre de son expansion le poste de

INGENIEUR BIOCHIMISTE DEBUTANT

ou représentant une courte expérience. Après formation, il prendra en charge l'expérimentation des mécanismes physico-chimiques d'action des médicaments. Il travaillera avec une large autonomie dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires de recherches médicales après visa. Des contacts avec l'extérieur seront nécessaires pour l'argumentation auprès d'autres équipes ou instances.

Ecrire au CABINET GATIER
32 rue Barrême 69006 LYON, sous réf. 650. M

média-system

Cabinet Gatier

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Il sera chargé de concevoir et de réaliser sur ordinateur type mini 6 CII un programme incorporant les différentes fonctions d'une société à succursales complexes et multiples.

Le candidat devra posséder, outre une bonne formation technique, le goût des contacts humains, être mobile et disponible.

- Poste évolutif dans le cadre d'un grand groupe.

Adresser C.V. + photo sous réf. 82.036.16.

A.P.C. entreprises ANGERS PSYCHO-CONSEIL 5, rue Saint-Martin, 49000 ANGERS

JEUNES DIPLOMÉS
(Etudes Supérieures)

de préférence à la recherche d'

UN PREMIER EMPLOI

Libérés ou non des obligations militaires, vous attendez de l'Entreprise qu'elle vous aide à aborder le monde du travail.

MICHELIN

vous donne la possibilité de

RÉUSSIR UNE CARRIÈRE COMMERCIALE

Après une **intégration progressive et personnalisée** à notre société par une formation rémunérée de plusieurs mois, vous serez le RESPONSABLE COMMERCIAL et TECHNIQUE d'une clientèle de professionnels.

Nombreuses possibilités d'évolution France et Etranger.

Ecrire à :
MICHELIN - SP 33 / 9163 A
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

---

responsable production

Située dans le Haut Rhin, notre société est spécialisée dans la fabrication de non-tissés. Elle appartient à un Groupe d'envergure internationale.

Nous recherchons un

INGENIEUR PLASTURGISTE

ou (Ingénieur Textile) avec expérience complémentaire dans le domaine des plastiques.

Il devra maîtriser parfaitement les techniques d'extrusion des polymères. Adjoint à la Direction Technique, il assurera la Direction, l'Animation et le Développement des Services Productions.

Agé de 35 ans environ, vous maîtrisez l'allemand (et l'anglais si possible).

Veuillez adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 8020-C à MGP, 65 avenue des Vosges - 67000 Strasbourg.

MGP *management gestion du personnel*

CHEF DE PERSONNEL

Administration 200 salariés gestion, relations sociales, etc. Logement assuré. Salaire convention FEHAP
Demander notice descriptive s/nº 4605 au Cabinet CLAUDE BLIQUE
B.P. 3097, 54013 Nancy Cedex ou en téléphonant au (8) 335-42-63.

ASSOCIATION ARTISANS MAISON des METIERS de L'OISE
recherche
pour régions COMPIÈGNE-CLERMOND
pour le 1er AVRIL 1982

ANIMATEUR (TRICE) GESTIONNAIRE

Fonctions : Relations publiques, élaboration, suivi action, stages, expositions, animation.
Env. C.V., prétentions chez SALOU, rue de la Canonnière, 60150 LOGUEIL ANNEL.

SOCIETE MULTINATIONALE recherche

ADJOINT CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Formation universitaire. Age min. 28 ans. Expérience 3 ans administration des ventes. Région, Province. Rémunération selon expérience.
Env. C.V. s/réf. 3056 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

CABINET DENTAIRE

LYON

Grosse activité recherche

CHIRURGIEN-DENTISTE EXPERIMENTE

Envoyer curriculum vitae sous nº T 032.221 M. à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

URGENT
M.J.C. CHARVIEU (38)
cherche

ANIMATEUR FORMATEUR

Pour stage, insertion sociale et professionnelle (600 heures).
Tél. (16-7) 832-12-89.

URGENT
Laboratoire de Chimie du Solide à NANCY
recherche

COLLABORATEUR TECHNIQUE

Niveau 3 A du C.N.R.S. pour microscopie électronique.
Tél. (8) 328-93-93, p. 2184.

Ville de MARTIGUES (Bouches-du-Rhône), 40.000 habitants, recrute :
UN (E) DOCUMENTALISTE
par voie de concours sur titres.
Connaissances administration communale et informatique souhaitées.
Adresser candidatures, C.V. et copies des titres et diplômes à Monsieur le Maire, B.P. 101, 13694 MARTIGUES Cedex.

Association (59) cherche
personne capable suivre formation adultes (2 années), spécialisation souhaitée (par ordre de préférence) :
- Psycho-pédagogie,
- Techniques de communicat.,
- Droit.
Ecr. s/nº 7.978, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Agence d'études urbaines, recherche Chargé (e) d'études. Demandeur d'emploi (cadre contrat solidarité). Formation urbaniste à dominante socio-économique. Envoyer C.V. + photo et prétentions.
Ecr. s/nº 7.992 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Bureau d'études recherche

1 DIPLOMÉ 2e CYCLE

Sciences Economiques. Formation géographique informatique.
Adresser candidature et C.V. à I.R.A.P., 24, r. Guillaume-Fichet, 74000 ANNECY.

Important Groupe Région Est

recherche

INGÉNIEURS

Formation supérieure type A.M., E.S.E. ou équivalent.

Spécialistes de conception, réalisation MOCN ou des procédés d'usinage moderne (ateliers flexibles, cellules de production automatisées, etc.).

Expérience souhaitée 5 à 10 ans.

Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 20.372 à :
SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG CEDEX, qui transmettra.

---

viafrance
INDUSTRIE ROUTIÈRE
recherche pour Région BRETAGNE

INGÉNIEUR RESPONSABLE ENDUITS SUPERFICIELS

Cette offre s'adresse à un jeune Ingénieur disposant d'une expérience significative des travaux routiers, pour assumer l'entière responsabilité d'un important secteur d'activité mettant en oeuvre des techniques d'avenir.

Merci d'adresser à B. POUILLY-VIAFRANCE, 92-98, bd Victor-Hugo - 92115 CLICHY.

HAVAS CONTACT

MERLIN GERIN

CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES
DÉPARTEMENT RELATIONS EXTÉRIEURES ET INFORMATION

recherche

UN (E) ASSISTANT (E) DE RÉDACTION

pour le journal d'entreprise.

- Formation économique et littéraire nécessaire.
- Evolution possible dans le service et au sein du groupe.
- Poste basé à Grenoble.

Candidature manuscrite et curriculum vitae à :
MERLIN GERIN
H. MANCHES
SPDC/05/38050 GRENOBLE CEDEX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS

SERITA

Société de Services spécialisée dans le domaine des Télécommunications

recherche des

informaticiens

Vous êtes : Ingénieur ou Universitaire option Informatique, ayant au moins 2 ans d'expérience en :
- Logiciel de base (MONITEURS, HANDLERS...)
- Procédures Télécom. (X 25, VIP, BSC...)
- Contrôle de réseau
- Transfert de fichier,...

Nous travaillons actuellement sur des projets de pointe tels que TRANSPAC, annuaire électronique, Télécom 1,...

Si vous souhaitez faire du travail de qualité, veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence E/10/03 à

SLOGAT
11 rue Bailly 92200 Neuilly

BANQUE 16e
recherche
pour son service des études d'organisation et d'informatique

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Grande école ou école d'ingénieur (opt. informatique).

L'intéressé aura à sa charge la conception et la réalisation d'outils de recherche.
Matériel IBM 34.
Deux ans d'expérience minimum.
Rémunération élevée.

Ecrire sous nº 32.169 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Société de services à caractère industriel, 2000 personnes, de dimension nationale, recherche son :

ADJOINT(E) DE DIRECTION GENERALE

Sa mission consistera à seconder le Directeur Général dans les domaines : gestion, administration, et organisation.
Dans un premier temps il exercera les activités liées à l'analyse de la gestion et devra pouvoir suggérer de nouvelles procédures dont il assurera la mise en place.
Une solide pratique des méthodes modernes de gestion liées à un «esprit Audit» constituerait un atout certain.
Ce poste conviendrait à une personnalité créative et soucieuse des résultats, possédant de bonnes qualités de communication étant donné l'aspect relationnel de la fonction.
Le candidat retenu aura environ 35 ans, une formation supérieure et une expérience prouvant sa capacité à assumer cette fonction.
Le poste à pourvoir rapidement est basé en Région Parisienne, la rémunération sera de l'ordre de 200.000 F. +.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel sous référence : 704 à IPAGE
51, rue Vivienne 75002 PARIS.
Discrétion assurée.

IPAGE

THOMSON-CSF
Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement
Imagerie Nouvelle
offre plusieurs postes d'

ingénieurs

à des candidats diplômés
EP - ENST - ESE ou équivalent
ayant acquis plusieurs années d'expérience dans les domaines suivants:
- Mathématiques appliquées en traitement du signal, analyse spectrale, analyse et/ou synthèse de la parole, traitement et analyse des images, reconnaissance des formes.
- Analyse numérique et programmation en langage évolué (FORTRAN et/ou PASCAL).

Les candidats retenus devront s'intégrer dans une équipe traitant des simulations et problèmes algorithmiques difficiles des produits de diagnostic médical et d'imagerie numérique (scanner - RMN - radiologie numérique).
Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 35792 M à THOMSON-CSF
Département EDIN
48 rue Camille Desmoulins
Service du Personnel
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

REPRODUCTION INTERDITE

COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU DANS LA TELEMATIQUE

Nous intervenons dans les domaines de pointe de la TELEMATIQUE : réseaux hétérogènes, réseaux locaux, commutation de messages, messagerie électronique, informatique répartie, vidéotex, bureautique... Le dynamisme de nos commerciaux nous a permis de faire une belle percée sur ce marché. Mais nos ambitions vont plus loin, et le concours de 4 nouveaux commerciaux va nous y aider. Nous recherchons

2 CHEFS D'AGENCE

•BANQUES

La banque du futur, c'est maintenant. Les nouveaux moyens de paiements notamment représentent un marché considérable. A vous de les commercialiser et le cas échéant de participer à la définition de nouveaux produits, si vous connaissez cette clientèle spécifique. (Réf. CAB)

•GRANDES ENTREPRISES DECENTRALISEES

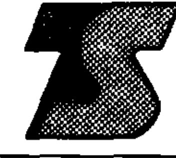
Grandes entreprises, grosses PME, sociétés de l'agro-alimentaire... un potentiel de clients très important, très concerné par les produits télématiques en général, la bureautique... Vos conseils seront écoutés et devront être suivis jusqu'à la signature des contrats. (Réf. CAG)

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

Sans être de véritables «pros» de l'informatique, ils s'y seront toutefois «frottés» au cours de leurs 3/4 ans d'expérience, à un poste de vente de systèmes informatiques. C'est en effet le punch qui constituera le premier des atouts pour réussir. (Réf. 1C)

Adressez CV, photo et prétentions sous référence correspondante à Mademoiselle MASKOWYCZ
Direction du Personnel - 115, rue du Bac - 75007 PARIS.

LA TRADITION D'AVANT GARDE



telesystemes

Dessein

DIRECTEUR ADJOINT

220 - 260.000 F.

Agro-Alimentaire
Banlieue Sud Paris

Une Société chargée d'organiser par le biais de plusieurs filiales, la commercialisation des produits d'élevage de plusieurs dizaines de milliers d'adhérents de l'un des premiers groupes agro-alimentaires français et qui gère plusieurs autres sociétés spécialisées dans la transformation «en aval» de ces mêmes produits, recherche un DIRECTEUR ADJOINT. Il secondera, assistera ou remplacera le directeur de la Société dans toutes les missions et responsabilités incombant à une direction générale - définition des budgets et plans - établissement des prévisions de trésorerie - définition de la politique commerciale et de marketing - organisation de la production - mise en place d'outils informatiques - gestion du personnel - relations avec les banques - négociations avec les représentants du personnel... Il se verra confier des missions d'étude, de contrôle, d'organisation ou d'assistance auprès des différentes sociétés du groupe. Le candidat retenu, âgé d'au moins 33 ans, de formation HEC, ESSEC, ESCP, possèdera une expérience professionnelle de direction générale à dominante d'organisation, acquise de préférence dans une grosse PME du secteur agro-alimentaire.
Ecrire sous référence 493/M à :

GRH conseils
3 avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

APRÈS 2 ANS DE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE...

de formation supérieure (ESC, Université + DECS...), vous désirez aujourd'hui intégrer une grande entreprise aux méthodes de gestion moderne.
Adjoint du responsable administratif et financier d'un établissement réalisant un C.A. de 250 millions de francs, vous prendrez en charge à la tête d'une équipe de 8 personnes la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité.
Dans notre groupe de dimension internationale (chiffre d'affaires : 2 milliards de francs, croissance + 30 %), vous saurez saisir des opportunités de carrière tant en France qu'à l'étranger.

Poste basé en banlieue ouest de Paris

Merci d'adresser votre dossier de candidature, avec prétentions, à TELEX P.A. JONCTION N° 6142, 34 Bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra.

BARBIER BENARD ET TURENNE
82, RUE CURIAL, PARIS (19e)

recherche
pour assurer la PROSPECTION et la VENTE de ses matériels en AFRIQUE

UN INGÉNIEUR

A vocation commerciale ayant la pratique de l'anglais courant et de bonnes connaissances portugais ou espagnol.

Voyages très fréquents tous pays d'AFRIQUE avec siège à Paris. Absences prévisibles trois à quatre mois par an.

Adresser C.V. et prétentions pour convocation à premier entretien à B.B.T., DIRECTION COMMERCIALE.

Une importante Société
livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant
à l'un des plus grands groupes industriels français
recherche pour son Siège à Paris :

JEUNES INGENIEURS EN APPROVISIONNEMENT

— Diplômés Grandes Ecoles : A.M. - CENTRALE - ENSI - INSA.
— Nous vous proposons une carrière de haut niveau : vous négocierez des contrats très importants en approvisionnement de matériels pour de grands ensembles industriels à l'étranger. Nous vous assurons une formation complète avec de véritables professionnels de ce métier.
— Anglais parlé indispensable.

Écrire avec C.V. et photo sous référence 27.590 à CONTESSE PUBLICITE
20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

STEIN HEURTEY

Fours et Equipements Thermiques Industriels

Société d'ingénierie thermique, construisant des matériels pour la Sidérurgie, la Métallurgie et l'Industrie du verre, travaillant principalement à l'exportation, rattachée à un groupe international important recherche pour mise en services de ses installations France et Etranger

ingénieurs ou techniciens supérieurs

en électrotechnique, électronique ou physique-thermique.

- Anglais indispensable, Allemand souhaité
- Déplacements permanents France et Etranger

Adresser curriculum-vitae au Service du Personnel
STEIN-HEURTEY - B.P. 69 - 91002 EVRY CEDEX

amp

FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche son

CONTROLLER

Placé sous l'autorité du Président Directeur Général, il sera responsable de la gestion comptable, administrative, financière et informatique de la société. Il devra assurer personnellement l'établissement des situations mensuelles et des bilans pour les filiales française et anglaise, l'élaboration du budget, les déclarations sociales et fiscales, ainsi que la mise en place sur micro-ordinateur des systèmes comptables.

Le candidat devra posséder une formation comptable supérieure et pourra justifier d'une expérience préalable dans un poste similaire au sein d'une P.M.E.. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste est à pourvoir à Paris et des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Rémunération : 150.000 F +

Adresser C.V. et lettre manuscrite s/réf. 7901 à PIERRE LICHAU S.A.
B.P. 220 – 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

FICHET-BAUCHE
Département Alarme et Systèmes

recrute pour son service
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS
DIPLOMES

justifiant d'une première expérience professionnelle (1 ou 2 ans) pour mener à bien les études et développements des nouveaux matériels, au sein d'une équipe jeune et dynamique,
* connaissances en micro-électronique et/ou mini-informatique indispensables,
* langue anglaise souhaitée.

Lieu de travail : Vélizy.

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines 15-17 Avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY.

Un **organisme financier PARIS 1er**
vous propose de prendre en charge le développement de son informatique

Ingénieur informaticien

Vous avez 28 ans environ, une formation ingénieur Grande Ecole option informatique ou équivalent, une solide expérience de l'analyse et de la programmation acquise dans les secteurs financier ou assurances, de préférence, et vous avez déjà mené à bien des missions d'organisation liées à l'informatique.

Nous vous confierons la **RESPONSABILITE D'UN PETIT SERVICE** appelé à évoluer, le développement de programmes, la mise en place d'applications propres à notre activité, le contrôle de la sous-traitance.

La connaissance du matériel **TEXAS INSTRUMENT (DS 30)** et du **COBOL** est impérative.

Votre dossier adressé sous réf. 3044 sera traité condidentiellement.

mab marie-alix bordes
Conseil en Recrutement
6, Rue Pierre Semard 75009 PARIS

MEDIA PA

Importante Société internationale
(située en banlieue **Ouest de Paris** proche RER)
recherche pour son CENTRE DE FORMATION

AUTOMATICIEN ET HOMME DE COMMUNICATION

- vous êtes passionné d'automatismes, de micro-informatique,
- vous voulez approfondir, développer, élargir le champ de vos connaissances,
- vous ressentez le désir de communiquer votre savoir faire aux autres.

Nous sommes une équipe jeune, entreprenante, pluridisciplinaire. (Régulation - Systèmes Analyseurs - Automatismes).

Nous vous proposons de venir nous rejoindre comme

CONCEPTEUR ET ANIMATEUR DE STAGES

de formation destinés à des Ingénieurs et techniciens supérieurs.
Nous apprécierons votre esprit d'initiative, votre souci du détail et vos qualités humaines.

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 9778 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

SKF

premier producteur mondial de roulements, premier fournisseur de l'industrie européenne, recherche pour son siège social à CLAMART

UN HOMME SYSTEME
RESPONSABLE CICS

pour s'intégrer dans une équipe "Système" de 6 personnes dans le cadre de notre Direction informatique (75 personnes).
– bonne connaissance et expérience du produit indispensable,
– anglais souhaitable.

Evolution future vers IMS.
Matériel utilisé : - 3031 AP + 4341 - 2 - MVS - IMS - CICS - VTAM.

Adr. CV et prétentions au Service du Personnel
1, avenue Newton 92142 CLAMART

Notre société leader sur son marché, conçoit et réalise des ensembles industriels, clefs en main
ÉTUDES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES
recrute un

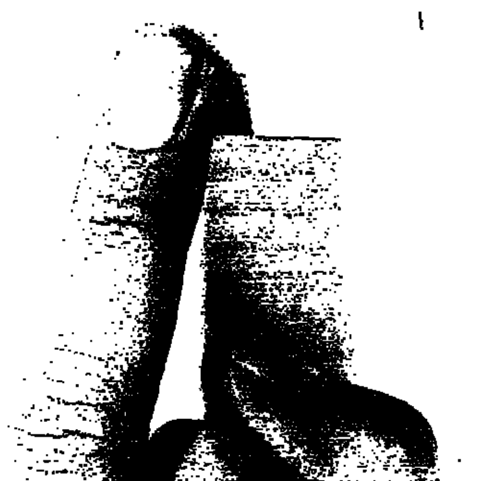
JEUNE CADRE PRÉVISION FINANCIÈRE

qui apportera son concours à une équipe jeune dans les domaines suivants:
- l'établissement du plan de trésorerie de la société, à moyen et long terme, y compris amélioration de la méthodologie et analyse des écarts:
- le développement et l'exploitation de systèmes informatiques en langage utilisateur.

Le candidat, de formation supérieure, doit avoir une connaissance confirmée par une expérience de 1 à 2 ans des **méthodes de prévision,** de préférence dans le cadre d'opérations à long cycle de réalisation.
Le DECS serait un atout.
Le poste se situe à Paris-La Défense.

Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. 73722 à
HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT



REPRODUCTION INTERDITE

WATERMAN

2 CHEFS DE ZONE GRANDE EXPORTATION

WATERMAN S.A. est un des leaders mondiaux dans son domaine : les instruments à écrire de qualité. Déjà bien implantée en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique du Nord, la société veut maintenant accentuer sa présence sur les marchés de grande exportation où elle a déjà quelques bases solides.

Deux postes sont à pourvoir :

Extrême-Orient Asie du Sud-Est (Réf. M 4023 CM).

Amériques Centrale et Sud + Caraïbes (Réf. M 4023 CN).

Rattachés au Directeur de l'Export, ces Chefs de Zone étudient leurs marchés, proposent une politique de distribution, animent les agents en place, en recherchent sur les marchés vierges, les appuient, et.... les contrôlent.

Nous souhaitons rencontrer des professionnels de la vente, à l'exportation, de produits de consommation (haut de gamme). Ils justifient d'une expérience de 3 ans minimum, acquise impérativement sur la zone géographique considérée.

La rémunération dynamique liée à ces postes est de nature à intéresser des exportateurs performants.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie, à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Cette P.M.E. est Leader dans la distribution d'ouvrages destinés au Grand Public. Elle emploie 250 personnes. Dans le cadre d'une réorganisation de ses services, la Direction Générale désire confier à un spécialiste la fonction de

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Rattaché à la Direction Générale, il est responsable d'un budget important. Il a pour mission de prendre en charge cette fonction personnel au sens large du terme, ce qui implique d'organiser et de mettre en place les procédures indispensables à une gestion dynamique du personnel : élaborer une politique sociale et salariale, concevoir et adapter les outils nécessaires aux relations sociales, animer les différentes instances représentatives du personnel.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la fonction. Diplômé d'Études Supérieures, il justifie également d'une expérience de 10 ans environ acquise dans une P.M.E. du secteur de la distribution de préférence. Il souhaite s'investir afin de donner à la fonction sa pleine dimension.

Pour informations complémentaires, écrire en envoyant lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel sous la référence M 17 599 A à

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.



média-system

JEUNE COMMERCIAL

pour négocier avec la Haute Parfumerie Française

Cette Société, filiale de l'un des premiers Groupes industriels français, travaille en liaison très étroite avec les plus prestigieux industriels de la haute parfumerie française.

Responsable de certains "grands clients", ce cadre commercial a pour mission de négocier avec eux la fourniture de consommables faisant partie intégrante de leurs produits.

De la définition de l'article, en liaison avec les services techniques internes, jusqu'à la négociation des prix, quantités, délais, qualité du service, il est le maître d'œuvre de son action.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, IEP...), débutant ou ayant acquis déjà une première expérience (1/2 ans) dans la vente de produits industriels consommables. Ce recrutement s'inscrit dans une opération générale ayant pour but de renforcer les structures commerciales de la Société et du Groupe. Il existe donc, en cas de succès au poste, de nombreuses possibilités de développement de carrière en France ou à l'étranger.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4197 Y à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 5008 Paris

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

BANQUE DE DEPOTS — PARIS 8ème
recherche

Cadre exploitant

— Vous avez une bonne connaissance de la clientèle de particuliers (produits, placements, Bourse, fiscalité,...)

— Vous souhaitez élargir votre expérience en participant à la politique de développement du secteur Particuliers de la banque.

Nous vous proposons un rôle d'animateur d'équipe et de gestionnaire de guichets, au sein d'une banque privée en fort développement.

Envoyer CV manuscrit + photo, sous référence 1297 M, à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

---

responsable des ventes export

J.B. MARTIN

Nous sommes un important fabricant français de chaussures "Femme", haut de gamme. Créée il y a plus de 50 ans, notre entreprise réalise un chiffre d'affaires de 110 Millions de francs et emploie 600 Personnes. Souhaitant accroître nos ventes à l'export, nous recherchons aujourd'hui un collaborateur pour lui confier notre développement commercial sur les marchés étrangers. Rattaché au Directeur Commercial, ce cadre participe à la définition de la politique export, anime et contrôle nos agents, étudie les marchés nouveaux et met en place les structures adaptées, négocie avec les clients les plus importants et participe à tous les salons. Nous souhaiterions un homme jeune, ayant une expérience de 5 ans environ, de vente et/ou d'animation de réseau sur des marchés étrangers et connaissant les problèmes liés à la distribution sélective de produits de marque : chaussures bien sûr, mais aussi habillement, parfumerie. . . Le poste est basé soit à Paris soit à Fougères et nécessite de nombreux déplacements. La pratique de l'anglais est indispensable, celle d'une autre langue souhaitée.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 088.82 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC



SPIE BATIGNOLLES, division SPIE

l'un des leaders des travaux publics et de l'équipement électrique : 33.000 personnes réalisant la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger recherche des Hommes d'Entreprise pour sa Division Mécanique, Électricité et Entreprise Générale.

Ces postes basés dans des établissements régionaux intéressent des

INGENIEURS D'AFFAIRES

ayant une expérience de 3 à 7 ans et souhaitant évoluer vers des responsabilités d'encadrement.

Nancy

Ingénieur électricien, adjoint au chef du service postes et réseaux électriques

Activités : Construction des postes EDF, travaux de VRD Electrique, Eclairage Public et Electricité Industrielle.
réf. 151/iea.

Paris

Ingénieur arts et métiers ou TP

Réalisera des Affaires tant en France qu'à l'Étranger au sein du Département Voies Ferrées. Une formation d'environ 6 mois est prévue. La pratique de l'anglais est indispensable.
réf. 151/iam.

Nantes

Ingénieur électricien

ayant bonnes connaissances des Lignes MT et BT, des Postes de Transformation et de l'Éclairage Public. Sera le futur responsable du Secteur Lignes selon ses capacités.
réf : 151/ie.

Paris - Ile de France

Ingénieur génie civil, adjoint au chef de service

ayant une expérience des études et du suivi des chantiers pour traiter des affaires concernant des ouvrages souterrains (postes EDF-GDF), des canalisations souterraines (Électricité, Eau, Gaz, Chauffage Urbain...).
réf. 151/igc.

SPIE BATIGNOLLES offrira des possibilités d'évolution au sein de ses Établissements et Filiales à des hommes ayant le goût de l'action, sachant s'adapter aux marchés, et pour lesquels la pratique d'une langue étrangère n'est pas un problème.

La Direction du Personnel et les Directions Opérationnelles étudieront avec attention les candidatures qui parviendront à la Division SPIE, Direction du Personnel, 202 Quai de Clichy 92111 CLICHY CEDEX.
(Merci de préciser la référence du poste choisi).

média-system

La fine fleur de la finance

Un groupe bancaire international de tout premier plan nous a demandé de lui présenter de jeunes talents qui pourront, demain, assumer des responsabilités de managers en France et dans le monde entier. Des personnalités affirmées, convaincantes, qui ont les moyens de leurs ambitions.

Pas de sectarisme quant à leur formation d'origine : HEC, ESSEC, ESCP, Sciences-Po,... Mais, dans tous les cas, une bonne pratique de l'anglais et la volonté de répondre «présent» lorsque, dans quelques années, qui peuvent être rapprochées, on leur proposera une affectation à Bordeaux, Singapour, Abu Dhabi ou Chicago...

Désolés pour les débutants, mais les besoins des services nous obligent à ne nous intéresser, pour l'instant, qu'à ceux qui bénéficient de deux ou trois années d'expérience dans l'analyse du crédit, au sein d'une banque ou d'un établissement financier. Vous avez assimilé la mécanique de l'analyse, maniez les ratios avec dextérité... mais vous n'êtes pas un maniaque du chiffre. Ce qui vous permet de traiter efficacement vos dossiers délicats, c'est la qualité de votre jugement, votre discernement et, pourquoi pas, quelquefois, une «géniale» intuition...

Nous garantissons le traitement confidentiel de votre candidature. Pour un premier entretien exploratoire, prenez contact avec nous, sous référence 825 688 M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

sources

MEMBRE DE SYNTEC

JEUNES INGENIEURS, DEBUTEZ CHEZ



(X - Centrale - Ponts - Mines - A et M - E.S.T.P - E.N.S.M - E.N.S.A.I.S...)

Notre position au premier rang du B.T.P et la large décentralisation de notre structure d'exploitation, nous permettent de vous offrir un avenir d'entrepreneur au sein de notre Groupe.

Après une solide formation sur le terrain, nous vous proposons de prendre l'entière responsabilité (commerciale, technique, humaine, administrative) de la gestion d'une unité d'exploitation en France ou à l'étranger selon votre choix (nous avons 100 Centres ou Agences de Travaux en métropole et sommes implantés dans 42 pays).

— 80 % des ingénieurs que nous recrutons sont débutants et choisissent pour la plupart de faire carrière chez nous. C'est pourquoi, l'intégration, la formation, nous savons ce que cela veut dire.

— La décentralisation de notre Groupe en fait une fédération d'entreprises à taille humaine où les hommes se connaissent. Votre place chez nous, vous la trouverez au sein d'une équipe de travail constituée et solide.

— Chaque Centre ou Agence s'intègre à son environnement physique, économique et humain : participer à la vie d'une région, être en prise directe avec ses habitants, c'est une autre satisfaction qu'apporte notre métier.

Ces principes qui font notre spécificité valent pour la France comme pour l'étranger, où vous pouvez partir en famille avec une couverture sociale complète et bien sûr tous les avantages classiques.

Faisons le point : si vous vous reconnaissez comme un homme de terrain, d'action, de contact, et si vous êtes mobile géographiquement, alors vous avez de bonnes raisons de penser que vous réaliserez votre projet d'entrepreneur chez nous.

Nous saurons vous offrir les perspectives de carrière d'un Groupe international et la qualité d'un travail à dimension humaine.

Notre recrutement est permanent, vous pouvez nous contacter quelle que soit votre date de disponibilité. Transmettez votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) au Service du Recrutement – 39 Rue du Colisée – 75008 PARIS.

rég carrières

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
300 Millions C.A. 60 % à l'exportation

recherche
pour sa Direction Exportation

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Arts et Métiers ou équivalent, débutant accepté, pour prendre en charge l'animation du réseau de distribution principalement européen et lui assurer un support technique.

Anglais courant.

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

Pour créer un réseau de revendeurs et assurer la prospection d'une clientèle située au Moyen-Orient.

Le poste est basé à Paris.

Le candidat devra justifier d'une expérience de la vente de biens industriels au Moyen-Orient.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au **Service du Personnel**

Société AMRI
"Les Tours Mercuriales"
40, rue Jean-Jaurès - 93176 BAGNOLET

bleu

ENTREPRISE DU SECTEUR TERTIAIRE
PARIS
équipée IBM 3031 - MVS/SP - CICS - IMS/DB - SPF/TSO

recherche

UN CHEF DE PROJET

Vous assurerez le démarrage d'un gros projet d'informatique de gestion.

Vous encadrerez une équipe d'analystes et de programmeurs de 10 à 15 personnes.

Pour ce poste vous devez avoir une formation d'ingénieur (ou assimilé) et surtout une expérience réussie d'analyste d'au moins 5 ans.

Vous connaîtrez parfaitement DL 1 et CICS.

Rémunération en rapport.

Envoyer lettre manuscrite, CV + prétentions à n° 3246
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE FRANÇAIS A IMPLANTATION INTERNATIONALE (30 FILIALES A L'ETRANGER)

10.000 PERSONNES - 3 MILLIARDS DE F.
rech. pour son siège à PARIS-OUEST
(déplacements épisodiques Province et Etranger)

RESPONSABLE COMPTABLE de haut niveau

Sous l'autorité du Directeur Financier, CHARGÉ (pendant 18 mois env.) d'AMÉLIORER, d'HARMONISER et METTRE EN PLACE LES PROCÉDURES comptables de REPORTING dans le Groupe. Puis, RESPONSABLE DES SERVICES DU SIÈGE (60 personnes) ET DE LA COORDINATION COMPTABLE DU GROUPE : Comptabilité Gle. FRANCE + CONSOLIDATION Groupe + Compt. Personnel + Informatique et Organisation (de la comptabilité).

INDISPENSABLE
- FORMATION SUPÉRIEURE comptable (DECS +) et/ou Grde École (HEC, ESSEC, ESCP,...)
- Solide EXPÉRIENCE COMPTABLE SIMILAIRE (au moins 10 ans) DANS UN GROUPE INTERNATIONAL après ou non Cabinet d'Expertise Comptable.
- Connaissant bien l'ANGLAIS et l'INFORMATIQUE.

DISCRÉTION ABSOLUE
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo ss réf. 4806 à



BANQUE PRIVÉE NEUILLY

recherche

POUR SES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

3 CADRES DE BANQUE CHARGÉS DE MISSION

TROIS POSTES SONT A POURVOIR :
1) ZONE AFRIQUE ;
2) ZONE ASIE ;
3) ZONE PAYS DE L'EST.

- Diplôme études supérieures ;
- Expérience bancaire minimum trois ans dans poste similaire ;
- Anglais indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae + prétentions sous réf. 8.592 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

MITSUI ET CIE EUROPE S.A.

recherche pour son service commercial

JEUNE HOMME DIPLÔMÉ
d'une école supérieure de commerce de province
Bilingue Français - Anglais
Libre de suite

Env. C.V. et prétentions à M. Roulin
37, av. Pierre 1er de Serbie 75008 Paris



RECHERCHE POUR SES LABORATOIRES AU PLESSIS ROBINSON ET A BRIVE

INGENIEURS



ELECTRONICIEN

Hautement qualifié.
Pour le développement de CIRCUITS INTEGRES bipolaires analogiques.
Expérience souhaitée.

M. 02/ OPTICIENS

Un ingénieur de projet et un ingénieur de développement en matériels de VISION NOCTURNE.
Nombreux contacts internes et avec des équipes étrangères.
Postes particulièrement motivants et dynamiques.



ELECTRONICIENS

Pour la réalisation de projets et systèmes de TELECOM MARINE.
Fonctions recouvrant des activités techniques, commerciales et de gestion.

M. 04/ INFORMATICIEN

Ayant l'expérience du temps réel et connaissant les systèmes d'exploitation type UNIX ou VMS.
Pour contrôler la mise en place d'une METHODOLOGIE de production des logiciels



ELECTRONICIENS

Pour l'étude de circuits numériques utilisés à la formation et au traitement d'énergie I.R. ainsi que pour l'étude et le développement d'équipements de radiocommunications en particulier de radionavigation.
Travail en équipe sur des techniques de pointe.

M. 06/ SYSTEMES

Ingénieur expérimenté
— Position III A
souhaitant se consacrer à des études (théoriques) nécessaires à la conception de systèmes de télécom ou de détection passive et intéressé par le calcul scientifique.
— Position Fonctionnelle
nécessitant une collaboration étroite avec des ingénieurs spécialisés.

Adresser CV à TRT 5, Avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Informations complémentaires au 630.23.23 Poste 839

THOMSON-CSF

DIVISION COMPOSANTS MICRO-ONDE

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

GRANDES ECOLES OU EXPERIENCE HYPERFREQUENCE

Pour étude et développement en
- composants AsGa
- dispositifs à ferrites
- microélectronique hyperfréquence

Postes à pourvoir à :
MONTREUIL - ORSAY - MASSY

Envoyer C.V. — photo à
THOMSON CSF - D.C.M.
Service du Personnel
33, av. Faidherbe 93100 Montreuil.

CONTESSE



JURISTE DE HAUT NIVEAU HF

POUR L'UNE DES TOUTES PREMIÈRES BANQUES FRANÇAISES

Aprés une période d'adaptation dans la banque, il sera appelé à prendre la responsabilité, au sein du Département du Contentieux, de l'ensemble des problèmes de droit bancaire.

Indépendamment d'une fonction d'encadrement, le candidat aura notamment en charge, avec la collaboration d'équipes de spécialistes, le traitement de dossiers particulièrement délicats et la réalisation d'études de fond liées à l'activité bancaire du Groupe ainsi qu'à l'évolution des données législatives et réglementaires.

Ces attributions impliquent de nombreuses relations, à haut niveau, tant avec les différentes Directions de la Banque, qu'avec les entreprises clientes et les organismes professionnels.

Doté d'une très solide formation théorique (docteur ou agrégatif en Droit Privé, concours de la Magistrature, Institut d'Etudes Politiques de Paris,...) le candidat devra posséder une forte expérience professionnelle, de préférence en nette relation avec les opérations de banque. La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 34754 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur-Lebel - 94300 VINCENNES

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL

recherche un

JURISTE DE BANQUE

dont la formation (droit privé, option D. affaires, maîtrise mini. + anglais courant) aura été complétée par 5 ans d'expérience.
La nécessité d'assurer un appui technique aux exploitants du réseau international exige une grande mobilité.

Adresser C.V. + photo à M. ROXIN
25, rue du Moulin de la Vierge
75014 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Important Groupe d'Assurances recherche pour PARIS le
RESPONSABLE DU SERVICE

Organisation Contrôle de Gestion

Diplômé d'une grande école de commerce (HEC - ESSEC - ESCP,...) et ayant acquis une première expérience d'environ 3 ans en organisation avec mise en place d'un projet informatique.

Il animera une équipe de 10 personnes avec pour principale mission :

EN ORGANISATION : l'analyse, le diagnostic des structures actuelles afin de concevoir les évolutions à apporter en relation avec un important plan informatique concernant l'ensemble de la compagnie.

EN CONTRÔLE DE GESTION : l'amélioration des outils existants concernant l'analyse des statistiques de production, de résultats, de l'activité des différents services afin d'assister les responsables opérationnels dans le choix de politique commerciale.

Si vous êtes intéressé par ce poste aux larges possibilités d'évolution, nous vous proposons d'adresser une lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération actuelle sous n° 27772 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GIRATEV GROUPE EX-O.R.T.F.

Dans le cadre de l'AUDIOVISUEL français, GIRATEV informatique du groupe EX ORTF équipé de matériels puissants et variés IBM 168 - MVS-IMS (plus de 100 terminaux), 8100, R 2000, Mini 6, Matra 6000, Solar 16, Micral R2E, accroît son potentiel d'études en informatique de gestion (contexte d'architecture distribuée, micros, minis, télécom) et en ingénierie des technologies audio-visuelles nouvelles (télématique en particulier). Pour cela il recherche :

ingénieur informaticien

(diplômés grandes écoles ESE ENST, etc...). réf 9843 A

pour réaliser sur micro-ordinateur des interfaces de type télétexte ANTIOPE.
Il aura une expérience des moyens ou micro-systèmes (connaissance du MICRAL appréciée).
Le candidat doit être apte à animer une petite équipe. Il aura à assurer les relations avec les clients et à gérer plusieurs sites. Anglais courant. Déplacements à prévoir.
Plan de formation complémentaire personnalisé assuré.

ingénieur informaticien

(diplômé grandes écoles, même débutant) réf 9843 B

pour orientation vers des activités d'études dans le domaine du télétraitement sur matériel IBM 370 et de la connexion de matériels hétérogènes.
Une formation complémentaire voire complète sera assurée.
Pour les deux postes, salaire de 142000 à 166000 F selon expérience. Avantages sociaux d'un grand groupe.
Adresser CV manuscrit, photo et prétentions en précisant la référence choisie à EUROPE INFORMATIQUE SELECTION, 8 rue de Sèze 75009 Paris.

média-system

Europe Informatique



NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE A VOCATION SOCIALE ET GÉRONS UN PARC LOCATIF DE 170.000 LOGEMENTS

Nous cherchons pour nos différentes Unités en Région Parisienne : CRETEIL (à pourvoir en priorité), BAGNEUX, SARCELLES, VERNOUILLET, L'HAY LES ROSES, ROSNY S/S BOIS, EPINAY S/ SEINE, VILLEJUIF, PARIS 13e.

cadres comptables

Ils seront chargés d'animer et de coordonner le travail d'une équipe de Comptables.
Ils seront responsables de la comptabilité générale des Sociétés Immobilières gérées par l'Unité et de la comptabilité de gestion locative de cette Unité.
C'est une opportunité pour des cadres comptables de 28 ans minimum, ayant le niveau du DECS, une première expérience professionnelle, et le désir de réussir dans un groupe où les possibilités d'évolution sont réelles.
La rémunération sera fonctions des compétences et de l'expérience et non inférieure à 100.000 F

Nous vous remercions d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo, sous référence L. 163 en indiquant le (s) site(s) de votre choix à :

PAJ Conseil 2, rue des Dardanelles 75017 Paris
qui vous garantit la discrétion nécessaire.

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

THOMSON-BRANDT
Branche Brandt Armements

recrute dès à présent pour
sa Direction des Etudes et du Développement

plusieurs ingénieurs diplômés(ées)

ENSTA - ECP - ECL - ESE - ENSERG - ENSAE - ENSAM - ENSMA - ESPCI

Débutants ou première expérience d'application, pour conception, essais, industrialisation dans des nouveaux programmes d'Armements aéronautiques et de missiles.

Lieu de travail :
SAINT-DENIS (93) ou LA FERTE SAINT-AUBIN (45)

Ecrire à Monsieur PERRIN, Directeur du Personnel
52, Champs Elysées - 75008 PARIS.

CONTESSE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MUTUALISTE

recherche pour sa Direction Informatique de PARIS

3 ANALYSTES ORGANISATION et MÉTHODES

Mission : Au sein de la « DIVISION RELATIONS UTILISATEURS » et en contact avec le CHEF de PROJET et les UTILISATEURS, il participe à l'élaboration et au suivi de projets informatiques importants en prenant en charge les aspects relationnels avec les UTILISATEURS.
(Formalisation des besoins, circuits d'information, codification, contrôle de qualité, préparation des consignes, etc.).

PROFIL : DUT ou LICENCE DE GESTION
1 ou 2 ans d'expérience en Gestion et/ou Informatique.
Sens des contacts.

POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à
MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Monsieur GABLE - Service Informatique
34, place Raoul-Dautry
75748 PARIS CEDEX 15.

Filiale française d'un Groupe Multinational Américain localisée à PARIS recherche son

assistant financial controller

Rattaché au Controller, il aura pour mission d'assurer :
- prévisions,
- analyses financières,
- "capital budgeting",
- contrôle budgétaire et de gestion.

Le poste est **évolutif** pour un candidat de valeur.
Nous recherchons un diplômé d'une Ecole de Commerce (MBA, HEC, ESSEC, SUP. de CO...) ou/et titulaire de l'Expertise Comptable, avec de préférence, une expérience de 2 ans minimum, acquise en Cabinet d'Audit ou en milieu industriel.
Une maîtrise parfaite de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence AF/23 au Conseil à qui nous avons confié cette recherche.

COGEPLAN
Tour de Lyon
185, rue de Bercy
75012 PARIS

CSNCR

REPRODUCTION INTERDITE

Analystes financiers

Banque Française Internationale

recherche pour le développement de son service d'études financières **2 ANALYSTES FINANCIERS.**

Si vous êtes diplômé d'une Grande Ecole : HEC, ESSEC, Sup de Co, Sciences Po...,

Si vous avez 2 à 3 années d'expérience de la fonction,

Si vous avez une bonne connaissance de la langue anglaise,
votre candidature nous intéresse.

Nous serions heureux de nous entretenir avec vous de cette opportunité.

Merci d'écrire sous la référence 1226 à notre Conseil

INFORAMA CARRIERES 7, rue Pasquier, 75008 PARIS

Communiqué

Heineken

Diriger notre distribution

Une stratégie de qualité, c'est celle que nous avons adoptée pour nos produits. L'excellente image de marque qu'avec la majorité des consommateurs vous en avez en est une preuve. Qualité encore dans l'effort que nous poursuivons actuellement pour optimiser notre gestion interne. Qualité enfin recherchée dans la distribution de ces produits, en particulier à travers un réseau d'entrepôts dont nous avons pris le contrôle. Un réseau qui s'étoffe régulièrement à côté de notre structure interne de vente. Nous respectons la personnalité de chacun de ces entrepositaires, mais nous recherchons l'efficacité par plus de cohésion entre eux et nous. Un effort de coordination s'impose pour harmoniser la politique commerciale, les procédures administratives et de gestion, réfléchir ensemble aux problèmes d'organisation, de personnel, de logistique, d'achats, etc. Nous avons la partition et les artistes, il nous manque le chef d'orchestre.

A quarante ans -un peu moins ou un peu plus- vous avez déjà connu des responsabilités de ce type : coordonner, «contrôler» des unités assez autonomes dans une structure de distribution décentralisée, leur communiquer un esprit et des méthodes maison. Pas nécessairement d'ailleurs dans le secteur boissons qui nous concerne directement, mais peut-être dans l'ultra-frais, les fruits et légumes, ou même les pièces de rechange automobiles... Cette expérience convient ; elle s'accompagnera très utilement d'une certaine connaissance du milieu CHR et de la vie des entrepôts.

Voilà la mission large, variée et passionnante qui vous est proposée, dans une collaboration étroite avec notre Directeur des Ventes et de la Distribution. La qualité sera là encore le critère de notre choix. A vous d'en convaincre d'abord les consultants de Sirca en leur adressant votre candidature sous référence 822 692 M. La rémunération du poste, basé à Paris, sera adaptée à ses responsabilités. Puisque vous appartiendrez au groupe Heineken, un niveau opérationnel en anglais est des plus souhaitables.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Tektronix®

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
CONSTRUCTEUR DE PRODUITS
DE TECHNOLOGIE DE POINTE
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS et INFORMATICIENS

CONFIRMES/DEBUTANTS
Pour des postes à Paris et en province :

■ *INGENIEURS COMMERCIAUX INSTRUMENTATION*
Mission : vente des matériels électroniques de mesure performants aux multiples applications

■ *INGENIEURS COMMERCIAUX SYSTEMES*
Mission : vente système de développement pour microprocesseurs

■ *INGENIEURS COMMERCIAUX INFORMATIQUE GRAPHIQUE*
Mission : vente des terminaux et ordinateurs graphiques de réputation mondiale pour des applications telles que C.A.O./cartographie, recherche, ...

■ *INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX*
Mission : support logistique à la vente des instruments programmables et systèmes de développement pour microprocesseurs.

Pour ces postes, la connaissance de l'anglais est indispensable.

Si votre formation, votre expérience et vos goûts vous motivent pour le métier passionnant de vente ou de supports à la vente au sein d'une équipe dynamique, n'hésitez pas :
Adressez votre C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX - Direction du Personnel
B.P. 13 - 91941 LES ULIS.

ENERTEC SCHLUMBERGER

recherche pour une de ses unités située en Région Parisienne, des

CONTROLEURS DE GESTION FINANCIAL CONTROLLERS

International, le groupe SCHLUMBERGER est constitué d'unités décentralisées, possédant l'ensemble de leurs moyens propres de gestion dans le cadre de procédures harmonisées.

Le Contrôleur de Gestion est directement rattaché au responsable de l'unité, il fait partie de l'équipe de direction; il relève fonctionnellement du contrôleur de gestion du groupe, devant lequel il rend compte de la bonne application des procédures communes. Responsable de l'ensemble de la fonction financière dans l'unité, il est plus particulièrement chargé de l'élaboration et du suivi du budget des services comptables, des moyens informatiques, de la trésorerie et de divers aspects administratifs, fiscaux, etc.

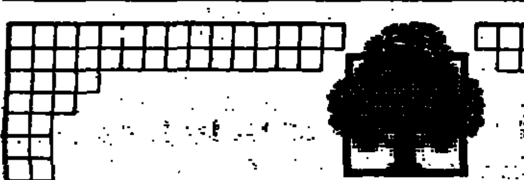
Cette fonction peut convenir à un candidat âgé d'environ 30 ans, qui:
— est de formation Grande École de commerce (option finances), MBA, expertise comptable, chartered accuntant ou CPA;
— a une expérience de 2 à 3 ans dans une entreprise industrielle ou comme auditeur de groupes industriels internationaux pratiquant des méthodes modernes de gestion et/ou la comptabilité anglo-saxonne.

Des capacités de contact et d'animateur, la pratique de l'anglais et la mobilité sont des atouts dans la perspective d'une évolution de carrière au sein du groupe SCHLUMBERGER.

Merci d'envoyer votre CV détaillant votre expérience et vos aspirations, et mentionnant votre rémunération actuelle à Bernard ROYER.

ENERTEC Schlumberger
Direction du Personnel.
BP 620
92542 MONTROUGE Cedex.

HAVAS CONTACT



Cii Honeywell Bull

Dans le cadre de son Département d'Etudes INFORMATIQUE DISTRIBUEE, recherche des

INGENIEURS LOGICIEL DEBUTANTS

pour les intégrer selon leur motivation et leur compétence
soit dans les équipes responsables de développement du logiciel de base des processeurs réseaux (frontal, commutateur, satellite). 306 M
soit dans les équipes responsables de développement de logiciel de projets complexes pour les clients (avant-vente, réalisation, démarrage sur site). 307 M
Ces postes s'adressent à des candidats diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou de l'université ayant acquis une spécialisation en informatique, soit au cours de leurs études, soit au cours d'une première expérience professionnelle.
Lieu de travail : Louveciennes (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant le poste souhaité (306 M ou 307 M) à Cii Honeywell Bull - PC 0G021C - 94, av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

ORGANISME PUBLIC
chargé gestion marché agricole
dans cadre C.E.E. recherche :

RÉDACTEUR ÉCONOMIQUE

25 à 30 ans environ.
DESS ou DEA Sciences Eco exigé.
Connaissance anglais indispensable.
Nationalité française.
Libéré service national.

Ecrire avec C.V. et photo obligatoire s/n° 7.983, LE MONDE Publicité - Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Société informatique recherche

Organisateur

2 à 5 ans d'expérience.
Formation ingénieur ou équivalent.

Lieu de travail : Paris-La Défense.

Envoyer CV, sous réf. 9858 à Média-System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Importante société de promotion immobilière (2000 p.), filiale d'un puissant groupe financier, nous cherchons pour l'une de nos directions régionales (40 p.), Paris, proche banlieue Sud-Est,

un(e) responsable comptable de haut niveau

Sous l'autorité du chef de division financière et assisté de 8 personnes, vous gérez la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers: comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activité, etc. en liaison avec un centre informatique extérieur.

A 32 ans minimum, de formation supérieure (Sup de Co + DECS, par exemple), vous souhaitez, après un passage en cabinet ou en entreprise, vous affirmer dans un poste opérationnel.

Votre réussite à ce poste vous ouvre des possibilités de carrière intéressante au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4105 LM).

■

un jeune organisateur

Le réseau des Caisses d'Épargne intensifie ses échanges internes et externes. L'Union Nationale (Paris 7e) vous propose de participer à l'harmonisation des procédures avec les informaticiens et les hommes du réseau puis de suivre leur application.

Vous êtes titulaire d'un DUT, pour le moins, et avez acquis en 3 à 4 ans une bonne expérience de la méthodologie; vous êtes prêt à faire passer vos idées auprès du réseau.

Notre consultante, Mme B. ROQUES, vous remercie de lui écrire (réf. 4080 LM) à «Carrières de l'Informatique».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

L'un des premiers groupes pharmaceutiques français recherche pour son département Etudes Cliniques

chargé de recherche en

STATISTIQUES MEDICALES

HF

dans l'équipe statistique du groupe de biométrie (5 personnes) du département de recherche clinique, le candidat choisi aura pour mission ;
- de participer à la définition et à l'élaboration des protocoles d'essais thérapeutiques.
- de traiter les données recueillies au cours des essais,
- de rédiger la partie statistique des rapports concernant ces essais.

Le poste nécessite un travail d'équipe avec les différents groupes de médecins et un dialogue avec l'équipe informatique du groupe biométrie. En effet, les essais thérapeutiques, menés en France aussi bien qu'à l'étranger, impliquent une utilisation intensive de l'outil informatique.

Sur cette base, le candidat devra :
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures,
- avoir une solide connaissance des problèmes relatifs à la statistique médicale et plus particulièrement de ceux relatifs aux différentes phases des essais thérapeutiques.
- être familier avec les mini-ordinateurs,
- avoir une bonne connaissance de l'anglais,
- avoir une grande aisance dans les contacts humains.

Lieu de travail : Paris.
Avantages sociaux, horaire mobile, restaurant d'entreprise etc...

Envoyer C.V. avec photo sous référence 9825 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

BANQUE D'AFFAIRES PRIVEE
Paris 8e
recherche
un

CHARGE D'ETUDES JURIDIQUES ET FISCALES

Le poste
- étudier sur le plan juridique et fiscal les problèmes patrimoniaux d'une clientèle de particuliers fortunés;
- effectuer des études spécifiques ou participer à des projets pluridisciplinaires associant plusieurs directions de la banque;
- participer à l'information fiscale interne.

Le candidat
- formation juridique et fiscale supérieure : universitaire, notariale ou DECS;
- expérience de la fonction d'environ 5 ans dans une banque, un conseil juridique, un cabinet spécialisé ou chez un notaire;
- parfaite maîtrise des problèmes juridiques et fiscaux de l'épargne et des patrimoines;
- capable de faire évoluer sa mission en fonction des orientations de la banque.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. détaillé et prétentions sous réf. 7770 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

WANG

propose à un

CADRE DE HAUT NIVEAU

la responsabilité du service

LOGISTIQUE PIÈCES DÉTACHÉES

Mission :
- Gestion informatisée du stock.
- Prévision des commandes.
- Achats et Sourcing.
- Gestion du magasin.
- Encadrement d'une équipe de 10 personnes.

Profil recherché :
- Ingénieur diplômé Grande Ecole ou équivalent.
- Expérience de 3 à 4 ans dans un domaine similaire.
- Anglais indispensable.

Lieu de travail . RUNGIS SILIC

V. LAURENT, Directeur des Relations Humaines remercie les personnes motivées par les fonctions décrites de lui envoyer un C.V. à l'adresse suivante :

WANG FRANCE S.A.
78/80, Avenue Galliéni - 93174 BAGNOLET CEDEX
(Les candidatures seront traitées confidentiellement)

bleu

REPRODUCTION INTERDITE

Votre premier emploi, Méthodes: un poste tremplin...

Notre Groupe Industriel Français, leader dans son domaine, recherche un DEBUTANT METHODES.
De formation I.U.T ou B.T.S
Méthodique et novateur, homme de contact humain, ce sont là vos atouts principaux pour aider à la mise en place de nouvelles structures, dans le but d'améliorer la productivité du stock central (50 000 références).
Rémunération : 70 000 F / an.
Ce poste peut être un véritable tremplin au sein de notre Groupe si vous faites la preuve de vos compétences et de votre dynamisme.
Lieu de travail : proche banlieue Nord.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V détaillé et photo) sous référence 82211 à

Selecom 225 rue du Fg St - Honoré 75008 PARIS.

AGENT DE MAINTENANCE EN INSTALLATIONS AUTOMATISEES ELECTRICITE-ELECTRONIQUE

A 25 ans minimum et de formation BTS éléctro-mécanique, vous avez :
- une expérience d'au moins 5 ans dans la maintenance industrielle de machines automatisées en électro-mécanique, électronique et pneumatique.
- Vous maîtrisez les techniques de la logique cablée et celles de la logique programmée.
- Vous possédez une bonne pratique du câblage électro-mécanique.
- Vous savez opérer les modifications de câblage d'après les documents d'installations y affèrent.
- Vous connaissez l'outillage à main pour petites réalisations d'ajustage mécanique

L'AFPA vous offre la possibilité de
TRANSMETTRE VOTRE METIER
en devenant
FORMATEUR ITINERANT
100.000 Frs / an.

Stage pédagogique rémunéré.

Merci d'adresser votre C.V. à
N. LARDREAU - AFPA DRCO -
88, rue Robespierre
93100 MONTREUIL.



rscg carrières

CGR Ultrasonic

FILIALE THOMSON-CSF
MATÉRIEL D'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE

recherche pour renforcer son département Etude et Développement

(EA/I1) INGÉNIEUR EN MICROMÉCANIQUE.
FORMATION: AM, ENSMM, ENSEM ou équivalent. Bonne connaissance de la micromécanique et de la cinématique de précision et des technologies modernes.
Connaissance en électronique d'asservissement appréciée.
Expérience industrielle souhaitée d'au moins 3 ans.

(EA/I2) INGÉNIEUR DIPLÔMÉ PHYSIQUE-CHIMIE.
Expérience industrielle dans un laboratoire d'acoustique ou de physique appréciée.
Connaissance solide des méthodes de simulation par ordinateur des problèmes physiques.

(EE/I3) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ.
FORMATION: ESE, ENST ou équivalent.
Expérience industrielle en laboratoire d'étude d'au moins 5 ans.
Pratique courante de l'électronique numérique rapide.
Aptitude à la conduite de projet d'appareils électroniques complexes et connaissance des circuits analogiques appréciée.

(EE/I4) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS.
Débutants ou quelques années d'experience.
Formation ESE, ENSI, INSA.
Bonne connaissance dans l'une ou plusieurs spécialités, circuits logiques rapides, circuits analogiques HF et traitement du signal.

(EA/A5) AGENTS TECHNIQUES, BTS ou DUT
Débutants ou quelques années d'expérience.
Formation solide en physique et mécanique.
Connaissance en électronique appréciée.

(EE/A6) AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS.
Débutants ou quelques années d'expérience.
Formation BTS ou DUT.
Expérience en électronique rapide appréciée.

Les postes à pourvoir offrent un large éventail de techniques avancées (mécanique, électronique de pointe) dans la conception et le développement de matériel de diagnostic médical sophistiqué permettant à des hommes dynamiques d'épanouir leur caractère inventif et rigoureux.
La langue anglaise est demandée.
Lieu de travail: région parisienne.

Écrire avec C.V. et prétentions sous référence 27947 en précisant la référence du poste choisi à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Gérer un patrimoine immobilier

150 000 F

Nous sommes une importante société d'assurances étrangère, solidement implantée en France. Notre patrimoine immobilier est composé d'une quarantaine d'immeubles à vocation locative, pour la plupart situés à Paris. Notre constant développement nous amène à renforcer notre structure et à rechercher un spécialiste de la gestion immobilière.

Il assistera directement le responsable du service «Immeubles» dans tous les aspects de la gestion du patrimoine : acquisition, études de rendements, travaux, baux de location, gestion des loyers, revente, etc... Il animera une petite équipe.

Vous avez environ 35 ans, une solide expérience d'une fonction similaire et d'excellentes qualités d'organisation. Des connaissances juridiques et de bonnes notions en gestion informatique seront des atouts importants.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire, sous référence 4479 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris. Les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Le DEPARTEMENT CONSEIL en Organisation et Systèmes d'Information de la Société

answare

Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE
poursuit son expansion et recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES (X, MINES, CENTRALE, HEC...)

disposant de 2 à 5 ans d'expérience.

Merci d'adresser dossier de candidature à D. ROUZAUD sous référence DCA 166 C
135, rue de la Pompe 75116 Paris

GROUPE PRIVE D'ASSURANCES DE PREMIER PLAN

recherche au niveau de la compagnie financière du groupe à Paris

1 AUDITEUR

(MISSIONS PARIS ET PROVINCE)

- Le candidat aura 3 ou 4 ans d'expérience dans la fonction ;
- Il aura une formation du type ESC ainsi qu'une bonne formation comptable (DECS souhaité) ;
- Il participera à l'activité de révision des sociétés filiales.

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 1931 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER (Paris)

recherche pour son
Secteur Prêts au Personnel

un Juriste confirmé

En liaison avec le responsable du secteur, il coordonnera les activités des différentes cellules constituant le secteur. Il présidera également à l'étude, à l'attribution, à la réalisation et au suivi du remboursement des prêts. Il participera enfin à la mise en place d'une nouvelle chaine de prêts au personnel.

Une formation supérieure (droit privé) est nécessaire ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans le domaine juridique.

La connaissance pratique des prêts (réglementations, assurances ...) ainsi qu'une habitude du traitement par informatique seront appréciées. Une bonne aptitude à l'encadrement est indispensable.

Adres. CV, photo, sal. et prét. s/réf. 5518 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

SOCIETE INDUSTRIELLE, CA 200 MF

très fortement exportatrice
et poursuivant son développement international

recherche

chef comptable

- 30 ans minimum. DECS minimum exigé. Bonnes connaissances en fiscalité, trésorerie, export, avec pratique de l'utilisation de l'outil informatique et ouverture aux problèmes économiques de l'Entreprise. Expérience souhaitée en Cabinet et en PME, PMI. Anglais apprécié.
- Dépendant directement du DAF et jouissant d'une large délégation comptable, il sera chargé d'établir la comptabilité de la société (bilan, CE, P & P, situations), d'en assurer et d'en contrôler la vérité et la fiabilité des résultats et d'en effectuer les déclarations.
- Son domaine d'action comprend directement la Comptabilité Générale et une participation effective aux projets administratifs en cours (contrôle budgétaire, système informatique, par exemple).
- Poste basé à Paris.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 870-M à GUILLON Sélection (Réponse et discrétion assurées)

CSNCR

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

Dans le cadre de son plan de croissance la BANQUE LOUIS-DREYFUS

recherche

1°) POUR SA DIRECTION BANCAIRE

EXPLOITANTS EXPERIMENTES
Clientèle Entreprises
Connaissances de langues étrangères
réf. 201

2°) POUR SA DIRECTION INTERNATIONALE

EXPLOITANTS
(Différentes zones concernées)
Expérience indispensable
réf. 202

3°) POUR SA DIRECTION FINANCIERE

GESTIONNAIRES DE PATRIMOINE
réf. 203

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à la Direction du Personnel, BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais, 75008 PARIS.

Groupe THOMSON CSF recherche pour l'un de ses Etablissements de Production

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR

pour homologation de ses produits

Le candidat retenu devra, si possible, être rodé aux problèmes normatifs et réglementaires.

Outre ses qualités de contacts et de méthodes, une bonne connaissance de la langue anglaise est exigée. Ce poste nécessite des déplacements de courte durée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous no 27974 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

AMPEX

Ampex Corporation • One of The Signal Companies

LEADER PRESTIGIEUX DU MAGNETIQUE
recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

intelligents, de formation électronique, parlant anglais et ayant une vocation commerciale affirmée POUR DEVENIR après formation interne :

INGENIEUR D'AFFAIRES

chargé de suivre une clientèle industrielle sur le plan technique et commercial en liaison avec les départements marketing produits aux Etats-Unis.

INGENIEUR COMMERCIAL

ayant le sens des relations humaines pour promouvoir les contacts industriels de bon niveau dans le cadre de la commercialisation de produits de technologie très enrichissante.

INGENIEUR HARDWARE-ELECTRONICIEN

engagement personnel, imagination et méthode, aimant la technologie de pointe pour support technique.

Bureaux de prestige, voiture de fonction, parking, restaurant d'entreprise. Ambiance d'une Société saine et en pleine expansion.

Nous répondons RAPIDEMENT aux candidatures à adresser à :

AMPEX
Courcellor I — 2 rue Curnonsky — 75017 PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

140.000 +

Le directeur administratif et financier d'une industrie mécanique. 550 personnes, 250 MF de C.A. recherche son adjoint pour le Contrôle de Gestion.

Ce sera un jeune diplômé supérieur en gestion, ou ingénieur avec au moins 5 ans d'expérience industrielle, une bonne pratique de l'analytique et informatique, de l'anglais, un esprit rigoureux et ouvert :
Elaboration des budgets, contrôle et suivi, résultats analytiques, stocks mensuels, prix de revient, tarifs, études économiques ponctuelles.

Adressez votre C.V. détaillé + photo à rscg carrières 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS sous réf. 4179 M

rscg carrières

Fnac sport

donne un nouvel essor à l'un de ses rayons
et en recherche

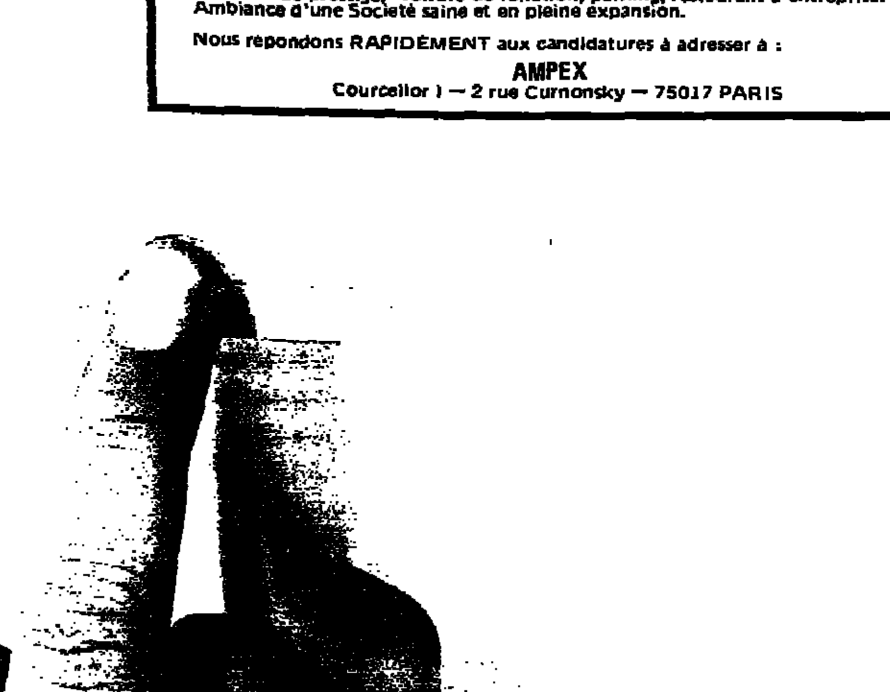
le responsable

VENDEUR qui a fait ses preuves, qui a animé une équipe commerciale ou se sent capable de le faire, il aura pour objectif de stimuler sa force de vente.

Il devra également conquérir le marché de la clientèle citadine, adepte du sport individuel ou collectif, en salle ou de plein air.

Enfin, la responsabilité commerciale qu'il exercera, dans un magasin de sport, implique qu'il puisse, par ses propres activités sportives, comprendre mieux les attentes de la clientèle.

Nous vous demandons d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae à Monique Simon, Fnac, Service Recrutement et Formation, 101, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Responsable réseau télé-processing

400 terminaux - 25 lignes

Importante société de production et de distribution d'équipements de foyer, nous sommes réputés pour la qualité de nos produits.

Pour faire face à notre développement, notre direction informatique souhaite intégrer son **RESPONSABLE TELE-PROCESSING.**

De **formation supérieure**, il aura acquis une expérience de 2 ans minimum dans un environnement T.P. ainsi que de bonnes connaissances en **CICS, BTAM, VTAM et si possible DL 1.**

Il aura pour mission :
- d'encadrer l'équipe du réseau,
- d'assurer le suivi et l'amélioration des performances T.P.,
- la maintenance des logiciels T.P.,
- l'étude d'une **« migration » rapide vers une architecture évoluée.**

Nous proposons un **salaire motivant**, différents avantages ainsi que des possibilités d'évolution.

Lieu de travail : **Région Nord de Paris.**

Merci d'adresser rapidement votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant sur l'enveloppe la référence LM/1732 à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA.

Devenez Administrateur des PTT

Diplômés d'Etudes Supérieures, les PTT, 1er investisseur civil français, vous permettent **d'exploiter au mieux vos capacités** grâces aux importants moyens techniques mis à votre disposition.

L'Ecole Nationale Supérieure des PTT prépare de jeunes diplômés (âgés de 30 ans au plus dans l'année) au management public.

Elle offre une formation de haut niveau en 3 ans dont **17 mois à l'ENA.**

2 concours externes permettant d'accéder à **l'ENS PTT** auront lieu en avril 1982.

L'un est réservé aux titulaires d'un des **diplômes requis pour le concours d'entrée à l'ENA** (épreuves les 22 et 23 avril - 4 candidats retenus).

L'autre est destiné aux diplômés de certaines **grandes écoles** : Polytechnique, ENSAE (div. 1), Centrale, HEC, ESSEC, INSEAD, Normales Sup : Ulm, Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay, Cachan (épreuves le 21 avril - 7 candidats retenus).

Une Carrière d'Administrateur des PTT au sein de l'Administration Centrale ou dans les directions de province vous attire ?

Téléphonez au **(1)200.34.34** ou au **(1) 589.66.66** postes **46-68** et **43-10** ou écrivez au **Ministère des PTT.** Direction du Personnel et des Affaires Sociales. Bureau B2 - B.P. 300 - 75624 PARIS Cedex 13.



Ecole Nationale Supérieure des PTT

MEDIA PA.

camif — Niort (Deux-Sèvres)

Coopérative des adhérents de la MAIF (la mutuelle des instituteurs), installée à proximité de l'Atlantique (60 km), nous sommes devenus un grand de la vente par correspondance comme le confirme notre taille (1100 p., 2300 MF de CA en 1981).

Notre informatique dispose de huit HP 3000 dédiés par famille d'applications, reliés entre eux et recourt de plus en plus aux micros. Nous accueillons aujourd'hui

un ingénieur logiciel « logistique » (réf. 112 LM)

Vous complétez l'automatisation de l'entrepôt central et réalisez celle des entrepôts régionaux en optimisant les flux de transport. Vous êtes ingénieur Arts et Métiers, de préférence, et avez acquis en 3 à 5 ans une solide expérience en équipements et gestion d'entrepôts; vous maniez les techniques de R.O., êtes familiarisé avec les automatismes et savez programmer.

un ingénieur système « micros » (réf. 113 LM)

Vous participez au choix des micros que nous allons porter à notre catalogue de vente et supportez ceux qui sont utilisés comme centre serveur pour VIDEOTEXT et VIDEODISK.

Vous êtes ingénieur ESE (ou école équivalente), avez appris à manipuler un oscillo comme à réaliser un logiciel de base et votre expérience de 2 à 4 ans a été acquise dans un environnement minis et micros.

Notre consultant, J.M. VIAU, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à « Carrières de l'Informatique ». Sachez que les entretiens se feront aussi bien à Nantes qu'à Paris.

ALEXANDRE TIC S.A.
5, RUE CREBILLON - 44000 NANTES
PARIS - LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LE S.A.V. HEWLETT-PACKARD FRANCE

Lille - Région parisienne - Nantes

Le Service Après - Vente du Groupe Informatique, très décentralisé, est un élément prépondérant de son activité commerciale.

Cette exigence constante de qualité fait appel à des hommes performants : opiniâtres, organisateurs, mobiles, bilingues ou déjà familiarisés avec l'anglais technique :

INGENIEURS ELECTRONICIENS
DEBUTANTS
De formation INSA, ENIB, ISEP, ISEN,...

TECHNICIENS ELECTRONICIENS
CONFIRMES
De formation DUT, ayant 3 à 4 ans d'expérience.

... HEWLETT - PACKARD va être votre opportunité en vous offrant :
- Une formation très élaborée afin d'assurer votre développement professionnel,
- Une évolution possible vers des RESPONSABILITES REELLES D'ENCADREMENT (d'une équipe de 5 à 10 personnes), de SUIVI TECHNIQUE DE PRODUITS,
- Une rémunération motivante dans tous les cas.
- En résumé une intégration réussie dans un groupe international, 3ème fabricant mondial de mini-ordinateurs.

Vous êtes invités à adresser votre dossier complet de candidature, sous réf. M 1000 à Hélène Ducongé HEWLETT-PACKARD France Service du Recrutement 91947 Les ULIS CEDEX.



nag carrières

Cii Honeywell Bull

recrute pour son Centre de Recherche, un

INGENIEUR LOGICIEL ET ARCHITECTURE de haut niveau

Le candidat recherché aura de solides connaissances et une bonne expérience dans la pratique des langages de haut niveau, le développement de logiciels complexes, les architectures de machines. Anglais indispensable.
Lieu de travail : Louveciennes (Yvelines).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 412 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

MARBEN INFORMATIQUE

Pour assurer le développement de nos prestations de conseils et services de haut niveau, nous recrutons :

3 INGENIEURS RESEAUX ET TELEMATIQUE

2 à 5 ans d'expérience et connaissant l'un des domaines suivants :
- BSC, 3270, 2780, VIP, procédure synchrone
- X25, X21, SNA, DSA, architecture ISO

3 INGENIEURS INFORMATICIENS TEMPS REEL

Minimum 2 ans d'expérience et connaissant l'un des domaines suivants :
- commutation téléphonique temporelle
- microprocesseurs, moniteur temps réel
- expérience MITRA appréciée.

Ils devront être capable de prendre, à terme, la direction de projets.

Ils acquerront une formation complémentaire et participeront à des prestations de conseil auprès de nos clients, ainsi qu'à des développements de produits.

Ecrire sous réf. TR 8207 à :
MARBEN INFORMATIQUE
123 avenue de Villiers 75017 PARIS.

ASSOCIATION DE FORMATION

recherche

1°) DOCUMENTALISTE EXPÉRIMENTÉ (E)

Familiarisé (e) avec moyens informatiques de traitement, microfiches, etc.

Pour création et mise en place du Fonds Documentaire. Création de Banque et Base de données.

2°) SECRÉTAIRE DOCUMENTALISTE

Pour frappe et mise en forme des fiches documentaires et aide au dépouillement.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à P.L.J., 110, rue des Amandiers, 75020 Paris

Rémunération fonction de l'expérience.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER

ayant un *réseau national* recherche

un Spécialiste Comptable

chargé de participer à la réforme des procédures : études des règles actuelles, définition des nouvelles instructions comptables, développement de logiciels en liaison avec les services informatiques - assistance à la mise en place en province.

Niveau Expertise Comptable avec expérience bancaire et d'organisation comptable souhaitée.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. 5517 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

SOCIÉTÉ 1.500 PERSONNES, 120 INGÉNIEURS

ou grande stabilité de personnel fabriquant des instruments de précision et des systèmes très variés en technique de pointe, leader dans sa branche et présente sur le marché mondial, recherche à PARIS (20e)

pour ÉTUDES OPTIQUES

INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE

Au sein d'une équipe dynamique appuyée par de puissants moyens informatiques, il participera à la conception, à l'étude et à la définition de systèmes d'optique instrumentale.

Il devra assimiler et mettre en œuvre nos méthodes de recherche.

Son esprit créatif aura pour objectif des réalisations concrètes et commercialisables.

Adresser curriculum vitae détaillé à SOPELEM, 125, boulevard Davout, 75020 PARIS.

GERLAND ETANCHEITE

Du trou des Halles aux tunnels de Dubaï

Voilà le programme que nous pouvons proposer à un JEUNE INGENIEUR (même débutant) TP-A.M... qu'intéressent les relations commerciales et une vie active de contacts et de voyages (pour le reste nous lui apporterons la formation complémentaire indispensable).

GERLAND ETANCHEITE, nous sommes filiale du Groupe GERLAND, un des premiers noms dans notre spécialité. Nous attachons une importance particulière à l'innovation technique et à la performance des moyens de production. Nous sommes présents sur les marchés bâtiment mais aussi sur les grands chantiers T.P. et G.C. Les Halles et Dubaï comptent parmi nos références. Et c'est là que vous intervenez. Vous étudiez les problèmes cas pour cas (ouvrages d'art, tunnels, bassins...), vous y apportez des solutions et une assistance techniques et commerciales. Vous traitez les affaires avec les maîtres d'ouvrage publics et les entreprises générales ou routières et T.P., Vous négociez avec les applicateurs. Parallèlement vous travaillez avec les services de développement et de fabrication de l'usine pour élaborer de nouveaux produits, de nouveaux services.

Vous êtes en relation étroite avec les commerciaux de métropole (20 personnes) et de l'export (7 personnes). Et pour toutes vos actions vous bénéficiez de l'appui technique, administratif et commercial de structures bien rodées. Vous habitez Paris, vous parlez anglais et vous vous déplacez beaucoup.
Merci d'adresser votre dossier sous référence TP 369M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

GRAND GROUPE ELECTRONIQUE FRANÇAIS

recherche

ingénieur

PHYSIQUE - CHIMIE DE PARIS.
(ENSCP) ou équivalent. Expérience études et développement de nouveaux composants électroniques.
Solide expérience en physico-chimie. Esprit de synthèse, ayant des aptitudes pour l'animation d'une équipe et possédant le sens des relations humaines.
(Ref. IPC)

responsable produits

Cet ingénieur sera chargé également de la conception et du développement de circuits électroniques en relation avec la clientèle et les différents services de l'Unité.
(Ref. R.P.)

ingénieur

SERVICE CONTRÔLE
Il assurera le développement de mesure des circuits électroniques. (Réf. S.C.)
FORMATION INSA ou équivalent.

Connaissance de l'ANGLAIS.
Les postes sont à pourvoir en proche banlieue parisienne.
Envoyer lettre de candidature, CV, photo et prétentions, en indiquant la référence du poste choisi à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OIH TRANS

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



recherche

ORGANISATEUR

- 35 ans environ, ingénieur ou formation supérieure gestion.
- 5 ans minimum d'expérience en organisation, de préférence dans la distribution.
- Connaissance nécessaire de l'outil informatique.
- Rattaché au Directeur de l'organisation et de l'informatique, il participera à l'élaboration du plan de développement de la société et à la mise en place des techniques de gestion les plus avancées.

Lieu de travail : Paris et Région Parisienne

Adresser C.V. et prétentions à G. CLAUDE
VINIPRIX
1, avenue de la Liberté - 94220 CHARENTON

bleu

Grande entreprise industrielle française en pleine expansion recherche

Ingénieur estimation

Profil: Arts et Métiers ou équivalent, le candidat possède une expérience professionnelle à l'estimation ou aux achats dans des entreprises fournissant des usines clé en main (pétrole, chimie, nucléaire, de préférence). Il maîtrise bien l'anglais.

Mission: évaluation des coûts d'achat de matériel d'importants marchés de travaux pour des projets France ou export.

Intérêts: poste évolutif, impliquant de nombreux contacts avec divers secteurs de l'entreprise (commercial, projets, études...) et avec ses founisseurs.

Merci d'adresser un dossier de candidature sous référence 73702 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT DESTINÉS AUX INDUSTRIES DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET DE LA PÉTROCHIMIE

recherche

pour son service organisation et assurance qualité

INGÉNIEURS

Chargés de seconder le responsable Assurance Qualité du groupe, ils devront intervenir au niveau de la qualité de l'organisation (Audit interne suivi de procédures), assurer le suivi qualité du produit standard et des affaires spéciales dans leurs différentes phases, collaborer à la mise en place de méthodes nouvelles de la gestion de la qualité.

Ils devront être diplômés ingénieur mécanicien ou diplômés U.T.C. Compiègne.

Débutants acceptés.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
Service du Personnel
Société AMRI
"Les Tours Mercuriales"
40, rue Jean-Jaurès - 93176 BAGNOLET

bleu

---

steria

Nous sommes une des premières Sociétés Européennes d'Ingéniérie Informatique

Vous êtes

INGENIEUR INFORMATICIEN

et vous avez une expérience dans les domaines de Conception de Systèmes, Gestion de Bases de Données, Microprocesseurs ou Télécommunications.

Nous vous proposons de participer à d'ambitieux projets de CONCEPTION et de DEVELOPPEMENT de logiciel dans les domaines suivants:

- Gestion Industrielle et Gestion Commerciale Temps Réel.
- Applications Sectorielles Transactionnelles (Banques ou Assurances).
- Guichets Automatiques.
- Applications VIDEOTEX.

Lieu de Travail : REGION PARISIENNE.

Nous vous offrons :

- Le bénéfice de solides méthodes de travail dans un environnement de professionnels très expérimentés.
- Une formation sans cesse renouvelée, en liaison avec la diversité de nos projets.
- Un développement professionnel à la hauteur de vos ambitions.

Envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions à :

steria
STERIA - ENTREPRISES
Monsieur J.C. CHANTREAU
147 rue de Courcelles
75017 PARIS

Nous sommes une importante société de bâtiment et travaux publics présente dans 26 pays
Nous avons recruté 250 Ingénieurs et Cadres en 1980.

Notre Responsable du Recrutement

recherche

son Adjoint

Le candidat retenu aura l'expérience du recrutement et/ou de la gestion de personnel, expérience acquise en entreprise. Il parlera anglais.
Le poste, disponible immédiatement au Siège à **La Défense**, offre des perspectives d'évolution.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence **9473 à L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - *qui transmettra*

ROWNTREE MACKINTOSH



Groupe International de Chocolaterie - Confiserie (Nuts, Lion, Smarties, Quality Street, Kit Kat, Rêve Noir, After Eight, Chocorêve, Lanvin, Menier)

Recherche

CHEF DE PROJETS TRAVAUX NEUFS

Chargé de l'étude et de la réalisation de projets industriels : installation de lignes de fabrication, amélioration des capacites de production, de conditionnement, de stockage et amenagement de locaux.

De formation initiale à dominante électromecanique (A.M., E.S.M.E.,...), cet Ingenieur sera familiarise avec les problèmes de gestion budgétaire, s'exprimera bien en Anglais et aura une première experience indispensable de 2 à 3 ans, si possible dans les secteurs alimentaire ou pharmaceutique.

POSTE BASE A 25 KM EST PARIS

Adresser C.V., photo et pretentions à
A. Abrivard ROWNTREE MACKINTOSH S.A.
Noisiel - 77422 Marne la Vallée Cedex 2.

UN DES PREMIERS GROUPES BANCAIRES FRANÇAIS

VOUS OFFRE A PARIS DES PERSPECTIVES DE CARRIÈRE INTÉRESSANTES EN INFORMATIQUE.

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE — réf. M 5503

(E.N.S.E.E.I.H.T., E.N.S.I.M.A.G., E.N.S.T., E.S.E.,...)

Vous avez, de préférence, une première expérience Système mais vous pouvez également être débutant. Dans ce cas, nous vous dispensons le complément de formation nécessaire.
Vous rejoignez une équipe de haut niveau qui intervient auprès des différents centres informatiques des Banques du Groupe pour des missions de conseil et d'assistance : définition des configurations, évaluation de réseaux, participation à l'installation des matériels, conversion de systèmes, mise en place de procédures d'exploitation et de méthodologies de réalisation... La diversité des missions, des techniques et des matériels allant des grands systèmes aux micro-ordinateurs, vous permet d'acquérir une expérience de tout premier plan. Des déplacements de courte durée en province sont à prévoir.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR — réf. M 5504

De préférence titulaire d'une M.I.A.G. ou d'un D.U.T., vous avez au moins deux ans d'expérience en informatique de gestion acquise, si possible, sur mini-ordinateur.
Rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion, vous assurez avec un Chef de Projet l'ensemble des traitements informatiques de la Direction Administrative et Financière, sur HP 3000 : développement des projets, assistance aux utilisateurs, relations avec le constructeur, gestion du site...

Nous vous remercions d'écrire, en précisant la référence, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, avenue de l'Opéra
75002 Paris

GEM

IMPORTANTE BANQUE OPERA

Dans le cadre du développement de son réseau **TELE INFORMATIQUE** mettant en œuvre des moyens avancés, et afin de renforcer les équipes d'études de son Département de l'Organisation et de l'Informatique recherche des

chefs de projets

Chargés de réaliser avec les moyens adéquats, les objectifs qu'ils auront définis avec leur Direction.
Disposant de 5 années d'expérience en informatique, les candidats recherchés auront une formation supérieure, maîtrise minimum.
Ils maîtriseront COBOL, DL/1, IMS et TSO.

analystes programmeurs

Chargés de réaliser les programmes à l'analyse desquels ils auront participé, les candidats recherchés auront plus de 2 années d'expérience professionnelle et une formation supérieure, maîtrise minimum.
Ils pratiqueront COBOL, DL/1, IMS et TSO ou PAC 700.

Expérience de gestion bancaire ou financière vivement souhaitée. Statut bancaire. Rémunération motivante.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. 620-M à

STRUCTURES
51 Av. de l'Opera, 75001 Paris

SESA

Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche

ingénieurs grandes écoles

X. ENST. ESE. ENSEEIHT. INSA...

2 à 7 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- systèmes temps réels,
- microprocesseurs,
- coupleurs de télécommunications,
- protocoles télématiques.

pour s'intégrer à son équipe **réseaux locaux d'entreprises,** en cours de constitution.
Envoyer C.V. sous référence 014 LM (mentionnée sur l'enveloppe).
SESA, Direction du Personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 Puteaux.

média-system

Chef Comptable

La filiale pharmaceutique d'un important groupe américain recherche son **Chef Comptable**.
Agé au minimum de 28 ans et de niveau **DECS**, il possèdera, si possible, une **bonne expérience en comptabilité américaine**.
Ce professionnel aura pour principale mission la **responsabilité et l'animation** opérationnelle d'un service de 7 personnes.
Pour ce poste à pourvoir en très proche banlieue Sud (proximité métro), la connaissance de l'Anglais est souhaitable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référance 1745/LM à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST
recherche

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

Pour travaux d'étude et de fabrication
Sens du commandement nécessaire
Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

Une importante Mutuelle nationale (plus de 8.000 collaborateurs, plus d'un million d'adhérents)

recherche

UN CHEF DE PROJET

(Homme ou femme)

ayant une **expérience de 4 à 5 ans en Gestion hospitalière.** Il participera à l'établissement du cahier des charges et dirigera ensuite l'analyse et la réalisation d'un projet ambitieux couvrant **plusieurs dizaines d'établissements de soins,** répartis sur tout le territoire.

Le matériel employé est un haut de gamme CII-HB, relié par l'intermédiaire de TRANSPAC à plus d'une centaine de terminaux, avec utilisation de techniques avancées (base de données, télématique). Ce poste est basé à Paris.

Les dossiers de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo) sont à envoyer à l'adresse suivante :

Mutuelle Générale de l'Éducation nationale
Département Informatique
Direction des Études
34, place Raoul-Dautry
75748 PARIS CEDEX 15

ANALYSTES PROGRAMMEURS

IBM 34 — RPG II

Notre société (800 personnes, 60 concessionnaires et filiales) occupe dans le secteur AGRO - ALIMENTAIRE, une position importante.
Son département informatique bien structuré dispose d'un équipement de qualité (IBM 34).
Pour participer au développement et à la réalisation de nouvelles applications interactives (en langage RPG-2) nous recrutons des

ANALYSTES PROGRAMMEURS,

expérimentés
possédant une solide formation (DUT INFORMATIQUE).
Ces postes impliquent une bonne capacité d'intégration, de l'autonomie et un bon sens des contacts :
vous serez amenés à quelques déplacements auprès de nos succursales et clients.
Faites-nous part de vos aspirations et motivations, en adressant une candidature détaillée (C.V., photo et prétentions) à M. PHILIPPOT
Société SANDERS - 17, quai de l'Industrie - 91200 ATHIS-MONS

SANDERS

OFFRES D'EMPLOIS

Thomson CSF
INGENIEURS ELECTRONICIENS

CORRESPONDANTS INFORMATIQUES

Radiotelephones THOMSON-CSF
AGENCE DE PARIS
ASSISTANTE COMMERCIALE

REPRODUCTION INTERDITE

GROUPE INDUSTRIEL

recherche

pour son service informatique scientifique

un(e) analyste-programmeur

connaissant FORTRAN et BASIC pour maintenir et développer des logiciels de calculs des structures.

Connaissance du système Digital/Vax appréciée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prét. à N. 1933 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

Filiale, à taille humaine, du groupe



Thomson CSF

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Grandes Ecoles (Télécom, E.S.E.), 5 à 6 années d'expérience, connaissance matériel transmission analogique et logique pour prise en charge d'études importantes, larges responsabilités immédiates.
Lieu de travail Banlieue Ouest R.E.R.

Envoyer CV et prétentions sous Nº 8165 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

CENTRE DE FORMATION LINGUISTIQUE RECH.
une personne bilingue anglais, niveau licence ayant
UNE CONNAISSANCE DES TECHNIQUES DOCUMENTAIRES
pour assurer la gestion d'une médiathèque et participer à la coordination pédagogique au sein de l'équipe déjà en place.
Adresser C.V. à :
B. GROUT PIGIER S.A.
26, 28, rue de Madrid, Paris-8ᵉ.

Recherchons pour chantiers France et Étranger

2 CHEFS DE PERSONNEL

niveau Directeur administratif (pour effectif de 1.000 pers.).

Bien au courant des problèmes d'expatriation et de gestion du personnel en déplacement.

Écr. avec C.V. et photo sous nº 35.305 M. BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Notre société (300 personnes - C.A. : 250 millions de F), filiale d'un grand groupe international, leader dans son domaine recherche un

Chef de Personnel
200 - 240 000 F

Nous lui confierons les différentes responsabilités inhérentes à la fonction : relations industrielles, formation, recrutement, paye, gestion administrative, sécurité...
De plus, il aura la charge des services généraux.

Agé d'au moins une trentaine d'années, il est de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et a acquis en milieu industriel une première expérience de la fonction.

Sa réussite dans le poste (maintien d'un bon climat social, améliorations apportées dans le domaine de la communication, mise en place de l'horaire variable,...) lui permettra d'évoluer au sein de notre groupe.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Poste à pourvoir au **Nord de Paris.**

Hélène DOMARD vous rémercie de lui faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + prétentions) sous rèf. LM/362.

MEDIA PA



Yves KERNEVEZ
CONSEIL EN RECRUTEMENT
28, rue Cambacérès 75008 PARIS

UNE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

recherche

DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

Pour renforcer l'encadrement de ses grands magasins situés en banlieue parisienne, cette société recherche des jeunes gens capables d'assurer immédiatement les responsabilités de CHEF DE DÉPARTEMENT : gestion des achats et des ventes, du personnel, animation des vendeurs, contacts clients...
De formation supérieure commerciale si possible, les candidats retenus auront une expérience de 3 à 5 ans environ dans la distribution.
Des perspectives d'avenir sont assurées (fonctions achats, sous-direction de magasins...) aux candidats qui en auront le goût et les capacités.

Ecrire sous référence 249 M à A.L. CONSEIL. 102, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

MAGAZINE MENSUEL cherche

SECRÉTAIRE-GESTIONNAIRE

HOMME ou FEMME
pour prendre en charge gestion administrative et commerciale : abonnements, ventes en kiosques, promotion et publicité.
La poste requiert expérience, dynamisme, ordre et méthode, sens des responsabilités, capacités à s'intégrer dans petite équipe sous l'autorité du Directeur de la publication.
Env. C.V. + photo + prétent. à PSYCHOLOGIE
8, rue de Choiseul
75002 PARIS

AGENCE FRANCE PRESSE recherche d'urgence

RÉDACTEURS-PAIE

pour service du personnel niveau études supérieures (droit, Sciences Eco) expérience, paie informatisée indispensable

— Salaire 80.000 annuel
— Avantages sociaux

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo à :
M. le Chef du personnel
AGENCE FRANCE PRESSE
8, rue Aboukir, 75002 PARIS.

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

205-24-63 ts langages
241-83-83 scientif.
238-14-55 et gestion
118, rue de Crimée, 75019

Importante société de TRANSPORTS MARITIMES recherche pour son département ORGANISATION

JEUNE DIPLOMÉ

SUP de CO + DECS

Env. C.V. prêt et photo nº 27595 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ.

SOCIÉTÉ DINER SPECTACLE recherche :

ATTACHÉS COMMERC.

(Hom. ou Fem.), expérimentés, bonne présent. pour prospection sur Paris et Rég. Parisienne.
T. p. rv. : C. GAUTIER au 329-68-10.

VILLE DE CHARTRES (41.251 habitants)
RECRUTE D'URGENCE :
— 1 attaché-animateur de 1ʳᵉ classe.
— 1 rédacteur-animateur 2ᵉ classe.
contractuels en attendant concours C.F.P.C. (diplômes fixés par arrêté ministériel du 15 juillet 1981).

Candidatures C.V. et copie diplômes à adresser :
AVANT LE 20 AVRIL 1982, à : Monsieur le Maire, Service du Personnel, Hôtel de Ville 28019 CHARTRES.

Sté d'ÉTUDES INFORMATIQUES recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

bien introduit auprès des Centres Informatiques afin de développer des activités de conseil et de mise en place de logiciels.
Rémunération très motivante :
— fixe + intéressement + frais ;
— position cadre ;
— avantages sociaux.
Adr. C.V. sous référence 01/410 à S.I.D.E, 11, rue Degas, 75016 PARIS.

LA FNAC

recherche

UN COMPTABLE

(B.T.S. ou Certificat comptable du D.E.C.S.)

Le candidat devra justifier d'une première expérience en qualité de Chef de Groupe en comptabilité générale

Adr. lettre de candidat. manuscrite + C.V. à Marie-Laurence Alexandre, FNAC, service recrutement et formation, 101, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS.

Société de services PARIS recherche

INGÉNIEUR

pour développement services commerciaux, aimant contacts auprès d'engineering et responsabilités.
Ecrire avec C.V. prétentions et photo nº 18470 sur enveloppe à JEAN REGNIER PUBLICITÉ
39, rue de l'Arcade,
75008 PARIS, qui transmettra.

COLLABORATEUR standing
Ecr. M. Grant, 149, rue St-Honoré. Paris-1ᵉʳ qui trans.

ORGANISME de FORMATION recherche

GESTIONNAIRE COMPTABLE

(DUT gestion).
Se présenter le 17/03 à 14 h avec C.V. photo et références au GRETA-CENTRE,
64, rue George-SAND,
92501, RUEIL-MALMAISON.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE MICRO ORDINATEURS recherche

● 1 CHEF DE VENTES
● 1 VENDEUR

Écrire avec C.V. à :
BREF PROSPECTIVE,
42, av. de Wagram, PARIS-8ᵉ.

Groupe pleine expansion activité de service et conseil recherche

COMMERCIAUX DYNAMIQUES

pour vendre par téléphone et visite.
Env. C.V. manus. à : FOGA, 20, rue de l'Arcade, Paris-8ᵉ.

S.S.C.I. recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

connaissant le basic.
3 ans d'expérience exigée.
Envoyer C.V. et prétentions à : M.I.G.
106, av. Paul-Vaillant-Couturier,
93120 LA COURNEUVE.

ASSOC. ÉDUC. POP. cherche INFORMATEUR scolaire, trav. par tél., mi-temps 3.000 F par mois + 13ᵉ mois. Env. C.V. + photo à I.S.P., 4, rue Brunel, 75017 PARIS.

TITULAIRE B.T.S. ou D.U.T.

pour maintenance matériel médical électronique.
Bases microsystèmes indispensables.
Voiture société.
C.V. à ENGSTROM MEDICAL S.A.
Tour de Bureaux de Rosny 2.
93118 ROSNY-SOUS-BOIS.

CENTRE de LANGUES ISSEC PARIS/CERGY recherche

ENSEIGNANTS

Expérimentés D'ANGLAIS.
Spécialistes formation d'adultes.
Adresser C.V., B.P. 105,
95021 Cergy-Pontoise Cedex.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS-16ᵉ recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour section TÉLÉCOMMUN. et COURANTS FAIBLES.
Expérience négociation contrats souhaitée.

Adr. C.V. et prét. à : nº 27.690 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

IMPORTANT GROUPE recrute banlieue Ouest de Paris

INGÉNIEURS

formation mécanique théorique et mécanique du vol. Diplômés ENSAE-ENSMA etc...
pour travaux de pointe en aérodynamique, phénomènes de rentrée, sillages.

INGÉNIEURS EPF

Option aéro
Env. C.V. à SEGIME, 3, rue de l'Armée, 75749 Paris, cédex 15

AGENT DE MAITRISE

Bac scientifique + 2
pr poste à responsabilités
connaissances italien ou Espagnol. ORIS 265-90-90

COMPTABLE II

pour 2 mois, libre rapidement
SANTUCCI, 44, quai de Jemmapes, Paris 10ᵉ.
Téléphone : 238-66-30

Avocat international recherche

2 JURISTES BILINGUES

ANGLAIS
DONT 1 AVOCAT
environ 35 ans, exp. pratique confirmée, droit financier des affaires dans cabinet 1ᵉʳ plan.
Formation juridique américaine indispensable.
Adr. C.V. manuscrit et photo
Écrire sous le nº 32.125 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MAISON D'ÉDITION recherche

CHEF COMPATBLE

35 ans, connaissance en informatique, exp. du poste.
Env. curriculum vitae + photo
Écrire sous le nº 32.182 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ADJOINT DU DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE

L'Adjoint du Directeur de la Comptabilité sera responsable de l'ensemble de la comptabilité générale de notre groupe (900 millions de chiffre d'affaires). Avec son équipe de 6 personnes, il assurera la comptabilité de la société-mère et harmonisera les procédures de nos 15 filiales dont il sera l'interlocuteur direct.

Ce poste peut conduire à la direction financière d'une filiale.

Avec 2000 personnes, nous sommes un important groupe français, leader européen de notre secteur lié à l'agriculture. Nos laboratoires de recherche sont à la pointe de la technologie mondiale.

Si vous voulez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 142-11 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

NOTRE TRESORIER EST UN GESTIONNAIRE COMPLET

Notre Trésorier devra gérer un besoin de trésorerie de 200 millions, dans la conception la plus large de ce poste. Avec son équipe de 10 personnes, il définira ses principes de gestion et mettra en place les procédures requises, en agissant sur tous les comptes. Il aura le soutien constant de notre Directeur Financier.

Ce poste peut conduire à la direction financière d'une de nos filiales.

Avec 2000 personnes et 950 millions de chiffre d'affaires, nous sommes le leader européen de notre secteur lié à l'agriculture. Nos laboratoires de recherche sont à la pointe de la technologie mondiale.

Si vous voulez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 143-11 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

Ingénieur études
systèmes de communication

Recherché par important groupe industriel

Le poste conviendrait à un Ingénieur ELECTRONICIEN, ayant au moins cinq années d'étude et de recherche dans le domaine des systèmes de communication.
Animant une cellule de 2 ou 3 ingénieurs ou techniciens, il sera chargé de :
- définir les attentes des usagers en matière de liaisons entre leurs véhicules et leur environnement,
- proposer des programmes d'études,
- concevoir et réaliser les systèmes retenus,
- assurer le suivi budgétaire,
- négocier les contrats de sous-traitance.

Lieu de travail : **Banlieue Ouest de Paris.**
Situation d'avenir dans un secteur de pointe, avec possibilités de mobilité à l'intérieur du groupe permettant d'intéressantes perspectives.
Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous référence nº 316 à Monsieur O'DELANT - CAPFOR - 23, Avenue Marceau - 75116 PARIS.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES-PARIS-LYON-BREST-QUIMPER-MONTLUÇON-NIORT

Banque privée recherche pour son Siège à Paris

cadre de banque

pour occuper un poste d'exploitant, responsable, au sein d'une équipe de direction, de la gestion et du développement d'un portefeuille d'entreprises industrielles et commerciales.

Ce poste exige :

- une formation supérieure ;
- une expérience bancaire de 3 à 5 ans ayant permis d'acquérir une connaissance approfondie de la clientèle « Entreprises » ;
- une bonne maîtrise des crédits ;
- une aptitude aux contacts humains au niveau le plus élevé.

Age minimum : 28 ans.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous le nº 7984, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9ᵉ), qui transmettra.

Entreprise secteur tertiaire PARIS (8ᵉ) recherche pour service informatique 31 personnes

IBM 370/148
(4341 en octobre) 60 terminaux

PROGRAMMEUR SYSTÈME
Assembleur - COBOL

DOS/VSE - VSAM - CICS

- Deux ans d'expérience dans l'installation, l'utilisation et la maintenance de ces logiciels ;
- Connaissance PANVALET et APL appréciée ;
- Formation assurée sur les autres produits utilisés dans le service ;
- Pour renforcer l'équipe système et participer à des études sur de nouveaux produits ;
- Position cadre, rémunération très intéressante, nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 10.240 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

La Holding d'un groupe de Sociétés, appartenant à un fabricant français de biens d'équipements leader européen dans sa spécialité, dans le cadre de la réorganisation de ses systèmes de gestion cherche des

CORRESPONDANTS INFORMATIQUES HF

Leur première mission consistera à mettre en place les outils informatiques dans les centres régionaux (40 sociétés filiales)
Ils seront ensuite responsables de la maintenance et de l'évolution de ces outils

Ces postes conviennent à des jeunes cadres de 28 ans environ, ESC, DECS ou équivalent, ayant acquis une expérience d'au moins 2 ans dans des fonctions similaires ou dans un Cabinet Conseil en Organisation ou dans le service Contrôle de Gestion d'une grande entreprise.

Il est nécessaire d'avoir le goût des contacts et le profond désir de confirmer sa personnalité dans un poste requérant des compétences techniques et le souci de l'efficacité. Nombreux déplacements à prévoir.

Les candidats intéressés envoient leur dossier de candidature sous référence 73-M à





Elisabeth FRENCH
Conseil en Psychologie Industrielle
17, rue Mirabeau - 75016 Paris
Discrétion assurée



Radiotelephones THOMSON-CSF

AGENCE DE PARIS

recherche une

ASSISTANTE COMMERCIALE

MISSIONS :
— prospection téléphonique
— suivi des propositions
— administration commerciale de l'Agence.

PROFIL :
— niveau de formation BTS secrétariat, distribution, DUT TECH. de CO. ou équivalent
— quelques années d'expérience dans un service commercial appréciées.

Adresser CV, photo et prétentions à
Mr Jacques CARRACILLI
Thomson-CSF Agence Ile-de-France
6, avenue Marcellin Berthelot BP 69
92390 Villeneuve La Garenne

Importante entreprise de travaux publics
Banlieue Nord de Paris
Chantiers en France et à l'étranger
Holding d'un groupe français de large dimension
recherche
pour faire face à son expansion

DIRECTEURS de TRAVAUX

Réf. 82.01.03

Formation Centrale, T.P., A.M. ou équivalente.
Expérience confirmée dans la direction technique et la gestion de chantiers génie civil.
Déplacements prolongés à l'étranger.
Bonne pratique de l'anglais et/ou de l'espagnol.

JEUNES INGENIEURS

Réf. 82.03.03

Formation A.M., T.P. mécanique, ESME ou équivalente.
Disponibilité pour déplacements à l'étranger.
Connaissances anglais/espagnol appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence correspondante à SIRVO, B.P. 59, 95020 Cergy Pontoise cedex qui assiste l'entreprise dans ces recrutements et assure réponse et discrétion.

SIRVO

THOMSON-CSF

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS ou COURTE EXPÉRIENCE

Pour leur confier des travaux d'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT de

- circuits analogiques, logiques, H.F. ;
- traitement numérique du signal ;
- programmation de microprocesseurs ;
- réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Envoyer C.V. + photo au Service du Personnel, 68, avenue Pierre-Brossolette - 92242 MALAKOFF Cedex.

J.H. 25 ans environ Bac C ou scientif. + 2 aimant les chiffres pour postes à responsabilités ORIS, Tél. : 265-90-90

VILLE DE MONTREUIL (93) recherche

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRES

- 1 titulaire du C.A.F.B. option lecture publique.
- 1 titulaire du C.A.F.B. option discothèque.

Salaire brut : 4.535 F.

Adresser C.V., copie diplôme et références à : M. le Maire, 93105 Montreuil Cedex.

RANDSTAD

Travail temporaire engage

ASSISTANT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

H/F

Licence en Droit
expérience contentieux bancaire exigée.
Longue mission.

Tél. pour RV 322-14-87

REPRODUCTION INTERDITE

secrétaires

ASSOCIAT. SECTEUR SOCIAL recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

BAC ou BTS, sténo indispens. Min. 2 ans d'exp. Libre immédiatement. Salaire brut : 5.078 F + prime 7.50 % + ancienneté. Envoyer C.V. à : F.T.D.A., 29, rue St-Amand, Paris-15e.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS banlieue Ouest recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Confirmée 30 ans minimum parlant anglais couramment, notions d'espagnol souhaitées. Adresser C.V. manuscrit et signé avec photo à S.B.T.P. 13, av. Maurane-Saulnier, 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex à l'attention du département D.E.A.

Important organisme professionnel à PARIS recherche

LA SECRÉTAIRE DU PRÉSIDENT

C'est une professionnelle du secrétariat de haut niveau (6 à 10 ans d'expérience). D'excellente présentation, disponible, dynamique, âgée d'au moins 35 ans, sténodactylo. Anglais très courant. Statut cadre et rémunération en rapport avec l'importance du poste. Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et rémunération souhaitée sous référ. 355 à : EKA, 18, avenue Matignon, 75008 PARIS.

PME, filiale d'un important groupe français recherche pour assister les responsables des zones « EUROPE - AFRIQUE - MOYEN-ORIENT » une

ASSISTANTE EXPORT

BILINGUE ANGLAIS

La candidate retenue a une réelle maîtrise :
- Des techniques administratives à l'exportation.
- Du suivi des commandes.
- Des relations avec la clientèle étrangère et les transitaires.
- De la langue anglaise (orale et écrit).
- De la dactylo + télex la pratique de l'allemand constitue un atout.

LIEU DE TRAVAIL : FONTENAY-SOUS-BOIS 94, 10 minutes R.E.R.

Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle sous référence 311 à :

HORACE-CONSEIL, 97, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

représentation offres

Recherchons

JEUNES REPRÉSENTANTS

dynamiques. 25 ans minimum. Pour ventes complexes à bases plastiques destinés à fabricants de sacs, sachets, boîtes carton, caisses carton, imprimeries, transformateurs divers, laboratoires, métallurgie, industrie du bâtiment. Connaissances papiers cartons plastiques seront appréciées.

Env. C.V. avec photo identité à PAPIETHYLENE, 100, boulevard Félix-Faure 93300 AUVERVILLIERS.

We are looking for an

IMPORTER

of Finnish rainbow trout, size 1,5-2,5 kg. Sitnco Oy, P.O. Box 55, SF-00101 Helsinki 10, telex 121909.

travail à domicile

Anc. Sec. cherche tous travaux dactylo à domicile. Thèse manuscrite. Tél. 357-21-18.

J. F. ch. tous travaux de frappe, machine électrique, rapide, soigné. Tél. : 921-39-07.

cours et leçons

BAC FRANÇAIS

Cours intensif. Tél. : 728-74-21.

enseignement

APPRENDRE L'AMERICAIN A L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, PARIS 75014.

633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir. Pour avancés, cours de civilisation des U.S.A. Lycéens à partir de 15 ans.

Inscriptions immédiates. Début 19 avril. Cours privés, préparation au TOEFL. Cours pour enfants ; début 21 avril.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

formation professionnelle



PA CONSEILLER DE DIRECTION

A PARIS LES 7 et 8 AVRIL

Dans le cadre du développement en France de son activité depuis 1979, l'équipe Franco-Japonaise de PA et JMA organise

UN SÉMINAIRE

centré sur les

TECHNIQUES DE PRODUCTIVITÉ INDUSTRIELLE JAPONAISES ADAPTÉES AU CONTEXTE FRANÇAIS

— PROGRAMME —
- **Rationalisation de la Fonction Développement et Études**
- **Standardisation de produits et processus de production**
- **Organisation flexible et intégrée des ateliers**

Ce séminaire s'adresse aux dirigeants d'entreprises industrielles, aux ingénieurs et Cadres responsables des fonctions d'études, des méthodes et de production.

Pour tous renseignements, s'adresser à D. LEPRON et Y. TANADA, 8, rue Bellini - 75016 PARIS - Tél. (1) 505.14.30

JAPAN MANAGEMENT ASSOCIATION



LE CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE

forme

DE FUTURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

deb's

qui, à l'issue d'une formation privée très complète (COBOL, BASIC, TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, pourront se voir confier au vu des résultats obtenus un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'autres ENTREPRISES BAC + 2 minimum. Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons. CENTRE DE FORMATION SAPIAS INFORMATIQUE 6, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS.

ASSOCIATION

propose STAGE

d'ANALYSTE CONSEIL

pour l'informatisation de la gestion d'une PME pour cadres demandeurs d'emploi durée : 5 Avril/7 Octobre 82

Rémunération par l'Etat, coût du stage 5000 F.

A.F.C.E.P. - 55, rue François Arago 93100 MONTREUIL - Tél. : 859.05.70

bleu

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. réf. effectue rapidement travaux peint., menuiser., décorat., coordination tous corps d'État. devis gratuit. Tél. 368-47-84 - 893-30-02.

occasions

INCROYABLE

60.000 m²

DE MOQUETTE

pure laine et synthétique

ET REVÊTEMENTS DE MURS

Prix d'usine, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

propositions diverses

EMPLOIS ET CARRIERES DE LA FONCTION PUBLIQUE N° spéc. de FRANCE-CARRIERES en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour connaître les possibilités d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) demandez notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09 (doc. grat.).

DEMANDES D'EMPLOIS

ASSISTANTE DIRECTION ch. urgt poste avec resp. gestion ou prom. immobil. Mme EOUZAN, 36, rue du Bac Paris 7e.

---

vous recherchez

INFORMATICIENS

rigoureusement sélectionnés

AFIPEC - 523-48-26

DIRECTEUR DE L'ANIMATION 33 a., tit. DEFA. 12 a. exp. jnes adultes et 3e âge ch. poste permanent ds M.F.V. ou vill. de vac., C.E. ou assoc. 1901. dép. 05, 38, 73, 74, 26 exclusiv. Ecrire sous le n° 7.286 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 30 a., diplômé franç. ccial, franc., angl., arabe lu, parlé, écrit étud. ttes propos. de représentant et prospect. de tte Sté ds Emirats arabes du golfe Persique Ecrire sous le n° 7.302 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 47 ANS, ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉ, recherche poste à responsabilités France ou étranger, dominant parfaitement les problèmes de gestion Financière, Comptable, Juridique, Administrative, Informatique. Anglais écrit, lu, parlé. Accepte déplacements ts pays. Rémunération et avantages divers en fonction du poste à pourvoir et du lieu de travail. Libre rapidement. Ecrire à ING. CO. MARKETING. 83, rue de Rennes, 75006 Paris, qui transmettra.

J.F., 26 ans, maîtrise gestion grande école Paris + spécialiste marketing logistique : DESS à Aix-en-Provence, anglais-allemand, 1 an expérience cherche emploi de Direction marketing, vente, chef de produit ou pub. s/sud-est ou Paris. Ecrire HAVAS, réf. 94094 MARSEILLE.

H. 31 ans, INGÉNIEUR INDUSTRIES ALIMENTAIRES, 6 ans d'exp. tech. de recherche et nombreux stages en industries. Étudie ttes propositions emplois. Ecr. s/n° 2.420 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Backroom Woman relations publiques haut niveau étudie toutes propositions. Ecr. s/n° 2245 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dame triple orientation alcoologue-praticienne santé longue exp. relations publiques, examinerait toutes propositions. Ecr. s/n° 2.424 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

10 a, directeur S.A. 50 pers. filiale décentral Grp indust.
- unité montage-assemblage.
- distrib. produits finis par canaux classiq. et vte direct. 47 a. Sc Po. ESC — H de terrain Vendeur et animateur d'équipes Généraliste rompu aux fonctions.
- marketing-comm.-ventes
- administrat-finance
- achats-appro-logistique

Propose ses services à PME-PMI France et pays francophones. Ecr. s/n° 7972 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE BANQUE Sous-Directeur classe VIII, 38 a., parf. connaiss. dépt internat. rech. situation banque même niveau, étud. toutes proposit. Ecrire sous le n° 7.244 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Étudiante en Français, ch. famille au pair période du 15/07/82 au 15/10/82. Tout ou partie Ecrire sous le n° 32234 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, ou Tél. 531-58-03 ap. 19 h.

H. 49 ans, marié, Chef de garage, resp. services généraux, impte Sté emballages, transp., déménagements. Formation mécanicien de bord aéronaval. Sens organisat. commandement, recherche situation à responsabilités intéressantes, Paris, proche banlieue Sud. Libre de suite. Ecrire sous le n° 32235 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Résident Français 39 ans, Algérie depuis 4 ans, 8 ans expérience France. Formation supérieure complète sup de CO, DECS, IAE, IEP, révision comptable gestion comptable budgétaire stock financière Audit informatique gestion. cherche situation Algérie ou France Étranger. Ecr. s/n° 7970 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Homme 26 ans licence droit expérience notariat et distribution, cherche emploi secteur indifférent étudiera toutes propositions Ecr. s/n° 2410 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Spécialiste du personnel Femme 33 ans, niv. sup de CO expérience : 11 ans gestion personnel, étudierait toutes propositions Ecr. s/n° 2362 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Direct. Commercial, expér. lancement produits et force de vente bât. et rob. ind. rech. direction commerc. ou marketing. Ecr. s/n° 7.966 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 27 ans, gestion administ. 6 ans d'expér. à Paris, arabe parlé et lu, propositions (étudie ttes), 964-21-52 de 9 à 13 h.

E.S.C.P., 58 ans, expér. direction commerciale, vente machine industrielle, cherche situation similaire. Tél. : 327-54-67.

H. 33 ans BAC + 3
- Expér. Commerciale 4 ans
- Gestion - Organisation D.E.
- Pratique informatique cherche poste encadrement de dépt. comme. admin. gestion étudie ttes propositions, GARRIGOU, 40, rue Voltaire 91160, LONGJUMEAU. Tél. 909-15-38.

Disposé aide confrère ou maître d'ouvrage tte mission partielle ou complète. Études - permis de construire - marchés - chantier

ARCHITECTE DPLG

Urbaniste - architecte d'intérieur 20 ans d'expérience - inscrit ordre assuré MAF - libéral Tél. BACONNIER 255-25-90. 15, bis rue Cauchois Paris 18e.

CONTROLEUR GÉNÉRAL

Vous êtes : une grande organisation, le Chef d'entreprise, le cabinet consultant

Votre objectif : une meilleure efficacité économique et un progrès social incontestable.

Une solution : LA GESTION PARTICIPATIVE

J'offre :
- 9 ans d'expérience réussie en organisation générale.
- Une connaissance pratique du fonctionnement des institutions (syndicat CE-CA)
- Une formation post universitaire DESS + DEA + thèse 3e cycle Dauphine
- 34 ans.

Ecrire sous le n° 7364 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 32 ans, cadre administ/cial très bonne connaiss. export/fret angl. courant, espag. recherche poste resp. adm. France/export. Ecrire Mme METAYER, 9, rue des Pavillons, 92800 Puteaux.

J. F. 21 a, angl.-All., dipl. off. hôt. acc. Monaco + EIHT, exp. hôtellerie tourisme, cherche poste accompagn. W.E. accueil. Ecrire sous le n° 7.365 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 26 ans, maître de gestion + DECS, Cherche poste en entreprise, comptabilité, contrôle de gestion. Paris ou Banlieue Ouest Ecrire sous le n° 32167 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 30 a. FORMATION UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE. 4 a. exp., ch. emp. enseignement dom. juridique, Européen, international INTITUTS ORGANISMES PRIVÉS. Ecr. s/n° 2403 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Expert comptable, 33 ans, recherche poste stable dans entreprise région Rhones-Alpes. Ecrire sous le n° T 032.132 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Economiste, ancien diplomate. Expert dans le monde des affaires de pays arabes. Ch. emploi dans la presse ou conseiller pour les entreprises. Ecrire sous le n° 032.161 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Devenez dirigeant(e) cabinet matrimonial en gérance ou franchise. assistance formation assurée. Tél. : 030-46-10.

BLACKTOP Consultant acquisition, vente, entreprise. Commerce SUD-EST. Écrire : 32, Route BADINE, 06600 Antibes (93) 33-90-40.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CONCORDE

235 m², calme, raffin., stand., 2 salons, s. à m., 3 chambres, 3 sanitaires, cuis. équip., lingerie, chbre service. 723-50-00.

3e arrdt

R. CHAPON, 2 P., 45 m², tt cft caractère, 4e, ascenseur, soleil. 500.000 F. Tél. 550-34-00.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS sur Seine 2e étage asc. 6 P. LUXE 240 m² 5.000.000 F. T. 526-92-13

INVESTISSEUR

MARAIS rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie STUDIO caract. s/jard. tt cft bel imm. XVIIIe, standg. Loué 23.000 + ch. révisable annuel, en janv. Px 270.000 F crédit. Tél. : 720-89-18. P. : 2

5e arrdt

PANTHÉON-FEUILLANTINES.

TERRASSE 20 m²,

Appt 135 m². 354-95-10.

CONTRESCARPE - Grand living, 1 chambre, tout confort, duplex de caractère. Tél. 287-52-73.

A vendre proximité rue de Bièvre duplex 200 m², poutres, cheminées, 2 ch. avec s. de bains + cabin. de toil., s. à manger et bibliothèques, cuis. et lingerie équip., possib. amén. sous combles gr. living + s. de b. Agence s'abst. Tél. 354-34-47 ap.-midi.

VAL-DE-GRACE Pierre de taille, 7 pièces 200 m² + 2 services, 4e asc., VUE SUPERBE, soleil. 2.000.000 F. Tél. 633-78-87.

SAINT-MICHEL 2 pièces 36 m², 2e ét., asc., tt conf., tél., sur cour, clair. 354-15-19 av. 11 h.

VOLUME A AMÉNAGER 90 m² + jardin 125 m², fond de cour. 850.000 F. Tél. 550-34-00.

6e arrdt

ST-BENOIT. Caractère

PLEIN CIEL ASC

140 m², soleil. 354-42-70.

RUE DE TOURNON 90 m², séj. + chambre, très bel immeuble. GARBI - 567-22-88.

Près ODÉON beau 3-4 pièces 80 m², 3e étage ascens., tout conf., 1.100.000 F. 326-22-63.

JACOB-SAINTS-PÈRES 75 m², sur très belle cour, calme, lumière, asc. Tél. 325-10-56.

7e arrdt

VANEAU - Grand standing 3 récept., 5 ch., 3 ch. service, vue except. sur parc Matignon, état impeccable. 222-18-49.

RUE DU BAC - VOIE PRIVÉE charme et caractère 4 pièces 115 m², excellent état, parking. Tél. 354-29-83.

SUFFREN - Merveilleux DUPLEX étages élevés 5-6 P. 175 m² entourés de jardins suspendus. Tél. 260-34-47.

8e arrdt

FR.-ROOSEVELT. Immeuble pierre de Paris. B. STUDIO, état nf, tt cft. 290.000 - 766-75-00.

9e arrdt

TRUDAINE, sup. stud. Est, plac., cuis. éq., bar, w.-c., bns, tt cft. Px et plact excep. 878-41-65.

Notre-Dame-de-Lorette, 3 pièces, 70 m², 4e étage sans asc., bon état. Prix 612.000 F. SPACIM. 522-95-32.

11e arrdt

PARMENTIER - Imm. 74, 4 P. 107 m² + 13 m² balc., dble liv., 2 chbres, 3e ét., asc., park. 830.000. Apr. 19 h 806-68-48

OBERKAMPF. 60 rue Folie-Méricourt je vends 2 ét. appart. 2 P. + grand studio contigu, 145.000 F chacun à débattre. Tél. 557-70-08.

13e arrdt

RUE VERGNIAUD

Dans immeuble récent 3 et 4 pièces, ét. élevés ensoleillés. Pour visite s'adr. au gardien 84, RUE VERGNIAUD Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf dimanche) ou tél. 723-72-00.

Rue Martin-Bernard Propr. vend 4 DUPLEX ORIGINAUX dans loft. Conv. groupe. Possibilité location-vente. 355-42-24.

14e arrdt

Petit immeuble, grand standing, 110 m² + 12 m² balcon, 4-5 pièces principales, très bien aménagées + dépendances + parking. Prix à débattre. 540-69-87 sur répondeur.

15e arrdt

Me Lourmel 4 P. 80 m², 7e ét., immeuble grand standing. Prix 1.100.000 F. SPACIM 522-95-32.

Me Volontaires. Appartement 3-4 pièces 75 m², bien agencé, parking, cave. Prix 900.000 F. SPACIM 522-95-32.

VILLAGE SUISSE. Tr. bel appt. 2 pces 45 m² 582.000 F. SPACIM. 522-95-32.

DESNOUETTES

Double living 2 chambres, 2 sanitaires, loggia, park., récent calme, soleil. 723-50-00.

Me MOTTE-PICQUET

BEAU 6 P. 126 m² + chambre. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

RUE BRANCION Bel imm., ascenseur, studette, bains. 129.000 F. 828-80-50.

RUE DES BERGERS Bel immeuble, rez-d-ch., 2 P. 40 m², cuisine, bains, parfait état. 265.000 F. 828-80-50.

CONVENTION - RÉCENT Beau living, 4 chambres, 111 m² IMMEUBLE STANDING 8e ét., vaste balc., soleil, calme. 1.160.000 F. Tél. 532-66-10.

BIR-HAKEIM

Décor raffiné, étage élevé. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

RAVISSANT

2 P., tout conf., imm. ravalé. vraie cuis., parf. état. 380.000 F

PARIMMO, 554-70-72

PONT MIRABEAU Plein sud 4 P., 85 m², bains, w.-c., chf cal imm. ascens. RAVALÉ A RÉNOVER 735.000 + serv. 577-96-65.

2 PAS Me MOTTE-PICQUET Adorable 2 P., cuis., bns, w.c., 2e ét. 350.000 F. 577-74-38.

16e arrdt

SUR LE BOIS 170 m²

Gd stand., double séjour, 3 ch. en duplex, park., jard. privé. Visite ce jour et demain 14-17 h 30 7-9, place de la Porte-de-Passy.

AV. RAPHAËL 175 m²

Propriétaire vend dans immeuble très grand standing double liv., 3 chambres, 4e étage, balcon. Prix élevé justifié. 553-00-21.

RUE DE LA FAISANDERIE IMMEUBLE, GRAND STUDIO, CUISINE, SALLE DE BAINS, 45 m², 7e étage, ascenseur. 580.000 F. Tél. 562-05-55

17e arrdt

Av. Clichy près, calme et soleil, b. 2 pces, entr., cuis., w.-c., bns. Sacrif., à sais. 878-41-65.

45, AV. DE VILLIERS

Me MALESHERBES RÉHABILITATION PRESTIGE Anciens ateliers artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS

De 2, 4 et 5 PIECES

+ quelques STUDIOS Luxueuses prestations. Visite lundi et mardi de 12 à 18 h.

TOCQUEVILLE - Immeuble rénové, duplex 80 m² environ. K. de ROSEN, tél. 272-40-19.

18e arrdt

CAULAINCOURT

Imm. pierre de taille GRAND 2 PIÈCES, tout confort, magnifiquement rénové. PROPR. SUR PLACE MERCREDI 14 h à 17 h 113, RUE CAULAINCOURT.

RUE LAMARCK

PLUSIEURS 2 et 3 pièces, tout confort, ascens., imm. pierre de taille. Occupé. Tél. 280-26-23.

19e arrdt

PORTE PANTIN (PROCHE MÉTRO)

3 PIÈCES TT CONFORT

refait à neuf. Immeuble pierre de taille ravalé. Ensoleillement. 300.000 F. Gros crédit possible. 345-55-10, poste 25.

Me Danube. 2 pces 50 m². Style. Grenier dans petit immeuble. 265.000 F. SPACIM. 522-95-32.

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE

Résidentiel, proximité forêt, appt 142 m² + terrasse 38 m², réception, s. à m., 2 chbres, 2 bs, 2 w.-c., 2 park. Tél. 973-70-86.

Part. vd Le Pecq, F4, rez-de-ch., très ensol. sur pelouse de résidence calme et boisée, exposé est et sud, face écoles et comm. 380.000 F. Tél. 780-73-60. p. 327.

92 Hauts-de-Seine

600 M. MÉTRO.

dans immeuble neuf habitable 3e trimestre 82 2 P. 48,54 m² + balc. 11,74 m² de 438.000 à 450.000 F + park.

Prêts conventionnés possibles. Financement personnalisé

Appartement-modèle sur place. Le Rallye - 41, rue de Paris 92 CLICHY, du jeudi au lundi, de 11 à 13 h et de 14 à 19 h. Tél. : 730-11-35. Sinvim - 500-72-00.

PORTE D'ORLÉANS. Luxueux appt 222 m² + 23 m². Terras. 8e ét., vue panoramique. SPACIM. 522-95-32.

BINEAU 90 m²

+ service, profession libérale possible. HOME 75, 553-30-72

715.000 F - URGENT

BOULOGNE - Point-du-Jour récent. vrai 4 P., gde cuis., s. de bains. 550.000 F. 734-36-17.

BOULOGNE MÉTRO

Imm. 1930, studio refait neuf. Px 158.000 F. Tél. 603-60-08.

BOULOGNE - PLEIN BOIS

STANDING RAFFINÉ Rez-de-chaussée + 175 m². Prix élevé justifié. Tél. 603-60-08.

94 Val-de-Marne

VINCENNES dans résid. neuve. 53, av. Foch (face au bois). Reste un appt 3 pces. 88 m² 70 + terras. 5 m². Balcon sur verd. Prix 1.160.000 F. SPACIM. 522-95-32.

SAINT-MANDÉ BOIS. Dble liv., tt confort, ch. individ., s/rue et jardin. 670.000 F - 276-77-63.

95- Val-d'Oise

Argenteuil, prox. Colombes. F 4 88 m², bien décoré, résidence pierre de tail. 500.000 F. SPACIM. 522-95-32.

PROCHE ENGHIEN Part. vend 4 pces. 85 m² dans résidence neuve de stand., parc, tennis. 6.000 F le m², frais réduits, crédit à 7,40 % possible. Tél : 416-47-86.

Province

CORSE

DANS BASTIA et au bord de mer Face à l'archipel Toscan

LA RÉSIDENCE

FIORI DI MARE

vous offre des appartements du F 3 au F 5 Avec de grandes terrasses sur la MER A partir de 6.000 F. le m² Avantages spéciaux Renseignements sur demande à

SCOMAR, 20, avenue Émile-Sari, 20200 BASTIA Téléphone : 16 (95) 31-51-37.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. Paiement cpt chez NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

VENDEZ

Spécialiste tous quartiers depuis 25 ans

DENIS CHEVALIER

103, bd Haussmann, PARIS-8e

265-22-57.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUBLE à Paris 15e et 7e, JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

LES BELLES DEMEURES DE FRANCE. 387-01-77 RECH. app. 16e-8e NEUILLY pour clientèle étrangère BON ÉTAT ou A RÉNOVER

locations non meublées offres

Paris

ILE SAINT-LOUIS Très grand 6-7 pces, cft. parfait état, 2e ét., asc. Vue S/SEINE. 15.000 F + ch. Tél. matin SEGECO, 522-69-82.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates. APPTS HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest Résident. **562-78-89**

Société cherche pour sa gérante fréquents déplacements à Paris, studio préférence DENFERT, PORT-ROYAL, LUXEMBOURG. Tél. heures bureau. 580-89-12.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit. 770-88-65.

Pptaires pour louer rapidement, sans agence, sans frais, vos apparts vides ou meublés à Paris ou banlieue : 274-49-77

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 6.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

Loue juin, sept., appt 6 p. BIDART 64. (56) 91-47-46. TEILLET, 77, rue d'Agen. 33800 BORDEAUX.

Particulier loue mi-juin à mi-septembre villa indépendante en Bretagne, à 2 km de Pont-l'Abbé (Finistère-Sud). Cinq pièces, garage, confort moderne. La mer à 6 km. Téléphone : entre 18 et 21 heures, à Mme MEVELLEC au (98) 87-19-88.

Etranger

Meublé minimum 6 mois Madrid, de Licas pour informations. Tél. : 873-95-14.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIÈCES. LOYERS GARANTIS par sociétés ou Ambassades. 281-10-20.

boutiques

BOULOGNE ESCUDIER

EMPLACEM. EXCEPT. 70 m² MURS LIBRES. T. : 603-60-08

BOULOGNE ESCUDIER

EMPLACEMENT EXCEPT. 70 m², MURS LIBRES, 603-60-08.

immeubles

(93) IMMEUBLE ancien à rénover, rapport annuel 110.000. Px 1.500.000. Tél. 865-57-27.

hôtels particuliers

92 Neuilly Sablons, petit hôtel, 3 niveaux + cave + jardin, en toute propriété. Prix intéressant. 747-71-32.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLES à Paris 8e, 9e ou 15e **SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS** Télex - Secret - ts services **CONSTITUTION STES** Prix compét - délais rapides **ASPAC 293.60.50**

8e ET. CHAMPS-ÉLYSÉES.

Domiciliation RM-RC, SARL.. A partir de 150 F. CONSTITUTION SOCIÉTÉS. Tél. Télex, ttes démarches. C. 2 E. — 562-42-12.

BUREAUX MEUBLES

Sièges de Sté, avec secrétariat. Tél. Télex toutes démarches pour création d'entreprise. ACTE S.A. 261-80-88 + BORDEAUX, DIJON, TOULOUSE (91) ESSONNE — PARIS.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique

355-17-50

locaux commerciaux

VINCENNES A TRANSFORMER 426 m² anciens bureaux et entrepôt avec verrière + cour intérieure. SPACIM 522-95-32.

pavillons

SAINT-MAUR, LE PARC, très beau pav. 160 m² + pav. annexe sur 970 m², 1.370.000 F. SPACIM. 522-95-32.

SOISY-SUR-SEINE 25 km sud Paris.

PAVILLON ANCIEN

Parfait état, sur 800 m² de jard. 200 m² habitables, 1er étage, cave, grenier, garage. Px 860.000 F. Tél. 075-20-80.

villas

Saint-Germain-en-Laye Superbe villa 300 m² sur 700 m², proximité forêt. SPACIM - 522-95-32

Bures-s/Yvette - Magnif. mais. 320 m², s/700 m² paysagés, prox. R.E.R. Prix : 1.600.000 F. SPACIM : 522-95-32

DAMPIERRE-en-YVELINES Site classé, tennis, école, commerces à proximité. Luxueuses villas neuves sur 3.500 m² de terrain. Livraison juin 82 et décembre 82. Prix à partir de 1.150.000 F. prêts conventionnés possibles. Tél. pour rendez-vous au : 559-08-51 ou 901-23-02.

VIROFLAY près gares, p. à p., maison de caractère, 7 pièces, parfait ét., dépend., garages, jardin, calme. 1.360.000 F 024-40-24.

propriétés

VERNON. 500.000 F

VUE EXCEPTIONNELLE belle maison 5 p., terrasse, sous-sol, à restaurer, grand parc EN TAILLIS. 605-10-06.

FORÊT DE LYONS

100 km PARIS-OUEST TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ STYLE NORMAND 480.000 cpt + rente 1.844 F par mois sur 1 tête, heures bur. 627-91-41, dom. 622-00-26.

ABLON/SEINE, 15 km Paris, imp. propriété XVIIe, conv. ttes prof. libérales, (73) 94-20-09.

terrains

Vends nord Montpellier (15 km) 1.000 m², viabilisés. Tél. (67) 50-04-77. h. repas.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS PROTÉGÉS DE L'INFLATION Rentabilité except. 17,50 % DES LOYERS GARANTIS nombreuses variantes accompagnées de multiples services. FRANCE C.B.I. - S.A. 194, rue Tolbiac. Paris (13e). Tél. pour R.-V. : 588-78-66.

société

JUSTICE

M. Defferre fait appel de sa condamnation pour diffamation envers M. Chirac

Le ministre de l'intérieur a diffamé le maire de Paris. La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a été on ne peut plus nette dans son jugement rendu, le dimanche 14 mars, à 2 heures du matin. Selon le président, M. Emile Cabié, et ses deux assesseurs, MM. Gaëtan Quilichini et Georges Boyer-Chammaro, M. Defferre n'aurait pas dû affirmer, le 11 mars, à Marseille, devant deux mille personnes : « Il faut dire que les cercles [de jeu] cela rapporte beaucoup d'argent. D'abord à la Ville de Paris. Je vais faire vérifier, mais je crois que cela se chiffre par milliards d'anciens francs. Cela a peut-être aussi rapporté beaucoup d'argent à d'autres, à certains partis politiques, aux protecteurs, aux amis, aux complices de Marcel Francisci (1). A Chirac, à Pons, à Pasqua. (...) » (« Le Monde » du 13 mars.)

Le tribunal, après deux heures de délibéré, a relevé que « l'outrance et la violence des propos excluent la bonne foi ». Il a reconnu coupable M. Defferre, en tant que simple citoyen, de diffamation publique envers M. Chirac, autre simple citoyen. M. Defferre devra payer 1 500 francs d'amende et verser 1 franc de dommages-intérêts à M. Chirac. Dimanche matin, le ministre de l'intérieur a déclaré : « J'ai le droit d'utiliser les possibilités qu'offrent les trois degrés de juridiction et, en tout cas après la première instance, de faire appel. C'est ce que je ferai. » Le soir, M. Defferre a tenu des propos apaisants, affirmant qu'il ne mettait pas en cause l'« honnêteté personnelle » de MM. Pasqua, Pons et Chirac.

Après avoir qualifié les déclarations de M. Defferre le jeudi 11 mars à Marseille de « propos de café du Vieux-Port », le leader du R.P.R. a précisé, à la suite de la condamnation du ministre de l'intérieur : « Pour moi, l'incident est clos. » « Je ne suis pas quelqu'un qui a l'habitude de faire des procès », a ajouté le maire de Paris, « mais mon honneur était en jeu ».

Une affaire entre simples citoyens...

S'il fallait trouver une vedette à ce procès, ce serait l'article 68 de la Constitution. Il en fut question; beaucoup question, dans le prétoire de la dix-septième chambre correctionnelle. Cet article fut lu et relu. Il dispose, dans son alinéa 2, que les membres du gouvernement sont responsables des crimes et des délits qu'ils peuvent commettre, dans l'exercice de leurs fonctions, devant la Haute Cour de justice et elle seule (2).

Ainsi, avant même d'examiner en quoi les déclarations de M. Defferre pouvaient être ou ne pas être diffamatoires, le tribunal devait décider si, oui ou non, ses propos étaient ceux du ministre exerçant son ministère ou ceux du citoyen exprimant sa pensée, hors du cadre de sa fonction. Sur ce point précis, Mᵉ Georges Kiejman, représentant M. Defferre, a demandé au tribunal de se déclarer incompétent. *« Que ce soit sous les cambris dorés du ministère ou sous les préaux, c'est le ministre qui parle »*, a plaidé Mᵉ Kejman. A Marseille, M. Defferre aurait, selon l'avocat, *« expliqué, commenté ses décisions et celles des autres ministres du gouvernement »*. Les « affaires », évoquées devant les militants et sympathisants réunis salle Vallier à l'occasion de la campagne électorale pour les cantonales, relevaient donc du ministère de l'intérieur.

Ainsi, Mᵉ Kiejman a-t-il assuré que le discours de M. Defferre n'était qu'une longue réplique à une campagne de calomnies de l'opposition tendant à *« discréditer le gouvernement que la France s'est donné le 10 mai »*. Et l'avocat de citer et rappeler les *« prétendues fraudes à Marseille »*, le soi-disant *« charcutage électoral »* des cantons, l'affaire Lucet qu'un *« silence décent »* aurait dû entourer et les attaques de certains contre M. Jacques Attali, conseiller spécial du président de la République... Bref, Mᵉ Kiejman l'a dit et redit, M. Defferre se devait de répondre, en tant que ministre, à ces calomnies *« les plus concentrées et les plus odieuses »*. Il ne s'agit pas là, a-t-il précisé, de réclamer *« une quelconque immunité »*.

De sa manche, Mᵉ Kiejman a alors sorti une lettre de M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. au Sénat, à M. Defferre en date du 8 juillet 1981. Une lettre d'intervention dans laquelle M. Pasqua demande au ministre de l'intérieur de reconsidérer la suspension d'autorisation de jeux, notifiée en juillet, précisément, à M. Marcel Francisci, directeur du Cercle Haussmann. M. Pasqua écrit à M. Defferre qu'il en serait *« très reconnaissant »* et signe d'un *« très cordialement »*, rétrospectivement savoureux. Une *« lettre banale »* dira fortement, un peu plus tard, Mᵉ Patrick Devedjian, avocat du R.P.R. et proche de M. Pasqua. Une lettre tout de même dont M. Pasqua devait bien se douter qu'il en serait fait tôt ou tard usage.

Le tribunal, après ces explications, pouvait-il conclure à son incompétence, reconnaître *« la limite de son propre pouvoir »*, comme le demanda élégamment Mᵉ Kiejman ? Mᵉ Gallot, avocat de M. Chirac, refusa d'envisager qu'on place un ministre d'Etat au-dessus des lois. Si vous acceptez cela, dit-il au tribunal, M. Defferre *« pourra y aller tant qu'il voudra. Il aurait tort de se gêner puisqu'il faut obtenir la majorité absolue des voix du Parlement pour réunir la Haute Cour et qu'ils sont majoritaires »*. L'argument est fort. Mais Mᵉ Gallot ne s'y arrêta pas trop, préférant donner libre cours à sa fureur. Il parla donc du ministre de l'intérieur en des termes rarement entendus au palais de justice. *« J'ai vu son visage à la télévision*, dit-il. *Il était effarant, laid, abominable. C'est un homme méchant. M. Defferre s'est conduit de de manière abominable et piteuse. »* Mᵉ Gallot eut d'autres moments de colère. Les déclarations faites à Marseille ? Mᵉ Gallot n'a *« jamais rien vu d'aussi vil, d'aussi méprisable »*. *« Un diffamateur de l'ampleur de celui que vous savez*, poursuivit-il, *je n'en ai jamais vu. »* Mᵉ Devedjian, son confrère, fut plus mesuré. *« Il ne suffit pas d'être ministre de la police pour accuser n'importe qui »*, nota-t-il, après avoir remarqué que *« le quotidien* le Provençal, *dont M. Defferre est proche, n'a rapporté aucune des mentions diffamatoires proférées »*, ce qui équivaut peut-être à une preuve *a contrario*...

Ce débat nocturne était déjà bien avancé. M. Marc Domingo, pour le ministère public, recommanda au tribunal de se déclarer incompétent, sans le dire explicitement, grâce à une langue subtile. M. Cabié et ses deux assesseurs se retiraient alors quinze minutes pour réfléchir. A 23 heures, le tribunal décidait de poursuivre le débat, estimant qu'il fallait débattre au fond de la question posée pour savoir si M. Defferre s'était *exprimé* en citoyen ou en ministre. Les plaidoiries reprirent donc. Mᵉ Kiejman assura que la citation présentée à M. Defferre la veille à 20 h 30, par l'intermédiaire d'un huissier, était nulle. Le maire de Paris, animateur du R.P.R., a en effet engagé les poursuites en tant que particulier (article 32 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse) et non *« à raison de* (ses) *fonctions ou de* (sa) *qualité »* (article 31).

L'avocat rappela que M. Chirac, lorsqu'il fut ministre de l'intérieur, s'était peu soucié d'ennuyer M. Francisci et que la Ville de Paris, en 1981, a reçu près de 30 millions de francs en provenance des cercles de jeux. Tout cela fut dit, en long et en large, et l'on arriva ainsi à l'heure de minuit, heure butoir du débat.

Ce deuxième acte n'avait pas enrichi le premier, du moins de manière consistante. Aucune offre de preuve satisfaisante n'avait écarté le soupçon de diffamation concernant les déclarations de M. Defferre. Le tribunal se retirait alors pour rendre son jugement. A 2 heures du matin, dans un prétoire aux airs de bivouac, M. Cabié donna lecture de la condamnation de M. Defferre. Il se trouvait encore quelques amis de M. Chirac pour applaudir.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Marcel Francisci a été tué par balles le 15 janvier dans le garage de son domicile parisien. Conseiller général (R.P.R.) du canton de Zicavo (Corse-du-Sud), il dirigeait à Paris le cercle de jeux Haussmann. Marcel Francisci avait été mêlé à la « guerre des jeux » dans les années 60 et était périodiquement désigné dans des enquêtes journalistiques comme l'un des parrains du trafic des stupéfiants.

(2) L'article 68 de la Constitution indique : « Le président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Il ne peut être mis en accusation que par les deux Assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant ; il est jugé par la Haute Cour de justice.

« Les membres du gouvernement sont pénalement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés crimes ou délits au moment où ils ont été commis. La procédure définie ci-dessus leur est applicable ainsi qu'à leurs complices dans le cas de complot contre la sûreté de l'Etat. Dans les cas prévus au présent alinéa, la Haute Cour est liée par la définition des crimes et délits ainsi que par la détermination des peines telles qu'elles résultent des lois pénales en vigueur au moment où les faits ont été commis. »

Dans le Territoire de Belfort

UN CANDIDAT R.P.R. CONDAMNÉ POUR AVOIR DIFFAMÉ UN SOCIALISTE

De notre correspondant

Belfort. — Saisi selon la procédure de « citation directe » vendredi 12 mars, dans l'après-midi, le tribunal correctionnel de Belfort s'est réuni samedi 13 à 17 h 30 pour examiner la plainte en diffamation déposée par deux candidats socialistes à l'encontre d'un candidat gaulliste. Les plaignants, MM. Ivan Damidaux et Michel Plomb, respectivement président et membre du conseil d'administration de l'office departemental d'H.L.M. et candidats dans les cantons de Fontaine et de Beaucourt, reprochaient à Mᵉ Michel Bidaux, notaire et candidat à Giromagny (qui a été élu dimanche dès le premier tour) d'avoir déclaré lors de deux reunions publiques que l'office d'H.L.M. avait *« détourné des fonds publics dont il est gestionnaire au profit du parti socialiste »* en vendant à une « association écran » du P.S. un immeuble moyennant le prix de 120 000 F, prix qui, selon les plaignants, le notaire aurait qualifié de « dérisoire » en avançant une valeur « réelle » de 400 000 F.

Après avoir entendu les versions parfaitement contradictoires d'une vingtaine de témoins, le tribunal a estimé que seul M. Damidaux avait été diffamé par Mᵉ Bidaux.

Le candidat gaulliste a été condamné à 1 F de dommages et intérêts et à 1 000 F d'amende.

Jeudi soir, le parti socialiste avait chargé des huissiers de justice de se présenter au siège de *l'Est républicain* à Nancy et à Belfort, et de *l'Alsace* à Mulhouse et à Belfort pour faire sommation aux deux journaux de ne pas publier un communiqué du R.P.R. reprenant des propos identiques à ceux qui étaient reprochés à Mᵉ Bidaux. — P. M.

Dérapages

Nul n'est au-dessus des lois, avait dit M. Charles Pasqua après les attaques du ministre de l'intérieur. Le tribunal de Paris lui a donné raison, même si le sénateur des Hauts-de-Seine regrette sans doute d'avoir poussé dans ses retranchements le bouillant M. Defferre.

Que celui-ci ait ou non brûlé toutes ses cartouches ou qu'il détienne encore des preuves d'interventions de *« messieurs de la droite »* en faveur de Marcel Francisci importe finalement assez peu. La révélation des démarches de M. Pasqua pour obtenir la réouverture du cercle de Marcel Francisci suffit à démontrer que les dirigeants du R.P.R. auraient dû faire preuve de plus de prudence. Et qu'ils ne sont pas à l'abri, eux non plus, d'un dérapage.

Marcel Francisci n'était pas, qu'on le sache, un homme de la nouvelle majorité. Il était conseiller général R.P.R. et tentait de faire oublier la figure du « milieu » qu'on l'accusait d'avoir été. Entre lui et Jean-Baptiste Andréani, le patron du Grand Cercle écroué vendredi, avait eu lieu, dans les années 60, une guerre des jeux fratricide. Des deux Corses qui régnaient sur les tapis verts de la capitale, l'un était de trop. L'armistice vint, mais au prix de nombreux morts.

Ainsi le patron du Cercle Haussmann n'avait-il rien d'un enfant de chœur. Le magazine américain *Time*, qui enquêtait sur la filière française de la drogue, le présenta un jour comme un des gros bonnets de ce trafic. Marcel Francisci poursuivit le journal, mais ce fut lui qui fut condamné. Voilà l'homme que le mouvement de M. Chirac tolérait dans ses rangs et en faveur duquel M. Pasqua est intervenu.

Marcel Francisci avait de l'argent. Membre du R.P.R., il aurait été normal qu'il en fît profiter son mouvement. A condition que l'origine de ces fonds fût pure. L'a-t-il fait ? Que M. Chirac ait pu considérer cette affirmation comme diffamatoire montre que le chef du R.P.R. ne se faisait guère d'illusion sur cette origine. Même si on veut bien croire que ni lui-même ni son mouvement n'ont touché un sou de Marcel Francisci.

M. Defferre a eu raison d'inviter les dirigeants du R.P.R. à plus de décence. Marcel Francisci était, au premier chef, leur ami politique, même si, les menaces administratives s'accumulant au-dessus du Cercle Haussmann, son patron avait opté pour M. Giscard d'Estaing au printemps dernier. MM. Chirac, Pasqua et Pons étaient-ils pour autant *« complices »* de cet ami au passé douteux, aujourd'hui bien encombrant ? Pour l'affirmer, il aurait fallu être capable de le prouver.

Mᵉ Kiejman a ainsi dû défendre un dossier impossible. Il le doit à un dérapage de langage, dont M. Defferre est coutumier et dont ils a fait une arme, mais qu'il n'a pas, cette fois, contrôlé.

Susceptibilité ? C'est l'explication la plus plausible. Le ministre de l'intérieur n'a pas été vraiment atteint par la publication de conversations entre un de ses proches, Mᵉ Paul Lombard, et Marcel Francisci qui cherchait à obtenir un passe-droit, mais il s'est senti visé. Autant sa brutale réaction après l'affaire Leclerc lui avait permis de marquer des points, autant elle a paru cette fois disproportionnée.

M. Defferre affectionne les guerres-éclairs et, comme M. Cheysson, ne prétend pas faire « dans la dentelle ». Mais, si le franc-parler a ses mérites, il a aussi des limites que la justice, quelles que soient les arrière-pensées de ceux qui la rendent se doit de marquer.

Les coulisses

Non que la publication de conversations Francisci-Lombard et les polémiques qu'elle a déclenchées aient donné un tour nauséeux au débat électoral. Les interventions dont Mᵉ Lombard se défend, mais que ne dément pas M. Pasqua, font partie des mœurs politiques sur lesquelles le lecteur, qui est d'abord un électeur, c'est-à-dire un citoyen, doit être éclairé. Mais la polémique ne doit pas dépasser certaines bornes au-delà desquelles la démocratie n'est plus garantie.

La condamnation pénale de M. Defferre peut être discutée comme peut l'être le raisonnement juridique qui y a conduit. Mais un certain code de bonne conduite a été enfreint. Non pas celui qui voudrait que le débat politique se situe à un niveau éthéré, tenant l'électeur éloigné de ce qui se trame dans les coulisses du pouvoir. Mais le code moral qui veut qu'on n'accuse pas sans preuve.

Le dérapage de M. Defferre est d'autant plus inexplicable qu'aucun dirigeant du R.P.R. ne l'avait attaqué, pour des raisons compréhensibles, après la publication des conversations entre Marcel Francisci et Mᵉ Lombard. Aucun des deux interlocuteurs ne sortait grandi de cette publication. Sans la philippique de M. Defferre à Marseille, l'affaire aurait sans doute été rapidement oubliée, chacun y ayant intérêt. Si cela est vrai, le ministre de l'intérieur aurait commis en relançant la polémique plus qu'une faute pénale, une erreur politique.

BERTRAND LE GENDRE.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR : je ne mets pas en doute l'honnêteté des dirigeants du R.P.R.

Après sa condamnation par le tribunal de Paris pour diffamation envers M. Chirac, M. Defferre s'est expliqué, dimanche 14 mars, dans la soirée, sur les conditions dans lesquelles il avait attaqué les dirigeants du R.P.R., jeudi, à Marseille : *« Je n'avais aucun texte écrit à l'avance, uniquement des têtes de chapitre, et ceux qui me connaissent ont pu voir que je lisais sans lunettes. On peut dire qu'en général je mets mes lunettes. En réalité, quand on relit ma phrase, on s'aperçoit que j'ai parlé sous la forme interrogative, et j'ai même dit « peut-être », ce qui ajoute encore à l'interrogation. J'ajoute, et je ne suis pas gêné pour le dire, que je n'ai pas mis en cause et que je ne mets pas en cause l'honnêteté personnelle de MM. Chirac, Pasqua et Pons. Je n'ai jamais voulu dire que M. Chirac, pas plus que MM. Pasqua et Pons, aient touché personnellement de l'argent de M. Francisci. J'ai simplement envisagé la possibilité qu'un de leurs amis ait pu contribuer aux fonds qui sont recueillis par les partis politiques, par le R.P.R., par exemple, ça ne me gêne pas de le dire. »*

Interrogé sur les conséquences de sa condamnation sur les élections cantonales, M. Defferre a estimé : *« C'est très difficile à dire. En vérité, l'opposition était motivée depuis le mois de mai pour les élections. La majorité l'était moins. Cette querelle, qui a fait beaucoup de bruit dans la presse, a-t-elle amené les socialistes à se mobiliser ou a-t-elle amené certains électeurs à ne pas voter pour les candidats socialistes ? Je suis incapable de le dire. Les premiers résultats que je connais montrent une très forte progression des socialistes. Il semble que je n'ai pas gêné ni limité le vote des électeurs pour les candidats socialistes. »*

FAITS DIVERS

DANS LES ALPES-DU-NORD

ONZE PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES PAR DES AVALANCHES

De notre correspondant

Grenoble. — Quarante-quatre personnes ont été ensevelies, dimanche 14 mars, par une dizaine d'avalanches dans les Alpes du Nord. Onze skieurs ont trouvé la mort, deux autres sont portés disparus, et six ont été blessés.

La montagne a, une nouvelle fois, tué lorsqu'elle était la plus belle. Après deux journées de tourmente et d'abondantes chutes de neige, le soleil était brusquement réapparu, dimanche matin, sur les Alpes. Les quarante à soixante centimètres de poudreuse, tombés au cours des heures précédentes, étaient très tentants pour les dizaines de milliers de skieurs, mais également pour les centaines de randonneurs.

A Grenoble, les ingénieurs du Centre d'étude de la neige mettaient également en garde, samedi soir, les skieurs contre les importants risques d'avalanches. Les chutes de neige fraîche tombées sous la sous-couche gelée et tassée depuis plusieurs semaines, associées au fort ensoleillement prévu, créaient des conditions particulièrement propices aux avalanches. Le ski hors piste était donc fortement déconseillé. Les manuels du Club alpin français recommandent d'attendre trente-six à quarante-huit heures après une forte chute de neige pour entreprendre un raid en haute montagne.

C'est précisément en dehors des pistes damées et balisées des stations que se sont produits les accidents. L'avalanche la plus meurtrière a eu lieu à Bonneval-sur-Arc (Savoie), où sept habitants de la commune ont été surpris par une avalanche poudreuse. Cinq personnes ont été retrouvées mortes. Deux autres skieurs furent blessés.

A Celliers (Savoie), vingt-quatre randonneurs ont été submergés par une énorme avalanche partie du pic du Rognolet, à 2 400 mètres d'altitude. Deux skieurs n'ont pas survécu à l'avalanche, et un autre est porté disparu.

A la station d'Arrondaz (Savoie), un garçon qui, avec ses camarades, skiait dans un couloir en dehors des pistes a été tué. Les autres membres du groupe ont pu échapper à la coulée de neige. Enfin, dans l'Isère, dans le massif du Taillefert au Grand Galbert, une avalanche de neige profonde a renversé cinq randonneurs. Trois ont pu se dégager, les deux autres n'ont pas survécu. Cet accident s'est produit dans un endroit très exposé, situé en face sud. *« Une fois encore, l'imprudence, pour ne pas dire l'inconscience, est la principale origine de ces accidents. En effet, il était particulièrement contre-indiqué de s'engager dans des itinéraires hors pistes de haute montagne, étant donné l'état de la neige »*, indiquaient, dimanche soir, les services de la préfecture de l'Isère.

CLAUDE FRANCILLON.

LES PRÉCÉDENTS

De M. Frey à Mme Saunier-Seïté

La condamnation de M. Defferre par la 17ᵉ chambre correctionnelle n'est pas une première. Il y a plus de vingt ans, *le 19 septembre 1961*, M. Roger Frey, alors ministre de l'intérieur, avait attaqué, au cours d'une conférence de presse, le colonel Hervé Le Barbier de Blignières, un « *soldat perdu* » partisan de l'Algérie française. Le ministre de l'intérieur, qui commentait les complots et tentatives d'attentat dont de Gaulle était la cible, avait déclaré, à propos de l'officier incarcéré à la Santé, dans le quartier des droits communs : « Ses aveux et les documents saisis chez lui permettent de penser qu'il était le chef de l'état-major de l'O.A.S. en France et qu'il constituait la plaque tournante de toute l'organisation. »

Le colonel de Blignières porta plainte. Une longue procédure s'engagea. Comme dans l'affaire Chirac-Defferre, le débat porta sur l'interprétation de l'article 68 de la Constitution, dont ce fut, semble-t-il, la première application. Un juge d'instruction parisien, M. Georges Reynaud, refusa la plainte, estimant que les ministres en exercice ne peuvent répondre des crimes et délits commis dans l'exercice de leur fonction que devant la Haute Cour.

Telle ne fut pas l'opinion de la 17ᵉ chambre correctionnelle devant laquelle le colonel cita directement M. Frey selon la procédure utilisée vendredi par M. Chirac. M. Frey fut condamné, un jugement que confirma, pour l'essentiel, la cour d'appel.

Le ministre de l'intérieur de de Gaulle obtint finalement satisfaction, mais ce fut devant la Cour de cassation, qui entérina une interprétation de l'article 68 de la Constitution favorable à la non-condamnation pénale des ministres en exercice. C'est à ce cas que M. Defferre a fait allusion au cours du week-end, soulignant qu'il espérait, lui aussi, obtenir gain de cause.

Il faut noter cependant que *les* deux affaires ne sont pas tout à fait semblables. La conférence de presse de M. Frey avait eu lieu au ministère de l'intérieur, ce qui permet de penser qu'il parlait ès qualités, alors que M. Defferre s'est exprimé à Marseille au cours d'un meeting électoral.

Sans remonter aussi loin dans l'histoire de la Vᵉ République, un autre parallèle peut être établi avec l'affaire qui opposa en 1978 Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, à M. Pierre Merlin, alors *président* de Paris-VIII. *Le* ministre ayant déclaré, au cours d'un dîner-débat qu'« à Vincennes on a délivré des diplômes à un cheval », M. Merlin porta plainte. M. Emile Cabié, qui a condamné dimanche M. Defferre, était, à l'époque, juge d'instruction à Paris. Il déclara cette plainte irrecevable, une décision que confirma bientôt la chambre d'accusation.

Là aussi, il faut se garder d'un parallèle hâtif. La déclaration de Mme Saunier-Seïté avait été faite au cours d'une réunion organisée par les Cercles universitaires, une association proche de l'ancienne majorité, et elle put soutenir — encore que cela prête à discussion — qu'elle avait parlé en tant que ministre.

Dans ces affaires, tout repose sur l'interprétation de l'article 68 de la Constitution et sur les circonstances dans lesquelles sont tenus les propos ministériels. A proprement parler, il n'y a pas de précédent à l'affaire Chirac-Defferre, les conditions dans lesquelles ce dernier a attaqué les dirigeants du R.P.R. étant particulières comme chaque cas d'espèce.

JUSTICE

Dans l'Ardèche

UN CURÉ TUE UN CAMBRIOLEUR

(De notre correspondant).

Aubenas. — Le Père Eugène Ceyte, âgé de soixante-neuf ans, curé de La Chapelle-Graillhouse, une petite paroisse du haut plateau ardéchois, a mortellement blessé d'un coup de fusil un cambrioleur, dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 mars, vers 0 h. 30. Un chaudronnier ambulant demeurant dans une caravane à Viviers, Daniel Ladowitch, âgé de vingt-sept ans, s'était introduit dans la cure par une fenêtre du grenier en compagnie de Jean - Jacques Blanchet, âgé de vingt-cinq ans, aide-mécanicien, demeurant à Montélimar (Drôme). Le chaudronnier était armé d'un 11,43 avec deux balles dans le chargeur. Son compagnon n'avait qu'un pistolet d'alarme. Ils avaient décidé de maîtriser le curé et ses deux sœurs, Hélène et Marie, âgées respectivement de soixante-deux et soixante et onze ans qui vivent avec lui, afin de leur voler leur argent.

Ils avaient pris la précaution de se couvrir la tête d'une cagoule. Daniel Ladowitch était, en effet, connu du curé qui lui avait confié, il y a quelques années, trois chandeliers à redorer. Le Père Ceyte était rentré tard d'une réunion ce soir-là. Il ne dormait pas. Il entendit des bruits de pas au-dessus de sa chambre.

En allant chercher son fusil de chasse, il réveilla ses sœurs. L'une d'elles ouvrit la porte du grenier. Ladowitch la bouscula, se précipita au rez-de-chaussée pour couper les fils du téléphone et mit son pistolet sur la poitrine de la sœur aînée. *« Lâchez votre arme, lâchez-là ou je tire... »*, s'écria le Père Ceyte. Il voulait, expliqua-t-il atteindre le bras qui tenait l'arme, le coup partit. C'est l'épaule qui reçut la charge. *« Je n'ai pas visé*, dit-il, *je ne voulais pas le tuer, je ne voulais pas non plus risquer de tuer ma sœur. »* Le chaudronnier expira une demi-heure plus tard et parla avec le curé avant que le médecin et les gendarmes arrivent. Son complice s'enfuit, mais fut arrêté quelques heures plus tard. Le curé a été laissé en liberté.

ANDRÉ GRIFFON.

SCIENCES

L'INFORMATIQUE AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE

« Un million de mémoires en libre accès »

« Dans les laboratoires de recherche, on trouve deux catégories de chercheurs : ceux qui n'ont pas peur de l'informatique et ceux qui la redoutent. Cette situation, qui n'est pas propre au milieu scientifique, est, d'une certaine manière, inquiétante. Pour M. Hubert Curien, qui cumule les fonctions de président du Centre national d'études spatiales (CNES) et de président du conseil d'administration du Palais de la découverte, cette inhibition face à l'informatique, dans quelque domaine d'activité que ce soit, doit être guérie. Et l'initiative de la compagnie I.B.M.-France et du Palais de la découverte sur le thème « Un million de mémoires en libre accès » est un pas dans ce sens.

Développant une collaboration engagée voici plus de quinze ans avec la mise à la disposition du Palais de la découverte de deux ordinateurs — un 1620 en 1966, puis un 1130 en 1974, — la compagnie I.B.M. prête aujourd'hui, à titre gracieux, un ordinateur de type 370 modèle 138. « *Il ne s'agit pas*, comme l'a souligné M. Jean Brette, responsable du département mathématique du Palais de la découverte, *d'un ordinateur de jeu ou de démonstration, mais d'un outil de production en vente libre sur le marché.* » Bien que de taille moyenne, cette machine, équipée d'une mémoire centrale d'1 million de caractères (octets), permettra d'offrir à chaque visiteur soucieux de s'initier à l'informatique une capacité de calcul considérable en comparaison de celle dont disposent les mini-ordinateurs.

Comme les précédents systèmes de calcul mis à la disposition du public du Palais de la découverte, ce nouvel équipement informatique devrait permettre de « *démythifier l'image du cerveau électronique de l'ordinateur tout puissant en banalisant les mécanismes qui en régissent le fonctionnement* ». Support de vulgarisation d'une science et d'une technique nouvelles l'ensemble informatique installé par I.B.M. devrait être aussi un moyen efficace d'aide à leur divulgation.

Trois missions

Il devrait assurer trois missions :

● D'une part, comme outil de communication dans l'ensemble du Palais de la découverte, grâce à l'installation dans les salles de conférences de terminaux, par l'intermédiaire desquels le visiteur peut consulter de manière quasi instantanée certaines sources de renseignement de caractère documentaire, par exemple, les caractéristiques physico-chimiques de tel ou tel élément de la table de Mendeleev ;

● D'autre part, comme moyen d'initiation, en offrant des exposés ou des démonstrations illustrés de programmes informatiques de diverses natures, des programmes interactifs relatifs ou non aux jeux électroniques, et, pour un public plus averti, la possibilité d'accéder à différents langages de programmation (A.P.L., Fortran, Basic, etc.) et de disposer ainsi d'un outil de travail incomparable ;

● Enfin, comme moyen d'enseignement assisté, grâce à la mise au point d'un logiciel interactif, permettant des dialogues dépassant la simple demande de renseignement dans toutes sortes de disciplines.

Dans un premier temps, le Palais de la découverte devrait mettre à la disposition du public trois terminaux sur les sept qui sont déjà installés. Ils supporteront les programmes d'intérêt général, tandis que les quatre restants seront réservés à la conception et à la mise au point des programmes. Dans une deuxième étape, qui devrait durer deux ans, d'autres terminaux seront installés de manière à aboutir à une configuration définitive d'une vingtaine de consoles et à une capacité mémoide de 800 millions d'octets.

De tels moyens vont, à n'en pas douter, attirer les amateurs éclairés et, il faut l'espérer, les néophytes. Depuis plusieurs mois, déjà cet équipement informatique est « en rodage », et les jeunes du club informatique Jean-Perrin l'ont longuement utilisé, allant même, ce qui n'a pas été sans surprendre les responsables du matériel, jusqu'à trouver des moyens « illicites » leur permettant d'accéder à des programmes qui leur étaient interdits s'ils ne disposaient pas du mot de passe... Et ces enfants ont entre quinze ans et dix-huit ans. Un exemple à méditer pour plus d'un adulte...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

● *La barque solaire du pharaon Chéops* (milieu du IIIe millénaire avant Jésus-Christ) est présentée au public depuis quelques jours. Découverte en 1954 dans une excavation spécialement aménagée près de la grande pyramide (de Chéops), l'embarcation, faite de bois de cèdre du Liban, est longue de 40 mètres. Depuis plusieurs années, elle est dans le musée construit pour elle, le long de la face sud de la grande pyramide que ce bâtiment moderne défigure par sa laideur et sa proximité.

ÉDUCATION

CLASSE SAUVAGE EN LOZÈRE

Contre la « formation au rabais »

De notre correspondant

Mende. — Depuis trois semaines, dix-neuf élèves de deux villages lozériens, huit à Cocurès et onze à Mas-d'Orcières, ne vont plus en classe. Leurs parents ont décidé d'organiser eux-mêmes leur scolarité. Pourquoi cette fronde ? *« A Mas-d'Orcières*, expliquent les parents, *nous assistons à un véritable ballet d'enseignants : trois instituteurs pendant le premier trimestre. Nous espérions que la situation se stabiliserait avec la venu d'un maître, qui devait rester jusqu'en juin. Il n'en a rien été. L'inspecteur d'académie a décidé de faire assurer la classe par des élèves de première année de l'Ecole normale de Mende, se succédant toutes les trois semaines. La seule raison de cette décision est d'assurer à tout prix la formation des futurs instituteurs, mais elle entraîne pour nos enfants des conséquences catastrophiques. »*

« Les instructions ministérielles »

M. Jean Monchambert, inspecteur d'académie de la Lozère, répond à ces critiques : *« J'applique les instructions ministérielles, il n'est pas en mon pouvoir de les changer. Je crois souhaitable que ces élèves-maîtres découvrent la réalité de l'école lozérienne dans les classes à trois ou quatre élèves. Confrontés aux difficultés de la vie et de l'isolement, ils pourront progresser. »* A travers cette affaire, sont remises en question les modalités de formation des futurs enseignants.

La section locale du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) estime que l'instauration d'un tel dispositif au cours du deuxième trimestre *« ne paraît correspondre ni à des critères pédagogiques bien établis, ni à une gestion correcte des personnels de remplacement »*. Pour sa part, M. Jean-Claude Valentin, secrétaire adjoint de la section locale du Syndicat national des instituteurs (SNI), rappelle que son organisation syndicale s'est élevée contre la mise en place de *« cette formation au rabais »*. « *Nous apportons*, dit-il, *notre soutien à l'action des parents d'élèves de Mas-d'Orcières dans la mesure où, depuis le début de l'année, un tel défilé de remplaçants ne peut qu'être préjudiciable aux enfants.* »

Soutenus par la Fédération Andrieu de parents d'élèves (F.C.P.E.), le président du conseil général de la Lozère, par les maires et par les conseillers municipaux concernés, les parents d'élèves sont bien décidés à persévérer. *« Nous n'enverrons plus nos enfants à l'école tant qu'il n'y aura pas un maître compétent qui assure la conduite et le rattrapage de l'enseignement jusqu'au retour de la titulaire. »*

JEAN-MARC GILLY.

● *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* (LICRA) appelle à un rassemblement mardi 16 mars à 19 h. 30 au Centre Assas de l'université de Paris-II (92, rue d'Assas), pour protester contre le refus du président de cette université, M Jacques Robert, d'autoriser une réunion sur le thème « Antisémitisme et judaïsme », organisée par l'Association israélite universitaire d'Assas.

M. MICHEL ROYER PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

M. Michel Royer, professeur de biologie, a été élu président de l'université d'Orléans, au deuxième tour de scrutin, par 31 voix sur 58 votants. Il succède à M. André Barassin qui, élu en 1981, avait retiré sa candidature.

[Né le 14 octobre 1939 à Orléans, M. Michel Royer a été assistant à la Sorbonne de 1961 à 1964 puis maître-assistant à Orléans en 1967. Docteur en biologie de l'université d'Orléans (1972), il avait démissionné, en 1980, de son poste de directeur de l'U.E.R. de sciences pour protester contre le vote de la loi « Sauvage » aujourd'hui abrogée.]

DÉFENSE

● *Un abri anti-retombées radioactives* pour quatre cents personnes sera installé au cœur de Chartres, dans un parc de stationnement souterrain en cours de construction. Ainsi en a décidé M. Georges Lemoine, maire de Chartres et secrétaire d'Etat à la défense. L'abri servira surtout à mettre en place une ventilation séparée, des sanitaires et une étanchéité efficace grâce à un système de sas isolants. L'abri, d'un coût d'un million de francs, n'est pas conçu pour résister à l'impact d'une bombe atomique, mais seulement pour protéger ses occupants des retombées radioactives. — *(Corresp.)*

RELIGION

ROME DÉSAPPROUVE UN OUVRAGE DE THÉOLOGIE D'UN PROFESSEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS.

M. l'abbé Antoine Delzant, de l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de théologie et de sciences religieuses de l'Institut catholique de Paris, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de mathématiques, a fait publier en 1981 aux éditions du Cerf la thèse qu'il avait soutenue à la « catho » : *« La communication de Dieu, par-delà utile et inutile, essai théologique sur l'ordre symbolique. »*

Cette étude a déplu au Vatican. « *En septembre dernier*, nous écrit M. Jacques Lebrun, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, *les responsables de l'Institut catholique de Paris, étaient avertis, sous le sceau du secret, qu'une procédure avait été engagée contre l'auteur, que ce dernier avait été reconnu suspect, mais qu'il ne convenait de l'avertir ni du fait de la procédure ni du contenu des accusations. Sur leur demande, ces responsables obtinrent en novembre l'autorisation d'avertir l'auteur de ces conclusions sans lui communiquer son dossier ni les accusations portées contre son livre.*

» *Au bout de trois mois, délai qui semble traduire les scrupules d'autorités timorées, on communiqua à l'auteur l'« avertissement » reçu de Rome sans lui donner de plus amples explications. A aucun moment, n'a été engagée une discussion sur les propositions du livre ; jamais on n'a publié la liste des thèses réprouvées ou n'ont été présentés des arguments pour les réfuter. C'est que les autorités romaines avaient pour souci de marquer un homme du signe de la suspicion, de saper toute l'autorité qu'aurait pu lui donner son livre, et ne songeaient nullement à engager un débat.* »

M. Jacques Lebrun conclut que les questions abordées dans cet ouvrage sont de celles qui s'imposent à tout homme, croyant ou non.

Dans ce livre, l'auteur rompt délibérément avec les présupposés onto-théologiques d'une théologie traditionnelle à laquelle il reproche son anthropocentrisme et ouvre les voies à un discours neuf sur Dieu qui soit sous le signe de la gratuité et non de l'utilitarisme. Cela le conduit à une lecture originale des Ecritures juives et chrétiennes. Cet ouvrage marque une date en ce sens qu'il est une tentative de rencontre entre la théologie chrétienne et le structuralisme. Une fois encore les dicastères romains font preuve d'étroitesse d'esprit. — H. F.

● *Pour la béatification de l'abbé Franz Stock.* — A Neheim-Hueste, dans la Rhénanie, ville natale de l'abbé Franz Stock, a été célébré, le 14 mars, le cinquantième anniversaire de l'ordination de celui qui devait devenir aumônier des prisons de la Santé, de Fresnes, et du Cherche-Midi, de 1940 à 1944, et devait mériter le nom de *« grand réconciliateur entre la France et l'Allemagne »*.

Mort le 24 février 1948, ses restes ont été inhumés, en 1963, à Chartres. Sa cause de béatification a été postulée par ce diocèse. Il avait assisté au poteau d'exécution deux milliers de résistants et d'otages.

ÉDITION

LE CENTRE LECLERC DE THOUARS DEVRA APPLIQUER LA LOI SUR LE PRIX UNIQUE DU LIVRE.

Le tribunal des référés commerciaux de Bressuire (Deux-Sèvres) a ordonné, jeudi 11 mars, au centre Leclerc de Thouars (Deux-Sèvres), d'appliquer la loi instituant le prix unique du livre.

La société anonyme Thouars distribution, qui fait partie du groupe de M. Edouard Leclerc, proposait à ses clients des ouvrages à un prix inférieur de 20 % à celui fixé par les éditeurs. Le P.-D.G. du magasin, M. Michel Cognet, dispose de deux jours francs pour appliquer la loi du 1er janvier, instituant le prix unique qui autorise un rabais amximal de 5 % sur chaque livre.

Passé ce délai, le magasin devra payer une astreinte de 100 F par jour. M. Cognet avait été assigné devant le tribunal des référés le 18 février par cinq libraires de Thouars qui l'accusaient de violer la loi relative au prix unique. M. Cognet s'est défendu en arguant du contrat qui le lie au groupe de M. Leclerc et lui interdit de faire un bénéfice supérieur à 18 % s'il veut conserver l'appellation « centre Leclerc ». Selon lui, la stricte application de la loi entraînerait un bénéfice de 40 % par livre vendu. Le chiffre d'affaires du rayon librairie représente 2 % de celui du magasin.

M. Leclerc, créateur des centres qui portent son nom, a décidé de faire appel du jugement. Rappelons qu'à Angers, un centre Leclerc a été aussi assigné en référé par un libraire.

CARNET

Naissances

— M. P. JENOUDET et Mme, née Brigitte Biojout, Sophie et Antoine, sont heureux de faire part de la naissance de

Marie-Capucine,

le 10 mars 1982.
5, rue des Eaux,
75016 Paris.

— Christine et Wladimir SERDECZNY, Eléonore et Guillaume, ont la joie d'annoncer la naissance de

Anton, Ludwik, Arthur,

le 3 mars 1982.
7, square de la Haute-Vue,
77260 La Ferté-sous-Jouarre.

— M. Jean-Marie FABRE et Mme, née Corinne Trouillet, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Eglantine.

Paris, le 6 mars 1982.
123, rue de La Tour,
75016 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Didier BERTHOUD,
née Miriam Busvine,

survenu le vendredi 5 mars 1982, à Paris.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité familiale, le 9 mars, en l'église réformée de l'Annonciation.

De la part de :
M. Didier Berthoud,
Nathalie et Antoine Berthoud, ses enfants,
M. et Mme Roger Busvine, ses parents,
Mme Sybil Capelier et sa fille Caroline, ses sœur et nièce.

9, rue Campagne-Première,
75014 Paris.
« Le Bungalow »,
81660 Pont-de-L'Arn.
16, rue de Reuilly,
75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul GOUINGUENET,
née Marie-Louise Dufourg,

survenu le 2 mars 1982, dans sa quatre-vingt-neuvième année, en son domicile, 10, avenue de Paris, à Versailles.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 5 mars 1982, à Versailles.

De la part de :
La famille Gresset,
Ses enfants et petits-enfants et arrière-petite-fille.

— M. et Mme Maurice Gontier-Mallet et Thierry, Frédéric, Pascal et Christophe,
M. et Mme Jacques Decoster-Mallet et François, Marianne et Pierre-Charles,
Mme Evelyn de Pertat-Grassard et Axel,
ses enfants et petits-enfants,
Le baron et la baronne Henry Thierry de Ville d'Avray et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Les familles Thierry de Ville d'Avray, Mallet et Grassard,
font part du rappel à Dieu de

Mme Yvonne GRASSARD,
née Thierry de Ville d'Avray,
médaille de la Résistance,
médaille de la France libre,
étoile Noire du Benin,
Mérite camerounais,

survenu le 13 mars 1982, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple protestant de l'Annonciation (19, rue Cortambert, Paris-16e), le mercredi 17 mars 1982, à 8 h. 45.

207, rue de l'Université,
75007 Paris.

— On apprend la mort de

André LEROY,
ancien membre
du comité central du P.C.F.,

décédé le samedi 13 mars 1982, à Paris.

[Né le 13 janvier 1913 à Montreuil (93), André Leroy adhère dès 1929 aux Jeunesses communistes, dont il est secrétaire national en 1939. Entré dans la Résistance-Nord, il est arrêté en 1942, puis déporté à Buchenwald.

A la Libération, il devient secrétaire général de l'Union de la Jeunesse républicaine de France et membre du comité central du parti communiste. Il siège à l'Assemblée consultative provisoire.

Nommé président de l'Association française des anciens de Buchenwald-Dora et président-délégué de la F.N.D.I.R.P., il assume pendant plusieurs années le secrétariat général de la Fédération internationale des résistants.]

— Mme René Longé,
son épouse,
Mlle Jeanne Longé,
M. et Mme Roger Jacob,
ses sœurs et beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LONGÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 13 mars 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, où l'on se réunira.

144, boulevard Suchet,
75016 Paris.

— La direction et le personnel de l'O.G.P.P.,
ont la tristesse de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. René LONGÉ,
fondateur et administrateur
de la société,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé à Paris, le 13 mars 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Paul MAUGAIN,

décédé le lundi 15 mars 1982, à Paris.

[Né le 8 mai 1920 à Arc-sous-Cicon (Doubs), Paul Maugain, d'abord instituteur, puis mineur de fond, est engagé volontaire dans la 1re Armée française, en 1944. Devenu correspondant de guerre pour le 6e groupe d'armées, il collabore, entre 1945 et 1950, aux programmes français de radio diffusés en Allemagne.

Directeur des bureaux et commentateur politique de la R.T.F. puis de l'O.R.T.F. en Allemagne (1950-1969), il est nommé rédacteur en chef en 1969. Mais en 1974, lors de la réforme et de « l'éclatement » de l'Office, Paul Maugain se trouve sans affectation compatible avec sa qualité de journaliste.]

— Mme Jean Médard,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy MÉDARD,

survenu le 5 mars 1982, à Bordeaux, à l'âge de cinquante et un ans.

Le Fleix,
24130 La Force.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges MICHAU,
officier honoraire de la marine,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix des engagés volontaires,
croix des blessés de guerre,
croix de Dunkerque,
homme de lettres,
lauréat de l'Académie française,
Palmes académiques,
commandeur du Mérite poétique,

survenu à Paris, le 4 mars 1982.

De la part de :
Ses cousins,
Le capitaine de frégate et Mme de Brito Paiva et leur fils le docteur Eduardo de Brito Paiva, son neveu et filleul,
M. et Mme Robert Percheron et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Huas et leurs enfants.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le mardi 9 mars 1982, en la cathédrale orthodoxe russe de Paris Saint-Alexandre-Newsky, dans la plus stricte intimité, suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de Longchamp,
75016 Paris.

— La famille de

Suzanne VIREBAYRE

a la tristesse de faire part de son décès, survenu le 11 mars 1982.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Eu, dans la plus stricte intimité.

244, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

Anniversaires

— Il y a vingt ans, le 15 mars 1962,

OULD AOUDIA Salah

et cinq de ses amis inspecteurs des Centres sociaux d'Alger étaient assassinés par l'O.A.S.

Une pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à leur souvenir.

— Pour le onzième anniversaire de la mort de

Mme Jean AURIBAULT,
née Henriette Nison,

une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

— 16 mars 1972 - 16 mars 1982.

Pour le dixième anniversaire de la mort du

professeur Georges DUBARBIER,

Mme Dubarbier et son fils René demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir pour lui une pieuse et affectueuse pensée.

32, avenue Carnot,
75017 Paris.

Communications diverses

— M. François Bloch-Lainé, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres privées, sanitaires et sociales (UNIOPSS), a remis le samedi 13 mars la croix d'officier de la Légion d'honneur à Mme Marthe Levasseur. Connue sous le nom de « Mère Louve », Mme Levasseur, qui est âgée de quatre-vingt-six ans, est l'une des fondatrices de la Maison pour tous de la rue Mouffetard, à Paris.

— Loge Goodwill n° 17. Rite anglais Emulation. Lundi 22 mars, à 19 h. 30. Les instructions du premier et du deuxième grades. Sur invitation.

L.N.F. : B.P. 81 - 75160 Paris-Cedex 04.

Envoi de la charte de la Maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Pâques : sessions intensives
5 jours et 4 heures par jour, du lundi 29 mars au vendredi 2 avril, ou du lundi 5 au vendredi 9 avril

math,phys
français
...et soutien annuel par petits groupes.
Session « Spécial BAC »
SOS-MATH
Etablissement d'Enseignement Privé
3, rue de Monceau - 563.61.24
Métros : Etoile ou St-Philippe

HÔTESSE TUNON
UN VISA POUR TOUTES LES PROFESSIONS DE L'ACCUEIL
École Internationale d'Hôtesses TUNON
(Enseignement privé).
22 ECOLES TUNON dans le monde
75008 PARIS
164 (AM) Fg Saint-Honoré
(1) 359.45.18 Fondée en 1964



HERMÈS
24 Faubourg Saint-Honoré 8^e
265.21.60
SOLDES
MARDI 16 MARS
MERCREDI 17 MARS
JEUDI 18 MARS
VENDREDI 19 MARS
9 h 30 à 12 h / 14 h à 18 h
Carrés • Cravates • Gants
Prêt-à-porter homme et femme
Horlogerie • Bijouterie
Maroquinerie • Chaussures

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39





FOOTBALL

Nœux-les-Mines : une reconversion réussie

Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais). — Un petit stade surplombé par deux énormes terrils grisâtres servant encore de tribunes à quelques resquilleurs : ces vestiges résument l'activité des douze mille habitants de Nœux-les-Mines pendant plusieurs décennies. La mine absorbait les hommes. Le football était pour eux le seul moyen de l'oublier un peu ou même d'en sortir. Aujourd'hui, les terrils ne témoignent plus que d'un passé révolu, mais l'Union sportive de Nœux-les-Mines, qui a guidé les premiers pas de footballeurs de quelques bons professionnels et même de deux internationaux, Simon Zimny et surtout Raymond Kopa, connaît une nouvelle notoriété. Toujours en course pour le titre de deuxième division après son succès (1 à 0), à Reims, samedi 13 mars, les Nœuxois se sont surtout illustrés en Coupe de France, où ils ont éliminé Nantes. Battus au match aller, à Lens, par Paris-Saint-Germain (1 à 0), ils tenteront encore, mercredi 17 mars au Parc des Princes, de se qualifier pour les huitièmes de finale.

De notre envoyé spécial

« Les Houillères, c'étaient les seigneurs du pays et de tout le bassin minier. Ici, elles fournissaient le travail à deux mille cinq cents mineurs, les logements à leurs familles, et organisaient même les loisirs avec le club de football », raconte Clément Parent, un ancien joueur de l'U.S. Nœux-les-Mines, dont il est devenu le secrétaire général. Aujourd'hui, comme 70 % des joueurs de l'équipe première, il travaille chez le commanditaire du club, Leroy-Merlin, *« tout pour le bricolage »*, qui emploie deux mille personnes, dont cinq cents à Nœux-les-Mines. Le directeur, Bernard Leroy, décédé accidentellement en octobre dernier, était d'ailleurs le président du club.

Dans le contexte de crise économique, particulièrement aiguë dans la région, la possibilité d'offrir quelques emplois à des jeunes joueurs talentueux est un atout pour le club par rapport à ses voisins, de Bruay, Auchel, Béthune, Billy-Montigny, les anciens rivaux du championnat de France amateur. Avec deux mille spectateurs en moyenne par match et un budget annuel de deux millions de francs, Nœux-les-Mines a même pu opter pour le statut promotionnel. Les joueurs perçoivent de 2 000 à 3 500 francs d'honoraires par mois, auxquels s'ajoutent les primes de résultats, mais exercent tous réellement une activité professionnelle à plein temps.

Cas unique en deuxième division, même l'entraîneur, Gérard Houiller, concilie sa profession d'enseignant à l'école normale d'Arras et ses fonctions au club. La réussite de l'U.S. Nœux-les-Mines est avant tout sa réussite car, contrairement aux apparences, il n'aime pas faire les choses à moitié. Ses proches disent qu'il s'occupe même de l'achat des lacets. Comment parvient-il à concilier toutes ces activités ? *« J'ai la chance de pouvoir me contenter de cinq à six heures de sommeil par nuit »*, répond-il.

Depuis sa prise en charge de l'équipe en 1978, les Nœuxois ont accédé à la deuxième division en 1979, ont terminé quatrièmes en 1980, deuxièmes en 1981 et peuvent espérer mieux encore cette année puisqu'ils sont deuxièmes avec quatre points mais deux matches de retard sur Rouen.

Culture populaire

L'époque où les recruteurs de clubs professionnels venaient à coup sûr chercher des éléments de valeur dans les grands clubs amateurs du bassin minier est poutant révolue. *« Avant, tous les gosses jouaient au ballon dans les corons parce qu'il n'y avait que ça à faire*, dit Gérard Houiller. *Maintenant, comme partout, nous avons, et c'est heureux, des piscines, des gymnases, des écoles municipales de sport, de musique, etc. Le football lui-même a beaucoup progressé. Les joueurs les plus compétitifs pour l'élite sont ceux qui ont fait quatre ou cinq ans d'études de fooball dans les centres de formation des clubs professionnels. Heureusement, le football est resté la culture populaire dans le bassin minier. »*

Perfectionniste, l'entraîneur nœuxois ne néglige rien pour enrichir sa culture dans ce domaine. *« Les footballeurs n'aiment pas partir dans l'inconnu »*, estime-t-il. Pour les éclairer, il ne se contente pas d'assister à un maximum de rencontres dans la région. Il conserve aussi les revues spécialisés pendant deux ans et enregistre les séquences de football à la télévision. *« Nous jouons en fonction de l'adversaire quand il est le plus fort*, reconnaît-il, *mais il ne faut pas trop miser sur les faiblesses, surtout quand on ne manque pas soi-même d'atouts. Le football se décompose en trois phases. La récupération du ballon (défensive), la préparation et la finition. Si on perd du temps dans la préparation, la finition est plus difficile car l'adversaire a pu se replier et s'organiser. Je veux donc des footballeurs extrêmement résistants, capables d'aller au bout d'eux-mêmes dans certaines courses. Ce qui ne veut pas dire que nous marchons sur tout ce qui bouge sur le terrain. On ne peut pas obtenir les résultats que nous avons sans qualités techniques. »*

Invaincus depuis plus de deux ans à domicile, les Nœuxois n'ont perdu cette année que deux recontres en déplacement pour le championnat et le match aller de Coupe de France contre Paris-Saint-Germain. *« L'exploit*, ajoute Gérard Houiller, *ce n'est pas d'avoir éliminé Nantes mais c'est de faire un aussi bon travail avec les moyens et les structures dont nous disposons, car nous jouons à armes inégales pour la préparation et la récupération avec nos rivaux professionnels.*

Appelés la saison dernière à disputer les barrages pour l'accession à la première division, les Nœuxois avaient déclaré sans attendre qu'ils y renonceraient. Il n'en sera pas de même cette année. *« Tout le monde nous avait alors considéré comme des empêcheurs de tourner en rond*, raconte Clément Parent, *y compris les arbitres. Pour l'instant, nous jouont donc la montée. Si nous l'obtenons, on avisera. Le professionnalisme est viable partout, mais pas avec les salaires actuels... »*

L'hypothèse ne résiste pourtant pas à la réflexion. Comment le club pourrait-il se doter du stade de vingt-mille places et de la subvention des collectivités locales de 1 million de francs, obligatoires pour tout nouveau promu ? Quatre des joueurs, âgés de plus de trente ans, préféreraient sans doute la sécurité de leur emploi à l'aventure professionnelle. D'autres, plus jeunes, ont peut-être été repérés par des clubs plus fortunés. C'est le cas aussi de l'entraîneur Gérard Houiller, qui a déjà tiré le maximum des moyens mis à sa disposition. A trente-quatre ans, comment résister à la tentation de faire ses preuves au plus haut niveau ? En fait, à terme, l'Union sportive de Nœux-les-Mines ne risque-t-elle pas d'être surtout victime de sa trop grande réussite ?

GÉRARD ALBOUY.

PATINAGE ARTISTIQUE

La dérive des coefficients

De notre envoyé spécial

Copenhague. — Les yeux et le cœur ne suffisent plus pour comprendre le déroulement d'un championnat du monde de patinage artistique. Il faut aussi des talents de mathématicien. On en a eu la preuve samedi soir 13 mars, lors de l'attribution du titre féminin.

Jusqu'à cette année, le classement au terme des trois épreuves — imposées, programme court, programme libre — était déterminé par la somme des trois notes des juges, affectées de coefficients particuliers. Désormais, les notes servent à établir un classement et c'est le numéro d'ordre dans le classement, qui est affecté d'un coefficient pour établir la hiérarchie finale. Ce mécanisme est plus pervers qu'il n'y paraît.

L'Autrichienne Claudia Kristofics-Binder, championne d'Europe en titre, en a fait l'amère expérience. Ce ne sont ni l'Américaine Elaine Zayak ni l'Allemande de l'Est Katarina Witt qui l'ont réellement battue. Certes, celles-ci ont été plus brillantes en « court » et en « libre », mais l'Autrichienne avait acquis une position apparemment inexpugnable, en prenant la première place des « imposées ». Il lui suffisait d'une troisième place dans le « libre », place que son application forcenée devait lui assurer, pour monter sur la plus haute marche du podium.

Non ! C'est l'Allemande de l'Ouest Claudiz Leitsner qui lui a fait perdre la médaille d'or et qui a tiré les marrons du feu pour Zayak et Witt. Le coup fut simple mais imparable : Leitsner a réussi un « libre » incontestablement supérieur à celui de Kristofics-Binder, qui s'est retrouvée quatrième de l'épreuve avec 8,2 points au total et une médaille de bronze. Une petite faute de Leitsner aurait permis a l'Autrichienne de conserver la troisième place du « libre », de totaliser alors 7,2 points et de devenir ainsi championne du monde devant Zayak (7,4 points) et Witt (7,8 points).

Bref, c'est la dérive des coefficients qui a permis d'établir cette année la hiérarchie mondiale du patinage féminin. Il ne faut pas s'en plaindre, puisqu'elle correspond bien à l'équilibre des forces en présence : l'Américaine, dont les quinze ans dissimulent un tempérament de feu, a arraché le titre à Witt, qui, avait raté mal à propos la réception de trois sauts alors que son programme était intrinsèquement le plus brillant. Il n'empêche que la Fédération internationale de patinage devrait une nouvelle fois revoir son système de cotation car, si Claudia Leitsner n'avait pas été bonne samedi, les officiels auraient été fort marris de sacrer une patineuse qui n'est pas assurément la plus artistique.

ALAIN GIRAUDO.

RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Trentième journée)

*Monaco b. lyon	3-1
*Saint-Etienne b. Nice	2-0
*Sochaux b. Valenciennes	2-0
Nancy b. *Paris-S.-G.	2-1
*Lens b. Nantes	1-0
*Brest et Auxerre	2-2
*Tours b. Lille	4-1
*Laval b. Montpellier	2-1
*Metz et Bordeaux	1-1
*Strasbourg et Bastia	0-0

Classement : 1. Monaco, 43 points ; 2. Bordeaux, 42 ; 3. Saint-Etienne, 41 ; 4. Sochaux, 38 ; 5. Paris-S.-G. et Laval, 37 ; 7. Tours, 31 ; 8. Nancy et Brest, 30 ; 10. Nantes et Lille, 29 ; 12. Bastia, 28 ; 13. Strasbourg et Auxerre, 25 ; 15. Lyon et Metz, 24 ; 17. Lens et Valenciennes, 23 ; 19. Montpellier, 20 ; 20. Nice, 17.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(seizième journée)

POULE A

Bayonne b. *Brive	12-3
*Nice b. Oloron	14-6
La Voulte b. *Avignon	23-9
Béziers b. *Biarritz	18-10
*Castres b. Toulon	12-7

Classement : 1. Bayonne, 38 points ; 2. Nice, Béziers, 36 ; 4. La Voulte, 35 ; 5. Brive, 34.

POULE B

*Tarbes b. Aurillac	21-12
La Rochelle b. *Mont-de-Marsan	21-12
Romans b. *Grenoble	19-9
Carcassonne b. *Thuir	16-0
*Bagnères b. Bourg	27-7

CLassement : 1. Grenoble, 40 points ; 2. Tarbes, 39 ; 3. Aurillac, 36 ; 4. La Rochelle, 35 ; 5. Carcassonne, Romans, 33.

POULE C

Montauban b. *Valence	16-10
*Narbonne b. Mazamet	42-0
*Agen b. Bègles	28-6
Dax b. *Le Boucau	15-0
*Albi et Lourdes	6-6

Classement : 1. Dax, 42 points ; 2. Agen, 38 ; 3. Lourdes, 36 ; 4. Bègles, 33 ; 5. Le Boucau, 31.

POULE D

Perpignan b. *Périgueux	19-13
*Tyrosse b. Graulhet	9-6
*Montferrand b. Tulle	32-6
*Toulouse b. Angoulême	13-3
*Pau b. Nîmes	40-7

Classement : 1. Perpignan, 36 points ; 2. Angoulême, Pau, 35 ; 4. Montferrand, Toulouse, 34.



5 ALFASUD ET 10 MINI CHAINES HI-FI A GAGNER DU 26 FEVRIER AU 27 MARS 82

Jeu gratuit sans obligation d'achat. Modèle présenté : Alfasud Ti 1500. Jantes alliage en option. CRÉDIT TOTAL 48 mois*. *Offre valable du 8 au 28 mars sur toute Alfasud neuve sous réserve d'acceptation de votre dossier par crédit universel.

Gagnez en économie avec la 5e vitesse. Gagnez en sécurité avec les 4 freins à disques. Gagnez en brio avec les carburateurs double corps. L'Alfasud bénéficie de la formule Alfassistance et des trois garanties Alfa Roméo, garantie totale 1 an, peinture 2 ans, moteur 100.000 km avec limite de 2 ans à dater de la livraison.

Consommation (Normes UTAC). Alfasud Ti 1500 NR à 90 km/h 6,1 l, à 120 km/h 8,0 l et circuit urbain 10,6 l. Prix clés en main au 08.01.82. Alfasud Ti 1500 NR : 49.968 F.



LA MAESTRIA AUTOMOBILE

Alfa Romeo
Depuis toujours une technologie qui gagne.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE.

PARIS 12e
G.A.P. PARIS-EST
37, rue du Gal-Michel-Bizot
340 80 47

PARIS 15e
ETS DUPLEIX
6, rue Dupleix
567 35 53

PARIS 13e
ETS LE CALVEZ
6, rue Vulpian
535 98 69

PARIS 16e
MOLITOR AUTOMOBILES
48, rue Molitor
651 80 60

PARIS 8e
SFAM FRANCE S.A.
23, bd de Courcelles
563 02 50

NOISY-LE-SEC
G.A.P. PARIS-EST
122, rue P. Vaillant-Couturier
843 93 39

ASNIERES
INTER GARAGE SAFRE
43/45, Av. D'Argenteuil
793 34 68

SAINT-CLOUD
ETS THEPENIER S.A.
27-28, quai Carnot
602 05 68

OZOIR-LA-FERRIERE
AUTOMOBILES S.A.
105, Av. du Gal.-de-Gaulle
028 20 41

BOULOGNE-BILLANCOURT
S.A. GARAGE DU CENTRE
247 bis, bd Jean-Jaurès
621 21 85

MONTLHERY
STE D'EXPLOITATION DU STAND 14
54, route Nationale
(6) 449 09 33

DAMMARIE-LES-LYS - MELUN
EUROPE GARAGE
quai Voltaire
439 04 18

MANTES-LA-VILLE
STE NOUV. MANTES SPORT-SERVICE
52, bd Roger-Salengro
477 17 21

FONTAINEBLEAU
ILE-DE-FRANCE AUTOMOBILE
86, rue de France
(6) 422 31 59

SAINT-MAUR
GARAGE MARIA S.A.R.L.
39, rue de la Varenne
883 76 09

CHARENTON
GARAGE DE TOUL
4/6, rue de l'Abreuvoir
368 04 27

NANTERRE
GARAGE DU LEVANT
1, bd du Levant
721 56 14

SANNOIS
GARAGE BUSSON
29, avenue Kennedy
981 43 27

RAMBOUILLET
GARAGE CENTRAL
15, rue Georges-Clemenceau
483 01 87

ORSAY
CENTRAL GARAGE
23, rue Charles-de-Gaulle
928 58 18

MEAUX-VILLENOY
ETS G. TROUBLE
21, rue Sadi-Carnot
430 09 39

BEZONS
GARAGE A.B.C.
20, rue de Montesson
980 02 14

PORT-MARLY
GARAGE DU GOLF
27 bis, route de Saint-Germain
958 44 42

NEUILLY
GRAND GARAGE DE NEUILLY
23, rue Madeleine-Michelis
637 14 50

SAINT-OUEN-L'AUMOME
SOCIETE VIGNEUX & FILS
44, rue du Général-Leclerc
454 01 14

ORGEVAL
GARAGE PERFORMANCE PLUS
Route Nationale 13
975 95 84

PARAY-VIEILLE-POSTE
STE DES GARAGES BELLANGER
37, route de Fontainebleau
938 50 72

VILLENEUVE-ST-GEORGES
S.A. SAS
2, av. de Melun
382 35 62

Masius

Le Monde

régions

Ile-de-France

LES CONSÉQUENCES DE LA LOI DE DÉCENTRALISATION

Les chambres de commerce veulent conserver la gestion des équipements publics

Seule région dans ce cas, l'Ile-de-France dispose de deux chambres régionales de commerce et d'industrie. La Chambre de Paris, compétente pour Paris-Ville et les trois départements de la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine), a, en effet, un statut de chambre régionale. La chambre régionale de commerce et d'industrie d'Ile-de-France, dont le siège est à Versailles, ne regroupe donc que les chambres locales de Versailles, de Meaux, de Melun et de Corbeil.

Si Versailles paraît parfois écrasée par la puissance de Paris, les élus consulaires de la grande couronne veulent quand même faire entendre leurs voix. Ainsi, ils ont invité à une de leur dernière réunion M. Michel Giraud, sénateur R.P.R., président du conseil régional d'Ile-de-France, pour débattre de l'avenir de la région, dans le cadre de la mise en place de la loi sur la décentralisation.

« Bonne dans son principe »

M. Robert Delorozoy, président de la chambre régionale et par ailleurs président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, a fait remarquer que « *la décentralisation répondrait aux souhaits d'une large majorité de chefs d'entreprise* ». Il a donc jugé « *bonne dans son principe* » la nouvelle loi, mais a regretté que « *son application comporte encore des incertitudes trop nombreuses* » : concurrences « *stériles* » entre collectivités locales ; possibilités d' « *excès* » dans l'intervention économique ; risque de « *démagogie et de clientélisme local* ». M. Delorozoy a souligné avec force que « *les collectivités locales ne doivent pas prendre des initiatives déjà assumées par d'autres organismes* », précisant : « *les chambres de commerce et d'industrie entendent continuer à gérer les équipements et services d'intérêt public qui leur ont été confiés* ».

Sur le plan purement régional, le président de la chambre d'Ile-de-France a insisté sur « *la nécessité de poursuivre, malgré la crise, la compensation des déséquilibres à l'intérieur de la région* », expliquant « *la grande couronne s'est beaucoup développée au cours des dernières années, mais la population a progressé plus vite que les emplois* ». Constatant que, « *en région parisienne, le laisser-faire aurait pour conséquence d'aggraver les conditions de vie pour une grande partie de la population* », il a demandé que soit continuée la création d'infrastrutures de communication, en qualifiant d' « *urgente* » la réalisation de l'A 86, mais aussi recherché « *une meilleure localisation des activités* », insistant sur le manque de « *tertiaire* » dans les trois départements de la grande banlieue.

TÉLEX PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TELEX / PARIS ☎ 345.21.62

QUESTIONS-RÉPONSES

Pauvres piétons !

M. Roger Lapeyre, ancien militant et responsable syndical est aussi, depuis 1959, président de l'Association nationale les droits du piéton. Il a répondu aux questions que nous lui avons posées sur quelques sujets d'actualité.

« On vient d'autoriser à nouveau les automobilistes à emprunter la rue Saint-André-des-Arts dans le 6e arrondissement de Paris. Est-ce, pour vous, le début de la fin des voies piétonnes ?

– Quatre cents mètres rue Saint-André-des-Arts et dans le quartier Saint-Séverin soulèvent l'ire des riverains... et médias. Haro sur les voies piétonnes ! Une revue hebdomadaire n'a pas hésité à titrer « Maudites voies piétonnes ».

» La hargne des riverains subissant la carence de la préfecture de police transformant ce quartier en Luna-Park est compréhensible ! ; est-ce une raison pour jeter l'anathème sur l'ensemble des voies piétonnes, appréciées dans la France entière, alors qu'il s'agit d'une mauvaise application n'ayant rien à voir avec une vraie politique de voies piétonnes.

» Le chancre « voie piétonne » Saint-André-des-Arts - Saint-Séverin, symbolé d'un parisianisme dégradant, supprimé, n'empêchera plus le développement désiré des voies piétonnes en province par une propagande déplacée ; place donc à nouveau aux carcasses de voitures polluantes, bruyantes et klaxonnantes dans cette rue et ce quartier.

– Le nouveau ministre des transports a supprimé l'obligation de rouler, en ville, codes allumés. Mais quelle polémique sur cette affaire!... Votre sentiment ?

– C'est une histoire rocambolesque. « *Obligation des codes en ville la nuit* », décide le gouvernement en 1979. Mais il n'y a pas de véritables codes : plus de 70 % des véhicules ont des projecteurs mal réglés ou manipulés. Le bon sens – et M. Michel Jobert l'a justement fait remarquer en son temps – aurait été d'abord de régler les projecteurs. Que se passa-t-il ? Une campagne démentielle conditionna l'opinion publique. Etudes : aucune. Deux ans après, décision gouvernementale : chaque conducteur fera ce qu'il voudra !

» Réglage des projecteurs ? Faribole. Est, de plus, ignoré le danger des feux de croisement mal réglés sur la route. Qui peut expliquer la décision du gouvernement contraire à tous les principes de la sécurité exigeant l'uniformité ? Aux plus ou moins bien voyants, avec lunettes ou sans, myopes, presbytes, bigleux, médicamenteux, de décider si telle voie est convenablement éclairée ou pas !

» Le plus cocasse – ou triste, – c'est que la France se défile alors qu'elle a signé la recommandation d'appliquer les codes en ville la nuit, le 1er janvier 1982. Pour le reniement de la signature de la France, quelle explication donnera le ministre d'Etat, ministre des transports, à la Conférence européenne des ministres des transports ?

» Tout cela devient farce quand il est constaté, huit semaines après l'annonce officielle de la suppression de l'obligation – obligation qui n'a jamais été suivie de quelque sanction, – que 65 % d'automobilistes circulent avec les feux de croisement.

» En bref, beaucoup de bruit, d'encre et de papier pour rien...mais les projecteurs resteront mal réglés : avec un double coup porté à la sécurité par le rejet de l'uniformité dans les feux.

– Un de vos grands combats c'est la lutte pour l'amélioration de la sécurité routière. Vous ne décolérez pas devant « l'hécatombe » routière. Pourquoi ?

– Pendant trois mois, au début du septennat, médias, gouvernement, Parlement, opinion politique, ont été mobilisés pour régler immédiatement le sort de cinq criminels condamnés à mort. Chaque jour, dans l'indifférence générale, sur nos routes, on relève trente-cinq tués et mille blessés, dont deux cents resteront handicapés toute leur vie. Que la guillotine soit une chose répugnante, c'est certain, mais, parmi les victimes du Moloch automobile, 80 % sont innocentes.

» Cinq cas de méningite relevés en deux semaines... et un enfant mortellement mordu par des chiens ont mobilisé les médias et, dans le premier cas, bouleversé et paniqué les familles. Mais chaque jour, dans l'indifférence générale, on relève sur nos routes deux enfants tués et cent blessés.

» A Villeurbanne, la Fédération des conseils des parents d'élèves demande à l'Organisation nationale de sécurité routière (O.N.S.E.R.) d'animer un débat sur le thème : « L'enfant dans la circulation routière ». On attendait cent cinquante parents, il en vint quatre : réunion annulée.

» Indifférence, inertie, apathie, n'entraînent-elle pas gouvernement et Parlement à traiter les accidents de la route comme une affaire ordinaire, alors qu'il s'agit de lutter contre un véritable fléau ? ».

Faits et projets

LES LIBÉRISTES DE SÉDERON POURRONT REPRENDRE L'AIR

M. Charles Hernu, ministre de la défense nationale, vient d'autoriser « *sous certaines conditions* » l'un des plus importants clubs de vol libre de France installé à Séderon, dans le sud de la Drôme, non loin du plateau d'Albion, où sont entreposés les missiles de la force stratégique, à continuer ses activités.

Toutes les compétitions organisées par ce club de libéristes avaient été interdites en décembre dernier par M. Hernu qui avait expliqué que « *la proximité des zones de lancement protégées par des clôtures électriques et le trafic des hélicoptères présentaient des risques pour les planeurs légers* ».

Dans une lettre adressée au député socialiste de la Drôme, M. Henri Michel, le ministre de la défense, affirme aujourd'hui qu' « *il est prêt, sous certaines conditions, à accepter les inconvénients de cette activité* ».

M. Hernu demande donc « *au préfet de la Drôme de préparer la convention qui définira de façon précise les conditions dans lesquelles le vol libre pourra être pratiqué à Séderon* ».

STRASBOURG ET LE T.G.V. EUROPÉEN

Au cours de sa séance du 9 mars, le Parlement européen a adopté une résolution sur l' « *avenir du réseau ferroviaire de la C.E.E.* » dans laquelle il demande « *la mise en œuvre d'une étude sur les perspectives de lignes européennes de trains à grande vitesse* ».

Le Parlement considère par ailleurs que la Communauté devra, lors de l'octroi d'une aide financière en faveur des infrastructures de transports, « *accorder la priorité au secteur des chemins de fer, moyen de locomotion faible consommateur d'énergie* ».



Le Monde

économie

ÉTRANGER

Graves tensions sociales en Belgique, où les travailleurs de la sidérurgie organisent une marche sur Bruxelles

De notre envoyé spécial

Mardi 16 mars, les trente-cinq mille travailleurs de la sidérurgie wallonne en grève depuis trois semaines organisent une marche sur Bruxelles. Ils veulent que le gouvernement fasse savoir comment seront restructurés les bassins de Liège et de Charleroi. Ces travailleurs luttent pour leur emploi menacé par la réduction des capacités européennes de production d'acier (imposée par la crise mondiale et la concurrence extérieure).

Cette manifestation survient dans un climat de conflits et de tensions que la Belgique n'a pas connu depuis longtemps. Au point qu'on peut se demander si la coalition conservatrice au pouvoir depuis quelques semaines (chrétiens-sociaux et libéraux) aura les moyens de faire face.

Liège. — Seraing, vendredi 8 h. 30. Cinq cents à six cents membres de piquets de grève volants sortent des bâtiments de l'O.M. (siège de l'entreprise Ougrée-Marihaye) où ils se réunissent chaque matin depuis le début de la grève pour décider des actions du jour. Les visages sont tendus, l'ambiance nerveuse. Les militants de la F.G.T.B. (Fédération générale des travailleurs belges), le syndicat socialiste, très largement majoritaire à Liège, portant le foulard jaune frappé du coq wallon en rouge, grimpent dans des cars. « On va à Charleroi. » Ainsi en a-t-il été décidé, dans la confusion, lors de l'assemblée générale qui vient de se terminer.

Charleroi, c'est l'autre bassin, à une heure de route, le second pilier de Cockerill Sambre, le groupe industriel qui, depuis la fusion de 1981, réunit l'ensemble de la sidérurgie wallonne. Les ouvriers de Charleroi sont eux aussi en grève depuis bientôt trois semaines, mais moins menacés par le programme de restructuration des pouvoirs publics. On les soupçonne — surtout ceux de la C.S.C., le syndicat chrétien — de vouloir reprendre le travail. Dans ces conditions, cette rencontre Charleroi-Liège ne risque-t-elle pas de mal tourner ? Les dirigeants syndicaux qui le redoutent sont contre ce déplacement. « *Je n'aime pas ça, on va diviser les deux bassins* », dit M. Godfroid, le président de la F.G.T.B. de Cockerill. Les dirigeants se concertent et finalement décident de donner le contre-ordre. « *Charleroi nous a demandé de ne pas monter.* » Donc, changement de direction. A la place on irait occuper la gare de Kinkempois, à quelques kilomètres d'ici, dans la banlieue de Liège.

Les syndicalistes sont vivement pressés par les dirigeants de monter dans les cars pour expliquer aux militants le changement de programme. « *Ça ne vire pas trop ?* », demande M. Godefroid, qui sait que ses gars sont de plus en plus impatients de se trouver au cœur du sujet, c'est-à-dire à Charleroi ou à Bruxelles.

Ce bref épisode illustre bien un conflit qui s'est développé à « plusieurs niveaux » : 1) Une base de plus en plus difficile à tenir face aux hésitations des pouvoirs publics ; 2) La rivalité fondée sur des raisons objectives entre le bassin de Liège et celui de Charleroi, l'un et l'autre voulant éviter d'avoir à supporter le poids principal de la réduction de la capacité de production exigée par les pouvoirs publics ; 3) Une certaine méfiance en dépit du « front commun » entre la F.G.T.B. socialiste et la C.S.C. chrétienne, supposée plus modérée.

« *C'est un baril de poudre. Les gens sont comme fous. Il y a trois mois qu'ils attendent. Ils sont très déterminés* », nous indiquait il y a une semaine, au siège de la C.S.C. liégeoise, Louis Smal, le secrétaire principal des métallos du syndicat chrétien. Il a ajouté : « *S'il n'y a pas de réunion de clarification cette semaine avec l'ensemble des autorités (le gouvernement et la Communauté), les travailleurs vont demander une action sur Bruxelles. Il est à craindre alors qu'il y ait du grabuge.* »

L'impression d'être manipulé

En accompagnant vendredi matin à Liège, le long de la Meuse, les manifestants qui, après avoir jeté des pétards dans la gare de Kinkempois, sont allés pendant une demi-heure occuper la gare centrale de Guillemins, M. Godfroid se montrait plutôt préoccupé. « *Tout cela peut tourner très vite au vinaigre. Je ne pourrai pas indéfiniment demander aux militants de se limiter à des actions de diversion.* »

Des quelque cinq cents ouvriers détournés de Charleroi qui étaient là dans la rue, il ressortait une impression de tension. Curieuse ambiance : chaleureuse, blagueuse, mais où l'on comprenait que tout pourrait basculer très vite vers l'affrontement. La raison de cet énervement : la crainte pour l'avenir, mais peut-être davantage l'impression d'être baladé, manipulé par les hommes politiques, par un gouvernement qui, sous des prétextes divers (pendant longtemps celui de devoir attendre l'avis de la Commission européenne), reporte les décisions, modifie sans cesse sa position, se dérobe aux explications nettes avec les syndicats.

M. Eyskens, le ministre de l'économie voué aux gémonies par les travailleurs, a probablement eu tort de ne pas être présent comme il était prévu lorsque M. Davignon, le vice-président de la Commission chargé de la politique industrielle, a annoncé aux représentants des syndicats voici quinze jours que son institution chargée de veiller à ce que la « retraite » de la sidérurgie communautaire (imposée par la crise et par une concurrence extérieure accrue) s'effectue en bon ordre, ne pouvait accepter en l'état, le plan de restructuration préparé par le gouvernement ; que sur un total d'investissement projeté de 27 milliards de francs belges, elle n'était prête à donner son feu vert que pour 21 milliards (1). Les syndicats, soucieux de savoir à quoi s'en tenir, auraient voulu connaître la réaction immédiate de M. Eyskens à cette prise de position de la Commission. Mais celui-ci a préféré se donner le temps de la réflexion, de la négociation.

Autre élément de malaise : l'Etat diffère indéfiniment la nomination du P.-D. G. de Cockerill Sambre. Des noms sont cités, tel celui de M. de Carpentris, un Français qui vient de Saint-Gobain, mais aucune désignation n'est annoncée. Actuellement, l'Etat, majoritaire, est représenté au comité de direction de Cockerill Sambre par ses administrateurs publics qui aux yeux de travailleurs sont trop politisés, trop peu techniques pour jouer leur rôle sans partialité. Seul, un P.-D. G. indépendant des partis et des régions aurait du poids pour indiquer comment il convient, dans l'intérêt de la sidérurgie et des travailleurs, de remodeler l'outil de production, pour arbitrer entre les deux bassins.

Les discussions traînent depuis des années et s'articulent autour de deux questions : faut-il trois ou quatre aciéries à l'ensemble Cockerill Sambre ? Si on se limite à trois, quel bassin, Liège ou Charleroi, devra supporter à terme la fermeture d'une aciérie ? Depuis 1978, les schémas industriels mis au point par les gouvernements ou des consultants extérieurs appelés à la rescousse se sont succédés. Tantôt plutôt favorables à Liège tantôt à Charleroi. Le plan gouvernemental sur lequel le commissaire Davignon s'est prononcé le 3 mars prévoyait le maintien de quatre aciéries avec en aval de chacune une coulée continue (2).

Mais avec un partage des tâches nettement plus avantageux pour Charleroi que dans le plan précédent. La déception des Liégeois a été vive. Louis Smal de la C.S.C. comme ses amis de la F.G.T.B. dénonce « *les manipulations d'Albert Frère* », un industriel, ancien P.-D. G. d'Hainaut Sambre (la partie de Cockerill Sambre, située dans la région de Charleroi) dont les intérêts demeurent à Charleroi.

Le caractère déséquilibré du plan gouvernemental a été relevé par la commission, qui a refusé d'avaliser le projet d'installer une coulée continue en aval de l'aciérie de Seraing dans le bassin liégeois. Un tel investissement (6,5 milliards de francs belges) mettrait en péril la rentabilité de Cockerill Sambre, affirme la commission pour expliquer sa position. Les Liégeois savent que l'abandon de cette coulée continue signifie à terme rapproché la fermeture de l'aciérie de Seraing et d'autres installations qui y sont liées. Conséquence : un chômage accru. Or, la sidérurgie wallone a perdu quatorze mille emplois depuis 1974 et le plan prévoit quatre mille licenciements supplémentaires. Est-il vraiment nécessaire de réduire encore l'outil de production comme la prise de position de la commission le laisse entendre ? La déconvenue des Liégeois est d'autant plus grande que le gouvernement, en tout cas le ministre de l'économie, a manifesté très vite un large accord avec le diagnostic de l'institution bruxelloise. Les arrières-pensées sont alors vite exprimées. Elles sont politiques. « *C'est Seraing, le bastion socialiste de Liège la rouge, qui est visé* », proclame Louis Smal.

Mardi passé, nouveau coup de théâtre provoqué par M. Jean Gol, vice-premier ministre libéral, un Liégeois, qui réclame un rééquilibrage du programme gouvernemental au profit de sa province. Au tour des « *Carolos* » — les gens de Charleroi — d'être en colère. M. François Camarata, le secrétaire principal de la C.S.C. de Charleroi (40 % des syndiqués à Charleroi) est convaincu que, sauf à prendre le risque de faillites en chaîne, la production d'acier doit baisser, qu'il faut que la Wallonie se contente de trois aciéries. Le plan du gouvernement favorable à Charleroi ? « *C'est dans la nature des choses,* réplique M. Camarata. *Tandis que Liège et ses syndicats menaient une politique de revenus, Charleroi a mis l'accent, tout au long des précédentes années, sur la modernisation de l'outil de production, sur son adaptation à la bataille de la qualité.* »

M. Camarata, dont l'analyse rejoint celle du gouvernement et de la Commission n'est, on s'en doute, guère populaire à Liège. A la F.G.T.B. liégeoise on m'explique qu'il fait délibérément le jeu d'Albert Frère. Il admet lui-même : « *Je ne suis pas au hit-parade, il faut trouver un bouc émissaire, alors je suis présenté comme un diviseur.* »

Division des travailleurs des deux bassins ; division à Charleroi du front uni syndical. Celle-ci pour le moins a été évitée grâce au « coup » de M. Gol. Mardi, le torchon brûlait à Charleroi entre la F.G.T.B. et la C.S.C. Cette dernière voulait organiser un référendum sur la reprise du travail (point d'aboutissement de la division entre les deux bassins). La F.G.T.B., d'abord partisan de l'initiative, s'y est ensuite opposée après consultation des dirigeants du parti socialiste belge et de la F.G.T.B. liégeoise. Mercredi, le coup de M. Gol demandant l'aménagement du plan gouvernemental au profit de Liège et au détriment de Charleroi a rendu caduques les tensions de la veille, de même que l'idée de retourner à l'usine. Charleroi a continué la grève au coude à coude avec Liège, bien que les arrière-pensées ne soient pas les mêmes. F.G.T.B. et C.S.C. sont à nouveau mobilisées ensemble pour défendre les intérêts de leurs bassins.

Au-delà des démonstrations de rue comme la marche sur Bruxelles qui, du fait de la tension, deviennent forcément dangereuses, quelles sont les perspectives ? Est-il possible de mettre sur pied un schéma qui apaise l'inquiétude dans les deux bassins sans mettre en péril la rentabilité de l'entreprise ? Rien jusqu'à présent n'est venu l'indiquer. Du coup, certains, capitalistes et syndicalistes, parlent à Charleroi d'une « défusion » de Cockerill Sambre, chacun prenant son destin en main, comme seul moyen d'échapper à la catastrophe. Mais n'est-ce pas oublier un peu vite que le groupe appartient pour l'essentiel à l'Etat ? A Liège, faute de mieux, on penserait plutôt à renverser le gouvernement. « *Une fuite en avant politique vers un fédéralisme* », dont François Gilon, un dirigeant de la F.G.T.B. de Liège assure qu'il fera vivre la Wallonie.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 100 F belges = 13,8 F français.
(2) La coulée continue est un équipement qui valorise l'aciérie en limitant manipulations et pertes entre la production d'acier et le laminoir.

AFFAIRES

Filiale internationale de Publicis

INTERMARCO-FARNER OUVRE UNE AGENCE DE PUBLICITÉ A MEXICO

Intermarco-Farner ouvre une agence de publicité à Mexico. Filiale internationale de Publicis, Intermarco-Farner entend ainsi prendre pied en Amérique latine, ce qui portera à quinze, outre la France, les pays où la première agence française est installée. Le réseau Intermarco-Farner a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs, si on y inclu une dizaine de sociétés spécialisées (édition, affichage, achat d'espace, etc.). A l'origine, Publicis, désirant se donner les possibilités d'un développement à l'étranger, acheta, en 1972, le réseau Intermarco, qui regroupait les agences intégrées internationales de Philips, puis, en 1973, le réseau suisse Farner, lié à Nestlé.

Le réseau, dont les points forts se situent en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Suisse et aux Pays-Bas, gère souvent, bien sûr, les budgets publicitaires de Publicis en France.

C'est ainsi que Renault (dans dix pays), Philips et Henkel (dans sept pays), Nestlé (dans six pays) représentent 40 % du chiffre d'affaires global.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,0725	6,0745	— 60	— 20	— 85	— 45	— 140	— 10
$ can.	4,9934	4,9963	— 95	— 48	— 145	— 93	— 344	— 200
Yen (100)	2,5397	2,5416	+ 150	+ 179	+ 319	+ 353	+ 995	+ 1074
D.M.	2,5642	2,5661	+ 92	+ 116	+ 189	+ 217	+ 633	+ 712
Florin	2,3401	2,3418	+ 90	+ 113	+ 191	+ 217	+ 594	+ 685
F.B. (100)	13,8610	13,8703	— 144	+ 56	— 224	+ 31	+ 263	+ 252
F.S.	3,2469	3,2487	+ 226	+ 262	+ 424	+ 465	+ 1184	+ 1306
L. (1 000)	4,7638	4,7468	— 396	— 303	— 681	— 582	— 1606	— 1420
£	10,9700	10,9756	+ 23	+ 129	+ 117	+ 242	+ 666	+ 979

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 3/8	9 3/4	9 1/4	9 5/8
$ E.-U.	14 5/8	15	14 5/8	15	14 5/8	15	14 5/8	15
Florin	9 1/8	9 7/8	8 7/8	9 5/8	8 7/8	9 5/8	8 7/8	9 5/8
F.B. (100)	12 1/4	13 3/4	13 3/4	15 1/4	14	15 1/4	14 3/16	15 3/16
F.S.	3 1/8	3 7/8	5 11/16	6 1/16	5 15/16	6 5/16	6 9/16	7 1/16
L. (1 000)	20 3/4	25 1/4	21 3/8	22 13/16	21 7/16	22 5/8	20 5/8	21 1/8
£	13 3/8	14 1/8	13 5/16	13 15/16	13 3/16	13 13/16	13	13 5/8
F. français	14 1/4	15 1/4	15	16	15 1/12	16 1/2	16 7/8	17 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

LES NÉGOCIANTS EN BESTIAUX FONT LA GRÈVE DES EXPORTATIONS VERS L'ITALIE

La Fédération des commerçants en bestiaux a décidé de bloquer les exportations françaises de bétail vivant en direction de l'Italie, à partir de ce lundi 15 mars. Il ne s'agit pas d'un rebondissement dans la querelle sur le vin, mais d'une affaire franco-française : jeudi 11 mars, quatre de ces négociants ont été incarcérés à Bonneville (Haute-Savoie), pour faux et usages de faux. Les certificats vétérinaires qui accompagnaient les animaux destinés à l'exportation n'étaient pas conformes à la législation européenne. C'est pour protester contre cette mesure judiciaire, que la Fédération des commerçants a décidé de faire la grève des exportations vers l'Italie. Le pays n'est pas en cause, mais c'est celui qui absorbe la presque totalité des ventes française de bétail sur pied.

Les négociants ne nient pas l'infraction dont on accuse leurs collègue, mais ils ne comprennent pas la réaction de la justice, car, disent-ils, cette situation — l'absence de documents à fournir par les éleveurs — n'est pas nouvelle.

Le ministère de l'agriculture organisera rapidement une « table ronde » sur ce sujet, avec la direction des services vétérinaires, les négociants et les organisations d'éleveurs. En outre, contact a été pris avec le ministère de la justice pour « *mieux expliquer les faits* ».

La législation européenne exige des certificats de vaccination, qui souvent n'existent pas du fait de l'inorganisation de l'élevage. Aussi les négociants, pour ne pas faire obstacle au commerce, avaient-ils intérêt à s'arranger avec la législation. La loi sur les offices, qui doit favoriser la transparence des marchés et rendre obligatoire l'identification des animaux devrait, quand elle sera votée, contribuer à résoudre ce problème.

● *Le Salon international de l'agriculture, qui a fermé ses portes dimanche 14 mars, a connu moins de succès qu'en 1981,* avec 920 000 visiteurs, au lieu de un million trois mille. Cette baisse s'explique en partie par les difficultés des agriculteurs. La faiblesse de la fréquentation du dimanche 14 mars peut être liée aux élections cantonales.

SOCIAL

Grève d'avertissement à la Solmer pour la cinquième équipe

Le travail a été perturbé durant vingt-quatre heures, dimanche 14 mars, à l'usine Solmer de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), filiale de la société nationalisée Usinor-Sacilor, par une grève lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. parmi les ouvriers postés, au nombre de trois mille sur six mille salariés. Ces ouvriers réclament la mise en place d'une cinquième équipe, qui permettrait de ramener l'horaire à 33 heures 36 par semaine et d'embaucher mille personnes, avant la fin de l'année. La direction rappelle que l'ordonnance sur le temps de travail ne prévoit la généralisation de la cinquième équipe que pour la fin de l'année 1983. Pour les syndicats, cette grève est un « *coup de semonce au patronat* ».

Dans les douanes, alors que la situation était redevenue normale à Orly et à Roissy-en-France, les soixante douaniers de l'aéroport de Marseille-Marignane ont commencé, samedi matin, une grève « sur le tas », en se dispensant de tout contrôle et en occupant les locaux. Ils réclament un horaire hebdomadaire de 37 heures, la bonification d'un an tous les cinq ans pour les droits à la retraite, la double compensation des heures de nuit, des dimanches et des jours fériés, ainsi que la prime d'aéroport en vigueur à Roissy et à Orly.

D'autre part, le conflit de l'aciérie Sambre-et-Meuse de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), fermée depuis plus de trois semaines à la suite d'une grève, a connu un durcissement ces jours derniers après l'expulsion des ouvriers qui occupaient l'entreprise. Plusieurs centaines de ces derniers ont défilé vendredi devant les grilles de l'usine. En raison d'une diminution des commandes, les horaires étaient passés de 40 heures à 31 heures 30, provoquant l'arrêt de travail d'environ trois cents des six cent quatre-vingt-dix salariés de l'entreprise.

ÉNERGIE

LA POLITIQUE DES CHARBONNAGES DE FRANCE

« Il faut penser les problèmes avec les syndicats »

nous déclare M. Georges Valbon

« *Aux Charbonnages, le bureau est triste* » affirme M. Georges Valbon, qui préfère visiblement recevoir à Bobigny — « *sa* » ville — dans le vaste bureau de président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, un poste qu'il abandonnera — bien qu'il vienne d'être réélu — pour se consacrer à sa nouvelle présidence aux Charbonnages de France.

Du charbon, M. Valbon, qui est membre du Comité central du parti communiste, ne veut pas parler trop en détail : « *Je ne viens pas aux Charbonnages avec une politique toute faite qui aurait été arrêtée ailleurs et que j'aurais à faire appliquer* », dit-il, et il ajoute : « *Il faut que les choix se fassent dans le cadre d'une procédure qui permette à tous les intéressés d'intervenir, d'abord tous ceux qui font vivre cette grande entreprise, les ouvriers, les techniciens, les ingénieurs, les chercheurs, mais aussi les élus, les responsables des régions, particulièrement concernés par nos activités minières, chimiques ou autres.* »

Cette volonté d'associer les syndicats aux choix de l'entreprise tient à cœur de cet ancien militant C.G.T. : « *Il faut penser les problèmes avec les organisations syndicales, pas seulement au niveau national ; cela doit être pensé, réfléchi, je dirais presque décidé au niveau des fosses.* »

M. Valbon, qui rend hommage à la grande majorité du personnel qui a « *su préserver une part importante de l'outil de travail, malgré la pression intense exercée à son égard* », ne se cache pas que le renouveau du charbon « *ce sera difficile, cela prendra du temps* ».

Il faudra d'abord procéder à une recherche des richesses nationales. Des commissions de travail seront mises en place « *au niveau des bassins pour poursuivre les recherches* » et les organisations syndicales pourront se faire assister « *d'experts de quelques pays que ce soit* ».

Il faudra aussi moderniser le statut, se préoccuper de sécurité, de santé, de conditions de travail. « *C'est un des moyens d'obtenir des rendements supérieurs* », affirme M. Valbon. Mais il n'aime guère qu'on lui rappelle que les Charbonnages coûtent déjà à l'Etat plus de cinq milliards de francs dont plus de deux milliards de subvention d'exploitation, bref qu'on lui parle de la difficile compétitivité du charbon national. « *Vous pensez comme avant le 10 mai* », dit-il, et il ajoute : « *Faut-il fonder des choix aussi importants pour la nation et les régions sur la comparaison brute d'un prix de revient avec un prix international simplement converti de dollars en francs ? Il s'agit d'en finir avec l'analyse sommaire qui prévalait et qui servait en définitive des objectifs de démantèlement du potentiel national.* »

Va-t-on rouvrir le gisement de Ladrecht dont les dirigeants d'avant le 10 mai estimaient qu'il ne serait jamais rentable ? « *Je souhaite que l'étude qui est en cours aboutisse à la réouverture de Ladrecht* », dit le président des Charbonnages, sans cacher le caractère symbolique de cette mine (1).

L'engagement de compétitivité ne sera cependant pas absent du contrat de plan que l'entreprise négociera avec les pouvoirs publics dans le mois à venir.

Membre du comité central du P.C., il est, apparemment, moins hostile que ses pairs à une prise de participation dans des mines à l'étranger (de fait principalement aux Etats-Unis).

Lorsque on émet devant M. Valbon quelques interrogations sur la volonté réelle des pouvoirs publics de relancer le charbon ; lorsque on lui demande s'il n'a pas été mis là pour montrer que les objectifs du P.C. en matière de houille sont excessifs, voire pour calmer les syndicats, il répond avec un grand sourire : « *Vous les croyez aussi cyniques ?* » Et il conclut : « *Si l'on compte sur moi pour tempérer les syndicats, on se trompe.* »

BRUNO DETHOMAS.

(1) Les mineurs des Cévennes ont fait la grève pendant plus d'un an pour la réouverture de ce puits.

(Publicité)

FORMATION SUPÉRIEURE A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE EN GESTION

CESA

(HEC - ISA - CFC)

PROGRAMME DOCTORAL DE GESTION

Le PROGRAMME DOCTORAL DE GESTION est l'un des programmes créés dans le cadre du Centre d'Enseignement Supérieur des Affaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, qui regroupe l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (H. E. C.), l'Institut Supérieur des Affaires (I. S. A.) et le Centre de Formation Continue (C. F. C.)

LE PROGRAMME DOCTORAL, offert par le CESA et soutenu par la F.N.E.G.E. (Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises), a pour objet de former des enseignants, des chercheurs et des consultants dans le domaine de la gestion.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROGRAMME :
— nombre limité d'étudiants (huit au maximum pour l'année 1982-1983) ;
— intégration étroite de chaque étudiant aux activités d'un département d'enseignement et de recherche du CESA ;
— curriculum individualisé adapté à chaque étudiant en fonction de sa formation préalable et de ses champs d'intérêts ;
— accent particulier mis sur la formation pédagogique et la pratique de la recherche et de l'intervention en entreprise ;
— durée des études : de 2 à 3 ans.

CONDITIONS FINANCIERES : les doctorants du CESA peuvent bénéficier de bourses leur permettant de consacrer tout leur temps à leurs études.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : peuvent faire acte de candidature les diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur (ou diplôme équivalent) ayant de préférence déjà acquis quelques années d'expérience professionnelle dans l'enseignement ou en entreprise.

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 30 AVRIL 1982.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS et pour obtenir un dossier de candidature, s'adresser à : *PROGRAMME DOCTORAL DU CESA, 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 956-80-00 ou 81-33.*

SOCIAL

UNE ENQUÊTE DU CERC

Un salarié sur cinq gagnait moins de 2000 francs par mois en 1977

Qui sont les personnes déclarant de « *vrais* » bas salaires ? A la fin de l'année 1979, le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) s'était livré à une première évaluation à partir des déclarations annuelles de salaires de trois mille cent quatre-vingt-trois salariés ayant perçu en 1977, d'après la déclaration de l'employeur à l'administration fiscale, un salaire net inférieur de 2 000 F par mois (primes comprises).

Il ressortait de cette étude que la proportion de salariés à temps complet du secteur privé et semi-public ayant un salaire mensuel inférieur à 2 000 F en 1977 (ce qui correspond à 3 200 F en 1981) était de 25,6 %.

Cette proportion était surévaluée : dans une nouvelle étude publiée le lundi 5 mars, le CERC fait son autocritique et corrige les résultats de 1977 (1). L'ordre de grandeur des « *vrais* » titulaires de bas salaires en 1977 est de 19,3 % au lieu de 25,6 %. Cet ajustement de l'exclusion de plusieurs catégories de salariés « *pour lesquelles la valeur du salaire déclaré est particulièrement sujette à caution* » : des salariés ayant une part de leur rémunération perçue sous la forme de pourboire, des salariés conjoints ou enfants de leur employeur et vivant avec celui-ci.

Le CERC note que « *la plupart des exclusions (erreurs de période de paye, salaires déclarés par l'enquêté supérieurs à 2 200 F) correspondent à des salariés qui se situent en fait à un niveau de salaire supérieur à 200 F par mois* ». Une proportion de 3 % de l'échantillon initial concerne ainsi des travailleurs ayant été faussement indiqués comme travaillant à temps complet.

Le principal intérêt de cette étude corrective du CERC réside cependant dans la radiographie de cette population de bas salariés à laquelle elle se livre. Les caractéristiques démographiques de cette population apportent un certain nombre de confirmations. Ainsi plus d'un titulaire de bas salaire sur deux est une femme (55,5 %) alors que celles-ci représentent 32,4 % de l'ensemble des salariés.

Les jeunes de moins de dix-huit ans sont cinq fois plus nombreux parmi les salariés gagnant moins de 2 000 F par mois en 1977 que parmi l'ensemble des salariés : plus d'un bas salairié sur deux à moins de vingt-six ans. Il est aussi significatif de constater que 40 % des titulaires de bas salaires ne sont pas allés à l'école au-delà de quatorze ans, mais 40 % des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans ont poursuivi leurs études au-delà de seize ans, 44 % des bas salaires n'ont aucun diplôme d'études générales, 41 % n'ont que le certificat d'études primaires et 71 % n'ont aucun diplôme professionnel.

Le Sud-Ouest très défavorisé

Le CERC tente aussi de répondre à la question : dans quelle entreprise travaillent les bas salariés (étant entendu que le champ de l'enquête ne concerne que l'industrie, le commerce et les services) ? 58,9 % des bas salariés travaillent dans l'industrie (dont 16,3 % dans le bâtiment, les travaux publics et les matériaux de construction), 22,1 % dans le commerce et 19 % dans les services. Mais près d'une femme ayant un bas salaire sur deux travaille dans le commerce et les services alors que cette proportion est de trois sur dix chez les hommes. « *La proportion des bas salaires*, constate le CERC, *diminue assez rapidement en fonction de la taille de l'établissement.* » Les « *bas salariés* » représente 33 % du personnel des établissements de moins de cinq salariés, 29 % dans les établissements de moins de dix salariés, 18 % dans les établissements ayant entre cent et quatre cent quatre-vingt-dix-neuf salariés et seulement 8 % dans les établissements de cinq cents salariés et plus. Au regard de la répétition géographique, seulement 7 % des salariés de l'Ile-de-France (Paris inclus) appartiennent à la catégorie des bas salaires tandis que la proportion atteint 24 % dans le Nord, 25 % dans le Sud-Ouest.

Pas de grandes surprises non plus dans la répartition des bas salariés par catégorie socio-professionnelle : 66,5 % sont ouvriers (contre 52,2 % pour l'ensemble des salariés), dont 29,8 % d'O.S. et 12,2 % de manœuvres ; 26,1 % sont employés et 6,3 % appartiennent au personnel de service. Un titulaire de bas salaire sur dix travaille à la chaîne. D'autre part, moins de 40 % de ces salariés avaient en 1977 une durée hebdomadaire de travail supérieure à 40 heures contre près de 60 % pour l'ensemble des ouvriers français. Cependant, 7,2 % des bas salariés avaient une durée hebdomadaire supérieure à 48 heures...

En conclusion, le CERC recense quatre groupes de bas salariés en 1977 : les apprentis et les jeunes « *débutants* » de moins de dix-huit ans (10,6 % de l'ensemble des bas salaires) ; les salariés ayant un salaire compris entre 1 700 F et 2 000 F (53 %), groupe se distinguant par une formation un peu plus élevée que les autres ; les « *smicards* », c'est-à-dire ceux qui touchaient en 1977 entre 1 200 F et 1 700 F par mois (32 %), groupe composé pour moitié d'ouvriers spécialisés et de manœuvres, et, enfin, les adultes payés au-dessous du Smic (4,4 %). A propos de ce dernier groupe de « *sous-smicards* », le CERC note que le résultat est « *incertain* » en raison de la fréquence des avantages en nature dont ils bénéficient, de la proportion de salariés recevant des pourboires, et de leur mobilité qui est élevée.

M. N.

(1) Documents du CERC n° 59 (35 F). En vente à la Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07.

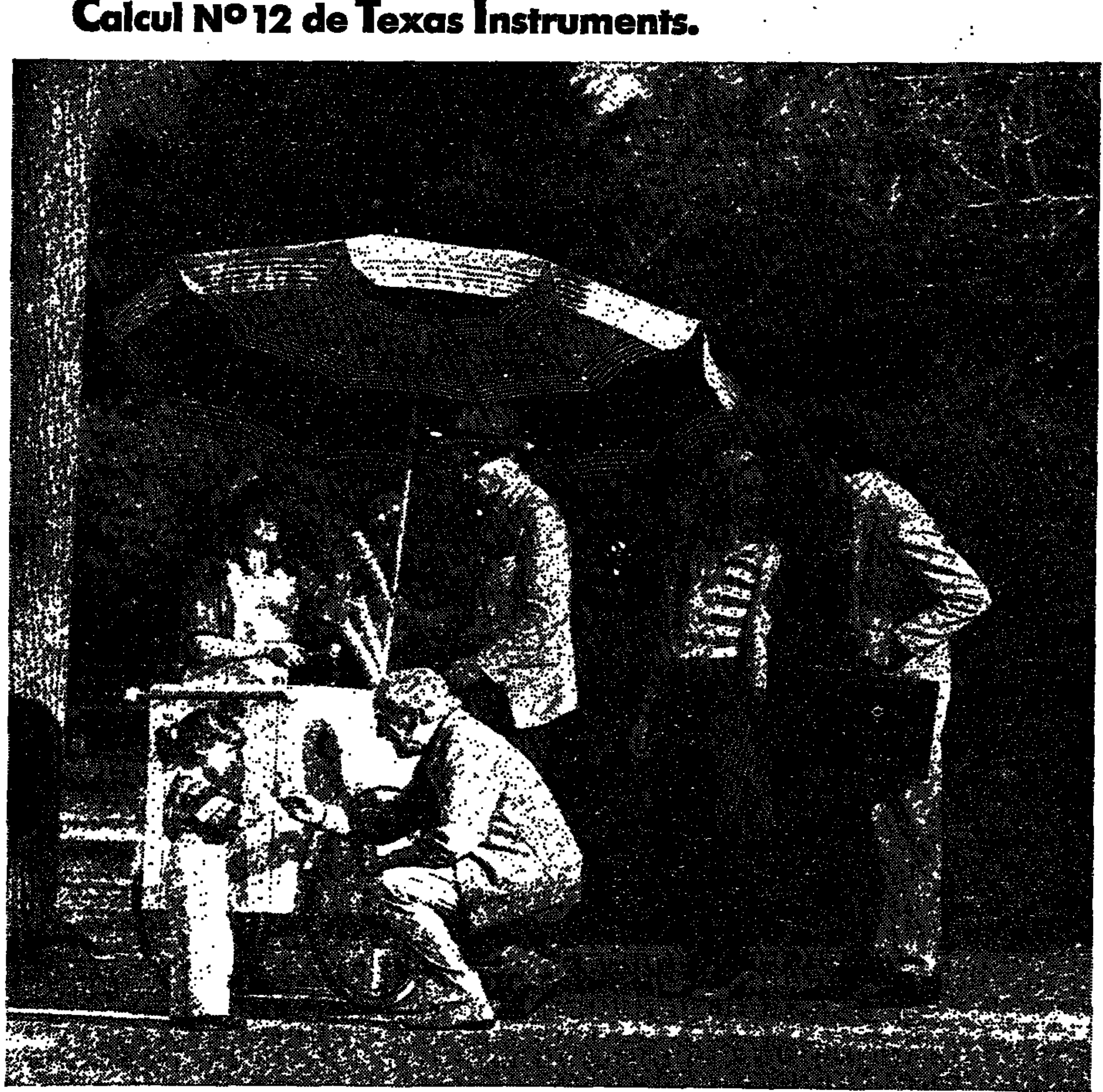
(Publicité)

LES LANGUES : UN ATOUT PROFESSIONNEL

Cadres, secrétaires, comptables, ingénieurs... vous pouvez améliorer votre qualification et assurer votre emploi. Préparez par correspondance un examen de langue apprécié des entreprises : examens des Chambres de Commerce, de Cambridge, BTS Traducteur Commercial.

Renseignements à Langues & Affaires, Service 2688, 35, rue Collange, 92303 Paris-Levallois. Tél. : 270-81-88. (Etab. Privé).

Calcul N° 12 de Texas Instruments.



Un travail pour la TI-55 II:

Combien de glaces seront vendues si la température extérieure à midi est de 28°?

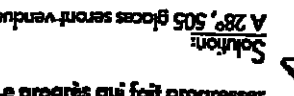
La vendeuse de glaces note chaque jour le nombre de glaces vendues et la température à midi. A 18° elle en vend 30, à 21°: 150, à 30°: 600 et à 35°: 850.

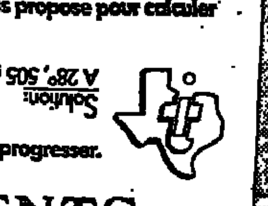
Pour la TI-55II, tous les calculs de régression linéaire sont simples. Quand la vendeuse introduit les données dans sa calculatrice, elle obtient un compte exact des ventes et peut ainsi les prévoir.

Avec ses 122 fonctions scientifiques et ses 8 mémoires, la TI-55 II est une calculatrice pour les professionnels. Puissante comme un ordinateur, elle peut stocker les formules complexes représentant jusqu'à 56 pas de programme tout en permettant des corrections en cours de programmation. Et même après l'arrêt de la TI-55II, vous pouvez rappeler les formules déjà programmées. Elle convertit automatiquement les unités de mesure anglo saxonnes en unités métriques et réciproquement. Elle possède les fonctions statistiques, les combinaisons et les permutations. Grâce à la touche «Intégration», les calculs d'intégrations numériques sont vite résolus.

Pour les mathématiciens, les scientifiques et les ingénieurs, c'est une calculatrice qui allie à l'esthétique une extrême puissance.

La TI-55II est un exemple de ce que Texas Instruments vous propose pour calculer avec efficacité.





Le progrès qui fait progresser.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JAEGER

LE GROUPE

Reprise d'activité au second semestre.

Après un premier semestre très déprimé, la reprise a été nette au second. Ainsi, le chiffre d'affaires du groupe, inférieur à fin juin à celui de l'année précédente, est légèrement supérieur sur l'ensemble de l'année.

Chiffre d'affaires consolidé de 1981 : 1 577 millions de francs.

LA SOCIÉTÉ

Le chiffre d'affaires 1981 est en légère progression, essentiellement en raison de la forte croissance de la branche aéronautique et électronique industrielle, compensant la baisse de facturation de la branche automobile.

Il s'élève à 979 millions de francs.

LES FILIALES

Les filiales françaises, non liées au secteur automobile, bénéficiant de marchés porteurs, ont connu une forte progression de leurs ventes.

Les filiales françaises liées au marché de l'automobile ont augmenté leur chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, grâce au développement des marchés de complément.

Les filiales à l'étranger, malgré la situation dépressive de l'automobile, ont maintenu leur chiffre d'affaires global grâce, notamment, au Mexique, qui a connu une situation favorable de croissance ; la contre-valeur en francs se trouve cependant affectée par l'évolution des parités monétaires.

Les filiales régulation, dans un marché déprimé, conséquence de la crise de l'investissement, ont accru leur pénétration, atteignant un chiffre d'affaires voisin de celui de l'année précédente.

PERSPECTIVES DU PREMIER SEMESTRE 1982

Les conditions rencontrées au deuxième semestre 1981 devraient se poursuivre au premier semestre 1982 et permettre à la société et au groupe de connaître une activité comparable.

Epargne Industrie

Placée sous le régime de la loi du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises, Epargne Industrie a été ouverte au public le 23 novembre 1978.

Au 31 décembre 1981, date de la clôture de l'exercice, l'actif net de la société était évalué à 703,53 millions de francs ; la valeur liquidative de chacune des 2 365 740 actions en circulation à cette date, ressortait à 297,38 F.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice et a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires la mise en distribution d'un dividende par action de 19,08 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 4,41 F, soit un total de 23,49 F (1).

La répartition de l'actif net en fin d'exercice était la suivante :

- Actions françaises ...... 49,27 %
- Obligations françaises .. 22,12 %
- Actions étrangères .... 6,74 %
- Liquidités et autres actifs .... 21,87 %

(1) Rappel dividende précédent : 13,66 F + 3,19 F = 16,85 F.

CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

L'aménagement des textes réglementaires relatifs à la Caisse centrale de Crédit coopératif, auquel vient de procéder le décret n° 82-232 du 27 février 1982, a pour objet d'actualiser et de moderniser des textes anciens régissant la Caisse centrale et dont certains dataient de 1938.

D'une part, s'agissant de l'aire de compétence de la Caisse centrale de Crédit coopératif, et de ses modalités de fonctionnement, la nouvelle rédaction codifie les textes en vigueur sans les modifier substantiellement. Elle l'habilite notamment à contribuer au financement de l'ensemble des organismes qui relèvent de l'économie sociale non agricole, et des opérations réalisées par des collectivités locales en relation avec l'économie sociale.

D'autre part, le nouveau texte modifie le mode de désignation du président et du directeur général de la Caisse centrale de Crédit coopératif qui étaient jusqu'à présent nommés par décret. Désormais, ils seront élus librement par le conseil d'administration, qui émane de divers mouvements coopératifs et sociaux, avec l'agrément a posteriori des pouvoirs publics.

SOGENAL

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Le bilan au 31 décembre 1981, qui clôture le centième exercice social de la Banque, a été arrêté à un total de F 31 367 348 554 contre F 26 278 821 096 pour l'exercice précédent.

La progression s'élève à 19,3 % et provient pour partie de l'appréciation de certaines des devises servant à former le bilan. Les dépôts de la clientèle s'élèvent à F 14 117 millions contre F 12 618 millions, en augmentation de 11,9 %.

La croissance des produits d'exploitation a été plus marquée dans le réseau étranger que dans le réseau français. Pour l'ensemble des pays, le produit net bancaire a progressé de 25,9 % alors que la masse des frais généraux augmentait de 18,5 % (il y a lieu de mentionner dans ces frais généraux les dépenses exceptionnelles liées au centenaire).

Le bénéfice de l'exercice atteint F 29 494 145 contre F 25 860 646 en 1980. Il s'entend compte tenu d'un excédent des provisions constituées sur les provisions reprises de F 185,4 millions et de la passation de F 41,3 millions au titre de l'impôt sur les sociétés.

Ces résultats permettront de verser aux salariés, dans le cadre de la loi de 1967 sur la participation aux fruits de l'expansion, une somme de F 3 389 000, en accroissement de 32,7 % par rapport à l'année précédente.

NEUBAUER

met en vente

ses PEUGEOT 82 D'EXPOSITION (0 km) et de DIRECTION

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES JUSQU'AU 31 MARS

M. GÉRARD - Tél. : 821-60-21

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

cycles alternés de formation supérieure développés en collaboration avec des entreprises et des organisations professionnelles.

2e CYCLE GESTION DE PERSONNEL

12 mois de formation de haut niveau
7 mois de stages spécialisés en entreprise

l'admission est réservée aux titulaires d'un DEUG, DUT ou BTS

prochaine session de recrutement : 23 avril 1982
date limite de dépôt des dossiers : 16 avril 1982

3e CYCLE MANAGEMENT AVANCÉ

8 mois de formation de haut niveau
7 mois de missions opérationnelles en entreprise

L'admission est réservée aux diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, I.E.P., maîtrise, écoles scientifiques) et à des jeunes cadres.

prochaine session de recrutement : 16 avril 1982
date limite de dépôt des dossiers : 10 avril 1982



dossiers de candidatures et brochures détaillées en précisant le cycle à :
IGS, 25, rue François-Ier 75008 Paris
Etablissement privé d'enseignement supérieur.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 4/3/1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	312 209
dont :	
Or	194 581
Disponibilités à vue à l'étranger	37 380
ECU	66 228
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 038
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 041
dont :	
Concours au Trésor public	0
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	131 190
dont :	
Effets escomptés	74 204
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	56 710
5) DIVERS	5 398
Total	510 538

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	158 389
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 014
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	7 188
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	40 596
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	28 880
5) ECU A LIVRER AU FECOM	54 562
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	223 381
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 286
8) DIVERS	13 182
Total	510 538

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	5 mars	12 mars
Valeurs franç. à revenu variable	828,8	801,1
Valeurs étrangères	1757,6	1770,9
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	119,6	115,6
Valeurs étrangères	237,8	239,6
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	107,2	103,6
Pétroles-Energie	95,1	87,6
Métallurgie	110,5	107,4
Chimie	107,4	102,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	107,9	104,1
Constructions mécaniques	109,6	105,8
Matériel électrique	120	113,2
Automobile et accessoires	113,2	113,6
Industr. de consomm. non alim.	108,7	107,3
Agro-alimentaire	106,2	102,6
Distribution	105,8	103,9
Transports	112,3	110,4
Services	106,6	102,3
Assurances	107	105,7
Banques	113,4	110,5
Immobilier et foncier	102,8	103
Investissement et portefeuille	105,9	104
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	94,1	94,1
Emprunts d'Etat	94,6	94,9
Emprunts garantis et assimilés	94,3	94,4
Sociétés	93,6	93,4
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	94	94,1
Sociétés	90,2	90
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	100,4	97,9
Produits de base	75,5	71,9
Construction	178,5	172,8
Biens d'équipement	85,5	84,1
Biens de consomm. durables	86,2	85,5
Biens de consomm. non durables	89,6	86,1
Biens de consomm. alimentaires	129,3	125,1
Services	168,5	165,1
Sociétés financières	120,6	120,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	222,3	218,2
Valeurs industrielles	85,8	83
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	133,2	131,4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CLUB MÉDITERRANÉE. — Les résultats consolidés provisoires du groupe se traduisent par un bénéfice net de 142,1 millions de francs (46,55 francs par action), en progression de 27,4 %, avec une marge d'exploitation de 187,58 millions de francs (+ 28,50 %) après 79,84 millions de francs d'amortissements (+ 29,8 %). Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3,176 milliards de francs (+ 28,2 %). Pour le premier trimestre de l'exercice 1981-1982 (1er novembre 1981 au 31 janvier 1982), le chiffre d'affaires non consolidé est en progression de 24,58 % à 463,6 millions de francs.

CODETEL. — Le bénéfice net de l'exercice 1981 s'élève à 127,1 millions de francs contre 120,97 millions de francs en 1980, après 275,9 millions de francs d'amortissements contre 214,5 millions de francs. Le dividende est porté de 13,80 francs à 14,25 francs.

SENELLE-MAUBEUGE. — Le bénéfice d'exploitation s'élève à 10,22 millions de francs contre 8,2 millions de francs en 1980, et le bénéfice net à 13,4 millions de francs contre 10,28 millions de francs, après 2,5 millions de francs de dotation pour risques contre 3 millions de francs. Selon la société, *« la mutation des activités industrielles antérieures vers une gestion financière est accomplie »*. Le dividende net passe de 8 francs à 9,50 francs.

SODERO. — Le dividende global passe de 15,15 francs à 17,25 francs. Le capital va être augmenté par souscription en numéraire, au pair de 100 francs, à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes, suivie d'une attribution gratuite d'une action nouvelle par neuf anciennes, qui bénéficiera aux actions anciennes et nouvelles, le tout jouissance du 1er janvier 1982.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	11 mars	12 mars
Valeurs françaises	104,1	103,6
Valeurs étrangères	104,3	102,6
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	98,4	97,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 mars 14 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/3	12/3
1 dollar (en yens)	237,80	239,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 MARS

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
6 70	Usinor	5 65	5 65	5 65	5 80
98	— (obl.)	98 10	98 50	98 50	97 50
185	U.T.A.	143	143 50	143 50	145 70
236	Valéo	216	211 50	211 50	211 50
360	— (obl. conv.)	363	363	363	363
147	Vallourec	126 60	125 80	126	123 30
1000	V. Clicquot-P.	925	900	900	900
840	Viniprix	775	778	789	792
1140	Elf-Gabon	1070	1056	1056	1038
230	Amax Inc.	197 50	198 40	195 10	198 40
320	Amer. Express	356	340	344	340
420	Amer. Teleph.	437	435	432	432
83	Anglo Amer. C.	64 90	63 90	63 30	64 50
480	Amgold	406	400	395	405
610	B. Ottomane	634	631	632	633
405	BASF (Akt)	435	425	426	430
345	Bayer	380 10	382	382	379 70
215	Buffelsfont.	193	192 50	188 50	196
32	Charter	29 50	29 50	28 85	28 95
415	Chase Manh.	433	426	426	423
128	Cie Pétr. Imp.	136	130 30	130	129
46	De Beers	34	32 90	32 60	33 10
820	Deutsche Bank	887	870	870	880
95	Dome Mines	82	82 70	81 10	84
146	Driefontein Ctd	125	129 90	128 90	131 50
270	Du Pont-Nem.	252	251	252	256
515	Eastman Kodak	530	519	520	515
66	East Rand	59 50	59	58 50	60
250	Ericsson	268	265 80	265 80	264
210	Exxon Corp.	220	219 80	219 50	218 50
129	Ford Motors	158 70	157	157	157
198	Free State	160 50	154	149 50	157
119	Gencor	100	105	103	104 80
430	Gén. Electr.	468	460	459 50	465
255	Gen. Motors	300	294	294	299
59	Goldfields	51 60	50 90	50 90	51 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
80	Harmony	75 60	74 30	72 50	75 70
22	Hitachi	19	19 05	19 05	19 05
345	Hoechst Akt.	378	372	372	370
47	Imp. Chemical	47 10	48	47 90	48
97	Inco. Limited	91	90 20	88 85 c	88 35 c
455	IBM	448	437 50	436	438 50
194	ITT	200	194	195	192 50
620	Merck	563	542	542	542
400	Minnesota M.	398	383	383 c	390 c
182	Mobil Corp.	170 50	172 20	172	170 20
11980	Nestlé	12980	12750	12750	12500
450	Norsk Hydro	371 50	365 50	365 50	368
730	Petrofina	676	670	669	667
340	Philip Morris	354	354	353	354
66	Philips	65 80	63 80	63 20	63 80
215	Pres. Brand	203	195	191	199
740	Quilmès	738	738	740	732
355	Randfontein	318	293 50	287 c	294 90 c
220	Royal Dutch	229 90	227 50	226 50	225 20
59	Rio Tinto Zinc	56 95	56	56 10	56 70
200	St Helena Co	172 50	163	160	165 50
360	Schlumberger	338	328 90	327 10	325
48	Shell transp.	48	47 60	47 80	47 10
865	Siemens A.G.	733	724	724	711
112	Sony	100 50	98 80	99	100
440	Unilever	458	460	448	....
124	Un. Min. 1/10	121	115	116	112 70
285	Unit. Techn.	257	255 50	254	255 20
192	West Deep	164	149 20	145 50 c	152 20 c
290	West Hold.	245	237 90	235	241 50
275	Xerox Corp.	279	270	270	275
2 65	Zambia Corp.	2 44	2 40	2 43	2 43

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 050	6 096	5 920	6 220
Allemagne (100 DM)	256 210	256 480	248	261
Belgique (100 F)	13 848	13 881	12 100	13
Pays Bas (100 fl.)	233 980	234 380	228	239
Danemark (100 krd)	76 360	76 500	74	79
Norvège (100 k)	101 030	101 850	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	10 953	10 998	10 650	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 898	9 912	8 900	10 850
Italie (1 000 lires)	4 744	4 746	4 600	5
Suisse (100 fr.)	325 300	324 750	316	332
Suède (100 krs)	104 470	104 930	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 505	36 570	35 500	37 100
Espagne (100 pes.)	5 822	5 834	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 735	8 740	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5	5 028	4 870	5 110
Japon (100 yens)	2 546	2 543	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/3
Or fin (kilo en barre)	65500	64000
Or fin (en lingot)	65500	64000
Pièce française (20 fr)	610	615
Pièce française (10 fr)	490	480 10
Pièce suisse (20 fr)	565	561
Pièce latine (20 fr)	523 90	524 90
Souverain	630	635
Pièce de 20 dollars	2891 20	2899 60
Pièce de 10 dollars	1399	1361
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3148
Pièce de 10 florins	569	567

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14-15 mars 1982 a été tiré à 495 890 exemplaires.



AU GUATEMALA

Le Parlement a confirmé l'élection du général Guevara comme chef de l'État

Le Congrès sortant a officiellement proclamé le général Anibal Guevara président de la République du Guatemala. Les parlementaires ont ainsi confirmé, le samedi 13 mars, les résultats du scrutin du 7 mars, contestés par les trois adversaires de l'ancien ministre de la défense.

L'homme de la continuité militaire

De notre envoyé spécial

Guatemala. — Ses adversaires eux-mêmes sont obligés de le reconnaître, le nom du général Angel Anibal Guevara, président élu du Guatemala, est lié au « gouvernement du peuple » : c'est en effet dans le village de La Democratia qu'il est né le 2 octobre 1925. Sa biographie, désormais diffusée en bandes dessinées, raconte que cet enfant de famille modeste a pu, au prix de lourds sacrifices, suivre l'école primaire toute en travaillant comme forgeron, boulanger et facteur. Puis, le 1er avril 1947, Angel Anibal est entré à l'école militaire, dont il est sorti sous-lieutenant en 1951.

Comme officier, il a suivi, puis donné des cours à l'École des Amériques, sise à Fort-Gullick dans la zone du canal de Panama. Responsable des services de renseignements, puis commandant de plusieurs régions militaires, il est devenu chef d'état-major de l'armée en juin 1979, ministre de la défense du général Lucas en janvier 1980, et, enfin, candidat à la présidence de la République en octobre 1981. C'est là, presque exactement, le *cursus honorum* suivi par ses deux prédécesseurs à la tête de l'Etat : les généraux Laugerud et Lucas.

Les pressions étaient fortes, cependant, au milieu de l'année 1981 pour que les partis gouvernementaux désignent un candidat civil. Il en allait, au dire de l'ambassade des Etats-Unis, de beaucoup de jeunes officiers et d'une fraction importante des milieux d'affaires, de la crédibilité même du régime. Mais les pesanteurs sociologiques — parmi lesquelles il faut compter la participation active de certains officiers supérieurs à la vie économique du pays — ont été les plus fortes.

Candidat de la continuité, le général Guevara l'est jusque dans son programme. Comme le candidat à la présidence Lucas en 1978, il propose des réformes. Comme lui, il s'est adjoint un vice-président civil jouissant d'une certaine estime : M. Ramiro Ponce, avocat et journaliste, ancien ministre de l'économie et maire de la capitale.

Le programme de gouvernement en dix points du futur président — il entrera en fonctions le 1er juillet — promet la sécurité et la paix sociale grâce, d'abord, à l'amnistie des criminels de droit commun (parmi lesquels il compte les « subversifs » qui déposeront les armes) ; mais il a promis de mener une lutte implacable contre tous ceux qui s'y refuseront. La politique extérieure sera « *non alignée* », la corruption sera « *éliminée* », la libre organisation syndicale sera « *stimulée* », l'opposition sera « *invitée à participer aux décisions du gouvernement* », le chômage sera « *combattu* », l'éducation « *encouragée* », et tout sera fait pour que la classe moyenne devienne plus importante.

Tels sont les fondements de la « *nouvelle ère* » promise par le président élu. De bons esprits doutent cependant qu'ils puissent être mis en place par l'ultime représentant de ceux-là mêmes qui gouvernent le pays depuis plusieurs années.

Homme sans histoire — on dit qu'il a été difficile de lui « faire » une biographie jusqu'à sa désignation comme candidat, — le général Guevara a surpris par sa campagne électorale active. Son succès personnel tient, semble-t-il, à ce que rien précisément ne le distingue de la plupart de ses concitoyens.

Ce facteur a pu jouer, dans la victoire qu'il vient de remporter, un rôle aussi important que certaines fraudes électorales dénoncées par ses adversaires. L'élément déterminant de son succès, pourtant, est plutôt la machine de pouvoir contrôlée par les partis politiques « officialistes ». Elle permet, évidemment, des facilités de tous ordres. Elle fonctionne, pourrait-on dire, dans la tête des Guatémaltèques eux-mêmes, ce qu'illustre cette phrase recueillie auprès d'une électrice : « *Moi, je vote Guevara pour qu'il n'y ait pas de fraudes !* »

FRANCIS PISANI.

LA VISITE DU COLONEL KADHAFI EN AUTRICHE A SUSCITÉ DES INQUIÉTUDES A WASHINGTON.

Le colonel Kadhafi a déclaré, le samedi 13 mars, à Tripoli, qu'il « *n'excluait pas la possibilité de se rendre en Europe occidentale et même en Amérique, pour défendre la cause de la paix en Europe, en Méditerranée et en Afrique* ». De retour d'une visite de quatre jours à Vienne, le chef de la révolution libyenne a fait l'éloge du chancelier autrichien et souligné « *le succès de cette visite qui nous a permis de rectifier l'image fausse que se faisaient de la Libye de larges secteurs de l'opinion publique occidentale* ».

Cette visite a cependant suscité certaines inquiétudes à Washington et une tempête de protestations parmi les dirigeants de l'opposition autrichienne. Après la vive attaque à laquelle s'était livré, jeudi, le colonel Kadhafi contre le président Reagan, le département d'Etat a, selon la radio autrichienne, remis une note de protestation à l'ambassadeur d'Autriche. « *Je ne pense pas que Washington ait la moindre raison de se montrer inquiet ou critique* » estimait pour sa part le chancelier Kreisky. Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Pahr, devrait aborder cette question lundi prochain avec M. Walter Stoessel, secrétaire d'Etat adjoint, à l'occasion d'une visite privée aux Etats-Unis.

Rendant compte de cette visite, l'agence libyenne Jana, a déclaré, samedi, qu'elle avait « *donné lieu à une large entente sur de nombreuses questions* », et s'en prenait vivement à « *certains journaux et médias autrichiens affiliés au sionisme (...) sous l'emprise des réactionnaires* », qui « *ne cessent d'attaquer personnellement* » le guide de la révolution.

Sur le chemin du retour, le colonel Kadhafi a effectué une visite surprise de deux heures à Malte où il s'est entretenu avec le premier ministre, M. Dom Mintoff. Selon l'agence Jana, un accord aurait été trouvé « *pour porter le problème de la plateforme continentale devant la Cour de justice de La Haye* ». Depuis le mois d'août 1980, les relations entre Malte et la Libye souffrent d'un conflit sur l'exploitation d'un gisement pétrolier sous-marin au sud de l'île. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

LA FRANCE LIVRE A LA LIBYE SA PREMIÈRE CANONNIÈRE RAPIDE

La France a commencé de livrer à la Libye la première des dix canonnières rapides lance-missiles commandées par ce pays. Cette unité, baptisée « Beirh-Grassa », a quitté, samedi 13 mars, l'arsenal de Lorient où elle était en compagnie de cinq autres du même modèle. Les quatre dernières canonnières sont en entraînement et en armement pour essai à l'arsenal de Cherbourg.

A plusieurs reprises, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a indiqué que le gouvernement français honorerait les engagements de son prédécesseur — le contrat libyen avait été conclu en mars 1977 — à l'exception du Chili, dont la livraison de chars A.M.X.-30 a été suspendue, et de la République Sud-Africaine, à l'encontre de laquelle la France respecte l'embargo de l'ONU.

TÉLÉVISIONS
PRIX FABULEUX
• Magnifiques TV N. et B. [illegible] à partir de 150 F
• Magnifiques TV couleur RADIOLA ou THOMSON, à partir de 850 F
Reprise des anciens téléviseurs
Garantie totale pièces et main-d'œuvre jusqu'à [illegible]
Tél. : 681-48-92 (lignes groupées)

LATREILLE
SPÉCIALISTE
DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
RAYON SPÉCIAL
POUR PERSONNES FORTES
HOMMES : du 54 au 64
FEMMES : jusqu'au 58
62, r. St-André-des-Arts, 6e
PARKING RÉSERVÉ
CATALOGUE SUR DEMANDE

EXPRESSION ORALE & MAÎTRISE DE SOI
*
documentation sans engagement
COURS LE FÉAL
387 25 00
30, rue des Dames Paris 17ème

RÉFUGIÉ A L'AMBASSADE DE FRANCE A BANGUI

M. Patasse pourrait trouver asile dans un pays tiers

Bangui (*A.F.P., Reuter*). — M. Ange Patasse, principal opposant au régime du général Kolingba, réfugié à l'ambassade de France au Centrafrique depuis plus d'une semaine, pourrait quitter prochainement Bangui pour un pays africain. En effet, sept Etats du continent noir ont été consultés par la France, qui cherche une terre accueil pour l'inspirateur présumé de la tentative de coup d'Etat du 4 mars dernier ; trois de ces Etats — Côte-d'Ivoire, Cameroun, Zaïre — ont opposé pour l'instant un refus catégorique à la demande française. D'autre part, la formule proposée par Paris, d'accueil par un pays tiers, n'a pas été formellement acceptée par la totalité des dirigeants centrafricains et des négociations sont encore en cours à ce sujet entre Paris et Bangui.

Elément modérateur à la tête du comité militaire de redressement national (C.M.R.N.), qui dirige le Centrafrique, le général Kolingba s'emploie à dissiper les résistances, au sein du régime, à tout compromis avec la France.

Il semble donc que « *l'affaire Patasse* », qui a envenimé les relations franco-centrafricaines, s'achemine vers un dénouement « *à l'amiable* », le gouvernement centrafricain ayant, semble-t-il, admis que la France ne pouvait pas se permettre d'extrader un opposant politique qui lui a demandé le droit d'asile. Quoiqu'il en soit, rien ne paraît altérer la coopération traditionnelle entre la France et la République centrafricaine, qui se traduit toujours dans les faits : samedi, à Bangui, les deux pays ont signé quatre conventions de financement d'un montant total de 15,6 milliards de francs C.F.A. au titre de l'aide au secteur rural et des travaux publics.

D'autrep art, autre signe visible de détente, les soldats centrafricains qui, depuis mercredi dernier contrôlaient l'accès à l'ambassade de France à Bangui, ont été retirés dès dimanche 14 mars.

Enfin, on apprend de Bangui que l'ancien général Mbaikoua, qui fut l'un des instigateurs de la tentative de putsch du 4 mars, en fuite vers le Tchad avec quelques-uns de ses partisans, a tendu, il y a quelques jours, une embuscade à ses poursuivants. Deux soldats centrafricains ont été blessés au cours de cet accrochage.

LE PREMIER CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION C.G.T. DES SERVICES PUBLICS

Vives critiques des minoritaires contre le « centralisme »

Le premier congrès de la fédération des services publics C.G.T s'est tenu à Lyon du 9 au 12 mars. Cette fédération, issue de l'autonomie accordée au secteur « santé », regroupe, selon ses dirigeants, plus de cent mille adhérents.

Le rapport d'orientation a été adopté à une majorité massive. Mais la contestation n'a pas été absente. M. Michel Warcholac, secrétaire confédéral, a conclu sur la nécessité pour la C.G.T. de « changer d'attitude et de braquet » *et a fixé très haut la barre du recrutement à venir : deux cent mille adhérents. Et cela au prix d'un maintien de l'action qui se résume dans cette formule :* « Il ne faut pas laisser les pancartes dans les placards. »

De notre correspondant régional

Lyon. — « *Quels services publics ? Quels emplois publics pour le changement ?* » Selon M. Alain Pouchol, secrétaire général, ces deux questions résument l'essentiel du premier congrès fédéral des services publics C.G.T. regroupant essentiellement les travailleurs des collectivités publiques, communaux en tête.

Au moment où le conseil supérieur de la fonction publique entame sa réflexion sur le statut des agents des collectivités territoriales, la C.G.T. a réaffirmé ses principes : « *Il faut*, a déclaré M. Pouchol au cours d'une conférence de presse, *encore plus de démocratie pour être encore plus près des besoins des populations. Et pour cela il faut pour le service public les moyens de classe financiers et économiques* [s'appuyant] *sur une réforme ambitieuse de la fiscalité.* » Pour ne pas donner aux militants une simple « caricature » des positions de la Confédération, il n'a pas été établi de document de synthèse car « *les problèmes sont considérables et les enjeux ne sont à mesurer ni à l'échelle de l'année ni même à celle d'un septennat* ». La réflexion sur le projet de nouveau statut pour l'ensemble des personnels de la fonction publique se poursuit donc... tout comme la contestation interne à la C.G.T.

Le secrétaire des employés communaux de Lille, M. Pierre Valescant a lu à la tribune un texte très critique à l'égard de la fédération et de l'Union départementale du Nord. « *Nos instances nous ont trahis* », dira-t-il à propos de la signature contestée d'un contrat de solidarité avec la mairie de Lille (*le Monde* du 4 décembre 1981). Il a critiqué une C.G.T. « *centraliste et autoritaire* » au nom de trois principes : « *démocratie, indépendance, unité d'action.* » Au passage il s'est étonné qu'on puisse reprocher au syndicat des communaux de Lille une attitude « *résolument unitaire* » avec la C.F.D.T. alors que, « *sans aucun complexe, l'U.D.-C.G.T. et la fédération des services publics C.G.T. ont signé avec le syndicat Force ouvrière* ». Sur un autre point sensible, la Pologne, M. Valescant a demandé « *si tous les syndiqués de la C.G.T. avaient été consultés (...). A-t-on assisté à une prise de position démocratique, c'est-à-dire tenant compte des avis émis par les camarades ayant une appréciation de ce problème ? Non* ».

Les réponses du secrétariat confédéral ont été formulées par M. Warcholac. Pour le contrat de solidarité il a été largement applaudi par la salle lorsqu'il a signifié en substance que c'était un bon accord. Pour la Pologne la formule, « *rien faire qui puisse entamer le difficile processus du renouveau socialiste de la Pologne dont plusieurs signes marquent le départ* » a été développée devant la presse. Le renouveau, ce sont « *les discussions en cours à la Diète, les contacts entre le gouvernement et les représentants de l'Eglise* ». Quant au souhait de la « *levée des mesures d'exception* » indiqué dans le discours public, il s'entend « *y compris ses conséquences* », ce qui signifie, la libération des syndicalistes emprisonnés bien que ces termes n'aient pas été employés en dépit d'une question précise sur ce sujet. La ligne reste donc ferme.

Quant au retard dans la distribution des cartes 1982 dans certains syndicats, il a valu au congrès une remontrance de M. Warcholac : « *Nous n'avons pas senti la préoccupation d'implanter la C.G.T., peu ont évoqué l'état des cartes placées.* » « *Il y a eu des retards d'expédition* », a estimé un représentant de la direction à propos de cartes distribuées fin février, notamment à Rennes et à Nantes, où on s'interroge avec insistance sur le contenu de la notion « d'autogestion ». Les Lillois peuvent pour leur part s'attendre à une contre-attaque fédérale. « *Je vous donne une information*, nous a confié M. Warcholac, *leur congrès ne s'est pas réuni depuis sept ans.* » *Faux*, répond M. Valescant, *il y a eu un congrès en 1978 et une assemblée générale annuelle. Il est clair que nous avons évidemment consulté les syndiqués.*

CLAUDE RÉGENT.

Les élections cantonales

VIVES CRITIQUES DE L'U.D.F. ET DU C.N.I.P.

Le service de presse de l'U.D.F. estime dans un communiqué :

« *M. Defferre n'a pu s'empêcher de tripoter les chiffres des élections cantonales afin de minimiser l'ampleur de l'échec socialo-communiste et de sous-estimer le score de l'U.D.F. Un certain nombre de candidats U.D.F. s'en sont allés, sans le savoir, grossir les rangs de la majorité et d'autres ont été comptabilisés dans les divers droite.* » L'U.D.F. demande au ministre de l'intérieur « *de publier dans la journée les résultats canton par canton, tels qu'ils ont été pris en compte dans ses calculs* ».

M. Philippe Malaud, président du C.N.I.P., déclare « *qu'en dépit des traficotages laborieux de M. Defferre, suite prévisible de son charcutage électoral, les résultats du premier tour montrent que les socialo-communistes sont désormais minoritaires* ».

LES RÉSULTATS A SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

● SAINT-PIERRE : Inscrits : 3 403 ; votants : 2 168 ; suff. expr. : 1 877. Liste Défense des intérêts du territoire : MM. Pen (app. P.S.), dép., prés., 1 513 voix ; Capendeguy (P.S.), 1 344 ; Mme Cormier-Letournel (P.S.), 1 319 ; MM. Dunan (P.S.), 1 366 ; Girardin (P.S.), 1 266 ; Laffitte (div. g.), 1 477 ; Le Soavec (P.S.), 1 572 ; Plaa (P.S.), 1 313 ; Plantegenest (app. P.S.), sén., 1 384 ; Quedinet (P.S.), 1 580 ; Yon (div. g.), 1 379. Tous *ELUS*.

● MIQUELON : Inscrits : 438 ; votants : 288 ; suff. expr. : 241. Liste Défense des intérêts de Miquelon : MM. Ilharreguy (div. g.), 202 ; Borotra (div. g.), 169 ; Lizarraga (P.S.), 197. Tous *ELUS*.

Il n'y avait qu'une seule liste de quatorze candidats pour quatorze sièges à pourvoir dans ce département où l'élection a eu lieu au scrutin de liste majoritaire à deux tours avec possibilité de panachage.

L'insécurité dans les transports en commun parisiens

PERTURBATIONS SUR LE RÉSEAU DES AUTOBUS

Treize lignes d'autobus du nord de Paris sont perturbées, ce lundi 15 mars, dans la matinée, par un mouvement de grève des machinistes. Ceux-ci entendent ainsi protester contre l'agression dont a été victime, vendredi 12 mars, dans la soirée, à Saint-Ouen, le conducteur d'un autobus de la ligne 137 (Villeneuve-la-Garenne - Porte de Clignancourt).

LE RETOUR DE GUY LUX SUR T.F. 1

Le 16 décembre, Guy Lux faisait ses « adieux » à la télévision sur Antenne 2. Il vient d'être rappelé, sur une chaîne concurrente, par M. André Harris, directeur délégué, chargé des programmes de TF 1. Le retour est prévu pour l'automne prochain. « Sans doute est-on allé trop loin, trop vite, et surtout tous ensemble dans le même sens », a déclaré M. André Harris au Journal du Dimanche pour justifier et expliquer à la fois la crise de la télévision, la légère baisse d'audience de TF 1, l'appel fait à Guy Lux et d'autres changements prévus prochainement sur la première chaîne. « Comme beaucoup d'autres (Guy Lux) a sa place à la TV. Encore faut-il ne pas l'obliger à faire n'importe quoi. On lui doit quelques bons moments de télévision. Pourquoi pas d'autres demain ? »

fjords d'islande
avec votre voiture
Car Ferry « SMYRIL »
départs d'Ecosse
Norvège ou Danemark
Votre agent de voyages ou Agent général Voyages AGREPA
42, rue Etienne-Marcel 75002 PARIS. tél. 508.81.50
Lic. A745

OPERATION SPECIALE
3 costumes (2 pièces) 1 500 F
1 costume à partir de 500 F
pure laine, laine et polyester, velours, coton, etc.
3 pantalons 350 F
pure laine, laine et polyester, velours, coton, etc.
3 chemises 140 F
polyester et coton
TOUT LE PRÊT-A-PORTER MASCULIN
CLUB DX 131
131, rue du Fg-St-Honoré 75008
Mº St-Philippe-du-Roule
ouvert tous les jours sauf dimanche, de 10 h à 18 h 30

ventes dans les 5e, 6e, 7e, 8e, 15e, 16e arrondissements
Régie Presse le Monde
Tél : 296.15.01

(Publicité)
En direct des meilleures usines européennes des moquettes et des revêtements muraux 1er et 2e choix, 300 000 mètres carrés en stock. 5 % de remise supplémentaire sur présentation de cette annonce.
ARTIREC
4, boulevard de la Bastille 75012 PARIS
Tél. : 340-72-72
Ouvert de 9 h à 19 h sans interruption.
Ouverture d'un nouveau dépôt : « MOQUETTES DE LA REINE »
109 bis, route de la Reine 92100 BOULOGNE
MO 3